8
I I
47

J. I.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
18 H
48

8. - 1. F. 47

Digitized by Google

Digitized by Google

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

par le

Sr. DE MEZERAY,

Historiographe de France.

TROISIEME PARTIE,

TOME VI.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

A AMSTERDAM,

Chez ANTOINE SCHELTE,

Prés de la Bourse, l'An 1696.

CE VI. TOME
NE CONTIENT
QUE
LE REGNE
DE
HENRY IV.
Surnommé
LE
GRAND.

SUITE
DE LA
TROISIÉME
PARTIE,

CONTENANT LE REGNE.
DE
HENRI IV.
SURNOMMÉ LE GRAND,
ROY LXII.
âgé de 35 ans & huit mois.

BIEN qu'il n'y euſt point encore d'exemple en France, qu'un Prince fuſt venu à la Couronne d'un degré ſi eſloigné que l'eſtoit Henry Roy de Navarre à l'eſgard du Roy Henry III. dont il n'eſtoit parent que du dix à l'onziéme: neantmoins c'eſtoit le ſentiment des peuples & des Juriſconſultes ; que cette ſucceſſion en ligne maſculine, s'eſtendoit à l'infiny. Auſſi ceux qui l'en voulurent exclure n'avoient pas pris pour pretexte l'eſloignement de la parenté au delà du ſeptieſme, mais le défaut de ſa Religion ; Et ils croyoient luy en avoir tellement fermé toutes les 1589. en Aouſt.

PAPES.

encore

HENRY IV.
ROY LXII.

SIXTE V. prés de treize mois sous ce Regne. URBAIN VII. esleû le 15. de Septembre 1590. S. 12. jours seulement. GREGOIRE XIV. esleû le 5. Decembre 1590. S. 10. mois, 10. jours. INNOCENT IX. esleû le 29. Octobre 1591. S. 2. mois. CLEMENT VIII. esleû le 30. Janvier 1592. S. 13. ans, & un mois. LEON XI. esleû le 1. d'Avril 1605. S. 27 jours. PAUL V. esleû le 16. May 1605. S. 15. ans & prés de neuf mois, dont cinq ans sous ce Regne.

Fier & brave ennemy, doux & clement Vainqueur,
Grand Roy sans Favorits, sans fourbe, & sans vengeance,
Par force ou par amour, je reconquis la France,
Et de tous les Mortels j'eus l'estime ou le cœur.

avenuës par l'Edit de Reünion, que les Eſtats Generaux & le deffunct Roy avoient juré deux fois, & par la Bulle du Pape Sixte, qu'ils s'imaginoient qu'il n'en pouvoit jamais approcher, meſme en ſe convertiſſant.

Durant la nuict du ſecond au troiſieſme d'Aouſt que ſon predeceſſeur eſtoit à l'agonie, il tint pluſieurs conſeils tumultuairement dans le meſme logis avec ſes plus fideles ſerviteurs, puis lors qu'il ſceut qu'il alloit rendre l'eſprit, il ſe retira en ſon quartier à Meudon, ſuivy d'abord par un aſſez bon nombre de Nobleſſe, qui l'accompagnoit par curioſité plûtoſt que par affection. Et là s'eſtant renfermé dans ſa chambre, il conſultoit tantoſt avec les uns, tantoſt avec les autres, leur temoignant à tous une grande confidence, mais ſe deffiant generalement de tous.

Quelques-uns en petit nombre luy jurerent fidelité ſans aucune condition. Biron, le plus conſiderable, & le plus imperieux de tous ceux qui ſe trouverent là, croyant que le Royaume s'alloit démembrer, comme il l'avoit eſté ſous la fin de la Race Carlienne, teſmoigna qu'il deſiroit avoir la Comté de Perigord pour ſa part. Le Roy donna charge à Sancy de la luy offrir: mais Sancy qui ne pouvoit pas pretendre un pareil avantage pour luy-meſme, le ſceut ſi bien piquer de generoſité, qu'il renonça à cette demande, & s'en alla avec luy trouver les Suiſſes, pour les perſuader de demeurer au ſervice du nouveau Roy. La crainte qu'ils eurent de perdre leurs montres, fut une puiſſante raiſon pour les y retenir; quelques-uns neantmoins ſe desbanderent.

Ce fut un grand avantage pour le nouveau Roy: mais du reſte il eſtoit ſans argent & ſans credit, les Princes de ſon ſang n'avoient ny pou-

voir ny volonté de luy ayder : le vieux Cardinal de Bourbon eſtoit ſon concurrent ; l'ambition du Cardinal de Vendoſme luy eſtoit ſuſpecte ; l'humeur du Comte de Soiſſons s'accordoit mal avec la ſienne ; le Prince de Conty frere de ces deux Princes, eſtoit de peu d'effet, à cauſe de ſa ſurdité & de ſes autres defauts naturels ; Montpenſier leur couſin, le plus riche & le plus puiſſant de tous, vouloit bien qu'il fuſt Roy, & n'en euſt jamais ſouffert un autre : mais il deſiroit qu'il abjuraſt ſa Religion.

Quant aux Seigneurs qui eſtoient dans l'armée du deffunct Roy, ils n'eſtoient gueres bien intentionnez pour luy. Ceux qui avoient eſté en faveur, apprehendoient qu'il ne ſe vengeaſt des mauvaiſes impreſſions qu'ils avoient données de luy à leur Maiſtre, & d'ailleurs ils euſſent bien voulu conſerver le pouvoir qu'ils avoient eu dans l'autre Cour, à cauſe dequoy ils entretinrent leur cabale ſeparée quatre ou cinq ans durant. Les autres craignoient qu'il ne donnaſt leurs Charges à ſes Huguenots, & les Huguenots meſme apprehendoient qu'il ne changeaſt de Religion. Deffiances qu'ils avoient conceuës il y avoit long-temps, & qui commencerent à paſſer dans leur eſprit pour des veritez prochaines, quand ils le virent prés de monter ſur le Throſne.

Ainſi il ne ſçavoit de qui prendre conſeil : toutes les reſolutions luy ſembloient perilleuſes, il voyoit autant d'inconvenient à ſe faire promptement Catholique, comme à perſiſter dans le Huguenotiſme, & le milieu d'entre ces deux extrémitez avoit les inconvenients de toutes les deux. Tandis qu'il rouloit ces differentes penſées dans ſa teſte, il ſe fit une aſſemblée de Nobleſſe tout contre ſon logis, où il fut reſolu qu'on luy declareroit

roit que la qualité de *Tres-Chrétien, eſtant eſſencielle à un Roy de France, ils le ſupplioient de recueillir la Couronne avec cette condition.* Le Duc de Longueville ſe chargea de luy porter cette parole: comme il fut à ſa porte il eut quelque conſideration & laſcha le pied, mais François d'O la prit & la porta hardiment.

La nuict ſuivante, le Roy tint conſeil avec cinq ou ſix de ſes plus intimes amis pour faire reſponſe à la Nobleſſe, laquelle au meſme temps eſtoit toute aſſemblée dans le logis de François de Luxembourg Duc de Piney. Il fut reſolu dans le Conſeil du Roy, que quoy qu'il en puſt arriver, il perſevereroit pour lors en ſa croyance; Dans l'Aſſemblée il fut arreſté qu'on pouvoit le reconnoiſtre avec ces conditions; *Qu'il ſe fiſt inſtruire dans ſix mois; Que cependant il deffendit l'exercice de la nouvelle Religion; Qu'il n'admiſt point aux Charges ny aux emplois ceux qui la profeſſoient, & qu'il permiſt à la Nobleſſe de députer vers le Pape, pour luy faire entendre & agréer les cauſes qui l'obligeoient de demeurer attachez à ſon ſervice.* Il conſentit facilement à tous ces poincts, horſmis au ſecond, en recompenſe duquel il promit de reſtablir par tout l'exercice de la Religion Catholique, & de remettre les Eccleſiaſtiques dans leurs biens.

Il y en eut pluſieurs qui ſignerent cét accommodement à regret, & quelques-uns qui le refuſerent abſolument, entre autres Eſpernon & Vitry. Le dernier ſe jetta dans Paris & ſe donna pour un temps à Ligue: l'autre ayant proteſté qu'il ne ſeroit jamais ny Ligueux ny Eſpagnol, demanda ſon congé, mais accorda quelques jours au nouveau Roy pour lever le ſiege de Paris avec honneur. Eſt-ce qu'il craignit que ce Prince, auquel nouvellement il avoit rendu de mauvais offices au-

prés de Henry III. ne luy joüaſt quelque mauvais tour, ou plutoſt qu'il ne luy empruntaſt quelques grandes ſommes d'argent à ne jamais rendre? Quelque motif qu'il en euſt, ſon exemple fut cauſe que la plus grande partie de l'armée ſe desbanda, dont le Roy luy garda toute ſa vie un reſſentiment qui fut cauſe de grands maux.

Du coſté de la Ligue, les Pariſiens, lors qu'ils ſceurent la mort du Roy, conſiderant pluſtoſt la grandeur du peril dont ils avoient eſté ſi proches, que l'énormité de ce deteſtable parricide, firent des réjouïſſances publiques, allumerent des feux de joye, dreſſerent des tables par les ruës, quitterent les eſcharpes noires, & en prirent de vertes, courant eſperdüment de la ville aux retranchements, & des retranchements dans la ville.

Cependant le matin ſur les dix heures ſe fit le fameux duel d'entre Jean de l'Iſle Marivaut & Claude de Maroles, tous deux fort braves gens-d'armes. Le dernier bien plus adroit, quoy que beaucoup plus jeune, avoit genereuſement receu le deffy de l'autre. Ils choiſirent pour champ du combat, la campagne de derriere les Chartreux. Maroles addreſſa ſi juſte, qu'il tua Marivaut d'un coup de lance dans l'œil. Il rendit ſon corps, & ſe contenta de ſon eſpée & de ſon cheval pour marques de ſa victoire.

Quand les Pariſiens ſe furent un peu remis de leur premiers transports, ils ſe trouverent tous de ce ſentiment, qu'il ne faloit point recevoir un Prince Heretique dans le Throſne de S. Louïs. Cette reſolution parut ſi belle & ſi Chreſtienne, qu'elle fut embraſſée par ceux-meſmes qui avoient toûjours deteſté la Ligue comme une faction. Auſſi par tout le Royaume elle attira grand nombre de perſonnes vrayement pieuſes & fort conſi-

de-

derables, dans le party : où ils demeurerent juſqu'à ce que la converſion du Roy euſt ſatisfait leur conſcience, & aſſuré la Religion Catholique, qui certes euſt couru grand riſque, ſi on ne l'euſt pas obligé à changer. Mais d'autre part Henry III. contre lequel la fureur des peuples portoit la vengeance de la mort des Guiſes, n'eſtant plus au monde, leur chaleur auſſi eſtoit tombée tout d'un coup, & les eſprits n'ayant plus cét objet en veuë, ne ſe remüoient plus avec la meſme violence.

Le Duc de Mayenne conſiderant toutes ces choſes, peut-eſtre avec plus de lenteur qu'il n'en faut dans de ſi grandes & ſi preſſantes occaſions, ne ſçavoit à quoy ſe reſoudre ; Ses amis luy conſeilloient de ſe faire déclarer Roy pour recueillir & reünir enſemble tous les membres eſpars de ſon party, & quoy que cét avis ne pluſt pas aux Seize, ny à Mendoze Ambaſſadeur d'Eſpagne, ſi eſt-ce que la choſe faite, il euſt bien falu qu'ils y euſſent conſenty. Les autres vouloient qu'il s'accommodaſt avec le Roy, qui luy offroit des conditions tres-avantageuſes, & partageoit preſque le Royaume avec luy. Les autres le preſſoient de declarer aux Catholiques de l'armée Royale, que tous ſes reſſentiments eſtant eſteints par la mort de Henry III. à laquelle il n'avoit pourtant rien contribué, il n'avoit plus d'intereſt en cette cauſe que celuy de la Religion ; Et que partant il les prioit qu'ils ſe joigniſſent à luy pour obliger le Roy de Navarre de rentrer dans la vraye Egliſe, ou s'il n'y rentroit pas pour en eſlire un autre du Sang Royal tel qu'ils jugeroient à propos. Mais il n'embraſſa aucun de ces trois avis, & ſuivant celuy des Quarante & des plus notables Bourgeois, il reſolut de proclamer Roy Charles Cardinal de

Bourbon ce qu'il ne fit pourtant qu'à quatre ou cinq mois de là.

Ce fut donc en vain que le Roy eſſaya divers moyens pour le fleſchir : il n'en pût avoir d'autre reſponſe, ſinon qu'il n'entendroit à aucunes conditions qu'il n'euſt mis le Cardinal en liberté, & qu'il ne fuſt rentré dans l'Egliſe. Cependant comme il connut que le Duc luy desbauchoit pluſieurs Capitaines, autant par les careſſes des coquettes de Paris, que par ſes preſents ſecrets, il reſolut de décamper & d'aller en Normandie pour s'aſſurer des villes dont les Gouverneurs n'eſtoient point encore attachez à la Ligue. C'eſtoit pour recueillir l'argent qui eſtoit dans les Receptes, & pour recevoir le ſecours d'Angleterre : mais auparavant il accompagna le corps de ſon predeceſſeur à S. Cornille de Compiegne, & en chemin faiſant prit Creil ſur Oyſe, Meulan ſur Seine, Clermont en Beauvoiſis, & Giſors.

Il fut contraint aprés cela d'accorder le congé à ſa Nobleſſe pour aller faire la recolte: mais il envoya une partie de ſes troupes avec celle de Picardie commandée par le Duc de Longueville, une autre avec celle de Champagne conduite par le Mareſchal d'Aumont, & meſme quelques Compagnies en Angoulmois avec le Duc d'Eſpernon, afin de laiſſer croire qu'il ne s'en alloit en ce pays-là que par ſon ordre.

Les plus affectionnez à la liberté publique, diſoient que c'eſtoit aux Eſtats Generaux à vuider une queſtion ſi importante ; auſſi le Roy les avoit aſſignez à Tours au mois d'Octobre, & le Duc à Paris au mois de Novembre, quoy que l'un & l'autre ne le fiſſent que pour amuſer les peuples. Ils n'oublierent pas chacun de ſon coſté, de donner avis à tous les Princes de leurs amis de ce qui

qui s'eſtoit paſſé, & de rechercher leur aſſiſtance. Ils eſtoient tous deux à peu prés de meſme âge, tous deux fort vaillants, le Duc de Mayenne juſques-là en reputation d'eſtre meilleur Capitaine : mais il la perdit bien-toſt, parce qu'il manquoit de celerité, qui en eſt une des principales parties.

En effet, il eſtoit tardif à ſe reſoudre, encore plus lent à executer, negligent à pourſuivre ſes avantages, peſant de corps, grand dormeur, & grand mangeur. Ses Secretaires & Officiers domeſtiques eſtoient engourdis de la meſme pareſſe ; Il ſe trouvoit quelquefois des paquets de grande importance qu'ils laiſſoient deux ou trois jours ſur une table ſans les ouvrir. Ceux qui manioient ſes finances eſtoient prodigues & mauvais meſnagers, il n'avoit jamais d'argent au beſoin. Sa lenteur laſſoit les plus eſchauffez, & ſa gravité morne, pour ne pas dire ſuperbe, rebutoit ſes plus fideles partiſans, comme ſes deffiances & ſes jalouſies continuelles dégouſtoient & offenſoient ceux de qui il pouvoit eſtre aſſiſté. Le Roy au contraire, ne ſe monſtroit point chiche de careſſes & de belles paroles, teſmoignoit de la confiance aux Princes dont il tiroit du ſecours, eſtoit affable & familier, promt, actif, & vigilant, ne ſe tenant pas ſi longtemps au lict que le Duc ſe tenoit à table, avec cela eſpargnant & meſnager juſqu'à l'excés : mais qui donnoit de bonne grace ce qu'il ne pouvoit pas refuſer.

Quant aux deux partis, celuy de la Ligue eſtoit bien le plus grand, car il avoit tous les peuples, preſque toutes les grandes villes, tous les Parlements, horſmis Renes, & Bourdeaux (encore ce dernier ne le reconnut qu'un an apres) la meilleure partie de l'Ordre Eccleſiaſtique, le ſecours

d'Eſpagne, l'aveu de Rome, & tous les Princes Catholiques, hormis la Republique de Veniſe & le Duc de Florence : mais il n'y avoit point d'union entre ſes Chefs, & point aſſez d'autorité dans ſon General pour bien joindre ces pieces découſuës, qui eſtoient plus oppoſées entre elles qu'au Roy meſme.

Le party Royaliſte avoit preſque toute la Nobleſſe, les Officiers de la vieille Cour, tous les Princes Proteſtants pour amis, & les Huguenots avec leurs vieilles troupes endurcies à toutes ſortes d'eſpreuves, preſts à tout expoſer pour faire un Roy de leur Religion ; auſſi luy rendirent-ils de tres-ſignalez ſervices, & luy en euſſent rendu de bien plus grands, ſi la deffiance de ſa converſion ne les euſt pris. Quant à la Nobleſſe, n'ayant point de paye, elle le ſervoit comme par quartier, un mois ou cinq ſemaines de ſuite tout au plus, aprés quoy elle ſe retiroit dans ſes maiſons, & celle d'une autre province venoit le trouver à ſon tour.

En Septembre.

Il ne luy reſtoit que 3000. hommes d'infanterie Françoiſe, deux Regimens Suiſſes, & douze cents chevaux : avec cela il deſcendit en Normandie le long de la Seine. N. le Blanc-Rolet, homme de cœur & de jugement, Gouverneur du Pont de Larche, fut le premier qui ſe declara pour luy, eſtant venu au devant luy apporter les clefs de ſa place. Emar de Châtes luy envoya la meſme aſſurance pour Diepe, & Gaſpard de Polet la Verone pour la ville & le chaſteau de Caen. Ces heureux ſuccés l'engagerent au ſiege de Rouën. Aumale & Briſſac eſtoient dedans avec 1200. chevaux, & neanmoins comme le peuple commençoit de s'esbranler, ne s'aſſurant pas trop ſur leur conduite ny ſur leur valeur, le Duc de

Mayenne

Mayenne jugea neceſſaire d'y aller luy-meſme.

Il avoit prés de quatre mille chevaux & quinze mille hommes de pied ; car Henry Marquis de Pont fils du Duc de Lorraine, aprés la priſe de Jamets, l'eſtoit venu joindre avec mille chevaux, Chriſtofle de Baſſompierre avec quatre Cornetes de Reiſtres, le Duc de Nemours avec 3000. fantaſſins & 1500. chevaux, Balagny avec deux mille hommes, & le Duc de Parme luy en avoit envoyé autant. Le Roy ne croyoit pas que cette armée pûſt eſtre ſi-toſt preſte, ny qu'elle duſt marcher toute de ce coſté-là. Quand il ſceut qu'elle venoit à luy, il décampa de devant Rouën, & alla prendre la ville d'Eu : mais il fut bien eſtonné lors qu'on luy vint dire qu'elle avoit paſſé la Seine à Vernon.

Il vit bien alors qu'il n'y avoit point d'autre party à prendre, en attendant qu'il euſt ramaſſé ſa Nobleſſe & ſes amis, que de ſe retirer ſous les murailles de Diepe ; Et peut-eſtre qu'il n'en euſt pas eu le temps, ſi la celerité de l'armée du Duc de Mayenne n'euſt pas eſté retardée par l'abſence du Chef : car il eſtoit couru en poſte de Mantes à Beins en Haynaut, pour conferer avec le Duc de Parme.

Lors qu'il fut de retour, il fit deſſein d'acculer le Roy dans ce coin-là ; Et pour cét effet il reprit toutes les petites places d'à l'entour. Avec cela il s'imaginoit l'inveſtir, & puis l'envelopper tout à fait : ce qui luy ſembloit ſi facile & ſi indubitable, qu'il eſcrivit par tout, meſme en Eſpagne, qu'il tenoit le *Bearnois* enfermé dans un lieu d'où il ne luy pouvoit eſchapper, à moins que de ſauter dans la mer.

Le Parlement de Tours en eut ſi grand' frayeur, qu'il envoya des Députez propoſer au Roy

d'aſſocier le vieux Cardinal de Bourbon à la Couronne, & le Roy luy-meſme eſpouvanté par les timides conſeils de ceux qui eſtoient auprés de luy, & apprehendant que les barques qui deſcendoient de Roüen, & les vaiſſeaux que le Duc de Parme preparoit à Dunkerque, ne l'inveſtiſſent par mer auſſi bien qu'il l'eſtoit par terre, mit en deliberation s'il devoit s'embarquer pour ſe ſauver en Angleterre. La pluralité des voix l'euſt emporté de ce coſté-là, ſi les hardies remonſtrances du Mareſchal de Biron, qui pouvoit tout auprés de luy, n'euſſent fait rejetter ce laſche conſeil.

Il ſe logea donc à Arques, qui eſt un bourg avec un chaſteau ſitué ſur une eminence, à une lieuë & demie de Diepe, entre les deux coſteaux qui enferment la valée où coule la riviere de Betune, de l'emboucheure de laquelle la mer fait le port de cette ville-là. Le Duc ſe logea ſur le coſteau de main gauche, & attaqua le fauxbourg du Polet, d'où ayant eſté repouſſé, il ſe tint coy trois jours durant ſans rien entreprendre. Le quatrieſme il fit un grand effort pour gagner les retranchements du Roy : mais y ayant perdu 500 hommes il ſe retira, & fut encore deux jours en repos, aprés leſquels ayant décampé & fait une marche de ſept ou huit lieuës, il ſe rabatit tout d'un coup proche du Polet, & commença de le batre, mais c'eſtoit de fort loing & fort lentement. Le dixieſme jour il leva entierement le ſiege, & ſe retira bien avant en Picardie.

Outre ſa lenteur & ſon incertitude, il y avoit d'autres entraves non moins peſantes, qui l'empéchoient de ſe remuer avec la force & la promptitude que requerent les grandes entrepriſes : ſes Allemands & ſes Suiſſes refuſoient de combatre, ſi aupa-

auparavant il ne leur payoit leurs montres ; Et ils eſtoient prés à toute heure d'en venir aux mains avec les François, pour les piques qui ſont ordinaires entre les differentes Nations. D'ailleurs tous les Chefs de ſon armée, tenant la priſe du Roy ou ſa fuite indubitable, diſputoient desja entre eux du partage du Royaume. Le Marquis du Pont croyoit que la Couronne luy eſtoit deuë, le Duc de Nemours, le Duc & le Chevalier d'Aumale ſe mocquoient de ſes pretentions, & eſtant picquez entre eux de pareilles jalouſies que contre luy, ſe morguoient auſſi à toute heure les uns les autres. Voilà ce qui dés la premiere démarche fit voir l'impuiſſance du Duc de Mayenne & de la Ligue ; & ce qui donna au party Royaliſte une ſi mauvaiſe opinion d'elle, & une ſi bonne de luy-meſme, que depuis ce jour-là il ne fit plus de difficulté, non ſeulement de l'attendre par tout ailleurs, mais encore de l'aller chercher avec des forces inégales.

Avant que d'entrer plus avant dans cette confuſion de troubles ; il eſt bon de marquer la diſpoſition du dedans de la France & du dehors, à l'endroit des deux partis. Le Pape Sixte s'eſtoit declaré pour la Ligue, parce que les premieres nouvelles aprés la mort de Henry III. luy rapporterent qu'elle eſtoit maiſtreſſe abſoluë du Royaume, & qu'il croyoit que dépendant de luy, elle luy laiſſeroit faire un Roy qui luy ſouſmettroit entierement ſa Couronne.

Le Roy d'Eſpagne ne vouloit point terminer cette grande querelle ; ce qu'il euſt pû faire fort aiſément, s'il euſt commandé d'abord au Duc de Parme d'entrer en France & de ſe joindre au Duc de Mayenne : mais il avoit intereſt de ruiner le Royaume par ſes propres forces, pour en ar-

racher quelques lambeaux. Dans ce deſſein, il ne donna jamais que de petits ſecours au Duc, & de belles promeſſes jointes avec beaucoup d'oſtentation. Auſſi le Duc ne prit jamais de ſincere ny d'étroite liaiſon avec luy, & connoiſſant comme il faiſoit ſes intentions, il avoit ſouvent bien plus de crainte & d'embarras des troupes qu'il luy fourniſſoit, qu'il n'en tiroit de ſervice.

La Seigneurie de Veniſe & le Duc de Florence avoient intereſt qu'il y euſt un Roy en France pour contrebalancer la trop grande puiſſance de l'Eſpagnol, qui s'élevoit ſur leurs teſtes. Ainſi la Seigneurie reconnut d'abord Henry IV. nonobſtant les oppoſitions du Nonce du Pape & de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne; Et le Florentin offrit de luy prêter trois cents mille eſcus, pourveu qu'il luy pluſt faire eſpouſer ſa niepce Marie de Medicis à un des Princes de ſon Sang.

Le Duc de Lorraine pretendoit la Couronne pour ſon fils le Marquis de Pont : mais dans l'Aſſemblée de quelques Deputez des villes de Champagne à Chaumont en Baſſigny où il en fit la demande, pas un ne luy donna ſa voix; Et ſon fils qu'il envoya en France avec des troupes, y acquit ſi peu de reputation, & eut meſme tant de mauvaiſe fortune auprés des femmes, qu'il n'en rapporta, diſoit-on, que la Couronne de Venus.

Le Duc de Savoye n'avoit pas de moindres pretentions que ce Marquis, il tiroit ſon droit de ſa mere fille du grand Roy François, & ſe ſentoit appuyé de l'alliance d'Eſpagne : Toutefois ſe connoiſſant trop foible pour emporter tout le Royaume, il ne vouloit jetter la main que ſur la Provence & ſur le Daufiné; Et pour cét effet il envoya vers le Parlement de Grenoble, qu'il croyoit desja bien diſpoſé en ſa faveur par les ſoins de Charles de Si-

Simiane d'Albigny, pour luy repreſenter ſon droit & le porter à le reconnoiſtre. Mais il n'en eut pas grand' ſatisfaction : le Parlement reſpondit que cette demande regardant tout le Royaume, il s'en faloit rapporter aux Eſtats Generaux, dont il ſuivroit abſolument la reſolution.

Quant aux provinces, le Duc de Mercœur étoit maiſtre de la meilleure partie de la Bretagne ; la Normandie, la Picardie & la Champagne eſtoient preſque toutes Ligueuſes ; la Bourgongne demeura paiſible ſous les ordres du Duc de Mayenne, horſmis que l'année ſuivante le Comte de Tavanes Royaliſte, y prit quelques chaſteaux, avec leſquels il fit la guerre au Vicomte ſon frere, amy paſſionné du Duc de Mayenne. La plus grande partie de la Guyenne ſuivoit les ordres du Roy, il n'y avoit que les villes d'Agen, Ville-neuve, & Marmande, & quelques chaſteaux en Agenois & en Quercy, qui eſtoient dans le party oppoſé. Le Duc de Mayenne euſt ſans doute entraiſné toute cette province, s'il en euſt donné le Gouvernement à Biron, & non pas au Marquis de Villars fils de ſa femme, laquelle par ſes importunitez luy fit commettre cette lourde faute. Au reſte le Mareſchal de Matignon avoit retenu Bourdeaux, Anne de Levis Comte de la Voute Limoges, quelques autres le Perigord & le Quercy, & le Duc d'Eſpernon l'Angoulmois. Poitiers au contraire, s'eſtoit entierement eſchapé.

Les pays le long de la Loire eſtoient fort brouillez : le Berry & l'Orleannois, comme auſſi le Mayne, le Perche, & la Beauſſe, tenoient pour la Ligue; la Touraine & le Bleſois pour le Roy. Montmorency luy avoit aſſuré la partie du Languedoc où il eſtoit le maiſtre, parce qu'il luy avoit fait porter parole de l'Eſpée de Conneſtable : mais il ne vou-

vouloit rompre la tréve qu'il avoit faite avec Joyeuſe; lequel y tenoit les villes de Narbonne, de Carcaſſone, d'Alby, de Rodés, & meſme celle de Toulouze, qui eſt la capitale de la province, avec quelques autres plus petites Places.

En Provence, le Parlement & la Valete ſe faiſoient la guerre, plus par leurs haynes particulieres que par affection des partis. Le Duc de Savoye s'y meſla pour ſon propre intereſt; mais cette année-cy il eſtoit occupé contre les Suiſſes, & à pourſuivre le deſſein qu'il avoit conceu de prendre la ville de Geneve. Le Duc de Nemours tenoit Lyon & Vienne; & d'Albigny Grenoble & quelques petites villes pour la Ligue; Leſdiguieres Chef des Huguenots, & Alfonſe Dornane Chef des Catholiques Royaliſtes, s'eſtant alliez enſemble, maiſtriſoient preſque tout le reſte du Dauſiné. En Auvergne le Comte de Randan zelé Catholique, s'eſtoit aſſuré de la Limagne: mais à l'oppoſite preſque tous les Seigneurs de la province, comme nous l'avons marqué *, luy reſiſtoient puiſſamment.

* Voy fol. 344. en Novembre.

Les Pariſiens qui tenoient la priſe du BEARNOIS (ils l'appelloient ainſi) tout-à-fait certaine, furent bien ſurpris quand ils le virent, qui aprés avoir receu un ſecours de quatre mille Anglois la veille du jour que le Duc de Mayenne eſtoit décampé de devant Diepe, & fait une grande marche, vint le jour de la Touſſainct attaquer & forcer leurs grands retranchements des fauxbourgs Sainct Jacques & Sainct Germain, puis les fauxbourgs meſmes, avec tant de vigueur, qu'il fuſt entré dans la ville, ſi ſon canon fuſt arrivé aſſez à temps pour rompre les portes. On dit qu'il monta au clocher de l'Abbaye Sainct Germain, & que de là il contempla à loiſir le tumulte qu'il cauſoit dans Paris.

Bour-

Bourgoing Prieur des Jacobins, fut pris dans les retranchements du fauxbourg Sainct Jacques les armes ſur le dos & ſe batant courageuſement; on le mena à Tours où le Parlement le condamna à eſtre tiré à quatre chevaux, ſur les dépoſitions des teſmoins, vrais ou faux, qui diſoient qu'il avoit incité Jacques Clement à tuer Henry III. ce qu'il dénia tousjours conſtamment, & mourut de meſme.

Le Duc de Mayenne ſçachant que le Roy approchoit de Paris, y envoya en diligence le Duc de Nemours, lequel n'y arriva que ſur le ſoir; le lendemain il s'y rendit luy-meſme avec le gros de ſes troupes. Au bruit de ſon arrivée, le Roy retira les ſiennes des fauxbourgs dans la campagne, & ayant demeuré trois heures ſous les armes en ordre de bataille, s'en alla à Linas. De là il fut prendre Eſtampes, & Janville, puis Vendoſme. Maillé Benehard qui en eſtoit Gouverneur, n'ayant ſceu ny ſe rendre à propos, ny ſe deffendre, y eut la teſte trenchée.

Il paſſa enſuite à Tours, où il ne demeura que deux journées, & alla attaquer le Mans. Il y avoit dedans vingt compagnies de gens de pied & cent Gentilshommes, Bois-Daufin y commandoit. Ils avoient fait bruſler tous les fauxbourgs comme s'ils euſſent voulu ſe deffendre juſqu'à l'extrémité, & neantmoins aux premiers coups de canon qui effleurerent leurs murailles, ils firent leur compoſition d'autant plus honteuſe qu'elle eſtoit plus honorable. Enfin dans l'Anjou, le Mayne & la Touraine, la Ligue ne pût conſerver que la ville de la Ferté-Bernard. Le Roy la laiſſa là, parce qu'il luy eſtoit plus important d'employer ſes armes à la reduction de la Normandie.

Dés le mois de Septembre, le Pape Sixte avoit choiſi

en Septembre. choiſi le Cardinal Caëtan pour l'envoyer Legat en France. Ses ordres portoient, *de faire en ſorte qu'on pourveuſt la France d'un Roy pieux, Catholique, & agreable aux François; Pour cét effet d'aller droit à Paris, où les Ambaſſadeurs d'Eſpagne & de Savoye ſe rendroient, d'eſcouter toutes les propoſitions qu'on luy feroit, de ſe monſtrer entierement deſintereſſé, de ne prendre aucun engagement pour aucun des pretendants, d'eſcouter meſme le Roy de Navarre, s'il y avoit eſperance de le reconcilier avec l'Egliſe, avec l'honneur & la dignité du Sainct Siege.* Depuis ces ordres donnez, le Pape receut les Lettres que luy eſcrivoit le Duc de Piney, Deputé vers ſa Saincteté de la part de la Nobleſſe Royaliſte, l'aſſurant qu'il eſtoit en chemin pour aller à Rome luy rendre compte des bonnes intentions de ce Corps; cela fut cauſe qu'il retarda le partement de ſon Legat pendant quelques ſemaines: mais la Ligue le preſſa ſi fort qu'il fut obligé de l'envoyer.

en Novembre. Il arriva à Lyon le 9e de Novembre, ſi plein d'une grande opinion de ſa puiſſance & de ſa conduite, qu'il penſoit diſpoſer de toute la France à ſa volonté, & y démeſler toutes les grandes affaires avec les petites intrigues & les menuës ſubtilitez dont ils ſe ſervent à traitter celles de Rome. Ainſi ayant refuſé l'offre que le Duc de Nevers luy fit de ſa ville (laquelle depuis la mort de Henry III. il avoit tenuë neutre entre les deux partis) & ſans avoit fait ſçavoir ſa venuë aux Seigneurs Catholiques qui eſtoient prés du Roy, mais ſeulement au Duc de Mayenne, il fit publier ſon Bref portant le ſujet de ſa Legation, & enſuite s'en vint à Paris.

Or parce que dans le Bref il n'eſtoit fait aucune mention du Cardinal de Bourbon, il entra des apprehenſions dans l'eſprit du Duc, que le Pape & l'E-

l'Eſpagnol n'euſſent concerté de faire un autre Roy que luy, & que par conſequent ils ne luy fiſſent perdre l'autorité qu'il ſe vouloit conſerver ſous le nom de ce Cardinal. Voilà pourquoy, afin de prevenir ce danger, il ſe haſta avant l'arrivée du Legat, de le faire ſolemnellement declarer Roy; En effet il fut proclamé dans toutes les villes du party en vertu d'un Arreſt du Conſeil de l'Union verifié au Parlement; Et déſlors la Juſtice, la Monnoye, & tous les actes publics, commencerent à ſe faire ſous le nom de CHARLES X. le titre & le pouvoir de Lieutenant General toûjours reſervez au Duc.

Il y avoit lors quatre factions differentes dans Paris, outre celle des Royaliſtes qui ne s'oſoit pas trop deſcouvrir; Sçavoir celle des *Politiques* que l'on nommoit ainſi, parce qu'ils conſideroient plus l'Eſtat que la Religion, de laquelle la plûpart n'eſtant pas ſi fort touchez que de leurs propres intereſts, croyoient que la Juſtice eſtoit toûjours du coſté des plus forts; & ſouhaitoient que le Roy le devinſt, mais cependant ne ſe declaroient point pour luy. La ſeconde, eſtoit celle des Princes Lorrains, compoſée de leurs amis & d'une partie des Catholiques zelez; La troiſieſme, celle des *Eſpagnoliſez*, (ſi l'on peut uſer de ce terme) que l'eſclat de l'or du Perou avoit attachez aux intereſts du Roy Philippe; Et la quatrieſme de gens trop amoureux de la liberté, qui tendoient à eſtablir un Gouvernement dans lequel l'autorité abſoluë fuſt reſtrainte par des Loix. Cette derniere ne ſubſiſta pas longtemps, toutes les trois autres, quoy qu'ennemies entre elles; conſpirant à la rendre odieuſe & à la deſtruire; ſi bien que ne pouvant plus de quel coſté ſe tourner, elle ſe joignit bientoſt avec celle d'Eſpagne qui la receut à bras ouverts.

Du

Du commencement les Eſpagnols ſe promettoient tout de la force de leurs piſtoles: il ne ſçavoient pas qu'ils avoient affaire à des gens qui tiroient toujours, & qui ne ſe rempliſſoient jamais. C'eſt pourquoy l'Ambaſſadeur Mendoze croyant avoir bien fait ſa brigue, propoſa au Conſeil qu'on euſt à choiſir le Roy ſon Maiſtre pour Protecteur de la Saincte Union. Le Duc en fut fort ſurpris, & aprés avoir conſulté avec ſes meilleures teſtes, il fit reſponſe que le Legat eſtant ſi proche, ce ſeroit un crime de rien reſoudre là-deſſus ſans luy en avoir communiqué. Cette reſponſe piqua fort les Eſpagnols : auſſi à quelques jours delà, quand il leur demanda de l'argent, ils le payerent de la meſme excuſe. De cette ſorte eſtant jaloux les uns des autres, & occupant leurs principaux ſoins à dreſſer des menées; l'un pour empieter, l'autre pour ſe deffendre, ils laiſſerent pour lors eſchaper l'occaſion de vaincre leur ennemy commun, & depuis agiſſant toujours de meſme, ils ne travaillerent qu'à l'avancement de ſes affaires, & à la deſtruction des leurs.

en Novembre.

Le Duc piqué ſenſiblement des reproches des Pariſiens, parce que depuis trois ſemaines il tenoit ſes troupes aux environs de leur ville ſans rien faire, ſe mit en campagne le 22e Novembre. Il receut à compoſition le Bois de Vincennes & quelques autres chaſteaux, mit le ſiege devant Pontoiſe qui ſe deffendit fort mal, c'eſtoit au commencement de Janvier, puis alla attaquer Meulan. Il ſe promettoit quand il auroit pris cette derniere place, d'en faire autant du Pont de l'Arche, & de tenir par ce moyen toute la Seine libre depuis Paris juſqu'à Roüen. Il luy fut fort aiſe de prendre la ville de Meulan, la difficulté eſtoit de prendre le Fort, qui eſt une Iſle jointe aux deux rivages par deux ponts.

1590. en Janvier.

Pour

Pour lors le Roy eſtoit en Normandie où il avoit reduit preſque toutes les places, Alençon, Argentan, Domfront, Liſieux, Bayeux, Falaiſe, & Honfleur. Il n'y eut que ces deux dernieres qui ſouſtinrent un ſiege; la premiere ſe prit d'aſſaut par le chaſteau, l'eſtang qui en eſtoit la principale deffenſe, eſtant glacé par les grands froids, & fut miſerablement ſaccagée; L'autre capitula lors que le Roy eut bouché ſon port; par où elle recevoit à toute heure des rafraiſchiſſements que Villars luy envoyoit de Rouën.

Or quand il ſceut que le Duc eſtoit devant Meulan, il y accourut avec une partie de ſes troupes, jetta du ſecours dans le Fort, puis quelques jours aprés y arriva avec toute ſon armée. Or comme le Duc eſtoit bien logé dans le Bourg, & luy fort incommodé à la campagne par les grands froids, il reſolut pour l'arracher de là, d'attaquer Poiſſy, qui eſt une lieuë au deſſus. D'abord il prit la ville par eſcalade, & ſe mit à batre le pont: le Duc y accourut au bruit du canon, & ne put arreſter autrement cette furie qu'en rompant deux arches du pont. Le Roy ayant fait ce qu'il deſiroit, alla mettre le ſiege devant Dreux.

Durant cela le Legat eſtoit arrivé à Paris. Il y receut les compliments des Magiſtrats & de tous les Corps de la Ville, preſenta ſa Bulle au Parlement qui la verifia ſans aucune modification, & aprés y fut luy-meſme avec grand apparat, croyant qu'il ne luy reſtoit plus qu'à prendre poſſeſſion de l'autorité ſouveraine. Mais comme il ſe voulut aſſeoir dans la place du Roy, qui eſt au coing ſous le daix, le Premier Preſident le tira tout doucement par la main, comme pour luy faire honneur, & le fit aſſeoir ſur le banc au deſſous de luy. Le Parlement de Tours ayant veu ſa Bulle, & qu'il s'eſtoit

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

s'eſtoit addreſſé aux ennemis du Roy, deffendit de le reconnoiſtre pour Legat ; celuy de Paris au contraire caſſa cét Arreſt ; Et ainſi ces deux Compagnies ſe batirent ſouvent à coups de plume.

en Fevrier, & Mars.

Comme le Roy faiſoit ſonner bien haut qu'il demandoit une Conference pour eſtre inſtruit, (eſcrivant neantmoins tout le contraire aux Princes Proteſtants) beaucoup de Ligueurs commençoient à ſe refroidir, meſme quelques Predicateurs s'enhardiſſoient de parler en ſa faveur. La Faculté de Theologie donna un Decret du 10e Fevrier, par lequel elle condamnoit ces propoſitions, *Qu'il fuſt permis de s'accommoder avec le Bearnois, de le reconnoiſtre à condition qu'il ſe fiſt Catholique, & de luy payer les tailles & ſubſides.* Le Legat en meſme temps eſcrivit une Lettre circulaire du 1. de Mars, à tous les Eveſques, leur deffendant de ſe trouver à aucune aſſemblée pour ce ſujet-là, & avec cela il prit un nouveau ſerment du Prevoſt des Marchands, Eſchevins, Quarteniers, Dizeniers, & Capitaines des quartiers, de perſeverer dans la Saincte Union juſqu'au dernier ſouſpir de leur vie. Ce fut dans les grands Auguſtins aprés une proceſſion ſolemnelle.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne ne s'eſtoit pas rebuté du premier refus qu'on avoit fait de reconnoiſtre ſon Roy pour Protecteur : il fit une ſeconde tentative, qui ne luy reüſſit pas mieux que la premiere. Il offroit auſſi un tres-puiſſant ſecours au Duc : mais luy qui l'euſt bien accepté du commencement, apprehendant que ce fuſt pour eſtouffer ſon autorité par une plus grande, fit entendre qu'il ſe contenteroit de cinq ou ſix mille hommes, & que pour le reſte il le recevroit en argent.

Durant les difficultez que leurs Agents faiſoient naiſtre ſur ce ſujet, il alla trouver le Duc de Parme,

me, & obtint de luy 1500. Lances des Ordonnances des Pays-bas, & 500. Arquebuſiers à cheval, armez de morions & de plaſtrons, ils les nommoient CARRABINS, tous commandez par Philippe Comte d'Egmont, jeune homme qui entroit en reputation, mais qui eſtoit encore plus eſtourdy que vaillant.

Avec ce renfort n'ayant pas moins que 4000. chevaux & 10000. hommes de pied, il marcha au ſecours de Dreux, & paſſa la riviere de Seine à Mantes. Le Roy en ayant eu avis leva le ſiege & vint ſe poſter à Nonancour; Le ſoir qu'il y arriva, ſon Conſeil reſolut de donner bataille, quoy qu'il euſt un tiers moins de forces que ſon ennemy. Ce n'eſtoit pas le deſſein du Duc de l'attendre, mais ſeulement de mettre des hommes dans Dreux, comme il le pouvoit aiſément, toutes les avenuës en eſtant libres: mais le Roy ayant décampé de Nonancour pour s'approcher des bords de la riviere d'Eure vers Yvry, afin que ſi ſes ennemis entreprenoient de la paſſer, il les pûſt combatre ſeparez, les Ligueux s'imaginerent qu'il prenoit la fuite. Alors Egmont ne ceſſa point de preſſer le Duc de le ſuivre & de le combatre, & comme le Duc ne s'y pouvoit reſoudre, de ſe vanter qu'il l'attaqueroit & qu'il le deffairoit avec ſes troupes ſeules. Ces fanfaronnades, & les vains diſcours des Pariſiens, qui luy reprochoient ſa molleſſe, le contraignirent de paſſer la riviere d'Eure, & l'engagerent au combat.

Ceux qui avoient tant crié bataille tomberent dans une ſubite conſternation quand ils virent les troupes du Roy, qui bien loin de s'enfuir venoient droit au devant d'eux, mais il n'y avoit plus moyen de s'en deſdire. Le lendemain matin d'un Mercredy 14e jour de Mars, les deux armées ſe rangerent en bataille vis à vis d'Yvry, dans cette grande plai- en Mars,

plaine qui eſt au milieu d'une peninſule que forment les rivieres d'Aure & d'Iton, & celle d'Eure qui les reçoit toutes deux. En moins de demy-heure l'armée de la Ligue fut entierement deffaite, les gros eſcadrons de ſes Lanciers rompus à coups de piſtolet & d'eſpée, ſes Lanſquenets tous taillez en pieces, & la pluſpart de ſes François tuez ſur la place. Ses Suiſſes reſterent ſeuls ſur le champ: mais lors qu'ils virent qu'on alloit rompre leurs bataillons à coups de canon, ils baiſſerent les piques & rendirent leurs enſeignes; leſquelles ils receurent auſſi-toſt de la generoſité du Roy, qui deſirant obliger toute la Nation, eſcrivit une Lettre fort civile aux Cantons.

Le Duc de Mayenne, aprés avoir fait tout devoir de grand Capitaine & de brave Cavalier, retira une partie de ſes gens pardeſſus le pont, puis le fit rompre, & avec ſes débris ſe ſauva à Mantes. Les habitans voulurent bien y recevoir ſa perſonne, mais non pas loger ſes troupes, & les firent paſſer dix à dix. Nemours, Aumale, & quelques autres Chefs, avec ce qu'ils purent rallier, ſe retirerent à Chartres par la plaine.

Le Duc attribua la perte de cette bataille à ſa gend'armerie Flamande, qui eſtoit lourde & maladroite, auſſi-bien les hommes que les chevaux; à la temerité du Comte d'Egmont qui la commandoit; au défaut du Vicomte de Tavanes, qui ayant la veuë courte, rangea les eſcadrons ſi prés à prés qu'il n'y avoit pas aſſez d'eſpace entre deux par où les Reiſtres puſſent paſſer pour faire leur caracol & venir ſe remettre en rang derriere les autres; & ſur tout à la laſcheté de ces meſmes Reitres qui ayant reculé d'abord, tomberent ſur l'eſcadron du Duc, & ne faiſant que tournoyer du-

durant tout le combat, eſcornerent encore les autres & les mirent en deſordre.

De peur d'eſtre ſuivy il avoit fait rompre le pont d'Yvry : ce fut là où ſe fit le plus grand carnage des fuyards, les Reiſtres ſe deffendirent un peu dans le bourg, & y furent tous aſſommez. Le Roy ayant paſſé la riviere au gué d'Anet, eſtoit venu loger à Roſny, qui eſt à une lieuë par delà Mantes : Ses approches ébranlerent les habitans de cette ville ; le Duc connut bien à leur contenance qu'il n'y avoit point de ſeureté pour luy de demeurer là, il ſe retira en diligence à Saint Denis.

La plaine d'Yvry ne fut pas le ſeul endroit où le deſtin, pour ainſi dire, ſe déclara pour le Roy : le meſme jour il luy procura en Auvergne un autre avantage fort important, & qui affermit tout-à-fait ſes affaires en cette province-là. Le Comte de Randan avoit ſurpris la ville d'Iſſoire & y avoit baſty une citadelle, les Gentilshommes Royaliſtes & les Bourgeois de Clermont, qui en hayne de ceux de Rion avoient beaucoup de chaleur pour le party du Roy, ſurprirent la ville par l'intelligence d'un Conſul, & aſſiegerent la citadelle. Florat Seneſchal d'Auvergne, commandoit en cette entrepriſe; Randan accourut au ſecours, & l'inveſtit luy & les ſiens dans la ville.

Les Seigneurs du païs, entre autres Roſtignac Lieutenant de Roy, le Vicomte de Lavedan, le Baron de Chaſeron, le Marquis de Curton qui commandoit cette petite armée, & d'Effiat, vinrent pour dégager leurs amis. Cela ne ſe pouvoit ſans combat : il fut fort opiniaſtre, mais enfin les Ligueux ſuccomberent. Il leur en couſta 500. hommes, dont il y avoit cent Gentilshommes, & entre autres le genereux Comte de Randan, qui ayant eſté fait priſonnier mourut de ſes bleſſures

dans Iſſoire. Ceux de la citadelle ayant appris ſa deffaite capitulerent, & les vainqueurs retournerent en grand triomphe a Clermont.

Le Duc de Mayenne ne fut pas ſi-toſt party de Mantes, que cette ville-là & celle de Vernon luy tournerent le dos. On diſoit que s'il eût pû y laiſſer bonne garniſon, il eût arreſté le Roy ſur le bord de la Seine, & fait évanoüir la victoire; En effet il n'avoit ny outils ny munitions pour faire ſiege, & il ne pouvoit plus retenir la Nobleſſe, qui au bruit de la bataille eſtoit accouruë auprés de luy ſans équipage.

Le ſage la Nouë eſtoit d'avis qu'il allaſt du même pas a Paris, où la journée d'Yvry avoit merveilleuſement relevé le courage à ſes amis & abatu celuy des Seize. le Mareſchal de Biron, le plus autoriſé de ſon Conſeil de guerre, & d'O Sur-Intendant des Finances l'en empeſcherent; Le premier, diſoit-on, parce qu'il craignoit que le Roy, lequel il traitoit comme ſon diſciple, ne ſortit, s'il faut ainſi parler, de deſſous ſa ferule, & ne ceſſât de le conſiderer, s'il venoit ſi-toſt à bout de ſes affaires; Le ſecond, pource qu'il aymoit mieux reduire Paris par des moyens violents. Car il penſoit qu'en ce cas le Roy auroit ſujet, non ſeulement de luy oſter les rentes de l'Hoſtel de Ville, mais encore d'en tirer de grandes rançons, & d'y mettre tels impoſts qu'il luy eût plû. Or quelque motif qu'il en eût, il s'arreſta quinze jours à Mantes, pendant leſquels la Ligue ſe remit un peu de ſon grand étourdiſſement, calma l'effroy du peuple, & renoüa ſes débris.

En Mars, & Avril. Ses Chefs, afin de gagner un peu de temps, mirent en avant quelques propos d'accommodement. Villeroy premierement entra en conference avec le Pleſſis Mornay au chaſteau de Suindre prés de

de Mantes, le Legat en noüa une autre à Noiſy le Sec, entre le Cardinal de Gondy & le Mareſchal de Biron, & y aſſiſta luy-meſme. Tout cela inutilement pour eux, d'autant que le Roy, ſans leur donner aucun délay, ſe diſpoſoit à aſſieger Paris.

Il avoit déja pris Lagny, Provins, Monſtereau, Bray ſur Seine, & Melun. Une fauſſe intelligence l'obligea de tenter la ville de Sens: mais il en fut repouſſé par Chanvallon avec perte de 300. hommes. Delà il vint ſe ſaiſir du chaſteau & du pont de Sainct Maur des Foſſez le 25e jour d'Avril, ayant quinze mille hommes de pied, & un peu moins de quatre mille chevaux.

Alors Paris connut qu'il eſtoit bloqué. Cette innombrable & confuſe multitude de gens, ſans Chefs, au moins bien abſolus, ſans prevoyance, ſans diſcipline, qui n'apprehendoit aucun peril, parce qu'elle ne le connoiſſoit point, & qui ſe fioit à ſon grand nombre & à ſa force, n'avoit fait aucune proviſion ny de bouche, ny de guerre, & les Chefs n'avoient pas eu ſoin de pourvoir aux neceſſitez publiques ny aux particulieres. Quand ils s'en aviſerent, il eſtoit trop tard: la campagne des environs n'avoit plus de bleds ny de fourrage, tous les ponts de la riviere au deſſous de la ville étoient au pouvoir du Roy, & la Marne ne leur put fournir que peu de choſe, parce que l'année avoit eſté fort ſterile en Champagne. Ils n'avoient preſque autre proviſion que trois mille muids de bled & dix mille muids de vin, que Givry laiſſa paſſer au pont de Chamoy, pour un preſent qu'on luy fit de dix mille ecus: & par une ſecrete complaiſance pour Mademoiſelle de Guiſe, dont il eſtoit fort piqué.

Les ordres du Duc de Mayenne & la neceſſité défere-

fererent le Gouvernement de la ville au Duc de Nemours ſon frere uterin, jeune Prince d'une prompte hardieſſe & d'une forte vigueur. Il n'avoit pour lors avec luy de gens de marque que le Chevalier d'Aumale, brave, mais feroce & intraitable, & de troupes que 1200. Lanſquenets, autant de François, & mille Suiſſes: mais il y attira Vitry avec 150. Maiſtres, & Bernardin de Mendoze Ambaſſadeur d'Eſpagne y fit venir cent chevaux. Dans la ville ſe trouverent les Princeſſes de Nemours, de Monpenſier, d'Aumale, de Guiſe avec ſa fille, & quelques autres Dames de qualité, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, l'Archeveſque de Lyon Garde des Seaux de la Ligue, le Legat avec toute ſa ſuite, & pluſieurs Prelats François, ſans compter le Cardinal de Gondy, lequel quoy que plus Royaliſte que Ligueur, ne voulut pas neantmoins abandonner ſon troupeau dans la neceſſité, & le ſecourut tres-charitablement.

Il ſeroit mal-aiſé de dire lequel fut le plus grand, de la vigilance & des ſoins du Gouverneur, ou de l'ardeur des Pariſiens; En peu de temps il eut fait batre des poudres en grande quantité, reparé les breſches des murailles, élevé des terraſſes & des cavaliers, couvert les fauxbourgs de grands retranchemens, attaché des chaines à toutes les ruës, remply grand' quantité de tonneaux de terre pour faire des barricades, planté des pieux & des barrieres à toutes les avenuës, fondu 75. pieces de canon, dont il garnit les remparts, & bouclé la riviere haut & bas par de groſſes chaiſnés, qui eſtoient ſoûtenuës ſur des eſtacades, & deffenduës par des Forts baſtis aux deux bouts.

Les Pariſiens de leur coſté donnerent juſqu'à leur baterie de cuiſine pour fondre du canon, ils fourniſſoient un homme de chaque maiſon pour tra-

travailler aux fortifications, payoient tous les pauvres valides qui s'y vouloient employer, faiſoient faire l'exercice à leurs compagnies trois jours de la ſemaine; & ce qui eſt de plus conſiderable, ils receurent garniſon chez eux, & virent ſaccager & ruiner leurs maiſons des champs ſans murmurer.

La pluſpart des ouvriers & tous les forains étoient ſortis de Paris, les grands hoſtels étoient vuides, les bons Bourgeois avoient envoyé leurs familles dehors: il s'y trouva neanmoins encore deux cent vingt mille perſonnes, mais des vivres ſeulement pour un mois, à raiſon d'une livre de pain par jour pour chaque perſonne, 1500. muids d'avoine & cent muids de legumes.

D'abord le Roy s'empara des ponts de Charenton & de Saint Cloud, (dix enfans de Paris ſe deffendirent trois jours entiers dans la tour du pont de Charenton) prit Vincennes, aſſiegea Saint Denis, & mit garniſon de Chevaux-Legers dans toutes les maiſons fortes de ſept ou huit lieuës aux environs; d'où ils batoient l'eſtrade nuit & jour, afin que rien ne paſſant, la ville fuſt bien-toſt reduite à la famine. Cette voye-là au bout de ſept ou huit jours luy ſemblant trop longue, il taſcha d'attirer les aſſiegez au combat, & pour cela fit donner dans le fauxbourg Saint Laurent: mais là ayant reconnu par leur brave deffenſe, & par quelques autres grandes eſcarmouches, qu'ils avoient encore trop de vigueur pour eſtre forcez dans leurs barrieres, & leurs Chefs trop de prudence pour ſe hazarder aux champs, il revint à ſon premier deſſein de les affamer.

Le Duc de Mayenne eſtoit allé mendier du ſecours en Flandres, où il eut beaucoup à ſouffrir de l'orgueil & des inſupportables longueurs du Conſeil d'Eſpagne. En l'eſtat qu'il avoit laiſſé Paris,

il ne croyoit pas qu'il pût durer un mois, & comme il ne pouvoit le ſecourir que par l'aſſiſtance des Eſpagnols, il craignoit de le perdre en le ſauvant, & qu'ils ne le délivraſſent que pour s'en emparer eux-mêmes. Là-deſſus encore arriva la mort du vieux Cardinal de Bourbon, qui finit ſes jours le 9e de May au chaſteau de Fontenay en Poitou, ſous la garde du Seigneur de la Boulaye. Le Roy le luy avoit confié, l'ayant tiré d'entre les mains du Seigneur de Chavigny, qui eſtoit vieux & aveugle, ſur le point que la Ligue marchandoit avec ce bon homme pour le délivrer.

Ce nouvel accident le mit fort en peine, il avoit beſoin d'un Roy pour y attacher les yeux & la veneration des peuples, il voioit bien que l'Eſpagnol le preſſeroit d'en élire un, & il ſçavoit les difficultez de ce coſté-là, & de celuy des autres Chefs de ſon party qui l'empeſchoient de l'eſtre. Toute ſon eſtude fut donc à trouver divers delais pour reculer cette election, & il y reüſſit comme il le deſiroit; mais ce procedé ruïna ſon party.

Les Chefs de la Ligue avoient preveu habilement à diſpoſer les peuples à ce que cette mort ne fiſt aucun changement. La Faculté de Theologie conſultée par le Prevoſt des Marchands & par quelques notables Bourgeois, avoit reſpondu, *Que Henry de Bourbon ne pourroit à cauſe du ſcandale, & du peril de la récheute, eſtre admis à la Couronne, quand le Roy Charles X. ou tout autre legitime Succeſſeur viendroit à mourir, ou à luy ceder ſon droit; ou que même ce Prince obtiendroit exterieurement ſon abſolution; & que ceux qui mourroient pour une ſi ſainte cauſe remporteroient la palme du martyre, & ſeroient couronnez au Ciel comme de braves deffenſeurs de la Foy.*

en Juin. Au bout de cinq ſemaines, le Duc de Mayenne ne

ne put obtenir du Duc de Parme que 4000. hommes d'infanterie & 200. Lances, avec quoy aiant joint quelques deux mille François qu'il avoit ramaſſez ou que Balagny luy fournit, il s'avança juſqu'à Laon. Auſſi-toſt le Roy partit de ſon camp avec 2500. chevaux, penſant le rencontrer aux champs & le charger : le Duc en eut le vent, & uſant cette fois d'une grande celerité, ſe mit à couvert ſous les murailles de Laon. Pendant que le Roy l'y harceloit, Sainct Pol ſe détaſcha ſecretement avec 800. chevaux & quelque infanterie, & ayant ramaſſé un aſſez grand convoy de vivres, le conduiſit le long des rives de la Marne, & le jetta dans Paris avant que le Roy pût eſtre de retour en ſon camp pour l'en empeſcher.

Durant le ſiege, la guerre ſe faiſoit diverſement dans les provinces, je n'en marqueray que les choſes les plus memorables. François de Rouſſel May-David ſurprit le chaſteau de Verneuil, & ſe rendit auſſi maiſtre de la ville aprés un fort ſanglant combat, dans lequel fut tué Jean de Dreux Morainville, qu'on diſoit eſtre le dernier maſle de la Maiſon de Dreux, iſſuë de Louïs le Gros par Robert, cinquiéme fils de ce Roy. Lanſac avoit une entrepriſe ſur le Mans qui fut deſcouverte, & ſes troupes deffaites à Memers, où elles en attendoient l'iſſuë, par Hertré Gouverneur d'Alençon. Il fut encore plus malheureux à une autre ſur la ville de Mayenne : comme il l'avoit priſe & qu'il en tenoit le chaſteau aſſiegé, le meſme Hertré & Montataire le mirent en deſroute, & luy tuerent ou prirent plus de 1200. hommes de deux mille qu'il avoit. en Avril, May, & ſuivans.

Les Gentilshommes Ligueux de Brotagne avoient ſurpris la ville de Sablé & attaquoient le château : Rambouillet, dont la femme avoit eſté faite

priſonniere en cette occaſion, convia la Nobleſſe du païs de l'aſſiſter. Ses deux freres avec ce qu'ils purent aſſembler attaquerent les aſſiegeans ; la premiere fois ce fut avec peu de ſuccés : mais la ſeconde, lors qu'ils eurent receu du canon & mille hommes de renfort que Rochepot Gouverneur d'Angers leur envoya, ils enfoncerent leurs barricades, percerent juſques dans la baſſe-court du chaſteau, & les pouſſerent de ſorte qu'ils ſe mirent tous en fuite, mais ſans avoir rompu le pont, ſi bien que la plus grand' part y furent tuez ou faits priſonniers.

En Languedoc, Montmorency armoit lentement, parce qu'il penſoit par cette froideur ſe faire envoyer l'Eſpée de Conneſtable, que d'autres conſiderations retardoient. Albigny & Leſdiguieres ſe faiſoient la guerre dans le Daufiné par la priſe & repriſe de quelques forts. Le dernier eſtant plus puiſſant paſſoit quelquefois du coſté du Lyonnois pour fortifier Maugiron qui tenoit un des chaſteaux de Vienne pour le Roy, & avoit Sainct Chamont pour adverſaire. Il alloit auſſi ſouvent du coſté de Provence pour y aſſiſter la Valete. Montmorency pareillement paſſoit quelquefois le Rhoſne : mais c'eſtoit pour eſſayer de s'emparer de quelques places pour aggrandir ſa domination.

La Provence eſtoit miſerablement deſchirée par trois ou quatre factions, ſans compter celle des Royaliſtes. Le Duc de Savoye y avoit la ſienne ; la Comteſſe de Sault, & le Comte de Carces chacun la leur. Celle du Duc ſembloit eſtre la dominante, & tenir les deux autres dans ſes intereſts : mais la Comteſſe (c'eſtoit Chriſtierne d'Aguerre veuve de Louïs d'Agout Comte de Sault) femme de grand courage, & d'un eſprit fort élevé,

ne

ne le vouloit introduire dans la province que pour s'y rendre la plus forte elle-meſme ; Et le Comte de Carces ſemblablement, n'eſtant pas aſſés puiſſant pour ſubſiſter de ſon chef, n'y avoit donné pied à ce Duc qu'afin de pouvoir tenir teſte à la Valete. Car il croyoit bien qu'eſtant le premier Seigneur du païs, & Lieutenant des armées ſous l'autorité du Parlement, toute l'autorité luy devoit revenir. Le Parlement eſtoit auſſi fort partagé entre ces trois factions, & de plus quelques Officiers de cette Compagnie s'en eſtoient ſeparez pour ſuivre le party du Roy & de la Valete ſon Gouverneur. Ceux-là s'eſtoient retirez à Manoſque où ils diſoient tenir le vray Parlement.

Dans la premiere chaleur des mouvemens, les pratiques & l'argent du Duc luy donnerent le deſſus, les Magiſtrats des principales villes, entre autres de Marſeille & d'Aix, eſtant tous à luy. Une grande Aſſemblée du Clergé & de la Nobleſſe qui ſe fit à Aix au mois de Janvier, reſolut de mettre la province ſous ſa protection, & deputa vers luy un Eveſque & le premier Conſul de la ville : Et depuis encore le Parlement ordonna qu'il ſeroit appellé pour la deffendre ; A quoy il ajoûta que les biens de *Bigarrats* (il nommoit ainſi les Royaliſtes) ſeroient confiſquez. en Janvier & ſuivans.

Du reſte ce ſeroit folie de vouloir s'engager dans le détail des intrigues & des exploits de tant de partis, qui changeant à toute heure de viſées & de conduite, ne ſçavoient pas bien eux-meſmes ce qu'ils faiſoient, je n'en parleray donc point, non plus que de celles de beaucoup d'autres provinces. Je diray ſeulement de la Bretagne, que le Prince de Dombes pouſſant rudement le Duc de Mercœur, prit Hennebon, Montcontour & Lamballe : mais qu'il ne le pût engager au combat. Je mar-

marqueray auſſi le changement de Saint Malo : parce que la place eſtoit tres-importante.

Honorat de Bueil des Fontaines, Gouverneur de la ville, logeoit dans le chaſteau qui eſt ſur le port, & y avoit mis tous les riches meubles qu'il avoit amaſſez du temps qu'il eſtoit en faveur aupres du
en Mars. Roy Charles IX. Les Maloüins s'eſtant laiſſez perſuader qu'il avoit comploté d'introduire une forte garniſon dans leur ville, & de rançonner les plus riches Marchands, conſpirerent de ſe deffaire de luy. Ayant donc gagné un ſien valet de chambre, ils eſcaladerent le chaſteau la nuit du 14e de Mars, & il arriva qu'il y fut tué d'un coup d'arquebuſe à une feneſtre, ſoit par hazard, ou de deſſein formé. Enſuite dequoy ils pillerent ſes riches meubles, & puis prirent l'aveu du Duc de Mercœur, & ſe jetterent dans le party de la Ligue, mais ils refuſerent ſagement de recevoir des gens de guerre, & garderent leur chaſteau eux-meſmes.

en Juillet. Les eſprits auſſi-bien que la fortune, ſe diſpoſoient peu à peu en faveur du Roy. Le Pape Sixte mieux informé de l'eſtat des deux partis, & comparant les qualitez & les manieres d'agir de ce Prince avec celles du Duc de Mayenne, prevoyoit bien qu'il auroit l'avantage ; auſſi avoit-il receu dans Rome, puis à l'audience, le Duc de Piney Deputé de la Nobleſſe Catholique, nonobſtant les menaces & les proteſtations de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, & avoit mandé à ſon Legat en France, qu'il n'uſaſt point d'excommunication, mais qu'il eſſayaſt les voyes de douceur & d'adreſſe pour ramener le Roy.

Les peuples commençoient auſſi à connoiſtre la bonté de ce Prince, qui leur avoit aſſez appris à redouter ſa valeur. Et le Duc de Nevers, qui juſques-là eſtoit demeuré comme neutre dans ſa vil-

le

le, aprés avoir penſé à tous les moyens qu'il y avoit de le convertir, jugea qu'il n'y en avoit point de plus Chreſtien ny de plus ſeur, que de ſe mettre adroitement entre luy & les Huguenots, pour le détacher d'avec eux, & l'approcher tout doucement de l'Egliſe Catholique. Dans ce deſſein il ſe rendit auprés de luy vers le commencement de Juillet, y ramena grand nombre de Gentils-hommes par ſon credit & par ſon exemple.

Ce fut vers ce meſme temps que le Roy rappella auſſi le Chancelier de Chiverny, & luy redonna les Seaux : Montholon s'en eſtoit deſchargé aprés la mort de Henry III. de crainte qu'on ne l'obligeaſt à ſeeller quelque choſe en faveur des Huguenots, & neanmoins eſtoit demeuré dans le party du Roy ; dans lequel il mourut cette même année, honoré par les gens de bien du ſurnom d'*Ariſtide François*. Depuis ſa démiſſion les Seaux avoient eſté maniez par le Cardinal de Vendoſme, puis donnez en garde à Ruſé Secretaire d'Eſtat, mais ſans aucun pouvoir d'en uſer que ſuivant l'ordre du Mareſchal de Biron qui ſe meſloit de tout.

Vers le temps de ſon retour, la ville de Sainct Denis ſe rendit, & une entrepriſe que les Ligueux avoient tramée ſur Senlis avorta. St. Denis ayant conſumé tous ſes vivres, dont on l'avoit auſſi mal pourveuë que Paris, fit ſa compoſition, qui fut aſſez avantageuſe, parceque le Roy deſiroit s'y loger. Quant à Senlis, Bouteville qui y eſtoit Lieutenant de Toré ſon couſin, ſe promenant une nuit ſur les remparts entendit des gens qui étoient dans le foſſé qui parloient tout bas, & apperceut qu'ils plantoient une eſchelle à la muraille : il pouſſa une groſſe pierre du parapet qui renverſa l'eſchelle & rompit la cuiſſe à un d'eux ; celuy-

là n'ayant pû s'enfuir revela toute la conſpiration. Il ſe trouva douze ſoldats cachez dans la maiſon d'un Chanoine, qui furent tous pendus, & avec eux vingt-ſept, que Preſtres, que Moines, meſme avec leurs habits Eccleſiaſtiques.

en Juin, & Juillet. Il arrivoit de tous coſtez des gens au ſiege de Paris : les uns qui avoient juſques-là eſté dans l'irreſolution, y eſtoient amenez par la crainte de perir avec un party qu'ils croyoient ne s'en devoir jamais relever, les autres par l'eſperance du pillage, s'imaginant que Paris ſeroit mis en proye, & qu'ils y gagneroient des montagnes d'or : pluſieurs par les ordres exprés du Roy. Le Prince de Conty y amena les forces de Poitou, de Touraine, d'Anjou, & du Mayne ; Humieres y envoya une partie de celles qu'il avoit en Picardie ; & le Vicomte de Turenne relevant d'une grande maladie, s'y fit apporter en litiere à la teſte de mille chevaux & de 4000. hommes de pied.

Le Roy ne laiſſoit pas d'avoir de grandes inquietudes ; les intereſts & les deſirs des Catholiques & des Huguenots, eſtoient fort differens ſur la priſe de Paris. Les premiers, comme nous l'avons marqué, ſouhaitoient qu'il y entraſt par un accommodement ; Les autres que ce fuſt par force. Tous convenoient en ce ſeul point qu'ils étoient malcontens de luy, parce que les Catholiques le preſſant de ſe convertir, & les Huguenots de revoquer l'Edit donné contre eux par Henry III. il ne pouvoit encore ſatisfaire ny les uns ny les autres : tellement que des plaintes ils paſſoient aux cabales & aux conſpirations.

Dans cette perplexité, il avoit à la fin de May donné un paſſeport à des Deputés de Paris, pour aller vers le Duc de Mayenne l'exhorter à la Paix : mais je ne ſçay par quel motif il le revoqua auſſitoſt.

toſt. Un mois aprés voyant que le ſiege tiroit en longueur, & que l'embarras que les deux partis cauſoient dans ſon armée, croiſſoit de plus en plus, il conſentit à une Conference entre le Legat & le Marquis de Piſani nouvellement revenu de ſon Ambaſſade de Rome. Elle ſe fit dans l'Hoſtel de Gondy * au fauxbourg Saint Germain : mais les propoſitions de part & d'autre eſtoient ſi fort éloignées, que le Cardinal de Gondy, lequel y aſſiſta, ne pût trouver aucun milieu pour les faire approcher.

* C'eſt aujourd'huy l'Hoſtel de Condé.

Aprés les quinze premiers jours du ſiege, le peuple commençant à avoir diſette, on fit la reveuë des vivres par les maiſons, & on commanda à tous ceux qui en avoient proviſion pour plus de deux mois, de porter le reſte au Marché, & chez les Boulangers; par ce moyen il y eut du pain à ſix blancs la livre trois ſemaines durant : Pendant leſquelles la populace, appaſtée par les diſtributions que faiſoit faire l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſouſmain de bonnes penſions aux plus factieux, & publiquement à la canaille, de quelques poignées de demy-ſous marquez aux armes de Caſtille, paſſoit le temps à debiter & à mettre en chanſons les fauſſes nouvelles que la Montpenſier forgeoit de jour en jour pour l'amuſer.

en May. & Juin.

Au bout de ſix ſemaines, ſçavoir vers la my-Juin, le bled vint à doubler de prix, & quinze jours aprés défaillit preſque tout d'un coup. Alors la famine finit leurs paſſe-temps, & convertit leurs chanſons en gemiſſemens & en plaintes. Les pauvres veſcurent quelques jours de pain de ſon, puis d'herbages, dont il y avoit abondance dans les jardins. Ceux à qui on avoit commis le ſoin de la police, n'avoient pas en temps & lieu mis dehors les bouches inutiles, qui montoient à plus de 25000.

C'eſtoient de pauvres Payſans, & des gens de mêtier, la miſere tomba premierement ſur ceux-là.

Il s'en eſtoit aſſemblé un grand nombre à la porte Saint Victor, eſperant de ſortir par le moyen d'un paſſeport qu'on avoit envoyé demander au Roy; mais ſon Conſeil l'empeſcha d'accorder cette grace. Quand ces miſerables ſceurent qu'il l'avoit refuſée, ils éleverent un ſi haut cry que toute la ville en fut émûë. On reſolut donc avant toutes choſes de donner ordre à cette neceſſité; Et pour cela on fit la viſite dans les logis des Eccleſiaſtiques & dans les Convens, qui ſe trouverent tous pourveus, même celui des Capucins, pour plus d'un an: on les chargea de donner à manger deux fois le jour à ceux qui manquoient de pain. Il ſe trouva ſept mille ménages qui en demandoient pour de l'argent, & cinq mille qui n'avoient ny argent ny pain.

Ce temps expiré, la miſere recommença plus grande qu'auparavant, on s'aviſa de peler des avoines pour en faire de boüillies; Et parce que le vin manquoit dans les cabarets, on debitoit je ne ſçay quel breuvage fait avec de la bale d'avoine & des racines.

an Juillet. Au mois de Juillet le pain valoit un eſcu la livre, le ſeptier de bled plus de ſix-vingts écus, un mouton cent francs, & le reſte à proportion. Pour les pauvres, les chiens, les chats & les ſouris eſtoient plus requis que n'avoient eſté les perdrix & les lievres; le vieil oing, les chandelles, les graiſſes, & les huiles les plus puantes, leur ſervoient d'aſſaiſonnement pour faire bouïllir des herbes & des feuïlles.

Au défaut d'alimens, on les repaiſſoit de Proceſſions, de vœux particuliers & ſolemnels qu'on leur faiſoit faire, de Prieres de quarante heures, de Sermons deux fois le jour, de diverſes Confrai-

frairies & Aſſemblées Spirituelles, avec cela de fauſſes nouvelles, & de prochaines eſperances, que l'on accommodoit en cent façons. On conte des choſes étranges de cette miſere; Peut-eſtre que l'on y a un peu ajouſté : mais il eſt certain qu'il mourut prés de dix mille perſonnes de faim. Et neanmoins de ces pauvres gens, les uns étoient ſi perſuadez de la bonté de leur cauſe, & de la gloire du martyre, qu'ils ſe traiſnoient aux portes des Egliſes pour y rendre leurs ames à Dieu ; les autres eſtoient ſi laſches qu'ils aimoient mieux expirer dans leurs maiſons que de mourir les armes à la main. Il y en avoit ſeulement quelques-uns qui ſautoient par deſſus les murailles, & qui, traverſant les corps de garde, ſe retiroient chez des Officiers de leurs amis.

Ceux-là eſtant la pluſpart des ſerviteurs du Roy, fatiguerent tant ſa clemence par leurs prieres continuelles, qu'il laiſſa ſortir juſqu'à trois mille de ces pauvres languiſſans dont pluſieurs étoufferent ſur le champ, lors que les ſoldats par compaſſion leur eurent donné à manger. Les Capitaines ayant reconnu par là, que le Roy ne vouloit pas uſer de la derniere rigueur, prenoient la hardieſſe d'en laiſſer eſchaper quelques bandes de jour à autre, lors qu'ils eſtoient en garde ; pluſieurs même envoyoient des rafraiſchiſſemens à leurs amis, à leurs anciens hoſtes, & particulierement aux Dames; Et à leur exemple les ſoldats ſe licencioient de paſſer de la viande, des pains, & des barils de vin pardeſſus les murailles; en eſchange dequoy ils recevoient de bonnes hardes & de belles eſtoffes à fort vil prix. On croit que cette indulgence fit ſubſiſter Paris quelques ſemaines davantage.

Cependant les Politiques & les Royaliſtes dreſſoient

ſoient à toute heure des parties pour livrer la ville au Roy, ou pour faire ſoûlever le peuple : mais on les veilloit de ſi prés qu'on faiſoit avorter tous leurs deſſeins. Il s'en falut bien peu qu'ils ne reüſſiſſent un jour vers la fin de Juillet, que s'eſtant aſſemblez au Palais, ils ſe mirent en armes & commencerent à crier *la Paix* ou *du pain*. Il eſt conſtant que ſi Nemours & Vitry n'y fuſſent accourus, tout s'alloit ranger de ce coſté-là. Les Seize en firent tant de plaintes, & tant d'inſtance envers le Parlement, qu'il en condamna deux au gibet ; c'eſtoient le pere & le fils, qui furent attachés à une même potence, miſerables fruits des guerres civiles !

Le peril de cette journée de *la paix* ou *du pain*, fit tant de peur aux Chefs de la Ligue, qu'ils s'aſſemblerent pour ordonner une Conference pour la Paix. Pendant qu'ils déliberoient ſur cela, le Roy afin de les haſter, attaqua leurs fauxbourgs & les emporta tous en un ſoir. Le Cardinal de Gondy & l'Archeveſque de Lion, s'eſtant munis d'un paſſe-
en Aouſt. port, le 6e jour d'Aouſt allerent le trouver à Saint Antoine des champs, où ils le virent tout environné d'un grand nombre de Nobleſſe. Ils remirent là ſur le tapis avec beaucoup de puiſſans raiſonnemens, la propoſition qu'ils luy avoient desja faite par d'autres voyes, *qu'il leur accordaſt une tréve afin d'aller diſpoſer le Duc de Mayenne à traitter conjointement avec eux*. Le Roy de ſon coſté leur propoſa que s'ils vouloient faire leur capitulation pour ſe rendre dans dix jours & la ſigner tout à l'heure, il leur accorderoit leur demande. Ce temps leur ſembla trop court, ils s'en retournerent ſans rien conclure.

Quelques Capitaines avoient ſouvent eſté d'avis d'attaquer Paris de vive force, mais le Roy y eut tousjours de la repugnance : outre qu'il n'eſtoit

pas.

pas assûré de l'emporter, il craignoit, si ses gens y entroient, que les Huguenots en vengeance de la Saint Barthelemy, ne le missent tout à feu & à sang, que ce malheur n'enveloppast ses meilleurs amis, & que le plus riche & presque l'unique tresor de son Estat, ne fust dissipé en un jour, dont personne n'eust profité que la soldatesque. Pour ces raisons, & parce qu'il se promettoit de la reduire de jour en jour par quelque conspiration, ou du moins par la faim, (car les flateurs la luy faisoient encore plus grande qu'elle n'estoit) il n'osa ou ne voulut point risquer un si grand coup.

Il se tenoit si fort assuré d'en venir à bout, que sans faire aucun effort, ny sans se mettre en peine du secours qu'ils attendoient, il se divertissoit à faire de nouvelles maistresses, mesme jusques dans les Monasteres, avec autant de securité & de loisir que s'il eust esté paisible dans son Louvre. A son exemple, la pluspart de ses Officiers n'ayant point d'occupation, passoient le temps à de semblables conquêtes, & ceux qui n'en pouvoient avoir autrement, achetoient des filles de joye de Paris; qui en mirent plusieurs hors de service, & corrompirent la fidelité de quelques autres.

Le mesme jour de la Conference Saint Antoine, le Duc de Mayenne arriva à Meaux avec cinq ou six mille hommes, presque toute Cavalerie, tirée de Lorraine, de Champagne, de Cambresis, & de Picardie. Delà il fit sçavoir sa venuë aux Parisiens, & leur donna assûrance prochaine de celle du Duc de Parme; lequel avoit esté deux mois sans pouvoir s'ébranler, soit qu'il previst qu'en son absence le Prince Maurice renverseroit une partie de ses conquestes des Païs-bas, ou qu'il craignist que le Roy Philippe lui donnast un successeur,

ou

ou qu'il doutaſt du ſuccés de cette expedition. Tant y a qu'il falut un ordre tres-exprés & reïteré d'Eſpagne pour l'obliger de marcher. Il prit pour cela 12000. hommes de pied, 3500. chevaux, & 1500. chariots chargez de munitions, partit de Valenciennes le 6e jour d'Aouſt, & s'avança juſqu'à Meaux à journées comptées, & campant à la mode des Romains, dans les lieux qu'il avoit fait reconnoiſtre fort exactement, & dont il regardoit les cartes d'heure en heure.

Le Roy qui ne croioit pas qu'il oſaſt jamais ſortir des Païs-bas, ny s'engager ſi avant dans la France, fut dans un grand eſtonnement quand il ſceut qu'il eſtoit arrivé là le 22e d'Aouſt, & qu'y ayant ſejourné cinq ou ſix jours, il eſtoit venu ſe loger à Claye. Aprés avoir ſouvent tenu Conſeil & entendu divers avis ſur une occurrence ſi importante, il leva le ſiege le 29e du mois, avec intention d'aller le deffier à la bataille, & de s'oppoſer à ſes entrepriſes.

en Aouſt. Il y avoit au deſſus de Chelles un lieu fort commode & fort avantageux pour camper, les deux armées eurent le même deſſein de s'en ſaiſir. Les coureurs du Roi pouſſerent ceux de Parme ; Et ce fut là que ce Duc ayant reconnu de deſſus une éminence le nombre & la diſpoſition de l'armée Royale, perdit l'envie qu'il avoit de le combatre, & au lieu du mouſquet & de la pique, fit prendre le hoyau & la pelle à ſes ſoldats pour ſe retrancher promptement dans le marets prochain.

en Septembre. Or pour monſtrer qu'il n'agiſſoit pas à l'aventure, & que la ſcience militaire eſtoit la regle certaine de ſes deſſeins, il avoit publié hautement, & même l'avoit dit au Heraut que le Roi envoya lui demander bataille, qu'il l'obligeroit de lever le ſiege de Paris, & qu'il déboucheroit une des rivieres,

vieres, en forçant une place à ſa veuë. Aprés donc que les deux armées eurent eſté ſix jours l'une devant l'autre, le ſeptiéme comme il faiſoit un grand brouïllas, le Duc s'eſtant ſaiſi des poſtes avantageux prés de Lagny, attaqua cette place à coups de canon, la riviere entre deux. La breſche faite, en peu de temps il dreſſa un pont de bateaux, fit donner l'aſſaut, & l'emporta ſi promptement, que les troupes que le Mareſchal d'Aumont y menoit pardeſſus le pont de Gournay qui eſt deux petites lieuës au deſſous, n'y purent arriver aſſez à temps.

Il ſembla aprés cela que la chance fût tournée: les Pariſiens qui avoient tant jeuſné, eurent des vivres en abondance qu'on leur amenoit de Beauſſe par charroy; Et au contraire l'armée du Roy, comme la priſe de Lagny luy oſtoit la riviere de Marne, & que le vaillant Duc de Nemours battant la campagne, luy retranchoit les convois par terre, commença à ſentir la diſette, & ſe vit deux ou trois jours ſans pain de munition. Alors les ſoldats commencerent à murmurer & à vouloir ſe mutiner, les Chefs à ſe charger les uns les autres du mauvais ſuccés du ſiege de Paris, la Nobleſſe à demander ſon congé puis qu'il n'y avoit point de bataille; les haynes d'entre les Catholiques & les Huguenots à s'échauffer; & les jalouſies d'entre les ſerviteurs du Roy regnant, & ceux du deffunct Roy qui avoient toûjours eu leur cabale à part, à decrediter les affaires chacun de ſon coſté.

Là-deſſus le Roy tint Conſeil pour ſçavoir ce qu'il devoit faire dans ce deſordre. Il ne trouva que des avis confus de l'épouvante, & de la deſunion; ce n'eſtoit plus une reſolution à prendre mais une neceſſité que de décamper. Il tourna donc vers Senlis, paſſa l'Oiſe à Creil avec plus de precipita-

pitation que n'en doit avoir une retraite, & aprés avoir tâché de remettre ſes troupes en curée par la priſe de Clermont en Beauvoiſis, il en jetta une partie dans les places des environs de Paris, renvoya l'autre avec la Nobleſſe dans les provinces, & ne pût garder avec luy que ſept à huit cents chevaux.

Lors qu'il eut paſſé l'Oiſe, les Ducs de Parme & de Mayenne ſortirent de leurs retranchemens. On dit que le premier eut la curioſité de voir Paris ſans eſtre connu, que Vitry l'y conduiſit, & qu'ayant veu ſes fauxbourgs tout ruinez, ſes boutiques vuides & dégarnies, la pluſpart de ſes ruës deſertes, des viſages triſtes & défaits, une morne langueur par tout, au lieu des réjouïſſances, qu'il y croyoit trouver; il eut plus de pitié de ſes miſeres que de joye de l'avoir délivré.

Aprés cela, les deux Ducs s'eſlargirent dans la Brie, & y regagnerent toutes les petites villes. Ils euſſent bien voulu déboucher la Seine comme ils avoient fait la Marne: le Duc de Parme pour cet effet aſſiegea Corbeil. Il croyoit qu'il n'y en avoit que pour cinq ou ſix jours: mais les poudres luy manquant & les Gouverneurs des places de la Ligue ne luy en fourniſſant qu'à regret, & en petite quantité, il y fut un mois entier. Cependant ſes ſoldats ſe gorgeant de raiſins à demy meurs, ſe donnerent la dyſenterie, dont il en mourut plus de trois mille. Enfin il emporta la place d'aſſaut le 26e Octobre: mais cela fait, il reprit le chemin des Païs-bas, ſans pouvoir eſtre retenu par les inſtantes prieres du Duc de Mayenne. Il eſtoit fort mal ſatisfait de ſa lenteur & de ſes jalouſies, & neanmoins il luy laiſſa 8000. hommes, & luy promit de revenir l'année prochaine avec de plus grandes forces, luy conſeillant de ne rien hazarder

en Octobre.

en

en ſon abſence, mais d'entretenir tousjours le Roy de Traittez de Paix.

Avant que partir il eut le déplaiſir de voir reperdre en une nuit ſa conqueſte de Corbeil, qui luy avoit tant couſté d'hommes & de temps. Givry Gouverneur de Brie avec ſes troupes qui eſtoient dans Melun, le reprit par eſcalade. Le Roy ayant raſſemblé les ſiennes le ſuivit en queuë juſqu'à l'arbre de Guiſe. A ſon retour, s'eſtant venu rafraiſchir à Saint Quentin, il y apprit que Charles de Humieres ſon Lieutenant dans la Picardie, avoit emporté la ville de Corbie par le petard & par l'eſcalade, tué le Gouverneur, & paſſé la garniſon au fil de l'eſpée. Le public y ſouffrit une perte irreparable, par la diſſipation de la pluſpart des rares manuſcripts qui étoient dans la Bibliotheque de l'Abbaye de Saint Pierre.

Dans les provinces, le Duc de Lorraine conquit Villefranche ſur la Frontiere de Champagne, mais leva le ſiege honteuſement de devant Sainte Menehoud. Quant à la Bretagne, l'armée navale d'Eſpagne eſtant entrée dans le Canal de Blavet, mit cinq mille hommes à terre commandez par Jean d'Aquila, qui aprés avoir raſé un Fort que le Prince de Dombes y avoit fait ſur le bord, & puis conjointement avec le Duc de Mercœur forcé la ville de Hennebond, baſtirent deux grands forts ſur l'emboucheure du Canal, à deſſein de garder un poſte ſi avantageux. 1590. En Mars, & ſuivans.

Leſdiguieres devint abſolu dans le Daufiné, par la reduction de la ville de Grenoble. L'Iſere la ſepare en deux parties, qui ſont conjointes par un pont, il emporta par eſcalade celle qui eſt au pied du coſteau plus petite des deux tiers que l'autre: mais Albigny l'arreſta trois ſemaines au bout du pont, & l'euſt bien empeſché de paſſer outre,

ſi

ſi le peuple laſſé de la guerre ne l'euſt forcé de capituler. Il fut dit dans les Articles, *qu'il auroit trois mois pour choiſir un party, & que s'il prenoit celuy du Roy, on luy conſerveroit le Gouvernement.* Il refuſa ces avantages, & ayma mieux demeurer dans celuy où ſa Religion & ſa parole l'avoient engagé.

Le Roy d'Eſpagne eſtoit bien perſuadé, que, s'il pouvoit arracher la Provence aux François, il ſeroit maiſtre de la Mediterranée, & qu'il romproit leur alliance avec le Turc, leur communication avec l'Italie, & leur commerce du Levant: c'eſt pourquoy il donna une armée navale de quarante-ſept galeres au Duc de Savoye, & luy permit de faire des levées dans le Milanois & au Royaume de Naples. Le Duc attendant cette armée en fit une de terre, qu'il croyoit devoir eſtre de dix mille hommes de pied & de deux mille chevaux. Avec cela il entra dans la Provence, y eſtant invité par une celebre députation du païs qui le vint trouver à Nice. Quand il fut arrivé à Merargues, il prit la poſte luy huitiéme, & ſe rendit à Aix le lendemain. La ville luy fit la plus ſolemnelle entrée qu'elle eût jamais faite à aucun Prince; Et quelques jours aprés eſtant allé au Parlement, il y receut par un Arreſt ſolemnel le titre *de Gouverneur & Lieutenant General de la Province ſous la Couronne de France.*

Le party du Roy & celuy de la Ligue eſtoient également troublez de diſcorde & de factions. Dans celuy de la Ligue le Duc de Savoye, le Duc de Mercœur, & le Duc de Joyeuſe, tiroient à eux, l'un la Provence, l'autre la Bretagne, & le troiſiéme le Languedoc. Le Duc de Mayenne avoit conceu une cruelle jalouſie de la reputation du Duc de Nemours, de l'amour que la ville de Paris luy

luy portoit, & de ce que leur mere commune ſupportoit, & vouloit élever ce cadet à ſon égal. Ainſi il luy refuſa tout à plat le Gouvernement de Normandie ; Et depuis il n'y eut plus ny liaiſon ny confiance entr'eux : au contraire ces deux freres uterins s'obſervoient comme deux ennemis jurez, & s'eſtudioient à ſe rompre toutes leurs meſures.

D'autre coſté les Seize ayant dans la teſte d'unir enſemble les grandes villes du Royaume pour faire un Gouvernement Republiquain, & pour cela s'appuyant du credit d'Eſpagne, qui pourtant avoit toute une autre viſée qu'eux, avoient pris en hayne le Duc de Mayenne, tant parce qu'il s'oppoſoit à leur deſſein, que parce qu'il avoit rompu le Conſeil des Quarante, & qu'il ne les admettoit point dans la conduite des affaires.

Parmy les Royâliſtes il y avoit encore plus de menées, non pas toutefois ſi violentes, parce que les factions y avoient toutes du reſpect pour le Roy. Entre les Catholiques comme entre les Huguenots qui eſtoient auprés de luy, il y avoit deux ſortes de gens, les uns qui preſſoient ſon changement de Religion : les autres qui l'empeſchoient. Et de ceux là encore il y en avoit qui le ſollicitoient, & qui pourtant ne le vouloient point : d'autres qui s'y oppoſoient, & qui neanmoins le vouloient. Les zelez Huguenots, dont du Pleſſis eſtoit le plus autoriſé, n'ayant encore pû obtenir de luy un Edit en faveur de leur Religion, & connoiſſant qu'il relâchoit peu à peu vers la Catholique, reſolurent entre eux de ſe fortifier du ſecours étranger. Dans cette veuë ils l'engagerent à en demander en Angleterre & en Allemagne, afin de l'envelopper par ce moyen, & de le tenir plus fort uny avec les Princes Proteſtants.

Il luy ſurvint auſſi de dehors un autre grand ſujet d'inquietude. Le Pape Sixte V. avoit conceu une haute eſtime pour luy, un extrême meſpris pour la Ligue, & une ſecrete hayne contre la domination Eſpagnole, qui lui eſtoit bien plus redoutable que tous les Heretiques. Il avoit amaſſé cinq millions d'or au chaſteau Saint Ange, les Eſpagnols le preſſoient d'ouvrir ſes coffres pour ſecourir le party Catholique, mais il les refuſoit abſolument, & avec des paroles auſſi aigres que leurs inſtances eſtoient ſuperbes. Là deſſus il vint à mourir le 27. du mois d'Aouſt; Son Succeſſeur Urbain VII. qui ſe trouva dans ſes meſmes ſentimens, ne veſcut que trente jours, & l'on ſoupçonna que les Eſpagnols avoient avancé les jours de l'un & de l'autre. Gregoire XIV. qui fut eſlû en la place d'Urbain, eſtant Milanois de naiſſance, & apprehendant peut-eſtre, comme il eſtoit fort timide, qu'on ne l'envoyaſt bien-toſt aprés ſes predeceſſeurs, eſpouſa les paſſions de ſon Roy, & s'engagea publiquement à promettre ſecours d'argent & d'homme à la Ligue.

en Decembre.

1591. en Janvier.

Le commencement de l'année 1591. fut memorable par deux entrepriſes, l'une du Chevalier d'Aumale ſur la ville de Saint Denis, l'autre du Roy ſur Paris; elles eſchoüerent toutes deux. Le Chevalier eſtoit entré la nuit dans Saint Denis, par le moyen de quelques hommes qui ayant paſſé le foſſé ſur la glace, avoient ouvert la porte avec des pinces, & baiſſé le pont-levis. Comme il étoit au milieu de la ville, Dominique de Vic, qui tout de nouveau en eſtoit Gouverneur, ſortit en ruë avec dix ou douze chevaux, faiſant grand bruit, comme s'il euſt eu bien du monde avec luy. Il arreſta tout court les aſſaillans, & puis les ayant taſtez, les chargea ſi vertement qu'il renverſa deux

deux cens hommes qui eſtoient les plus avancez, ſur le gros du Chevalier; Alors tous les autres prirent la fuite; Le Chevalier avec quinze ou ſeize des ſiens, demeura roide mort ſur le carreau, non ſans ſoupçon d'avoir eſté tué par ſes gens meſme. C'eſtoit la nuict du deuxieſme au troiſieſme de Janvier veille de Sainćte Genevieve, peu ſecourable en cette occaſion aux Pariſiens.

Quant à l'entrepriſe ſur Paris, le 20e du meſme mois, ſoixante Capitaines des plus determinez, deſguiſez en payſans & conduiſant des chevaux chargez de farine (car la ville commençoit à retomber en neceſſité) avoient ordre de ſe ſaiſir de la Porte Sainct Honoré. Les Politiques qui avoient receu avis de s'y trouver au corps de garde, ſe fuſſent joints à eux; 500. Cuiraſſiers, & 200. Arquebuſiers cachez dans le fauxbourg, y fuſſent accourus, & ils euſſent encore eſté ſouſtenus par douze cens hommes, puis les Suiſſes euſſent marché avec pluſieurs chariots chargez de pontons, d'eſchelles, & de clayes, pour donner l'eſcalade par divers endroits. En meſme temps le Roy eſtoit au bout du fauxbourg, à la teſte de ſes troupes pour donner les ordres: mais comme la porte St. Honoré ſe trouva terraſſée, il jugea bien que ſon entrepriſe eſtoit eventée & ſe retira.

La ville de Paris menacée à toute heure d'un ſemblable peril, le Duc de Mayenne fut contraint d'y mettre une garniſon Eſpagnole; Toutefois de peur de reproche, il ne voulut pas l'ordonner luy-meſme, & renvoya l'affaire au Parlement; qui le reſolut ainſi, aprés beaucoup de repugnance & de conteſtations. En vertu de cét Arreſt il mit 4000. hommes dans Paris, & 500. dans Meaux; nombre ſuffiſant pour y conſerver ſa domination, mais non pas aſſez grand pour y donner pied aux Eſtrangers.

en Fevrier. L'incommodité de la saison qui estoit fort rude, n'empescha point le Roy d'assieger la ville de Chartres. La garnison n'estoit que de deux cens hommes, mais il y avoit trois mille bourgeois, qui croyant deffendre la cause de Dieu & de la Vierge, rendirent le siege beaucoup plus long & plus difficile qu'il n'avoit pensé. Par deux ou trois fois il fut sur le point de le lever; Chiverny qui estoit interessé au recouvrement de cette place, à cause qu'il avoit le Gouvernement du pays Chartrain, & tous ses biens aux environs, fut le seul qui l'obligea à ne point quitter. Cette opiniastreté fut heureuse, car la ville se rendit le 18e d'Avril. en Avril.

Le Duc de Mayenne ne pût faire diversion en attaquant Chasteau-Thierry; la prise luy en fut fort facile: le Gouverneur, c'estoit le fils de Pinard Secretaire d'Estat, se deffendit si mal, qu'il en fut accusé de trahison. Son pere & luy en furent fort en peine, & se tirerent de ce fascheux pas par leurs amis plutost que par leurs justifications.

La longueur du siege de Chartres, qui estoit aussi douteux au bout de cinq semaines que le premier jour, donna la hardiesse au TIERS PARTY de lever la teste. Le jeune Cardinal de Bourbon, Prince ambitieux & vain, en estoit le chef & l'auteur. Il pensoit que les bons Catholiques, lassez des delais que le Roy prenoit pour se faire instruire, luy défereroient la Couronne, comme au plus proche Prince du Sang, & dans cette imagination il avoit fait cabale, & envoyé à Rome pour traitter avec le Pape de cette affaire.

En mesme temps son frere le Comte de Soissons, en tramoit une autre qui eust jetté le Roy dans un extrême embarras, & luy eust fait perdre croyance dans le party Huguenot. La Comtesse de Guiche offensée de ce que le Roy ne la consideroit

deroit plus, avoit, pour ſe venger de luy, rallumé l'amour de ce Comte dans le cœur de Madame Catherine ſa ſœur, & ſi bien conduit cette intrigue, que le mariage eſtoit tout preſt de ſe faire: mais le Roy ayant deſcouvert l'un & l'autre deſſein; celuy du Cardinal de Bourbon par le moyen du Cardinal de Lenoncour, qui luy reveloit tous ſes ſecrets; celuy de la Princeſſe par le deſpit d'une femme de chambre, y donna ſi bon ordre qu'il n'en eut que l'apprehenſion.

Les negociations de la Paix recommencerent aprés la priſe de Chartres. Tandis que Villeroy travailloit à les renouër, il ſe fit une Aſſemblée des Chefs de la Ligue, qui ſe rendirent tous, par eux ou par leurs Deputez, dans la ville de Rheims, pour regler leurs intereſts & les moyens de faire la Paix ou la guerre. La Paix euſt aneanty toutes leurs prétentions ambitieuſes; ils ne pouvoient plus faire la guerre ſans avoir un Roy, ny maintenir un Roy ſans le gré & ſans le ſecours de l'Eſpagne. Pour cét effet ils deputerent le Preſident Janin vers ce Prince; qui luy donna deux favorables audiences, & aprés le renvoya conferer avec un de ſes Miniſtres. Par les diſcours de celuy-là le Preſident deſcouvrit les intentions de Philippe, qui eſtoient, *d'aſſembler les Eſtats Generaux pour faire tomber la Couronne de France à celuy qui eſpouſeroit ſa fille Iſabelle, comme la Princeſſe la plus proche du Sang Royal; Moyennant quoy il promettoit d'envoyer de ſi grandes armées en France, qu'elles en chaſſeroient le Roy de Navarre, & offroit avec cela de donner dix mille eſcus par mois d'entretien au Duc de Mayenne.*

Il fondoit ſes eſperances ſur les charmes de ſes piſtoles, ſur l'affection des Seize, & ſur les cabales des Moines Mendiants, & d'autres Religieux

fort puiſſants, & pour lors dévoüez à l'Eſpagne, avec quoy il penſoit gagner les peuples des grandes villes. Le Pape avoit la meſme viſée, & traittoit les Seize de gens de grande importance. Il croyoit que le temps de debeller entierement les Heretiques eſtoit venu; Et afin que ſon Pontificat ne perdiſt pas une ſi grande gloire, il reſolut de joindre ſes armes ſpirituelles & ſes armes temporelles pour les accabler. Il donna deux Monitoires, l'un addreſſant aux Prelats & Eccleſiaſtiques: l'autre à la Nobleſſe, aux Magiſtrats, & au peuple. Par le premier, *il les excommunioit, ſi dans quinze jours ils ne ſe retiroient de l'obeïſſance, des terres, & de la ſuite de Henry de Bourbon, & dans quinze autres jours les privoit de leurs Benefices.* Par le ſecond, *il les exhortoit de faire le meſme, ſinon qu'il tourneroit ſa bonté paternelle en ſeverité de Juge.* Dans tous les deux *il declaroit Henry de Bourbon excommunié, relaps, & comme tel deſcheu de tous ſes Royaumes & Seigneuries.* Marcellin Landriane Referendaire du Pape, en fut le porteur, & contre le ſentiment du Duc de Mayenne, les publia dans toutes les villes de la Ligue ſur la fin du mois d'Avril.

en Mars.

en Avril.

Le Pape leva à meſme fin 8000. hommes de pied & mille chevaux, dont il fit General ſon neveu Hercule Sfondrate, & pour le rendre plus digne de ce Commandement, il l'inveſtit de la Duché de Montemarcian * avec ceremonie ſolemnelle dans l'Egliſe de Saincte Marie Major.

en May.

* Dans la Marche d'Ancone, confiſquée ſur Alfonſe Picolomini Chef des Bandis.

Vers ce meſme temps le Marquis de Saignelay qui avoit promis au Roy de rentrer dans ſon obeïſſance avec la Fere ſur Oiſe, dont il eſtoit Gouverneur, fut aſſaſſiné au milieu de la ville par le Viceſeneſchal de Montelimar nommé Colas, & le Lieutenant des Gardes du Duc de Mayenne; qui en laiſſa le Gouvernement à Colas. Le Roy eſtoit allé

allé à Compiegne pour favoriſer cette reduction: bien faſché de l'avoir manquée, il revint à Mantes. De là il fit executer une entrepriſe qu'il avoit ſur la ville de Louviers. Elle fut priſe en plein midy par le Mareſchal de Biron; Raulet pour avoir beaucoup contribué à cét exploit, en eut le Gouvernement. Fontaine-Martel Gouverneur de la place, & Claude de Saintes Eveſque d'Evreux, y furent faits priſonniers. Martel ſe racheta en payant rançon, l'Eveſque pour avoir eſté trop emp[illegible]é, fut detenu en priſon & y mourut.

Les Bulles du Pape n'eurent gueres d'autre effet, que d'exciter les Huguenots à demander un Edit, de donner occaſion à ceux du Tiers party d'avancer & fortifier leur cabale, & de provoquer de ſanglants Arreſts des Parlements de l'un & de l'autre party. La Chambre de Chaalons, membre de celuy qui eſtoit ſeant à Tours, par un Arreſt du 6e de Juin, *les caſſa & revoqua comme nulles, abuſives, ſcandaleuſes, ſeditieuſes, pleines d'impoſtures, contraires aux Saincts Decrets, Canons, & Conciles, & aux droits de l'Egliſe Gallicane; Ordonna qu'elles ſeroient lacerées & bruſlées par la main du Bourreau. Landriane pris au corps, dix mille livres de recompenſe à qui le livreroit à la Juſtice, deffenſe à tous les ſujets du Roy de le loger; comme auſſi de porter or ny argent à Rome, ny s'y pourvoir pour les proviſions & expeditions des Benefices; Et ſeroit donné acte au Procureur General de l'appel qu'il interjettoit au futur Concile legitimement aſſemblé.* en Juin.

Le Conſeil du Roy eſtoit ſeparé en deux parties; l'une avoit ſa ſeance à Tours, à laquelle preſidoit le Cardinal de Vendoſme; l'autre ſe tenoit à Chartres avec le Chancelier de Chiverny: le Roy les raſſembla toutes deux à Mantes, pour deliberer ſur

une affaire de ſi grande importance. Aprés qu'il eut oüy leurs avis, il donna une Declaration au
en Juillet. mois de Juillet, par laquelle il mandoit à ſes Parlements, que toutes choſes ceſſantes ils euſſent à proceder contre Landriane ainſi qu'ils verroient eſtre de juſtice, & exhortoit les Prelats de s'aſſembler pour aviſer ſelon les Saincts Decrets, à ce que la diſcipline Eccleſiaſtique ne fuſt point rompuë, ny les peuples deſtituez de leurs Paſteurs.

D'autre part il trouva à propos, non-obſtant les vehementes oppoſitions du Cardinal de Bourbon, d'accorder une Declaration en faveur des Huguenots, *Qui revoquoit tous les Edits qui avoient eſté donnez contre eux, & les Jugements qui s'en eſtoient enſuivis, & remettoit en force & vigueur tous les Edits de Pacification* : mais il y ajouſta ces mots, *par proviſion ſeulement, & juſqu'à ce qu'il euſt le moyen de reünir tous ſes ſujets par une bonne Paix.* Cette clauſe ſervit comme de vehicule pour la faire paſſer au Parlement de Tours.

Quant à l'affaire des Bulles, cette Compagnie donna encore plus fort que la Chambre de Chaalons, & rencheriſſant pardeſſus *declara Gregoire ennemy de la Paix & de l'union de l'Egliſe, ennemy du Roy & de l'Eſtat, adherant à la conjuration d'Eſpagne, fauteur des rebelles, & coupable du parricide du Roy Henry III.* Au contraire celuy de Paris prononça *que cet Arreſt eſtoit nul & de nul effet, donné par gens ſans pouvoir, Schiſmatiques & Heretiques, ennemis de Dieu, & deſtructeurs de ſon Egliſe. Ordonna qu'il ſeroit laceré l'Audience tenant, & les fragments bruſlez ſur la table de marbre par l'Executeur de la Haute Juſtice.*

Le Clergé s'aſſembla auſſi à Mantes, ſuivant la Declaration du Roy. Il eſtoit queſtion d'examiner les Bulles du Pape, & d'eſtablir un ordre pour les

les proviſions des Benefices. Quant au premier poinct, l'Aſſemblée fit un Decret, *qui declaroit que ces Bulles eſtoient nulles, injuſtes, ſuggerées par les ennemis de l'Eſtat; proteſtant toutefois de ne ſe vouloir point départir de l'obeïſſance du Sainct Siege.* Pour le ſecond, on propoſa pluſieurs expedients. en Aouſt. L'Archeveſque de Bourges, c'eſtoit Renaud de Bealne, y fit l'ouverture de créer un Patriarche en France, & il croyoit que ſa qualité de Primat (au defaut de l'Archeveſque de Lyon qui eſtoit de la Ligue) luy donneroit cette dignité; d'autres propoſerent de convoquer un Concile National. Le Roy eſtoit bien aiſe qu'on parlaſt de ces deux expedients pour faire peur au Pape: mais effectivement il ne vouloit ny de l'un ny de l'autre; ainſi il ne fut rien reſolu.

Peu aprés, cette Aſſemblée fut transferée à Chartres, à cauſe que le Duc de Mayenne avoit fait une entrepriſe pour ſurprendre la ville de Mantes & les Prelats qui eſtoient dedans. Pendant les quatre mois qu'ils la firent durer, le Roy aſſiegea Noyon: Il l'inveſtit le 24e de Juillet. Trois ſecours qui s'efforcerent d'y entrer ayant eſté repouſſez, & le Vicomte de Tavanes, qui en commandoit un, fait priſonnier: le Duc de Mayenne ſe reſolut d'y en porter luy-meſme avec toutes ſes forces. Il avoit 2000. chevaux & 8000. hommes de pied, qui teſmoignoient une ardeur de combatre d'autant plus grande que l'armée du Roy eſtoit plus petite d'un tiers: mais les Eſpagnols refuſerent de ſuivre ſon mouvement, & l'obligerent de paſſer la Somme pour ſe mettre à couvert. Les aſſiegez ſe voyant abandonnez, parlementerent, & firent leur compoſition pour ſortir de la place le 18e d'Aouſt, s'ils n'eſtoient ſecourus. Le jour venu ils la rendirent. en Juillet.

en Mars, & ſuivans.

Il n'y avoit point de province ſi brouillée que la Provence. Les Marſeillois avoient refuſé le Duc de Savoye, puis l'avoient receu par les brigues de la Comteſſe de Sault le ſecond jour de Mars. Ses ſuccés ne reſpondirent point à la reputation de ſes forces. Ce fut un mauvais preſage pour ſon expedition, que la deffaite d'un corps de ſes troupes commandé par le Comte de Martinengues à Eſparron de Palieres. Il avoit bloqué Berre avec pluſieurs Forts; La Valette trop foible pour le delivrer, appella Leſdiguieres à ſon ayde, tous deux joints enſemble, les raſerent: mais comme Leſdiguieres fut rappellé en Daufiné par la crainte des troupes du Pape qui paſſoient, le meſme Martinengues & le Comte de Carces le rebloquerent.

Le Duc de Savoye eſtoit alors allé en Eſpagne, d'où il ramena quinze galeres chargées de munitions, & mille Eſpagnols naturels. Il les debarqua à la Cieutat, & mit ſes galeres au port de Marſeille: mais il y trouva les choſes bien changées depuis ſon départ. Un Louïs de Caſaux qui avoit eſtably ſon credit dans la ville par le moyen de l'argent qu'il luy avoit donné pour diſtribuer, & des menées de la Comteſſe, avoit trouvé tant de gouſt à dominer, qu'il s'eſtoit rendu maiſtre abſolu de Marſeille, en ſorte qu'il y faiſoit les Conſuls. L'année ſuivante il mit Louïs d'Aix dans la charge de Viguier, & ſe l'aſſocia dans la Domination. Il faiſoit croire au peuple que le Duc les vouloit reduire en ſervitude, & les brider par deux Citadelles, mais qu'il faloit conſerver leur ville à un Roy Tres-Chreſtien qui ſeroit eſlû par les bons François, & qu'il avoit ordre du Duc de Mayenne d'y pourvoir.

Le Duc n'eſpargna rien pour le gagner: il fit retirer

tirer ſes galeres à Genes pour oſter tout ombrage aux Marſeillois, prodigua inutilement beaucoup d'argent à ce peuple volage; Et comme il reconnut qu'il n'y avançoit rien, il s'en alla à Aix pour preſſer le blocus de Berre. Le Comte de Carces, par intelligence avec les habitans, fit entrer trois cens hommes dans la place, Meſplez qui en eſtoit Gouverneur, les repouſſa & les mit dehors avec une incroyable vaillance, & ne ſe rendit que le 20e d'Aouſt: mais ce fut aprés avoir ſouffert deux aſſauts, & tant donné de preuves de ſa vertu, que le Duc, qui en avoit eſté ſpectateur, luy offrit la Lieutenance Generale de ſes armées, s'il euſt voulu entrer à ſon ſervice. en Aouſt.

Là ſe terminerent les conqueſtes du Duc de Savoye: aprés cela il n'eut preſque plus que des diſgraces. Amedée ſon frere baſtard, qui avoit ſix à ſept mille hommes, dont une partie eſtoient des troupes du Pape, fort meſchants ſoldats, avoit aſſiegé le fort de Moreſtel, qui luy euſt beaucoup ſervy à regagner Grenoble: Il y fit une perte notable. Leſdiguieres ayant ramaſſé ſes troupes, ne ſe contenta pas de luy faire lever le ſiege, mais l'alla attaquer à Pontchara où il s'eſtoit retranché, l'enfonça, le mit en deſroute, luy tua 3000. hommes ſur la place le 18e de Septembre, & le lendemain prit à diſcretion deux mille Italiens qui s'eſtoient ſauvez dans le chaſteau d'Avalon. Ses ſoldats en maſſacrerent 300. il renvoya le reſte en leur pays un báſton blanc à la main. en Septembre.

La diſcorde cependant ſe gliſſa entre le Duc & la Comteſſe de Sault: il creut qu'elle traverſoit ſes deſſeins, & elle s'imagina qu'il la meſpriſoit, parce qu'il luy avoit refuſé le Gouvernement de Berre pour ſon fils. La Valette d'un coſté, & Caſaux de l'autre, chacun pour ſes fins, augmentoient en Octobre.

cette diviſion, & le mettoient mal dans l'eſprit du peuple, qui en conceut de grandes deffiances, principalement lors qu'il ſe fût rendu Maiſtre de la ville d'Arles par le moyen de Biord Lieutenant en la Seneſchauſſée.

Or comme il vit qu'il ne pouvoit trouver de ſeureté avec la Comteſſe, il la fit arreſter elle & ſon fils: mais elle fut ſi heureuſe que de ſe ſauver deſguiſée en Suiſſe & ſon fils en payſan, & ſe refugia à Marſeille. Il voulut la ravoir par force, & à ce deſſein fit ſurprendre l'Abbaye de Sainct Victor: mais Caſaux qui ne demandoit pas mieux afin de le rendre odieux au peuple, contraignit ſes gens de deſloger de là à grands coups de canon.

Pour comble de mauvaiſe fortune il receut un autre eſchec. Il aſſiegeoit Vinon qui empeſchoit l'apport des bleds dans la ville d'Aix, le lieu eſtoit tout ouvert, & il n'y avoit en pluſieurs endroits qu'une muraille de pierre ſeiche, mais Meſplez eſtoit dedans, c'eſtoit un bon rempart. Ce brave Capitaine ſouſtint ſes attaques durant trois jours, & donna temps à la Valette de venir à ſon ſecours. Le Duc beaucoup plus fort alla le combatre: mais il y perdit une bonne partie de ſes troupes & de ſon bagage; Ce qui avint le 15e de Decembre. en Decembre.

Depuis, une grande partie des places qui avoient ſuivy le Duc, le renoncerent. Il ne laiſſa pas pourtant de perſeverer dans ſon deſſein, & de s'engager dans de plus grandes deſpenſes, quoy qu'il euſt bien reconnu par la perte de ſix ou ſept mille de ſes gens tuez en diverſes rencontres, & d'un milion d'or qu'il avoit deſpenſé en preſens, qu'il eſtoit tres-difficile, bien qu'il fuſt fort brave & le Prince du monde le plus accort & le plus liberal, de rien gagner contre tant de bons Chefs de guerre,

avec

avec des troupes auſſi mal aguerries qu'eſtoient les ſiennes, ny de fixer jamais l'humeur variable des Provençaux.

Les proſperitez du Roy furent troublées par l'accident impreveu de l'évaſion du Duc de Guiſe, qui ſe ſauva du chaſteau de Tours où il eſtoit priſonnier. Ce jeune Prince choiſit pour cela le jour de l'Aſſomption de la Vierge & l'heure de midy, comme les portes de la ville eſtoient fermées à l'ordinaire durant l'heure du diſner; Ayant gagné une partie de ſes gardes & trompé l'autre, il deſcendit du haut d'une tour ſur la greve, ayant un baſton entre les jambes attaché au bout d'une corde qu'on luy avoit portée dans le ventre d'un lut. Il trouva des chevaux preſts ſur le bord de la riviere, & picqua juſqu'à Sainct Avertin qui eſt à une lieuë de Tours, où Maiſon-forte fils de la Châtre le recueillit avec cinquante chevaux & le mena à Selles, puis quelque temps aprés à Bourges. en Aouſt.

On creut que les Dames d'auprés de la Reyne Louïſe, qui eſtoit lors à Chenonceaux, avoient fort contribué à faire reüſſir cette évaſion, & l'on ſoupçonna Rouvroy qui en aymoit une, de luy avoir accordé cette faveur pour en obtenir une autre. Le Parlement luy euſt fait bien de la peine, ſi Souvray Gouverneur de Tours, ne luy euſt rendu de fort bons offices auprés du Roy pour ſa juſtification.

Autant que le Roy en fut alarmé, redoutant ce grand nom de Guiſe, & le bonheur naiſſant d'un jeune Prince, qu'on diſoit reſſembler en tout à ſon pere; autant la Ligue en teſmoigna de réjouïſſance; elle en fit des feux de joye par tout, & le Pape en rendit graces à Dieu publiquement. Mais la jalouſie qu'en conceut le Duc de Mayenne rendit vaine la crainte de l'un & l'eſperance des

autres ; Il apprehendoit que ſon neveu recueilliſt la bienveillance que les peuples avoient portée à ſon pere, & le comptoit, non pas comme un nouveau renfort, mais comme une nouvelle peine : neantmoins il envoya la Feuillade le feliciter de ſa délivrance, & luy porter quelque argent, le priant qu'ils ſe puſſent voir pour communiquer enſemble de leurs affaires communes.

Le Prince de Conty & le Vicomte de la Guierche, tous deux Lieutenans Generaux en Poitou, le Prince pour le Roy, & l'autre pour la Ligue, s'y batoient à toute outrance. La Guierche avoit receu pluſieurs eſchecs, dont le plus grand fut à la priſe de Montmorillon, où il perdit ſon canon & toute ſon infanterie, (il les y avoit laiſſez ayant levé honteuſement le ſiege de devant Belac) un mois aprés il perit malheureuſement : car eſtant couru à la recouſſe de ſon chaſteau de la Guierche, (il eſt prés de Loches en Touraine) qui avoit eſté ſurpris par un Gentilhomme nommé Salerne ; les Seigneurs d'Abin & de la Roche-Poſay qui eurent avis de ſa marche, aſſemblerent 500. Gentilshommes, & avec cela le chargerent ſi bruſquement que tous ſes gens prirent la fuite, & comme il penſa ſe ſauver dans le bac ſur la Creuſe, tant de monde s'y jetta avec luy, qu'ils enfoncerent dans l'eau, & furent tous noyez.

La Bretagne n'eſtoit pas ſeulement vexée par les François, mais encore par les Eſtrangers. Le Duc de Mercœur y avoit introduit les Eſpagnols, & leur avoit donné le port de Blavet pour retraite, où en peu de temps ils ſe fortifierent tellement, que l'on connut bien qu'ils vouloient s'y eſtablir. Le Roy y avoit auſſi fait venir trois mille Anglois que la Reyne Elizabet luy envoyoit, outre ceux qui deſcendirent à Diepe pour le ſiege de Rouën.

Le

Le Prince de Dombes avec ce renfort alla aſſieger Lambale ; Lors qu'elle eſtoit ſur le poinct de ſe rendre, les aſſiegez reprirent courage, & les aſſiegeans le perdirent tout-à-fait, à cauſe de la mort du vaillant & ſage la Nouë. Comme il eſtoit monté à une eſchelle pour reconnoiſtre ce qu'on faiſoit dans la place, il fut bleſſé à la teſte dont il mourut ; regreté preſque également des amis & des ennemis, grand homme de guerre & plus grand homme de bien. Son fils fut heritier de ſes bonnes qualitez. Il avoit eſté quatre ans priſonnier aux Pays-bas, & comme aprés ſa délivrance il venoit pour ſe rejoüir avec ſon pere, il trouva qu'il n'avoit plus d'autres devoirs à luy rendre que ceux de ſes funerailles.

L'un & l'autre party s'apreſtoit à recueillir le ſecours eſtranger : le Duc de Mayenne alla à Verdun recevoir les troupes du Pape ; elles eſtoient en mauvais eſtat, toute leur infanterie ruinée par les dyſenteries, & leur cavalerie fort haraſſée & en partie démontée. Celles d'Allemagne qui vinrent au Roy preſque en meſme temps, n'eſtoient pas de meſme : il y avoit onze mille hommes d'infanterie & cinq cens Reiſtres, levées faites aux deſpens de la Reyne d'Angleterre, & des villes libres d'Allemagne, par la faveur de Georges Marquis de Brandebourg, de Caſimir Prince Palatin, & de quelques autres Princes, & par la negociation du Vicomte de Turenne. Le Roy eſtant allé au devant avec mille chevaux, leur fit faire monſtre dans la plaine de Vandy le jour de Sainct Michel, & de ce pas alla luy-meſme donner des nouvelles de cette jonction aux Ducs de Lorraine, de Mayenne, & de Montemarcian, qui n'oſerent ſortir des murailles de Verdun. Le dernier eſtant d'ailleurs fort en deſordre des nouvelles qu'il receut en

ce pays-là, de la maladie du Pape Gregoire ſon oncle, qui mourut le 15e d'Octobre.

en Novembre. Tandis que le Roy eſtoit en ces quartiers-là, il voulut s'aſſurer de Sedan. Les Ducs de Lorraine, de Montpenſier, & de Nevers, recherchoient l'heritiere pour leurs fils, le premier par force, les deux autres par amitié: mais outre que la diverſité de Religion eſtoit un obſtacle pour tous trois, il luy ſembloit qu'ils euſſent eſté trop puiſſants ſur cette frontiere. C'eſt pourquoy il ayma mieux la donner au Vicomte de Turenne, dont les terres eſtoient fort eſloignées de là, & envers lequel il s'acquitoit par ce moyen des grandes obligations qu'il luy avoit. Il l'honora donc du baſton de Mareſchal de France, afin qu'il ne paruſt pas inégal à cette alliance, puis entra luy-meſme dans Sedan pour conclure ce mariage. Le Mareſchal, la nuict d'auparavant celle de ſes nopces, ſurprit Stenay par eſcalade; d'où enſuite il fit fortement la guerre au Duc de Lorraine.

Le mariage accomply, le Roy reprit le chemin de Noyon, & delà, à l'inſtance de la Reyne d'Angleterre, qui craignoit que les Eſpagnols ne s'eſtabliſſent ſur les coſtes de Normandie, il envoya le Mareſchal de Biron pour mettre le ſiege devant Rouën. Le Duc d'Aiguillon, fils du Duc de Mayenne, Gouverneur de cette Province pour la Ligue, en eſtoit ſorty nagueres, & en avoit laiſſé le Gouvernement abſolu au Marquis de Villars. Ce Seigneur avoit auprés de luy Philippe Deſportes Abbé de Tyron, encore plus fin courtiſan que delicieux Poëte, lequel l'avoit diſpoſé à recevoir des propoſitions d'accommodement, dans l'eſperance que le Roy le laiſſeroit jouïr des fruits de ſes Benefices qui eſtoient dans ſes terres. Or ceux qui en avoient obtenu la jouïſſance du Roy, firent rejet-

ter

ter cette demande avec meſpris ; en vengeance de cela, il porta Villars à rompre le Traitté, & luy inſpira des ſentiments tout contraires. Voilà comme un intereſt de dix ou douze mille francs pour des particuliers, fit manquer au Roy une grande affaire, dont le mauvais ſuccés le rejetta dans un tres-faſcheux labyrinthe.

Le jour Sainct Martin les troupes de Biron s'approcherent de Rouën. Il avoit outre les François trois mille Anglois commandez par le Comte d'Eſſex Favory de la Reyne Elizabeth, au devant deſquels il eſtoit allé juſqu'à Boulogne ſur la mer. Ils voulurent d'abord faire fanfare, & tirerent quelques coups d'une petite piece de canon : mais ils furent auſſi-toſt repouſſez par une grande ſortie ; & le Mareſchal eſtant encore trop foible, alla prendre Gournay & Caudebec. Cela fait il revint devant Rouën, & taſcha de deſtourner les petites rivieres de Robec & d'Aubete, ſur leſquelles étoient les moulins de la ville ; il reüſſit à la premiere, mais non pas à l'autre. Cependant les Bourgeois de Rouën ſe picquant d'eſtre plus braves que n'avoient eſté ceux de Paris, faiſoient ſouvent de grandes ſorties : dans leſquelles ils monſtroient aſſez qu'il ne ſeroit pas facile d'aborder leurs murailles, & qu'ils aymoient mieux * combatre que jeuſner.

* On avoit dit de ceux de Paris, qu'ils ſçavoient mieux jeuſner que ſe batre.

Le Duc de Mayenne ſe trouvoit alors dans la plus preſſante détreſſe où il euſt jamais eſté ; N'ayant point de forces pour oppoſer à une ſi puiſſante armée que celle du Roy, il voyoit devant ſes yeux la perte de Rouën, enſuite celle de toute la Normandie, puis de Paris, & de toute la France. Ceux qui le devoient ayder luy faiſoient le plus de peine ; le Duc de Nemours deſtournoit une partie des forces de la Ligue à baſtir une Souveraineté

du

du coſté du Lyonnois ; le Duc de Guiſe tendoit à ſe faire Chef du party comme avoit eſté ſon pere, & desja la jeune Nobleſſe le ſuivoit, & les Seize le reconnoiſſoient pour leur Chef.

Pardeſſus tout cela il redoutoit les Eſpagnols, qui luy diſoient nettement qu'ils le laiſſeroient perir, s'il n'employoit ſon credit pour faire tomber la Couronne à l'Infante. Ils ſe vantoient meſme qu'ils avoient dequoy executer leur deſſein malgré luy ; C'eſtoit de démembrer l'Eſtat entre les Grands & entre les plus renommez Capitaines, & de tirer à eux les principales villes en leur donnant la liberté : de ſorte que la France euſt eſté miſe au meſme eſtat qu'eſt l'Allemagne ; puiſſant attrait pour les Seigneurs & pour les peuples.

Mais rien ne luy peſoit tant ſur le bras que les Seize, il les hayſſoit au dernier poinct & il en eſtoit hay de meſme ; auſſi ils ne perdoient point l'occaſion de décrier ſa conduite, luy faiſoient ſouvent des plaintes, des remonſtrances, des deputations, ne tenoient aucun compte de ſes ordres, comme il n'en tenoit point de leurs memoires, eſcrivoient de leur chef au Roy d'Eſpagne pour luy offrir la Couronne, avoient obligé ceux de leur cabale de faire un nouveau ſerment d'Union, qui excluoit tous les Princes du Sang de la Royauté, & contraint tous ceux qui l'avoient refuſé, entre autres le Cardinal de Gondy, de ſortir de la ville. Il ne leur reſtoit pour en eſtre les Maiſtres, que de ſe deffaire d'une partie du Parlement, qui les veilloit nuict & jour, & traverſoit leurs deſſeins. Le Duc de Mayenne ne le redoutoit pas moins qu'eux, prevoyant bien que toſt ou tard, cette premiere Compagnie du Royaume ſe tourneroit du coſté du Roy, & qu'elle y rameneroit les peuples : il eſtoit donc bien aiſe que les Seize en diminuaſſent l'autorité, & il ſe promettoit

mettoit qu'en ſe choquant les uns les autres ils ſe deſtruiroient à ſon avantage.

La choſe arriva comme il l'avoit deſirée, mais ce fut avec une ſuite toute contraire à ſes intentions. Le Parlement avoit renvoyé abſous un nommé Brigard, que les Seize avoient accuſé d'avoir intelligence avec les Royaliſtes: les plus emportez de cette faction reſolurent de s'en venger. Pour cette fin ils créérent un Conſeil ſecret de dix d'entre eux, par l'avis duquel toutes les choſes importantes devoient paſſer. Ce Conſeil jugea qu'il faloit expedier le Preſident Briſſon, Larcher Conſeiller au Parlement, & Tardif Conſeiller au Chaſtelet, qui rompoient leurs meſures, & qui d'ailleurs eſtoient entremis de quelques-uns d'entre eux. Ils tenterent premierement de s'en deffaire par des aſſaſſins: mais ces gens, comme il arrive ſouvent, ayant deſcouvert le complot à ceux-meſmes qu'ils devoient tuer, afin d'en tirer une plus grande recompenſe: ils ſe reſolurent d'agir plus ouvertement. Ils dreſſerent donc une Sentence de mort contre ces trois, & l'eſcrivirent au deſſus des ſignatures de pluſieurs notables Bourgeois, qu'ils avoient ſurpriſes ſous un autre pretexte. Avec cét acte ils ſe ſaiſirent d'eux en divers endroits, les menerent au petit Chaſtelet, & les pendirent tous trois dans cette priſon; Le Preſident Briſſon le fut le premier. Cataſtrophe indigne d'un ſi docte & ſi excellent homme, mais ordinaire à ceux qui penſent nager entre deux partis.

Tout le reſte de ce jour-là ils ſemerent parmy la ville diverſes choſes fort odieuſes contre leur memoire: la nuict ſuivante ils firent porter leurs corps en Gréve, où ils demeurerent attachez juſqu'au ſoir du lendemain. Comme ils ſceurent que le peuple regardoit ce ſpectacle pluſtoſt avec un

œil

œil de pitié que d'indignation, ils commencerent à reconnoiſtre l'horreur du fait & à en apprehender la vengeance. Quelques-uns d'eux eſtoient d'avis d'arreſter la Ducheſſe de Nemours, afin qu'elle leur ſerviſt de ſeureté à l'endroit du Duc ſon fils; d'autres d'achever la tragedie, de ſe deffaire de luy s'il s'approchoit de Paris, & aprés cela d'eſlire un Chef qui dépendiſt entierement d'eux. Les Eſpagnols croyoient qu'ils franchiroient le pas, & alors ils les euſſent ſouſtenus: mais ils ne vouloient pas eſtre les premiers à approuver un attentat, dont la juſtification dépendoit de l'évenement.

Or comme il eſt auſſi peu de grands crimes pouſſez juſqu'au bout, que de vertus heroïques, ces gens en ayant commencé un ſans neceſſité, n'en ſceurent faire un ſecond qui leur eſtoit neceſſaire pour couvrir le premier. Le Parlement, les Princeſſes, les Royaliſtes meſmes, faiſant les zelez Ligueurs, preſſoient inſtamment le Duc, qui eſtoit à Laon, de les venir délivrer de cette tyrannie, & crioient qu'ils avoient tous le couſteau à la gorge. Diverſes conſiderations le retinrent quelque temps dans l'irreſolution: il craignoit que le deſeſpoir ne jettaſt les Seize entre les mains des Eſpagnols, que le Duc de Guiſe ne les appuyaſt, que leur cabale ne fuſt aſſez puiſſante pour luy fermer les portes: neantmoins aprés qu'il eut reconnu qu'ils manquoient de courage, qu'ils ne ſe mettoient point en eſtat de ſoutenir leur action avec vigueur, & que comme ils ſe délaiſſoient eux-meſmes, perſonne n'entreprenoit de les proteger ouvertement, il prit 300. chevaux & 1500. hommes de pied, & marcha droit à Paris.

Une bande alla au devant de luy, ayant à la teſte Boucher Curé de Sainct Benoiſt qui devoit porter la parole: mais il paſſa ſans les vouloir eſcouter.

ter. Une autre cependant plus determinée deliberoit de le tuer; & il y en eut un qui s'offrit de luy porter le premier coup, mais les autres ne promirent point de le ſeconder. Aprés qu'il eut pris langue dans Paris durant quelques jours, il manda à Buſſy qu'il euſt à luy remettre la Baſtille: ce faux brave n'eut pas aſſez de reſolution ny pour ſe deffendre, ny pour ſe declarer pour le Roy, dont il euſt eu bonne compoſition, il capitula laſchement, & neantmoins voulut ſortir tambour batant & enſeignes déployées: mais il ne pourveut pas à un lieu de retraitte, & ſe logea avec tout ſon butin dans la ruë Sainct Antoine.

Le Duc ayant laiſſé couler quelques jours ſans rien entreprendre, les Seize ſe croyoient en ſeureté, parce que d'ailleurs ils avoient appris que le Parlement n'avoit oſé leur faire leur procés: quand tout d'un coup le Duc dreſſe de ſa propre main une Sentence de mort contre neuf des plus coupables, & envoye des gens une nuict du 3e au 4e de Decembre pour les prendre chez eux. On n'en put attraper que quatre * qui eſtant amenez au Louvre, furent auſſi-toſt pendus à une potence par le Bourreau; les autres cinq ſe ſauverent, & aprés avoir eſté cachez quelque temps, ſe retirerent aux Pays-bas. Buſſy qui étoit du nombre, l'eſchappa belle: la reſiſtance de ſix ſoldats Eſpagnols qu'il avoit pris chez luy pour le garder, luy donna le temps de s'évader, mais ce fut ſans pouvoir rien emporter de ſes riches meubles. Il ſe retira à Bruxelles avec ſa femme, où il eſt mort fort âgé; On l'y a veû encore l'an 1634. qui avoit toûjours un gros Chapelet à ſon cou, parlant peu, mais magnifiquement des grands deſſeins qu'il avoit manquez.

en Decembre.

* Anroux, Emonnot, Ameline, Louchard.

Depuis le Duc, ſoit qu'il redoutaſt le deſeſpoir du reſte des Seize, ou qu'il vouluſt les fleſtrir davan-

vantage, envoya une abolition au Parlement pour les autres qui avoient trempé dans ce crime; Et parce que le mal eſtoit provenu des aſſemblées privées, il les deffendit ſur peine de la vie, & du raſement des maiſons où elles ſe feroient. Ainſi cette puiſſante faction, qui avoit tant aymé le Duc de Guiſe qu'elle l'avoit preſque élevé juſqu'au throſne, fut deshonorée & ruinée par ſon frere. On ne peut pas nier que ce ne fuſt au grand avantage du Roy, avec qui il eſtoit impoſſible qu'elle s'accommodaſt: mais quelques indifferens croyoient qu'en la ruinant le Duc s'eſtoit coupé le bras gauche avec le droit.

Il en eſcrivit à tous les Gouverneurs des provinces, pour juſtifier ſon procedé, & pour rendre cette faction deteſtable; Et afin de les unir plus eſtroitement avec luy, il les obligea de jurer qu'ils ne l'abandonneroient jamais; Qu'ils ne favoriſeroient point l'élection d'un Roy ſans ſon aveu, qu'ils approuveroient tous les Traittez qu'il feroit avec qui que ce fuſt, & qu'ils n'auroient aucune intelligence particuliere avec les Eſpagnols. Au meſme temps, le Parlement eſtant entierement deſtitué de Préſidens, il en crea quatre des plus affectionnez à ſa perſonne: mais en cela il travailloit à ſa ruine, puis que c'eſt pecher contre les principes intrinſeques des choſes, que de ſe fortifier contre un Roy par le moyen de la Nobleſſe & des Officiers de robe, qui retournent toûjours neceſſairement de ce coſté-là.

La ville de Rouën eſtoit bien pourveuë, bien fortifiée, & tres-reſoluë à une vigoureuſe deffenſe; Le Mareſchal de Biron ne l'avoit qu'inveſtie quand le Roy y arriva le premier jour de Decembre. Le Duc de Parme avoit envoyé offrir du ſecours aux aſſiegez de la part du Roy Philippe, avant meſme

en Decembre.

que

que le Duc de Mayenne en euſt demandé; il n'y eſtoit pourtant pas ſi diſpoſé qu'il le teſmoignoit, il craignoit d'abandonner les Pays-bas, ſe reſſouvenant que l'année paſſée pendant ſon abſence, le Prince Maurice luy avoit enlevé cinq ou ſix villes: mais il receut des ordres ſi precis d'Eſpagne, qu'il partit de Bruxelles ſur la fin de Novembre avec une armée de 10000. hommes de pied, 3000. chevaux, 40. pieces de canon, & 2000. chariots de bagage, ſur leſquels il avoit toutes ſortes d'outils & de munitions: car il ne vouloit rien devoir qu'à ſa prevoyance. Le Duc de Guiſe alla au devant juſqu'à Landrecy, & le Duc de Mayenne juſqu'à Guiſe, où tous trois eurent une longue conference enſemble.

Avant que de paſſer plus outre, le Duc de Parme ſe fit donner la ville de la Fere ſur Oyſe pour mettre ſon artillerie, & y laiſſa 400. hommes de garniſon. Ce n'eſtoit pas tout, Diego d'Ibarra Ambaſſadeur d'Eſpagne ouvrit les intentions de ſon Maiſtre, qui demandoit la Couronne pour l'Infante, à laquelle il offroit de faire eſpouſer un Prince François. Il y eut pluſieurs Conferences ſur ce ſujet à la Fere, entre les Miniſtres d'Eſpagne & ceux du Duc de Mayenne. Janin qui étoit le principal de ceux du Duc, taſcha d'éluder cette demande, en y oppoſant pluſieurs grandes conſiderations tres-difficiles, particulierement la tenuë des Eſtats, puis les grandes ſommes qu'il faloit pour faire la guerre: mais les Eſpagnols ſans heſiter, luy accorderent toutes ſes demandes, & de plus luy offrirent de grandes conditions pour le Duc; de ſorte que ce Prince n'ayant plus rien à repartir, ne pouvoit plus que diſſimuler & pouſſer le temps à l'eſpaule; ce qui fut enfin ſa perte & le ſalut du Roy. en Decembre.

Les troupes des Ducs faiſoient enſemble plus de

ſix

ſix mille chevaux & quinze mille hommes de pied. Le Roy ſçachant qu'elles eſtoient en marche, leur porta de ſes nouvelles luy-meſme avec 3000. chevaux, & en abordant enleva le quartier du Duc de Guiſe qui eſtoit à l'avantgarde prés d'Abbeville. Il leur tint teſte trois ſemaines durant, occupant tantoſt un poſte, tantoſt un autre; mais il penſa être enveloppé, & fut bleſſé d'un coup de piſtolet, à Aumale, où il vouloit garder un défilé. La preſence de ſon eſprit, ſon courage, & la nuict qui ſurvint, le tirerent du plus grand peril où il euſt eſté de ſa vie; Et s'il fut blaſmé de s'y eſtre engagé en Volontaire, il fut loüé de s'en eſtre démeſlé en Capitaine.

1592. en Janvier.

Comme les Ducs eſtoient fort en peine de quelle ſorte ils pourroient délivrer Roüen, il arriva que pendant l'abſence du Roy, qui avoit emmené ſa meilleure cavalerie; Villars & les habitants de la ville ſe ſecoururent eux-meſmes. Le 26e de Fevrier à huit heures du matin, ils font une ſortie de plus de 2000. hommes du coſté du Fort Saincte Catherine, chaſſent ou tuent tout ce qu'ils rencontrent, bruſlent tentes & hutes, ruinent les travaux, comblent les trenchées, mettent le feu aux poudres, emmenent cinq pieces de gros canon, & enclouënt les autres. Ils demeurerent les maiſtres de ce quartier-là juſqu'à l'arrivée de Biron, lequel y accourut de Dernetal avec la Nobleſſe, ſuivy des Suiſſes & des Lanſquenets. Il les chargea ſans reconnoiſtre: mais leur cavalerie tint ferme encore quelque temps pour donner loiſir à leur infanterie de faire retraite, & aprés fit la ſienne en fort bon ordre. Biron y fut bleſſé d'une mouſquetade à la cuiſſe, cinq cens des aſſiegeants tuez ſur le champ, & cent emmenez priſonniers dans la ville, la pluſpart gens de marque.

en Fevrier.

Lors

Lors que cette nouvelle fut portée aux Ducs, on venoit de resoudre en leur Conseil de marcher toute la nuict, & de donner le lendemain au quartier de Dernetal. L'entrepriſe eſtant fort avancée par l'effet de cette furieuſe ſortie, le Duc de Parme vouloit que l'on achevaſt une victoire infaillible: mais le Duc de Mayenne, que ſa jalouſie & ſes deffiances rendoient incompatible avec ſes amis comme avec ſes ennemis, & irreſolu dans la bonne fortune auſſi-bien que dans la mauvaiſe, apporta pluſieurs raiſons au contraire, avec tant d'opiniaſtreté, que Parme fut contraint de s'y rendre. Ils jetterent donc ſeulement 800. hommes dans la ville, puis ſe retirerent, & firent repaſſer la Somme à leur armée.

Quinze jours durant, la ville fut en de grandes réjouiſſances, & Villars dans une profonde ſecurité; il couroit la bague hors les murailles à la veuë des ennemis. Mais lors que le menu peuple commença à manquer d'argent pour avoir du pain, que les Bourgeois qui avoient fait des vœux à Nôtre-Dame de Lorete pour avoir eſté délivrez, ſe virent plus reſſerrez qu'auparavant, que ceux qui avoient paru les plus affectionnez, ſe mirent à tramer des conſpirations avec les gens du Roy: Villars fit ſçavoir au Duc de Mayenne qu'il ſeroit contraint de capituler, ſi dans le 20e de Mars il n'eſtoit ſecouru. en Mars.

Les Ducs repaſſerent donc la Somme au gué de Blanquetaque, & ayant fait plus de trente lieuës en quatre jours, ſe trouverent à trois lieuës de Rouën au jour qu'il avoit prefix. Le Roy ſe voulut mettre en devoir de les combatre; Et dans ce deſſein fit repaſſer le meſme jour toutes les troupes qu'il avoit delà l'eau: mais ayant reconnu qu'elles eſtoient en fort mauvais eſtat il ſe vid obligé de

de lever le ſiege, remonta ſes barques au Pont de Larche, & renvoya ſon bagage, s'eſtant auparavant mis ſous les armes durant quelques heures à coſté de Dernetal, pour deffier les ennemis par cette brave contenance.

en Avril. Cette fois encore, les jalouſies qui eſtoient entre les Chefs de l'armée ennemie, ſpecialement celles du Duc de Montemarcian & du Duc de Mayenne contre le Duc de Parme, les empeſcherent de riſquer ſur un ſi beau jeu. C'eſtoit l'avis de Parme de donner, & s'il euſt eſté ſeul, il l'euſt fait ſans beaucoup de hazard, ce diſoit-il: mais le Duc de Mayenne refuſa de le ſeconder, & le lendemain l'engagea à aſſieger Caudebec, pour avoir les bleds qui étoient dedans, & pour déboucher la riviere, puis lors qu'ils l'eurent pris aſſez facilement, il opiniaſtra encore qu'il ſe faloit poſter à Yvetot, afin de couvrir cette conqueſte. Le lieu eſtoit fort mauvais pour eux, ils n'y furent pas long-temps que le Roy leur coupa les vivres, & s'eſtant poſté entre l'Iſlebonne & leur camp, les harceloit ſans ceſſe par de grandes eſcarmouches.

Les deſavantages qu'ils receurent en deux ou trois occaſions, leur ayant fait connoiſtre qu'ils pourroient eſtre forcez en cét endroit-là, ils en décamperent la nuict à la ſourdine, & vinrent ſe mettre auprés de Caudebec. Là ils ſe virent encore plus à l'eſtroit qu'auparavant. Ils manquoient de vivres & d'eau meſme; les maladies ruinoient leurs troupes: le Duc de Parme, le Duc de Mayenne, & le fameux George Baſte, qui commandoit leur cavalerie, eſtoient tous trois ſur la litiere; le premier à cauſe d'une mouſquetade qu'il avoit receuë au bras en aſſiegeant Caudebec, le ſecond pour quelques reſtes de ſon avanture de l'Hoſtel de Carnavalet, qui eſtoient reverdis par les fatigues de la

de la guerre; & le troiſieſme d'une fievre double quarte. Avec cela le Mareſchal de Biron leur eſtoit à toute heure ſur les bras; Il leur enleva un quartier de leur cavalerie legere, & l'argent qu'on y gardoit pour le payement de leurs troupes. On diſoit, & meſme ſon propre fils le luy reprocha, que s'il euſt alors pouſſé vivement, il euſt aiſément deffait toute l'armée, mais qu'il arreſta ſon bonheur, parce qu'il craignit qu'un ſi grand coup ne miſt fin à la guerre & à ſon employ.

L'extrémité du peril donna l'invention au Duc de Parme de faire un coup de Maiſtre pour ſe tirer d'un ſi mauvais pas. Il baſtit deux forts vis à vis l'un de l'autre ſur les bords de la riviere, avec des redoutes qui commandoient ſur l'eau, & de grands retranchements qui avançoient vers l'armée du Roy: avec cela il fit accommoder à Rouën quantité de pontons, & couvrir vingt-cinq ou trente bateaux de poutres & de planches pour porter de la cavalerie, leſquels deſcendirent durant la nuict qui ſe trouva fort noire; Par ce moyen il fit dés la minuict paſſer les troupes Françoiſes, l'infanterie premierement, puis la cavalerie, enſuite le canon & le bagage, & ſur le poinct du jour l'infanterie Eſpagnole, Valonne, & Italienne, tandis que ſon fils avec mille fantaſſins & 400. chevaux faiſoit ferme ſur le bord qu'ils abandonnoient, & couvroit la retraite. La plus grande peine qu'il eut, fut à embarquer les quatre pieces de canon qu'il avoit dans le fort.

A meſure que les troupes eſtoient paſſées, elles ſe mettoient en marche. Le Roy fut bien eſtonné quand le grand jour luy monſtra que leurs retranchements eſtoient vuides; à cette heure-là il envoya deux mille chevaux par le Pont de l'Arche, croyant qu'ils les atteindroient au paſſage de la

riviere d'Eure. Ils attraperent ſeulement 500. fantaſſins, que la langueur & la laſſitude avoient fait demeurer les derniers dans le Neufbourg, qui ſe rendirent à diſcretion : mais Parme fit ſi grande diligence qu'il ne mit que quatre journées depuis Caudebec juſqu'à Charenton, où il paſſa la Seine ſur un pont de bateaux, & ne ſe creut point en ſeureté qu'il ne fuſt en Brie.

Quant au Duc de Mayenne, il ſe retira dans Rouën, & y ſejourna prés de ſix ſemaines, s'étant mis une ſeconde fois entre les mains des Chirurgiens. Le Roy ayant entierement levé le ſiege, & retenu ſeulement 3000. chevaux & 5000. hommes de pied, pourſuivit le Duc de Parme juſqu'à la frontiere, de peur qu'en s'en retournant il ne s'emparaſt de quelque Place.

en May. Il s'en falut bien peu que le Duc de Mayenne ne mouruſt dans les remedes : les Eſpagnols croyant qu'il n'en reſchaperoit pas, & ſe promettant que deſormais la Ligue dépendroit de leurs ordres, ne purent s'empeſcher d'en teſmoigner de la joye, & refuſerent de luy laiſſer ny troupes ny argent, mais jetterent encore 1500. hommes dans Paris; Ce qui le faſcha fort & luy fit mieux connoiſtre leurs intentions que toute autre choſe. Or quand ils ſceurent qu'il revenoit en ſanté, ils ſe repentirent de s'eſtre trop deſcouverts, & taſcherent de radoucir ſes meſcontentements par de nouvelles careſſes & par de plus belles offres qu'auparavant. De ſon coſté il ſceut auſſi-bien diſſimuler qu'eux : mais il ſongea deſormais à donner ordre à ſes affaires par d'autres moyens que par le leur. Dans cette penſée il eſſaya de nouër une autre partie avec le Cardinal de Bourbon, auquel il promettoit de mettre la Couronne ſur la teſte. Je ne trouve point juſqu'où alla cette intrigue : mais il y a apparence que

que l'irreſolution du Duc l'empeſcha de la pourſuivre.

Durant ce deſordre univerſel, l'autorité Royale eſtoit fort languiſſante : car les grandes villes avoient des deſſeins de liberté, les Seigneurs & Gouverneurs de Souveraineté, & les ſimples Gentilshommes & Capitaines ne penſoient qu'à la volerie & au brigandage ; à cauſe dequoy ils eſtoient tous d'accord de prolonger la guerre, dont eux ſeuls tiroient le profit. Ces pillards avoient le quint de toutes les priſes, rançons, & ſaiſies, diſpoſoient des tailles & des deniers publics à leur fantaiſie, mettoient de nouveaux impoſts ſur les paſſages & ſur les rivieres, devoroient tout le travail & la ſubſtance du pauvre peuple ; Puis lors qu'il faloit marcher, ils ne ſervoient que trois ſemaines ou un mois, & aprés s'en revenoient dans leurs maiſons. Mais c'étoit tousjours en grondant. Le Roy avoit beau leur donner de nouveaux entretenements, de grandes penſions, des Benefices, des confiſcations, leur accorder tous les dons qu'ils demandoient, & leur bailler en engagement le plus clair de ſon domaine ; Ils n'eſtoient jamais contents.

Il eſtoit à craindre pour luy, ſi les Eſtats enfin éliſoient un Roy, que les Princes d'Italie, & tous les autres Catholiques, ne le reconnuſſent, leur important ſeulement qu'il y en euſt un en France, & non pas que ce fuſt luy plutoſt qu'un autre, & que le Pape, qui avoit obligation aux Eſpagnols de ſa promotion, ne continuaſt d'aſſiſter la Ligue ; (C'eſtoit Clement VIII. car Gregoire XIV. eſtoit mort, & Innocent IX. ſon Succeſſeur n'avoit regné que peu de temps) D'ailleurs il manquoit d'argent, & ſe faſchoit d'eſtre le compagnon de ſes ſujets. Ces conſiderations le porterent à rechercher les voyes d'accommodement avec le Duc de

Mayenne ; Ils y entrerent ſans beaucoup de peine, & cela ſans y rappeller le Roy d'Eſpagne, ny en communiquer aux Seigneurs de l'un ny de l'autre party, dautant qu'ils ſçavoient bien que ces gens-là ne ſouhaitoient point la fin des troubles.

Villeroy & Dupleſſis furent choiſis pour cette negociation. Ils demeurerent d'accord *que le Roy prendroit un temps de ſix mois pour ſe faire inſtruire par des moyens qui ne fiſſent point de tort à ſa dignité & à ſa conſcience : Que la Nobleſſe ſuivant ſon party d'puteroit vers le Pape, pour le ſupplier d'y apporter ſon autorité : Qu'en attendant on travailleroit tousjours à la Paix, & qu'il ſeroit reconnu par les Princes unis.* Ils paſſerent enſuite ; *Que les Huguenots jouiroient des Edits qui leur avoient eſté accordez avant l'an 1585. Que l'exercice de la Religion Catholique ſeroit reſtably par tout : Que l'on regleroit la gendarmerie & l'infanterie ; Qu'on moderetoit les tailles & les impoſts, & que l'on conſerveroit les privileges des Officiers & des villes.* Mais quand ce vint à traitter des intereſts du Duc de Mayenne, les propoſitions ſemblerent ſi exceſſives à Dupleſſis-Mornay, qu'il diſſuada le Roy de les eſcouter.

Villeroy ne laiſſa pas d'entrer encore en conference avec le Mareſchal d'Aumont, & le Mareſchal de Bouïllon, de voir le Roy, qui fut fort ſatisfait de ſon procedé franc & loyal. Le fruit de ces conferences, qui durerent deux mois, ne fut pas petit pour le bien de la Religion Catholique : car le Roy promit qu'il feroit partir au pluſtoſt le Cardinal de Gondy, & Piſani, pour aller à Rome ; ce qui ne plût guere aux Huguenots.

Ce Traitté eſtant devenu public, parce que trop de perſonnes voulurent s'en meſler, alarma eſtrangement les Eſpagnols & tous les autres Chefs de la Ligue. Le Roy & le Duc de Mayenne ſe virent ſur

ſur le point d'eſtre abandonnez, le dernier de tous ſes partiſans, & l'autre de ſes Huguenots. Il y en avoit parmy ceux-cy qui penſant lier le Roy plus fort, de peur qu'il ne leur eſchapaſt, s'appuyoient de la Reyne d'Angleterre & des Hollandois, & vouloient leur donner pied dans le Royaume. On en vit la preuve dans l'entrepriſe que fit du Fay ſon Chancelier de Navarre : lequel ayant pris la commiſſion de faire travailler à la forteresſe de Quillebœuf, ne l'eut pas élevée à demy hauteur, qu'il voulut s'y cantonner, & refuſa l'entrée à Bellegarde, à qui le Roy en avoit donnné le Gouvernement. Deux ou trois Envoyez du Roy employerent en vain les perſuaſions & les menaces pour luy oſter de l'eſprit un deſſein ſi temeraire : ſon ambition avoit pris l'eſſor trop haut pour eſtre ramenée ; il attendoit un ſecours de 800. Anglois : mais deux jours avant qu'ils arrivaſſent, il tomba malade de chagrin ou autrement, & perit au milieu de ſon entrepriſe. Il en eſtoit ſi fort enteſté qu'il ne l'abandonna pas meſme en mourant, & ordonna qu'on l'enterraſt ſur un des baſtions de la place, comme pour en retenir la poſſeſſion.

Si-toſt qu'il eut rendu l'ame, Bellegarde entra dedans ; Villars creut qu'il pourroit emporter la place dans ce changement, & avant qu'elle fuſt en deffenſe. Le Duc de Mayenne & luy l'aſſiegerent avec 4000. hommes : mais elle fut ou ſi bien deffenduë, ou ſi mal attaquée, qu'au bout de quinze jours ils furent contraints de décamper, de peur d'eſtre batus par le Comte de Sainct Pol & Fervaques, qui la venoient ſecourir avec 1200. chevaux & 1500. hommes de pied.

Villars allant à ce ſiege, avoit ſurpris la petite ville du Pont-Audemer : comme il s'occupoit à la fortifier, Boſc-roſé, un de ſes plus braves Ca-

pitaines, offenſé de ſon arrogance, & de quelques faſcheuſes paroles qu'il luy avoit dites, ſe ſaiſit du fort de Feſcamp, & s'y cantonna. Ce fort eſtoit ſur un rocher, qui a prés de 30. toiſes de haut du coſté de la mer, laquelle le bat deux fois par jour, mais n'atteint au ſommet que deux fois l'année; Et ce fut à une de ces hautes marées que Boſc-roſé le ſurprit par eſcalade. Villars y courut auſſi-toſt pour le recouvrer, & ne l'ayant ſceu tirer de là, il le bloqua par deux forts; avec leſquels enfin il le mit à l'extrémité: mais Boſc-roſé trouva plus de ſeureté à ſe jetter entre les bras du Roy, qu'à ſe raccommoder avec celuy qu'il avoit ſi fort offenſé.

Aprés la levée du ſiege de Rouën, la plus grande partie de l'armée du Roy eſtant paſſée en Champagne, il aſſiegea Eſpernay, & dans la crainte d'un ſecours, ſe voulut couvrir d'une circonvallation, ce qui retarda le ſiege prés de trois ſemaines. Le Mareſchal de Biron fut tué aux approches, d'un coup de canon qui luy emporta la teſte. Il avoit commandé en Chef en ſept batailles ou grands combats, à chacun deſquels il avoit receu une bleſſure. Grand homme de cabinet auſſi-bien que de campagne, qui ne vouloit rien ignorer, ſe méloit de tout, & s'eſcrimoit auſſi avantageuſement de la plume que de l'eſpée.

Dés que la baterie eut fait breſche, les aſſiegez capitulerent. Provins en fit autant le troiſieſme jour, Meaux eſtant plus fort, le Roy ne l'attaqua pas; mais pour couper les vivres que les Pariſiens tiroient de là par la Marne, il baſtit un fort * dans l'Iſle de Gournay, qui eſt ſur cette riviere à quatre lieuës de Paris, & en donna le Gouvernement à Odet de la Nouë, dont la fidelité incorruptible luy reſpondoit de la garde tres-exacte de ce paſſage.

* On le nomma, *Pille-baſtard.*

Sur les frontieres de la Bretagne, les Princes de Conty

Conty & de Dombes s'eſtant joints receurent une perte tres-notable : ils avoient aſſiegé la ville de Craon ſituée ſur la riviere d'Oudon : le Duc de Mercœur vint au ſecours, aſſiſté de Bois-Daufin qui luy amenoit la Nobleſſe du Mayne, & du Marquis de Belle-Iſle fils du Mareſchal de Rais. Or les deux Princes eſtant en meſintelligence, laiſſerent paſſer la riviere au Duc, & prendre une place de bataille tres-avantageuſe, tandis qu'ils en choiſiſſoient une fort mauvaiſe pour eux; puis n'ayant ſceu ſe reſoudre à combatre, ils firent retraite en plein jour, & commirent pluſieurs autres fautes qui furent cauſe de leur deffaite; Elle arriva le 25e de May. Ils y perdirent 1200. hommes, tout leur canon, qui demeura par les chemins faute d'atelage, & enſuite les villes de Chaſteau-Gontier, de Mayenne, & de Laval. en May.

Le Mareſchal de Rais, aprés la mort de Henry III. ne voyant pas clair dans le dénouëment des affaires du Royaume, & ne ſçachant quel party choiſir, s'eſtoit retiré à Florence, & avoit conſeillé à ſon fils de ſe ranger du coſté des plus forts; ce qui luy avoit fait prendre le party du Duc de Mercœur, afin de mettre à couvert les grands biens qu'il avoit dans la Bretagne, quoy que d'autres s'imaginaſſent que c'eſtoit une fantaiſie qu'il avoit pour la Ducheſſe qu'il y avoit engagé.

Le 4e de Juin, Henry Prince de Dombes perdit ſon pere François Duc de Montpenſier, âgé de cinquante ans : il herita de ſon nom, de ſes grandes terres, & du Gouvernement de Normandie que le Roy luy donna, comme il fit celuy de Bretagne au Mareſchal d'Aumont. Celuy-ci reprit la ville de Mayenne, aprés un ſiege de quinze jours : mais fut deux mois devant Rochefort avec grande perte d'hommes, ſans le pouvoir emporter, les en Juin.

les incommoditez de l'hyver, & le Duc de Mercœur eſtant venus au ſecours de la Place. Rochefort eſtoit un chaſteau élevé ſur une roche d'ardoiſe au bord de la Loire, cinq lieuës au deſſous d'Angers, vis à vis de la Roche de Gauſie, Place autrefois memorable, qui avoit eſté ruinée durant les guerres des Anglois. Deux freres du ſurnom de Hurtaud qui le tenoient pour le Roy, le mirent avec eux dans le parti de la Ligue afin qu'elle les avoüaſt de ce qu'ils avoient fait priſonnier Sardiny riche partiſan, & en avoient tiré une rançon de dix mille eſcus, quoy qu'il fuſt Royaliſte.

C'eſtoit vers ce meſme temps que René de Rieux Sourdeac eſtant inveſti dans Breſt par la Nobleſſe & par les Communes du pays, aprés quatre ou cinq mois de blocus, les batit en pluſieurs ſorties, moitié par ruſe, moitié par vaillance, les força de deſloger, & meſme d'acheter une treve, qu'il leur vendoit huit mille eſcus par an. A un mois delà il remporta encore une victoire par mer ſur ſept vaiſſeaux Normands, qui eſtoient venus de Feſcamp pour ſe ſaiſir du havre de Cameret, d'où ils euſſent incommodé celuy de Breſt ; Ces avantages ſervirent beaucoup à contenir ce pays-là dans l'obeïſſance du Roy.

Toute la Guyenne y eſtoit, horſmis qu'Emanuel Deſprez Marquis de Villars, fils de la femme du Duc de Mayenne, & de Henry Seigneur de Montpeſat frere d'Emanuel, tenoit quelques petites places en Perigord & en Limoſin, & dans l'Agenois, Agen, Villeneuve, & Marmande. Ces freres l'an paſſé avoient eſté batus prés de l'Abbaye de Roquemadour en Quercy par Anne de Levis Ventadour, & Ponts de Loſieres Temines, celuy-ci Gouverneur de Quercy, celuy-là de Limoſin; leſquels leur tuérent quelques 700. hommes

de

de 2400. qu'ils avoient ramaſſez, & leur prirent canon & bagage.

Le Mareſchal de Matignon commandoit ſeul dans cette province, quand il s'y fit une dangereuſe diviſion par le moyen de Paul d'Eſparbez Luſſan. Ce Gentilhomme avoit acheté la place de Blaye de Guy de Sainct Gelais Lanſac, grand diſſipateur de biens. Le Mareſchal diſoit que c'eſtoit de ſes deniers, & que Luſſan n'eſtoit en cela que ſon procureur: mais quand il y voulut entrer, Luſſan luy refuſa la porte tout net, & offrit de luy rendre ſon argent. Le Mareſchal ne l'ayant pû amener à la raiſon, le rendit ſuſpect d'intelligence avec la Ligue, & luy fit retrancher ſes appointements. Luſſan ne s'en ſoucia guere, & ſe mit à lever des contributions ſur la riviere avec quatre grands vaiſſeaux qu'il arma en guerre. Sur ce ſujet le Mareſchal ayant excité les plaintes de toute la province contre luy, ſe fit donner un ordre du Roy pour le tirer delà par force, & mit le ſiege devant Blaye. Luſſan le ſouſtint trois mois durant, aprés leſquels ſe voyant preſſé, il appella les Eſpagnols à ſon ſecours, & avec leur ayde ſe deffendit ſi bien qu'il demeura en poſſeſſion de la place. en Juin, Juillet, & ſuivans.

Peu s'en falut qu'ils ne miſſent le pied dans la province par Bayonne, en executant une entrepriſe qu'ils avoient tramée ſur cette ville, par le moyen d'un Marchand de la Franche-Comté nommé Chaſteau-Martin, qui s'y eſtoit habitué, & d'un Medecin nommé Roſſius. Elle eſtoit ſur le poinct de reüſſir, quand la Hilliere qui eſtoit Gouverneur de la place, la deſcouvrit, ayant ſurpris un laquais mal inſtruit qui apportoit des Lettres de Fontarabie. Le Marchand & le Medecin furent pendus.

Parmy les confuſions de trois ou quatre partis en Provence, celuy du Roy commençoit à prendre le

le deſſus, principalement aprés que le Duc de Savoye avoit eſté deffait à Vinon. Depuis cela la Valete le pourſuivit vivement juſques dans les portes
en Fevrier. d'Aix, & ruina toutes les meſtairies d'alentour. Puis afin de l'obliger à ſortir aux champs, il mit le ſiege devant Roquebrune, meſchant lieu & nullement conſiderable, ſinon en ce qu'il ſerroit la ville de Frejus qui n'en eſt qu'à une lieuë. Or comme il y faiſoit redreſſer quelques eſpaulements d'une baterie, il y fut tué d'un coup de mouſquet dans la temple l'onzieſme jour de Fevrier; Grande perte, & pour ſa vertu ſinguliere, & pour le bien des affaires du Roy. La partie du Parlement qui s'eſtoit retirée à Siſteron, prit le Gouvernement, en attendant que le Roy en euſt diſpoſé.

Sa mort diſſipa la plus grande partie de ſes troupes, & cauſa diviſion entre les Provençaux & les Gaſcons, pour le Chef qui luy ſuccederoit. Les Gaſcons, deſiroient le Duc d'Eſpernon, & ſe trouvoient les plus forts: ainſi les autres feignirent d'y conſentir, & tous deputerent vers le Roy pour le demander. Le Roy ne l'aymoit pas aſſez pour luy donner une ſi belle piece; Et il apprehendoit que cét eſprit fier & ambitieux ne ſe cantonnaſt dans cette Province qui eſtoit maritime, & voiſine du Duc de Montmorency & du Duc de Savoye. Neantmoins lors qu'il vit qu'il ſe preparoit pour en aller prendre poſſeſſion, & que ſon refus ne ſerviroit qu'à le pouſſer du coſté de ſes ennemis; il luy envoya ſes proviſions avec des lettres fort obligeantes: mais il retira de luy la charge d'Admiral, qu'il donna au jeune Biron, & ſous-main il ordonna à Meſplez Gentilhomme Bearnois, le plus autoriſé d'entre les Gaſcons, & aux Provençaux Royaliſtes, de le traverſer dans ſon Gouvernement, en attendant qu'il trouveroit l'occaſion de l'en chaſſer.

Les

Les affaires du Duc de Savoye ne ſe porterent pas mieux par la mort de la Valete. Le 16e de Fevrier, les habitans d'Arles tuerent Riviere leur premier Conſul, comme il penſoit introduire quelques Compagnies Savoyardes dans la ville, & des Gentilshommes Royaliſtes allerent aſſaſſiner Biord, Lieutenant du Seneſchal, grand partiſan du Duc, qui s'eſtoit retiré là proche dans une ſienne meſtairie. A quelques mois delà le troiſieſme Conſul ſoûleva la ville d'Arles, & la rejoignit avec le Parlement d'Aix: mais il ne la remit pas dans les intereſts du Duc.

Ce Prince n'ayant plus de places fortes dans la Province que Berre, & Grace, & des trois grandes villes ne luy reſtant que celle d'Aix, qui n'eſtoit ny frontiere, ny port de mer, ny ſur aucune riviere, prit congé du Parlement le 30e de Mars, & emmena tout ſon attirail & toutes ſes forces à Nice, ayant neantmoins fait de belles promeſſes d'un prompt retour. Le Parlement d'Aix en ſon abſence ſe meſla du Gouvernement de la Province, & en obtint des Patentes du Duc de Mayenne. en Mars.

Lors qu'il fut party du pays, Leſdiguieres y fut appellé par le Parlement de Siſteron. Ayant donc fait treve avec le Duc de Nemours, il vint en Provence ſur la fin de May, refuſa celle que le Parlement d'Aix demandoit, enleva tous les petits châteaux d'alentour d'Aix, & vers la coſte d'Antibes, courant tout le pays, pouſſa le Duc qui avoit entrepris de venir au ſecours d'Aix, & preſſa fort la ville & le Parlement. Mais lors qu'il eſtoit ſur le poinct de les reduire, Nemours rompit la tréve, prit le fort des Eſchelles, & gagna Maugiron qui commandoit pour le Roy dans Vienne. Il ne luy laiſſa pourtant pas le Gouvernement, craignant que celuy qui avoit ainſi changé une fois, en May, & ſuivans.

ne changeaſt encore une autre. Le bruit de ces progrés rappella Leſdiguieres en Daufiné ; Lors qu'il y fut, il chercha tous moyens de l'attirer au combat ; il ne put jamais l'y engager : mais en le pouſſant de lieu en lieu il fit diſſiper ſes troupes.

en Juillet. Sur la fin de Juillet, le Duc de Savoye prit Antibes à diſcretion. La Valete avoit traité une Ligue avec les Venitiens, le Duc de Florence, & le Duc de Mantouë, pour porter la guerre dans les pays du Duc de Savoye ; Ils s'obligerent de luy fournir 100000. livres par mois, lors qu'il auroit pris une place conſiderable. Leſdiguieres ſe fit ſubroger en ſa place, & s'en acquita auſſi bien qu'il euſt fait. Il

en Septembre. paſſa le Mont de Genevre le 26e de Septembre, diviſa ſon armée en trois, l'une pour attaquer la Perouſe, l'autre Pignerol, & l'autre où il eſtoit en perſonne le Pas de Suze. Il ne reüſſit qu'à la Perouſe, dont il prit les paſſages qui ſont commodes pour le charroy, & ceux de la valée de Quieras, qui le ſont pour le paſſage des gents de pied. De plus il fortifia Briquieras à la veuë du Duc de Savoye, prit la ville, & puis le chaſteau de Cavours, & fit reculer le Duc qui s'eſtoit approché pour le ſecourir ; puis, aprés avoir pourveu à la conſervation de ſes conqueſtes, il s'en retourna hyverner en Daufiné.

Le Duc d'Eſpernon paſſant avec 3000. hommes par la frontiere du Languedoc, trouva le Duc de

en Aouſt, & en Septembre. Joyeuſe qui aſſiegeoit Villemur ſur le Tarn, à la priere de ceux de Toulouze, qui par là vouloient brider les courſes de ceux de Montauban. Le bruit de ſa marche fit bien viſte deſloger les aſſiegeants : mais lors qu'il fut paſſé outre, Joyeuſe preſſé (ſi on le peut dire ainſi) par ſon mauvais deſtin, recommença le ſiege. Le Mareſchal de Montmorency craignant que ſa puiſſance ne s'accruſt trop,

fit

fit un corps de ſes meilleures troupes, dont il donna le commandement à Lecques, à Chambaud, & à Montoiſon. Meſſilac, cy-devant nommé Roſtignac, Gouverneur d'Auvergne, les joignit avec quelque cavalerie. Tous enſemble ayant eu avis que le Duc avoit envoyé loger ſa cavalerie dans les villages, reſolvent de l'attaquer le 19. d'Octobre. Au meſme temps qu'ils donnent, Temines qui s'eſtoit jetté dans la place avec bon nombre de Nobleſſe, fait auſſi une grande ſortie; Ils forcent les retranchements du Duc, mettent ſes gents en deſordre, en deſroute, en aſſomment grand nombre, en font noyer un plus grand dans le Tarn, & le Duc meſme, le pont ayant fondu ſous luy par la trop grande multitude des fuyards.

Cette nouvelle cauſa une conſternation incroyable dans Toulouze: lors que chacun y eut plaint la perte generale & ſa perte particuliere, il falut penſer à choiſir un autre Chef. Le deffunct Duc avoit encore deux freres, mais tous deux enrollez dans le ſervice de Dieu; l'un Cardinal & l'autre Capucin, que l'on nommoit le Pere Ange. Le premier qui eſtoit fort habile dans la conduite des affaires, voulut bien ſe charger de cette partie du Gouvernement, mais il s'excuſa du commandement des armées; on le defera à ſon frere qui avoit autrefois fait ce meſtier. Ce ne fut pourtant pas ſans beaucoup de peine qu'il ſe reſolut à l'accepter.

Le Duc d'Eſpernon arriva en Provence vers la fin d'Aouſt, ſon entrée fut fort glorieuſe, les peuples l'y receurent par tout avec des acclamations de joye. Il employa les mois de Septembre & d'Octobre à s'eſtablir dans la Province, & à la nettoyer de pluſieurs chaſteaux & retraites de brigands. Le mois de Novembre ſe paſſa en pourparlers & negociations de Paix, quoy que fort inutiles;

aprés quoy il alla attaquer Antibes, & prit la ville à compoſition, & le chaſteau par eſcalade. Mais comme ſe croyant desja le maiſtre abſolu, il traittoit les Provençaux ſujets avec hauteur, & les vaincus ſans miſericorde, qu'il baſtiſſoit des citadelles dans Brignoles, & dans Sainct Tropez, dont les habitants eſtoient fort Royaliſtes; les eſprits ſoupçonneux & peu endurants de ce pays-là s'en alarmerent extrémement; les ſecretes pratiques des Agents du Roy leur mirent le feu ſous le ventre, & les vengeances du Duc engendrerent dans leurs cœurs la plus cruelle hayne que l'on ait veuë dans ces derniers Siecles.

Les Eſpagnols demandoient ſans relaſche la convocation des Eſtats Generaux, le Pape avoit delegué en France, par un mandement en forme de Bulle, Philippe de Sega Cardinal Eveſque de Plaiſance, pour tenir la main à l'élection d'un Roy Catholique, & celuy qu'ils croiroient le plus capable de reſiſter aux entrepriſes du Navarrois. Le Roy Philippe avoit reſolu de faire entrer en France une armée de 30000. hommes de pied & de 6000. chevaux, pour ſouſtenir celuy qui ſeroit eſlû, parce qu'il pretendoit en faire un mary pour ſa fille.

en Decembre. Sur ces entrefaites, le 3e de Decembre mourut dans Arras le Duc de Parme, comme il aſſembloit ſes forces, & que le Roy s'eſtoit avancé juſqu'à Corbie pour luy empeſcher l'entrée du Royaume. Ce grand Capitaine languiſſoit depuis un an entier de quelque boucon, ce diſoient les plus ſoupçonneux, que les Miniſtres d'Eſpagne luy avoient donné ou par ordre du Roy Philippe, ou par quelque hayne particuliere.

On ne ſçait pas ſi le Duc de Mayenne en eut de la joye ou de la triſteſſe: mais il eſt certain que depuis qu'il ſceut ces nouvelles, il apporta autant

tant de ſoin à aſſembler les Eſtats, qu'il en avoit apporté à les retarder ; Et déſlors il fit quatre Mareſchaux de France, qui furent la Chaſtre, Rhoſne, Bois-Daufin, & Sainct Pol, & donna la Charge d'Admiral au Marquis de Villars. Eſtoit-ce pour donner plus de dignité à l'Aſſemblée, ou pour luy impoſer la neceſſité de l'élire Roy ? car ces grands Officiers n'euſſent pas ſouffert qu'on euſt déferé la Couronne à un autre qu'à leur Createur.

Le Duc de Guiſe & le Duc de Nemours formoient chacun ſa cabale dans Paris, & ſongeoient à en avoir auſſi dans les Eſtats. Les Politiques ayant reconnu leurs forces, y tenoient hardiment des aſſemblées où ils faiſoient des propoſitions pour un accommodement avec le Roy de Navarre; Et il euſt paſſé dans une Aſſemblée de l'Hoſtel de Ville, d'envoyer vers luy pour avoir le commerce libre, ſi le Duc de Mayenne n'y fuſt accouru pour l'empeſcher. C'eſtoit ſur l'avis des Seize : mais il ne leur en ſceut pas plus de gré pour cela ; au contraire il rejetta toutes les Requeſtes qu'ils luy preſenterent, à cauſe dequoy ils teſmoignerent leur hayne par pluſieurs libelles atroces, & horriblement diffamants ; qui certes le décrioient extrémement, mais les rendoient encore plus odieux.

Dans le party du Roy, ſon Parlement, ſon Conſeil, & ſa Maiſon meſme, eſtoient auſſi fort brouillez. Les Indifferents & les Ligueux qui eſtoient revenus dans le Parlement, y avoient apporté des ſentiments bien contraires à ceux du premier eſprit. Dans le Conſeil, chacun s'efforçoit d'y occuper le premier rang à la place du Mareſchal de Biron qui l'avoit tenu ; Et le Roy craignoit également de deſobliger tous les pretendants, car le premier qui l'euſt quitté euſt deffilé tout le chapelet. en Novembre & Decembre.

Ses

Ses inquietudes domestiques ne le touchoient pas moins. Le Comte de Soissons ne pouvant plus souffrir ces delais pour son mariage avec la Princesse Catherine, alla à Pau pour l'accomplir; mais le Parlement de Bearn luy ferma les portes, & mit des gardes autour de la Princesse. Elle se tint fort offensée de ce procedé, & se plaignit amerement à son frere de l'insolence de ces gents de robe, (elle en parloit ainsi.) Le Roy desirant guerir cét esprit bleſſé, luy rescrivit en termes fort affectueux, & luy manda de le venir trouver à Saumur, où il se devoit rendre au mois de Fevrier.

1593. en Janvier. Nous voicy arrivez à l'an 1593. l'un des plus memorables de ce Regne, dans lequel les choses à force d'estre meslées, commencerent à se développer. Le 5. jours de Janvier on oüit publier une Déclaration du Duc de Mayenne verifiée au Parlement de Paris, laquelle aprés avoir fait l'apologie de toute sa conduite, avec de tres-puissants raisonnements & beaucoup d'éloquence, *conviot les Princes, Pairs, Prelats, Officiers de la Couronne, Seigneurs & Depûtez, de se joindre au party de la Saincte Union, & de se trouver dans l'Assemblée des Estats le 17. de Fevrier, pour choisir ensemble sans passion & sans interest, un bon remede pour conserver l'Estat & la Religion.* Dix jours aprés parut une exhortation à mesme fin du Legat, qui parloit bien plus nettement que celle du Duc, disant *qu'il faloit eslire un Roy qui fust de nom & d'effet Tres-Chrestien & vray Catholique, & qui eust la force de maintenir la Religion & l'Estat.* C'estoit assez designer le Roy d'Espagne.

L'Escrit du Duc ayant esté veu par les Seigneurs qui estoient auprés du Roy, quelques-uns, entre autres le Duc de Nevers, trouverent bon, puisqu'il les invitoit de se rendre à Paris, de luy faire quelque

que reſponſe qui l'engageaſt à une conference. Cét expedient fut ſuivy de tous avec tant d'ardeur, qu'il n'euſt pas eſté au pouvoir du Roy, quand il l'euſt voulu, de l'empeſcher. La propoſition fut donc dreſſée le 17. du mois, & donnée à un Heraut pour la porter au Duc. Les Deputez firent leurs devotions le 21. à Noſtre-Dame, & entendirent le Sermon de Gilbert Genebrard Archeveſque d'Aix, qui monſtra *que la Loy Salique eſtoit poſitive & changeable au gré du Legiſlateur, qui eſtoit le peuple François en corps.*

L'Aſſemblée s'ouvrit le 26e dans la ſale haute du Louvre : le Duc la commença par une harangue que l'Archeveſque de Lyon luy avoit compoſée ; le Cardinal de Pellevé parla pour le Clergé, Seneſçay pour la Nobleſſe, & Honoré du Laurent Advocat du Roy au Parlement de Provence, pour le Tiers Eſtat. L'Ordre du Clergé eſtoit fourny d'aſſez bon nombre de Prelats de marque, dans celuy de la Nobleſſe il y avoit peu de Gentilshommes conſiderables, & celuy du Tiers Eſtat eſtoit compoſé de toutes ſortes de gents ramaſſez & payez par le Duc de Mayenne, ou par les Eſpagnols. Des trois Corps, n'y ayant que celuy de la Nobleſſe qui fuſt au Duc, il eſſaya d'y en ajouſter deux autres, contre l'ordre ancien du Royaume, ſçavoir l'un des Seigneurs & l'autre du Parlement & gents de robe : mais tous les trois Ordres rejetterent fortement cette nouveauté.

Le ſecond jour d'aprés l'ouverture, un Trompete apporta la propoſition des Seigneurs Catholiques d'auprés du Roy : laquelle portoit : *Que ſi ceux du party de l'Union vouloient deputer de bons & dignes perſonnages, en un lieu dont il ſeroit convenu, entre Paris & Sainct Denis, pour aviſer aux moyens de finir les troubles, ils eſtoient preſts d'y en envo-*

envoyer auſſi de leur part. Le Trompete demanda à parler au Duc, qui pour lors eſtoit au lict un peu incommodé, & ne manqua pas d'en faire ſçavoir le contenu à tous ceux qui le voulurent entendre. Le Duc ne pouvoit donc point la tenir ſecrete; Ainſi de l'avis de ſon Conſeil, & nonobſtant les violents raiſonnements du Legat, il l'envoya aux Eſtats. Leſquels l'ayant examinée, refuſerent *d'entrer en conference directement ny indirectement avec le Roy de Navarre, ny avec aucun Heretique, mais bien avec les Catholiques tenant ſon party, & cela pour le bien de la Religion & le repos public.*

en Fevrier. Cette reſponſe faite, le Duc partit de Paris eſcorté de 400. chevaux, & alla à Soiſſons s'aboucher avec le Duc de Feria, Jean Baptiſte Taſſis, & le Docteur Inigo de Mendozza, Ambaſſadeurs d'Eſpagne. Ils luy propoſerent directement l'élection de leur Infante, & luy en parlerent comme d'une choſe auſſi facile que juſte & honorable; le Duc leur demanda un ſecours puiſſant & effectif, & eux le vouloient repaiſtre de chimeres; ſi bien qu'ils en vinrent à des reproches & à de groſſes paroles: mais le beſoin extrême du Duc le contraignit d'en ſouffrir, & de cacher ſon reſſentiment auſſi-bien que ſes deſſeins.

Au partir de Soiſſons, il alla joindre leur armée qui eſtoit commandée par Charles Comte de Mansfeld. Avec ce qu'il y mena de troupes, elle ne ſe trouva que de dix mille hommes: ces forces trop petites pour déboucher Paris, s'attacherent à Noyon & le prirent au bout de trois ſemaines. Cela fait, Mansfeld remena ſes gents en Flandres: où le Prince Maurice luy donna tant d'affaires, que de toute l'année il n'eut point le moyen de ſonger à celles de France.

Au mois de Fevrier le Roy eſtoit allé à Tours.

Trois

Trois grands deſſeins l'y menoient, l'un de faire le mariage de ſa ſœur avec le Duc de Montpenſier, l'autre de traitter avec le Duc de Mercœur, & le troiſieſme, de moyenner envers les gents de ſon Parlement qu'ils levaſſent les modifications qu'ils avoient apportées à l'Edict par luy accordé aux Huguenots. Il trouva ſi peu de diſpoſition dans les eſprits, que pas une de ces trois choſes ne luy reüſſit. De plus, comme les malheurs vont tousjours par bandes, il arriva qu'au meſme temps que les ennemis eſtoient prés de prendre Noyon, le contrecoup en porta juſqu'à Selles en Berry, que Biron aſſiegeoit par ſon ordre exprés, & à la priere du Parlement de Tours; Car le Roy ayant beſoin de toutes ſes forces pour couvrir la Picardie, il luy manda de lever le ſiege, & de les luy amener en diligence.

Ces diſgraces refroidirent ſes meilleurs ſerviteurs, enflerent le cœur de la Ligue plus qu'on ne ſçauroit croire, & enhardirent le Tiers-party Catholique, & le Huguenot, à faire des conſpirations: celuy-ci ſeulement pour ſe cantonner, l'autre pour ſe ſaiſir de ſa perſonne. On ne ſe cachoit plus de luy pour faire des aſſemblées & des cabales, & les principaux Seigneurs de ſon Conſeil luy diſoient ſans déguiſement, qu'ils l'alloient quitter s'il ne quittoit ſa Religion. Le Cardinal de Bourbon eſtoit celuy qui menoit la bande, & qui luy cauſoit le plus de peine: de bonheur pour le Roy, il arriva que je ne ſçay quoy d'acre vint à luy ulcerer le poulmon, & luy cauſa une phtiſie, qui le rendit moins capable de pouſſer ſes ambitieux deſſeins. en Mars.

Il y avoit deux voyes pour tirer le Roy hors d'affaires: l'une de demeurer ferme dans ſa Religion, s'armant de patience & de courage: l'autre

ſans

ſans doute la meilleure, d'embraſſer celle des Catholiques, leſquels eſtoient cent contre un Huguenot. La premiere eſtoit extrémement longue, pleine de difficultez & de perils preſque inſurmontables: les Catholiques menaçoient de l'abandonner s'il n'alloit à la Meſſe; il avoit à peine dequoy mettre une armée ſur pied; les Gentilshommes s'ennuyoient de prodiguer leurs biens & leur ſang pour le ſervice d'un Prince Heretique; Et ſi dans cette conjoncture, on euſt eſlû un autre Roy que luy, aſſûrément qu'ils l'euſſent tous reconnu.

Toutes ces conſiderations & ces craintes, firent de profondes impreſſions ſur ſon eſprit: il faut croire que la Providence de Dieu s'en ſervit pour le diſpoſer à choiſir la bonne voye. Il commença donc à faire eſperer ſa converſion; Et dés qu'il ſe fut ouvert ſur ce ſujet, il y eut des Huguenots même qui l'aſſurerent, ſoit qu'ils le creuſſent ainſi, ſoit qu'ils le fiſſent par complaiſance, qu'on pouvoit faire ſon ſalut dans toute Religion qui croyoit JESUS CHRIST Crucifié, & le Symbole des Apoſtres, & qui obſervoit les preceptes du Decalogue.

Comme le Duc de Mayenne eſtoit encore à Rheims, où il eſtoit allé tenir conference avec les Princes de ſon party, le Duc de Feria Ambaſſadeur extraordinaire d'Eſpagne avec ſes deux autres Collegues, arriva à Paris, accompagné d'une grande eſcorte de cavalerie & des principaux Seigneurs du party que le Duc de Mayenne avoit envoyez au devant de luy. Les Eſtats luy firent compliment par des Deputez: quelques jours aprés il entra dans l'Aſſemblée, où il harangua en Latin, & leur preſenta des Lettres du Roy Philippe, dont l'addreſſe eſtoit, *A Nos Reverends, Illuſtres, Magnifiques, & bien-Amez, les Deputez des Eſtats Generaux de France.*

France. Le Cardinal de Pellevé fut chargé d'y reſpondre.

Il y avoit trois chaiſes ſous le daix, celle du milieu couverte d'un tapis de velours violet ſemé de fleurs de Lys d'or, & plus relevée que les autres, mais vuide pour monſtrer qu'elle attendoit un Roy; dans celle de main droite eſtoit aſſis le Cardinal Pellevé, qui outre qu'il eſtoit Prefident du Clergé avec l'Archeveſque de Lyon, preſidoit auſſi aux Aſſemblées generales en l'abſence du Duc de Mayenne; le Duc de Feria s'aſſit ſur celle de main gauche.

Cependant les Catholiques Royaliſtes preſſerent ſi fort la Conference, que les brigues du Duc de Feria, ny celles des Seize, ne purent empêcher que des Deputez de part & d'autre n'en convinſſent. Eſtant donc allez reconnoiſtre les lieux d'autour de Paris, ils choiſirent celuy de Surene qui eſtoit moins ruiné que tous les autres. Ils s'y rendirent le 29e d'Avril, & partagerent les logis au ſort: en Avril. mais les Royaliſtes dans la ſale de la Conference ſe ſaiſirent de la main droite. Tous enſemble arreſterent que les paſſeports ſeroient expediez en forme de Lettres Patentes, & ſe prirent reciproquement ſous leur protection. Les Deputez de la Ligue retournoient tous les ſoirs coucher à Paris, ceux des Royaliſtes demeuroient ſur le lieu.

Ceux-là attendant le retour du Duc de Mayenne qui reculoit d'entrer en matiere, firent eſcouler quelques Seances ſans rien avancer, puis remirent la Conference à huit jours delà; cependant il fut accordé une ſurſeance d'armes de dix jours. D'abord il ſe trouva une difficulté qui penſa tout en May. rompre, ceux de la Ligue ne vouloient pas ſouffrir que Rambouillet y aſſiſtaſt, parce que la Ducheſſe de Guiſe l'accuſoit d'avoir trempé dans la mort de ſon

ſon mary ; Rambouïllet au contraire inſiſtoit d'y demeurer puiſqu'il y eſtoit entré, de peur que ſon excluſion ne fuſt un aveu tacite de ce qu'on luy impoſoit, & que le ſang de ce Prince ne luy fuſt quelque jour redemandé à luy & à toute ſa poſterité. Il dénioit donc hautement le fait & offroit de s'en purger par ſerment : à cauſe dequoy les Deputez de ſon party le ſouſtinrent ſi fortement qu'il ne fut pas exclus.

C'eſt une choſe memorable, que le Roy ayant oüy dire que quelques-uns le chargeoient luy-même de cette mort, prit la peine de compoſer un diſcours qui fut veu des principaux de l'Aſſemblée : par lequel il monſtroit *qu'il n'avoit jamais eſté l'auteur d'un ſi funeſte & ſi malheureux conſeil.* Il rapportoit entre autres choſes, que comme le feu Roy luy diſoit qu'un Grand qui l'avoit pouſſé à faire cette action, avoit mis dans une Lettre qu'il luy eſcrivoit ſur ce ſujet, ces quatre mots Latins, MORS CONRADINI, VITA CAROLI, luy Roy de Navarre luy avoit reſpondu en preſence de pluſieurs perſonnes d'honneur encore tous vivants, *Oüy, mais, Sire ; celuy-là ne vous a pas dit toute l'Hiſtoire, car la mort de Conradin * fut la ruine de Charles.*

* La mort du Duc de Guiſe, fut celle de Henry III.

Pour le détail de ce qui ſe paſſa à la Conference de Surene, on le peut voir dans les actes qui en ſont publics. L'Archeveſque de Lyon & celuy de Bourges firent de part & d'autre des diſcours fort éloquents, pour monſtrer, qu'on ne pouvoit pas reconnoiſtre un Prince Heretique ; l'autre qu'il luy faloit obeïr ; Et ce dernier ſommoit les Catholiques Liguez de ſe joindre à eux pour inſtruire le Roy & pour le convertir : mais ceux cy ſe fermerent à ne le point recevoir, ny avoir aucune communication avec luy qu'il ne fuſt vrayement converty, & que

que le Pape ne l'euſt receu dans le giron de l'Egliſe.

Cette reſolution teſmoignée avec une merveilleuſe fermeté, acheva d'esbranler ce Prince qui chanceloit desja, en ſorte qu'il donna parole poſitive de ſe convertir, aux Princes & aux Seigneurs qui eſtoient auprés de luy, & demanda une Conference pour ſon inſtruction: à laquelle il convia tous les plus doctes de ſon party & de celuy de la Ligue pour le 15e de Juillet; Non pas qu'il entendiſt que l'execution de ſa parole dépendiſt de là, mais ſeulement pour la bienſeance & pour la forme.

Il eſtoit temps qu'il s'expliquaſt nettement; car les Eſtats quelques jours auparavant ayant fait une Proceſſion ſolemnelle, ſe preparoient à l'élection d'un Roy; & ſi les Eſpagnols dans cette conjoncture, qui leur eſtoit tout-à-fait favorable, euſſent fait l'ouverture qu'ils firent un mois aprés pour le Duc de Guiſe, il eſt certain que tout euſt tourné de ce coſté-là, meſme malgré le Duc de Mayenne, car il n'avoit pas encore fait ſa brigue aſſez forte, ayant eſté occupé à Reims. en Juin.

Il en venoit d'arriver, fort chagrin, & mal ſatisfait des Princes de ſa Maiſon, qui l'eſtoient encore plus de luy: de ſorte qu'ils s'eſtoient ſeparez auſſi irreſolus & auſſi deſunis qu'auparavant, chacun avec de vaſtes & confuſes penſées, & peu de moyens de les executer. Il avoit neantmoins dequoy ſe conſoler de ſes diſgraces, s'il euſt ſceu profiter de l'occaſion: car le Roy apprehendant que les Eſtats n'en nommaſſent un avant qu'il fuſt converty, offrit de luy donner tout ſur l'heure les meſmes avantages que les Eſpagnols luy promettoient ſeulement pour l'avenir.

Il n'avoit point eu d'autre penſée quand il accorda les Conferences, que d'amuſer les Royaliſtes: mais

mais il en avint tout le contraire, elles apporterent de grands avantages au Roy. Les Seize d'un coſté & les Huguenots de l'autre, avoient beau s'efforcer de les interrompre, elles eſtoient trop engagées: de Surene elles furent transferées à la Raquete, puis à la Villette. Elles finirent en ce dernier endroit, parce que les Liguez ne voulurent conclure autre choſe, ſinon *qu'ils remettoient le jugement de la reduction du Roy à l'autorité du Sainct Pere, qui ſeul*, diſoient-ils, *avoit le pouvoir de luy ouvrir la porte de l'Egliſe:* & les autres refuſerent cette propoſition, *d'autant que c'euſt eſté ſouſmettre la Couronne de France à la diſpoſition du Pape.*

Durant que les Conferences tenoient, les ſurſeances d'armes eſtoient continuées, & affriandoient de plus en plus le peuple à la Paix. Le Roy ayant bien reconnu cét effet, n'en voulut plus donner que pour trois jours, mais en eſchange offrit une tréve de ſix mois. Le Legat & les Eſpagnols en ayant teſmoigné grande averſion, le Duc de Mayenne n'oſa pas l'accepter. Les Eſpagnols de leur coſté ayant laiſſé attiedir la chaleur des eſprits dans les Eſtats, les rebuterent tout-à-fait par leurs propoſitions odieuſes: car Mendoze s'efforça d'y faire valoir le droit de l'Infante, & de monſtrer que la Couronne luy appartenoit. Son diſcours y fut fort mal receu: Feria enſuite s'imaginant qu'on l'avoit rebuté à cauſe que les François abhorroient la domination des femmes, fit propoſer par Taſſis que le Roy Catholique marieroit l'Infante à l'Archiduc Erneſt, qui regneroit conjointement avec elle, comme s'il euſt eſté plus ſupportable de voir un eſtranger dans le Throſne des Fleurs de Lys, que d'y en voir deux tout à la fois.

La Nobleſſe s'eſtant remiſe au Duc de Mayenne de luy faire telle reſponſe qu'il jugeroit à propos,

ce Duc luy fit entendre que les Loix du Royaume ne pouvoient s'accommoder avec un eſtranger; Que neantmoins les Eſtats, pour teſmoigner leur reconnoiſſance au Roy Catholique, le prioient d'avoir agreable qu'ils eſluſſent un Prince François, & qu'il luy pluſt de l'honorer de ſon alliance par le mariage de l'Infante. Or aprés que les Eſpagnols eurent paſſé quelques jours à deliberer ſur cette propoſition, Feria reſpondit par l'organe de Taſſis que le Roy ſon Maiſtre fourniroit tout le ſecours que l'on deſireroit, moyennant que l'Infante fuſt declarée Reine à cette condition, & ſolidairement avec l'un des Princes François que ce Roy voudroit choiſir, y compris ceux de la Maiſon de Lorraine.

Cette ouverture éblouït la pluſpart des Députez, & ſi deſlors les Miniſtres d'Eſpagne, ſans y apporter tant de façons, euſſent nommé quelqu'un, l'Aſſemblée en fuſt demeurée d'accord: mais tandis qu'ils ſe tenoient ſur leur gravité, & qu'ils penſoient ſe faire faire la Cour d'une choſe qui n'eſtoit point à eux, l'occaſion leur eſchapa. Trois Princes aſpiroient à cette nomination, le Duc de Nemours, & le Duc de Guiſe, chacun pour ſoymeſme, le Duc de Mayenne pour ſon fils aiſné; & quelquefois quand il y voyoit de la difficulté, il penſoit à propoſer le Cardinal de Bourbon: puis aprés diverſes agitations d'eſprit, il trouvoit qu'il n'y avoit point de meilleure reſolution que celle qui en effet eſt la pire de toutes, ſçavoir de n'en point prendre.

Durant qu'il flotoit dans ces incertitudes, le Parlement de Paris s'eſtant aſſemblé ſur le bruit qui couroit de l'élection de l'Infante, fit voir qu'il eſt infaillible quand il s'agit des Loix fondamentales de la Monarchie, pour leſquelles il a

tousjours veillé tres-utilement. Car il donna un grand Arreſt qui ordonnoit que remonſtrances ſeroient faites au Duc de Mayenne, à ce qu'il euſt à les maintenir, & empeſcher que la Couronne ne fuſt tranſportée à des Eſtrangers, & declaroit nuls & illicites tous Traittez qui avoient eſté faits ou qui ſe feroient pour cela, comme eſtant contraires à la Loy Salique. Conformément à cét Arreſt, Jean le Maiſtre qui tenoit la place de Premier Preſident, luy fit de hardies remonſtrances, & luy repreſenta que la domination des femmes en France, meſme celle des Regentes, n'y avoit jamais cauſé que des ſeditions & des guerres civiles : dont il apporta dix ou douze exemples tres-memorables, entre leſquels il n'oublia pas celuy de Blanche de Caſtille, & celuy de Catherine de Medicis, la principale & preſque l'unique cauſe de ces derniers troubles.

en Juin, & Juillet. Sur ces entrefaites, le Roy fut aſſieger Dreux, il emporta la ville d'emblée, & le chaſteau enſuite par compoſition, mais avec beaucoup plus de peine & de temps. Les Eſpagnols connoiſſant par l'Arreſt du Parlement, & par la perte de cette ville, que les affaires de la Ligue tendoient à leur declin, preſſerent plus fort l'élection d'un Roy; & laſchant enfin le mot dans un Conſeil qu'ils tinrent avec le Duc de Mayenne, nommerent le Duc de Guiſe. Il n'y eut jamais de pareil eſtonnement à celuy qu'eut le Duc de Mayenne; le trouble de ſon ame paroiſſoit au travers de toutes ſes diſſimulations. L'indignation de ſa femme fut encore plus grande, elle euſt tout bouleverſé pluſtoſt que d'obeir *à ce petit garçon*, elle appelloit ainſi le Duc de Guiſe. En cette occaſion preſſante, comme il ne ſçavoit que reſpondre, Baſſompierre luy trouva un expedient, qui reculant l'affaire, la rompit entiere-

tierement; Ce fut de demander un temps de huit jours pour en avertir le Duc de Lorraine son Maistre.

Durant ce delay, le Duc de Mayenne dressa tous ses ressorts tantost auprés du Duc de Guise, pour le dissuader d'accepter cette nomination, comme ruineuse à luy & à toute la Maison de Lorraine, tantost envers les Espagnols, pour leur remonstrer que ce n'estoit pas encore le temps, & enfin auprés des Etats pour les attirer dans ses sentiments. Ses tentatives luy reüssirent fort mal pour les deux premiers, specialement envers les Espagnols; On disoit mesme qu'ils avoient taschè de porter le Duc de Guise son neveu à le tuer, comme estant le seul obstacle à sa grandeur. Mais quant aux Estats, il fit si bien sa partie auprés d'eux, qu'ils consentirent qu'on dressast une response le 20e du mois de Juillet; Par laquelle le Duc & les Princes Lorrains remercioient tres-humblement le Roy Catholique de l'honneur qu'il faisoit à leur Maison, protestoient qu'ils persevereroient tousjours dans leur reconnoissance & dans la volonté de le servir, & declaroient qu'ils estoient prests de prometre devant le Legat de faire agréer cette élection aux Estats du Royaume, quand il y auroit des forces suffisantes pour la maintenir, & lors qu'on seroit demeuré d'accord des conditions raisonnables pour les Chefs du party.

Il y eut là-dessus de grandes contestations entre les Partisans du Duc, & ceux d'Espagne, ceux-cy voulant qu'on passast outre à l'élection, les autres qu'on la differast. Les Espagnols escouterent tout sans ouvrir la bouche; à la fin comme ils virent que leurs tenants se trouvoient plus foibles d'un tiers, ils lascherent la main. Et de plus le Duc, sans avoir esgard à leurs prieres, con-

clûd de traitter une tréve avec le Roy, & nomma des Députez pour ce ſujet.

Pluſieurs Prelats, quelques Docteurs, & meſme trois Curez de Paris, deſquels eſtoit celuy de Sainct Euſtache nommé René Benoiſt, eſtant venus à S. Denis le 22e de Juillet, le Roy s'y rendit le lendemain & entra en conference avec eux, comme pour s'eſclaircir de quelques doutes qui luy reſtoient ſur les poincts de la Religion. Il demeura bientoſt d'accord de tout; mais le Cardinal de Bourbon ne l'eſtoit pas, qu'un autre Eveſque que le Pape euſt droit de luy donner l'abſolution; le contraire neantmoins paſſa malgré toutes ſes brigues & ſes vehementes remonſtrances. Le formulaire de ſa Confeſſion de Foy fut dreſſé, & le jour pris pour la faire au Dimanche enſuivant. Quelques Prelats, par un zele peu ſçavant, y avoient fait mettre certaines menuës choſes qui n'eſtoient pas trop neceſſaires: le Roy qui avoit le jugement ſolide, ne les pouvoit pas gouſter; on en retrancha donc tout ce qui n'eſtoit point eſſenciellement de la Foy; Et neantmoins on l'envoya comme elle avoit eſté dreſſée au Pape, afin de mieux perſuader ſa Sainteté de ſon entiere converſion.

La ceremonie ſe fit dans l'Egliſe de Saint Denis, entre les mains de l'Archeveſque de Bourges, comme on le voit dans les Memoires du temps, y aſſiſtant ſept ou huit Eveſques & tous les Grands de ſa Cour, meſme Gabrielle d'Eſtrée; laquelle n'avoit pas peu contribué à la converſion du Roy, aiant desja conceu de grandes eſperances de l'épouſer.

Dés le ſoir toute la campagne, depuis Montmartre (où il fut aprés Veſpres viſiter l'Egliſe des Saints Martyrs) juſqu'à Pontoiſe, fut eſclairée par des feux de joye; qui furent bien-toſt allumez dans

dans toutes les autres villes du party Royal, & accompagnez de feſtins, de danſes, & de toutes ſortes de rejouïſſances publiques. De ce jour-là, le peuple de Paris monſtra bien que c'eſtoit la ſeule averſion du Huguenotiſme qui l'avoit obligé de rejetter ce Prince, car il accourut en foule à cette ceremonie, nonobſtant les deffenſes du Duc de Mayenne, & changeant tout à coup la hayne qu'il avoit pour luy en une veritable affection, commença de l'appeller ſon Roy, non plus le Bearnois, comme il avoit fait juſques-là, ſe mocquant de toutes les declamations des Predicateurs, qui s'efforçoient de l'entretenir dans ſon premier ſentiment.

Le Duc de Mayenne ſe réjouïſſant auſſi, ou feignant de ſe réjouïr de ſon changement, traitta la tréve avec luy le 30e de Juillet pour trois mois; Et tous deux demeurerent d'accord d'envoyer vers le Pape pour obtenir l'abſolution, ſans laquelle le Duc ne vouloit aucunement entendre à la Paix; Son intention & ſes interêts, à ce qu'il proteſtoit, n'eſtant autres que de conſerver la Religion Catholique, & l'union avec le Sainct Siege.

Tout auſſi-toſt le Roy nomma le Duc de Nevers, & quatre ou cinq perſonnes de rare merite, tant d'Egliſe que de robe, pour cette negociation, & en Aouſt. le Duc de Mayenne de ſon coſté choiſit le Cardinal de Joyeuſe, & le Baron de Seneſçay, mais il ne les fit partir que trois mois aprés; Et cependant il ſe laiſſa je ne ſçay comment rengager avec les Eſpagnols par un nouveau ſerment qu'il fit, *de ne ſe départir jamais de la Saincte Union, de ne traitter point avec le Roy de Navarre, quelque acte de Catholique qu'il puſt faire, & de proceder à l'élection d'un Roy Tres-Chreſtien; Moyennant qu'ils luy fourniſſent* 12000. *hommes de pied*, 6000. *chevaux entretenus, & quelques autres conditions.*

Mais au meſme temps, de peur qu'ils ne remuaſſent encore dans les Eſtats, il renvoya une partie des Députez dans les provinces, ſous couleur d'informer les peuples de la diſpoſition des affaires. Quant aux reſtes de cette Aſſemblée, ils demeurerent dans Paris juſqu'à la reduction de la ville, y eſtant entretenus par le Roy d'Eſpagne, qui leur fourniſſoit huit mille eſcus par mois.

Il ne pût pas ſi aiſément ſe débarraſſer des inſtances du Legat, qui demandoit que le Concile de Trente fuſt receu tout entier par l'Egliſe Gallicane. Quoy que le Parlement & les Chapitres s'y oppoſaſſent, il falut qu'il luy donnaſt ce contentement par une Declaration, qui fut portée aux Eſtats: mais il en éluda l'execution, ayant auparavant tiré aſſurance de luy; *Que s'il y avoit quelque choſe pour les immunités & les franchiſes du Royaume qui meritaſt d'eſtre entretenu, ſa ſainteté eſtant requiſe d'y pourvoir, n'en feroit aucune difficulté.*

en Aouſt. La tréve cependant arreſta les mouvements qui ſe faiſoient dans les provinces; Elle fit lever le ſiege de Moncontour au Duc de Mercœur, celuy de Poictiers, que Briſſac deffendit fort vaillamment, aux Seigneurs Royaliſtes, & celuy du chateau de Cavours au Duc de Savoye: Ce Prince avoit eſté fort mal mené par Leſdiguieres, & avoit encore eu le déplaiſir quelques mois auparavant que Roderic de Tolede General des troupes Milanoiſes & Napolitaines que le Roy d'Eſpagne luy avoit envoyées, avoit eſté entierement deffait & tué à la deſcente de la montagne qui s'eſtend vers la Douëre prés du village de Salbertran.

Eſpernon avoit manqué de ſurprendre Marſeille, mais avoit reduit Arles, & delà eſtoit venu le 25e de Juin ſe camper devant Aix: où il avoit baſty ſur le coſteau Sainct Eutrope qui commande à la ville,

ville, un grand fort, ou pluſtoſt un camp ; car l'enceinte en eſtoit ſi vaſte, que toute ſon armée y eſtoit logée. Il ſembloit meſme qu'il en vouluſt faire une contre-ville, y ayant créé deux Conſuls qui portoient le chaperon & avoient ſoin de la police.

Comme il penſoit forcer Aix par ce moyen-là, il n'executa pas la tréve ponctuellement, mais doubla la garniſon de ſon fort, & continua d'arreſter tous les vivres. Le Roy qui ne pouvoit ſouffrir qu'un homme qu'il n'aymoit pas, s'eſtabliſt par force dans cette Province, fit dreſſer ſecretement une partie pour l'en dépoſſeder. Il choiſit Leſdiguieres pour en eſtre le Chef, & luy adjoignit cinq Gentilshommes Provençaux, Oraiſon, Sainct Cannat, Valavoire, Crotes, & Buoux, qui eſtoient Gouverneurs des Places de Manoſque, de Pertuis, de Sainct Maximin, de Digne, & de Forcalquier.

L'abſence du Duc d'Eſpernon, qui eſtoit allé à Pezenas en Languedoc, pour conferer avec le Conneſtable de Montmorency, & la hayne que les Provençaux luy portoient, favoriſerent merveilleuſement leur entrepriſe. Dés que Leſdiguieres eut envoyé ou fait voir à chacun de ces cinq Gentilshommes les Lettres de croyance que le Roy leur eſcrivoit, & qu'il leur eut expliqué ſes intentions, ils firent une Ligue ſecrete avec le Comte de Carces, horſmis Buoux qui refuſa d'ouvrir ſa Lettre & demeura au ſervice du Duc. Le jour pris, tous de concert, chaſſerent les Gaſcons & les Eſpernonniſtes des places ; Et le Comte de Carces & ceux d'Aix rompirent la tréve.

Eſgarrevaques & Souliers ſon beaupere, ſoûleverent auſſi le peuple de Toulon, & aſſiegerent la Citadelle, qu'ils emporterent par l'inſulte de en Octobre.

deux cents forçats; auſquels ils donnerent la liberté. Signarc qui y commandoit fut paſſé au fil de l'eſpée avec toute ſa garniſon : mais Eſgarrevaques ſon ennemy, avoit eſte auparavant bleſſé d'un coup de mouſquet dont il mourut.

Au bruit de ce ſouſlevement, Taraſcon & preſque toutes les autres villes ſe declarerent contre Eſpernon; il ne manquoit pour achever l'entrepriſe que de luy bien boucher les paſſages du Rhoſne & de la Durance afin qu'il ne puſt revenir au pays : mais comme ils manquerent d'y donner ordre, il rentra dans ſon fort, & ſe rendit aſſez puiſſant pour leur faire ſentir la peine de leur imprudence.

Lors que la tréve de cy-deſſus eut eſté concluë, la pluſpart des Prelats, des Conſeillers d'Eſtat, & des gens du Parlement, quelques-uns meſme des Députez des Eſtats, avoient ſecretement rendu leurs devoirs au Roy, ou par l'entremiſe de leurs amis. Comme il ſe promenoit aux environs de Paris, un jour 27e d'Aouſt qu'il eſtoit à Melun, on deſcouvrit heureuſement un aſſaſſin ſuborné par des Ligueurs, qui avoit entrepris de le tuer à coups de couteau. Il ſe nommoit Pierre Barriere natif d'Orleans âgé de 27. ans, Batelier de ſa premiere vacation, puis ſoldat. Le Prevoſt de l'Hôtel luy fit ſon procés : il n'y avoit point de preuve ſuffiſante contre luy, & la douleur de la geſne ne le pût forcer de rien avouër : mais le Confeſſeur qui l'aſſiſta à la mort, l'obligea de tout dire. Il fut condamné d'avoir le poing coupé tenant le couteau, à eſtre tenaille avec des tenailles ardentes, puis rompu tout vif, & lors qu'il ſeroit mort, à eſtre bruſlé & ſes cendres jettées au vent.

en Aouſt.

Le Roy avoit ſouvent des avis de pareilles conjura-

jurations, la pluſpart dreſſées par des Moines ou par des gens d'Egliſe : voilà pourquoy la Paix eſtant le ſeul remede qui puſt guerir la manie de tant d'eſprits phrenetiques, il deſiroit ardamment de la faire, & offroit au Duc de Mayenne, tout ruiné qu'il eſtoit, de plus grands avantages que lors que ſes affaires eſtoient floriſſantes : mais ce Duc ne vouloit point traitter que le Pape n'euſt donné l'abſolution au Roy ; Et d'ailleurs il avoit trop peu de force pour ſe débarraſſer des liens des Eſpagnols ; il negocioit donc tout à la fois, & avec le Roy & avec eux.

Cependant, à tous évenements il taſcha de s'emparer de Lyon pour le joindre avec la Bourgongne, s'imaginant peut-eſtre que celuy des deux Rois avec qui il traitteroit, luy laiſſeroit ce pays-là en Souveraineté. Son frere uterin, le Duc de Nemours, s'étoit rendu fort abſolu dans ce Gouvernement, aiant cerné cette grande ville par cinq ou ſix petites places qu'il tenoit aux environs : mais par le meſme moyen, & à cauſe des nouveaux impoſts qu'il y avoit eſtablis par le conſeil d'un certain Ferrarois qui avoit l'ame de fer, il s'eſtoit rendu fort odieux au peuple. Tellement que l'Archeveſque de Lyon qui y fut envoyé par le Duc de Mayenne, eſchauffant ſous-main les meſcontentements & attiſant le feu, fit tant que les Bourgeois prirent les armes, ſe ſaiſirent de la perſonne du Duc de Nemours & l'enfermerent a Pierre-Enciſe ; mais il n'y gagna rien : car enſuite ils demeurerent comme neutres, ſans recevoir d'autres ordres que les leurs mêmes, juſqu'à leur entiere reduction, quoy que par forme ils le reconnuſſent comme Licutenant du Duc de Mayenne.

Les gens de bien jugerent que Nemours eſtoit digne de ce traitement, pour avoir ſuivy la deteſta-

ble politique de Machiavel, qui rend tousjours les Princes Tyrans & les peuples malheureux : mais tous les Chefs de la Ligue connoiſſant par là quelle protection ils devoient attendre du Duc de Mayenne, ne ſongerent plus qu'à s'aſſurer de leurs places, & meſme d'en ſurprendre d'autres pour faire leur accommodement plus avantageux avec le Roy.

en Novembre. Il eſtoit allé pour lors en Normandie afin de recevoir l'obeïſſance de Boſc-roſé qui commandoit dans le fort de Feſcamp. Comme il eſtoit à Diepe ; la femme de Jean de Montluc Balagny Gouverneur de Cambray, le vint trouver de nuict pour luy demander la prolongation de la tréve, en attendant que l'accommodement de ſon mary ſe declaraſt. Il ſe traittoit à ces conditions : *Qu'il auroit luy & les ſiens Cambray & le Cambreſis en toute Souveraineté ; Que le Roy le prendroit ſous ſa protection, & luy feroit de certaines penſions ; Et que pour cela Balagny le reconnoiſtroit d'un baiſemain ſeulement.*

Le plaiſir qu'il en receut fut troublé par les ſanglantes reproches que la Reyne d'Angleterre luy faiſoit ſur ſon changement de Religion. Comme de Diepe il eſtoit allé à Calais, penſant y trouver des Agents de cette Reine pour faire quelque Traitté, il y trouva des Lettres pleines d'amertume qu'elle luy eſcrivoit, & ſceut qu'elle vouloit retirer ſes troupes de Bretagne.

Il eut bien de la peine à la radoucir, mais beaucoup plus à ſouffrir la veuë & les trop libres diſcours des Députez des Egliſes pretenduës Reformées, auſquelles il avoit permis de tenir une Aſſemblée generale à Mantes, où il s'en retourna au partir de Calais. Il leur fit bonne mine, receut leur cahyer, nomma des Commiſſaires pour l'examiner, & leur offrir ſatisfaction ſur quelques articles, telle

telle à peu prés qu'ils l'avoient euë ſous Henry III. Mais ils ne ſe contentoient pas de ſi peu de choſe pour de ſi grands ſervices, ils en demandoient bien d'autres : tellement que pour ne les pas irriter par un refus abſolu, il les congedia ſimplement, & leur permit de tenir des Aſſemblées Provinciales, puis aprés de convoquer un Synode National & Aſſemblée Politique. en Decembre.

Sa converſion ſapoit la Ligue par le fondement ; On la regardoit, pour ainſi dire, comme un baſtiment tout en l'air, qui n'eſtoit plus appuyé que ſur une ſeule pierre, ſçavoir le refus que le Pape faiſoit d'abſoudre ce Roy. En effet il ne voulut point permettre l'entrée de Rome au Duc de Nevers (c'eſtoit en Novembre) qu'en qualité de Prince d'Italie, non pas d'Ambaſſadeur, & à condition qu'il n'y demeureroit que deux jours, qu'il n'y recevroit point de viſites, & qu'il n'en rendroit point aux Cardinaux. Ce Prince neantmoins fit tant que le terme luy fut prolongé, & qu'il eut audience du Pape par deux fois, l'une en Decembre, l'autre en Janvier : mais il n'en rapporta aucune ſatisfaction pour le Roy, quoy que pour ſa propre perſonne, on luy en donnaſt autant & plus qu'il ne deſiroit. en Novembre, Decembre, & Janvier.

Le Duc de Mayenne ne manqua pas de faire ſonner bien haut ce refus du Sainct Pere : Ce moyen ne fut pourtant pas aſſez fort pour arreſter les eſprits qui eſtoient desja ſur le penchant. Louïs de l'Hoſpital-Vitry eſtoit mal content de ce Duc, qui luy avoit retenu 24000. eſcus des monſtres deuës à ſa Compagnie de Gensdarmes, il fut le premier qui commença à ſe remettre ſous l'obeïſſance du Roy, comme il avoit eſté le premier à s'en deſtacher aprés la mort de Henry III. Quand il avoit quitté ce party-là, il luy avoit remis la en Decembre.

ville de Dourlens dont il eſtoit Gouverneur, il voulut en apparence en faire autant de celle de Meaux à l'endroit de la Ligue, & teſmoigna aux habitants, leſquels il avoit aſſemblez exprés, qu'il les laiſſoit en toute liberté, toutefois leur donnoit conſeil de ſuivre ſon exemple. Cela dit, il ſortit ſeulement avec ſa Compagnie de cavalerie : mais il avoit ſi bien diſpoſé les choſes qu'ils députerent vers luy le jour meſme pour le prier de revenir, ceignirent les eſcharpes blanches, & renvoyerent tout confus 500. hommes que le Duc de Mayenne leur envoyoit. Vitry eut du Roy 20000. eſcus de recompenſe, la charge de Baillif, & le Gouvernement de la ville, avec la ſurvivance de l'un & de l'autre pour ſon fils; & les Bourgeois la confirmation de leurs privileges, & exemption de tailles pour neuf ans.

Tous les autres Gouverneurs ſe firent achepter plus ou moins, ſelon l'importance de leurs Places, ou la valeur de leur perſonne. La pluſpart des villes tirerent auſſi divers avantages, ſelon que ceux qui les conduiſoient eſtoient habiles & affectionnez : mais preſque toutes firent mettre dans leurs Traittez, qu'il n'y auroit point d'exercice de la Religion Pretenduë à certaine diſtance de leur territoire.

1594. en Janvier. La partie eſtoit faite de recevoir le Roy dans Paris, & pour cét effet il vint à Sainct Denis. Le Duc de Mayenne en aiant eu le vent, en oſta le Gouvernement au Comte de Belin & le donna à Briſſac, qu'il croioit le plus fidele de tous ſes partiſans. Le Parlement voyant par là ſes meſures rompuës, & apprehendant que le Duc ne rendiſt les Eſpagnols maiſtres de la ville, luy fit de chaudes remonſtrances pour retenir Belin : le Duc luy apporta quelques raiſons au contraire, mais il ne

s'en

s'en paya point & continua ſes Aſſemblées. La choſe s'eſchauffa juſqu'à ce poinct-là que le Duc fit prendre les armes à ſes troupes & à ſes amis, dont il ſe fuſt enſuivy un grand carnage par les ruës, & peut-eſtre l'entiere perte de Paris pour le Roy, ſi les plus ſages de ce grand Corps, n'euſſent ployé & remonſtré aux autres qu'il faloit encore ceder pour quelque temps.

Le troiſiéme du mois de Janvier ſe fit la reduction de la ville d'Aix. Le Duc de Mayenne ne penſoit point qu'il y en euſt de plus aſſurée à ſon parti que celle-là, parce que le Comte de Carces avoit eſpouſé la fille de ſa femme, & neantmoins ce Seigneur luy manqua. Comme il y eſtoit diſpoſé par les Gentils-hommes Provençaux qui s'eſtoient declarez ennemis du Duc d'Eſpernon, & que d'ailleurs il craignoit l'évenement du ſiege, il delibera de choiſir un Maiſtre qui fuſt aſſez puiſſant pour les proteger; Ainſi il perſuada au Conſeil General de la province de reconnoiſtre le Roy, & de le ſupplier en même temps de leur donner un autre Gouverneur qu'Eſpernon.

Le Parlement ordonna donc le meſme jour que la Juſtice ſe feroit ſous le nom du Roy; Et par un autre Arreſt donné quelques jours aprés declara rebelle & criminel de Leze-Majeſte quiconque ne luy obeïroit pas. L'Archeveſque Genebrard refuſa de s'y ſoûmettre, & s'eſtant tenu clos & couvert dix ou douze jours, ſe retira à Marſeille avec l'Agent du Duc de Mayenne.

Sur cét exemple, Lyon qui depuis l'empriſonnement du Duc de Nemours, s'eſtoit tenu comme neutre, rentra auſſi dans le parti du Roy. Les Eſchevins & principaux Bourgeois ayant fait leur traitté avec Alfonſe d'Ornane, & eu aſſurance de la confirmation de leurs Privileges, d'une entiere Am-

niſtie, & qu'il ne ſe feroit aucun exercice que de la Religion Catholique dans leur ville & fauxbourgs. Le 25e de Janvier, d'Ornane s'eſtant avancé avec ſes forces juſqu'au fauxbourg de la Guillotiere, ils dreſſerent des barricades, & crierent, *Vive la liberté Françoiſe, à bas la tyrannie des Italiens.* Le lendemain on entendit tout d'une voix crier, *Vive le Roy*, & tous les habitants, hommes, femmes, & enfants, prirent l'eſcharpe blanche. Or comme ils eurent trouvé dans la caſſete du Duc de Nemours dix-ſept nouveaux impoſts de la façon des Italiens, qu'il euſt fait eſclorre, s'ils ne l'euſſent pas pris comme nous avons dit, ils ordonnerent tres-ſagement dans une Aſſemblée generale de leur Hoſtel de Ville, & jurerent tous qu'ils n'en admettroient jamais aucun aux Charges publiques.

en Fevrier. Le 15e de Fevrier, Orleans ſuivit le meſme branſle, la Chaſtre ayant eſté gagné par une grande ſomme d'argent, & plus encore par l'aſſurance du baſton de Mareſchal, du Gouvernement de cette ville & de celuy du pays de Berry, duquel on devoit en ſa faveur oſter toutes les garniſons, hormis de la tour de Bourges, & du chaſteau de Meun ſur Yeure. Il y avoit dans la ville deux factions qui la partageoient toute, celle de la Confrerie du petit Cordon, autrement dite du Nom de JESUS, inventée par un Cordelier, qui eſtoit extremément Ligueuſe : & celle des Politiques, qui inclinoit vers le Roy. Pour executer ſon deſſein il ſe fortifia de la derniere, s'aſſura des principaux de l'autre, & mit hors de la ville ceux qu'il ne pût gagner ; puis ces precautions priſes, il declara le 17e de Fevrier dans l'Hoſtel de Ville, le deſſein qu'il avoit de reconnoiſtre le Roy, & exhorta les habitants d'imiter ſon exemple, ou de luy permettre de ſe retirer. Si-toſt qu'il eut fini ſa harangue, l'Evê-

l'Evêque & les principaux luy rendirent tres-humbles graces d'avoir travaillé à leur reconciliation avec leur naturel Souverain, & proteſterent d'embraſſer cette reſolution. On lût enſuite les Articles accordez par le Roy, & on les ratifia par toutes ſortes de réjouiſſances.

Bourges en fit autant peu de jours aprés & aux mêmes conditions.

La preſence du Duc de Mayenne retenoit Paris. En attendant que cette grande maſſe fuſt esbranlée pour un ſi grand changement, le Roy employa le temps à ſe faire ſacrer, tant afin d'oſter ce ſcrupule que l'ancienne couſtume des François laiſſoit dans l'eſprit de pluſieurs, que cela luy manquant il ne pouvoit porter le titre de Roy de France, que pour faire connoiſtre aux peuples de plus en plus qu'il eſtoit veritablement perſuadé de la Religion de ſes Anceſtres. Or parce qu'il n'avoit pas encore la ville de Rheims ny la Sainte Ampoule que l'on y garde dans l'Abbaye de Sainct Remy, il choiſit l'Egliſe Nôtre-Dame de Chartres, tres-celebre à cauſe de la devotion de la Vierge, & y fit apporter de l'Abbaye de Marmouſtier une fiole, qu'on dit eſtre celle que Severe Sulpice & Fortunat Eveſque de Poitiers, eſcrivent avoir eſté apportée par un Ange au grand Sainct Martin, pour luy remettre les membres qu'ils s'eſtoit tout froiſſez en tombant du haut en bas d'un eſcalier. Le 27. Fevrier Nicolas de Thou Eveſque de Chartres fit la ceremonie de la même maniere qu'elle a accoûtumé de ſe faire à Rheims. en Fevrier.

Le Duc de Mayenne voyoit d'heure en heure défiler ſon parti, ſans pouvoir ny donner ordre à cette revolution, ny faire ſon Traitté avec le Roy: car il avoit juré de ne luy point obeïr qu'il ne fuſt abſous par le Sainct Pere. Cependant, parce qu'on

qu'on vit que tous les Gouverneurs des Places de la Ligue, qu'il avoit mandez à Paris ſur la fin de l'année precedente, & avec leſquels il avoit tenu Conſeil ſans y appeller les Eſpagnols, les rendirent toutes au Roy dans cette année, & que luy-meſme ſortit de Paris le 6e de Mars, & emmena avec luy ſa femme & ſes enfants, pluſieurs ſoupçonnerent qu'il eſtoit d'accord avec le Roy, & qu'il ne demeuroit plus dans le parti que pour empeſcher que ceux qui eſtoient de la faction Eſpagnole ne livraſſent la ville à l'Eſtranger par un coup de deſeſpoir.

en Mars.

Il ne pouvoit pas ignorer que Briſſac ne traittaſt avec le Roy, & qu'il prenoit pour ſujet de ſon mécontentement, qu'il ne luy avoit point fait raiſon de ce que le Duc d'Elbœuf l'avoit chaſſé de Poitiers, aprés que l'an paſſé il l'avoit ſi bravement défendu contre les Royaliſtes. Tout eſtoit preſt il y avoit plus de deux mois pour recevoir le Roy dans Paris : mais les Seize ſecondez de la garniſon Eſpagnole, & de quatre mille hommes de la populace, auſquels l'Ambaſſadeur d'Eſpagne donnoit chacun une richedale par ſemaine & un minot de Bled, le veilloient de ſi prés qu'il ne pouvoit executer ſon deſſein ; On dit meſme que l'ayant reconnu ils avoient reſolu de le prevenir, & de ſe deffaire de ceux qui y travailloient le plus puiſſamment avec luy ; C'eſtoit entre autres le Preſident le Maiſtre, l'Huillier Prevoſt des Marchands, le Conſeiller du Vair, & l'Anglois Eſchevin.

Ceux-cy gens ſages, & ayant intention de ſauver leur patrie, non pas de la mettre dans l'oppreſſion, ne manquerent pas, avant que de paſſer outre, de tirer aſſurance expreſſe du Roy ; *Qu'il ne ſeroit fait aucun outrage à pas un des habitants de la ville, ny en ſon corps ny en ſes biens ; Qu'il donne-*

roit

roit une abolition generale ſans exception aucune : Qu'il les prendroit tous en ſa ſauvegarde ; Et quant aux Eſtrangers ; Qu'il leur accorderoit vie & bagues ſauves.

L'Ordre donné pour la nuict du 21. au 22e de Mars, de ſe ſaiſir des remparts & des portes, le Roy qui avoit aſſemblé ſes troupes à Sainct Denys, ſe rendit à Montmartre. La ſeule difficulté qu'eut Briſſac, fut de ſe dépeſtrer des Eſpagnols que le Duc de Feria luy avoit donnez pour l'accompagner dans ſes rondes, avec ordre de le tuer au premier bruit qu'ils entendroient au dehors : mais ils ne furent pas auſſi habiles à trouver des excuſes pour ne le point quitter, qu'il le fut à en forger pour les eſloigner de luy. en Mars.

Lors qu'il ſe fut deffait d'eux, en moins de demie heure les gens du Roy entrerent, une partie par la Porte-Neuve & par la porte St. Denys, une autre partie deſcendirent par la riviere, & ſe rendirent maiſtres des remparts de ce coſté-là, comme auſſi de l'Arſenal, du Grand Chaſtelet, du Palais, & des avenuës des ponts, ſans trouver aucune reſiſtance, horſmis d'un corps de garde de Lanſquenets, qui furent taillez en pieces ſur le Quay de l'Eſcole, pour n'avoir pas voulu crier *Vive le Roy*. Les Bourgeois pareillement s'aſſurerent de leurs quartiers, & cadenaſſerent les portes des plus eſchauffez Ligueux avec des tirefonds, de peur qu'ils ne fortifiſent, mirent des corps de garde aux quarrefours, & alloient par toutes les ruës criant *Vive le Roy*, & donnant des billets de pardon general. La populace ſuivoit les gens de guerre & ſe meſloit familierement avec eux ; les garniſons Eſpagnole & Walonne ne branſlerent pas de leurs logis.

Le Roy eſtant à deux cents pas de la ville, Briſ-

ſac

ſac luy apporta les clefs, & en recompenſe receut le baſton de Mareſchal, & promeſſe d'une place de Conſeiller honoraire au Parlement, avantage tres-conſiderable en ce temps-là. Sur les dix heures du matin, comme il ſceut que tout eſtoit paiſible, & que ſes troupes eſtoient en bataille dans toutes les places & les grandes ruës, il entra dans la ville par la Porte Neuve, accompagné de grand nombre de Nobleſſe & de ſes Compagnies d'Ordonnance, & alla droit à Noſtre-Dame entendre la Meſſe & chanter le *Te Deum*, faiſant marcher devant luy 500. hommes les piques trainantes, en ſigne que la victoire eſtoit volontaire.

Quelques mutins ayant fait mine de vouloir reſiſter, s'enfuirent & ſe cacherent chez eux. Avant qu'il fuſt midy, toute la ville admira de ſe voir auſſi paiſible qu'elle l'avoit jamais eſté dans la plus profonde paix, & par là ſe confirma entierement dans l'eſtime qu'elle avoit de la bonté & de la ſage conduite de ſon Roy. Il trouva ſon diſner tout preſt au Louvre, & ſa maiſon en auſſi bon ordre que ſi on l'y euſt attendu depuis long-temps. Il envoya offrir ſaufconduit au Duc de Feria & aux Eſpagnols, & leur donna eſcorte pour les conduire juſqu'à l'arbre de Guiſe.

Sur les trois heures aprés diſné ils ſortirent par la porte Sainct Denys, le Roy s'eſtant mis à une feneſtre pour les regarder. Ils avoient leurs enſeignes ployées, & leurs caiſſes couvertes, & emmenoient avec eux quelques reſtes de proſtitution, & environ une trentaine de Ligueurs paſſionnez. Le plus ardent eſtoit Boucher Curé de Sainct Benoiſt, lequel eſt mort Doyen de Tournay plus de cinquante ans aprés, mais bien changé d'humeur, & auſſi zelé François parmi les Eſtrangers, qu'il avoit eſté furieux Eſpagnol en France.

Lors

Lors que le Roy entra dans Paris, il envoya Saint Luc aſſurer les Cardinaux de Plaiſance & de Pellevé, & les Ducheſſes de Nemours & de Montpenſier qu'il ne leur ſeroit fait aucun déplaiſir, pour témoignage dequoy il leur donna des Archers de ſa Garde: mais le Cardinal de Pellevé n'en avoit plus de beſoin, car il rendit les derniers ſouſpirs dans l'Hoſtel de Sens comme on chantoit le *Te Deum*. Le Roy ne refuſa pas un ſaufconduit au Cardinal de Plaiſance, qui avoit agy avec tant de chaleur contre luy; il ſouffrit même qu'il emmenaſt avec luy le Jeſuite Varade, & Aubry Curé de Sainct André des Ars, quoy que coupables du deteſtable attentat de Barriere.

Le troiſiéme jour d'aprés, le Capitaine du Bourg rendit la Baſtille, & Beaulieu le Chaſteau du Bois de Vincennes. Et au bout de la huitaine, le Roy fit faire une Proceſſion generale, où il aſſiſta en perſonne avec toute ſa Cour, pour rendre graces à Dieu de ce qu'il l'avoit reſtabli dans la Capitale de ſon Royaume.

On ne trouva pas à propos d'attendre le retour du Parlement de Tours pour verifier la Declaration qui reſtabliſſoit ceux qui eſtoient demeurez à Paris, & celle qui eſtoit accordée en faveur de Briſſac & de la ville de Paris. L'addreſſe en fut faite par une forme extraordinaire, *au Chancelier & aux autres Officiers de la Couronne, Ducs & Pairs, Conſeillers d'Eſtat, & Maiſtres des Requeſtes, pour les lire, publier, & enregiſtrer au Greffe du Parlement, & des autres Cours Souveraines.*

Ceux qui avoient ſervy le Roy en cette importante reduction, ne manquerent pas d'en tirer des recompenſes. Le Parlement eſtant reſtably, le Roy y fit une nouvelle Charge de Preſident pour le Maiſtre, il en crea auſſi une à la Chambre des Com-

Comptes pour l'Huillier, & deux de Maiſtre des Requeſtes pour Du Vair & l'Anglois. Les gens de bien & deſintereſſez diſoient, que s'ils avoient eu intention de ſervir le Roy & le public, ils euſſent fait plus genereuſement de ſe contenter de la gloire de leur action; que de deſirer une recompenſe qui ne pouvoit qu'eſtre à charge aux coffres du Roy & à ſon peuple.

en Mars. Afin d'oſter, autant qu'il eſtoit poſſible, le ſouvenir du paſſé, Pierre Pithou Conſeiller en Parlement, eut ordre de tirer des Regîtres de la Cour tous les actes qui s'eſtoient faits durant les troubles contre l'autorité du Roy; Jean Seguier d'Autry Lieutenant Civil, fit bruſler tous les libelles, avec rigoureuſes deffenſes d'en plus imprimer, ny d'en garder aucun; Et le Parlement ayant changé de ſtyle donna un Arreſt le 30e du mois: *Qui caſſoit tous Arreſts, Decrets, & ſerments, faits depuis le 9e de Decembre 1588. qui ſe trouveroient préjudiciables à l'autorité du Roy & aux Loix du Royaume, comme ayant eſté extorquez par force; Declaroit nul ce qui avoit eſté fait contre l'honneur du Roy Henri III. & ordonnoit qu'il ſeroit informé du deteſtable parricide commis en ſa perſonne, Aboliſſoit toutes les Feſtes & ſolemnitez que la Ligue avoit inſtituées à l'occaſion des troubles; Revoquoit le pouvoir donné au Duc de Mayenne; Luy enjoignoit à luy & à tous autres de reconnoiſtre le Roy; Et ordonnoit qu'il ſeroit fait tous les ans une Proceſſion generale le 22e de Mars, en memoire de la reduction de Paris, où la Cour aſſiſteroit en robes rouges.*

A l'autorité du Parlement on joignit celle de l'Univerſité, pour achever de guerir les ſcrupules de pluſieurs Eccleſiaſtiques, tant Seculiers que Religieux, qui doutoient encore ſi on pouvoit obeïr au Roy avant qu'il fuſt abſous par le Sainct Pere. Pour cét effet, Renaud de Beaulne nouvellement

lement pourvû de l'Archeveſché de Sens, fit premierement une Aſſemblée des Curez de Paris, qui témoignerent unanimement eſtre comblez de ſes raiſons ; Puis une autre du Corps de l'Univerſité au College Royal de Navarre le 22e d'Avril: où le Recteur, tous ſes Suppoſts, & grand nombre d'Eſcoliers & de Religieux de tous Ordres, jurerent *de garder fidelité au Roy juſqu'à l'effuſion de leur ſang, renoncerent à toutes les Ligues & retrancheront les refractaires de leur Corps, comme avortons, & membres gaſtez.* en Avril.

La meſme ſemaine revinrent les membres du Parlement & des autres Compagnies qui eſtoient à Tours. Le Gouverneur de Paris, (c'eſtoit François d'O que le Roy avoit remis dans cette Charge) grand nombre de Nobleſſe, & les plus notables Bourgeois, allerent au devant d'eux juſqu'au Bourg-la-Reine. Ainſi tout ſe reüniſſoit ſans déplaiſir de perſonne, horſmis d'une cinquantaine, à qui le Roy envoya des billets pour ſortir de la ville. C'eſtoient des gens fort notez, neantmoins pluſieurs autres en prirent l'alarme ſi chaude, qu'il penſa s'en enſuivre de mauvais effets.

Paris ainſi reduit, les autres villes revenoient auſſi comme à l'envy & en foule. Le 26e d'Avril Villars ramena Rouën, le Havre, Montivilliers, & Pont-Audemer: mais de tous les Chefs de la Ligue ce fut luy qui ſe mit à plus haut prix, il n'en voulut rien rabatre *de douze cents mille francs d'argent, ſoixante mil livres de penſion, le Gouvernement de toutes ces villes, ſans reconnoiſtre de trois ans le Duc de Montpenſier qui avoit celuy de la Province, & la Charge d'Admiral.* Biron en eſtant pourvû, on ne pût la luy arracher ſans luy faire une playe dans le cœur, d'autant plus cuiſante, que Villars eſtoit ſon concurrent en vaillance & en reputation. en Avril.

Au

en Avril, & May. Au meſme temps, ou peu aprés, May-David ſe remit dans l'obeïſſance avec la ville de Verneuil. Comme auſſi les Magiſtrats & Bourgeois y firent rentrer Monſtreuil & Abbeville en Picardie, Troyes en Champagne aprés avoir chaſſé le Prince de Joinville ſon Gouverneur, Sens en Bourgogne, & Rion en Auvergne. Montluc Gouverneur pour la Ligue en Agenois, y ramena Agen, Villeneuve, & Marmande.

Durant ce torrent de proſperitez, le Roy eût avis que le Comte de Mansfeld, aprés une conference que le Duc de Mayenne avoit euë avec luy, avoit aſſiegé la Capelle, & comme il s'approcha pour la ſecourir, il trouva qu'elle eſtoit aux abois, il en eut ſa revanche ſur la ville de Laon. Le Duc avoit laiſſé ſon ſecond fils dedans avec le Preſident Jeanin pour conſeil. Le Roy l'aſſiegea ſur la fin de May, l'entrepriſe fut hazardeuſe pour luy, il manquoit de munitions, & les meſcontentements du Mareſchal de Biron, qui eſtoit comme l'ame de ſes entrepriſes, luy eſtoient une dangereuſe Remore. Mansfeld s'avança pour le ſecourir, ſon armée demeura ſept ou huit jours poſtée ſur une hauteur vis à vis de celle du Roy; Aprés quoy manquant de vivres, & ayant veu deffaire deux convois que les plus braves de ſes gens eſtoient allez querir à la Fere, il ſe retira en Artois, où les maladies acheverent de ruiner ſes troupes.

en May, & Juin.

La place ſe deffendit encore long-temps & fort opiniaſtrément, elle ne capitula que le 22e de Juillet, pour ſe rendre le 1. d'Aouſt, ſi elle n'eſtoit ſecourue dans ce jour-là. Dans les attaques fut tué Givry, le plus accompli Cavalier qui fuſt à la Cour, ſoit pour ſon heroïque vaillance, ſoit pour les connoiſſances qu'il avoit des belles Lettres, ſoit pour l'eſprit & pour la galanterie. Un deſeſpoir amou-

en Juillet, & Aouſt

reux

reux conceu de l'infidelité d'une Princeſſe, le jetta ſi ſouvent dans les perils qu'il y demeura comme il le ſouhaitoit.

Durant ce ſiege, le Baron du Peſché traitta avec le Roy pour la ville de Chaſteau-Thierry, & les habitants de Poitiers pour la leur, dont le Gouvernement & celuy de la Province furent laiſſez au Duc d'Elbœuf. Apres la capitulation de Laon, les Magiſtrats d'Amiens, de Beauvais, & de Peronne, alarmez de ce que la cabale Eſpagnole les avoit voulu obliger à faire un nouveau ſerment, ſe rangerent ſous l'obeïſſance du Roy, ceux d'Amiens ayant contraint les Ducs de Mayenne & d'Aumale de ſortir de leur ville. Dourlens, qui ſous le Regne de Henry III. avoit eſté baillé pour place de ſeureté au Duc d'Aumale, voulut eſtre compris dans l'Edict de la reduction d'Amiens.

Au mois de Septembre le Roy mit le ſiege devant Noyon; Deſcluſeaux qui commandoit dedans, le rendit le 18e d'Octobre. Ainſi il recouvra toute la Picardie, horſmis trois places Soiſſons, Ham, & la Fere; qui eſtoient au pouvoir, la premiere du Duc de Mayenne, la ſeconde du Duc d'Aumale, & la troiſiéme des Eſpagnols. Car Colas, Viceſenéchal de Montelimar qui eſtoit le maiſtre de cette derniere, s'eſtoit entierement donné à eux; & en recompenſe ils luy en avoient laiſſé le domaine en titre de Comté. en Septembre.

Il ſe tramoit encore des menées à Paris pour rebrouiller le Royaume. La pluſpart des Seigneurs Royaliſtes ſe fâchoient que les Ligueurs emportoient tout l'argent & les plus grandes recompenſes; ils ſe repentoient auſſi d'avoir tant avancé les affaires du Roy, qu'il s'en allaſt à la veille de n'avoir plus que faire d'eux. Les Pariſiens eſtoient en Juin, & Juillet.

plus

plus alarmez de cinquante perſonnes qu'il avoit chaſſez de leur ville, qu'ils n'eſtoient aſſurez par toutes ſes Declarations; Le Cardinal de Bourbon ne pouvoit ſe deffaire de l'imagination de la Royauté; Le Comte de Soiſſons ſon frere eſtoit bleſſé juſqu'au fond de l'ame, de ce que le Roy luy refuſoit ſa ſœur, aprés la luy avoir ſolemnellement promiſe; Et Biron outré de ce qu'on luy avoit oſte l'Admirauté, eſtoit venu paſſer ſes fantaiſies à Paris: où il avoit eſté ſi bien receu, que le Roy en avoit conceu de la jalouſie, & y eſtoit accouru du ſiege de Laon pour diſſiper par ſa preſence les pratiques qui euſſent pû s'y former contre ſon ſervice.

en Juillet. Pour le Cardinal de Bourbon, la mort en délivra le Roy peu de temps aprés, ſçavoir vers la fin de Juillet. Il creut avoir eſté empoiſonné par une Dame qu'il avoit fort aimée. Au mois d'Octobre enſuivant François d'O Sur-Intendant des Finances, acheva de vivre dans ſon Hoſtel à Paris, ayant l'ame & le corps également gaſtez de toutes ſortes de vilenies. Le Roy ſe conſola aiſément de ſa perte, parce qu'il faiſoit d'effroyables diſſipations, & que neantmoins il vouloit le tenir comme en tutelle. Aprés cela il fit quelque temps adminiſtrer ſes Finances par un Conſeil de cinq ou ſix perſonnes: mais ne trouvant pas ſon compte avec cette multitude mal d'accord & intereſſée, il reſtablit la Sur-Intendance, & la donna à Sancy & à Roſny.

en Octobre.

Tandis que les Chefs & les villes de la Ligue ſe preſſoient de ſe rendre au Roy pour ſe mettre en paix, les payſans & Communes des pays de la haute Guyenne ſe ſouſleverent & prirent les armes, pour ſe deffendre des pillages de la Nobleſſe, & des cruelles vexations des Receveurs de Tailles.

On

On leur donna le ſobriquet de TARD-ADVISEZ, & les Gentils-hommes rejetterent auſſi ſur eux celuy de CROQUANTS, dont ces payſans les avoient voulu charger; parce qu'en effet ils croquoient & devoroient les pauvres gents de la campagne. Leur premiere aſſemblée ſe fit en Limoſin : Chambret qui en eſtoit Gouverneur pour le Roy, les batit & les diſſipa. Ceux d'Angoulmois qui ſe mirent en devoir de les imiter, furent auſſi eſcartez par Maſſez Lieutenant de Roy en ce pays-là. Mais il ne fut pas ſi facile d'appaiſer ceux du Perigord. Un Notaire de village les convoqua la premiere fois dans la Foreſt d'Abſac, à une lieuë de la ville de Limeil; Et ils firent enſuite pluſieurs autres aſſemblées, où ils ſe trouverent juſqu'au nombre de quarante mille hommes. Le Mareſchal de Matignon énerva leurs forces, en retirant d'avec eux ceux qui avoient porté les armes, deſquels il fit des Compagnies qu'il envoya en Languedoc : Et le Roy conjura cette tempeſte en leur accordant la remiſe des reſtes des tailles.

Reſtoit la Bretagne & la Bourgongne, qui n'obeïſſoient point au Roy. Ajouſtez-y une partie de la Provence, parce qu'il la croyoit plus mal entre les mains d'Eſpernon qu'en celles de la Ligue. Les habitants de Laval introduiſirent le Mareſchal d'Aumont dans leur ville; Leſonnet Gouverneur de Concarneaux traitta avec luy, Talhoüet peu aprés en fit autant pour Redon; Et il ſe rendit maître de Morlaix par le moyen des Bourgeois, & du chaſteau aprés un aſſez long ſiege. Il y avoit dans la province cinq mille Eſpagnols commandez par un Dom Jean d'Aquila, & le Duc de Mercœur avoit trois mille bons hommes; de ſorte que s'ils euſſent pû s'accorder enſemble, ils euſſent eſté plus forts que les Royaliſtes : mais la jalouſie des deux

en Juin, Juillet, & ſuivans.

Nations, & les piques d'entre les deux Chefs les rendoient incompatibles.

Aquila refuſa de joindre le Duc pour ſecourir ce chaſteau ; Le Duc luy rendit la pareille quand Aumont eut aſſiegé le fort de Crodon, que les Eſpagnols avoient baſty avec une grande deſpenſe ſur la pointe de la Langue, qui diviſe le Golfe du Conquet, & y commande. Auparavant Quimpercorentin eſtant ſeulement inveſty, s'eſtoit rendu au Mareſchal, & peu aprés la ville de Sainct Malo acheva ſon traitté ; dans lequel ſes Marchands firent bien voir qu'ils n'ignoroient pas leurs intereſts & la politique.

Pour la Provence, le Roy n'oſoit pas ouvertement deſtituer Eſpernon ; tant à cauſe des intelligences qu'il pouvoit contracter avec l'Eſpagne & la Savoye, qu'à cauſe de ſes alliances avec le Mareſchal de Bouïllon, le Duc de la Trimouïlle, & Ventadour, qui d'ailleurs eſtoient tous fort malcontents ; & meſme avec le Conneſtable de Montmorency (je l'appelle ainſi, car il en avoit receu l'eſpée dés l'année précedente.) Il luy avoit donc ſeulement mande de venir en Cour, pour faire droit reciproquement ſur ſes plaintes & ſur celles des Provençaux Mais comme ce Duc avoit 4000. hommes que le Conneſtable luy avoit preſtez, & 2500. qu'il avoit levez, il eſtoit rentré dans ſon fort, & tenoit à la gorge la ville d'Aix, le Comte de Carces, & le Parlement, exerçant ſes vengeances ſur tous ceux qui tomboient entre ſes mains.

Leſdiguieres excité par leurs cris redoublez, quitta les affaires de Savoye pour les aller ſecourir. Il paſſa la riviere de Durance à Ourgon, & ſe retrancha à Senas. Eſpernon vint bravement au devant & le taſta par de grandes eſcarmouches : mais du reſte il ne pût pas arreſter ſa marche, parce que le

en May, & ſuivans.

le Conneſtable ne vouloit pas riſquer ſes troupes, & que meſme il les retira.

Ce Seigneur, qui par une longue ſuite de traverſes eſtoit devenu tres-circonſpect, trouva plus ſeur de ſe rendre mediateur, que partie dans une cauſe, où il eſtoit à craindre que le Roy ne ſe déclaraſt. Il moyenna donc une tréve de trois mois, pendant leſquels le fort fut dépoſé entre les mains de Lafin, qui eſtoit un negociateur perpetuel. Lafin s'eſtoit chargé d'y mettre 300. hommes de garniſon pour le tenir en ſequeſtre. Leſdiguieres trouva moyen de faire gliſſer parmy ces troupes grand nombre de ſoldats qui eſtoient à luy, tellement que par ce moyen la place eſtoit en ſa diſpoſition. Eſtant donc un jour onziéme de Juillet, ſorty d'Aix, comme pour ſe promener, il s'approche inſenſiblement du fort; & quand il eſt tout contre, il fait commandement au Capitaine de la part du Roy de le luy remettre pour le raſer. Dés qu'il parla, la garniſon luy ouvrit les portes malgré le Capitaine; Et tout à l'heure meſme il abandonna le fort aux Provençaux, qui en moins de deux jours ruinerent ces grands travaux que l'armée d'Eſpernon avoit eſté plus d'un an à elever. en Juillet.

Cela fait il s'en retourna en Daufiné, parce qu'on y apprehendoit les grands preparatifs de guerre que faiſoit le Duc de Savoye. Leſdiguieres luy avoit enlevé pluſieurs petites Places en ſon pays: Ce Prince les ayant toutes regagnées durant ſon abſence, reprit encore Briqueras à ſa veuë meſme, ſe ſervant fort utilement pour cette entrepriſe des troupes du Milanois qui alloient faire la guerre en Bourgongne. en Aouſt.

Comme le Roy, aprés la priſe de Noyon, eſtoit allé viſiter ſa frontiere de Champagne (c'eſtoit au mois de Novembre) il accorda la Paix au Duc en Novembre.

de Lorraine, qui la faiſoit negocier il y avoit plus d'un an par Baſſompierre. *Il promit à ce Duc de faire droit à luy & à ſes enfants, de la ſucceſſion de Catherine de Medicis leur grand-mere; Sans prejudice de ce que le Duc pretendoit, tant de ſon chef que du leur, ſur les Duchez de Bretagne & d'Anjou, & ſur les Comtez de Provence, de Blois, & de Coucy. Il luy laiſſa Marſal en propre à luy & à ſes ſucceſſeurs, les villes de Dun & Stenay en eſchange de Jamets, lequel le Duc rendoit à la France. Et de plus il luy promit le Gouvernement de Toul & de Verdun pour l'un de ſes fils, & au frere de ce fils qui luy ſurvivroit.* Baſſompierre eut en engagement la terre de Vaucouleurs pour une vieille dette de 68000. eſcus, & pour 36000. qu'il fournit comptant à l'Eſpargne.

Au meſme mois de Novembre fut pareillement conclu le Traitté du Duc de Guiſe avec le Roy: qui par ce moyen retira auſſi les villes de Champagne qui eſtoient encore dans le party de la Ligue. Quelques mois auparavant, ce jeune Prince n'en ayant point de conſiderables qui fuſſent abſolument en ſa diſpoſition, s'eſtoit aſſûré de Rheims en cette ſorte. Sainct-Pol, creature de ſon pere, & qui luy avoit ſauvé la vie le jour de devant les barricades, maiſtriſoit cette ville par le moyen d'un reduit qu'il avoit fait à la porte de Mars, & pretendoit bien avec cette piece & quelques autres qu'il tenoit, ſe faire confirmer le Baſton de Mareſchal par le Roy. Le Duc qui vouloit avoir ſa deſpouille pour en faire ſon accommodement, luy fit un jour querelle ſur le pavé de Rheims, & luy donna de l'eſpée dans le ventre. Par ſa mort il devint maiſtre de Rheims, & ayant avec cela les villes de Rocroy, Sainct Dizier, & Ginville, il obtint un traitté tres-avantageux. Car on luy donna 40000. eſcus d'argent, le Gouvernement de ces places, & de plus celuy de la Provence;

vence ; Ce dernier non pas tant pour l'obliger que pour l'oſter à Eſpernon, & peut-eſtre afin qu'ils ſe perdiſſent l'un l'autre.

La Bourgongne, qui juſques-là eſtoit demeurée preſque entiere au Duc de Mayenne, commença de luy eſchaper. Auxerre, Maſcon, & Avalon, rompirent ſes liens: Dijon & Beaulne eſtoient ſur le point d'en faire de meſme lors qu'il y courut avec quelques Compagnies de cavalerie. Or comme il reconnut qu'il ne les pouvoit plus retenir par affection il y employa la rigueur & la force, fit dans Dijon couper la teſte à Jacques Vernes qui en eſtoit Maire, & au Capitaine Gau, raſa tous les fauxbourgs de Beaulne, y redoubla la garniſon, & en mura toutes les portes, horſmis une. De plus, afin de ſe conſerver le reſte de la Province, il perſuada aux Eſpagnols de faire puiſſamment la guerre de ce coſté-là.

La ſeule neceſſité le tenoit encore attaché à ces dangereux amis. Il ſçavoit que le Duc de Feria & Diego d'Ibarra, luy imputoient à perfidie & à malice la décadence des affaires, qu'il ne falloit pourtant imputer qu'à ſa lenteur & à ſes irreſolutions ; Il ſçavoit qu'ils le hayſſoient ſi cruellement, que lors qu'il eſtoit allé trouver l'Archiduc Erneſt aprés le ſiege de Laon, ils avoient fait mettre en déliberation de luy couper la teſte comme à un traiſtre, & que le Conſeil de l'Archiduc n'ayant pas voulu ſuivre cét avis, ils avoient eſſayé de ſe deffaire de luy par le poiſon, ou par le poignard.

Auſſi quelques-uns s'imaginerent-ils que ce fut luy le premier, qui pour ſe venger des mauvais traitements de cette Nation, fit gliſſer par ſes amis dans le Conſeil du Roy, l'envie de leur déclarer la guerre, & qu'il avoit conclu ſecretement ſon

traité avec luy. Quoy qu'il en ſoit, il ſe trouva une aſſez forte brigue dans le Conſeil pour porter le Roy à cette rupture. Les Huguenots la deſiroient par la hayne qu'ils avoient tousjours euë contre les Eſpagnols; Les Catholiques pour divertir les Huguenots de leurs brouïlleries, en leur donnant ce contentement, & dés emplois qu'il n'euſt pas eſté à propos de leur confier en une autre occaſion; Les bons François pour rallier enſemble tous les cœurs, réveiller en eux l'affection pour la Patrie, & confondre tous les reſtes des factions & des diſputes de Religion dans l'ardeur de la querelle commune; Les Politiques enfin, pour faire une puiſſante revulſion au dehors du venin qui cauſoit le mal au dedans; & pour occuper les ennemis de l'Eſtat à eſteindre le feu dans leurs maiſons, au lieu de l'entretenir en France comme ils faiſoient.

Il fut donc reſolu au Conſeil du Roy de porter la guerre dans leur pays; Et parce que l'Artois & le Haynault ſe trouvoient le plus expoſez aux ruines que cauſeroit la rupture d'entre les deux Couronnes, on jugea à propos d'eſcrire aux principales villes de ces provinces, que s'ils n'obtenoient du Roy d'Eſpagne qu'il retiraſt ſes troupes des terres de France, & s'ils ne ceſſoient de faire la guerre à ſes ſujets & aux Cambreſiens, leſquels il avoit pris ſous ſa protection, il leur feroit ſentir la peſanteur de ſes armes.

On tient que trois perſonnes principalement, inſpirerent ce deſſein au Roy, Gabrielle d'Eſtrée ſa Maiſtreſſe, Balagny, & le Mareſchal de Bouïllon. Gabrielle afin de conquerir la Franche-Comté pour ſon fils Ceſar, Balagny afin de butiner l'Artois & le Haynault, le Mareſchal pour deux fins, dont l'une eſtoit de ſe maintenir dans la Seigneurie de Sedan, l'autre de donner moyen au Prince Maurice

de

de Naſſaw ſon beaufrere, d'eſtablir ſa grandeur en affermiſſant la liberté des Provinces-Unies. Car il faut ſçavoir que Charlotte de la Mark, femme du Mareſchal, eſtant morte ſans enfants il y avoit quelques mois, il retenoit cette Principauté, en vertu, diſoit-il, d'une donation teſtamentaire qu'elle luy en avoit faite, & de l'acquiſition des droits du Duc de Montpenſier; & que depuis peu il avoit fiancé Eliſabeth ſœur du Prince Maurice.

Il ſe vantoit d'avoir des intelligences preſtes à jouer dans le Luxembourg. Balagny promettoit de faire grande breſche en Artois, & Sancy ſe faiſoit fort de porter les Suiſſes à conquerir la Franche-Comté. Le Duc de Lorraine meſme offroit pour cette expedition 4000. hommes commandez par Tremblecour & Auſſonville. En effet ils entrerent dans la Comté dés le commencement de l'année ſuivante : mais c'eſtoit contre ſon intereſt & contre ſon intention. Auſſi ne firent-ils que des courſes fort ruineuſes aux peuples, ſinon qu'ils prirent les petites villes de Vezou, Luxeu, & Joinville.

Le Roy s'eſtoit approché des frontieres d'Artois, s'imaginant d'y avoir quelque heureux ſuccés : les rigueurs de l'Hyver le ramenerent à Paris preſque à une mort tragique. Car le meſme jour qu'il y arriva (c'eſtoit le 27e de Decembre) à ſix heures du ſoir; comme il eſtoit dans la chambre de ſa Maiſtreſſe logée à l'Hoſtel du Bouchage, & qu'il s'avançoit pour embraſſer Montigny, il receut un coup de coûteau dans la levre d'embas qui luy rompit une dent. en Decembre.

On prit tout ſur l'heure un jeune homme qui ſe meſloit dans la preſſe, & à ſon viſage effaré on connut qu'il avoit fait le coup. Il s'appelloit

Jean Chaſtel, eſtoit fils d'un Marchand drapier demeurant devant la grande porte du Palais, âgé de 19. ans, eſprit melancholique, lequel dit dans ſon interrogatoire ; Qu'il s'eſtoit porté à faire ce crime, parce que ſe ſentant chargé de pechez énormes & impardonnables, & s'imaginant ne pouvoir éviter les peines d'Enfer, il avoit penſé les diminuer par cét attentat ; Lequel il croyoit eſtre une action meritoire, pource, diſoit-il, que le Roy n'eſtant pas reconcilié à l'Egliſe, ne pouvoit paſſer que pour un Tyran. Il confeſſa auſſi qu'il avoit fait ſon cours au College de Clermont ſous les Peres Jeſuites, & qu'ils l'avoient ſouvent mené dans une chambre des Meditations où l'Enfer eſtoit repreſenté avec pluſieurs figures eſpouventables.

Cette dépoſition jointe aux libelles injurieux contre Henry III. & contre le Roy regnant, qu'on trouva dans la chambre de Jean Guignard un des Peres de la Societe, & dont il eſtoit l'auteur ; Jointe encore au ſouvenir de l'ardeur que quelques uns d'eux avoient teſmoignée pour les intereſts d'Eſpagne, à quelques maximes que leurs Predicateurs avoient debitées contre la ſeureté des Rois & contre les anciennes Loix du Royaume, & à l'opinion qu'on avoit que par le moyen de leurs Colleges & des Confeſſions auriculaires, ils tournoient les eſprits de la jeuneſſe, & les conſciences timorées de quel coſté il leur plaiſoit, donna ſujet au Parlement d'envelopper toute la Societé dans la punition du crime des particuliers.

Ainſi par un meſme Arreſt qui fut prononcé le 29e du mois, & executé aux flambeaux, elle condamna Jean Chaſtel *aux peines accouſtumées contre de ſemblables parricides ; & ordonna que les Preſtres & Eſcoliers du College de Clermont, & autres ſoy diſants de la Societé de* JESUS, *comme eſtant corrupteurs de la jeu-*

jeuneſſe, perturbateurs du repos public & ennemis du Roy & de l'Eſtat, vuideroient dans trois jours de leur Maiſon & College, & dans quinze de tout le Royaume; Et que tous leurs biens ſeroient employez à des œuvres pies, ſelon la diſpoſition du Parlement.

Quelques autres Parlements entrant dans le ſentiment de celuy de Paris, les bannirent par un pareil Arreſt: mais celuy de Bourdeaux & celuy de Thoulouze refuſerent de s'y conformer, de ſorte qu'ils ſe maintinrent en Guyenne & en Languedoc juſqu'à leur rappel. Par un autre Arreſt, Jean Guignard ayant reconnu ſes eſcrits diffamatoires, fut condamné à eſtre pendu, non pour les avoir faits, mais pour les avoir gardez. Par un autre encore Jean Gueret, ſous lequel Chaſtel avoit fait ſon Cours en Philoſophie, & le pere de ce malheureux parricide, furent bannis du Royaume, le premier à perpetuité, & le ſecond pour neuf ans; Et fut ordonné que ſa maiſon ſeroit démolie, & en la place erigée une pyramide de pierre de taille qui en contiendroit les cauſes. Sur l'une des quatre faces eſtoit gravé l'Arreſt, & ſur les trois autres diverſes Inſcriptions Latines en proſe & en vers, pour faire deteſter la memoire de cét horrible attentat, & la doctrine qu'on diſoit l'avoir cauſé.

Or le terme que le Roy avoit préfix aux Hennuyers & aux Arteſiens eſtant expiré ſans qu'ils luy euſſent envoyé aucune reſponſe, il fit publier une Declaration pour dénoncer la guerre au Roy Philippe & à ſes ſujets. Il avint quelques ſemaines aprés que l'Archiduc Erneſt Gouverneur des Pays-bas, mourut le 21. de Fevrier, & que le Roy Philippe en commit l'adminiſtration à Pierre Henrique Guſman Comte de Fuentes juſqu'à tant qu'il en euſt autrement diſpoſé.

EMPP. encore RODOLFE II. & MAHOMET III. fils d'Amurath, Aprés avoir noyé 20. de ſes freres, il

Le Duc de Nemours s'eſtant ſauvé du chaſteau R. 10.

1595. en Janvier. de Pierre-Enciſe, deſguiſé des habits de ſon valet, & portant le baſſin de ſa chaiſe percée, eſtoit auſſi-toſt monté à cheval, & avec ſes amis & 3000. Suiſſes que le Duc de Savoye luy preſta, avoit repris pluſieurs forts tout autour de Lyon, avec leſquels il croyoit affamer cette grande ville : mais le Conneſtable de Montmorency qui amenoit 1000. Maiſtres & 4000. fantaſſins au Roy, ayant eu ordre de demeurer en ce pays-là, le reſſerra luy-meſme dans Vienne, ſi à l'eſtroit que ſes Suiſſes s'ennuyant de pâtir, ſe retirerent en Savoye auprés du Marquis de Trefort General de l'armée du Duc, lequel bien loing de le pouvoir ſecourir, fut contraint de laiſſer hyverner les troupes du Conneſtable dans la Breſſe où elles avoient pris Montluel.

en Decembre de 1594. & en Janvier & ſuivans. 1595.

Tandis que le Duc de Nemours eſtoit allé trouver le Conneſtable de Caſtille, à deſſein de l'obliger à paſſer dans le Lyonnois; Diſimieu ſon plus intime confident, à qui il avoit commis la garde du Pipet, principal chaſteau de Vienne, traitta ſon accommodement le 12e d'Avril, introduiſit ſes troupes dans la ville, & y appella le Conneſtable, qui receut le ſerment des habitans. Nemours qui l'avoit creu ſon amy à toute eſpreuve, penſa perdre l'eſprit quand il ſceut cette nouvelle. Les gents enclins à croire le mal & à juger des actions par le mauvais motif, qui trop ſouvent eſt le vray, dirent que celuy de Diſimieu avoit eſte l'intereſt pluſtoſt que le devoir : & aymerent mieux l'appeller traiſtre a ſon amy que fidelle à ſon Roy. Meſme quand Nemours fut tombé malade, ſoit de regret ou de quelque autre choſe, ils publierent qu'il luy avoit donné le boucon pour prevenir ſon reſſentiment.

en Avril.

Veritablement ce Prince eſtoit atteint d'un mal fort eſtrange, & preſque ſemblable à celuy du Roy

Roy Charles IX. il rendoit le ſang à gros bouïllons par la bouche. Son grand courage reſiſta quelque temps à la violence de ce mal : mais quand il en fut tellement attenué qu'il ne pût plus ſe tenir ſur ſes pieds, il ſe fit porter dans ſon chaſteau d'Anecy en Savoye ; Et là ayant languy quelques mois dans un eſtat qui tiroit les larmes des yeux de tous ceux qui le voyoient, il rendit le dernier ſouſpir vers la my-Juillet, âgé de 28. ans. Le Marquis de Sainct Sorlin ſon frere luy ſucceda dans la Duché de Nemours & autres terres, & peu aprés conclut ſon Traitté avec le Roy.

Le Duc de Mayenne ne l'avoit pas aſſez aymé pour en avoir de la douleur, mais la décadence de ſes affaires ne luy en donnoit que trop d'ailleurs. en Fevrier. Au mois de Fevrier les habitants de Beaulne à qui le Roy avoit l'an precedent accordé une tréve de quatre mois, chargerent la garniſon que le Duc avoit renforcée, & appellerent à leur ayde le Mareſchal de Biron qui aſſiegeoit le chaſteau de Monſtier-Sainct-Jean là auprés. Ce Mareſchal ayant en Avril. forcé 300. ſoldats qui ſe deffendoient encore dans la ville, à capituler, mit le ſiege devant le chaſteau ; Qui ſe rendit au bout d'un mois, ayant attendu en vain que le Duc de Mayenne joignit ſes forces avec le Duc de Nemours pour le délivrer.

Les villes d'Autun & d'Auſſonne ayant reconnu ſon extrême foibleſſe, ſe deſtacherent auſſi de ſon party : la premiere par la conduite de ſon Maire, la ſeconde par le Traitté que Seneçay fit avec le Roy qui luy en laiſſa le Gouvernement.

A l'exemple de Beaulne, les habitants de Dijon prirent les armes au commencement de May, & en May. ſe trouvant trop foibles pour chaſſer la garniſon, eurent auſſi recours à Biron, qui gagna tous les quartiers de la ville, & en aſſiegea en meſme temps

le chaſteau, & celuy de Talan qui en eſtoit à un quart de lieuë, où le Vicomte de Tavanes s'eſtoit retiré.

Le Conneſtable de Caſtille (il ſe nommoit Fernand de Velaſco) eſtoit deſcendu dans la Franche-Comté dés le mois d'Avril avec une armée de 15000. hommes de pied & 3000. chevaux. Ce Mareſchal apprehendoit qu'il ne luy tombaſt ſur les bras avec toutes ſes forces: le Conneſtable de Montmorency avoit la meſme crainte, & tous deux preſſoient fort le Roy de s'avancer de ces coſtez-là. Les careſſes de ſa Maiſtreſſe l'y déterminerent; Elle deſiroit qu'il conquiſt la Franche-Comté pour ſon fils, auquel il en devoit donner la proprieté utile, mais la Souveraineté honorifique aux Suiſſes, afin de les obliger à ſa protection.

en Juin. Il ne mena que fort peu de troupes, croyant que de celles de ces deux Generaux, & des Lorrains commandez par d'Auſſonville, il en pourroit compoſer une armée fort conſiderable; Et quant à la frontiere de Picardie, il s'en fioit aux troupes du Mareſchal de Bouillon, du Comte de Sainct Pol, & de l'Admiral de Villars, leur recommandant ſur tout la bonne intelligence, & d'unir quand il en ſeroit de beſoin toutes leurs forces enſemble; Deſquelles, quand elles ſeroient en Corps, il donnoit le Commandement general au Duc de Nevers. Et pour le gros des affaires du Royaume, il eſtablit un Conſeil à Paris, dont il fit Chef le Prince de Conty. L'évenement monſtra que l'ordre qu'il avoit apporté pour l'un & pour l'autre n'eſtoit pas bon; Car le Comte de Soiſſons jaloux qu'on luy euſt preferé le Prince de Conty, fomentoit le levain des factions qui reſtoient encore dans Paris, & tant ceux qui compoſoient ce Conſeil, que les Chefs de guerre, s'occuperent plus à ſe contre-

trepointer les uns les autres, qu'à travailler à ſes affaires.

Il eſt bon de ſçavoir qu'au mois de Mars le Duc de Longueville avoit eſté tué par un eſtrange accident; Comme il faiſoit faire une reveuë à Dourlens, un coup chargé à bale l'atteignit par la teſte, dont il mourut peu de jours aprés dans Amiens. Le jour avant qu'il expiraſt ſa femme accoucha d'un fils, que la France peut bien compter pour un des plus genereux Princes & des plus accomplis de ſon Siecle. Le Roy fut ſon parrain, & luy donna ſon nom & le Gouvernement de la Province: mais en attendant qu'il fuſt en âge, il en laiſſa la Commiſſion au Comte de Sainct Pol ſon oncle paternel. en Mars.

Le Conneſtable de Caſtille ayant contraint les Lorrains d'abandonner tout ce qu'ils avoient pris en Franche-Comté, & Tremblecour qui s'eſtoit jetté dans Veſou de capituler, ſe preparoit d'entrer dans la Duché de Bourgongne, & avoit fait un pont à Gray ſur la riviere de Saone, outre celuy de la ville. Le Roy en ayant eu avis, reſolut avec le Mareſchal de Biron d'aller au devant de luy ſeulement avec 200. Maiſtres & 500. Arquebuſiers à cheval, afin de retarder ſa marche d'un jour ou deux, & pendant ce temps faire un retranchement qui ſeparaſt le chaſteau de Dijon d'avec la ville, & dans lequel laiſſant mille Bourgeois, il puſt aller combattre l'ennemy avec toute ſon armée à deux ou trois lieuës de Dijon. L'entrepriſe euſt paſſé pour temeraire ſi l'évenement ne l'eut juſtifiée. en Juin.

Le dernier jour de Juin, lors qu'il fut à Fontaine Françoiſe, qui eſt à my-chemin de Dijon & de Gray, il deſcouvrit toute l'armée ennemie qui deſcendoit de Sainct Seyne, & au meſme temps ſe vit chargé par les troupes Françoiſes du Duc

de Mayenne, qui eſtoient commandées par ce Duc & par Villars Houdan. Il eut là beſoin de toute ſa vertu : Biron ayant eſté rudement pouſſé, il ſoûtint le choc avec cent chevaux ſeulement, fit pluſieurs charges de grand' force, & rembarra quatre ou cinq eſcadrons juſqu'auprés du gros du Duc de Mayenne. Il eſt certain neantmoins que s'il euſt voulu plus avancer, il y euſt laiſſé une partie de ſes gents, ſon honneur, ou peut-eſtre ſa perſonne.

Le Duc de Mayenne envoya par trois fois, & la quatrieſme fut luy-meſme prier le Conneſtable de marcher à une victoire certaine : mais comme il eſtoit auſſi froid pour l'action que chaud en paroles, & qu'il s'imaginoit que le Duc luy vouloit apprendre ſon meſtier, il n'en branſla point ; & luy répondit avec une ſuperbe gravité, qu'il ſçavoit bien ce qu'il avoit à faire. Le jour meſme il ſe retira à Sainct Seyne, & le lendemain à Gray, dont il refuſa l'entrée aux François, & meſme aux bleſſez ; Le Roy au contraire prit le ſoin de les faire penſer, & envoya un ſaufconduit à Villars pour ſe faire apporter à Châlon.

Cette journée fut plus memorable pour les merveilleux exploits du Roy que pour le nombre des combatants, ny pour celuy des morts (car il n'en demeura pas ſix-vingts ſur la place) & luy acquit encore plus d'avantage que de gloire ; dautant que la froideur du Caſtillan, ſes deffiances & ſon inhumanité envers les François acheverent de les détacher d'avec l'Eſpagne ; Et le Roy leur tendit les bras de ſi bonne grace, qu'il en retira une bonne partie auprés de luy.

Le Duc de Mayenne ne ſçachant comment ſe dépeſtrer des artifices des Eſpagnols, penſoit à ſe retirer à Sommerive en Savoye, & de là envoyer demander ſeureté en Eſpagne, pour aller rendre compte

compte de ſa conduite au Roy Philippe, & ſe plaindre du mauvais procedé de ſes Agents. Le Roy le voyant ſur le bord du precipice, le fit aſſurer qu'il eſtoit preſt de le recevoir en ſes bonnes graces, & de luy faire meilleur traitement qu'il ne pouvoit eſperer de ces Maranes; A quoy il ajouſta qu'en attendant que l'on convinſt des conditions de ſon Traitté, il pourroit demeurer dans Chalon, où il ne ſeroit point aſſiegé ny inveſty. en Juillet.

Avant que d'accepter ces offres, le Duc fit encore un grand & dernier effort envers le Conneſtable pour le porter à ſecourir le chaſteau de Dijon. Le Conneſtable l'en ayant refuſé, il prit congé de luy comme s'il euſt voulu entreprendre ce ſecours avec ce qu'il avoit de troupes, & ſe retira dans Châlon. Delà, il fit rendre les chaſteaux de Dijon & de Talan au Roy, en revanche de ſa courtoiſie.

Durant que le Roy eſtoit encore à Dijon, il excita les parents de Charlote de la Trimouïlle, veuve de Henry Prince de Condé, à luy preſenter une Requeſte, qui demandoit, Que le procés de cette Princeſſe fuſt apporté au Parlement de Paris; Que toutes les procedures faites par les Juges de Sainct Jean d'Angely fuſſent caſſées; Qu'on fiſt de nouvelles informations; Et que cependant elle fuſt miſe en liberté à leur caution, à la charge de la repreſenter dans quatre mois. Le Roy l'ayant enterinée, envoya Jean de Vivonne Marquis de Piſani, en Saintonge, pour ſervir de Gouverneur au jeune Prince, & pour faire en ſorte de l'amener luy & ſa mere à la Cour; En cela il avoit double fin, l'une de s'aſſurer de la perſonne du Prince, dont les Huguenots euſſent pû faire leur Chef, l'autre de le mettre entre luy & le Comte de Soiſſons; lequel le voyant ſans enfans, ſe croyoit en Juillet, & Aouſt.

ſon

ſon preſomptif heritier, & luy marchoit ſur les talons.

Lors qu'il eut employé quelques ſemaines à pacifier la Bourgongne, à reſtablir le Parlement qui avoit eſté interdit, & y rejoindre les Conſeillers qui s'eſtoient transferez à Semur, il entra avec ſon armée dans la Franche-Comté, à deſſein de combatre le Caſtillan, & s'il remportoit la victiore, de conquerir cette Province. Il y demeura prés de trois ſemaines, pendant leſquelles il le harcela ſouvent pour le tirer hors de ſes retranchements, batit ſes troupes qui s'eſcartoient, en deux ou trois rencontres, ravagea tout le pays, & jetta ſi fort l'eſpouvente dans Beſançon & dans toutes les autres villes, qu'il les euſt forcées de recevoir ſa loy, ſi l'interceſſion des Suiſſes, & la contagion qui ſe mit dans ſes troupes, ne luy euſſent arraché cette conqueſte d'entre les mains.

Les Suiſſes eſmûs enfin par les cris des Comtois qui reclamoient leur protection en vertu des anciens Traittez qu'ils avoient avec les Cantons, & d'ailleurs conſiderant meurement, malgré les pratiques de ceux que le Roy avoit gagnez dans leurs Aſſemblées, quelle bride ce ſeroit à leur liberté qu'un ſi puiſſant voiſin dans leurs frontieres, le ſupplierent de retirer ſes armes, & de laiſſer le pays dans la neutralité dont il avoit tousjours joüy. A leur interceſſion les Comtois joignirent quelque ſomme d'argent pour le défray de ſon armée; laquelle d'ailleurs eſtoit ſi fortement attaquée par les maladies, qu'elle fut bien aiſe de ſe retirer avec le grand butin qu'elle avoit fait.

en Septembre. De Bourgongne le Roy fit un voyage à Lyon avec ſa Cour. Pluſieurs raiſons l'y menerent; Deux entre autres, le deſir de traitter avec le Duc de Savoye, & la neceſſité qu'il avoit de donner ordre

aux

aux affaires de Daufiné & de Provence, où il y avoit quelques brouïlleries entre les Gouverneurs & entre les Capitaines.

Pour le premier poinct il offrit une tréve au Savoyard, & enſuite meſme de luy ceder le Marquiſat de Saluſſes pour ſon fils aiſné. Il y eut pour cela pluſieurs Conferences au Pont de Beauvoiſis entre les Agents des deux Souverains, & le Duc ſembloit ne ſe pas eſloigner de la Paix : mais la condition de l'hommage que le Roy propoſoit pour le Marquiſat le rebuta.

Pour le ſecond poinct, il envoya le Duc de Guiſe dans le Gouvernement de Provence, en donna la Lieutenance à Leſdiguieres, & celle de Daufiné, dont il avoit fait le Prince de Conty Gouverneur, à Alfonſe d'Ornane. Ainſi oppoſant un puiſſant ennemy au Duc d'Eſpernon, mettant un bon ſurveillant auprés du Duc de Guiſe, & oſtant à Leſdiguieres le trop grand pouvoir qu'il avoit en Daufiné, il creut avoir bien pourveu à la ſeureté de ces pays-là.

Dans ce meſme lieu ſe conclut le Traitté de la reduction de Bois-Daufin, une tréve particuliere fut accordée au Duc de Mercœur pour la Bretagne, & une generale au Duc de Mayenne pour tous les reſtes du party de la Ligue. Bois-Daufin tenoit encore les villes de Chaſteau-Gontier en Anjou, & de Sablé au Mayne, avec quelques autres qui ſervoient comme d'avant-mur au Duc de Mercœur ; Auſſi le Roy le conſidera de ſorte qu'il luy donna des conditions fort avantageuſes, & par-deſſus encore le baſton de Mareſchal.

Le voiſinage du Roy haſta auſſi les plus hardis du Parlement de Toulouze de déclarer au Duc de Joyeuſe, que le Roy eſtant Catholique ils étoient obligez de le reconnoiſtre. Et parce qu'il en Septembre, & Octobre.

les

les empeſchoit par force de rien réſoudre publiquement ſur ce ſujet-là, ils ſe retirerent à Caſtel Sarraſin; d'où le Roy les joignit avec ceux qui du commencement des troubles s'eſtoient transferez à Beſiers, afin que tous enſemble ils agiſſent plus fortement pour ſon ſervice.

Les villes de Carcaſſonne & de Narbonne pouſſées du meſme eſprit que ces Officiers, firent entendre la meſme choſe au Duc, & mirent dehors ſes garniſons; Comme d'autre coſté les approches du Mareſchal de Matignon & Anne de Levis regagnerent la ville de Rodez; ſi bien que Joyeuſe n'avoit plus de Places importantes que Toulouze & Alby.

Mais tandis que le Roy eſtoit occupé à une extremité de ſon Royaume, les Eſpagnols luy firent recevoir de ſanglants eſchecs du coſté de Picardie, la mort de Humieres, la perte de Dourlens, & celle de Cambray. Le Duc d'Aumale & Roſne en furent la cauſe. Tous deux eſtoient indignez de ce que le Roy les avoit meſpriſez, en refuſant au premier le Gouvernement de Picardie, & au ſecond le titre de Mareſchal de France, lequel il avoit bien accordé à d'autres Ligueurs. La ville de Ham eſtoit au Duc d'Aumale, & il y avoit mis un Gouverneur nommé N. de Moüy Gomeron, lequel eſtant mort, ſes trois fils allerent à Bruxelles pour demander ce qui luy eſtoit dû. Les Eſpagnols les retinrent tous priſonniers pour ſe faire livrer le chaſteau de Ham. Dorvilliers leur frere uterin qui en avoit la garde en leur abſence, n'y voulut point entendre, mais appella Humieres & la Nobleſſe de Picardie, & leur donna paſſage par le foſſé du chaſteau pour attaquer les Eſpagnols qui eſtoient dans la ville. Humieres les chargeant vaillamment y fut tué, ſes gents tout furieux de

ſa

ſa mort redoublerent leurs attaques, & au bout de deux jours les forcerent, & les taillerent tous en pieces, ſans vouloir donner quartier à pas un. Le Comte de Fuentes qui aſſiegoit pour lors le Câtelet, y accourut pour ſecourir cette garniſon, mais il n'y put eſtre aſſez à temps; En depit dequoy il fit couper la teſte devant Ham au fils aiſné de Gomeron, l'Archiduc Albert relaſcha depuis les deux autres. Cela fait il s'en retourna devant le Câtelet, qu'il receut à compoſition le 24e de Juin.

Les regrets de la Nobleſſe pour la mort du brave Humieres, qui ſeul valoit une armée, & les cris des Picards, dont la frontiere eſtoit ouverte, donnerent ſujet aux plus chauds du Parlement, qui ſe ſouvenoient de l'injure qu'ils avoient reçuë du Duc d'Aumale, de lancer un Arreſt foudroyant contre ce Prince. Par lequel, *Ils le déclaroient criminel de leze-majeſté au premier chef, & coupable du parricide de Henry III. & pour ces crimes le condamnoient à eſtre tiré tout vif à quatre chevaux, ſes quartiers attachez aux quatre principales portes de Paris; s'il pouvoit eſtre apprehendé, ſinon en effigie, ſa maiſon d'Anet raſée, & ſes bois coupez à hauteur de ceinture, ſes biens confiſquez, & ſes enfants dégradez de Nobleſſe.*

L'Arreſt donné, Achille de Harlay Premier Preſident, en fit ſurſeoir l'execution durant quelques jours, pendant leſquels on attendroit les ordres de ſa Majeſté: mais le Conſeiller Angenout en mena tant de bruit qu'il falut paſſer outre. On traiſna ſon phantoſme en Gréve, & on l'eſcartela le 24e de Juillet. Le Roy fut bien faſché qu'on euſt deſrobé ce pardon à ſa clemence, & que par là on euſt engagé ce Prince & ce qu'il y avoit encore de François déterminez & opiniaſtres, dans une hayne irreconciliable contre la France. A laquelle certes ils en Juillet.

ils firent de grandes playes, & peut-eſtre euſſent cauſé ſa ruine, s'ils euſſent trouvé un Roy en Eſpagne qui n'euſt pas eſté ſi caduc & ſi infirme qu'eſtoit Philippe.

Les Bourgeois de Cambray ne pouvoient plus ſupporter les orgueilleux & violents traittements de Balagny, & n'avoient pas moins de meſpris pour luy que de hayne depuis l'eſchec qu'il avoit receu devant Senlis. Rhoſne qui connoiſſoit leurs meſcontentements, & qui avoit de grandes intelligences dans ville, donna conſeil à Fuentes de l'aſſieger, & afin que les François n'y puſſent mener du ſecours en Corps d'armée, de prendre Dourlens auparavant. Il y avoit peu de monde dedans: neantmoins il s'y jetta auſſi-toſt 1500. hommes, tant infanterie que cavalerie; Et au meſme temps le Comte de Sainct Pol, le Mareſchal de Bouïllon, & l'Admiral de Villars ſe joignirent enſemble pour le ſecourir.

Ils avoient plus de 4000. hommes, & le Duc de Nevers n'eſtoit qu'à une journée delà avec 1200. autres: mais comme il n'y avoit point d'union entre ces Chefs, & qu'ils deſdaignoient d'obeïr à ce Duc, ils ſe haſterent de tenter le ſecours avant qu'il les euſt joints.

Fuentes encouragé par Rhoſne alla au devant d'eux; A l'abord le Mareſchal fit une vigoureuſe charge, mais ayant du pire il ſe mit ſur la retraitte, & l'Admiral qui demeuroit derriere pour la faire, s'engagea ſi avant parmy les ennemis, qu'ils l'envelopperent & le firent priſonnier avec quinze ou vingt Gentils-hommes de marque, & toute ſon infanterie fut taillée en pieces. Les Eſpagnols le tuerent luy & Seſſeval de ſang froid, car ils n'ont pas accouſtumé de pardonner à ceux qui aprés avoir eſté à leur paye portent les armes contre eux.

Le

Le Roy donna la charge d'Admiral à Damville frere du Conneſtable, & le Gouvernement du Havre au Chevalier d'Oyſe frere du mort : mais remit la ville de Rouën en pleine liberté, ayant fait raſer le Fort Saincte Catherine.

Comme la jalouſie d'entre Bouïllon & Villars cauſa cette perte, celle d'entre le Duc de Nevers & Bouïllon en cauſa une bien plus ſanglante. Tandis que Nevers s'excuſoit de prendre le commandement, parce qu'on avoit mis les choſes en ſi mauvais eſtat, qu'il n'y avoit point d'honneur à s'en meſler, qu'au contraire Bouïllon s'efforçoit de luy déferer pour mettre ſa reputation à couvert ſous le nom d'autruy, & que dans ſes deffiances ils tournoient eſtourdiment autour de la place ſans rien entreprendre : il arriva huit jours aprés le combat, que les aſſiegez qui ſe battoient bien, mais ſe deffendoient mal faute d'avoir des ingenieurs, ſe laiſſerent malheureuſement forcer.

Les Eſpagnols emporterent le chaſteau par un aſſaut general qu'ils donnerent à un baſtion, & firent grand carnage de la garniſon qui eſtoit dedans. Delà ils deſcendirent dans la ville, où ne trouvant aucune reſiſtance, ils maſſacrerent tout, auſſi-bien les femmes & les enfants que les gents de guerre, le ſoldat forcené courant par les ruës & criant, *c'eſt la revanche de Ham.* Ils ne donnerent quartier qu'à ſept ou huit, dont Haraucour Gouverneur de la ville en eſtoit un. Le pavé fut couvert des corps de plus de 300. Gentils-hommes qui eſtoient entrez dans la Place, & de deux mille autres perſonnes.

Il n'eſt pas croyable quelle fut la joye des Eſpagnols, d'avoir eſprouvé en cette occaſion qu'ils pouvoient battre les François à force ouverte, eux qui avoient tousjours accouſtumé d'eſtre battus : mais

mais ce qui leur rehauſſa encore le cœur & la voix, ce fut qu'en ces meſmes jours-là, ils eurent nouvelle des Pays-bas, que Mondragon qui y commandoit leurs troupes en l'abſence de Fuentes, avoit obligé le Prince Maurice à lever le ſiege de devant Grolle au pays d'Overiſſel, & qu'aprés s'eſtant campé proche de luy, il ſe vantoit de rendre tout le reſte de ſa campagne inutile. Ainſi aprés qu'ils eurent eſtably Hernand Teillo Protocarerro Gouverneur dans Dourlens, qu'ils eurent tournoyé quelques jours ſur la frontiere de Picardie, & jetté un nouveau convoy dans la Fere, ils marcherent vers Cambray avec une pleine confiance de l'emporter.

Pour conſolation de ces pertes, le Roy apprit que ſes affaires s'avançoient fort à Rome. Depuis que le Duc de Nevers en eſtoit party mal ſatisfait, le Pape Clement ayant eu avis qu'on renouvelloit en France la propoſition d'y faire un Patriarche, relaſcha un peu de ſa rigueur, & parce qu'il n'étoit plus guere recherché du Roy, il commença luy-meſme à le rechercher. Il eſcrivit au Cardinal de Gondy pour renoüer cette negociation, envoya le Jeſuite Poſſevin à Lyon pour en conferer avec le Conneſtable & avec Bellievre, & ordonna aux Cardinaux Protecteurs des Chartreux, des Capucins, & des Minimes, de commander à ces Ordres de nommer le Roy dans leurs prieres, ce qu'ils n'avoient point encore fait. Les Huguenots, & meſme les Politiques, eſtoient bien d'avis qu'on le rendiſt poſtulant à ſon tour, & qu'on le fiſt courre aprés ce qu'il avoit rebuté; neantmoins à cauſe des grandes conſequences, le Roy ſe reſolut d'envoyer des Deputez à Rome, & de leur donner une procuration expreſſe pour traitter des conditions de ſon abſolution & la recevoir en ſon nom.

Il

Il choiſit pour cela Jacques David Du Perron, & le joignit à Arnauld d'Oſſat, encore alors ſimple Preſtre, mais homme de rare prudence & de grand merite, lequel negocioit en cette Cour-là il y avoit desja quelque temps. On diſoit de ce dernier qu'il avoit le talent de s'inſinuer dans les eſprits les plus difficiles & de ſe faire eſcouter, & de l'autre, qu'il ne laiſſoit aucun moyen de reſpondre quand on l'eſcoutoit, ſi grandes eſtoient la rapidité & la force de ſes raiſons, qu'il ne perſuadoit pas ſeulement, mais qu'il enlevoit.

Les diverſes affaires qui ſurvinrent au Conſeil du Roy, ayant arreſté le départ de Du Perron quatre mois durant, la faction Eſpagnole eut beau jeu de faire croire au Pape qu'on ſe mocquoit de luy; Et lors que cét Agent fut arrivé, contre ce qu'elle eſperoit, elle employa toutes ſes ſubtilitez, & fit valoir tant qu'elle pût le mauvais ſuccés de Dourlens, pour empeſcher que luy & d'Oſſat, ne fuſſent receus à l'Audience. Puis quand ils y eurent eſté admis (ce qui fut vers la my-Juillet) & qu'enſuite le Pape ayant pris les advis des Cardinaux en particulier, eut déclaré en Conſiſtoire que les deux tiers des voix alloient à accorder l'abſolution au Roy, elle en fut reduite à faire naiſtre des difficultez dans la forme, eſſayant tantoſt de perſuader qu'elle ſe devoit donner pardevant le Tribunal de l'Inquiſition, tantoſt d'y couler des termes qui flétriſſent le Roy, une autre fois d'y mettre quelque formalité, qui le ſoûmiſt luy & ſon Royaume à la ſouveraineté du Pape.

La Cour de Rome ſe laiſſa facilement flater à cette derniere viſée, & employa tous ſes artifices pour induire les Procureurs du Roy à dépoſer ſa Couronne entre les mains de ſa Saincteté, qui aprés l'abſolution prononcée, l'euſt remiſe ſur la teſte de l'un

l'un d'eux. Ils ſe démeſlerent aſſez heureuſement de cette difficulté, mais on leur en ſuſcita trois autres; l'une que le Pape ſe roidiſſoit à annuller l'abſolution donnée par l'Archeveſque de Bourges; l'autre qu'il vouloit que la ceremonie ſe fiſt en preſence de tous les Cardinaux, & qu'il y uſaſt de la baguete; la troiſieſme, qu'en la donnant il employaſt ces termes : *Qu'il rehabilitoit le Roy dans la Royauté*, comme s'il en euſt eſté ſuſpendu par les excommunications des Papes ſes predeceſſeurs.

Ils recevoient à toute heure des ordres exprés du Roy, de ne rien accorder au prejudice de ſa dignité & de ſa reputation : neantmoins ils paſſerent les deux premiers poincts pour gagner, ce diſoient-ils, le dernier, qui eſtoit le plus important. Du Perron en fut fort blaſmé en France, peut-eſtre injuſtement; les Politiques luy reprocherent que pour meriter la faveur du Pape, il avoit ſouſmis ſon Roy à recevoir des coups de baſton par procureur.

Au reſte l'interceſſion de la Seigneurie de Veniſe, celle du Duc de Lorraine, & celle du Duc de Florence, les ſollicitations des Cardinaux de Joyeuſe & de Tolet, & les bons offices de Baronius, alors Confeſſeur du Pape, avancerent fort l'affaire. Tolet eſtoit Eſpagnol de naiſſance, neantmoins il agiſſoit en cela contre les intereſts d'Eſpagne, parce qu'il vouloit meriter envers le Roy par ſes ſervices, le rappel des Peres Jeſuites, de la Compagnie deſquels il avoit eſté.

en Septembre. Quand on fut convenu de tous les articles, le St. Pere prit jour 16e de Septembre de donner publiquement l'abſolution : Ce qu'il fit ſur un eſchaffaut dreſſé au parvis de l'Egliſe St. Pierre, avec les ceremonies qui ſe liſent tout au long dans l'Hiſtoire generale & dans les Relations particulieres de ce temps-là.

De-

Depuis ce jour-là, il s'eſcoula un mois juſqu'à l'expedition des Bulles, ſoit qu'il vouluſt par ce retardement faire plus eſtimer & plus deſirer la grace qu'il accordoit, ſoit qu'il fuſt bien-aiſe de donner temps au Duc de Mayenne & aux autres Chefs de la Ligue, d'achever leur accommodement.

Mais le Roy, auſſi-toſt qu'il en eut receu nouvelles, ordonna qu'on euſt à en rendre graces à Dieu par tout ſon Royaume, manda au Parlement de lever les deffenſes qu'il avoit faites d'envoyer à Rome, ordonna que les Concordats avec le Sainct Siege ſeroient exactement obſervez, & rechercha toutes les occaſions de teſmoigner de l'obeïſſance au Sainct Siege, & de la reconnoiſſance au Pape.

Fuentes eſtoit devant Cambray, le Mareſchal de Balagny ne s'eſtoit gueres preparé à le recevoir, & n'avoit que 700. hommes de garniſon. Le Duc de Nevers averty du beſoin de la Place, y envoya le Duc de Retelois ſon fils aiſné avec 400. chevaux, qui perça heureuſement dans la ville : mais les peuples d'Artois & de Haynaut penſant à ſe délivrer de l'oppreſſion de Balagny, & l'Archeveſque de Cambray eſtant pouſſé du deſir, non tant d'être reſtably dans ſon Siege Paſtoral que dans les biens de cette Egliſe dont Balagny luy empeſchoit la jouïſſance, fortifierent l'armée des aſſiegeants de plus de 8000. hommes, contribuerent de grandes ſommes de deniers, & y envoyerent de l'artillerie, des pionniers & des vivres. en Aouſt.

Avec tout cela elle n'avançoit pas beaucoup ſes attaques, & comme les pluyes de l'Automne la fatiguoient fort, & que Nevers eſtoit à Peronne qui formoit un Corps conſiderable pour la harceler, elle euſt ſans doute levé le ſiege, ſi Roſne qui ſçavoit la diſcorde d'entre les Chefs des troupes Fran-

çoiſes, & qui connoiſſoit la mauvaiſe diſpoſition des Bourgeois à l'eſgard de Balagny, n'euſt aſſûré les Chefs qu'ils verroient bientoſt eſclorre quelque choſe de favorable. En effet, les Cambreſiens deſeſperez de ce que le Roy ne les avoit pas voulu recevoir au nombre de ſes ſujets, car ils luy avoient envoyé des Deputez dés le commencement du ſiege pour l'en ſupplier, & par là connoiſſant qu'ils auroient tousjours à gemir ſous le joug d'un ſi fâcheux Maiſtre qu'eſtoit Balagny, reſolurent de le ſecouër au plutoſt.

en Septembre. Dés qu'il y eut donc breſche faite, quoy que fort petite, ces habitants ayant attiré de leur coſté 200. Suiſſes de la garniſon, ſe barricaderent par toutes les ruës, ſe ſaiſirent de la grand' place, & coururent parlementer avec les aſſiegeants. Balagny n'oſa paroiſtre, ſa femme vraye ſœur du brave Buſſy d'Amboiſe, deſcendit dans la place la pique à la main, & employa exhortations, prieres, promeſſes, & ſerments, pour arreſter cette reſolution. Vic leur remonſtroit auſſi qu'au moins ils devoient pourvoir à leur ſeureté par un Traitté en bonne forme, & prendre du temps pour y adviſer; L'un ny l'autre n'y gagnerent rien, les auteurs de cette revolution preſſerent ſi fort les choſes, que les habitants ſur la ſimple parole des Eſpagnols, s'en allerent leur ouvrir la porte, & offrirent meſme à Fuentes de charger les François qui eſtoient à la breſche, mais il ne pût conſentir à cette laſcheté, ſi bien qu'ils eurent le temps de ſe retirer dans la Citadelle.

en Septembre. Elle eſtoit fort foible, le courage de ceux qui la deffendoient extrémement abatu, & celuy des Bourgeois & des Eſpagnols fort élevé par le bon ſuccés; D'ailleurs il n'y avoit des vivres que pour dix ou douze jours, car les Eſpagnols connoiſſant l'humeur avare de la Dame de Balagny, comme

le

le bled avoit eſté un peu cher en Juin & en Juillet, avoient trouvé moyen de tirer tout ce qu'elle en avoit dans ſes greniers, en l'achetant au prix qu'elle y voulut mettre, & la ville fut inveſtie avant qu'elle les puſt remplir par la moiſſon. De ſorte qu'il ſe trouva qu'en vendant ſes bleds elle avoit auſſi vendu ſa Souveraineté.

Lors que Vic eut reconnu le peu qu'il y en avoit dans les magaſins, il fut d'avis qu'on demandaſt une tréve qui leur fut accordée pour vingt-quatre heures. Le Duc de Nevers cependant n'ayant pû s'accorder avec Bouïllon, & eſtant preſſé du peril de ſon fils, manda aux aſſiegez qu'ils obtinſſent la meilleure compoſition qu'ils pourroient ; Ils la firent le 7e jour d'Octobre, pour ſortir de la place deux jours aprés, & l'eurent en effet fort avantageuſe. en Octobre.

La Dame de Balagny creut que mourir eſtoit quelque choſe de moins faſcheux que de retomber dans le neant: comme elle vit donc que l'on traittoit, elle s'enferma dans une chambre, où la douleur & le deſeſpoir luy crevant le cœur, elle expira quelques heures avant ſa Souevraineté: mais ſon mary ſouffrit cette cheute avec une extrême inſenſibilité, & n'ayant plus rien à faire, emmena avec luy une belle fille de Cambray pour ſe conſoler & pour ſe divertir.

Une reſiſtance plus longue de ſept ou huit jours euſt pû ſauver cette place. Le Roy averty du peril où elle eſtoit, partit en poſte de Lyon pour y venir donner ordre, mais il en apprit la reddition à Beauvais; Et là avec le déplaiſir de cette perte, il falut qu'il ſouffriſt les murmures de ſes gents de guerre, qui diſoient tout haut qu'elle eſtoit arrivée par ſa faute, tandis que ſa Maiſtreſſe, pour ſes intereſts particuliers, l'avoit retenu à Lyon. Sa

mauvaiſe humeur ſe deſchargea ſur le Duc de Nevers : dans un Conſeil qui ſe tint pour déliberer ce qui eſtoit à faire apres cette priſe, il luy dit des paroles fort piquantes ; Dont ce Duc fut ſi vivement touché, que ce déplaiſir joint à la douleur de ſes bleſſures, qui s'eſtoient rouvertes par les fatigues de la campagne, l'abatit au lit dans le château de Neſle, & luy oſta la vie vers la my-Octobre.

en Novembre. Pour reparer la perte de Cambray, le Roy employa les forces qu'il avoit amaſſées à reprendre la Fere, ſeule place qui reſtaſt aux Eſpagnols en deçà de la riviere de Somme, & qu'ils ne pouvoient ſecourir que difficilement. Il la croyoit ſi peu munie de vivres, qu'il faiſoit ſon compte de la reduire à la famine avant que les Eſpagnols euſſent pû la rafraiſchir & raſſembler leurs troupes : c'eſt pourquoy du commencement il ſe contenta de la bloquer par deux grands forts qu'il baſtit au bout du marets. Tandis qu'on y travailloit il fit un voyage à Monceaux pour viſiter ſa Maiſtreſſe ; Puis de là il revint au ſiege, amenant avec luy le Duc de Mayenne & quelques compagnies qu'il avoit.

Ce Duc ayant eſté aſſez ferme, ſuivant la proteſtation qu'il avoit tant de fois reïterée, pour ne point faire ſon accommodement que le Roy ne fuſt converty & reconcilié à l'Egliſe par l'autorité du S. Pere, ſe monſtra tout preſt de le reconnoiſtre dés qu'il eut les nouvelles certaines de ſon abſolution. Dans le Conſeil du Roy, pluſieurs eſtoient d'avis, puis qu'il avoit attendu ſi tard, de ne le point recevoir à aucun Traitté : mais le Roy deſiroit, à quelque prix que ce fuſt, eſteindre les reſtes de l'embraſement qui fumoient encore en divers lieux de ſon Royaume, particulierement en Provence & en Bretagne, & reparer les breſches que les Eſpa-

Eſpagnols avoient faites à la Picardie; D'ailleurs il y avoit autrefois eu quelque amitié entre luy & le Duc, & il conſideroit qu'il ne l'avoit jamais offenſé perſonnellement, qu'au contraire il l'avoit tousjours traitté avec beaucoup de reſpect; Qu'il n'avoit point livré aucune place aux Eſpagnols; Que s'il le deſeſperoit, il s'uniroit inſéparablement avec eux; Et quel mal ne feroit-il pas à la France avec tant de braves qui le ſuivroient, ſi Roſne preſque ſeul, luy avoit cauſé de ſi grandes pertes?

Ces conſiderations l'obligerent à ne le point rejetter; Et d'ailleurs les intrigues de ſa Maiſtreſſe le diſpoſoient depuis plus d'un an, à luy accorder des conditions avantageuſes. Cette Dame, outre ſon inclination genereuſe qui la portoit à rendre office, cherchoit par tout à ſe faire des amis, tant parce qu'aſpirant à devenir eſpouſe legitime du Roy, elle en avoit beſoin pour obtenir la diſſolution du mariage de la Reyne Marguerite, que parce qu'elle deſiroit s'aſſûrer d'un ſupport en cas que le Roy vinſt à luy manquer. Or ne pouvant eſperer aucune grace ny des Princes du Sang, ny des Huguenots, ny des Politiques, elle taſchoit de s'acquerir ce Duc, afin qu'il ſe devoüaſt entierement à ſon ſervice.

Par cette voye il obtint les plus honorables conditions que jamais ſujet ait euës de ſon Souverain, mais qui pourtant eſtoient fort mediocres en comparaiſon de celles qu'on luy avoit offertes quand ſon party n'eſtoit pas encore defilé, & que traittant pour tous les membres unis il euſt pû en demeurer tousjours le Chef.

Dans ſon Edit daté à Folembray du mois de Janvier, le Roy parloit de luy en termes fort favorables; Reconnoiſſoit que le zele de la Religion avoit eſté le motif de ſes actions; Loüoit & eſtimoit 1596. en Janvrier.

l'affection qu'il avoit euë à conſerver le Royaume en ſon entier ; Et entre autres articles, *Luy accordoit un oubly de tout le paſſé ; Le deſchargeoit de tout maniement de deniers ; Le remettoit luy & les ſiens dans tous leurs biens ; Déclaroit qu'il n'y avoit aucune charge contre les Princes & Princeſſes de ſa Maiſon touchant la mort du feu Roy : Luy promettoit d'entendre volontiers les demandes des Ducs de Mercœur & d'Aumale, & ſurſeoit l'execution de l'Arreſt donné contre ce dernier ; Luy laiſſoit Chalons ſur Saone, Seurre, & Soiſſons pour villes de ſeureté, & le Gouvernement de Chalons ſeparé pour ſix ans de celuy de Bourgongne, à ſon fils aiſné ; Se chargeoit de l'acquitter de 350000. eſcus, dont luy & ſes amis s'eſtoient engagez pour faire la guerre ; Comme auſſi de toutes les debtes qu'il avoit contractées, tant en ſon nom que comme Chef du party, envers les Suiſſes, Reiſtres, Lorrains, & autres Eſtrangers, & s'obligeoit de les mettre au nombre de celles de la Couronne, & d'annuller toutes les obligations qu'il avoit faites pour ce regard.*

Avec cét Edit furent auſſi expediez ceux du Duc de Joyeuſe & du nouveau Duc de Nemours. Le Roy leur accorda quelques conditions particulieres, & au premier encore le baſton de Mareſchal de France. Quelque temps aprés le Duc de Mayenne eſtant allé ſaluër le Roy à Monceaux, fut receu de luy avec un accueil ſi obligeant, qu'il avoüa que c'eſtoit pour lors que ce bon & genereux Prince avoit achevé de le vaincre, & proteſta que la vie luy manqueroit pluſtoſt que la fidelité & l'obeïſſance.

Il ne reſtoit plus de toutes les teſtes de la faction que le Duc de Mercœur, les Duumvirs de Marſeille avec quelques petites villes de Provence, & le Duc d'Eſpernon ; lequel s'opiniaſtrant à ſe maintenir dans le Gouvernement de ce païs-là, ſem-

ſembloit preſt d'entrer dans la Ligue quand les autres en ſortoient. Je ne parleray point des divers exploits qui s'eſtoient faits en Bretagne l'année precedente, ſinon que les Royaliſtes aſſiegeant le chaſteau de Comper prés de Renes, le Mareſchal d'Aumont leur General y fut tué. C'eſtoit une vaillance à toutes ſortes d'eſpreuves, & un des plus ardents & des plus fidelles ſerviteurs du Roy : Jean de Beaumanoir Lavardin fut honoré de ſa charge de Mareſchal. La diſſipation de l'armée ſuivit la mort de ſon General : mais le Duc de Mercœur n'en tira aucun avantage, à cauſe de ſes deffiances qui le tenoient continuellement brouïllé avec les Eſpagnols.

La Province enſuite receut quelque ſoulagement par des tréves de trois mois, qui furent ſouvent prolongées : mais aux Eſtats que Sainct Luc fit tenir à Renes, elle fut chargée d'un fardeau tres-peſant. C'eſtoit d'un impoſt de ſix eſcus par tonneau ſur tous les vins qu'on y apporte de dehors.

Durant les tréves, le Marquis de Belle-Iſle eſtant entré dans le Mont Sainct Michel pour le ſurprendre, y fut tué par un Capitaine de ſon party meſme, qui s'appelloit Ker-Martin. Il penſoit qu'en portant les clefs de cette place au Roy, il auroit à ce prix-là un baſton de Mareſchal de France. en Mars, & Avril.

Depuis que les intentions du Roy furent ſi manifeſtes aux Provençaux, qu'ils n'en pouvoient plus douter, les proviſions du Duc de Guiſe ayant eſté enregiſtrées au Parlement, & fortifiées par un Arreſt foudroyant contre Eſpernon & tous ſes adherants ; ceux qui l'avoient ſuivy comme leur Gouverneur l'abandonnerent, & les autres qui eſtoient les plus attachez à ſes intereſts furent fort esbranlez. Comme il ſe deffioit de tous, il changea quelques Gouverneurs, entre autres Anchot

de Meſplez qu'il tira de Sainct Tropez, l'une de ſes meilleures Places.

En effet Meſplez eſtoit l'homme du Roy, qui avoit des ordres non ſeulement pour le dépoſſeder de la province, mais auſſi pour empeſcher ſous-main que Leſdiguieres n'y priſt racine. Ce qu'il fit aſſez paroiſtre quand Leſdiguieres ayant aſſiegé Ciſteron, & eſtant ſur le poinct de le forcer, il traitta avec le Gouverneur Ramefort, & ſe jetta dedans avec 300. hommes pour le deffendre contre luy. Or quoy que Leſdiguieres euſt bien reconnu que cette traverſe luy venoit de plus haut, il ne laiſſa pas de continuer ſes ſervices, qui reüſſiſſoient heureuſement par tout, & prit encore cinq ou ſix Places ſur les Eſpernoniſtes; mais lors qu'il vit que ſes progrez redoubloient les jalouſies du Duc de Guiſe & des Provençaux, & qu'il n'avançoit plus rien en ce pays-là, ny pour ſes propres affaires, ny pour celles du Roy, il s'en retourna en Daufiné ſur quelque pretexte que la conjoncture luy preſenta.

en Janvier, Fevrier. Lors que le Duc de Guiſe fut demeuré maiſtre de toutes les forces de la province, il fit ſeul ce qu'il n'avoit pas voulu faire avec un compagnon, & acheva de pacifier la province, travaillant en même temps à en chaſſer les Savoyards & le Duc d'Eſpernon, & à reduire la ville de Marſeille. Les Savoyards y tenoient encore deux Places, Grace & Berre : il recouvra la premiere par le moyen de deux Capitaines qui tuerent celuy qui y commandoit, & bloqua l'autre par des forts. Toutefois à quelque temps delà, le Capitaine Alexandre Gouverneur de la derniere, ayant fait une grande ſortie, tua tout ce qui eſtoit dans ces reduits & les raſa; de ſorte qu'il conſerva la Place au Duc juſqu'au Traitté de Vervin.

La reduction de Marſeille eſtoit le coup le plus impor-

important : plusieurs desseins qu'on avoit tentez pour cela avoient avorté, la famine & les miseres avoient fort disposé le menu peuple à un changement, mais les Duumvirs, Louïs d'Aix, & Charles de Casaux, s'en tenoient d'autant plus sur leurs gardes ; Et comme ils avoient offensé tant de gents par leurs violences, qu'ils ne pouvoient esperer aucune seureté parmy des esprits qui ont beaucoup de ressentiment, ils aymoient mieux traitter avec le Roy d'Espagne, qui leur promettoit des Duchez au Royaume de Naples, qu'avec leur Roy naturel. Ils avoient donc envoyé pour cela trois de leurs confidents à Madrid ; Et cependant avoient obtenu de Jean André Dorie Prince de Melfe, un secours de 1200. hommes, qui leur fut amené sur quatre galeres par son fils Charles, avec esperance d'un bien plus grand dans peu de jours.

Ce renfort n'empescha point leur ruine : elle provint de la cause dont ils la devoient le moins attendre, sçavoir d'un Bourgeois nommé Pierre Libertat, qui estoit un des plus intimes amis de Casaux, en sorte qu'il luy avoit confié la garde de la porte Royale. Cét homme Corse d'origine, vaillant, hardy, & qui desiroit s'aggrandir par quelque action memorable, ayant de longue main dressé sa partie, traitta avec le Duc de Guise pour le recevoir dans la ville *moyennant qu'on luy donnast la Charge de Viguier, des Lettres d'anoblissement pour luy & les siens, le Gouvernement de Nostre-Dame de la Garde, & cinquante mille escus d'argent.*

Quand il eut ses seuretez, on prit le 17e de Fevrier pour l'execution. Ce jour-là le Duc de Guise s'approcha de la ville à une demie lieuë, & mit en embuscade plus avancée quelques troupes commandées par Alamanon. Le matin Louïs d'Aix estant sorty par la porte Royale selon sa

couſtume, avec quelques Arquebuſiers pour deſcouvrir autour des murailles; Libertat qui y eſtoit en garde avec ſes gents, leva le trébuchet & l'enferma dehors. Caſaux eſtoit demeuré dans la ville, & ne ſçachant point qu'on euſt joüé ce tour à Louïs d'Aix, venoit avec quelques-uns des ſiens vers cette porte à ſon ordinaire: Libertat va au devant, le charge & le tuë. Louïs d'Aix cependant rentre pardeſſus les murailles, s'eſtant fait tirer dans une corbeille avec une corde, ramaſſe bon nombre de ſes amis, entre autres les deux fils de Caſaux, & avec eux il vient attaquer Libertat & regagne la porte. Mais l'Advocat Bernard, que le Duc de Mayenne aprés ſon traitté avoit envoyé vers les Duumvirs pour leur perſuader de ſe remettre dans l'obeïſſance, ſort dans la ruë la pique à la main & le mouchoir au chapeau, avec cinq ou ſix notables Bourgeois, criant *Vive le Roy*. En un quart d'heure il aſſemble prés de 1000. hommes, & au meſme temps Alamanon s'avance de dehors avec trois cents. A leur abord Louïs d'Aix perd courage, recule, & ſe ſauve dans le fort Sainct Victor, les deux fils de Caſaux ſe jettent dans le fort de la Garde; les Eſpagnols ſautent dans l'eau pour gagner leurs galeres & prennent le large. Enfin le Duc de Guiſe eſt receu dans la ville, & ſa preſence eſtonne tellement tous ceux qui s'eſtoient cantonnez dans les tours & dans les forts, qu'ils ſe remettent tout ſur l'heure à ſa diſcretion.

Ainſi cette grande ville fut ramenée à l'obeïſſance du Roy en moins de deux heures, ſans aucune effuſion de ſang que de celuy de Caſaux & de trois autres. Quant à Louïs d'Aix & aux fils de Caſaux, le premier s'eſtant ſauvé la nuit de ſon fort, craignant d'eſtre livré par ſes ſoldats, & les autres ayant

ayant eſté mis hors du leur par le moyen d'un de leurs meilleurs amis qui deſiroit meriter ſon abolition à leurs deſpens : ils ſe retirerent tous à Genes, où ils acheverent leur miſerable vie dans la pauvreté & dans le meſpris.

Marſeille reduite, le Duc de Guiſe tourna toutes ſes forces contre le Duc d'Eſpernon. Comme celuy-ci venoit au ſecours de la Citadelle de Sainct Tropez, que Meſplez tenoit aſſiegée, il le chargea ſi impetueuſement qu'il le força de repaſſer la riviere d'Argence ; Ce qu'il fit avec tant de precipitation, que la plus grande partie de ſes troupes y fut noyée ou aſſommée.

Auſſi vains furent les deux efforts qu'il fit encore pour ſecourir cette Citadelle par mer, une fois par le moyen d'une galliote qu'il avoit, & une autre par celuy de quatre galeres, qui entrant par le Golfe de Grimaud, mirent 300. hommes à terre : Meſplez enfin força les aſſiegez de venir à capitulation. en Mars.

Sur ces entrefaites Eſpernon penſa eſtre emporté en l'air par la malicieuſe invention d'un payſan qui avoit opiniaſtrement conjuré ſa mort. Cét homme ſçachant l'Hoſtellerie où il eſtoit logé à Brignoles, trouva moyen d'y mettre dans une ſale au deſſous de ſa chambre, trois ſacs de poudre, qu'il diſoit eſtre du bled qu'il vouloit vendre. Il y avoit des reſſorts de piſtolets dedans, au déclic deſquels il attacha une fiſſelle, qu'il noüa par l'autre bout à la corde dont ils eſtoient liez. Quand il ſceut que le Duc eſtoit à table qui diſnoit, il alla querir un Boulenger pour luy vendre ce bled, puis quand il l'euſt amené dans le logis il ſe deſroba & gagna au pied. Cependant le Boulenger ayant ouvert un des ſacs, mit le feu aux poudres, & ſe brûla avec ceux qui eſtoient en bas ; Et neantmoins

cette fougade n'endommagea point le Duc ny ſes gents à cauſe que ſa plus grande violence prit air par les feneſtres.

Il connut alors que c'eſtoit en vain que ſon grand courage ſe roidiſſoit à vouloir demeurer dans un pays où l'on employoit de ſi déteſtables inventions pour le perdre, tellement qu'il ſe reſolut d'en ſortir, mais avec honneur; Et pour cela il eut recours à l'interceſſion du Conneſtable oncle de ſa femme. Les progrez des Eſpagnols en Picardie, obligerent le Roy d'y déferer plus qu'il n'euſt pas fait en un autre temps, & d'envoyer Roquelaure en Provence pour traitter cét accommodement. Eſpernon ayant conferé avec luy, accepta premierement une tréve le 14e de Mars, puis ces conditions: *Qu'il ſeroit confirmé en toutes ſes Charges & Gouvernements; Qu'il auroit encore celuy de Limoſin pour joindre à ceux de Saintonge & de Perigord, & la ſurvivance de tous pour ſon fils; De plus quelque ſomme d'argent, & aſſûrance que ceux à qui il avoit donné des Gouvernements de place en Provence y ſeroient maintenus.* Le Traitté ſigné il ſortit de la province le 10e de May: mais le ſouvenir des injures qu'il y avoit receuës ne ſortit jamais de ſon cœur.

en Mars, & Avril.

en May.

Le ſiege de la Fere ne fut du commencement qu'un blocus, tant à cauſe de l'incommodité de la ſaiſon & du défaut d'artillerie, que de l'eſperance que le Roy avoit conceuë de la reduire par la famine. Quand il connut qu'elle eſtoit bien plus munie qu'il n'avoit creu, il commença de la preſſer davantage.

en Mars, & Avril.

Le Cardinal Archiduc Albert d'Auſtriche, nouvellement pourveu du Gouvernement des Pays-bas, deſiroit égaler la gloire du Comte de Fuentes, qui en une campagne avoit pris quatre Places ſur

ces

ces frontieres : il arma donc puiſſamment, & fit courir le bruit qu'il alloit ſecourir celle-là. Mais lors qu'il eut reconnu qu'il ne le pouvoit faire ſans le peril d'une bataille qui euſt eſté trop grand pour luy, d'autant qu'il manquoit de cavalerie, & qu'avec cela il euſt eu à eſſuyer les garniſons de cinq ou ſix Places, au travers deſquelles il luy euſt falu paſſer : il ſe contenta d'y jetter cinq cents chevaux qui portoient chacun en croupe un ſac de bled & un paquet de meſche à leur cou. Cela fait il tourna du coſté de la mer, & ayant fait mine d'aſſieger Monſtreuïl, il ſe rabatit tout d'un coup ſur Calais, ſuivant le deſſein que Roſne luy en avoit donné. Ce Capitaine l'avoit desja inveſty, & s'eſtoit ſaiſi des forts de Nieullay & de Risban.

L'eſpouvante qui eſtoit dans la place, & les vents qui ſembloient s'entendre avec les aſſiegeants, la firent perdre en peu de temps. François de Sainct Paul-Bidoſſan Gentilhomme Gaſcon qui en étoit Gouverneur, avoit mal pourveu à ſa deffenſe, & eſtoit peu autoriſé parmy les Bourgeois & dans ſa garniſon. Ainſi quand l'Archiduc à ſon arrivée eut force le fauxbourg du Courguet qui eſt le long du Havre, la frayeur ſaiſit ſi fort les habitants qu'ils parlerent de ſe rendre : mais ils preſſerent bien plus lors qu'ils virent la breſche faite à leurs remparts ; Alors il n'y eut plus moyen de les retenir, il falut capituler le 12e jour du ſiege, pour rendre la ville dans huit jours, & la Citadelle dans ſix autres, s'ils n'eſtoient pas ſecourus. en Avril.

Les huit premiers jours expirez, ils rendirent la ville, avec un tel eſtourdiſſement, qu'ils n'eurent pas la prevoyance de tranſporter aucune piece de canon dans le chaſteau, où il n'y en avoit que trois de montées ; Et les Bourgeois s'y retirerent

en foule, au lieu de ſe tenir dans leurs maiſons pour conſerver leurs meubles qui demeurerent à l'abandon.

Cependant les vents rejetterent bien loing le Comte de Sainct Pol, & le Comte de Belin ſon Lieutenant, qui s'eſtoient embarquez à Sainct Valery avec 3000. hommes. Ils ne repouſſerent pas moins rudement le Roy meſme, qui eſtant party du ſiege de la Fere avec le Regiment des Gardes & 500. chevaux eſtoit venu monter ſur la mer à Boulogne. Comme auſſi ils ſe monſtrerent opiniaſtrément contraires aux Holandois; qui ayant lutté avec toute leur addreſſe contre les tempeſtes, & demeuré quelques jours expoſez au canon du Risban, furent enfin contraints de ſe retirer.

Le Roy avoit mis ſon unique eſperance en la Reyne d'Angleterre, & avoit envoyé vers elle Sancy, puis quelques jours aprés le Mareſchal de Bouïllon; pour luy demander une prompte aſſiſtance: mais ſon changement de Religion ayant preſque tout-à-fait eſteint l'affection de cette Princeſſe, & beaucoup diminué de ſon eſtime, elle ne luy vouloit plus donner de ſecours gratuit, & demandoit Calais, puis qu'auſſi bien il l'alloit perdre. Ce procedé peu obligeant eſtoit un ſurcroiſt de chagrin & de déplaiſir au Roy, il aymoit mieux que ſes ennemis luy arrachaſſent cette place par force que de la ceder par laſcheté à ſes amis. Sancy fit entendre cette reſolution à la Reyne, & luy repreſenta tant de choſes, qu'il la diſpoſa à faire partir ſon ſecours qui eſtoit de 8000. hommes, & tout preſt; Si bien que le Comte d'Eſſex qui le commandoit ſe mit en mer avec les vents favorables: mais tandis que l'on s'amuſoit à reſoudre les difficultez qu'il y avoit pour le lieu & les conditions de ſa deſcente, la citadelle fut emportée.

L'Ar-

L'Archiduc avoit accordé aux aſſiegez une tréve pendant les ſix jours, Bertrand de Patras Campagnols frere du Gouverneur de Boulogne, eſtant entré dans la citadelle par le canal durant la baſſe marée avec 250. hommes, la fit rompre. L'Archiduc irrité de cette infraction, attaqua incontinent la citadelle, & par le conſeil de Rhoſne qui connoiſſoit les defauts de la place, mit en poudre la courtine d'entre les baſtions qui regardent le port; puis dés le midy du jour meſme 23e d'Avril, il y fit donner l'aſſaut. Les aſſiegez en ſouſtinrent deux, non ſans grande perte. Bidoſſan fut tué au ſecond. Aprés cela il eſtoit temps de ſe rendre: mais Campagnols par un excés de bravoure, voulut en ſouſtenir un troiſieſme. Ses gents ne ſeconderent pas ſa reſolution, ils laſcherent le pied, & jetterent les armes pour s'enfuir qui çà qui là. Ceux qui purent ſe refugier dans les Egliſes, ou éviter la premiere furie eurent la vie ſauve; tout le reſte au nombre de plus de 700. fut paſſé au fil de l'eſpée.

Il n'euſt pas eſté bien difficile au Roy de faire perir les Eſpagnols de faim dans Calais, s'il euſt eſté aſſûré que les Anglois l'euſſent ſervy fidellement: mais comme il n'avoit pas trop de ſujet de ſe fier à eux, il retourna au ſiege de la Fere, ayant auparavant renforcé les garniſons d'Ardres, de Monſtreuïl, & de Boulogne. La Fere euſt encore pû durer longtemps par les formes ordinaires, n'euſt eſté la conſideration de Colas: Le Roy d'Eſpagne avoit donné ordre à Oſorio de ne pas attendre l'extrémité, de peur qu'il ne fuſt obligé de livrer cét homme-là au Roy; Ainſi quoy qu'il n'euſt rien à craindre de plus d'un mois, il fit ſa capitulation le 15e de May, dans laquelle Colas ſigna *le Comte de la Fere*. en May.

Mais

Mais cependant l'Archiduc ſorty de Calais le 3e de May pour faire ſa derniere main, attaqua Ardres, petite place, mais tres-forte & conſiderable en ce qu'elle couvroit Calais. Le Comte de Belin & Montluc, s'y eſtoient enfermez pour le deffendre, & il y avoit 1500. hommes dedans, neantmoins les horribles carnages de Dourlens & de Calais, avoient ſi fort eſpouvanté ces ſoldats, qu'ils ne ſe deffendoient qu'en tremblant. Il arriva encore par malheur que Montluc, auquel ils avoient quelque croyance, fut tué d'un coup de canon, & qu'aprés, la baſſe ville fut emportée, & preſque tous ceux qui eſtoient dedans aſſommez les uns ſur les autres à l'entrée de la haute ville, parce que ceux qui la gardoient eſtant plus effrayez qu'eux, baiſſerent la herſe, & les laiſſerent expoſez à la furie des aſſiegeants. Enſuite Roſne ſe mit à foudroyer le baſtion du feſtin avec grand bruit d'artillerie; ce qui cauſa une eſpouvante ſi horrible & ſi univerſelle, que les ſoldats ſautoient pardeſſus les murailles, ou alloient ſe cacher dans des caves. Belin extrémement effrayé luy-meſme, demanda compoſition & rendit la place le 21e de May. Ce qu'ayant fait malgré le Gouverneur (il s'appelloit Iſambert du Bois-Annebout) & ſans en prendre l'avis des autres Capitaines, il courut grand riſque à la Cour.

C'eſtoit la ſixieſme * Place que les Eſpagnols emportoient en un an ſur la France, non tant par leur propre valeur que par celle de Roſne & d'environ une centaine de François deſeſperez, qui ſe croyant entierement exclus de la grace, s'efforçoient de ſe faire regreter par le Roy & conſiderer par les Eſpagnols. Or il arriva heureuſement pour la France que l'Archiduc à ſon retour en Flandres, eſtant allé aſſieger Hulſt dans le pays de Vaes, Roſne

* Le Câtelet, la Capelle, Dourlens, Cambray, Calais, & Ardres.

ne y fut tué en un assaut ; ce qui arriva au mois d'Aoust. en Aoust.

Tant de pertes coup sur coup, la frontiere ouverte par quatre ou cinq endroits, la mer fermée, les pillages des gents de guerre, la surcharge des tailles & des impostz, causoient une incroyable consternation dans l'esprit des peuples, resveilloient les factions de la Ligue, & favorisoient les menées des Grands. Ceux-cy prevoyant bien que le trop prompt establissement de la puissance Royale seroit l'aneantissement de la leur, subornerent le Duc de Montpensier Prince jeune & facile, pour luy faire proposer au Roy, Qu'il seroit bon de donner les Gouvernements en proprieté à ceux qui les tenoient, afin de les obliger par-là à contribuer de toutes leurs forces à la deffense d'un Estat auquel ils auroient veritablement part. On peut bien s'imaginer que cét expedient ne plût guere au Roy : neantmoins il traitta ce Prince de telle sorte, que se faschant plustost contre ceux qui l'avoient engagé à porter cette parole, que contre luy, il le rendit confus & luy fournit des raisons pour les confondre eux-mesmes, s'ils luy en reparloient jamais. en Juin.

Les Huguenots ne luy donnoient pas de moindres inquietudes que les Grands de son Royaume : il ne pouvoit leur accorder l'Edit qu'ils demandoient qu'il n'offençast le Pape ; Et eux pour se mettre en seureté déliberoient de se choisir un Protecteur, & d'establir un ordre entre eux, qui certes eust formé comme un autre Estat dans le cœur de l'Estat. Depuis sa conversion ils le regardoient comme un Prince qui avoit interest de les destruire : ils prenoient pour des artifices estudiez toutes les raisons & toutes les excuses qu'il leur apportoit de ce qu'il ne pouvoit pas si-tost les satisfaire, en Juillet, & Aoust.

& le

& le ſouvenir du paſſé leur donnoit de juſtes craintes pour l'avenir. Auſſi l'abandonnerent-ils au milieu du peril ; Et ils tindrent plus de Synodes & d'Aſſemblées en ces trois dernieres années, que durant les trente-cinq precedentes.

Le Roy travailloit alors à reünir tous les Proteſtants ſes alliez dans une Ligue contre la Maiſon d'Auſtriche : ces meſcontentements des Huguenots jetterent bien de la froideur & de la deffiance dans leur eſprit ; Ainſi les Princes Allemands s'en excuſerent tous, horſmis le Comte Palatin & le Duc de Wirtemberg, leſquels encore ne donnerent que des paroles. Bouïllon & Sancy eurent bien de la peine à y engager la Reyne d'Angleterre, qui enfin la fit offenſive & deffenſive ; *Le Roy & elle s'obligeant reciproquement de s'envoyer quatre mille hommes dans leurs terres, s'ils y eſtoient attaqués, & de ne faire ny Paix ny tréve avec l'Eſpagnol, ſans le conſentement l'un de l'autre.* Les Hollandois y entrerent auſſi de grand cœur par un Traitté fait le dernier d'Octobre, & promirent *de ſe mettre en campagne ſur la frontiere d'Artois ou de Picardie, avec dix mille hommes de pied & quinze cents chevaux.*

en Septembre, & Octobre.

L'armée du Roy eſtoit ſi fatiguée du ſiege de la Fere, qu'il fut obligé de l'envoyer rafraiſchir dans les Provinces, reſervant ſeulement quelques troupes avec leſquelles le Mareſchal de Biron fit trois differentes irruptions dans l'Artois. Il deſola horriblement ce pays-là par le fer & par le feu, tant en revanche des cruels ravages que l'Archiduc avoit fait dans le Boulonois aprés la priſe d'Ardres, que pour luy apprendre à faire doreſnavant meilleure guerre.

en Juin, Juillet, & ſuivans.

Au mois de Juillet on deſcouvrit au Ciel une Comete dont la lumiere paroiſſoit quelquefois paſle & terne,

ne, quelquefois plus vive & plus claire. Elle avoit une longue queuë qu'elle eſtendoit vers l'Orient & le Midy.

Un autre prodige parut en France au commencement de l'année; François de la Ramée, jeune homme ainſi appellé du nom d'un Gentilhomme chez lequel il avoit eſté nourry en Poitou, ſe portoit pour legitime heritier de la Couronne. Il diſoit qu'il eſtoit fils de Charles IX. & d'Elizabeth d'Auſtriche, & contoit que Catherine de Medicis l'avoit deſrobé au berceau, & l'avoit dépayſé, ſuppoſant qu'il eſtoit mort, afin de faire ſucceder ſon cher fils Henry III. Or eſtant paſſé je ne ſçay comment de Poitou en Vermandois, il s'eſtoit logé chez un payſan qui luy aydoit à jouër cette Comedie & qui rendoit teſmoignage de quantité d'apparitions que ce jeune homme diſoit avoir. Il y avoit beaucoup d'apparence que la piece eſtoit tramée & ſouſtenuë par quelques Grands du Royaume, peut-eſtre qu'ils l'euſſent pouſſée bien loing, & qu'ils en euſſent fait un long embarras au Roy, ſi on n'en euſt pas coupé le fil. Un Conſeiller du Parlement qui ſe trouva ſur les lieux, ayant fait prendre ce pretendu Prince & ſon paranymphe, on les amena tous deux à Rheims, où ils furent condamnez, le premier au gibet, le ſecond à aſſiſter au ſupplice. Le Parlement ſur l'appel confirma la Sentence, & adjouſta que le corps de la Ramée ſeroit bruſlé & les cendres jettées au vent. Elle fut executée en Gréve le 8e jour de Mars; Et auparavant on obligea les condamnez de reconnoiſtre publiquement l'impoſture. en Mars.

Les plus penibles occupations du Roy eſtoient de contenter les Catholiques zelez & la Cour de Rome, qui eſtoit bien en peine comme il ſe conduiroit aprés ſon abſolution; de trouver dequoy fournir aux deſpenſes de la guerre dans la miſere. en Septembre, & Octobre.

miſere où eſtoit ſon Royaume ; & de remedier aux inconvenients que nous avons marquez. Pour ſatisfaire au premier poinct, il receut le Legat de ſa Saincteté avec toute ſorte d'affection & de reverence, & prit le ſoing de faire inſtruire le Prince de Condé dans la Religion Catholique. La mere de ce Prince ayant eſté juſtifiée au Parlement de Paris, ſuivit auſſi la Religion de ſon fils comme elle en ſuivoit la fortune, & fit ſon abjuration à Rouën aux pieds du Legat. C'eſtoit Alexandre de Medicis, Cardinal & Archeveſque de Florence, Prelat qui eſtant venu en France avec un eſprit pacifique, ſe monſtroit auſſi ennemy des faux zelez, qu'amateur de la Paix & du bien de ce Royaume.

Pour les deux autres poincts, le Roy ne trouva pas de plus prompt moyen que de convoquer une grande Aſſemblée de tout le Royaume : mais ce fut des Notables ſeulement choiſis d'entre les Grands, les Prelats, & les Officiers de Juſtice & de Finance : car celle des Eſtats Generaux euſt eſté longue, & puis autant que les plus ſages Politiques les ont autrefois aymées, autant les Princes des derniers temps les ont redoutées.

en Novembre.

Celle-cy ſe tint dans la Grand' Sale de l'Abbaye de Sainct Ouïn à Rouën ; Le Roy en fit l'ouverture le 4e Novembre par une harangue pathetique, courte, & ſentencieuſe : dans laquelle on fut ravy d'entendre ces paroles dignes certes d'un veritable Roy, quelque motif qui les luy miſt à la bouche ; *Qu'il ne les avoit pas appellez pour les obliger de ſuivre aveuglement ſes volontez, mais pour recevoir leurs conſeils, pour les croire, pour les ſuivre, bref pour ſe mettre en leur tutelle.* Le Chancelier repreſenta les neceſſitez urgentes des affaires, & demanda une prompte aſſiſtance. Les Deputez dreſſerent leurs cahiers pour la reformation de l'Eſtat ;

l'Eſtat; Et dans cette occaſion les Officiers de robe & de Finance, firent voir au ton qu'ils prenoient, que leur puiſſance s'en alloit exceder celle de tous les autres ordres, comme elle a fait juſqu'à ces derniers temps.

Il y fut compoſé pluſieurs beaux Reglements, & on nomma des Commiſſaires pour les faire obſerver, qui devoient demeurer juſqu'à une autre pareille Aſſemblée laquelle ſe feroit au bout de trois ans. Les ordres qui ſe donnent pour le bien public dans ces Aſſemblées-là, s'en vont tousjours en fumée, il n'y a que les impoſitions, & ce qui eſt à la foule du penple, qui demeure. Ainſi les gents du Conſeil du Roy s'imaginant que ces Commiſſaires eſtoient autant de controlleurs de leur autorité, éluderent bientoſt tous leurs ſoings : mais ils n'oublierent pas de faire executer bien ponctuellement les moyens que l'Aſſemblée avoit conſentis pour trouver de l'argent, ſçavoir le reculement, ou pour mieux dire le retranchement des gages des Officiers pour une année, & l'impoſition du ſol pour livre ſur toutes les marchandiſes qui entreroient dans les villes cloſes, excepté le bled. Le premier moyen apporta quelque ſecours preſent, mais le ſecond produiſit plus de difficultés & de troubles que d'argent. en Decembre.

La ſanté du Roy Philippe & ſon eſprit meſme, n'avoient pas aſſez de vigueur pour ſuivre ſa fortune, & pouſſer la proſperité de ſes armes juſqu'où elle pouvoit aller dans la conjoncture d'alors. Comme il commençoit de tomber en langueur, il deſiroit mettre le reſte de ſes jours hors de l'inquietude des affaires, & d'ailleurs il avoit une paſſion de laiſſer au moins les Pays-bas à ſa chere fille Iſabelle Eugenie, n'ayant pû par la deſpenſe de tant de millions luy acquerir la Couronne de France. 1597. en Janvier & ſuivans.

France. Il avoit donc eſcouté fort avidement les propoſitions d'accommodement que le Sainct Pere luy faiſoit, & avoit donné de longues & favorables audiences au General des Cordeliers, on le nommoit Bonaventure de Calatagirone, qui l'étoit venu trouver de la part de ſa Saincteté. Il l'avoit enſuite envoyé vers l'Archiduc Albert, lequel l'avoit fait paſſer en France, d'où il eſtoit retourné én Flandres. Si bien que le Traitté eſtoit fort avancé, quand un coup des plus eſtonnants pour la France, l'interrompit, & rejetta ce Royaume dans un extrême peril.

* Le vulgaire l'appelloit Arnantel.

Ce * Hernand Teillo Gouverneur de Dourlens, qui dans un corps de Nain avoit plus qu'un courage de Geant, eſtant bien informé du mauvais ordre que tenoient les habitants d'Amiens à la garde de leurs portes, (car ils ne vouloient point ſouffrir de garniſon) forma une entrepriſe ſur leur ville, & l'ayant communiquée au Conſeil de l'Archiduc, obtint 4000. hommes de ce Prince pour l'executer. Le 10e de Mars un peu avant les neuf heures du matin, comme tout le peuple eſtoit au ſermon, ſeize ſoldats deſguiſez en payſans, & commandez par un Capitaine nommé d'Ognane, entrent par la porte de Montreſcut, les uns portant des noix, les autres des pommes, les autres conduiſant un chariot chargé de paille. L'un des premiers laiſſe exprés tomber un ſac de noix tout deſlié pour amuſer la garde, & au meſme temps le chariot s'avance ſur le pont de la ſeconde porte, & s'y arreſte pour empeſcher la herſe de boucher l'entrée. Au ſignal ordonné, qui eſtoit un coup de piſtolet, ces ſoldats ſe ruent dans le corps de garde, renverſent les rateliers, & chargent les hommes. Un gros de deux cents fantaſſins qui eſtoient cachez dans une Chapelle à deux cents pas delà, puis un ſecond de mille

en Mars.

mille autres, & aprés encore un de cavalerie qui étoit à un quart de lieuë plus loing, accoururent pour les ſeconder. Il n'y eut que ſept ou huit hommes de la garde qui firent reſiſtance, les autres fuyant eperdûment, porterent l'eſpouvante par toute la ville; le Beffroy eut beau ſonner, peu de gents ſe mirent en deffenſe. Les Eſpagnols cependant ſe ſaiſirent des portes des Egliſes, des places, des remparts; Le Comte de Sainct Pol auſſi eſpouvanté que le peuple, au lieu de ſe retrancher à une porte, monta à cheval & ſe ſauva à Corbie, criant qu'il alloit querir des troupes qui eſtoient logées à une demie lieuë delà. Hernand maiſtre de la ville, l'abandonna au pillage, tous les habitans furent deſpouïllez juſqu'à la chemiſe & mis à rançon, horſmis ceux qui eſtoient de l'intelligence, ou qui avoient eſté des plus ardents Ligueurs.

Le Roy eſtoit au lit quand il receut une ſi ſurprenante nouvelle: il ſe leve promptement & envoya querir de ſes amis pour le conſoler. Les plus aſſurez croyoient la France en grand danger quand ils voyoient Paris devenu frontiere, à un bout le Duc de Mercœur, à l'autre le Duc de Savoye, au milieu le reſte des vieilles factions qui eſſayoit de ſe renouër, & les nouvelles cabales qui monſtroient la teſte. Il n'y avoit qu'un remede, qui eſtoit de reconquerir promptement cette ville, mais l'entrepriſe paroiſſoit tres-difficile; Et il eſtoit certain que, ſi on la manquoit, l'affront redoubleroit le mal. Ainſi la pluſpart des Chefs de guerre la diſſuadoient, & il y en eut meſme qui voulurent faire enregiſtrer leurs proteſtations au Parlement. Le Duc de Mayenne fut preſque ſeul de l'avis contraire & encouragea ſi bien le Roy, qu'il donna un petit corps de 4000. hommes au Mareſchal de Biron pour l'inveſtir du coſté de l'Artois, & tenir tous-

tousjours les ennemis en eſchec ; puis il reſolut de partir luy-meſme pour aller raſſûrer les villes de la frontiere & donner ordre à tous les preparatifs du ſiege.

Les faſcheux reſtes d'une maladie que ſes divertiſſements luy avoient cauſée l'année precedente, le ramenerent des frontieres à Paris, & l'arreſterent prés de trois ſemaines dans ſa chambre. On ne ſçauroit s'empeſcher de dire que pendant ce temps-là, les chagrins de ſon mal ſe joignant à
en Avril. ceux de ſes affaires, firent preſque ſuccomber ſa conſtance, & qu'ils luy tirerent de la bouche des plaintes plus conformes à ſon malheur, que bienſeantes à la grandeur de ſon courage ; Il fut même au Parlement demander aſſiſtance, en termes qui eſtoient, ce ſemble, au deſſous de ſa dignité.

Du reſte, ſa preſence ne fut pas inutile à Paris pour haſter les levées d'hommes & d'argent. Les provinces d'au-deça de la Loire ſe chargerent de luy entretenir ſix Regiments d'infanterie ; grand nombre de Nobleſſe ſe rendit auprés de luy pour le ſuivre ; & parce qu'il y en avoit quelques-uns de caſaniers, & pluſieurs de malcontens ; le Parlement pour les tirer de leurs maiſons, donna un Arreſt qui notoit d'infamie ceux qui ne monteroient pas à cheval en cette occaſion.

Pour l'argent, Maximilian de Bethune Roſny y pourveut : il eſtoit demeuré ſeul Sur-Intendant des Finances ; Sancy & Schomberg n'ayant pû compatir avec luy, avoient quitté la partie & repris les emplois de l'eſpée. On fit un fonds conſiderable des preſts volontaires, & de la creation de pluſieurs Charges ; les plus aiſez de Paris ſe cotiſerent eux meſmes librement, tant par la crainte qu'ils eurent de rentrer dans les miſeres de la

la guerre, que parce qu'on aſſigna leur rembourſement ſur l'amelioration des Gabelles, qui eſtoit un bon fonds. Il fut créé quatre Conſeillers en chaque Parlement, autant de Maiſtres des Comptes dans la Chambre de Paris, deux Treſoriers de France dans tous les Bureaux, deux Eſlus dans toutes les Elections, un Triennal aux Treſoriers de l'Eſpargne, un aux Parties Caſuelles, & ainſi de tous les Comptables.

Ce dernier moyen étant extrémement à charge aux Finances du Roy, par conſequent à ſon peuple, il ſe trouva quelques Conſeillers au Parlement, plus dignes de l'ancienne Rome que d'un pays où l'amour du bien public paſſe ordinairement pour une reſverie, qui propoſerent de faire contribuer tous les Officiers du Royaume, offrant genereuſement de ſe taxer eux meſmes les premiers, pour délivrer la France de ce fardeau à leurs propres deſpens : mais le plus grand nombre ne fut pas le plus genereux, & l'intereſt l'emporta hautement ſur la gloire.

Dés la fin de Mars Biron batoit la campagne du coſté de Dourlens avec de la cavalerie, pour empeſcher que les Eſpagnols ne jettaſſent des munitions dans Amiens; Et quoy qu'il fuſt plus foible en hommes que ceux de la ville, il commença neantmoins la circonvallation au delà de la Somme. Elle fut de 40000. toiſes de circuit, & flanquée de ſept Forts pentagones, avec un pont ſur la riviere au deſſus du village de Longpré. Tout le mois d'Avril ſe paſſa à faire marcher des troupes, en Avril; celuy de May à faire leurs logements dans les quar- & May. tiers ; Ainſi les approches ne commencerent que peu avant le mois de Juin.

Ce fut vers ce temps-là que le Roy y arriva avec en Juin. toute ſa Cour & ſa Maiſtreſſe meſme. Il l'avoit

logée auprés de luy, mais il fut bientoſt contraint d'eloigner ce ſcandale de la veuë des ſoldats, non ſeulement par leurs murmures qui venoient juſqu'à ſes oreilles, mais auſſi par les reproches du Mareſchal de Biron ; qui ne conſideroit pas qu'il n'eſt rien plus dangereux que de choquer le plaiſir de ſon Souverain, & de prendre l'avantage de luy faire connoiſtre ſa foibleſſe.

Au bruit de la priſe d'Amiens, les reſtes de la faction d'Eſpagne voulurent ſe remuer dans Paris, où le Roy Philippe entretenoit tousjours un petit Conſeil ſecret pour reſchauffer ſes partiſans. Les plus ardents y tinrent donc quelques Aſſemblées, pour aviſer s'ils pourroient luy rendre quelque ſervice dans cette conjoncture : mais un des leurs en ayant deſcouvert une qui ſe faiſoit dans un cabaret : il y en eut quelques-uns de branchez en Gréve ; Et leur mort ignominieuſe acheva de rompre cette dangereuſe liaiſon.

en May. Dans cette conjoncture, la pluſpart des Seigneurs deſeſperants du ſalut de la France, ou eſtant bienaiſes d'avoir ſujet de faire comme s'ils en euſſent deſeſperé, il ſe tint une Aſſemblée de la Nobleſſe en Bretagne, en preſence meſme de Briſſac Lieutenant de Roy en ce pays-là, & du ſceu, à ce qu'on pretendoit, des Ducs de Montpenſier, de la Trimouïlle, & de Bouïllon : où l'on propoſa de faire un tiers-party, ſous le nom de *Bons-François*, & ſous la protection de la Reyne d'Angleterre, comme ſi le Roy n'euſt pas eu aſſez de force pour les deffendre, ou qu'il euſt manqué de ſoing & de courage. Mais les nouvelles qu'ils eurent que le ſiege d'Amiens alloit mieux qu'ils n'avoient creu, eſtoufferent cette propoſition, & diſſiperent l'Aſſemblée.

On n'eſperoit pas autre choſe du Duc de Mercœur,

cœur, ſinon que les tréves qui ne devoient durer que juſqu'à la fin de Mars, eſtant expirées, il feroit un grand effort pour enlever toute la Province: neantmoins les Agents du Roy le ſceurent ſi bien gouverner, qu'il les prolongea juſqu'à la fin de Juillet. En quoy il ſembla entendre mal ſon intereſt, & donner ſujet de luy reprocher à luy-meſme ce qu'il avoit dit pluſieurs fois du Duc de Mayenne, *Que les occaſions ne luy avoient pas manqué, mais qu'il avoit ſouvent manqué aux occaſions.*

Pour le Duc de Savoye, Leſdiguieres non ſeulement luy tint teſte, mais encore porta la guerre juſques dans ſon pays. Il entra dans la Morienne avec 6000. hommes, donna la chaſſe à Dom Salines General de la cavalerie du Duc, prit Sainct Jean de Morienne, Sainct Michel, Aiguebelle, & pluſieurs chaſteaux. De ſon coſté le Duc arma puiſſamment pour le chaſſer de ſes terres; Et il y eut diverſes rencontres entre eux, où la valeur de ce Prince & l'experience de Leſdiguieres, balancerent les ſuccés tantoſt d'un coſté, tantoſt de l'autre, juſqu'à la venuë de l'hyver qui ſepara les deux armées.

Les Princes d'Italie croyoient tellement la Fran- en Juin.
ce perduë par la perte d'Amiens, que le Duc de Florence eut la hardieſſe d'en vouloir attraper quelque lambeau. Durant le plus grand feu de la Ligue, Bauſſet craignant que les Eſpagnols, qui avoient envie ſur Marſeille, ne ſe ſaiſiſſent de l'Iſle & chaſteau d'If, dont il eſtoit Gouverneur, avoit ſupplié ce Duc de luy envoyer quelques troupes pour luy aider à les garder. Le Duc ne manqua pas cette occaſion, il luy envoya 500. hommes, toutefois Bauſſet garda tousjours le chaſteau d'If, & ne les logea que dans les dehors & au bas de l'Iſle. Or un jour que ſon fils qu'il y avoit laiſſé

en ſa place, eſtoit allé à Marſeille, ils ſe ſaiſirent de ce chaſteau, moitié par addreſſe, moitié par force, & en chaſſerent tous les François.

Ils proteſterent d'abord pour endormir les Marſeillois, qu'ils le vouloient tenir au nom du Roy & le deffendre contre ſes ennemis : mais lors que le Duc de Guiſe eut baſty un fort dans l'iſle de Ratonneau, qui eſt proche de celle d'If, afin de couvrir Marſeille & de les contrecarrer, ils déclarerent ouvertement leur intention. Jean de Medicis frere du Duc de Florence, y eſtant arrivé avec cinq galeres, baſtit un autre fort dans l'iſle de Pommegue, qui eſt diſtante d'un mille des deux autres, prit les fregates que les Marſeillois avoient chargées de vivres, pour aviſtuailler le fort de Ratonneau, & meſme fit entendre à Du Vair qui l'étoit allé trouver, que ces iſles appartenoient au Duc ſon frere. En effet, ſi les affaires du Roy ne ſe fuſſent pas remiſes, il euſt expliqué ſes pretentions, & euſt dit que la Ducheſſe ſa femme y avoit droit, comme eſtant de la Maiſon de Lorraine, qui croyoit en avoir ſur la Provence.

Les Huguenots depuis la converſion du Roy, faiſoient comme bande à part & ſongeoient à leurs propres intereſts, parce qu'ils n'eſtoient plus conjoints avec les ſiens. Ils n'avoient eſté occupez depuis deux ans qu'à tenir des Aſſemblées Politiques qui eſtoient compoſées de trois Députez de chaque Province, ſçavoir un Gentilhomme, un Miniſtre, & un Ancien. Ce fut premierement à Saumur, puis à Loudun, enſuite à Vendoſme, delà derechef à Saumur, & finalement à Chaſtelleraud. De tous ces endroits ils avoient envoyé des Deputez au Roy le ſupplier de convertir la tréve que Henry III. leur avoit accordée, en une Paix irrevocable ; Et il les avoit tousjours amuſez de belles

en Juillet.

paro-

paroles, de diverſes remiſes, & de pluſieurs difficultez qu'il faiſoit naiſtre luy-meſme.

Or quand ils eurent reconnu que plus il avançoit ſes affaires, moins il vouloit leur accorder de choſes, que d'ailleurs il eſtoit parfaitement bien avec le Sainct Pere, & qu'il combloit les Ligueurs de careſſes & de preſents : ils s'imaginerent que la venuë du Legat en France luy avoit fait prendre des deſſeins pour leur perte, & qu'il eſtoit ſur le poinct de s'accommoder avec l'Eſpagne pour les accabler. Cette apprehenſion & les ſuggeſtions de la Trimouille & du Mareſchal de Bouïllon, penſerent deux ou trois fois leur faire prendre les armes : neantmoins les plus moderez, & les plus timides d'entre eux qui voyoient que lors qu'Amiens ſeroit pris ils demeureroient à la diſcretion du Roy, ne purent s'y reſoudre ; au contraire joignant leurs perſuaſions aux moyens qu'il employoit en meſme temps pour gagner des Deputez dans leurs Aſſemblées, ils agirent de telle ſorte, qu'ils reduiſirent les autres à avoir patience & attendre l'Edit qu'il leur promettoit.

Il s'en trouva peu neantmoins qui ſe rangeaſſent auprés de luy au ſiege d'Amiens, les apprehenſions que les malicieux leur donnoient *d'une * Sainct Barthelemy de campagne*, & le peu de conſideration où ils croyoient eſtre à la Cour, les retinrent chez eux. Au reſte tout ce qui ſembloit eſtre le plus contraire au Roy le ſervit tres-utilement en cette occaſion : car Biron ſe ſurpaſſa luy-meſme, bien qu'il n'euſt plus d'affection pour luy, ſa propre gloire le faiſoit agir ; les Ligueurs ſe picquerent d'eſtre les reſtaurateurs de l'Eſtat comme ils avoient eſté les deffenſeurs de la Religion ; Et la Reyne d'Angleterre, quoy que mal ſatisfaite, luy envoya 4000. bons hommes.

* C'eſt à dire qu'on ne les maſſacraſt dans l'armée.

en Juin, Juillet, & Aouſt. Il y avoit dans la Place 500. hommes de garniſon, & plus de ſoixante pieces de canon montées ſur les remparts : par le moyen de ces forces les aſſiegez eſtoient à toute heure aux mains avec les François, ruinoient leurs travaux & leurs bateries, les arreſtoient à chaque pas, & meſme les faiſoient ſouvent reculer, en ſorte qu'il ſe paſſa trois mois avant qu'ils en fuſſent au foſſé. Entre une infinité de ſorties il y en eut trois grandes, dans la derniere deſquelles il fut tué 500. François & trente de leurs Officiers. L'uſage des mines, dont on s'eſtoit peu ſervy en France durant les guerres civiles, recommença en ce ſiege : les uns & les autres s'attaquoient inceſſamment par ces feux ſoûterrains ; Et ſouvent tel en penſoit faire jouër une, qui en ſentoit crever une autre ſous ſes pieds, & ſe voyoit tout d'un coup enlever en l'air ou enfoüir en terre.

Les perpetuels combats de nuit & de jour, emporterent grand nombre des aſſiegez, les maladies en mirent encore plus ſur la litiere, & leurs medicaments qui eſtoient vieux & gaſtez, tuoient leurs bleſſez au lieu de les guerir. D'ailleurs ils avoient à ſe deffendre au dedans contre les habitants, dont ils avoient deſcouvert une grande conſpiration, qui devoit ouvrir une porte aux aſſiegeants : tellement que Hernand Teillo n'oſoit plus faire de ſorties qu'il ne miſt des corps de garde à cheval dans les ruës. N'ayant donc plus de monde que ce qu'il luy en faloit pour ſouſtenir les aſſauts, il manda à l'Archiduc, l'eſtat où il eſtoit, le conjurant de faire un effort pour ſauver une Place qui couvroit ſes Pays-bas, & qui luy donnoit une ſi belle entrée en France.

en Aouſt. L'Archiduc fut mal ſecondé en ce deſſein par le Roy d'Eſpagne, mais eſtant aſſez excité par ſa propre

pre gloire, & ne ſe ſouciant pas de hazarder quelques villes de ſon pays pour conſerver une conqueſte ſi importante aſſembla en diligence une armée de 18000. hommes de pied & de 4000. chevaux, & s'eſtant mis en marche accompagné du Duc d'Aumale & du vieux Comte de Mansfeld qui ſe faiſoit porter en chaiſe, envoya devant Contréras avec 900. chevaux pour reconnoiſtre. Il faiſoit fort dangereux de mettre un party de cavalerie en campagne devant une armée où il y avoit prés de ſept mille chevaux; auſſi Contréras au partir de Dourlens, s'eſtant avancé juſqu'à Querieu à trois lieuës prés d'Amiens, fut vivement pouſſé. Il penſoit en cas de beſoin, ſe ſauver à Bapaume; mais il fut atteint par les Chevaux-Legers ſur le ruiſſeau d'Encre, puis par le Roy meſme, qui luy prit trois Cornetes, & mit tout le reſte en deſroute par les bois, à la mercy des payſans ſans miſericorde.

Cét eſſay fut un mauvais preſage pour l'entrepriſe de l'Archiduc, encore plus la mort de Hernand Teillo, qui ſans doute l'euſt bien ſecondée. Le troiſieſme de Septembre, comme il eſtoit ſur un ravelin preſt à faire une ſortie, il fut tué d'une mouſquetade qui l'atteignit dans le coſté. Les aſſiegez d'un conſentement unanime, eſlûrent en ſa place Hieroſme Caraffe Marquis de Montenegre, & le reconnurent pour leur Gouverneur. en Septembre.

Deux jours aprés François de l'Eſpinay Sainct Luc Gouverneur de Broüage, & Grand Maiſtre de l'Artillerie, eut un pareil ſort. C'eſtoit un Seigneur qui en valeur avoit peu de pareils à la Cour & pas un en generoſité, en eſprit, & en tous les agréments de la converſation. Son Gouvernement paſſa à ſon fils: mais ſa Charge de Grand-Maître à Antoine d'Eſtrée par la faveur de Gabrielle ſa fille, à condition toutefois qu'il en prendroit

recompenſe, & donneroit ſa démiſſion quand il plairoit au Roy.

Le 15e du mois l'Archiduc partit de Dourlens en corps d'armée : mais comme il ne fit que trois lieuës les deux premieres journées, à cauſe que le Duc de Montpenſier voltigeoit au devant de luy avec la cavalerie legere : le Roy s'imagina qu'il n'avoit pas deſſein de rien entreprendre à force ouverte, mais ſeulement de tournoyer autour de ſon camp pour jetter quelque rafraiſchiſſement dans la place par ſurpriſe ; Si bien que le troiſieſme jour il s'en alla le matin à une partie de chaſſe qu'il avoit faite. Or l'Archiduc, ſoit qu'il en fuſt averty, ou qu'il euſt desja pris ſa reſolution, fit plus de chemin cette nuict-là & le matin, que les deux autres jours, de ſorte qu'un peu avant midy il parut ſur une coſte qui eſt à cinq cents pas au delà de Longpré. Son intention eſtoit de gagner ce poſte, & enſuite de ſe rendre maiſtre du pont ſur la Somme pour jetter deux mille cinq cents hommes dans la ville, leſquels il avoit choiſis exprés, & mis ſous la conduite de Charles de Longueval Comte de Buquoy.

A la veuë de cette grande armée les goujats & les vivandiers de celle du Roy s'enfuyent eſperduëment, les corps de garde avancez ſont abandonnez, les gents de pied ſe mettent en confuſion & puis en deſroute, le Conneſtable ny les autres Chefs ne les peuvent raſſurer, les Ducs de Montpenſier & de Nevers ſe preſentent en vain ſur le bord des lignes pour couvrir le deſordre qui eſtoit dans le camp, l'effroy s'eſpandoit de plus en plus dans toutes les troupes. La cavalerie Eſpagnole crioit desja *victoire*, & tous les ſoldats, *allons il faut donner* ; mais l'Archiduc ne ſceut pas ſe ſervir d'une ſi belle occaſion, il per-

perdit plus de trois heures de temps à tenir Conſeil. Cependant le Duc de Mayenne qui devinoit bien ſon deſſein, fit marcher quelques vieux corps & ſix pieces de campagne du coſté de Longpré, & le Roy revenant de la chaſſe remit l'aſſûrance & l'ordre dans ſes troupes, quoy qu'avec beaucoup de peine.

A la fin l'Archiduc aprés avoir déliberé bien long-temps, s'esbranla pour deſcendre à Longpré. Comme ſes troupes eſtoient à my-coſte, les ſix pieces d'artillerie ſe mirent à jouër, & donnoient tout au travers ſi à propos, qu'elles en emportoient des rangs tout entiers : neantmoins ils n'avoient plus que la longueur de cinq ou ſix cents pas à eſſuyer cette facheuſe tempeſte; aprés quoy ils n'euſſent plus eſté en bute, & euſſent facilement gagné le poſte de Longpré & le pont. Mais ce fracas inopiné luy troublant d'autant plus le jugement & la veuë, que ſes eſpions l'avoient aſſûré qu'il n'y avoit point de canon en cét endroit-là, il leur commanda de regagner le haut pour ſe mettre à couvert; Ce qui les expoſa bien plus longtemps aux coups de l'artillerie, & luy couſta deux cens hommes au lieu de cinquante. Son Conſeil trouva à propos que delà il allaſt ſe poſter à Sainct Sauveur, qui eſt à un quart de lieuë plus à gauche ſur le bord de la riviere.

La nuict ſe paſſa en continuelles alarmes, cependant le Duc de Mayenne, de peur de retomber au meſme peril que le jour precedent, fit fortifier en diligence les avenuës de Longpré. Cette prevoyance eſtoit tres-neceſſaire, car le lendemain l'Archiduc dreſſa un pont vis à vis S. Sauveur, & en un meſme temps ſe mit en devoir d'y faire paſſer des troupes, & d'attaquer encore Longpré. mais il trouva les François ſi bien preparez à le recevoir

en tous ces endroits, qu'il n'osa pas s'engager davantage; Dés le jour mesme il songea à sa retraite, & le soir alla camper à Vignancour. Encore n'y demeura-t-il que quatre ou cinq heures; Car ayant veu que le Roy l'avoit suivy avec toute son armée, horsmis 4000. hommes qu'il avoit laissez dans les trenchées, & que le poste n'estoit pas tenable, il en deslogea un peu aprés minuict. Si le Roy en eust este creu, il ne l'eust pas laissé retirer sans bataille; Il y avoit quelque apparence qu'il l'eust gagnée sur des troupes esbranlées par la confusion de la retraite, & sans doute que la conqueste des Pays-bas eust esté le fruit de cette victoire. Toutefois ses Capitaines considerant que le sort des armes est fort journalier, & que le Royaume de France eust periclité en sa personne, parce qu'en l'estat où estoient les choses, sa succession eust esté fort contentieuse, retinrent son ardeur & le ramenerent au siege.

L'Archiduc rentré dans l'Artois occupa ses troupes à prendre Monthulin qui incommodoit Ardres, puis les licentia & se retira dans Arras. Il y tomba malade, de chagrin, ce disoit-on, d'avoir si mal reüssi dans son entrepriſe d'Amiens, & d'avoir appris que durant son absence le Prince Maurice luy avoit enlevé sept où huit Places le long des rives du Rhin & dans le pays d'Over-Issel.

Le jour mesme qu'il s'esloigna, sçavoir le 19e de Septembre, les assiegez ayant esté sommez, ne jugerent pas à propos de s'opiniastrer davantage à une deffense qui eust pû encore estre longue, mais eust esté inutile & fort dangereuse pour eux. Ils capitulerent donc aux meilleures conditions que l'on ait accoustumé d'accorder en pareille occasion, & *promirent de se rendre dans six jours, si dans ce temps-là ils n'estoient secourus; On leur permit d'en donner avis à l'Ar-*

en Septembre.

à l'Archiduc, & ils baillerent des oſtages pour ſeureté de leur parole. Ce terme expiré ils rendirent la ville dés le matin du 25. du mois; Le Conneſtable la receut au nom du Roy, & ils en ſortirent ſur les dix heures du meſme jour, emmenant dans leur bagage trois cents bleſſez, & mille femmes, dont il y en avoit 400. de la ville.

Le Roy eſtant à cheval à la teſte de ſon armée, permit avec grande courtoiſie à Montenegre & à leurs autres Capitaines de luy venir embraſſer les genoux. Le ſoir il fit ſon entrée dans la ville, & en donna le Gouvernement à Dominique de Vic, qui n'y ayant trouvé pour lors que 800. habitants, la repeupla dans deux ans de plus de 4000. & obtint du Roy le reſtabliſſement de leurs privileges, mais ne pût empeſcher qu'il n'élevaſt ſur leur teſte une citadelle, qui fait encore gemir les petits fils de la negligence de leurs grands peres.

Le Roy luy-meſme porta les nouvelles de la repriſe d'Amiens à l'Archiduc qui eſtoit dans Arras; & y alla pour le viſiter avec toute ſon armée & le ſaluër de quelques volées de canon; Puis comme il vit que rien ne s'esbranſloit, il rebrouſſa vers Dourlens & le fit inveſtir. Mais les pluyes, les boües, la diſette de vivres, les trop longues fatigues, & les maladies que toutes ces incommoditez engendrent, le contraignirent de décamper avant la fin du mois d'Octobre avec beaucoup de dommage & quelque honte. en Octobre, & Novembre.

Sur la fin de cette année la Duché de Ferrare, faute d'hoirs maſles, retourna au Sainct Siege par la mort du Duc Alfonſe II. le dernier legitime des Princes du nom d'Eſt, & fils d'Hercule II. & de Madame Renée de France. Ferrare eſtoit du nombre de ces terres que la Comteſſe Mathilde fille & heritiere de l'aiſnée de la Maiſon d'Eſt, donna au Sainct Siege pour l'amour du en Octobre, & ſuivans.

Pape Gregoire VII. vers l'an 1077. Depuis ce temps-là les deſcendans maſles des autres freres, portant titre de Marquis d'Eſt, en avoient tousjours jouy, non plus comme proprietaires, mais ſeulement comme Vicaires du Sainct Siege, juſqu'à l'an 1471. que le Pape Paul II. l'érigea en Duché & en inveſtit Borſo; auquel l'Empereur Frederic III. avoit auſſi donné Modene & Rege avec pareil titre.

Or le Duc Alfonſe II. ſe voyant ſans enfants mâles, avoit fait pluſieurs tentatives envers les Papes & envers l'Empereur, pour obtenir le tranſport de ſes Duchez à Ceſar d'Eſt qui eſtoit ſon parent. La Cour de Rome ne tenoit pas que ce Ceſar fuſt habile à ſucceder, parce que ſon pere, qui eſtoit un Alfonſe, ne paſſoit que pour fils naturel du Duc Alfonſe I. du nom. Ainſi de ce coſté-là il ne ſceut jamais rien impetrer, mais il donna de ſi grandes ſommes à l'Empereur Rodolfe, qu'il luy accorda le tranſport de la Duché de Modene & Rege, de la Principauté de Carpy & de quelques autres terres mouvantes de l'Empire. Il ſe promettoit qu'avec cela, avec les riches meubles, & avec les bons amis qu'il luy laiſſeroit, il pourroit ſe maintenir par force dans la Duché de Ferrare. En effet, quand il fut mort, ce qui arriva le 27e d'Octobre, Ceſar ſe croyant appuyé des Venitiens & de l'Eſpagnol meſme, ſe mit en poſſeſſion, & d'abord tint ferme contre les excommunications du Pape Clement, & contre ſon armée qui eſtoit commandée par le Cardinal Aldobrandin Legat & neveu de Sa Saincteté: mais quand il apprit que le Roy de France, ce qu'il n'euſt jamais creu, prenoit l'affirmative pour le Pape, & que la crainte de cette grande Puiſſance refroidiſſoit ſes Alliez & eſpouvantoit les Ferrarois, il baiſſa la lance, & fit ſon accommodement ſur la fin de Decembre. Par le Traitté, il remit la Duché de Ferrare au Pape; Qui luy laiſſa les biens allodiaux que la

Mai-

Maiſon d'Eſt y avoit poſſedez, & luy accorda que luy & les Ducs ſes deſcendants, auroient à Rome le meſme rang & les meſmes prerogatives que les Ducs de Ferrare y avoient euës.

La ville de Paris honora la victoire du Roy par une triomphante entrée qu'elle luy fit. Il y paſſa tout l'hyver dans ſon Louvre à eſcouter les propoſitions de la Paix, dreſſant neantmoins les preparatifs pour la guerre, à employer ſes intelligences pour deſunir les Huguenots, & ſur tout à regler & ameliorer ſes finances. Quant à la Paix, comme il eſtoit encore devant Dourlens, Villeroy de ſa part, & Jean Richardot de celle de l'Archiduc, s'aboucherent ſur les frontieres de Picardie & d'Artois, & convindrent enſemble que les Rois enyoyeroient leurs Deputez à Vervins, où le Legat du Sainct Pere devoit ſe trouver en qualité de mediateur. en Novembre, & Decembre.

Tous deux y eſtoient également portez par diverſes conſiderations, Henry IV. aprés tant de fatigues, & de peines, deſiroit ardemment jouïr du repos, & apprehendoit que dans la continuation de la guerre la Fortune ne fiſt un autre coup pareil à la priſe d'Amiens, & qu'il n'eſclataſt quelque faction au dedans de ſon Royaume de la part des Grands, ou des Huguenots, ou de ſa Maiſon même, parce qu'il n'avoit point d'enfants. Pour le Roy Philippe, il ſe ſentoit moribond, & voyoit que ſon fils eſtoit foible & ſans experience; Ainſi ils eſtoient reſolus d'y proceder avec plus de ſincerité qu'on n'a accouſtumé d'en apporter en ces occaſions. 1598. en Janvier.

Le Roy nomma pour cét effet Pompone de Bellievre & Nicolas Bruſlard de Sillery, tous deux Conſeillers d'Eſtat, & le dernier auſſi Preſident au Parlement. L'Archiduc ayant pouvoir du Roy d'Eſpagne (lequel l'avoit ainſi fait, afin que ſi

ſes Deputez eſtoient obligez de ceder le pas, la honte en fuſt moindre pour luy) choiſit Jean Richardot Preſident du Conſeil du Roy Catholique aux Pays-bas, Jean Baptiſte Taſſis Chevalier de l'Ordre de Sainct Jacques, & Louïs Verreiken Audiencier, premier Secretaire & Treſorier du Conſeil d'Eſtat.

en Fevrier. Ceux de France arriverent à Vervins le 7e de Fevrier, ceux d'Eſpagne peu de jours aprés. Les François, comme eſtant chez eux, les allerent viſiter les premiers, mais ne voulurent pas eſtendre leur civilité juſqu'à leur donner le premier rang dans la ſeance. C'eſtoit un grand differend qui ſe preſentoit dés l'entrée. Le Legat trouva un expedient pour l'accommoder. Il prit le bout, comme il luy appartenoit, mit ſon Nonce à ſa droite, & donna le choix aux François ou de s'aſſeoir au deſſous du Nonce, ou de ſe mettre vis à vis. Ils choiſirent le ſecond, & laiſſerent l'autre aux Eſpagnols. Par ce moyen tous furent contents, ceux-cy ſe vantant d'avoir la main droite; & les autres d'avoir la place la plus proche du Legat, outre que celuy à qui on donne le choix a l'avantage.

Ils convindrent d'abord d'une ceſſation d'armes à quatre lieuës aux environs de Vervins, & de ſaufconduits pour leurs Couriers qui iroient à Paris & à Bruxelles. Le Roy s'eſtoit expliqué qu'il ne pouvoit traitter, ſi on ne remettoit les choſes au meſme eſtat qu'elles avoient eſté miſes par le Traitté de Cateau en Cambreſis l'an 1559. & ſi on n'y comprenoit ſes Alliez: les Deputez de l'Archiduc demeurerent d'accord du premier: mais n'ayant point de pouvoir exprés pour le ſecond, il falut dépeſcher en Eſpagne pour cela. On leur en envoya un apparent, mais avec des ordres ſecrets, qui leur enjoignoient de n'y comprendre point les rebelles

belles des Provinces-Unies, qu'ils pretendoient eſtre tousjours leurs ſujets, ou bien en eſchange d'y faire comprendre de leur part le Duc de Mercœur, qui n'eſtoit pas plus rebelle, diſoient-ils, que ces Provinces, comme auſſi le Duc de Savoye, ſans qu'il fuſt obligé de rendre le Marquiſat de Saluſſes.

C'eſtoient deux grandes difficultez : il y en avoit encore deux autres : l'une pour la maniere & le temps de reſtituer les Places, & l'autre ſur l'affaire de Cambray : car les François demandoient qu'on le remiſt en neutralité, & que l'on abatiſt la citadelle, & les Eſpagnols s'opiniaſtroient à le retenir, parce, diſoient ils, qu'ils l'avoient conquis ſur un uſurpateur.

Mais pour les deux premieres, la bonne fortune du Roy & le fidelle ſervice de ſes Capitaines les ſurmonterent. Le Duc de Savoye au commencement de Fevrier, s'eſtoit remis en campagne avec une armée conſiderable, ayant pour ſon Lieutenant Albigny, qui depuis peu eſtoit paſſé à ſon ſervice. Avec ces forces il reprit Aiguebelle, & puis aſſiegea Charbonnieres, place élevée ſur un haut rocher à l'entrée du paſſage de Chambery à Sainct Jean de Maurienne. Leſdiguieres envoya Crequi avec 1200. hommes au ſecours ; le Duc l'ayant laiſſé venir, l'enveloppa ſi adroitement dans des deſtroits des montagnes, luy & tous ſes gents, qu'il en défit une partie, & contraignit le reſte & leur Chef meſme, de poſer les armes & de ſe rendre, aprés qu'ils eurent paſſé la nuict dans les neiges. en Fevrier.

Cét eſchec avoit porté une telle eſpouvante dans le Daufiné & dans le Lyonnois, où il n'y avoit pour lors aucunes forces, que le Duc en avoit conceu de nouveaux deſſeins ſur ces Provinces. Leſdiguieres meſme feignit d'eſtre eſtourdy d'un ſi grand coup,

coup, & peut-eſtre qu'il l'eſtoit : mais ce vieux * Renard ayant repris ſes ſens, executa un deſſein qui arreſta toutes les conqueſtes du Duc. Ce fut la priſe du fort de Barraux : Il l'attaqua la nuict du 13. de Mars au clair de la Lune, & l'emporta de vive force en moins de deux heures, quoy que la garniſon fuſt avertie de ſon entrepriſe, & qu'elle l'attendiſt la meſche ſur le ſerpentin.

* Le Duc de Savoye l'appelloit ainſi.

La reputation de ce coup eſtant fort grande, quoy que l'importance de la place ne le fuſt pas, l'Ambaſſadeur de Savoye ne parla plus ſi haut à Vervins. Il tenoit pourtant tousjours ferme pour le Marquiſat : mais les Eſpagnols ne le ſouſtinrent pas comme ils euſſent dû ſouſtenir le gendre de leur Maiſtre, & l'obligerent meſme de relaſcher. Ainſi quant à ce qui le touchoit, on demeura d'accord, *Que le Pape ſeroit le ſeul Juge des differends du Duc avec le Roy ; Que Sa Saincteté les décideroit dans un an ; Que ſi elle mouroit avant ce temps là, il y auroit aprés ſa mort trois mois de tréves durant leſquels les parties conviendroient d'autres arbitres : Que cependant le Duc rendroit la ville de Berre en Provence, laquelle il tenoit encore, & qu'il deſadvouëroit le Capitaine la Fortune, qui s'eſtoit ſaiſi de Seure * en Bourgongne ſous ſon nom ; Que le Duc ſe tiendroit neutre entre les deux Couronnes.*

en Mars, & Avril.

* On l'appelle maintenant Bellegarde.

Quant au Duc de Mercœur, comme il cherchoit de jour en jour des refuites pour ne pas conclure ſon accommodement, eſperant que les Eſpagnols le comprendroient au nombre de leurs Alliez : le Roy fut conſeillé par Schomberg de s'approcher de la Bretagne, afin que ſa preſence achevaſt de terraſſer ce Duc, & de terminer auſſi l'affaire des Huguenots. Il ſuivit ce bon avis, & envoya ordre à Briſſac de recommencer tousjours la guerre, tandis qu'il ſe preparoit pour ce voyage,

&

& qu'il ordonnoit un Conſeil à Paris pour y gouverner durant ſon abſence, & des troupes pour garder la frontiere contre les invaſions de l'Archiduc.

Des que Briſſac eut repris les armes, il executa une entrepriſe qu'il avoit projettée ſur Dinan. Les habitants s'y barricarderent contre le chaſteau; Et il l'aſſiegea avec ſes troupes & le receut à compoſition. Le Roy partit de Paris au mois de Fevrier; Le bruit de ſa marche eſtonna ſi fort les Capitaines qui tenoient des petites places aux Provinces frontieres de Bretagne, comme Craon & Rochefort en Anjou, Montjan au pays du Mayne, Mirebeau en Touraine, Tifauges en Poitou, & Ancenis meſme en Bretagne; qu'ils luy en apporterent les clefs ſur le chemin. en Fevrier.

L'eſtonnement du Duc fut extrême, lors qu'il apprit que ces places, qu'il croyoit luy devoir ſervir comme de fortifications avancées pour retarder les armes du Roy, eſtoient tombées en un moment, & laiſſoient celles qu'il avoit en Bretagne tout à deſcouvert, & d'ailleurs fort esbranſlées par leur exemple. N'y ayant donc plus d'autre ſalut pour luy que dans la clemence du Roy, il y eut recours par l'interceſſion de ſa Maiſtreſſe, depuis peu Ducheſſe de Beaufort, qui offroit de luy obtenir des conditions honorables, pourveu qu'il vouluſt donner ſa fille unique pour la marier à ſon fils aiſné, que les Courtiſans nommoient *Ceſar-Monſieur*. Il ne rejettoit pas cette propoſition: mais ſa femme (c'étoit Marie de Luxembourg Martigues) Princeſſe fiere & glorieuſe, n'y pouvoit conſentir. Son mary neantmoins ſçachant le pouvoir que les Dames avoient auprés du Roy, l'envoya au devant de luy, & la chargea de luy offrir leur fille, pour en diſpoſer en faveur de tel Prince qu'il luy plairoit. en Avril.

Ils eſperoient l'un & l'autre que ce leurre leur ſerviroit à diſpoſer la Dame à leur rendre les bons offices dont ils avoient beſoin, & qu'aprés ils trouveroient des delais pour l'accompliſſement de leur promeſſe, pendant leſquels le temps feroit naître quelque occaſion qui tourneroit la choſe autrement. Mais cette Dame auſſi fine qu'eux, ne ſe preſſa pas de les ſervir, au contraire elle leur voulut faire ſentir que ſon interceſſion ſeule les pouvoit ſauver. Donc quand la Ducheſſe de Mercœur ſe preſenta un matin aux portes d'Angers, elle en fut repouſſée fort rudement, & contrainte de ſe retirer au Pont de Sé, mais lors que ſa fieré ainſi humiliée, ſe fut remiſe entierement aux volontez de la Dame, on l'envoya querir le jour meſme, & le Roy fort tendre aux larmes de ce ſexe engageant, & tres-facile à tout ce que deſiroit ſa Maîtreſſe, accorda au Duc un Edit preſque auſſi honorable qu'il en euſt pû ſouhaiter quand ſes forces eſtoient entieres.

Car, ayant pris la peine de l'excuſer dans la Preface de ce qu'aprés ſa reconciliation avec le Pape, & meſme aprés la venuë du Legat en France, il ne s'eſtoit pas rangé auprés de luy, ſuppoſant qu'il en avoit uſé de la ſorte pour de grandes raiſons qui regardoient la conſervation de la Bretagne, qui euſt couru riſque d'eſtre envahie par les Eſtrangers, tandis que les forces de la France eſtoient occupées ſur la frontiere de Picardie: il déclaroit, *Qu'il le tenoit luy & tous ceux qui avoient ſuivy ſon party pour ſes bons & fidelles ſujets, les reſtabliſſoit dans leurs biens & Charges; Revoquoit tous Jugements donnez contre eux; Confirmoit tous ceux qui avoient eſté rendus par les membres du Parlement & des Preſidiaux qui eſtoient dans ce party là. De plus il donnoit au Duc deux cents trente ſix mille eſcus de*

deſ-

deſdommagement pour les frais de la guerre, & dix ſept mille eſcus de penſion; Outre cela permiſſion de vendre les bleds des magaſins juſqu'à la ſomme de cinquante mille eſcus; La garde des chaſteaux de Guingamp, Montemort, & Lamballe; Paſſeport aux Eſpagnols qui eſtoient dans la riviere de Nantes pour ſe retirer; Et de pouvoir retenir les Places & les forces qu'il avoit, juſqu'à un mois aprés la verification de cét Edit; Sans parler de pluſieurs autres conditions ſemblables à celles de l'Edit qui avoit eſté accordé au Duc de Mayenne.

Le prix d'un Traitté ſi honorable fut ſa fille, que le Roy fiança peu de jours aprés à Ceſar ſon fils. Il l'avoit legitimé & avantagé de la Duché de Vendoſme, pour la tenir aux meſmes droits que les Ducs precedents l'avoient tenuë, & avec promeſſe de luy donner dans quatre ans dequoy retirer toutes les terres qui en avoient eſté alienées. Ce que le Parlement verifia, *ſans tirer à conſequence pour les autres biens du patrimoine du Roy, leſquels par la Loy du Royaume avoient eſté reunis à la Couronne dés le moment qu'il y eſtoit venu.* Le Traitté fait, le Duc de Mercœur vint à Angers ſaluër le Roy, qui le receut comme le beaupere de ſon fils. On paſſa le contract de ce mariage futur dans le chaſteau de la meſme ville, & les fiançailles furent celebrées au meſme lieu, avec autant de pompe que ſi c'euſt eſté un Fils de France; Le Cardinal de Joyeuſe ne deſdaignant pas d'en faire la ceremonie.

D'Angers le Roy deſcendit à Nantes, & delà il fut à Renes, où les Eſtats de Bretagne ſe tenoient. Il ſejourna environ deux mois dans ces deux villes, employant ce temps-là à reſtablir l'ordre & le repos dans la province, & à recueillir douze cents mille eſcus, dont les Eſtats du pays luy fournirent la meilleure partie.

Lors

Lors qu'il eſtoit à Nantes il acheva l'affaire des Huguenots. Leurs Deputez l'eſtant venu trouver à Blois, il les avoit fait ſuivre juſques-là, & les avoit remis aprés le Traitté du Duc de Mercœur. Ce Traitté eſtant conclu, il euſt bien deſiré encore prendre quelque nouveau delay, mais ils le preſſoient ſi fort qu'il eut peine d'en trouver de raiſonnable; Et d'ailleurs il apprehendoit que le deſeſpoir ne les portaſt enfin à quelque eſcapade qui euſt retardé la Paix avec l'Eſpagne, & donné un ſujet plauſible aux Ligueurs de ſe reünir & de reprendre les armes. Cette conſideration, plus que toute autre choſe, l'obligea à leur accorder l'Edit, qui du nom de cette ville s'appelle L'EDIT DE NANTES.

Il contient 92. articles, qui ſont preſque les meſmes que ceux des Edits precedents qu'on leur avoit accordez: mais il eſt plus avantageux, en ce qu'il leur ouvre la porte aux Charges de Judicature & de Finance. Il y fut ajouſté cinquante-ſix autres Articles qu'on appella *ſecrets*, dont le plus important eſtoit celuy qui leur laiſſoit pluſieurs Places de ſeureté, & toutes celles qu'ils tenoient. Cét Edit eſt la ſauvegarde ſous laquelle ils ont veſcu juſqu'à cette heure en repos, & fait librement exercice de leur Religion. Le Roy n'oſa pas l'envoyer au Parlement pour le verifier, que le Legat ne fuſt hors du Royaume, ſi bien qu'on ne l'y porta que l'année ſuivante.

On travailloit inceſſament à Vervins pour la Paix, les François n'inſiſtoient plus ſi fort pour Cambray, quoy qu'ils n'euſſent pas encore laſché la main ſur cét article. L'Archiduc dans l'impatience d'accomplir ſon mariage avec l'Infante Iſabelle-Claire-Eugenie, haſtoit tant qu'il pouvoit la démarche de la gravité Eſpagnole, & obligeoit

geoit ſes Deputez de paſſer pardeſſus beaucoup de petites choſes. N'euſt eſté l'affaire des Alliez de la France, le Traitté euſt eſté achevé en moins de trois ſemaines. Le Roy demandoit une ceſſation d'armes de deux mois pour eux, afin qu'ils y puſſent envoyer leurs Ambaſſadeurs, les Eſpagnols la refuſoient abſolument; Et ſur cette conteſtation, les eſprits violents qui eſtoient dans les Cours des deux Rois, les Chefs de guerre, & ceux qui deſiroient la brouïllerie, ne manquerent pas de preſſer la rupture de tout leur pouvoir, mais ils n'y purent rien gagner, les deux Princes eſtoient dans des diſpoſitions toutes contraires.

Cependant les Ambaſſadeurs d'Angleterre arriverent à la Cour, qui alors eſtoit à Nantes : ils ne ſe monſtroient pas fort eſloignez de la Paix, car la difficulté n'eſtoit pas à leur eſgard, mais à l'eſgard des Eſtats, deſquels ils avoient ordre de ne ſe point ſeparer. Or ceux-cy n'en vouloient point du tout : comme ils connoiſſoient bien qu'elle ne ſe pouvoit faire qu'on n'entamaſt leur Liberté, pour laquelle ils combatoient depuis prés de trente ans, & ſans quoy ny les biens ny la vie ne leur eſtoient rien, ils aymoient mieux tout hazarder que de perdre le prix de tant de travaux, de ſang, & de deſpenſes. Une choſe encore les confirma davantage dans cette genereuſe reſolution, ce fut qu'ils intercepterent une dépeſche du Roy d'Eſpagne, qui ordonnoit à ſes Deputez de ne les y point comprendre, ſinon à condition d'y *reſtablir la Religion Romaine par tout le pays, de le reduire dans une entiere obeïſſance & d'y remplir toutes les Charges de Magiſtrats Catholiques.*

Là-deſſus il n'y eut point d'efforts, il n'y eut point d'offres qu'ils ne fiſſent auprés du Roy pour le porter à continuer la guerre : mais il en eſtoit

trop

trop avant pour ne pas achever le Traitté, il manda à ſes Deputez de le conclure, pourveu qu'auparavant ils obtinſſent la ceſſation d'armes pour ſes Alliez, qu'ils avoient tant demandée ; Et il promit aux Anglois qu'il ne le ratifieroit que quarante jours après que ſes Deputez l'auroient ſigné.

en May. Or ils le ſignerent le 2e jour de May, & le 12e ils le mirent entre les mains du Legat, le priant de le tenir ſecret juſqu'à ce que les deux mois de la ceſſation fuſſent expirez. Et pourtant le Roy ne fit point ſcrupule de le publier dans les Eſtats de Bretagne, & de leur dire qu'il alloit en Picardie en porter la ratification luy-meſme. En effet il partit à ce deſſein, ayant auparavant donné le Gouvernement de Bretagne au petit Duc de Vendoſme, par la démiſſion du Duc de Mercœur ſon beaupere : mais il luy arriva une indiſpoſition par les chemins qui le contraignit de s'en revenir à Paris.

La Reyne d'Angleterre n'ayant pû obtenir qu'il luy accordaſt encore un mois par delà les quarante jours, luy en eſcrivit avec reproches & en des termes qui l'accuſoient de meſconnoiſſance. Les Anglois déclamerent outrageuſement à la Cour de France contre ſon procedé, & firent retentir leurs plaintes aux oreilles de tous les Princes Proteſtants, les Hollandois en uſerent plus modeſtement. On taſcha de les payer les uns & les autres de grandes raiſons d'Eſtat, & de pluſieurs ſemblables exemples, & on les exhorta par pluſieurs fois de vouloir entrer dans ce Traitté par la porte qu'on leur avoit laiſſée ouverte.

Il ſemble qu'on ne le faiſoit que par bien-ſeance, car on ſçavoit aſſez que ce n'eſtoit pas leur intereſt d'y entrer ; Et peut-eſtre euſt-on eſté bien marry qu'ils ſe fuſſent laiſſez perſuader. Quoy qu'il en ſoit, les Députez des derniers manderent

au

au Roy que le terme de deux mois eſtoit trop court pour aſſembler les Eſtats de toutes leurs provinces, & la Reyne d'Angleterre luy fit entendre qu'elle ne vouloit pas ſe deſtacher d'avec eux.

Comme il creut donc avoir ſatisfait autant qu'il le pouvoit au devoir de l'alliance, & à ſa reputation, il envoya ſa ratification à ſes Deputez ſur la fin de May, la date en blanc, avec ordre de ne la remplir que le 12e de Juin, auquel expiroient les quarante jours qu'il avoit accordez à la Reyne Elizabeth. Le meſme jour la Paix fut publiée à Ver- en Juin.
vins, & enſuite par toutes les villes de France & des Pays-bas, avec des réjouïſſances dont le bruit & l'allegreſſe eſclaterent juſqu'aux deux bouts de l'Europe, & ne donnerent pas moins d'effroy aux Turcs, que de joye à la plus grand' partie des Chreſtiens.

Les meſmes quatre Seigneurs que l'Archiduc donnoit en oſtages pour la reſtitution des Places, ſçavoir Charles de Croüy Duc d'Arſchot, François de Mendozze Admiral d'Arragon, Charles de Ligne Comte d'Aremberg Chevalier de la Toiſon, & Louïs de Velaſco Grand Maiſtre de l'Artillerie, ſervant d'Ambaſſadeurs avec Richardot & Verreiken, apporterent la ratification au Roy, & luy virent jurer le Traitté dans Noſtre-Dame le 21e de Juin, y aſſiſtant auſſi de la part du Duc de Savoye Gaſpard de Geneve Marquis de Lullins, & Leonard Roncas ſon Secretaire d'Eſtat. Reciproquement le Mareſchal de Biron, Bellievre, & Sillery, firent le meſme auprés de l'Archiduc à Bruxelles le 26e du meſme mois; Et Guillaume de Gadagne Boteon auprés du Duc de Savoye, qui ne fit le ſerment que le deuxieſme du mois d'Aouſt à Chambery. Le Roy Philippe II. ſigna bien les Articles, mais eſtant prevenu de la mort il ne pût les jurer avec les

mêmes

mêmes ceremonies qu'avoient fait les autres Princes.

Voicy la ſubſtance des plus eſſentiels. *Le Traitté eſtoit conclu conformément & en l'approbation de celuy de Cateau en Cambreſis : Auquel & aux precedents rien ne devoit eſtre innové, que dans les choſes à quoy il ſeroit dérogé par celuy-ci. S'il y avoit des Sujets des deux Rois qui allaſſent ſervir leurs ennemis par mer ou par terre, ils ſeroient chaſtiez comme infracteurs & perturbateurs du repos public. Ceux qui avoient eſté chaſſez de leurs terres, Offices & Benefices à compter depuis l'an 1588. y ſeroient reſtablis, toutefois ne pourroient rentrer dans les terres des Rois ſans en avoir des Lettres au grand Sceau. En cas que le Roy d'Eſpagne donnaſt les Pays-bas & les Comtez de Bourgongne & de Charolois à l'Infante ſa fille, elle & ſes terres ſeroient compriſes dans ce Traitté, ſans qu'il en faluſt un nouveau pour cela. Les deux Rois rendroient mutuellement ce qu'ils avoient pris l'un ſur l'autre depuis l'an 1559. ſçavoir le Roy Tres-Chreſtien la Comté de Charolois, & le Roy Catholique les villes de Calais, Ardres, Monthulin, Dourlens, la Capelle, & le Catelet en Picardie, & Blavet en Bretagne ; Pour ſeureté dequoy il donneroit quatre oſtages* (nous les avons nommez cy-deſſus.) *L'un & l'autre ſe reſervoient tous ſes droits & actions, à quoy ils n'avoient point renoncé, mais ne pourroient les pourſuivre que par voye amiable & de Juſtice,* (Cela regardoit la Navarre & le Duché de Bourgongne.) Il fut dit auſſi ; *Que ce Traitté ſeroit verifié, publié, & enregiſtré en la Cour de Parlement de Paris, Chambre des Comptes, & autres Parlements ; Et le meſme jour au Grand Conſeil, autres Conſeils, & Chambre des Comtes des Pays-bas.*

en Juin.

Les intereſts du Duc de Savoye y eſtoient traittez

tez de la maniere que nous avons dit : On n'y parla point de ceux du Duc de Florence, parce qu'il ne pretendoit point eſtre en guerre, & qu'il diſoit n'avoir ſaiſi les Iſles de Marſeille que pour nantiſſement de certain argent que le Roy luy devoit, & dont on avoit deſtourne les aſſignations; Joint que d'Oſſat s'eſtoit tranſporté à Florence pour terminer ce differend. Il le vuida en effet le 9e jour de May, à ces conditions; *Que le Duc rendroit les Iſles d'If & de Pommegues, & en pourroit emporter ſon artillerie, équipage, & munitions; Moyennant quoy le Roy ſe reconnoiſſoit ſon debiteur de deux cents mille eſcus; Qu'il luy ſeroit baillé de bonnes aſſignations, & pour ſeureté de ſon payement douze notables François qu'il nommeroit luy-meſme.* en May.

AINSI furent eſteintes juſqu'à la derniere eſtincelle, non ſeulement les guerres civiles que la Ligue avoit allumées dans les entrailles de la France, mais encore celles que cette faction y avoit attirées de dehors; Et ce Royaume eſtant deſormais en repos, n'avoit plus qu'à reparer tout doucement les grands dommages qu'il avoit ſoufferts, & à reſtablir ſes forces, à demy eſpuiſées par tant de ſanglantes playes. *Fin de la Ligue & de la guerre.*

La premiere deſcharge pour le peuple & pour les coffres du Roy, fut de congedier tout ce que l'on pût des troupes qui eſtoient ſur pied. Ce licenciement ayant eſpandu une grande quantite de voleurs dans les bois & ſur les grands chemins, les Prevoſts eurent ordre de batre la campagne pour les reprimer; Et parce que c'eſtoit de braves gents que le deſeſpoir portoit à une extrême deffenſe, le Roy pour leur en oſter les moyens fit une Declaration le 4e d'Aouſt, *qui deffendoit le port des armes à feu à toutes perſonnes, horſmis à ſes Gentsdarmes, aux* en Aouſt.

Chevaux Legers de ſa garde, aux Compagnies d'Ordonnance, & à tous les Prevoſts & leurs Archers, enjoignant à tout le monde de courir ſus aux contrevenants; permettant neantmoins, l'uſage des arquebuſes aux Gentilshommes pour la chaſſe ſur leurs terres.

Le même mois le Roy eſtant à Monceaux, ſe conclut le traitté de mariage d'entre Madame Catherine ſœur du Roy, âgée de prés de quarante ans, & Henry Duc de Bar, fils de Charles Duc de Lorraine. Diverſes difficultez pour le fait de la Religion l'avoient fait traiſner plus de deux ans durant. Les nopces furent remiſes au commencement de l'année prochaine, les deux parties eſtant peu contentes d'eſtre ſacrifiées par leurs parents à des intereſts d'Eſtat, contre les ſentiments de leur conſcience.

La diſcipline Eccleſiaſtique s'eſtant fort relâchée durant la guerre, le Roy permit une Aſſemblée du Clergé à Paris, dans laquelle les Deputez ayant conferé enſemble de leurs intereſts, François de la Gueſle Archeveſque de Tours, fut chargé de luy faire des remonſtrances. Il demanda la publication du Concile de Trente, à la reſerve des chefs qui pourroient bleſſer les Libertez de l'Egliſe Gallicane, & les privileges des Cours Souveraines; Le reſtabliſſement des Elections canoniques, pour les Benefices ayant charge d'ames; La revocation des brevets de nomination à ceux qui n'eſtoient point vacants; Comme auſſi celle des penſions accordées aux Laïques ſur ces fonds-là; Toute liberté aux Eccleſiaſtiques de jouïr de leur revenu ſans aucune charge que celle de faire leurs fonctions; La reparation des Egliſes & autres lieux ſacrez; Et l'obſervation des contracts que le Clergé avoit faits avec le Roy.

en Septembre.

Sa reſponſe fut courte, grave, & pleine de beaux traits: il leur dit qu'il prenoit leurs exhortations de

de bonne part, mais qu'il les exhortoit auſſi à bien faire, & à concourir avec luy pour la reformation des abus; Qu'il ne les avoit pas cauſez, mais qu'il les avoit trouvez, & qu'il y faloit proceder pied à pied, comme dans toutes les choſes importantes; Qu'on ne leur avoit juſques-là donné que de belles paroles, mais qu'il leur donneroit de bons effets, & qu'ils eſprouveroient qu'avec ſa caſaque griſe pleine de pouſſiere, il eſtoit tout d'or au dedans: (Par ce mot il donnoit atteinte au manque de foy & au luxe de ſes predeceſſeurs) Que pour leurs demandes, il y feroit reſponſe ſur tous les chefs, à meſure qu'il en délibereroit avec ſon Conſeil.

Le Roy Philippe II. n'eut pas le plaiſir de jouïr longtemps de la Paix, ny de voir le mariage tant deſiré de ſa fille, eſtant mort à l'Eſcurial le 13e de Septembre. Il eſtoit âgé de 72. ans, dont il en avoit regné 42. & neuf mois depuis l'abdication de ſon pere. Philippe III. ſon fils unique, n'eſtoit pour lors que dans la vingtieſme année: il luy laiſſa tous ſes grands Eſtats, à la reſerve des Pays-bas & de la Franche-Comté, qu'il donnoit en dot à ſa chere fille Iſabelle.

C'eſtoit à condition, *Que ces provinces retourneroient à la Couronne d'Eſpagne au défaut d'hoirs mâles ou femelles; Que ſi elles tomboient en fille, elle ne pourroit ſe marier ſans le conſentement du Roy Catholique; Que toutes les fois qu'il y auroit mutation, le nouveau Succeſſeur preſteroit nouveau ſerment de conſerver la Religion Catholique, & que s'il s'en départoit il ſeroit décheu de tout droit ſur ces provinces; Qu'elles n'auroient point le commerce aux Indes Orientales ny Occidentales; Que le Roy ſe reſervoit d'eſtre le Chef de l'Ordre de la Toiſon, & de mettre des Gouverneurs & garniſons à ſa ſolde dans les citadelles d'Anvers, de Gand, & de Cambray, qui auroient preſté ſerment à luy & aux Princes des Pays-bas.*

Il y avoit plus de quinze mois qu'une fiévre hectique conſumoit ce Roy ; quand les gouttes le prirent fort cruellement la veille de Sainct Jean : ces humeurs acres engendrerent des abſcés qui crevérent, premierement au genou, puis en diverſes parties du corps, d'où il ſortoit des fourmillieres de poux que l'on ne pouvoit tarir. Il ſe joignit à cela un Satyriaſme perpetuel qui faiſoit eſcouler ſes forces & ſon ſang avec un prurit effroyable. La puanteur inſupportable qui ſortoit de ſes ulceres, & ces vilains inſectes qui le mangeoient juſqu'aux os, faiſoient faillir le cœur à ceux qui l'approchoient, mais il ne luy manqua jamais : il ſouffrit tous ces maux avec une ſi merveilleuſe patience, & il maintint ſon eſprit dans une aſſiéte ſi ferme juſqu'au dernier ſouſpir de ſa vie, qu'ils ne ſçavoient juger s'ils voyoient en luy un plus grand exemple ou de la miſere humaine, ou d'une conſtance heroique.

Dans ce corps qui s'en alloit par pieces, ſon jugement ſain & entier diſpoſoit encore des plus grandes affaires ; Et ſur le poinct de n'eſtre plus il taſchoit d'eſtendre ſa domination dans l'avenir, travaillant à dreſſer des avis & des memoires pour diriger le Regne de ſon fils. On en trouva pluſieurs aprés ſa mort, dont quelques-uns ſe ſont eſchapez juſque dans le public : Vain & ambitieux ſoucy ! les Princes veulent regner à leur fantaiſie, ils n'en croyent pas leur predeceſſeur : Auſſi doivent-ils bien s'imaginer que leurs ſucceſſeurs ne les en croiront pas.

Il avoit fait ſon teſtament deux ans avant ſa mort : par un codicille il enjoignit à ſon fils qu'il donnaſt ordre de bien examiner l'affaire de la Navarre, & de faire droit aux heritiers de Jean d'Albret s'il y eſcheoit. Il diſoit que Charles V. ſon pere le luy avoit ainſi ordonné par ſon teſtament : mais que ſes grandes occupations ne luy avoient pas permis d'y ſonger. A la fin de ce codicille il adjouſtoit une clauſe qui deſtruiſoit

ſtruiſoit ſon ordonnance, c'eſtoit qu'on ne fiſt cette reſtitution ou recompenſe, qu'en cas qu'elle ne prejudiciaſt point à la Religion Catholique, ny à la tranquilité de ſes Eſtats. Pourquoy cette queuë? penſoit-il negocier avec Dieu? Au meſme temps que les remords de ſa conſcience le preſſoient de reſtituer le bien de ſon voiſin, ſa malheureuſe politique intervenoit qui luy ſuggeroit des ſubterfuges pour le retenir; doublement coupable, & de n'avoir pas fait juſtice, & de ne l'avoir monſtrée à ſes ſucceſſeurs que pour les empeſcher de la faire.

Avant que les nouvelles de ſa mort fuſſent arrivées en Flandres, l'Archiduc en eſtoit party, ayant dépoſé la pourpre Sacrée dans l'Egliſe de Noſtre-Dame de Haux à deux lieuës de Bruxelles, & laiſſé le Gouvernement des Pays-bas au Cardinal André d'Auſtriche, au nom de l'Infante Iſabelle qui en avoit eſté reconnue Princeſſe. Il paſſa par le Tirol, d'où il emmena Marguerite fille de l'Archiduc Charles qui eſtoit mort, & la veuve ſa mere à Ferrare. Ils y furent receus fort ſolemnellement, & le Pape Clement, lequel eſtoit en cette ville-là depuis le 8e de May, celebra le mariage du Roy Philippe III, avec Marguerite, & celuy de l'Archiduc avec l'Infante Iſabelle, Albert eſtant Procureur pour le Roy d'Eſpagne, & le Duc de Seſſe pour Iſabelle. La nouvelle Reyne & l'Archiduc paſſerent enſuite deux mois à Milan, puis au mois de Fevrier de l'année ſuivante, s'embarquerent à Genes pour l'Eſpagne, où les doubles nopces furent celebrées entre preſents dans la ville de Valence au mois d'Avril.

Un peu avant la my-Octobre, le Roy eſtant à Monceaux, terre qu'il avoit donnée à ſa Maiſtreſſe, comme il avoit commencé de faire une diete, tomba malade d'une retention d'urine; accompagnée d'une groſſe fiévre & de frequentes dé- en Octobre,

faillances de cœur, qui firent craindre qu'il ne fuſt fort proche de la mort: mais la cauſe de ſon mal ayant eſté coupée, il fut auſſi-toſt ſoulagé, & ſe leva deux jours aprés.

en Novembre. Sa Maiſtreſſe s'eſtant veuë alors ſur le bord du precipice, le ſolicitoit ſans ceſſe de l'eſpouſer, & l'en preſſoit avec d'autant plus de confiance, que les ſoins & les tendreſſes qu'elle luy avoit teſmoignées en cette occaſion, ſembloient l'obliger de luy tenir parole; Et certes elle n'eſtoit pas indigne de cét honneur, ſans les inconveniens qui euſſent pû s'en enſuivre. Peu aprés, le Cardinal de Medicis Legat eſtant venu prendre congé de luy pour s'en

en Decembre. retourner à Rome, il luy deſcouvrit le deſſein qu'il avoit de la ſatisfaire, & le pria de luy rendre ſes offices auprés du Sainct Pere pour diſſoudre ſon mariage avec la Reyne Marguerite. Le Legat luy reſpondit fort froidement, que le Pape ne l'avoit point envoyé en France pour d'autre affaire que pour la Paix, laquelle ayant heureuſement moyennée; il alloit en rendre compte à ſa Saincteté. Le Roy ſe repentit de s'eſtre ouvert ſi avant à un homme qu'il voyoit bien n'eſtre pas favorable à ſon deſſein: voila pourquoy quand il envoya l'année ſuivante Sillery à Rome, il luy enjoignit expreſſément de bien teſmoigner à ce Cardinal que cette fantaiſie luy eſtoit paſſée.

1599. en Janvier, & ſuivans. Dans les commencements de l'année 1599. trois ou quatre mariages fort illuſtres fournirent des divertiſſemens à la Cour; Premierement celuy de Madame Catherine ſœur du Roy avec le Duc de Bar, qui ſe fit le dernier de Janvier, quelque temps aprés celuy de Charles Duc de Nevers avec Catherine fille du Duc de Mayenne, & celuy de Henry fils de ce Duc avec Henriette ſœur de Charles, & puis celuy de Henry Duc de Montpenſier

penſier & de Henriette Catherine, fille unique de Henry Duc de Joyeuſe, & heritiere de cette riche Maiſon. Le Roy la meſme année érigea Aiguillon en Duché & Pairrie en faveur du fils du Duc de Mayenne.

Le Duc de Bar avoit grande repugnance d'eſpouſer une Princeſſe Huguenote, laquelle d'ailleurs eſtoit ſa parente au troiſieſme & quatrieſme degré, & partant il avoit beſoin d'une double diſpenſe, l'une pour la diverſité de Religion, l'autre pour la parenté; mais le Duc ſon pere croyant trouver un grand avantage en ce party, paſſa pardeſſus ces ſcrupules de conſcience. La difficulté fut de trouver un Prelat qui vouluſt preſter ſon miniſtere pour celebrer ce mariage diſcordant: tous ceux que l'on en ſollicita le refuſerent abſolument; l'Archeveſque de Rouën, frere baſtard du Roy, s'en eſtant fait un peu prier, y donna les mains, & le celebra dans le cabinet du Roy & en ſa preſence, croyant qu'il ne pouvoit pas dénier ce ſervice à celuy qui venoit de le pourvoir d'une ſi belle Archeveſché.

Aprés les ſolemnitez de ces nopces, deux changements impreveus donnerent un grand ſujet d'admiration à la Cour; l'un fut de ce meſme Henry Duc de Joyeuſe qui venoit de marier ſa fille, l'autre d'Antoinette ſœur du deffunct Duc de Longueville, & veuve du Marquis de Belle-Iſle. Le premier, comme nous avons veu, eſtoit ſorty des Capucins l'an 1592. Or eſtant touché des larmes de ſa mere, Dame tres-devote & fort ſcrupuleuſe, preſſé des ſemonces de ſa propre conſcience, picqué de quelques paroles du Roy, & ſollicité par les ſecretes admonitions du Pape (car il ne luy avoit donné diſpenſe de demeurer dans le monde que pour autant de temps que la Reli-

gion Catholique auroit beſoin de ſon ſecours) reſolut de ſatisfaire à ſon vœu, & ayant renvoyé le baſton de Mareſchal & le Cordon bleu au Roy,
en May. ſe retira dans le convent des Capucins de Paris. On fut bien eſtonné quand trois ou quatre jours aprés on le vit en chaire, où cét habit de penitence, & ſes ſermons moins remplis de doctrine que de zele, luy donnerent bien plus d'eſclat dans l'opinion des peuples, que ſa naiſſance & ſa dignité ne luy en avoient donné a la Cour.

Pour la Marquiſe de Belle-Iſle, l'une des plus belles & des plus ſpirituelles Dames de ſon temps, eſtant partie de Bretagne ſans communiquer ſon deſſein à aucun de ſes parents, elle alla ſe jetter dans un Convent de Fueillantines nouvellement inſtitué à Toulouze. On diſoit qu'un ſecret déplaiſir de ce qu'un ſoldat qu'elle avoit employé pour vanger la mort de ſon mary ſur Kermartin, avoit eſté pendu, ſans qu'elle euſt pû obtenir ſa grace, luy donna un tel dégouſt qu'elle ne voulut plus demeurer dans le monde aprés y avoir eſté ſi peu conſiderée.

Dés le commencement de l'année, Sillery envoyé à Rome pour l'affaire du Marquiſat de Saluſſes, avoit charge de pourſuivre auſſi la diſſolution du mariage du Roy. L'eſperance d'avoir les Seaux à ſon retour, eſtoit un puiſſant aiguillon pour le faire agir de toutes ſes forces : car la Ducheſſe de Beaufort l'avoit aſſuré qu'elle les luy feroit donner, ſans ſe trop ſoucier des intereſts du Chancelier de Chiverny, bon amy de ſa ſœur de Sourdis; croyant avoir aſſez fait pour elle que d'avoir obtenu un chapeau de Cardinal pour ſon fils aiſné.

Le premier poinct de la Commiſſion de Sillery n'eſtoit mal-aiſé qu'en ce que la Reyne Margue-

rite

ſite connoiſſant bien que le Roy aprés l'avoir repudiée, eſpouſeroit la Ducheſſe, faiſoit dire au Pape que par cette raiſon, elle n'y conſentiroit jamais; Et le Pape pour le meſme ſujet y apportoit aſſez de repugnance; Car il ne voyoit pas bien comment il pourroit legitimer des enfants qui étoient nez en adultere, & il en prevoyoit de grands troubles pour la ſucceſſion du Royaume, d'autant que les Princes du Sang n'en fuſſent jamais demeurez d'accord, & que les enfants qui fuſſent venus aprés, eſtant nez en loyal mariage, l'euſſent diſputé aux premiers. Cependant le Roy le preſſoit fort par ſes Agents, & il eſtoit à craindre que pour abreger chemin, il ne fiſt faire le procés à la Reyne Marguerite pour adultere, & qu'il n'en uſaſt à ſon endroit comme Philippe le Bel en avoit uſé envers la femme de ſon fils aiſné.

Là deſſus, je ne ſçay quelle main, (mais certes tres-meſchante, quoy que les ſuites de ce coup fuſſent ſalutaires à l'Eſtat) trencha le noeud de toutes ces difficultez. La Ducheſſe de Beaufort ne quittoit jamais le Roy, & eſtoit allée avec luy à Fontainebleau groſſe de quatre mois: les Feſtes de Paſques approchant; il la pria pour éviter le ſcandale, de les aller paſſer à Paris, & de loger chez Sebaſtien Zamet, ce riche partiſan qui ſe diſoit Seigneur de dix ſept cents mille eſcus. Or un Jeudy Abſolu, cét homme ayant pris un ſoing particulier de la traitter des viandes qu'il ſçavoit eſtre le plus à ſon gouſt, il arriva qu'eſtant allée à Tenebres au Petit Sainct Antoine, elle tomba en défaillance; Auſſi-toſt on la rapporta chez Zamet: mais ſon mal redoublant, elle n'eut point de patience qu'on ne l'euſt oſtée de ce meſchant logis. On la tranſporta donc chez ſa ſœur de Sourdis; Et là les convulſions la prirent ſi violentes & ſi eſtran- en Avril.

ges, qu'elle en mourut le lendemain. Le Roy qui eſtoit parti de Fontainebleau aux nouvelles de cét accident, ayant appris celles de ſa mort à Ville-Juif s'en retourna tout court avec une douleur telle qu'on peut s'imaginer, mais qu'il chaſſa bientoſt par un autre engagement.

Aprés ſa mort elle parut ſi hideuſe, & le viſage ſi défiguré, qu'on ne la pouvoit regarder qu'avec horreur. Ses ennemis prirent delà occaſion de faire accroire au peuple que c'eſtoit le Diable qui l'avoit miſe en cét eſtat, diſant qu'elle s'eſtoit donnée à luy, afin de poſſeder ſeule les bonnes graces du Roy. On fit un pareil conte de Louyſe de Budos, femme du Conneſtable de Montmorency, qui mourut cette année avec les meſmes ſymptomes; Et il eſt vray qu'il y eut en la mort de l'une & de l'autre, non pas veritablement de l'operation, mais de l'inſtigation de *celuy qui a eſté meurtrier dés le commencement.*

Le Pape creut que c'eſtoit un coup du Ciel accordé à ſes prieres: Dés qu'il en ſceut les nouvelles, il ſe rendit tres facile à diſſoudre le mariage de la Reyne Marguerite. Cette Princeſſe qui ſe tenoit encore enfermée au chaſteau d'Uſſon en Auvergne, ayant eſté ſeparée de ſon mary prés de quatorze ans, avoit tousjours reſiſté à y donner ſon conſentement: mais depuis qu'elle eut appris cette mort, elle fit preſenter ſa Requeſte au Roy, tendant à ce qu'il luy fuſt permis de s'addreſſer au Pape, pour demander, qu'il euſt à prononcer ſur la nullité de ſon mariage, attendu qu'il y avoit eu défaut de conſentement & une contrainte manifeſte, d'ailleurs diverſité de Religion, & parenté au troiſieſme degré, & que la diſpenſe qui eſtoit neceſſaire ſur ces deux chefs, n'ayant point eſté demandée par les deux parties, ny notifiée

fiée dans le temps & avec les formes qu'il faloit, eſtoit nulle.

Le Roy luy permit de faire ſes pourſuites auprés du Pape; lequel ayant veu ſa Requeſte qui expoſoit toutes ces raiſons, & auſſi celle du Roy qui tendoit à meſme fin, nomma le Cardinal de Joyeuſe, Horace de Monte Napolitain Archeveſque d'Arles, & Gaſpard Eveſque de Modene, Nonce de ſa Saincteté, pour juger cette affaire ſur les lieux, leur mandant que ſi l'expoſé eſtoit veritable, ils euſſent à ſeparer les deux Eſpoux. Ces Juges ayant donc examiné les preuves qui leur furent adminiſtrées de part & d'autre, *déclarerent ce mariage nul & non valablement contracté, & permirent aux parties de ſe remarier ailleurs.* Les procedures portées à Rome, le Pape confirma la ſentence d'autant plus volontiers qu'on luy laiſſoit eſperer que le Roy épouſeroit quelqu'une de ſes parentes.

Dés que le Legat fut ſorty du Royaume, l'Aſſemblée des Huguenots qui tenoit tousjours ferme à Chaſtelleraud, preſſa plus inſtamment la verification de l'Edit de Nantes. Outre que la choſe de ſoy avoit pluſieurs difficultez, le Clergé y forma ſes oppoſitions au Parlement; Et dans cette grande Compagnie il ſe trouva beaucoup plus de gents qui alloient à le rejetter qu'à le recevoir. On remarqua que ceux qui avoient eſté les plus ardents pour la Ligue, furent ceux qui opinerent le plus fortement à la verification; C'eſt qu'ils avoient reconnu qu'en matiere de Religion, les violences deſtruiſent plus qu'elles n'édifient. Il y fut longuement harangué pour & contre ſur un ſujet ſi important: mais le Roy les ayant mandez, les harangua ſi bien à ſon tour, ajouſtant la force de l'autorité à celle des perſuaſions, qu'ils obeïrent enfin & verifierent l'Edit.

Pluſieurs en eſtant malcontents, il ſe preſenta une occaſion favorable pour eſmouvoir le peuple. Un nommé Jacques Broſſier qui eſtoit un Tiſſerran de Romorantin, avoit une fille nommée Marthe âgée de vingt ans, qui tourmentée par les vapeurs de la rate ou de la matrice, faiſoit des mouvements fort extraordinaires, comme des eſlancements, des contortions de toutes manieres, des cris qui imitoient la voix de divers animaux, eſcumoit, tiroit la langue, & parloit meſme quelquefois de l'eſtomach comme les Engaſtromytes, en ſorte qu'il luy fut facile de laiſſer croire au peuple qu'elle eſtoit Demoniaque. Avec ce gagne-pain eſtant ſorty de ſa maiſon, il couroit le pays ſous pretexte de la mener à des pelerinages, & de chercher des exorciſtes qui la puſſent délivrer. L'Eveſque d'Orleans & les Chanoines de Clery l'avoient chaſſée de leur territoire, & Miron Eveſque d'Angers l'avoit renvoyée hors de ſon dioceſe, croyant avoir reconnu par pluſieurs ſignes que ce n'eſtoit qu'une maladie naturelle, avec des impoſtures fort eſtudiées : le pere ne laiſſa pas de l'amener à Paris, où il y a tant de ſortes d'eſprits, qu'il n'eſt rien de ſi extravagant qui n'y trouve des gents qui s'en infatuent, ou qui pour leur profit en veulent infatuer les autres.

Les Peres Capucins s'emparerent les premiers de cette poſſeſſion, & commencerent à l'exorciſer dans l'Egliſe de Saincte Genevieſve. Le Cardinal Gondy Eveſque de Paris ne crût pas de leger, & par l'avis d'une grande aſſemblée d'Eccleſiaſtiques qu'il fit dans cette Abbaye-là, choiſit cinq fameux Medecins pour examiner ce qui en étoit. Aprés diverſes eſpreuves, trois d'entre eux luy firent rapport qu'il n'y avoit point de Diable en cette fille, mais beaucoup d'artifice, & veritable-

tablement un peu de maladie : car elle avoit la langue rouge & enflée, & on entendoit quelque bruit ſourd dans ſon hypocondre gauche. Un quatriéme, c'eſtoit Hautin, ne voulut rien prononcer, & dit ſuivant le ſentiment de Fernel, qu'il faloit attendre trois mois; Duret fut le ſeul qui maintint qu'elle eſtoit poſſedée. Sa grande reputation donna la hardieſſe aux Exorciſtes d'appeller d'autres Medecins; Ceux-là furent de ſon avis, & là-deſſus on rouvrit la ſcene. Tout le peuple y courut en foule & avec eſmotion, les eſprits s'eſchauffoient de part & d'autre; Et il eſtoit à craindre que cét Oracle ne donnaſt des reſponſes ſeditieuſes, ſi on ne ſe haſtoit de luy fermer la bouche. Le Parlement mit donc la poſſedée en garde entre les mains de Lugoli Lieutenant Criminel, & du Procureur du Roy au Chaſtelet vingt jours durant, & nomma cependant onze Medecins des plus fameux de la Faculté pour la viſiter. Ceux-là rapporterent qu'ils n'y reconnoiſſoient rien qui fuſt au deſſus des forces de la Nature. Les Predicateurs neantmoins ne laiſſoient pas de crier qu'on entreprenoit ſur la Juriſdiction de l'Egliſe, & qu'on eſtouffoit une voix miraculeuſe, dont Dieu vouloit ſe ſervir pour convaincre les Heretiques. Il falut que le Parlement ſe ſerviſt de ſon autorité pour leur impoſer ſilence; Et quant à Marthe, il donna ordre à Rapin Prevoſt de robe courte, de la remener à Romorantin, & de la donner en garde à ſon pere, avec deffenſe de la laiſſer ſortir de cette ville ſans la permiſſion du Juge des lieux, ſous peine de punition corporelle à l'un & à l'autre.

La piece ne finit pas pour cela : Alexandre de la Rochefoucaud Abbé de Sainct Martin, & frere de ce Comte de Randan qui avoit eſté tué à la bataille d'Iſſoire, & de François Evêque de

Clermont depuis Cardinal, enleva cette malheureuſe, du conſeil de l'Evêque, à ce qu'on croyoit, & la mena à Avignon, puis à Rome, s'imaginant qu'elle jouëroit mieux ſur ce grand theatre, & qu'il trouveroit plus de credulité dans le lieu qui eſt la ſource de la croyance. Mais comme les Agents de France avoient desja prevenu le Pape & toute cette Cour-là de la crainte d'offenſer le Roy, les amis dont il penſoit y eſtre appuyé, luy manquerent, & il n'y trouva point de gents qui fuſſent capables de croire rien de contraire à leur intereſt. Ainſi connoiſſant qu'il s'étoit trompé, il fut contraint d'eſcrire au Roy pour luy demander tres-humblement pardon; Et peu de temps aprés il tomba malade, & mourut de chagrin, à ce qu'on diſoit, d'être venu de ſi loin ſe faire mépriſer. Marthe & ſon pere délaiſſez de tout le monde, n'eurent plus d'autre refuge que les Hoſpitaux.

Le Lecteur n'aura pas deſagreable que je luy rapporte trois choſes fort rares que l'on remarqua cette année en trois perſonnes. L'une fut en celle de Gaſpard de Schomberg, qui avoit ſervy tres-utilement le Roy dans les armées & dans les negociations. Il eſtoit travaillé de fois à autre d'une ſoudaine & grande difficulté de reſpirer : un jour comme il revenoit de Conflans à Paris, eſtant prés de la porte St. Antoine, il fut ſaiſi tout d'un coup, de ce mal & perdit la reſpiration & la vie. Les Chirurgiens qui l'ouvrirent pour en connoiſtre la cauſe, trouverent que la partie du coſté gauche de cette membrane, qu'on nomme le Pericarde, qui enveloppe le cœur, & ſert de ſoufflet pour le rafraiſchir, eſtoit devenuë oſſeuſe, en ſorte qu'elle empeſchoit la reſpiration.

La ſeconde eſt, qu'au pays du Mayne il ſe trouva un payſan nommé François Trouillu âgé de trente-cinq ans, qui avoit une corne à la teſte, laquelle luy avoit percé dés l'âge de ſept ans. Elle eſtoit faite à

peu

peu prés comme celle d'un Belier, horſmis que les rayes n'eſtoient pas ſpirales, mais en long, & qu'elle ſe recourboit en dedans comme pour rentrer dans le crane. Il avoit le devant de la teſte chauve & la barbe rouſſe, & par flocons, telle qu'on dépeint celle des Satyres. Il s'eſtoit retiré dans les bois pour cacher cette déformité monſtrueuſe, & y travailloit aux Charbonnieres; Un jour que le Mareſchal de Laverdin alloit à la chaſſe, ſes gents l'ayant veu qui s'enfuyoit, coururent aprés, & comme il ne ſe deſcouvroit point pour ſaluer leur Maiſtre, ils luy arracherent ſon bonnet, & ainſi apperceurent cette corne. Le Mareſchal l'envoya au Roy, qui le donna à quelqu'un pour en gagner de l'argent en le monſtrant au peuple. Ce pauvre homme eut tant de chagrin & d'ennuy de ſe voir mené comme un Ours, & ſa honte expoſée en veuë à tout le monde, qu'il en mourut bien-toſt aprés.

La troiſiéme curioſité eſt de la fille d'un Mareſchal du Bourg de Confolants ſur les limites du Poitou & du Limoſin, qui fut trois ans entiers ſans boire ny manger; ce qui procedoit d'une relaxation de l'œſophage, enſuite d'une grande maladie, de ſorte que cette fille ne pouvoit rien avaler, & avoit un horrible dégouſt de toutes les viandes & de tous les breuvages. Auſſi ne rendit-elle aucuns excréments, ſon ventre eſtoit tout applaty, elle n'avoit plus qu'un parchemin tendu ſur les coſtes, & eſtoit fort froide au toucher en toutes les parties de ſon corps, horſmis celles qui eſtoient proches du cœur: mais du reſte elle avoit les bras & les jambes paſſablement charnuës, la gorge aſſez pleine, le viſage bon, & la chevelure longue & eſpaiſſe, alloit & venoit ſans peine, & travailloit dans le meſnage comme une autre. Or aprés qu'elle eut demeuré plus de trois ans en cét eſtat, les Medecins eſtant allez en ce pays-là avec des Lettres du Roy pour l'amener à Paris, & ſes parents luy conſeillant pour ſe delivrer d'eux, d'eſ-

ſayer

ſayer à avaler quelque choſe, elle ſe força à prendre du bouillon; Ce qu'ayant fait avec peine les deux ou trois premieres fois, elle le trouva bon, & par ce moyen ſe rouvrit les conduits de la nourriture, & peu à peu s'accouſtuma à manger des viandes ſolides. Pareille choſe eſtoit arrivée l'an 825. à une fille ſous l'Empire de Lotaire, aprés avoir eſté auſſi trois ans ſans rien avaler.

En ces années une nouvelle & bizarre maladie, s'eſpandit dans la Pokutie Province de la Pologne, voiſine de la Hongrie, d'où elle s'eſt provignée en tous ces pays-là. Elle a ſon ſiege dans les cheveux, dont elle entortille un ou deux toupets, qui d'abord ne cauſent aucune incommodité, mais au bout de quelque temps ſuppurent & engendrent une infinité de vermine, & ſi on les coupe, cette humeur acre & fuligineuſe qui les a mélez de la ſorte, retombe ſur toutes les parties du corps, & y cauſe de cruelles douleurs, des contortions, des diſlocations, des ulceres, des exoſtoſes, & tout ce qu'on peut s'imaginer de plus eſtranges accidents. Les Medecins luy ont donné le nom Latin de PLICA, *parce qu'elle plie & bouchonne les cheveux, & celuy de* CIRRAGRA, *comme eſtant une eſpece de goute qui commence par ce faſcheux entortillement.*

La Paix faite, les Grands du Royaume eſtoient peu conſiderez dans l'adminiſtration des affaires: le Conſeil tout compoſé de gents de plume eſtoit bien-aiſe de les rabaiſſer pour s'égaler à eux. Ceux qui avoient eſté de la Ligue recevoient d'aſſez bons traitements pour ne ſe pas plaindre, & meſme pour faire jalouſie aux autres. Quant au Duc de Mayenne, autrefois leur Chef, eſtant ruiné de biens & de credit il ſe tenoit bas, & affectoit de paroiſtre encore plus foible qu'il n'étoit, parce que ſon impuiſſance ſeule faiſoit ſa ſeureté.

Mais pluſieurs de ceux qui avoient ſervy le Roy,

croyant n'eſtre pas bien traittez, s'eſloignoient encore plus de luy qu'il ne s'alienoit d'eux. Les plus malcontents eſtoient le Mareſchal de Bouïllon, le Duc de la Trimouïlle, le Conneſtable de Montmorancy, le Duc de Montpenſier; Plus que ceux-là encore le Duc d'Eſpernon & le Mareſchal de Biron. Ce dernier plus hardy que les autres exhaloit ſes meſcontentements par des plaintes odieuſes, & par des vanteries inſupportables. Il ne pouvoit dire du bien de perſonne, & ne ceſſoit d'en dire de luy-même; Il s'exaltoit au deſſus de tous les plus grands Capitaines, c'eſtoit luy ſeul qui avoit tout fait; il n'eſtoit point d'honneur ny de rang qu'il ne tinſt au deſſous de ſon merite; la Souveraineté ſeule le pouvoit remplir, & il ſe vouloit couronner par ſes propres mains.

Les trop grands applaudiſſements avoient gaſté ce brave courage, le Roy luy-meſme l'avoit trop loüé & trop élevé. Aprés la perte de Dourlens & de Cambray, la Nobleſſe & les gents de guerre avoient jetté les yeux ſur luy ſeul, comme ſur le Liberateur de l'Eſtat; Au retour du ſiege d'Amiens il s'eſtoit enyvré de l'amour du peuple de Paris; Et quand il alla en Flandres faire jurer la Paix à l'Archiduc, les Eſpagnols connoiſſant ſa vanité & ſa mauvaiſe diſpoſition, luy donnerent de ſi hauts éloges, qu'ils luy remplirent la teſte de vent, & le cœur de fort mauvais ſentiments.

Dés lors & meſme dés auparavant, il recherchoit la faveur des peuples, affectoit pour la Religion Catholique un zele qui alloit juſqu'au chapelet & aux Confrairies, comme s'il euſt voulu relever la Ligue que ſon eſpée avoit abatuë. Cette année au mois de May, ayant fait un voyage en Guyenne, il y regala la Nobleſſe de feſtins, de preſents, & de careſſes, eut des conferences particulieres avec

en May, & Juin.

avec ceux qui avoient le plus de credit dans la Province, & s'y conduiſit de telle ſorte, que le Roy apprehendant quelque remuëment de ce coſté-là deſcendit à Blois, & meſme fit courir le bruit qu'il paſſeroit juſqu'à Poitiers, afin de retenir ceux qui auroient voulu s'engager dans ces menées. Il eſtoit encore là lors que les nouvelles du voyage du Duc de Savoye l'obligerent de retourner à Fontainebleau.

Durant ſon ſejour en ce pays-là, Philippe Huraut Chiverny Chancelier de France, qui luy avoit demandé congé pour aller voir ſa maiſon de Chiverny, y tomba malade & mourut le 29e de Juin. Il ſe picquoit fort de Nobleſſe, & affectoit autant la qualité de Comte & celle de Gouverneur de l'Orleannois & du Bleſois, que celle de Chancelier, qu'il avoit tenuë vingt ans. Sa poſterité, comme preſque de tous ceux qui s'eſlevent à de grandes fortunes à la Cour, a paſſé en peu de temps.

Pompone de Believre luy ſucceda en cette grande charge, & d'abord fit deux choſes tres-neceſſaires, ſçavoir un ſévere Edit contre les duels, & un Reglement qui portoit qu'aucun ne fuſt receu à la charge de Maître des Requeſtes qu'il n'euſt été dix ans dans les Compagnies ſouveraines, ou vingt dans les Sieges ſubalternes.

Ce nouveau Chancelier, Villeroy Secretaire d'Eſtat, Sillery Preſident au Parlement de Paris, Janin qui l'eſtoit en celuy de Bourgongne, & le Marquis de Roſny Sur-Intendant des Finances, avoient le plus de part dans l'adminiſtration des affaires. Le dernier gouvernant la bourſe, avoit un grand avantage ſur les autres; Et d'ailleurs, le Roy familiariſoit plus avec luy, & le conſideroit comme une creature qu'il avoit élevée, & qui n'avoit jamais tenu de party que le ſien. Auſſi eſtoit-il entierement

fait

fait à ſon humeur, & tres-propre pour exercer cette charge ſuivant ſes intentions; car outre qu'il eſtoit infatigable, meſnager, & homme d'ordre, il avoit la negative fort rude, eſtoit impenetrable aux prieres & aux importunitez, & attiroit à toutes mains de l'argent dans les coffres du Roy. Il recevoit pour cela toutes ſortes d'avis, dont les plus faciles paſſerent de ſon temps, & le rebut en a eſté reſaſſé dans le Regne ſuivant. Il recherchoit juſqu'au bout les deniers qui avoient eſté deſtournez, attaquoit ſur cela les plus grands comme les plus petits, ſe chargeoit hardiment de la hayne des refus, & ſe bouchoit les oreilles aux plaintes & aux reproches, ſans ſe ſoucier d'autre choſe que de trouver de jour en jour de nouveaux fonds.

Par là il ſe rendoit tres-neceſſaire, & ſe mettoit dans l'eſprit du Roy de mieux en mieux. Souvent il luy faiſoit voir des eſtats des receptes, & des miſes en chaque nature d'affaires; Comme auſſi les projets des dépenſes qui eſtoient à faire; & avec cela des inventaires de toutes les armes, munitions, & canons qui ſe trouvoient dans les places; Le tout par abregez ſommaires, afin de luy donner plus de gouſt pour ſon travail & de l'inſtruire ſans l'ennuyer. Car il ſçavoit bien que ce Prince ayant l'eſprit fort prompt, ne pouvoit pas s'appliquer long-temps, ny à lire, ny à eſcrire, ny meſme à ſuivre un trop grand raiſonnement.

Ceux qui avoient manié les Finances les avoient miſes dans une ſi horrible confuſion, & les deſpenſes des guerres civiles les avoient ſi fort épuiſées, qu'il eſtoit preſque impoſſible d'y remedier par les voyes ordinaires. Le Roy eſtoit chargé de ſix millions de rentes & de penſions, de plus de cinq millions pour les gages de ſes Officiers de Juſtice & de Finances, des Requeſtes d'un nombre in-

infiny de braves ſoldats, Officiers, Gentilshommes, & Seigneurs qui demandoient, les uns des recompenſes, les autres au moins quelque grace pour ſubſiſter. Il euſt donc eſté ſupportable de paſſer pour un temps pardeſſus les formes accoûtumées, pour remedier à ces deſordres, n'eſtoit que les exemples demeurent aprés que la neceſſité eſt ceſſée, & que les charges une fois impoſées ſe tournent en droits ordinaires.

Afin de faire venir les Finances dans le grand canal de l'Eſpargne, il s'eſtudia d'abord à deboucher les ſources d'où elles devoient couler, & à boucher tous les faux-fuyants par où elles ſe perdoient. Il ſe commettoit des abus énormes aux levées des deniers qui ſe faiſoient par commiſſions extraordinaires; Et c'eſtoit la couſtume des gents du Conſeil de faire donner les adjudications à grand marché, afin d'avoir part au profit: Pour le premier, il ordonna aux Receveurs de faire recepte de ces deniers comme des autres; Et pour le ſecond, ayant reconnu que les Sous-fermes, montoient à deux fois autant que les Adjudications generales, il ferma la main aux grands Traittants, & commanda que tout fuſt voituré à l'Eſpargne. Du reſte, il ſe rendit dans peu de temps tellement maiſtre du Conſeil des Finances, qu'il en retrancha toutes les grivelées, & fit voir à ces grands hommes d'Eſtat, que pour ſa charge il n'eſtoit pas beſoin de tant de politique & de lumieres, mais ſeulement d'eſtre laborieux & de ſçavoir augmenter & retrancher.

Les plus clairs revenus du Roy eſtoient alienez ou engagez aux plus grands Seigneurs, il leur aſſigna leur payement à l'Eſpargne, & remit toutes ces alienations dans les mains du Roy, qui les fit valoir au double & au triple. Il abolit auſſi toutes les

les levées qu'ils avoient eſtablies à leur profit & ſans autre autorité que celle de la licence des guerres civiles. Il fit pareillement revoquer tous les privileges qui avoient eſté accordez depuis trente ans, comme auſſi toutes les Lettres de Nobleſſe depuis ce temps-là. Le Roy Henry III. en avoit vendu mille dans la ſeule Normandie; Et on diſoit que ſous l'ombre de cette profuſion, il en avoit eſté debité deux fois autant. On fit valoir à ces Gentils-hommes de parchemin, l'exemption dont ils avoient joüy depuis ce temps-là, pour leur rembourſement. Ce fut lors que ce fameux privilege qu'on appelloit *la Franchiſe de Chalo Sainct Mars*, fut entierement aboly.

Aprés ces revocations, il fit envoyer des Commiſſaires par les provinces pour regler les Tailles, afin qu'il y euſt moins de non-valeurs; Et parce que le plat-pays eſtoit fort déſolé, il fut contraint de les rabaiſſer de ſix cents mille eſcus, & d'en remettre tous les arrerages juſqu'à l'an 1597. qui montoient à plus de vingt millions. Auſſi bien euſt-il eſté impoſſible de les lever; Et puis ce n'étoit pas le Roy qui y perdoit le plus, mais les Receveurs qui en avoient fait les avances d'une partie, & les Capitaines & Seigneurs qu'on avoit aſſignez ſur l'autre. On caſſa toutes les obligations que les taillables en avoient faites aux premiers, & on revoqua les aſſignations des ſeconds.

Son deſſein, ce diſoit-il, eſtoit d'oſter les tailles, pour cét effet de dégager le domaine du Roy, à quoy il travailloit puiſſamment, & de ſuppléer à ce qu'il faudroit de plus par l'augmentation des impoſts ſur les denrées. Cette penſée, ſoit qu'il l'euſt ou non, eſtoit tres-conforme à la bonté du Roy, qui en effet cheriſſoit ſes peuples comme ſes enfants, & avoit encore plus de

de crainte de les opprimer, que de desir de remplir ses coffres.

Toute autre voye que celle de l'arbitrage eust semblé meilleure au Duc de Savoye. Il eust bien voulu que les Espagnols eussent pris sa deffense en main; Et quoy qu'il eust desja esprouvé au Traitté de Vervins qu'ils n'avoient pas trop de chaleur pour ses interests, il ne laissoit pas de les en solliciter & de leur rendre de grands respects: mais quand ils se furent assez expliquez qu'ils n'engageroient pas leur jeune Roy dans une guerre pour l'amour de luy, il pensa à bien instruire le Pape des raisons dont il appuyoit la retention du Marquisat. François d'Arconnas Comte de Touzaine son Ambassadeur en Cour de Rome, & Sillery qui y avoit la mesme charge de la part du Roy, firent voir les extraits de leurs titres: en attendant qu'on les pust examiner, le Roy demandoit qu'ayant esté spolié, il fut restably avant toutes choses; Et le Duc respondoit que cette maxime de droit avoit lieu entre particuliers, non pas à l'esgard des puissants Princes, comme estoit le Roy, auquel si on adjugeoit une fois le possessoire, il ne déguerpiroit jamais.

Là dessus Sillery proposa un expedient; Sçavoir que la jouïssance en demeurast au Duc jusqu'à Sentence definitive, pourveu qu'il le tinst comme fief mouvant du Daufiné. Arconnas n'en demeurant pas d'accord, le Pape en trouva un autre, qui estoit que la piece demeurast sequestrée entre ses mains. Le Patriarche de Constantinople (c'estoit Calatagirone General de l'Ordre de Sainct François, qu'il avoit honoré de ce titre) fut chargé de sa part de l'aller proposer aux deux Princes; & s'il leur agreoit, de demander une prolongation du compromis qui s'en alloit expirer. Tous deux fei-

feignirent de l'agréer, & pourtant aucun n'en eſtoit content : car ils craignoient quand le Pape auroit ce Marquiſat, qu'il ne luy priſt envie de le faire tomber à quelque fils d'un de ſes freres. Là deſſus Arconnas, ſoit à deſſein de gagner ſon eſprit, ou de preſſentir ſon jugement, l'alla aſſurer de la part du Duc, que ſi le Marquiſat demeuroit à ſon Maiſtre, il en pourroit diſpoſer en faveur de tel de ſes neveux qu'il luy plairoit. Le Pape prit ce compliment comme une injure faite à ſon integrité, & deſlors ſe déporta entierement de cét arbitrage.

Le Duc n'en fut pas trop faſché, il tendoit d'autres reſſorts du coſté de France par le moyen de ſes Ambaſſadeurs. Quand il ſceut qu'ils n'y avoient pas reüſſi à ſon gré, il ſe reſolut d'y venir luy-même ; Et parce qu'il ſçavoit bien que ſon Conſeil ne luy permettroit pas de hazarder ainſi ſa reputation & ſa perſonne, il ſe faiſoit eſcrire des lettres par Roncas, que le Roy ſeroit bien aiſe de le voir, quoy qu'au contraire il euſt dit nettement à ſes Agents, que s'il n'eſtoit pas diſpoſé à luy rendre le Marquiſat, il auroit peu de ſatisfaction de ſon voyage. Ce Prince avoit ſi bonne opinion de ſon habileté, & des talents de ſon eſprit, qui certes étoient admirables, qu'il ſe perſuadoit de gagner le cœur du Roy & de ſes Miniſtres par ſon accortiſe, ou de les perſuader par ſes raiſons. Au mois de Juin s'eſtoit fait le fameux duel d'entre Philippin ſon frere baſtard, & le Seigneur de Crequy ; Philippin y avoit eſté tué, & cét accident ſiniſtre, car il déferoit beaucoup à de pareils preſages, devoit luy faire changer de reſolution : mais un autre ſigne ſembloit luy promettre que ſon travail ne ſeroit pas infructueux ; c'eſt que dans le mois de Septembre tous les arbres fruitiers de la Savoye avoient

avoient porté des fleurs & du fruit en moins d'une heure. Ainſi il partit de Chambery le 1. jour de Decembre avec ſon Conſeil, un train de douze cents chevaux, dont il renvoya la moitié dés Lyon, & de grandes richeſſes en argent, en bijoux, & en pierreries.

en Octobre, & Novembre.

Le mariage de la Reyne Marguerite eſtant diſſous, les Agents du Roy l'engagerent à la recherche de Marie de Medicis, fille de François en ſon vivant Duc de Florence, & niepce de Ferdinand frere & ſucceſſeur de ce François : mais cependant ſon cœur qui n'avoit pas accouſtumé d'eſtre libre, ſe prit aux appaſts de Henriette de Balſac, fille enjoüée, ſpirituelle, & engageante ; Auſſi eſtoit-elle de race à faire l'amour, car elle avoit pour mere cette Marie Touchet qui avoit eſté Maiſtreſſe du Roy Charles IX. & depuis avoit eſté mariée au Seigneur d'Entragues, dont cette fille eſtoit née. Ses parents deſirant profiter de l'occaſion, la tenoient de fort court, & la gardoient eſtroitement de peur que la jouïſſance n'eſteignit l'ardeur du Roy. De ſon coſté elle ſeconda ſi bien leurs intentions, qu'enfin par des refus attrayants, elle l'obligea à luy donner une promeſſe de l'eſpouſer, *ſi dans l'année elle luy faiſoit un fils*. Sous cette aſſûrance, & moyennant une pluye d'or de cent mille eſcus, il eut toute liberté. Peu aprés il la gratifia de la terre de Verneüil avec titre de Marquiſat.

On ne ſçait s'il faut croire pour ſon honneur qu'il avoit envie d'acquitter ſa parole : mais Sillery & le Cardinal d'Oſſat, pouſſerent ſi avant la recherche de Marie de Medicis, qu'il ne fut plus en ſon pouvoir de s'en dédire. Il envoya donc Alincour fils de Villeroy, à Rome, ſous couleur de remercier le Pape de la bonne juſtice qu'il luy avoit renduë en l'affaire de ſon mariage avec la Reyne

Reyne Marguerite, & de luy donner part de celuy qu'il desiroit contracter dans la Maison de Medicis. Aprés ce compliment il supplia sa Saincteté d'avoir agreable que Sillery & luy allassent à Florence pour voir la Princesse & pour negocier cette affaire, qui estoit bien plus avancée qu'ils ne luy disoient pas.

Il n'est pas croyable combien la nouvelle Marquise de Verneuïl eut de déplaisir de se voir décheoir de l'esperance d'une Couronne, elle dissimula pourtant : mais le Comte d'Auvergne son frere uterin, autant par la malignité de son naturel que par ressentiment, se porta à venger cette injure, & se joignit aux malcontents dont nous avons parlé. Tous ensemble conspirerent d'enfermer le Roy dans une prison, de luy oster la Couronne & de la déferer à un autre Prince du Sang; Plusieurs ont creu que le Duc de Savoye avoit part à cette trame, ou du moins qu'en ayant eu quelque vent, il avoit entrepris de venir en France pour voir quel avantage il en pourroit tirer.

Quelque dessein qu'il eust, il descendit par bateau sur le Rhosne à Lyon, & puis de Roüane à Orleans. Il fut receu en cette derniere ville par le Duc de Nemours, sur le chemin delà à Fontainebleau par le Mareschal de Biron, & deux lieuës plus en deçà par le Duc de Montpensier. A Pluviers il prit la poste un peu aprés minuict, courant à soixante & dix chevaux, & arriva à Fontainebleau le 14e de Decembre sur les huit heures du matin, où il trouva le Roy prest de monter à cheval pour aller au devant de luy. Aprés qu'il l'eut entretenu en ce lieu-là durant six jours dans des divertissements de chasse, de promenade, & de jeu, il le mena à Paris le 21e du mois. Il luy offrit en Decembre.

un appartement dans le Louvre, mais le Duc l'en ayant remercié, se logea à l'Hostel de Nevers.

1600. en Janvrier. Il n'est point d'addresse, point de tour d'habile Politique, ny de sage Courtisan, qu'il n'employast pour reüssir à son dessein; Et l'on peut dire que si le succés ne respondit pas à ses desirs, sa conduite surpassa sa reputation. Il faisoit la Cour au Roy avec beaucoup de complaisance, mais sans aucune bassesse : car il accompagnoit ses respects d'une agreable liberté, & les déferences qu'il rendoit estoient de telle sorte qu'elles ne blessoient point sa qualité. On voyoit de la grace & de la grandeur dans toutes ses actions; Il tesmoignoit de l'estime & de la courtoisie pour tous les Grands du Royaume, un accueil obligeant & civil envers tous les Officiers du Roy, un entretien plein d'esprit & de galanterie auprés des Dames, & par tout une liberalité Royale. Ce fut aux estrenes qu'il fit paroistre davantage cette vertu caracteristique des Princes, il donna de riches presents à toute la Cour, qui les receut avec la permission du Roy; Et aprés avoir fait de si grandes profusions, qu'il sembloit avoir vuidé tous ses coffres, on fut tout estonné de le voir à un bal qu'il donna, tout couvert de pierreries, estimées à plus de six cents mille escus.

Avec tout cela il ne gaignoit rien dans l'esprit du Roy. Dés le premier entretien qu'il eut avec luy, il connut ce qu'il en devoit esperer : d'abord il s'efforça de luy ouvrir son ame pour acquerir quelque creance, & aprés avoir fort éloquemment deployé toutes les protestations possibles de service & d'attachement, le priant de le recevoir luy & ses enfants sous sa protection, il en vint à se plaindre des Espagnols, puis à luy proposer la conqueste du Milanois & de l'Empire, & à luy descouvrir les amis, les intelligences, & les moyens qu'il avoit pour

pour cela. Il eſt à croire qu'il parloit alors ſelon ſon cœur, car il eſtoit fort piqué du peu de compte que les Eſpagnols avoient tenu de ſes intereſts à Vervins; & d'ailleurs ſa femme, ſœur de Philippe III. qui eſtoit le lien de ſon attachement avec ce Roy, eſtoit morte l'année precedente. Quoy qu'il en ſoit, le Roy l'eſcouta fort attentivement, & le remercia de ſes bonnes volontez: mais aprés tout il luy reſpondit que la reſtitution du Marquiſat devoit preceder ces deſſeins, & qu'ils en parleroient à loiſir quand ce poinct ſeroit vuidé.

Toutes les fois que le Duc revint à la charge, il fut repouſſé de meſme. Cette dureté, il l'appelloit ainſi, l'eſtonnoit & le deſeſperoit, & neantmoins il faiſoit paroiſtre une entiere ſatisfaction ſur ſon viſage; comme le Roy de ſon coſté continuant les civilitez qu'il devoit à ſon hoſte, prenoit ſoin de le divertir le plus agreablement qu'il eſtoit poſſible. Tous les Grands eurent le bouquet pour le traitter chacun à ſon tour; Et entre les ſingularitez de la France, le Roy luy fit voir ſon Parlement, & le mena aux eſcoutes de la Grand' Chambre, pour entendre une cauſe, dont le ſujet tout-à-fait extraordinaire, exerça bien amplement l'éloquence des Avocats des parties, & de celuy du Roy, qui eſtoit Louis Servin. Au ſortir delà le Premier Preſident traitta les deux Princes magnifiquement chez luy.

Nonobſtant ces demonſtrations d'une amitié apparente, leurs humeurs auſſi differentes que leurs intereſts, entretenoient la deſunion de leurs eſprits & l'augmentoient de telle ſorte, qu'il leur eſchapoit ſouvent à l'un & à l'autre des paroles de meſcontentement & d'aigreur. Un jour l'Ambaſſadeur d'Eſpagne vint trouver le Duc, & d'abord luy jetta en face une ſanglante reproche, luy diſant

que le Roy l'avoit assuré qu'il n'estoit venu en France que pour le porter à faire la guerre à l'Espagne.

Le Duc en fut offensé au dernier poinct contre le Roy, mais n'osant pas s'en prendre à luy, il fit dessein de s'en venger sur le Mareschal de Biron, qui passoit encore pour son Favory. Estant donc un jour à la chasse il joignit ce Mareschal à l'escart, & commença à se plaindre du Roy en termes fort aigres, à dessein que Biron les relevast, & qu'il luy donnast sujet de luy faire mettre l'espée à la main; Biron, bien loing de prendre la deffense du Roy, se mit à en dire bien plus de mal que le Duc, mesme ayant une fois levé la bonde à son impetuosité, il laissa escouler tout son secret, & luy confia qu'il y avoit une conspiration faite pour le déthrosner. Le Duc bien surpris & tout ensemble fort ravy d'entendre ce qu'il n'eust jamais osé esperer, entra aussitost dans la partie, offrit tous ses moyens aux Conjurez, & mesme escrivit en Espagne pour y donner part de cette bonne nouvelle. Mais peut-estre qu'on l'y sçavoit premier que luy, & que Picoté avoit negocié pour cela avec le Comte de Fuentes, qui estoit ennemy personnel du Roy Henry IV. Ce Picoté estoit natif d'Orleans, mais mauvais François, & refugié aux Pays-bas; Biron l'avoit tenu prisonnier à Aussonne, & c'estoit delà qu'il avoit commencé de le connoistre.

Depuis ce jour-là, le Duc commença à caresser Biron, & à flater son esprit vain & superbe. Comme il sceut que la trop grande reputation de ce Mareschal faisoit ombre au Roy, il s'estudioit à luy donner des loüanges excessives devant luy, afin d'augmenter cette jalousie, & de le picquer en sorte qu'il laschast quelque parole desobligeante contre sa valeur & ses beaux faits. En effet, il en

lascha

laſcha deux ou trois fois de fort picquantes, Et le Duc les faiſoient auſſitoſt reporter au Mareſchal par Laffin, homme dangereux & double, qui ayant gaſté ce Seigneur par ſes flateries, eſtoit l'entremetteur de cette intrigue, & faiſoit les liaiſons entre le Duc & les Conſpirez.

Aprés la Feſte des Rois on ne laiſſa pas de traitter de l'affaire du Marquiſat entre quatre Deputez de la part du Roy & autant de celle du Duc, y aſſiſtant le Patriarche de Conſtantinople; qui avoit ordre du Pape d'employer toute ſon addreſſe pour diſpoſer le Roy à laiſſer cette terre au Duc, tant il avoit peur que le voiſinage des François ne portaſt la guerre, & peut-eſtre le Calviniſme, en Italie. Le Duc de ſon coſté fit diverſes propoſitions au Roy, tantoſt il demandoit le Marquiſat à foy & hommage pour un de ſes fils, tantoſt il offroit des eſchanges, il en propoſa trois differentes. Le Roy n'en eſcouta pas-une, & perſiſta à vouloir, ou la reintegrande, ou le ſequeſtre entre les mains du Pape.

Enfin le Duc n'agreant ny l'une ny l'autre, luy propoſa *de luy laiſſer le Marquiſat en eſchange de la Breſſe, y compris la ville & citadelle de Bourg, Barcelonnette avec ſon Vicariat, juſqu'à l'Argentiere, le Val de Sture, celuy de Perouſe, & Pignerol avec leurs territoires.* Le Roy accepta cette offre: le Traitté en fut ſigné le 27. de Fevrier, & l'on accorda au Duc trois mois pour en communiquer avec les Seigneurs de ſon obeïſſance, & pour opter en toute liberté, ou de la reintegrande, ou de cette eſchange. Trois ou quatre jours aprés il prit congé du Roy, qui le conduiſit juſqu'à Charenton, & luy donna le Baron de Luz, qui l'accompagna par la Champagne & la Bourgongne juſqu'à l'entrée de la Breſſe. en Fevrier.

Cette année comme toutes celles qui ſont les der-

dernieres d'un Siecle dans l'Ere Chreſtienne, ſe nomma *l'Année Saincte*, à cauſe du Jubilé qui fut ouvert à Rome, avec les ceremonies que le Sainct Pere a accouſtumé de pratiquer en cette grande ſolemnité. Comme c'eſt l'ordinaire que les Ambaſſadeurs qui s'y trouvent, commencent à le gagner par des aumoſnes, celuy du Roy diſtribua aux Pauvres deux mille pieces d'or marquées aux Armes de France.

Parmy la grande affluence de Pelerins, que la devotion ou la curioſité (car il y avoit meſme pluſieurs Religionnaires) attirent en cette ville-là, on y vit le Duc de Bar, mais inconnu. Ce Prince, aprés avoir veſcu en bon mary avec Madame Catherine ſa femme ſix mois durant, s'eſtoit laiſſé mettre tant de ſcrupules dans la conſcience par ſon Confeſſeur, qu'il s'eſtoit ſeparé de ſa compagnie, & avoit pris l'occaſion du Jubilé pour aller demander abſolution au Pape, & diſpenſe pour l'avenir. Le Pape luy refuſa le dernier poinct tout à plat, à moins que Catherine ne ſe convertiſt, & pour l'autre il mit tellement à la geſne cette conſcience timorée, qu'il promit de ne retourner jamais avec ſa femme, mais de la repudier ſi elle ne ſe faiſoit Catholique. Moyennant cette proteſtation il fut remis ſecretement dans la Communion des Fidelles, car pour y eſtre receu publiquement, la faute eſtant publique il euſt falu ſubir une penitence de meſme. Deux paroles du Roy un peu vertes euſſent bien obligé la Cour de Rome de lever toutes ces difficultez, & de laiſſer rejoindre le mary avec la femme; faute de cette vigueur, la pauvre Princeſſe demeura quelque temps veuve au milieu de ſon mariage.

Au Printemps le Roy eſtant à Fontainebleau, fut ſpectateur & meſme en quelque façon moderateur de la diſpute d'entre Jacques Davy Du-

Perron

Perron Eveſque d'Evreux, & Philippe du Pleſſis-Mornay. Ce dernier avoit compoſé un gros livre contre la Meſſe : la gravité de la matiere, la qualité de l'auteur, la politeſſe du langage, & la force qui d'abord paroiſſoit dans ſes raiſonnements, & dans les autoritez qu'il avoit tirées des Peres, au nombre de plus de quatre mille, luy avoient acquis une grande reputation ; & elle avoit encore eſté augmentée par les foibles attaques de tous ceux qui s'eſtoient meſlez de le refuter.

Le Roy avoit intereſt que cét ouvrage fuſt flêtry, parce que pluſieurs le ſoupçonnoient d'en ſouſtenir l'auteur, qui en effet l'avoit tres-utilement ſervy de ſa plume & de ſon eſpée. Or du Pleſſis meſme luy en donna ſujet par ſa temerité. Du-Perron qui eſtoit en ſon Eveſché d'Evreux, ſe vanta de monſtrer dans ſon livre 500. paſſages qui eſtoient fauſſement alleguez, ou tronquez, ou alterez. Les amis de Du Pleſſis luy conſeilloient de reſpondre que s'il y en avoit de tels, il les abandonnoit, & qu'il s'en tenoit aux bons, dont il en reſteroit encore plus de 3500. mais luy trop amoureux de ſon ouvrage, ſomma Du-Perron par un eſcrit public de ſe joindre avec luy, & de ſigner une requeſte pour ſupplier le Roy de leur donner des Commiſſaires, afin de verifier les paſſages de ſon livre de ligne en ligne. Du Perron ne recula point, & le Roy leur en donna cinq ; Sçavoir pour les Catholiques le Preſident de Thou, François Pithou Avocat, & Jean Martin Lecteur & Medecin du Roy : pour les Huguenots Philippe de Canaye Seigneur de Freſne, & Preſident à la Chambre de Caſtres, & Iſaac Caſaubon Profeſſeur Royal dans la Langue Grecque. Il avoit fait venir ce dernier pour ſervir d'ornement à ſon Univerſité de Paris : mais à quelques années delà il paſſa en Angleterre.

C'eſtoit une imprudence extrême à Du-Pleſſis d'entrer dans un combat où il avoit ſon Roy & toute la Cour pour partie, & de riſquer ſon honneur ſur la foy de ſes compilateurs; ces gents-là eſtant d'ordinaire peu exacts, & ne ſe ſouciant pas de fournir de bons materiaux, pourveu qu'ils en fourniſſent quantité. Auſſi ſes amis, qui d'ailleurs connoiſſant ſa plume meilleure que ſa langue, euſſent deſiré qu'il euſt pluſtoſt eſcrit que parlé, le diſſuadoient d'entrer en lice avec un adverſaire dont l'éloquence eſtoit un torrent, & la memoire un prodige. Or que ce fuſt préſomption ou manque d'addreſſe il ne voulut ou ne put jamais ſe dégager de ce mauvais pas.

Du commencement le Nonce du Pape s'alarma fort de cette Conference, toutefois le Roy luy ayant fait entendre qu'il ne s'agiſſoit point de la verité de la doctrine, mais ſeulement de celle des citations, il y donna les mains. Le jour pris au 4. du mois de May, l'Eveſque d'Evreux conſigna entre les mains du Chancelier les 500. paſſages, dont on devoit tirer certaine quantité chaque jour pour les examiner; Et la veille de la diſpute ſeulement, il en envoya dix-neuf à Du-Pleſſis, leſquels il vouloit impugner. C'eſtoit peut-eſtre un ſtratageme pour aſſoupir ſa vigueur & engourdir la pointe de ſon eſprit, en l'obligeant de travailler toute la nuict.

Le Roy eſtoit preſent à ce combat avec le Chancelier, quelques Eveſques, les Secretaires d'Eſtat, & ſix ou ſept Princes. On ne pût examiner que neuf paſſages ce jour là. Du Perron ayant la verité, le Roy, & la faveur de l'Aſſemblée pour luy, eut l'avantage en tout: il ne vainquit pas ſeulement, il accabla ſon adverſaire; qui plus foible, eſtonné, défavorisé, ſe deffendit ſi mal, qu'il faiſoit

pitié

pitié aux Catholiques & deſpit aux ſiens : Les Juges prononcerent ſur les deux premiers paſſages, qu'il avoit pris l'objection pour la ſolution, ſur le ſixiéme, & le ſeptieſme, qu'ils ne ſe trouvoient point dans les Auteurs d'où il les avoit alleguez : ſur le neufiéme qu'il avoit mal traduit Images pour Idoles, & ſur les autres, qu'il en avoit obmis des mots qui eſtoient neceſſaires, ou qu'il n'en avoit rapporté qu'une partie.

La nuict mit fin à la diſpute. Du-Perron pouſſant ſa pointe demandoit à la continuer le lendemain : mais ſon ennemy eſtourdy des veilles de la nuict precedente, & pour dire le vray, de la honte de ſon mauvais ſuccés, tomba malade & ſe retira à Paris, & delà à Saumur, ſans prendre congé du Roy ; Laiſſant le champ à ſon ennemy, & un beau ſujet de triomphe aux Catholiques, & de confuſion à ceux de ſon party : Lequel fut peu aprés abandonné par Freſne-Canaye. Du-Perron eut pour couronne de cette victoire un Chapeau de Cardinal.

L'Univerſité fille aiſnée des Rois, ayant eſté comme le reſte du Royaume, extrémement défigurée par les guerres, avoit beſoin d'eſtre reformée. Quand le Roy fut de retour à Paris, il en donna la charge à Renaud de Beaune Archeveſque de Bourges ſon Grand Aumoſnier ; lequel ayant pris avis des Doyens des quatre Facultez, des plus notables Profeſſeurs, des Procureurs des Nations, des Principaux des Colleges, & du Recteur, & veu les Statuts & Reglements faits 150. ans auparavant ſur le meſme ſujet par le Cardinal d'Eſtouteville, y changerent, ajouſterent, & retrancherent ce qui fut jugé à propos. Le Parlement omologua ces articles, & deputa un Preſident & trois Conſeillers, qui en firent lecture dans

en Juin & ſuivans.

une Assemblée convoquée exprés aux Mathurins.

en Juillet. *L'Archiduc Albert estant allé attaquer le Prince Maurice qui assiegoit Nieuport, eut d'abord un tres-notable avantage sur luy, ayant regagné le fort d'Albert que Maurice avoit pris, & tué en ce lieu-là prés de mille Hollandois; En suite dequoy, s'il se fust fortifié dans le passage d'entre Ostende & Nieuport, il les eust contraints de se rendre à discretion ou de se rembarquer avec grand desordre, durant lequel il luy eust esté facile de les charger & de les deffaire. Ses gents estoient presque sur les dens de lassitude & de faim, car le jour precedent il les avoit amenés de Mastric tout d'une traitte, & la plus part n'avoient point mangé depuis vingt-quatre heures: mais la chaleur de ce bon succés l'emporta hors de son poste pour aller attaquer les Hollandois. Le combat fut tres-sanglant, parce que c'estoient de vieilles troupes de part & d'autre, & que les deux Chefs les animoient par leur exemple. Le jour commençoit à decliner quand la victoire pencha du costé de Maurice; non pourtant sans qu'elle luy coustast assez cher, car il y perdit 1200. hommes, mais l'Archiduc y en laissa prés de 4000. & tout son canon, & grand nombre de braves Capitaines; Entre autres Colas autrefois Vice Seneschal de Montelimar, & pretendu Comte de la Fere.*

On remarqua à la gloire de Maurice, qu'il gagna cette bataille sur un Albert d'Austriche, à pareil jour, sçavoir le second de Juillet, qu'un autre Albert de la mesme Maison, avoit trois cents ans auparavant remporté la victoire sur un Adolfe de Nassaw, dans une pleine prés de Spire, où il l'avoit dépouillé de l'Empire & de la vie. On disoit que le genereux Sang de Nassaw avoit produit ce Prince trois Siecles aprés, pour estre le vengeur du plus Illustre de ses ayeux.

L'in-

L'intention du Duc de Savoye n'eſtoit pas de tenir le Traitté de Paris, il pretendoit y avoir eſté contraint par la juſte crainte d'être arreſté; Et il ſe promettoit ou que le Roy n'oſeroit l'attaquer par la force, de peur de paſſer pour infracteur du Traitté de Vervins; ou que s'il l'attaquoit il ſeroit ſecouru par l'Eſpagne, qui avoit intereſt d'employer toutes ſes forces pour boucher l'entrée de l'Italie aux François; ou qu'enfin, s'il s'eſloignoit de Paris, les ſemences de conjuration qu'il avoit cultivées en France, viendroient à eſclorre. En effet le Roy d'Eſpagne avoit donné charge au Comte de Fuentes de fournir de l'argent pour cela, ce Comte meſme s'eſtoit eſclaircy de la verité par l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en Suiſſe, & par Roncas, qui s'eſtoient abouchez avec Biron, deſguiſez en porte-faix, & neantmoins il refuſa de rien avancer ſi le Duc de Savoye ne luy donnoit Montmelian & deux autres places pour ſeureté de ſes deniers; Le Duc ne s'y put jamais reſoudre, & ainſi le Comte laiſſa perdre une belle occaſion pour les affaires de ſon Maiſtre. en Mars.

Dés que le Duc fut arrivé à Bourg le 14e de Mars, il dépeſcha un Courier au Roy pour le remercier des honneurs qu'il avoit receus en France. Comme il eſtoit à Chambery le 24e de May, Brulard frere de Sillery, & le Patriarche de Conſtantinople, y allerent le ſemondre d'opter la reſtitution ou l'échange, puiſque le terme approchoit. Il les remit à Turin, & delà envoya Roncas demander un nouveau délay; c'eſtoit pour donner le temps à Bely ſon Chancelier de faire ſa negociation en Eſpagne. Le Conſeil du Roy Philippe, afin de l'opiniaſtrer davantage à la retention du Marquiſat, l'aſſura que le jeune Prince viendroit le ſecourir luy-même à la teſte de 50000. hommes: mais ce n'eſtoient que des paroles; car le Duc de Lerme qui le gouvernoit, en Mars. en May. en May, & Juin.

n'eſtant nullement homme de guerre, n'avoit garde de s'engager dans une rupture qui euſt troublé ſa faveur, & conſumé toutes les finances, dont il diſpoſoit paiſiblement durant la Paix.

Les prolongations du Duc, & les diſcours qu'il faiſoit de la rigueur qu'on luy avoit tenuë en France, donnoient aſſez à connoiſtre qu'il n'avoit point envie d'executer le Traitté. Ainſi le Roy luy accordant un délay juſqu'à la fin de Juillet, ne laiſſa pas de s'avancer vers Lyon, afin que ſes approches haſtaſſent cette reſtitution, & tout au meſme temps les preparatifs de guerre qu'il faiſoit pour l'y contraindre. Son Conſeil qui eſtoit fort partagé ſur cette entrepriſe, le retint plus de quinze jours à Moulins où il eſtoit arrivé au commencement de
en Juillet. Juillet; Et cependant les billets doux de la Marquiſe de Verneuil ſa Maiſtreſſe, & les intrigues de ceux qui ſervoient à ſes plaiſirs, le rappelloient ſans ceſſe à Paris. Cette Dame ſouhaitoit paſſionnement qu'il ſe trouvaſt à ſes couches, croyant que ſi elle faiſoit un fils, elle auroit ſujet de le ſommer d'accomplir ſa promeſſe. Il eſtoit fort en branſle de retourner pour luy donner ſatisfaction, quand un coup du Ciel, s'il faut ainſi dire, rompit le charme, & mit ce Prince en liberté: car un jour, aprés de grands eſclats de tonnerre, le foudre eſtant tombé dans la chambre de la Marquiſe, & ayant paſſé ſous ſon lict, elle en fut tellement effrayée, qu'elle accoucha d'un enfant mort.

Le Duc croyoit avoir aſſez de deſtours pour amuſer le Roy juſqu'à l'hyver. Roncas & le Marquis de Lullins luy propoſerent la reſtitution du Marquiſat, mais au meſme temps en demanderent l'inveſtiture pour un des enfants du Duc; Cette demande ne fut pas mieux receuë de leur bouche qu'elle l'avoit eſté de celle du Duc à Paris; Et

Ron-

Roncas renvoyé vers luy, eut charge de luy teſmoigner le meſcontentement du Roy. D'autre part, Foſſeuſe que le Roy avoit au meſme temps envoyé vers le Duc pour ſçavoir ſa derniere reſolution, rapporta qu'il n'y avoit rien de fait, ſi on n'oſtoit du Traitté Savignan & Pignerol.

Roncas toutefois eſtant de retour quelques jours aprés, aſſura que ſon Maiſtre ſe portoit à reſtituer le Marquiſat aux conditions exprimées dans le Traitté de Paris, dont luy, le Marquis de Lullins, & l'Archeveſque de Tarantaiſe, Ambaſſadeur ordinaire du Duc, baillerent leur eſcrit. Sur cela le Roy donna commiſſion à Bruſlard & à Janin, de negocier avec ces trois pour les Articles. Comme ils les eurent tous reglez, Roncas qui avoit le ſecret, s'excuſa de les ſigner qu'auparavant il ne les euſt fait voir à ſon Duc : le Roy luy accorda encore quelques jours pour cela : mais le Duc qui ne demandoit qu'à gagner temps, au lieu de renvoyer Roncas à Lyon, n'y envoya qu'un Courrier, qui portoit un ordre aux deux autres de ſigner, mais qui n'eſtoit que verbal. Ces Deputez, aprés avoir ſigné, firent naiſtre quelques nouvelles difficultez pour traiſner encore l'affaire : ils demandoient que le Roy, comme le plus fort, commençaſt à reſtituer le premier : il les ſatisfit en offrant de donner des oſtages. Aprés ils le prierent de nommer le Gouverneur qu'il envoyeroit au Marquiſat, dautant que par le Traitté de Paris il avoit eſté dit qu'il n'y en mettroit point qui fuſt ennemy du Duc. Pour ſoudre ce nœud il nomma N. de Poiſieux le Paſſage, que le Duc ne pouvoit pas avoir pour ſuſpect, parce qu'il eſtoit beaufrere du Comte de la Roque ſon Grand Eſcuyer, & auſſi-toſt le fit marcher avec 900. hommes pour aller prendre poſſeſſion de la citadelle de Carmagnole.

Les Articles accordez par les Deputez, portoient que le Duc la rendroit le 16e d'Aouſt; le Roy n'en doutoit pas, il fut fort eſtonné quand il apprit qu'il refuſoit de les ratifier, & que dés le 7e du mois il avoit déclaré nettement que la plus cruelle guerre du monde luy ſeroit plus honorable que l'exécu-
en Aouſt. tion d'un ſi honteux Traitté. Il fut donc contraint de rappeller le Paſſage : neantmoins le Duc ne laiſſa pas d'envoyer encore le Patriarche de Conſtantinople à Lyon l'aſſurer qu'il eſtoit diſpoſé à rendre le Marquiſat, moyennant certaines conditions nouvelles qu'il s'eſtoit imaginées. Mais il n'eſtoit plus temps de ruſer, le Roy s'eſtant ennuyé de démêler tous ces Dedales, luy avoit envoyé declarer la guerre, & s'eſtoit avancé à Grenoble. Le Patriarche l'y vint trouver le 15e d'Aouſt pour le ſupplier inſtamment au nom du Pape, de ne point rallumer un feu que ſa Sainteté avoit eu tant de peine à eſteindre : il n'en receut point d'autre ſatisfaction, ſinon qu'il l'aſſura qu'il ne deſiroit que ravoir le ſien, & qu'il l'envoya à Lyon conferer avec ſon Conſeil.

Il ne paroiſſoit pas qu'il euſt aſſez de forces pour entreprendre cette guerre, & c'eſt ce qui trompa le Duc de Savoye. En effet il ne la commença d'abord qu'avec ſept ou huit mille hommes tout au plus, mais il avoit donné de ſi bons ordres que ce peloton groſſit de plus de moitié en fort peu de temps. Il diviſa ces troupes en deux corps, l'un pour entrer en Savoye du coſté de Chambery, l'autre pour le jetter dans la Breſſe ; Celuy-ci eſtoit commandé par le Mareſchal de Biron, & l'autre par Leſdiguieres, grand Capitaine pour ce pays de montagnes. La diligence de Roſny pourveut ſi bien aux munitions & à l'artillerie, les ayant fait charier par les rivieres, qu'à la fin de Juillet il

eut

eut en ce pays-là 40. pieces de canon, & dequoy tirer 40000. coups.

Auſſi n'oublia-t-il rien en cette occaſion pour ſe monſtrer digne de la charge de Grand Maiſtre de l'artillerie, dont le Roy venoit de l'honorer, l'ayant meſme érigée en charge de la Couronne. Deux ans auparavant il luy avoit auſſi donné celle de Grand Voyer, connoiſſant qu'il eſtoit homme d'ordre, & qu'il pourvoiroit ſoigneuſement à la reparation & à l'entretenement des chemins pour la commodité du charroy, dont en effet il s'acquita fort bien.

En un meſme jour 12e d'Aouſt Biron prit & pilla la ville de Bourg par l'ouverture que le petard fit à une porte; Et Crequy ſe ſaiſit de celle de Montmélian. Les Savoiſiens ſoupçonnerent le Comte de Montmajeur qui commandoit dans la premiere, d'avoir trahy; quelques François au contraire, s'imaginerent que Biron luy avoit donné avis de ſon entrepriſe afin qu'elle manquaſt: il eſt certain que le premier s'eſtoit mis en eſtat de ſe bien deffendre, ſe tenant ſous les armes toute la nuict, comme s'il euſt eſté averty, mais qu'il ſe deffendit ſi mal, que du moins il y eut lieu de l'accuſer de laſcheté.

Le Duc de Savoye croyoit pouvoir dormir en repos ſur l'aſſurance de cette fortereſſe & de celle de Montmelian; Elles paſſoient toutes deux pour imprenables, l'une parce qu'elle eſtoit fort reguliere, l'autre par ſa ſituation bijarre: car elle eſt ſur un haut rocher eſcarpé de tous coſtez, avec des baſtions hors de ſape & de mine, & des foſſez taillez à la pointe du ciſeau, & le terrain d'alentour eſt tout de roc & couvert de pointes de montagnes qui ne paroiſſent acceſſibles qu'aux oyſeaux du Ciel; ſi bien qu'il ſembloit impoſſible d'y faire des trenchées,

chées, ny de dreſſer des bateries. Cette place veritablement eſtoit aſſez bien munie, mais le Gouverneur, qui eſtoit le Marquis de Brandis de la Maiſon de Montmajeur, manquoit de reſolution ; L'autre au contraire manquoit preſque de tout, particulierement de vivres : mais en recompenſe elle eſtoit pourveuë d'un Commandant qui eſtoit brave & déterminé à toutes les extrémitez. On l'appelloit le Chevalier de Bouvens.

La priſe de la ville de Bourg fut ſuivie de toutes celles de Breſſe & du pays de Bugey. Grillon avec une partie du Regiment des Gardes ſe ſaiſit des fauxbourgs de Chambery ; Le Roy y eſtant allé en perſonne, le Comte de Jacob qui commandoit dans la ville, capitula de ſe rendre dans trois jours ſi elle n'étoit ſecouruë : la crainte du pillage obligea les habitants d'anticiper ce terme, & d'ouvrir leurs portes dés le lendemain. Miolans & Conflans firent peu de reſiſtance. Le débordement des pluyes, & la difficulté de mener l'artillerie dans un pays preſque inacceſſible au charroy, deffendirent celle de Charbonnieres prés de quinze jours : mais dés que le canon l'eut batuë par un endroit qui paroiſſoit roc & ne l'eſtoit pas, elle fut emportée d'aſſaut le 19. Septembre.

en Septembre.

Aprés ce ſuccés Leſdiguieres pouſſa droit à Sainct Jean de Maurienne, & ſe rendit maiſtre de toute cette valée juſqu'au pied du Mont Cenis. Puis étant entré dans la Tarentaiſe, il ſe fit apporter les clefs de Briançon, de Monſtiers, & de Sainct Jaquemont. Le bruit de ces conqueſtes ſi ſoudaines eſtonna extrémement le Pape : l'Ambaſſadeur d'Eſpagne le ſollicitoit inſtamment d'interpoſer ſon autorité pour retenir les armes du Roy ; tous deux apprehendoient preſque également, non pas la ruine du Duc de Savoye, mais que les François

en Octobre.

çois n'euſſent des paſſages pour entrer dans l'Italie : le Pape ſe laiſſa donc perſuader d'envoyer ſon neveu le Cardinal Aldobrandin vers le Roy avec la qualité de Legat, & ordre de tout employer pour moyenner cét accommodement.

On s'eſtonnoit cependant que le Duc de Savoye ne ſe remuoit point pour reſiſter à un puiſſant ennemy, qu'au contraire il paſſoit le temps dans Turin à danſer & à faire l'amour, comme s'il euſt eſté en pleine paix. On ne ſçait s'il s'attendoit à l'interceſſion du Pape, ou au ſecours d'Eſpagne, ou à l'effet de quelque grande conjuration, ou à l'évenement de quelques vaines predictions, qui aſſuroient que dans le mois de Septembre il n'y auroit point de Roy en France ; ce qui ſe trouva vray, car il eſtoit lors en Savoye. Or quand il vit que tout cela luy manquoit, que la citadelle de Bourg eſtoit inveſtie, celle de Montmelian aſſiegée tout de bon, & le Fort de Saincte Catherine bloqué, il commença à ſe reſveiller & à aſſembler des troupes.

Il ſe promettoit que la citadelle de Montmelian tiendroit pour le moins ſix mois, croyant que le cœur de Brandis eſtoit auſſi bon que ſa place. En effet, ce Marquis triompha d'abord en paroles, parce qu'il ne croyoit pas qu'on puſt dreſſer des bateries pour l'attaquer : mais quand Roſny eut trouvé moyen d'en planter en cinq ou ſix endroits, (car que ne peuvent l'argent & le travail) ſa fierté s'amollit tout d'un coup : il permit que ſa femme noüaſt converſation avec celle de Roſny, & ſes craintes s'augmentant d'heure en heure ; il capitula le 14e d'Octobre, pour rendre la place le 16e de Novembre, s'il n'eſtoit ſecouru dans ce temps-là. en Octobre.

A ce deſſein le Duc partit de Turin avec 10000. hommes de pied, 4500. arquebuſiers à cheval,

&

& 800. maiſtres, paſſa par le Val d'Aouſte & par le Petit Sainct Bernard, & vint camper à Aixme. Le Roy alla au devant juſqu'à Monſtiers, & l'euſt combatu ſans les neiges qui tomberent en abondance la nuict, & mirent une barriere entre les deux armées. Il ne reſtoit au Duc que de faire diverſion du coſté de Provence : mais 4000. Eſpagnols que Fuentes luy avoit preſtez, refuſerent d'aller plus avant que Sainct Bernard, & Albigny Lieutenant General des armées du Duc, eut bien de la peine à les y faire demeurer pour la garde de ce paſſage.

en Octobre.

Cependant la timidité de Brandis avoit mis ſi fort l'eſpouvante dans le courage de ſes ſoldats, qu'il n'en avoit plus. Car les uns de frayeur ſe precipitoient du haut des rochers pour ſe ſauver, & les autres avoient à peine la force de tenir leurs armes, & n'euſſent pas eu ſeulement la hardieſſe de tirer ſur les aſſiegeants. Bien plus, ayant ſouffert aux François d'entrer par petites bandes dans ſa place, ils s'y trouvoient en ſi grand nombre, qu'ils en eſtoient les maiſtres, & euſſent pû le mettre dehors. Tellement que s'eſtant laiſſé reduire en cét eſtat, il fut contraint de prevenir le terme de la capitulation, & commença de déloger dés le 9e jour de Novembre.

en Novembre.

On trouva dans la place des vivres pour plus de quatre mois, trente pieces de canon montées, & dequoy tirer huit mille coups; Il parla longtemps avec le Roy dans le cloiſtre des Dominiquains, & le ſoir meſme donna à ſouper à Roſny & à Crequy dans ſon logis. Depuis il ſe retira en France, où ſa laſcheté eſtant en opprobre meſme aux plus lâches, il ſe refugia à Brandis en Suiſſe, & quelque temps aprés fut arreſté priſonnier à Caſal & amené à Turin.

Le

Le Legat n'avoit point voulu partir de Rome, que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ne luy euſt promis par eſcrit que le Roy ſon maiſtre agréeroit le Traitté qu'il pourroit faire, & qu'il retireroit ſes forces, ſi le Duc s'opiniaſtroit au contraire. En paſſant par Milan il tira un pareil billet du Comte de Fuentes, & le Duc qu'il vit à Turin, promit d'en paſſer par où il trouveroit bon. Sa venuë n'arreſta point les armes de François: le Roy ne voulut point le voir qu'il ne fuſt maiſtre de Montmelian, & le 25e de Novembre, s'eſtant rendu à Chambery, pour le recevoir, il refuſa d'entendre parler d'accommodement ny de tréve: il permit ſeulement que les Deputez du Duc, c'eſtoient François d'Arconnas Comte de Touzaine, & René de Lucinge des Alymes premier Maiſtre d'Hoſtel de ce Prince, le ſalüaſſent; puis il le renvoya conferer avec Villeroy, & de ce pas s'en alla au ſiege du Fort Saincte Catherine. en Novembre.

Comme cette place & la citadelle de Bourg étoient les ſeules qui reſtaſſent au Duc deçà les Monts, le Roy ſe perſuadoit que leur priſe le reduiroit à demander la paix. Bouvens qui eſtoit dedans Bourg, tint bon contre ſes offres & contre ſes menaces: mais Pierre Charruë Gouverneur du Fort Saincte Catherine, ayma mieux ſuivre l'exemple de Brandis que le ſien: car trois jours aprés l'arrivée du Roy, ſçavoir le 6e de Decembre, il capitula de ſe rendre dans dix jours. en Decembre.

La ville de Geneve ayant le Roy ſi prés d'elle, luy envoya des Deputez le ſupplier de luy continuer la meſme protection que ſes predeceſſeurs. Theodore de Beze, le plus ancien & le plus renommé de tous les Miniſtres de cette Religion, porta la parole, & fit en peu de mots un compliment digne de ſa reputation.

Biron

Biron dans toute cette guerre joüoit un perſonnage fort ambigu; comme il eſtoit extrémement vain, mais d'ailleurs engagé avec le Duc, il deſiroit de la gloire pour luy, & du mauvais ſuccés pour les armes du Roy; ainſi il ne pouvoit s'empeſcher de bien faire, ny de mal parler. Au mois de Septembre comme il eſtoit à Pierre-Chaſtel en Bugey, Laffin le vint trouver, & par ſon ordre fit deux voyages vers Roncas. Le Roy, qui pour lors eſtoit à Chambery, averty de ces allées & venuës, & ſe deffiant de quelque dangereuſe menée, l'envoya querir, & luy marqua qu'il devoit eſloigner de luy ce pernicieux homme. Il ne défera point, comme il devoit, à un ſi bon avis, au contraire il accreut les ſoupçons qu'on avoit de luy: car eſtant dans les apprehenſions où ſont tousjours ceux qui font mal, il n'alloit plus chez le Roy qu'avec une grande troupe de gents déterminez, & logeoit tousjours à l'eſcart.

en Septembre.

Deux choſes acheverent d'irriter ce courage ſuperbe, & de pouſſer ſon meſcontentement juſqu'à la rage; l'une que le Roy luy refuſa le Gouvernement de la citadelle de Bourg, lequel il demandoit pour un de ſes amis, quand elle ſeroit priſe; l'autre qu'il ne luy avoit pas donné le Commandement dans cette guerre, comme il l'avoit eu au ſiége d'Amiens, & qu'il luy égaloit & meſme luy preferoit Leſdiguieres, qui eſtoit Huguenot & ſon ennemy. Dans cette fureur il conceut une entrepriſe ſur la perſonne du Roy, mais peu aprés il en eût horreur luy-meſme & s'en deſiſta: toutefois il ne rompit point les menées qu'il avoit avec le Duc & avec le Comte de Fuentes. Laffin ſous pretexte d'un voyage à Noſtre-Dame de Lorette, partit ſur les derniers jours de l'annee pour aller conclure le marché; il traitta premierement dans Yvrée avec

en Decembre.

le

le Duc & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en cette Cour-là, puis à Turin avec Roncas, & aprés avec le Duc & le Comte de Fuentes à Some. Picoté qui venoit d'Eſpagne s'y rendit, & là ils s'expliquerent plus nettement, & eſclaircirent toutes les difficultez.

Pour raporter en un mot toute la ſubſtance de ce Traitté, ils devoient, à ce qu'on a publié depuis, démembrer le Royaume, y faire autant de Souverainetez que de provinces, & mettre tous ces petits Princes ſous la protection d'Eſpagne. Le Duc de Savoye euſt pris pour ſa part, s'il euſt pû, le Lyonnois, le Daufiné & la Provence, & Biron la Duché de Bourgongne, à laquelle les Eſpagnols euſſent joint la Franche-Comté pour dot d'une fille de leur Roy, ou d'une fille de Savoye, qu'ils promettoient de luy donner en mariage. Ils devoient avec cela luy fournir de ſi grandes ſommes de deniers, qu'il pouvoit connoiſtre par l'excés de leurs promeſſes, qu'ils n'avoient point envie de les tenir.

Ces choſes n'ayant pû ſe paſſer ſans que le Roy en euſt quelque vent, & ſans qu'il le teſmoignaſt. Biron touché de crainte pluſtoſt que de remords, l'aborda dans les Cordeliers de Lyon, & feignant un profond repentir, luy avoüa que le refus du Gouvernement de Bourg, luy avoit mis des phreneſies dans l'eſprit; mais proteſta qu'elles n'y avoient paſſé que comme une ombre, & que s'il avoit mille vies, il voudroit les employer toutes pour en obtenir pardon. Le cœur du Roy fut touché d'un ſecret plaiſir de voir qu'il ſe confioit en ſa clemence, celle de toutes ſes vertus qui luy eſtoit la plus chere: il luy pardonna ſans reſerve, & l'aſſura *qu'il luy donneroit tant de marques de ſon affection, qu'il n'auroit jamais ſujet de luy manquer de fidelité.*

Une

Une grace accompagnée de tant de bontez, devoit bien luy oſter tous ces mauvais deſſeins de la penſée; Et toutefois dés qu'il fut retourné à Bourg, il dépeſcha Boſco couſin de Roncas, vers le Duc & le Comte qui eſtoient encore à Some avec Laffin. Ce commerce dura tout du long de l'année 1601. juſqu'à la naiſſance du Daufin, que Biron ſembla changer de deſſein, & manda à Laffin de s'en revenir. Or comme ce traiſtre commençoit à jouër les deux, Fuentes ayant connu à ſon procedé qu'on ne s'y pouvoit plus aſſurer, jugea qu'il faloit ſe ſaiſir de ſa perſonne, & de celle de Renazé ſon Secretaire. En effet Renazé fut arreſté comme il paſſoit par la Savoye: mais Laffin qui ſe deffioit de tout, prit ſon chemin par les Griſons, & ainſi évita l'embuſche.

Depuis cela il ſe tint fort offenſé de ce qu'on luy retenoit ſon Secretaire, jeune garçon qui eſtoit accuſé de luy ſervir à d'autres uſages moins honneſtes qu'à negocier. Ce déplaiſir joint à la jalouſie qu'il eut que le Mareſchal prenoit plus de confiance au Baron de Luz qu'à luy, fut le veritable motif qui le porta à le perdre.

Si-toſt que le Fort Saincte Catherine eut capitulé, le Roy monta à cheval pour aller au devant de ſa nouvelle Eſpouſe qui l'attendoit à Lyon il y avoit huit jours. Le Duc de Florence oncle de cette Princeſſe, ayant receu la procuration du Roy par Bellegarde ſon Grand Eſcuyer, l'avoit eſpouſée le 5e d'Octobre, (c'eſtoit le Cardinal Aldobrandin qui faiſoit la ceremonie) & enſuite monſtré ſa magnificence & ſes richeſſes dans les feſtins, chaſſes, carrouſels, bals, & autres réjouïſſances, dont on honore de pareilles ſolemnitez. Les Italiens n'ont pas oublié de marquer, comme quelque grande choſe, qu'une comedie ſeule couſta plus de 60000. eſcus à repreſenter.

en Decembre.

Les

Les galeres de Florence & de Malthe amenerent la nouvelle Reyne à Marſeille où elle prit port le 3e de Novembre accompagnée de la Grand' Ducheſſe de Florence ſa tante, de celle de Mantouë ſa ſœur, de Dom Antonio ſon frere, & de Virginio des Urſins Duc de Bracciane. Le Conneſtable, le Chancelier, les Ducs de Nemours & de Ventadour, avec le Duc de Guiſe Gouverneur de la province, & les Cardinaux de Joyeuſe, de Gondy, de Givry, & de Sourdis, y avoient eſté envoyez de la part du Roy pour la recevoir, & pluſieurs des Princeſſes & des plus grandes Dames de la Cour pour luy faire compagnie. en Novembre.

Aprés la conſommation du mariage, qui ſe fit le jour meſme de l'arrivée du Roy, la ville de Lyon honora la Reyne par la pompe d'une magnifique entrée. Enſuite de laquelle les ceremonies nuptiales s'accomplirent le 17e Decembre dans la grande Egliſe de cette meſme ville par le Cardinal Aldobrandin. Auquel (ſoit dit en paſſant) le Roy permit de faire les fonctions de Legat dans ſon Royaume, ſans que ſes facultez euſſent eſté verifiées au Parlement. en Decembre.

Le Traitté de Paix qui avoit eſté commencé à Chambery, fut continué à Lyon entre Sillery & Janin de la part du Roy, & Arconnas & des Alymes de la part du Duc. Le Legat y apportant ſon entremiſe & ſes ſoings pour l'avancer, obtint du Roy une ſuſpenſion d'armes pour un mois tandis qu'on la traittoit. Le Pape & les Eſpagnols craignoient plus que toutes choſes que les François euſſent le Marquiſat : le Duc avoit auſſi grand intereſt de ne le pas ſouffrir, à cauſe que par ce moyen ils euſſent eſté au milieu de ſes Eſtats, & l'euſſent tenu comme bloqué dans Turin ; Il ne fut donc pas difficile de luy faire offrir la Breſſe en eſchange.

Les

Les François demandant en outre 800000. escus pour les frais de la guerre, le Legat obligea les Deputez de Savoye d'y ajouster pour cela le Bugey & le Valromey, & puis encore le Bailliage de Geix, pour avoir Cental, Demont, & Roque-Sparviere: car le Roy maintenoit que ces Places n'estoient pas du Marquisat de Saluſſes, mais de la Comté de Provence.

Le Chancelier & Villeroy avoient promis positivement au Legat, qu'il ne seroit demoly aucune des Places prises sur le Duc, & il l'avoit ainsi escrit au Pape : au prejudice de leur parole, Rosny avoit fait sauter la fortereſſe de Saincte Catherine par des fourneaux, & les habitants de Geneve avoient achevé de la démolir ; Ayant appris cette nouvelle comme on estoit prest à signer, il en fut si offensé qu'il cessa de s'entremettre du Traitté, & déclara hautement qu'il revoquoit toutes ses paroles.

Arconnas & des Alymes ne le presserent point si-tost de le reprendre, parce qu'ils croyoient que la citadelle de Bourg estoit en estat de tenir encore longtemps, & que cependant leur Duc avec l'armée d'Espagne feroit un grand effort pour y jetter du secours. Les assiegez enduroient desja beaucoup, il y avoit plus d'un mois que la plusſpart ne vivoient plus que de chiens & de chevaux : durant la suspension le Roy avoit permis qu'on leur fournist par jour cent pains & quelques bouteilles de vin : mais avec ces rafraischissements on y fit aussi couler le bruit que leurs Deputez abusant de leur fidelle constance, ne se hastoient point de conclure, & qu'ils se fioient plus à ce qu'ils pouvoient souffrir, qu'ils n'avoient pitié de ce qu'ils avoient souffert. Les assiegez le creurent si fort qu'ils envoyerent un billet à ces Deputez, signé de

Bou-

Bouvens & de tous leurs Capitaines, leur declarer qu'ils ne pouvoient plus durer que deux jours, & qu'ils fiſſent leur compte là deſſus.

Le mal n'eſtoit pas ſi preſſant qu'ils le faiſoient: toutefois les Députez en prirent l'alarme ſi chaude qu'ils ſupplierent auſſitoſt le Legat de renouër le Traitté. Il n'en voulut rien faire qu'ils ne luy euſſent donné une declaration par eſcrit que c'eſtoit à leur priere, & qu'ils ſigneroient tout ce qu'il auroit accordé. Ils avoient bien eu des lettres du Duc du 8e Janvier, qui leur enjoignoient de ſigner quand le Legat le leur commanderoit : mais lors que tout fut conclu, ils s'en excuſerent ſur ce que trois jours aprés ils avoient receu une autre dépéche qui leur ordonnoit de differer juſqu'à ce que le Duc euſt conferé avec le Comte de Fuentes. 1601. en Janvrier.

Ils devoient ſans doute s'en tenir à ce dernier ordre ; Et toutefois le Legat qui ſe voyoit ſur le poinct d'avoir perdu toutes ſes peines, & de recevoir un ſenſible affront, employoit raiſons, prieres, & addreſſe pour leur perſuader qu'ils eſtoient obligez de ſuivre le premier. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne joignoit ſes inſtances aux ſiennes, & la neceſſité des affaires de leur Maiſtre les en preſſoit, car ils croyoient la citadelle de Bourg perduë. Ils ne voyoient pourtant aucun moyen pour gauchir à ces derniers ordres : le Patriarche leur en trouva un ; c'eſtoit que le Legat leur donnaſt une promeſſe ſignée de ſa main, *de faire agréer le Traitté au Duc, de les relever de ſon indignation, & de garentir leurs perſonnes, declarant que ce qu'ils en avoient fait eſtoit par le reſpect qu'ils devoient à ſon autorité, & à cauſe du rang qu'il tenoit dans la Chreſtienté.* Sur l'aſſurance de cét eſcrit ils ſignerent le Traitté le 17 Janvier : mais, à dire le vray, ce n'eſtoit pas une raiſon envers leur Duc, c'eſtoit pluſtoſt une offenſe,

de reconnoiſtre d'autres commandements que les ſiens. Auſſi la negociation achevée, Arconnas fut receu de luy avec une extrême froideur : Des Alymes craignant encore pis, n'oſa aller en Cour, mais ſe mit à faire ſon apologie ; Et ayant ſceu qu'elle avoit davantage irrité le Duc, il changea de Souverain, & ſe retira dans la terre dont il portoit le nom, au pays de Bugey.

en Janvier. Le Duc & le Comte de Fuentes, differerent durant quelque temps de ratifier le Traitté ; le Duc parce qu'il euſt bien voulu que, pour l'y obliger, le Roy Philippe ſon beaufrere l'euſt recompenſé de l'inégalité d'une eſchange qu'il luy vouloit faire paſſer pour fort deſadvantageuſe ; le ſecond, parce qu'il deſiroit ardemment la guerre, hayſſant la perſonne du Roy, & ſe promettant vainement qu'il auroit le ſort des armes auſſi favorable de ce coſté-là, comme il l'avoit eu en Picardie.

Le Legat, qui pour lors eſtoit allé à Avignon, prit ſi chaudement l'alarme de leur refus, qu'il partit en poſte pour aller trouver le Comte à Milan, & en partant dépeſcha vers le Roy pour le prier de n'entrer en aucune deffiance de l'accompliſſement du Traitté, & de prolonger la ſuſpenſion d'armes pour quinze jours. Le Duc de Savoye ſe fit encore attendre ſept ou huit jours ſans ſe rendre à Milan ; Et le Comte, eſtant d'intelligence avec luy, s'excuſoit de ratifier qu'aprés que ce Prince l'auroit fait. Mais lors que le Roy Philippe luy eut fait ſçavoir ſa volonté, & que le Legat, par une ruſe de ſon pays, luy ayant reproché que c'étoit luy qui empeſchoit le Duc de ſigner, l'eut picqué d'honneur, & l'eut obligé de luy deſchifrer tout le ſecret de l'affaire qui eſtoit entre luy & le Duc, il ne pût pas differer davantage. Et d'ailleurs le Duc ayant envoyé exprés un Gentilhomme dans Bourg

avec

avec ſon contreſieng, qui eſtoit la moitié d'une piece d'or, pour connoiſtre l'eſtat de la place, ſous pretexte d'y aller pour la rendre, apprit au vray que les aſſiegez ne pouvoient pas tenir plus de trois jours, à moins que de ſe manger les uns les autres.

Ainſi luy & le Comte ſignerent & envoyerent leur ratification à Lyon, où le Conneſtable, Sillery, & Janin, eſtoient demeurez pour la recevoir. Le Roy en eſtoit party en poſte quinze jours auparavant, pour s'en retourner à Paris; la Reyne le ſuivit à petites journées & y arriva au commencement de la Foire Sainct Germain. Sur le milieu du Printemps l'un & l'autre allerent à Orleans gagner le Jubilé que le Pape y avoit envoyé.

en Janvier, & Fevrier.

en May.

Voicy la ſubſtance des principaux articles du Traitté. *Le Duc délaiſſoit au Roy le pays de Breſſe, y compris Bourg avec ſes munitions & artillerie, Bugey, & Valromey, & le Bailliage de Geix, avec la riviere du Rhoſne depuis Geneve juſqu'à Lyon, à la reſerve du Pont de Greſin, qu'il retenoit pour la commodité du paſſage. De plus il rendoit la ville, Chaſtellenie, & Tour du Pont de Chaſteau Daufin, & faiſoit démolir Beche-Daufin. Le Roy en eſchange luy délaiſſoit le Marquiſat de Saluſſes, avec les villes de Cental, Demont & Roque Sparviere, & luy rendoit toutes les places qu'il luy avoit priſes durant cette guerre. L'un & l'autre eſtoient tenus à l'entretenement des dons, recompenſes, & aſſignations faites par eux ou leurs predeceſſeurs ſur les terres qu'ils cedoient.*

Bouvens ſortit de la citadelle de Bourg le 9 de Mars. S'il euſt eu des vivres on ne l'en euſt jamais tiré: mais la ville ayant eſté ſurpriſe d'emblee, il n'en pût tranſporter dans la place. Ce qui fait voir qu'il eſt plus ſeur de les mettre dans les citadelles que dans les villes. Le Roy donna ce Gouvernement important à Pierre d'Eſcodeca Boeſſe qui

en Mars.

eſtoit Huguenot, & partant plus ſeur de ce coſté-là.

en May, Juin, & Juillet.

Dans l'armée du Comte de Fuentes il y avoit 25000. hommes, il euſt bien deſiré les employer contre la France: mais le Conſeil d'Eſpagne les avoit deſtinez ailleurs. Il en paſſa la moitié en Flandres, l'autre vers le milieu du Printemps fut embarquée ſur des galeres pour une grande entrepriſe contre les Infideles. On creut que c'eſtoit pour ſurprendre Alger, par le moyen de dix mille Eſclaves Chreſtiens que l'on devoit armer quand on auroit mis pied à terre. Les Barbares s'en deffirent, & les enfermerent tous dans des caves, enchaiſnez de doubles chaiſnes. Or que ce fuſt-là le deſſein ou non; cét armement naval ayant couru la mer quelque temps, rentra dans ſes ports tout délabré, ſans avoir ſeulement fait mine de rien tenter.

*Une puiſſante diverſion des forces du Turc euſt bien raccommodé les affaires de l'Empereur Rodolfe. Le Sultan Amurath III. avoit rompu la Paix avec luy dés l'an 1591. aprés l'avoir faite avec le Perſan. Il eſt vray que pendant le reſte de ſon Regne il y avoit tousjours eu du deſadvantage, & que ſon fils & Succeſſeur Mahomet III. n'avoit pas eſté plus heureux durant la premiere année du ſien; les Imperiaux ayant pris Strigonie. & Sinan ſon Grand Viſir ayant eſté honteuſement chaſſé par Sigiſmond Battory Prince de Tranſylvanie. Mais celle d'aprés, qui eſtoit 1596. ce Sultan y eſtant allé en perſonne, emporta la forteresſe d'Agria dans la haute Hongrie, que les Turcs appellent l'*inexpugnable, *& gagna une grande bataille ſur Mathias frere de l'Empereur, qui venoit trop tard au ſecours de cette place.*

Les invaſions du Perſan qui luy recommença la guerre, & les mutineries des Janiſſaires, ralentirent ſes entrepriſes durant quelques années: mais comme il eut reporté ſes forces de ce coſté-là, l'Empereur ne

s'aſ-

s'assurant plus à la conduite de ses Generaux qui le servoient fort mal, avoit jetté les yeux sur le Duc de Mercœur, tant à cause de sa valeur & de sa qualité, que parce qu'il pouvoit mener avec luy grand nombre de braves François ; qui autrement s'ennuyant de demeurer sans occupation, se fussent jettez dans le service des Provinces-Unies. Ce Duc accepta avec joye un employ si honorable, non pourtant sans la permission du Roy, & mena avec luy le Comte de Chaligny son frere, quantité de volontaires, & quelques Compagnies de gens de guerre.

Il n'est point d'Histoire de ces temps-là qui n'ait pris plaisir à descrire les exploits de ce genereux Prince ; Elles racontent les grands efforts, quoy qu'inutiles, qu'il fit avec 1500. hommes seulement, pour faire lever le siege qu'Ibraim Bassa avoit mis devant Canise avec 60000. combatants, & pour l'obliger de donner bataille ; Ensuite, quand il n'eut plus de vivres, sa brave retraite ; qui fut la plus belle que l'Europe eust veuë en toutes ces guerres ; Puis l'année suivante 1602. la prise d'Albe-Royale, & la deffaite des Turcs qui marchoient pour secourir cette place. Aprés tant de belles actions, comme il revenoit en France pour ses affaires domestiques, une fiévre pourprée l'attaqua dans la ville de Nuremberg, & l'envoya triompher dans le Ciel le 19e de Fevrier. 1602.

Or Scha Abbas Roy de Perse, ayant recommencé la guerre contre les Turcs, avoit esté persuadé par un nommé Antonio Sirley Anglois de nation, un des plus grands fourbes de la terre, de rechercher l'alliance des Princes Chrestiens contre leur ennemy commun. Son Ambassadeur conduit par cét Antonio, vit l'Empereur, le Pape, & le Roy d'Espagne ; ils luy firent tous grande reception & de magnifiques promesses, mais qui n'eurent aucun effet. Tout le profit de cette celebre Ambassade fut pour Antonio, qui desroba la plus grand'

partie des preſents que le Perſan envoyoit aux Princes Chreſtiens.

Mahomet averty du grand bruit qu'elle faiſoit dans l'Europe, & de ce que le Duc de Mercœur avec un petit nombre de François, donnoit plus de peine à ſes armées que n'avoient fait auparavant toutes les forces de l'Allemagne, dépeſcha un Envoyé vers le Roy, pour le prier de rappeller ce Prince, & de renouveller lès anciennes alliances d'entre la Maiſon de France & celle des Ottomans. Cét Envoyé n'eſtoit qu'un ſimple Medecin ſans aucune ſuite; non pas que ces Barbares ſoient aſſez inſolents pour tenir les Rois de France au deſſous de leur grandeur, mais parce que ces Rois meſmes n'ont pas voulu recevoir de cette part là des Ambaſſades d'eſclat, de peur de provoquer la hayne & les reproches du reſte de la Chreſtienté. Au reſte l'effet de cette negociation ne fut pas plus conſiderable que l'Envoyé.

1601. Le Traitté de Vervins n'empeſchoit pas que les deux Rois ne cherchaſſent à prendre leurs avantages l'un ſur l'autre. L'Eſpagnol reprochoit au Roy qu'il aſſiſtoit d'argent les Provinces-Unies, & qu'il permettoit à ſes ſujets de les aller ſervir avec des Compagnies de cavalerie, & des Regiments tous entiers. Quant au premier, il reſpondit que s'il leur envoyoit de l'argent, c'eſtoit qu'il leur en devoit beaucoup: mais pour le ſecond, il ne ſceut s'empeſcher de deffendre aux François de porter les armes. Pour ces Provinces, quoy qu'en effet il fuſt bien aiſe de n'eſtre pas obey en ce poinct-là, & qu'il ſceuſt fort mauvais gré à ceux qui alloient au ſervice des Eſpagnols.

De ſon coſté il avoit de bien plus grands ſujets de les accuſer d'infidelité; Il ſe plaignoit de ce qu'ils avoient envoyé des troupes au Duc de Savoye; de ce que le Comte de Fuentes avoit eſſayé de former

une

une entrepriſe ſur Marſeille ; de ce qu'ils luy avoient debauché le Mareſchal de Biron ; & de ce qu'ils entretenoient tousjours des intelligences avec les Grands de ſon Eſtat pour y rallumer une guerre civile.

Il s'en falut peu qu'eſtant desja irrité par ces ſourdes offenſes, il ne ſe portaſt à une derniere rupture, pour une inſulte que les Eſpagnols firent à l'Ambaſſadeur qu'il avoit à Madrid, c'eſtoit Antoine de Silly Rochepot. Quelques jeunes Gentilshommes de la ſuite de ce Seigneur, entre leſquels eſtoit ſon neveu, ayant pris querelle un ſoir en ſe baignant à la riviere, avec quelques Eſpagnols, qu'ils maintenoient avoir eſté les aggreſſeurs, en tuerent deux. Les morts eſtant des meilleures Maiſons de la ville, leurs parents & leurs amis eſmeurent tellement le peuple qu'il courut en foule au logis de l'Ambaſſadeur pour ſe faire juſtice par la force. L'Alquade, ils appellent ainſi le Juge de la ville, ne trouva point d'autre moyen d'appaiſer cette furie, que d'aller luy-meſme à main forte chez l'Ambaſſadeur, de rompre les portes, & d'emmener ces Gentils-hommes priſonniers. C'eſtoit un attentat digne de punition, que de forcer une maiſon qui devoit eſtre ſacrée ; le Roy d'Eſpagne n'en fit pourtant aucune juſtice, & meſme retint les priſonniers quand l'eſmotion fut ceſſée, comme s'ils euſſent eſté ſes Juſticiables. Le Roy ſe plaignit donc hautement à tous les Princes Chreſtiens qu'on avoit violé le droit des gents, & la Majeſté de la France, rappella ſon Ambaſſadeur, qui partit ſans prendre congé du Roy d'Eſpagne, & deffendit tout commerce à ſes ſujets avec les Eſpagnols. en Juin.

Les peuples de ces frontieres-là apprehendoient desja les malheurs d'une ſanglante guerre, & étoient d'autant plus alarmez, qu'on publioit que

cette cloche d'Arragon, qu'ils nomment miraculeuſe, avoit ſonné pluſieurs fois d'elle-meſme, ce qui n'arrivoit jamais, diſent-ils, ſans preſager quelque grand accident; Et que le jour de l'Invention Saincte Croix 14e de May, dans le village de Cudos proche de Baſas en Gaſcongne, une femme deſcouvrant ſa paſte qu'elle avoit enveloppée d'une nape, apperceut des croix de ſang en l'une & en l'autre. Elles furent veuës de grand nombre de perſonnes, & le Vicaire du lieu meſme en porta à l'Eveſque. Ce qui ne ſemblera peut-eſtre pas ſi merveilleux à ceux qui ſçauront que parmy le bon bled il en croiſt quelquefois de faux, dont la farine eſtant peſtrie, ſemble eſtre détrempée avec du ſang.

en Aouſt, & ſuivans.

Or le Duc de Lerme Miniſtre du Roy Philippe, apprehendant la guerre comme la ruine de ſa fortune, pria le Pape de la part de ſon Maiſtre, de ſe rendre mediateur d'un accommodement, & luy fit remettre les priſonniers entre les mains. Le Pape les remit entre celles de l'Ambaſſadeur de France à Rome, & pria le Roy de renvoyer un Ambaſſadeur en Eſpagne, l'aſſurant qu'il y ſeroit receu auſſi honorablement qu'il le ſçauroit deſirer. Le Roy y envoya donc Emeric Joubert de Barraut en la place de Rochepot; les principaux Officiers allerent au devant de luy à l'entrée des villes; quand il fut à la Cour, les Grands luy rendirent viſite, & trois jours aprés il eut audience favorable.

Durant la chaleur de ce demeſlé, le Roy eſtant allé à Calais, l'Archiduc qui aſſiegeoit Oſtende, eut grand' peur qu'il ne s'en fuſt approché que pour le troubler dans ſon entrepriſe, & luy envoya faire compliment en termes d'un homme qui a peur & qui prie. Le Roy l'aſſura qu'il ne penſoit point à luy faire aucun empeſchement, & qu'il deſiroit obſerver la Paix, pourveu que du coſte d'Eſpagne on luy fiſt raiſon.

En

En effet, ce n'eſtoit pas ce ſujet-là qui l'avoit mené à Calais, mais le deſir de negocier de plus prés avec la Reyne d'Angleterre. Cette Princeſſe ayant à luy communiquer des projets qu'elle avoit faits pour ruiner la Maiſon d'Auſtriche, bruſloit d'envie de conferer avec luy meſme, & ſe flatoit de l'eſperance d'une entreveuë ſur la mer entre Douvre & Calais. Biron fut chargé de la part du Roy, de luy aller faire ſes excuſes de ce qu'il ne pouvoit pas avoir cette joye.

Tandis qu'il ſe preparoit à cette Ambaſſade, Roſny paſſa en Angleterre pour taſcher de découvrir les penſées d'Elizabeth. Il feignit de n'avoir aucun ordre de la voir, mais la curioſité ſeulement de s'aller promener à Londres : il fut reconnu d'abord, comme il le deſiroit, par les Anglois qui le menerent vers elle ; Et il apprit de ſes intentions ce qu'elle voulut bien luy en faire connoiſtre. Or quand elle ſceut que le Roy la privoit du contentement de l'entreveuë, qu'elle avoit ſi ardamment deſirée, elle ſe retira à la Vigne à quarante milles de Londres ; Et ce fut-là qu'elle receut le Mareſchal de Biron, & qu'elle employa toutes les magnificences poſſibles pour le traitter. Delà elle le ramena à Londres, où elle luy monſtra, peut-eſtre à deſſein, la teſte du Comte d'Eſſex, autrefois ſon Favory, plantée ſur la Tour, entre celles de pluſieurs autres Anglois qu'elle avoit fait mourir pour avoir conjuré contre elle.

Toute la France, mais principalement le Roy, eſtoit dans l'impatience de ſçavoir ſi ce que la Reyne portoit dans ſes flancs, ſeroit l'accompliſſement de ſes ſouhaits : ſçachant donc qu'elle approchoit du terme, il partit en diligence de Calais pour ſe trouver a ſes couches. Elle les fit à Fontainebleau, & enfanta un fils qui vint au mon-

en Septembre. de un Jeudy 27e de Septembre ſur les onze heures du ſoir ; on le nomma LOUIS. Le pere tranſporté de joye, luy mit le jour meſme ſon eſpée à la main, ſuivant la couſtume des Rois ſes predeceſſeurs, demandant cette grace à Dieu qu'il s'en puſt ſervir quelque jour pour ſa gloire, & pour le bien de ſes ſujets. La naiſſance de ce petit Prince avoit eſté precedée d'un tremblement de terre, preſage des grandes guerres dont toute l'Europe devoit eſtre esbranlée durant ſon Regne.

Cinq jours auparavant, ſçavoir le 22e du mois fête de Sainct Maurice, il eſtoit né une fille à Philippe Roy d'Eſpagne, à laquelle on donna les noms d'*Anne Marie-Maurice*. Ceux qui ſe méloient de penetrer dans l'avenir, voyant que le Ciel avoit fait naiſtre ces deux premiers enfants d'un ſexe different, & ſi prés l'un de l'autre, predirent deſlors qu'il avoit deſſein de les conjoindre quelque jour enſemble, pour produire un Prince qui uniſt en ſa perſonne toute la grandeur de ces deux auguſtes Maiſons.

en Octobre. Le Daufin fit ſa premiere entrée à Paris le 30e jour d'aprés ſa naiſſance : ſon berceau eſtoit porté dans une litiere accompagné de la Dame de Montglas ſa Gouvernante, & de ſa nourrice. Le Prevoſt des Marchands & les Eſchevins, ſortirent bien loing dans le fauxbourg pour le recevoir, & luy firent une harangue ; la Gouvernante y reſpondit.

en Avril. Au mois d'Avril il ſe mût un differend qui penſa brouiller toute la Provence, entre l'Archeveſque d'Aix, c'eſtoit Paul Huraud de l'Hoſpital, & le Parlement. Un Preſtre avoit forcé un petit garçon de ſix à ſept ans : comme les parents en faiſoient informer, l'Official de l'Archeveſque ordonna que les parties procederoient devant luy : mais ſur l'appel comme d'abus par les parents, le Parlement

ment ordonna qu'il ſeroit informé par le Juge Royal. Enfin le Preſtre par Arreſt fut condamné au ſupplice que ſon abomination meritoit. Avant que de l'executer le Parlement ſomma l'Archeveſque de le dégrader : mais comme en Provence les Eccleſiaſtiques avoient accouſtumé de jouïr des meſmes privileges & franchiſes, dont ils jouïſſent en Italie, l'Archeveſque ſe plaignant qu'on avoit enfraint les Libertez de l'Egliſe, excommunia tous les Conſeillers qui avoient aſſiſté à ce procés, deffendit par tout ſon Dioceſe de leur adminiſtrer les Sacrements, & envoya par toutes les Egliſes un Bref qui contenoit leurs noms. Le ſcandale en fut d'autant plus grand, que cela arriva proche les Feſtes de Paſques. Le Parlement offenſé de ce procedé, adjourna l'Archeveſque, & à faute par luy de comparoiſtre, declara ſon Bref calomnieux, & ſon excommunication nulle & abuſive, ordonna qu'il la leveroit, & qu'il en mettroit un acte au Greffe de la Cour dans trois jours, à faute dequoy il payeroit dix mille eſcus d'amende. Cependant l'Archeveſque s'opiniâtrant à ne point relaſcher, & le Parlement à l'y contraindre, le peuple ſe diviſoit en deux partis, & s'eſchauffoit avec danger de quelque grande eſmotion : neantmoins comme le Parlement eut ordonné la ſaiſie du temporel de l'Archeveſque (c'eſt le frein des Eccleſiaſtiques, quand ils ſont plus amoureux de leurs revenus que de leur dignité) il donna bientoſt les mains, leva ſon excommunication purement & ſimplement, & manda à ſes Dioceſains de recevoir à la Communion les Juges qu'il en avoit privez. en May.

L'année ſuivante au mois de Mars il arriva un ſcandale preſque pareil à Bourdeaux. L'Archevêque 1602. en Mars.

qui eſtoit le Cardinal de Sourdis, eſprit fort chaud, avoit démoly un autel dans l'Egliſe Sainct André ſa Cathedrale, ſans en avoir communiqué au Chapitre. Les Chanoines s'eſtant mis en devoir de le rebaſtir, furent chaſſez un peu rudement par ſes gens. Le Parlement prit leur cauſe en main, & ſur leurs plaintes fit empriſonner le maçon qui avoit abatu l'autel. Le Cardinal rompit la priſon & l'en tira. Quelques jours aprés, le Parlement aſſiſté des Jurats qui luy preſterent main forte, fit rebaſtir l'autel. Le Cardinal en fut ſi outré, que le Dimanche ſuivant, comme il ſceut que le Premier Preſident, il s'appelloit Godefroy Mallouïn Seſſac, & le Preſident Verdun, entendoient la meſſe en l'Egliſe Sainct Project, il y alla avec la Croix Archiepiſcopale & le Sainct Sacrement, & là les excommunia à chandelles eſteintes. Le Parlement fort irrité de l'injure faite à tout le Corps dans ſon Chef, donna un Arreſt qui luy enjoignoit de revoquer ſes Cenſures, & d'en faire publier la revocation dans la meſme Egliſe à peine de 4000. eſcus d'amende, deffendant à tous Eveſques d'en uſer à l'avenir contre les Juges faiſant la fonction de leurs charges, à peine de dix mille eſcus. Le Roy ayant receu les plaintes des parties, évoqua l'affaire à ſoy, & en retint la connoiſſance pour ralentir les chaleurs des uns & des autres.

1601. Il ſe publia cette année pluſieurs Reglements neceſſaires pour deſcharger les coffres du Roy, & pour faire couler l'argent. Entre autres, la ſuppreſſion des Triennaux qu'on avoit créez pour la neceſſité du ſiege d'Amiens, & leur rembourſement par les anciens & alternatifs. On reſerva neantmoins ceux de l'Epargne, des Parties Caſuelles, des Extraordinaires des guerres, & quelques autres. La deffenſe de tranſporter or ny argent hors du Royau-

Royaume. Celle de plus expoſer aucunes monnoyes eſtrangeres, excepté les Piſtoles & les Reales d'Eſpagne. Un Edit qui mettoit pour l'avenir la conſtitution des rentes hypotheques au denier ſeize; Auparavant elles avoient eſté au denier dix & douze, & les plus hautes au denier quatorze, auquel elles ſont demeurées en Normandie. Un autre qui interdiſoit de porter de l'or & de l'argent ſur les habits, & de prodiguer ces pretieux metaux en doreures. Le Roy autoriſa cette Loy par ſon exemple, & fit mauvais viſage à un Prince qui oſa paroiſtre devant luy avec des clinquants. Cette reforme décontenança extremément les coquetes & les galands, & fut comptée au rang des deſolations publiques par ces ſortes de perſonnes, qui n'ont point d'autres avantages que ceux que leur preſte le Paſſementier & le Tailleur.

La cauſe la plus univerſelle des deſordres & de la corruption, eſtoit le Luxe; la Maltoſte avoit élevé ce monſtre ſuperbe & delicat: mais à dire vray l'un & l'autre eſtoient encore au berceau. Les Traittants & les Financiers ayant abondance d'argent, qui le plus ſouvent ne leur couſtoit qu'un trait de plume, le prodiguoient en toutes ſortes de piaffes; Et la pluſpart des Gentilshommes, qui ſe piquoient d'égaler ces foles deſpenſes, crevoient à force de s'enfler comme la grenouille d'Eſope; Puis lors qu'ils eſtoient tellement ruinez qu'ils n'avoient plus rien à vendre que leur honneur, ils eſpouſoient les filles de ces gens-là, afin d'avoir un riche mariage, qu'ils n'euſſent ſceu trouver dans des Maiſons de qualité & de vertu; ſans conſiderer que d'un ſang ſi mauvais, il ne pouvoit naiſtre qu'une engeance vicieuſe & corrompuë.

Il eſtoit donc neceſſaire de reprimer l'inſolence de ces pillards, & leurs brigandages qui la cauſoient.

Le Roy pour cét effet eſtablit une CHAMBRE ROYALE, qu'il compoſa des Juges de la probité la plus apparente, choiſis d'entre les Maiſtres des Requeſtes, dans ſon Parlement, & dans la Cour des Aydes de Paris. Le peuple qui ſe remplit facilement de vaines eſperances, s'imaginoit qu'auſſitoſt le gibet luy feroit juſtice de ces voleurs en titre d'Office, & que leurs deſpouilles tourneroient, au moins en partie, au ſoulagement de ceux qu'ils avoient dépouillez : mais à force de preſents & intrigues, ils trouverent de bons interceſſeurs ; quelques Seigneurs des plus puiſſants, quelques belles Dames, & les miniſtres des plaiſirs du Roy, attaquerent la clemence de ce bon Prince par tant de machines & d'importunitez, qu'il receut ces brigands à compoſition, aprés que la Chambre eut duré juſqu'à l'an 1604. & ne les chaſtia que par la bourſe, encore fort legerement.

Ainſi le Public, bien eſloigné d'avoir la ſatisfaction ſi juſtement attenduë, eut le déplaiſir de voir que cette recherche n'avoit ſervy qu'à aſſurer le butin à ceux qui avoient pillé le Royaume. Et d'ailleurs on ne diſcerna point les innocents, ſi peu qu'il y en avoit, d'avec les coupables, & ce ne fut pas les plus meſchants, mais les plus foibles qui ſe trouverent les plus maltraittez.

L'Adventure d'un homme qui ſe diſoit Sebaſtien Roy de Portugal, eſchappé miraculeuſement d'entre les mains des Mores aprés la bataille d'Afrique, exerça durant quelques années la curioſité des hommes, & fit faire divers jugements ſelon que les eſprits eſtoient diverſement diſpoſez. Les Portugais creurent facilement que c'eſtoit leur Roy, les Italiens en douterent, les Eſpagnols le traitterent de fourbe & de magicien. Il contoit ſi bien ou ſa fable ou ſon hiſtoire, & donnoit tant de preuves & de marques de ce qu'il diſoit eſtre, qu'on ne le pouvoit ſur-

ſurprendre en menſonge. Le Senat de Veniſe, auquel il s'addreſſa premierement l'an 1598. trouva ſes reſponſes tres-pertinentes ſur toutes les queſtions qu'on luy faiſoit: mais l'Ambaſſadeur d'Eſpagne vers la Seigneurie, criant qu'elle le fit arreſter priſonnier, & aprés l'avoir détenu deux ans, le condamna à ſortir de ſes terres dans huit jours. Les Marchands Portugais qui ſe trouverent lors à Veniſe, le traveſtirent en Jacobin pour le mener à Rome ſur la fin de l'année 1600. Comme il paſſoit à Florence le Grand Duc l'y retint, & craignant d'offenſer le Roy d'Eſpagne, qui avoit une armée navale ſur ces coſtes-là, le remit entre les mains du Viceroy de Naples. Le Viceroy l'ayant gardé quelque temps, le fit raſer; & l'envoya aux galeres, qui le menerent en Eſpagne; où il fut reſſerré dans une eſtroite priſon au chaſteau de Sainct Lucar, & y mourut au bout de quelque temps. Horrible injuſtice s'il eſtoit Dom Sebaſtien, mais peine bien legere ſi c'eſtoit un impoſteur.

Quelques années auparavant il en avoit paru un autre en Portugal venu des Iſles Terceres, qui avoit joué le meſme perſonnage, ayant aſſemblé ſix ou ſept mille hommes, crée de grands Officiers, & donné les Charges de la Couronne; le Cardinal d'Auſtriche Viceroy de Portugal, avoit diſſipé cét amas confus de canailles, & fait mourir le faux Roy & ſes principaux ſuppoſts.

L'année 1602. trouva la Cour toute en réjouïſſances: ce n'eſtoit que feſtins, balets, parties de chaſſe, & grand jeu. D'ailleurs les Courtiſans ſe promettoient un Siecle d'or, par la deſcouverte de quelques mines d'or, d'argent, de cuivre, & d'eſtain, qu'on faiſoit beaucoup plus abondantes qu'elles n'eſtoient. Tellement que par un Edit, qui pourtant ne fut verifié qu'en Juin, Bellegarde Grand Eſcuyer, s'en fit donner la charge de Grand Maiſtre, Beaulieu-Ruſé Secretaire d'Eſtat celle de Lieutenant, Beringhen premier Valet de Chambre le

1602. en Janvier,

le Controlle general, & Villemareuil Conſeiller au Parlement l'Office de Preſident pour connoiſtre de ces matieres, & des cauſes des ouvriers qui y ſeroient employez. Les flateurs ne manquerent pas de dire que le Ciel avoit reſervé ce bonheur pour le Regne de Henry le Grand, & que la terre amoureuſe de ſes vertus incomparables, avoit ouvert ſon ſein pour luy monſtrer ce qu'elle avoit de plus riche & de plus beau: mais quand on vint à travailler à ces mines, la dépenſe ſe trouva plus grande que le profit, de ſorte que toutes ces richeſſes metalliques s'en allerent en fumée comme vif argent.

Depuis que l'alliance d'entre la France & les Suiſſes & Griſons, étoit expirée par la mort du Roy Henry III. les Agents d'Eſpagne n'avoient rien oublié pour en deſtacher entierement ces peuples, & pour les engager avec eux; particulierement les Cinq petits Cantons Catholiques, ſi bien que depuis quelque temps ceux-cy en avoient fait une avec eux & avec le Duc de Savoye. Or le Roy deſirant ardamment de la renouveller aux meſmes conditions que ſes predeceſſeurs, François Hotman Morfontaine ſon Ambaſſadeur en ce pays-là, avoit commencé d'en esbaucher le Traitté; & il l'euſt fort avancé s'il n'euſt eſté prevenu de la mort, qui le ſurprit à Soleurre. Depuis Emeric de Vic mis en ſa place, avoit repris ſes briſées; & ſur la fin de l'année precedente Sillery avoit eſté envoyé extraordinairement vers ces peuples pour achever l'affaire.

La plus grande difficulte qu'il y eut, c'eſtoit d'accorder le Traitté des Cinq petits Cantons avec celui que la France leur demandoit ſur le pied des anciens. Sillery croyoit l'avoir ſurmontée par la promeſſe qu'il leur fit de leur payer un million d'or pour ce qui leur eſtoit deu de vieux; mais le retardement du payement (injure tres-ſenſible à leur eſgard) avoit donné

donné occaſion aux Emiſſaires d'Eſpagne & de Savoye, de jetter des chagrins & du dépit dans ces eſprits ſoupçonneux ; tellement que tout s'en alloit rompu quand le Mareſchal de Biron arriva à Soleurre au mois de Janvier de cette année 1602. avec une grande ſuite & un pompeux équipage. en Janvier, & Fevrier.

Sa magnifique dépenſe, ſon diſcours tout martial, & l'eſclat de ſes beaux faits, dont les Suiſſes avoient eſté ſi ſouvent teſmoins, purent beaucoup envers ces peuples guerriers ; puis les voitures d'argent qui le ſuivoient de prés, acheverent de les combler. L'alliance fut donc renouvellée *pour durer, non ſeulement pendant la vie du Roy comme les precedentes, mais encore pendant celle du Daufin.* Le Maréchal couronna cette feſte par la magnificence d'un ſomptueux banquet, où il fit merveilles de prêcher les grandeurs du Roy & les forces de la France. Ce ne fut pas-là le moindre de ſes ſervices, mais ce fut le dernier jour de ſa gloire & de ſon bonheur. A ſon retour ayant ſceu que Laſſin eſtoit mandé en Cour, il ſe tint en Bourgongne ſans en vouloir partir juſqu'au mois de Juin.

Il avoit eſté octroyé par les Eſtats de Rouën une levée du ſol pour livre ſur les denrées qui entreroient dans les villes, mais pour trois ans ſeulement : le terme expiré, cét impoſt ſe continuoit avec beaucoup de rigueur ; Et les Partiſans avoient dreſſé une pancarte contenant le prix de toutes les marchandiſes, qui eſtoit attachée dans les Bureaux, à toutes les portes des villes. Celles de Guyenne & de Languedoc ne pouvoient ſouffrir une impoſition ſi odieuſe, & qui n'eſtoit plus deuë : Limoges & la Rochelle s'en deffendoient à vive force, toutes les autres eſtoient preſtes de ſuivre ce branſle, il couroit des Emiſſaires par ces pays-là qui ſouffloient en Avril, & May.

floient le feu ; Et il y avoit danger qu'il n'embraſaſt toutes ces Provinces, ſi on ne travailloit de bonne heure à l'eſteindre. Pour cét effet le Roy alla à Blois & puis à Poitiers, & envoya le Preſident Jambeville en Limoſin.

La conduite de ce Magiſtrat fut fort vigoureuſe, il oſta le Chaperon aux Conſuls de Limoges qui étoient en charge, & fit paſſer trois ou quatre des plus factieux par la rigueur de la Juſtice. Par ce moyen il accoiſa le tumulte en Limoſin : comme d'autre coſté le voyage de Roſny à la Rochelle, diſpoſa les peuples de cette ville altiere à recevoir la *Pancarte*. Elle fut donc remiſe par toutes les villes : mais quelques mois aprés, le Roy eſtant ſatisfait de l'obeïſſance de ſes ſujets, &, qui plus eſt, trouvant que cét impoſt ne luy apportoit guere moins de deſpenſe que de recepte, le revoqua & le convertit en une modique ſubvention; Car des impoſts, quoy qu'on les aboliſſe, il en reſte tousjours quelque cicatrice comme des playes.

Tandis que le Roy eſtoit en Poitou ; le Parlement des Chambres aſſemblées, enſuite d'une mercuriale, & à l'inſtance principalement du Preſident Seguier, qui eſtoit ſouſtenu des Enqueſtes, ordonna que les Advocats, ſuivant le 161e Article des Eſtats de Blois, eſcriroient & parafferoient à la fin des eſcritures ce qu'ils auroient receu pour leur ſalaire, & qu'ils bailleroient auſſi certificat de ce qu'ils auroient touché pour leurs plaidoyers. Il donna cét Arreſt le 13e de May, ſur le deſir que le Roy teſmoignoit pour la reforme des abus de la Juſtice, & ſur une plainte que fit le Duc de Piney, qu'un Advocat luy avoit demandé 1500. écus pour plaider une cauſe. Comme les Advocats refuſerent d'y obeïr, il y en eut un ſecond, qui enjoignoit à ceux qui ne voudroient pas plaider, d'en faire

en May.

faire leur declaration au Greffe, aprés laquelle il leur eſtoit deffendu d'exercer leur profeſſion ſur peine de faux.

Le lendemain que celuy-ci leur eut eſté prononcé en pleine Aſſemblée, on les vit ſortir de la Chambre des Conſultations deux à deux, au nombre de 307. qui allerent au Greffe poſer leurs chaperons, & declarer qu'ils y obeïſſoient. Le Palais fut muet neuf ou dix jours: quelques Courtiſans conſeilloient au Roy de les laiſſer en cét eſtat, dont ils ſe fuſſent ennuyez pluſtoſt que luy: mais comme il avoit bien d'autres ſoins plus preſſans que celuy-là, & que cette brouillerie commençoit à paſſer en eſmotion: il voulut la terminer, & fit expedier des Lettres qui remettoient les Avocats dans leurs fonctions, & leur commandoient de retourner au Barreau & d'obeïr au premier Arreſt. Ce n'eſtoit que pour la forme: car les Juges mêmes qui l'avoient donné fermerent les yeux & le laiſſerent abroger.

On ſoupçonnoit avec apparence, que les ſouſlevements de la Guyenne eſtoient une traiſnée des mines du Mareſchal de Biron; Et il ſembloit qu'au meſme temps qu'elles devoient jouër, l'Eſpagnol ſe preparoit pour donner l'aſſaut, & entrer dans le Royaume. Car il avoit levé une nombreuſe armée par terre, qu'il tenoit ſur la frontiere, & en dreſſoit une autre par mer ſous le commandement de Jean de Cardonne. Il publioit que la premiere étoit pour envoyer en Flandres: & la ſeconde pour aller executer une entrepriſe ſur Alger avec l'aſſiſtance du Roy de Fez: mais on apprehendoit que ce ne fuſt pluſtoſt pour jetter en Bourgongne, & pour ſurprendre quelque port de mer en Provence.

Il monſtroit aſſez par le traittement qu'il fit alors à Alexan-

Alexandre Carette, Marquis de Final, qui eſtoit compris au nombre des Alliez du Roy, qu'il ne ſe ſoucioit gueres d'obſerver le Traitté de Vervins: car Fuentes ſe ſaiſit de Final, ayant payé la garniſon de cette place de douze ou quinze monſtres qui luy eſtoient deuës. La grande vieilleſſe de ce pauvre Seigneur, qui eſtoit âgé de prés de quatre-vingts ans & deſtitué d'enfants, luy donna la hardieſſe de faire cette uſurpation; & le bon homme ne put jamais en avoir d'autre raiſon, ſinon qu'on luy donna je ne ſçay quelle penſion à prendre au Royaume de Naples.

La crainte de quelque terrible coup tenant le Roy en de continuelles alarmes, il revint de Poitou à Fontainebleau, afin d'achever d'approfondir la conſpiration, croyant que lors qu'elle ſeroit une fois éventée, elle ne ſeroit plus dangereuſe. C'eſt pour cela qu'il avoit voulu, à quelque prix que ce fuſt, faire venir Laffin qui en ſçavoit tout le ſecret. Nous avons marqué le ſujet de meſcontentement que cét homme avoit de Biron; On a creu qu'il donnoit avis au Roy de ſes pratiques il y avoit aſſez longtemps: du moins il eſt certain qu'il meditoit de le faire, & de ſe munir de pieces pour verifier ſon accuſation.

Voicy ſurquoy on ſe fonde. Biron avoit eſcrit de ſa main un projet de la conſpiration, Laffin luy perſuada qu'il eſtoit dangereux de le garder, & qu'il en faloit ſeulement reſerver une copie. Biron le luy donna pour en faire une en ſa preſence; Quand il l'eut faite il bouchonna l'original & le jetta au feu: mais comme Biron n'y prenoit pas garde, (negligence de grand Seigneur) il l'en retira adroitement & le ſerra dans ſa poche. Ainſi quelques-uns ont creu que cét homme accablé de debtes, de crimes, & de mauvaiſes affaires, entretenoit cét eſprit fougueux dans ſes emportemens, afin

afin de tirer de grands avantages de la vente de ſes ſecrets, & que s'il euſt voulu, il luy euſt bien oſté toutes ces fantaiſies de la teſte ; principalement depuis que la Reyne eut accouché d'un fils. Car parmy les Lettres que ce Mareſchal luy avoit eſcrites, il s'en trouva une qui diſoit, *Que puiſque Dieu avoit donné un Dauſin au Roy, il ne vouloit plus ſonger à toutes ces folies, & qu'il le prioit de s'en revenir.*

Comme Biron ſceut qu'il eſtoit preſſé par le Roy d'aller en Cour, il luy envoya un Gentilhomme le faire ſouvenir de ſes ſerments, luy repreſenter qu'il avoit ſon honneur & ſa vie entre les mains, & le prier ſur tout de bruſler toutes ſes lettres & papiers, & de ſe deffaire d'un certain Curé qu'ils avoient employé à quelque meſchant coup. Laffin eſtant venu à Fontainebleau revela tout au Roy, luy donna toutes les lettres & toutes les pieces, & luy nomma les conjurez ; Parmy leſquels il impliqua ſi grand nombre de perſonnes de qualité, Roſny meſme, que le Roy tout eſtonné de la grandeur du peril, fut durant quelques jours en doute de ceux à qui il devoit ſe confier.

Son Conſeil ſecret trouva bon de diſſimuler à l'eſgard de pluſieurs des accuſez, auſſi bien n'y avoit-il aucune preuve contre eux que la dépoſition de Laffin ; C'euſt eſté mettre le feu dans toute la France que de s'en prendre à tant de gens puiſſants à la fois ; il eſtoit plus ſeur de leur laiſſer le moyen de s'en repentir ; que de les mettre dans la neceſſité de chercher leur ſalut dans une rebellion deſeſperée. Voilà pourquoy de toutes les lettres que Laffin fournit, on n'en fit paroiſtre que celles qui ne parloient que de Biron ; il y en avoit quelques vingt-cinq. Le Roy les donna à garder au Chancelier, qui de peur de les égarer, les couſit dans la doublure de ſon pourpoint.

Cela

Cela s'eſtoit fait avant que le Roy allaſt à Poitiers. Durant ſon voyage Pierre Fougeu Deſcures, & puis le Preſident Janin eſtant allez en Bourgongne, travaillerent à diſpoſer Biron de venir à la Cour. Sa conſcience, ſes amis, les pronoſtications auſquelles il eſtoit fort attaché, pluſieurs preſages ſiniſtres, l'empreſſement meſme avec lequel on s'efforçoit de le faire partir, l'en diſſuadoient; Au contraire l'aſſurance que le Baron de Luz, fraiſchement revenu de la Cour, luy donnoit que Laffin n'avoit rien découvert, la profonde diſſimulation du Roy, qui dit un jour devant ce Baron, qu'il eſtoit bien aiſe que Laffin l'euſt eſclairci de pluſieurs ſoupçons qu'on luy avoit fait concevoir de l'innocence de Biron, la honte qu'eut ce Mareſchal de teſmoigner de la peur, & de donner avantage à ſes ennemis, la crainte d'eſtre pouſſé hors de ſon Gouvernement s'il n'obeïſſoit, & avec cela ſon orgueil & ſon mauvais deſtin luy firent prendre la reſolution de ſe rendre auprés du Roy.

Avant qu'il partiſt, il receut un billet d'un Seigneur ſon intime amy; qui luy conſeilloit de paſſer pluſtoſt en Franche Comté: car il n'y avoit plus de ſeureté pour luy en Bourgongne, les Agents du Roy ayant diſpoſé toutes choſes pour l'inveſtir. Sur le chemin il luy en fut rendu encore pluſieurs autres de la meſme ſorte; A Montargis on luy en donna un ſi preſſant qu'il penſa rebrouſſer tout court; neantmoins il s'opiniaſtra à ſon malheur, & arriva à Fontainebleau le 14e de Juin.

en Juin. Le Duc d'Eſpernon envoya au devant luy offrir ſon ſervice, croyant que les mauvais bruits qui couroient de luy n'eſtoient que des calomniés de ſes ennemis. Quand il fut à la Cour il n'y trouva point les applaudiſſements accouſtumez, & put bien juger par la mine des Courtiſans de la diſpoſition

ſition du Prince. Par tout où il alloit, ſa preſence mettoit de la froideur ſur les viſages, peu de gens l'abordoient, & la pluſpart ne luy parloient qu'avec peine : mais leur contenance morne luy diſoit aſſez le danger où il eſtoit; Et s'il n'entendoit pas ce langage, un billet de la Comteſſe de Rouſſy ſa ſœur, luy parloit plus clairement, le priant de ſe ſauver avant qu'il fuſt gardé de plus prés.

Cela luy euſt peut-eſtre eſté fort difficile, tant il eſtoit ſoigneuſement obſervé : mais il n'avoit pas beſoin de pourvoir à ſon ſalut par cette voye ; le Roy luy-meſme luy en ouvroit une plus ſeure & plus honorable. Il avoit reſolu, & ſon Conſeil avoit loüé cette reſolution, d'uſer de clemence en ſon endroit, & d'oublier tout le paſſé, pourveu qu'il luy déchifraſt de bonne foy toutes les menées & tous les inſtruments de cette conſpiration, afin que ſçachant au vray de quel coſté le mal devoit venir, il ne fuſt plus travaillé de tant d'inquietudes, de ſoupçons, & de craintes.

Il fit donc trois differentes tentatives pour l'obliger à luy avoüer franchement la verité : l'une dés le matin meſme qu'il arriva en Cour, l'ayant tiré à part dans l'une des allées du jardin : l'autre l'aprés-dinée du meſme jour l'ayant appellé dans ſon cabinet; Et la troiſieſme le lendemain matin à la promenade dans une allée à l'eſcart. Toutes les trois fois il l'exhorta, & le conjura de ne luy point celer ce qu'on ne pourroit prouver d'ailleurs ſans le perdre, l'aſſura d'un entier & veritable pardon, & luy fit connoiſtre que ce qu'il vouloit eſtre informé par ſa bouche, n'eſtoit pas qu'il en euſt beſoin, mais ſeulement parce qu'il deſiroit eſpargner ſa reputation, & empeſcher que d'autres que luy n'euſſent point connoiſſance d'une affaire qui luy ſeroit

ſi

ſi deſadvantageuſe. Tous ces efforts furent inutiles, comme il croyoit que Laſſin luy avoit gardé la foy, & qu'il penſoit que le Roy ne parloit que par conjecture, bien loing de rien avoüer, ſes paroles eſtoient audacieuſes & ſans reſpect. Il reſpondit la premiere fois qu'il n'eſtoit pas venu pour ſe juſtifier, ny pour accuſer ſes amis. A la ſeconde, il ſe plaignit hautement, s'emporta, demanda juſtice de ſes calomniateurs, ou permiſſion d'en tirer raiſon par l'eſpée. A la troiſieſme ce ne fut que bravades, que menaſſes, que ſerments execrables, qui faiſoient connoiſtre au Roy qu'il étoit plus capable de commettre un crime que de s'en repentir. Il reſolut donc de l'abandonner à la rigueur de la Juſtice, puiſqu'il refuſoit de ſe jetter entre les bras de ſa miſericorde, & donna ordre à Vitry & à Praſlin Capitaines des Gardes du Corps, de ſe tenir preſts pour l'arreſter luy & le Comte d'Auvergne, le plus intime de ſes complices.

Avant que d'en venir là, il avoit voulu communiquer les preuves qu'il avoit de leur crime à ſon Conſeil ſecret, afin de ne mettre pas en Juſtice des perſonnes de cette importance, s'il ne s'y trouvoit dequoy les convaincre. Lors qu'il fut aſſuré qu'il y en avoit plus qu'il n'en faloit il fit encore un quatrieſme & dernier effort pour tirer la verité de la bouche du Mareſchal. Le ſoir ſur les dix heures, comme il ſortoit de jouër d'avec la Reyne, il l'appella dans ſon cabinet, & le conjura une fois pour toutes, de luy avouër luy-meſme ce qu'il n'avoit que trop appris par le rapport des autres, luy donnant ſa parole qu'une confeſſion veritable & entiere effaceroit tous ſes attentats, quelques énormes qu'ils puſſent eſtre. La moindre marque d'humilité & de repentance l'euſt ſauvé:

vé : mais il reſpondit arrogamment *que c'eſtoit trop preſſer un homme de bien ;* tellement que le Roy touché tout enſemble de regret & d'indignation, luy dit en le quittant, *Puiſque vous ne voulez rien dire, Adieu Baron.*

Au ſortir de là il fut donc arreſté par Vitry, comme le Comte d'Auvergne par Praſlin. Tous deux ayant eſté gardez cette nuit-là dans le chaſteau, furent menez le lendemain à Paris par la riviere, & logés dans la Baſtille. Le meſme jour le Roy y arriva par la porte Sainct Marceau, le peuple le ſuivant avec de longues acclamations qui teſmoignoient leur joye de ce qu'il avoit deſcouvert une conſpiration ſi pernicieuſe.

Trois jours aprés, les parents de Biron au nombre de ſept, dont eſtoient Sainct Blancard ſon frere, Salignac de meſme ſurnom que luy, & Jacques Nompar Caumont la Force, eſtant allez ſe jetter aux pieds du Roy pour implorer ſa miſericorde, eurent pour reſponſe qu'il vouloit laiſſer agir la ſeverité des Loix. Auſſi-toſt il envoya commiſſion au Parlement de Paris pour luy faire ſon procés, & une autre particuliere au Premier Preſident, au Preſident Potier, & à Fleury & Turin, les deux plus anciens Conſeillers de la Compagnie pour l'interroger. Ses amis preſenterent requeſte au nom de ſa mere, demandant qu'on luy donnaſt du conſeil, comme on a accouſtumé d'en accorder aux criminels : la Cour y mit neant, ſe fondant ſur ce principe, qu'on n'en accorde point en cas de Leze-Majeſté.

En ce beſoin où il devoit rappeller toutes les forces de ſon jugement & de ſa prudence, il monſtra que s'il en avoit jamais eu, le trouble de ſon eſprit les avoit entierement égarez : car du moment qu'il fut arreſté juſqu'au jour de ſa mort, tous

ſes diſcours & toute ſa conduite ne ſemblerent tendre qu'à aggraver ſon crime, & à l'abyſmer. Quand Vitry le fit priſonnier, il voulut faire paſſer le Roy pour un perſecuteur, & dit à ceux qui le voyoient mener, *Regardez, Meſſieurs, comme on traitte les bons Catholiques.* Depuis dans ſa priſon, horſmis lors qu'il ſe plongeoit dans une profonde reſverie, il s'évaporoit en mille reproches, imprecations, & rodomontades. Quand on vint à l'interroger il deſavoüa le projet, puis l'avoüa ſans neceſſité, dénia, puis confeſſa divers faits, & dans une occaſion où les plus habiles ne parlent que par monoſyllabes, il s'eſtendit en de longs diſcours, dans leſquels il s'embarraſſa étrangement luy-meſme.

A l'eſgard des teſmoins, il ne les reprocha point qu'aprés qu'il eut entendu leur dépoſition, quoyqu'il euſt eſté averty que s'il le vouloit faire, il faloit que ce fuſt auparavant. Ainſi il reconnut Laſtin pour homme de bien & pour ſon amy ; Puis quand on luy eut lû ce qu'il avoit dépoſé, il le maudit comme le plus ſcelerat de tous les hommes, un Sorcier, un traiſtre, un aſſaſſin, & un ſodomite. Si de bonne heure il en euſt parlé de la ſorte, il euſt fort affoibly ſon témoignage, il diſoit que ſi Renazé eſtoit au monde il pourroit bien teſmoigner le contraire & le juſtifier : il ne croyoit pas qu'il fuſt ſi prés de luy, & demeura fort eſtonné lors qu'on luy lût ſa dépoſition, & qu'on le luy confronta. Cét homme s'eſtoit eſchapé de la priſon de Quiers avec ſes gardes, ſi à propos qu'on euſt dit que le Duc de Savoye eſtoit d'intelligence avec le Roy.

en Juillet. Les teſmoins firent ſa conviction entiere, car preſque tous ſes eſcrits eſtoient avant le pardon que le Roy luy avoit accordé à Lyon. L'inſtruction faite, on le mena au Parlement pour le juger : il y fut

fut conduit dans un bateau couvert avec bonne garde. Les Chambres eſtoient aſſemblées; le Chancelier preſidoit, pas un des Ducs & Pairs ne s'y trouva, quoy qu'ils y euſſent eſté appellez ſelon les formes. Il ſe deffendit un peu mieux ſur la ſellette qu'il n'avoit fait devant ſes Commiſſaires. On luy donna tout le temps de parler, & cette fois il parla comme il avoit combatu, c'eſt-à-dire, qu'il fit merveilles.

Tout le fort de ſa deffenſe conſiſtoit à faire voir qu'on ne puniſſoit point les volontez ſans effet, que ſes ſervices devoient prevaloir à quelques emportements de paroles & de penſées qui n'avoient point eu de ſuite; Que pour effacer ſa faute il s'efforceroit d'en rendre encore de plus grands; Et ſur tout que le Roy luy avoit pardonné dans les Cordeliers de Lyon. Il meſla à ces raiſons une ſi vive repreſentation de ſes beaux faits & tant de mouvements de compaſſion, qu'il tira les larmes des yeux de quelques-uns de ſes Juges; Et ſi on euſt opiné ſur le champ, peut-eſtre euſt-il trouvé quelque miſericorde : mais comme il n'y avoit point aſſez de temps pour prendre les voix, on remit l'affaire au Lundy, cependant il fut remené a la Baſtille.

Le Lundy, comme les Juges eſtoient aux avis, il leur fut apporté des Lettres du Roy au Grand Seau, par leſquelles il revoquoit la grace qu'il luy avoit faite de bouche à Lyon. Quelques-uns de ſes Miniſtres qui avoient entendu que le criminel faiſoit fort là-deſſus, & qui redoutoient ſa furie s'il reſchapoit, obligerent le Roy à faire cette démarche tout-à-fait inutile, & un peu contraire à ſa clemence. Les Conſeillers Clercs aſſiſterent à la lecture de toutes les pieces juſqu'à la derniere, qui étoit les concluſions du Procureur General : mais quand ils entendirent qu'elles eſtoient à la mort ils

ſe retirerent. Ils les avoit données ſans en communiquer aux deux Avocats Generaux ſes Collegues ; Fleury & Turin luy ayant porté les pieces chez luy, & fait leur rapport en deux matinées.

Les Juges allerent tous d'une voix à la mort ; *Ils le déclarerent convaincu du crime de Leze-Majeſté, pour conſpirations contre la perſonne du Roy, entrepriſes ſur l'Eſtat, & Traittez avec les ennemis, & le condamnerent à avoir la teſte trenchée en Greve, ſes biens acquis & confiſquez au Roy, la Duché de Biron eſteinte, & cette terre & autres, s'il en avoit qui relevaſſent du Roy, reünies à la Couronne.* L'arreſt porte au Roy, il en remit l'execution au lendemain, & changea le lieu de Greve en celuy de la cour de la Baſtille. Ce qu'on fit valoir à ſes parens pour une grace, quoy que ce fuſt un pur effet de la crainte qu'on avoit de quelque eſmotion : non pas tant du coſté du peuple, que des gens de guerre qui l'aymoient eſperduëment.

en Juillet. Dés le mardy dernier de Juillet ſur le midy, le Chancelier avec quelques Conſeillers d'Eſtat & du Parlement, ſe tranſporta à la Baſtille pour faire executer l'Arreſt. Dés que Biron l'apperceut il s'eſcria *qu'il eſtoit mort*, & demanda *s'il n'y avoit point de pardon.* L'extravagance & les emportements qu'il teſmoigna en cette derniere occaſion, où ſon courage euſt dû faire voir de la force, s'il en euſt eu, monſtrent aſſez que tel qui va aux perils avec bravoure, parce qu'il croit les pouvoir ſurmonter, n'a pas la reſolution d'enviſager la mort, lors qu'elle eſt inévitable. Le Chancelier ayant donné ordre qu'on le menaſt à la Chapelle, il s'abandonna aux cris, aux plaintes, & aux reproches, proteſta de ſon innocence, adjourna le Chancelier à comparoiſtre devant Dieu, accuſa le Roy d'ingratitude & d'injuſtice. Aprés qu'il eut jetté feu & flammes,

mes, il tomba dans l'autre extrémité : le trop grand amour de la vie luy redonnant quelque eſperance, l'obligea de prier ſes Juges d'interceder pour luy envers le Roy, & luy fit meſme rechercher la faveur de Roſny, quoy qu'il le creuſt ſon plus mortel ennemy ; Puis comme il vit que tout eſtoit ſourd & müet à ſes prieres, il rentra en furie plus fort qu'auparavant.

On n'eut pas peu de peine à le faire mettre dans l'eſtat où doit eſtre un criminel pour entendre la lecture de ſon Arreſt ; Il l'eſcouta aſſez patiemment, horſmis les paroles qui l'accuſoient d'*avoir conſpiré ſur la perſonne du Roy*, il ne les pût ſouffrir ſans crier que *cela eſtoit faux* : Et il perſiſta fortement juſqu'à l'article de la mort à dire qu'il eſtoit innocent de ce poinct-là. Ce fut un grand travail pour les Docteurs que de le diſpoſer à la mort : à peine eut-il quelques moments raſſis. On trouva bon de ne le point lier, de peur de le mettre hors du ſens. Quand on le mena ſur l'eſchaffaut, la veuë de l'Executeur le remit en fougue : il ne voulut point ſouffrir qu'il le touchaſt, ny qu'il luy bandaſt les yeux, il ſe banda luy-meſme & ſe débanda par deux ou trois fois. Enfin l'Executeur prit ſon temps ſi adroitement qu'il luy fit voler la teſte tout d'un coup. Comme elle eſtoit toute pleine de feu & d'eſprits, on remarqua qu'elle fit deux bonds, & qu'elle jetta beaucoup plus de ſang qu'il n'en ſortit du tronc. Son corps fut inhumé dans la Nef de l'Egliſe de Sainct Paul, avec une merveilleuſe affluence de peuple, qui accourut là de toutes parts & luy ſervit de convoy. en Juillet.

Il eſtoit de mediocre taille, & de corpulence aſſez groſſe, avoit le poil noir, commençant à griſonner, la phyſionomie funeſte, la converſation rude, les yeux enfoncez, la teſte petite, & ſans

doute mal garnie de cervelle ; ſes deſſeins extravagants, ſa conduite eſtourdie, & la folle paſſion qu'il avoit pour le jeu, (car il perdit en un an plus de cinq cents mille eſcus) en eſtoient des marques certaines. Le Roy donna le Gouvernement de Bourgongne au Daufin, & la Lieutenance à Bellegarde durant ſa minorité.

La mort de Biron eſteignit tous les reſtes de la conſpiration, s'il y en avoit encore : ſes amis & ſes parents plaignirent ſon ſort ſans oſer en murmurer ; ſes complices ſçachant qu'il n'avoit rien dit contre eux, & qu'ils n'avoient rien eſcrit, (car parmy ſes papiers il ne ſe trouva aucunes lettres que les ſiennes) ſe raſſurerent d'autant pluſtoſt que le Roy meſme feignit d'ignorer leurs menées : le Roy d'Eſpagne ny le Duc de Savoye n'oſerent rien tenter non plus ; & leurs Ambaſſadeurs ne furent pas des derniers à ſe conjouïr avec le Roy, de ce qu'il avoit deſcouvert cette conſpiration. Il leur teſmoigna aſſez qu'il connoiſſoit leur mauvaiſe diſpoſition en ſon endroit, & neantmoins les aſſura qu'il ne romproit point la Paix : mais il refuſa d'accorder le paſſage par le Pont de Greſin aux troupes du Milanois ; avant qu'il euſt eſclaircy toute cette grande affaire.

Leur deſſein, comme ils en faiſoient courir le bruit, eſtoit de paſſer en Flandres, neantmoins il ſoupçonnoit qu'elles n'eſtoient venuës là que pour favoriſer les entrepriſes du Mareſchal de Biron, & il apprehendoit quand il fut pris, qu'elles n'irritaſſent le deſeſpoir de ſes creatures. Dans cette veuë, & pour contenir la Bourgongne dans l'obeïſſance, il y avoit envoyé le Mareſchal de Lavardin avec quelques troupes ; De ſorte que ceux qui tenoient les chaſteaux de Dijon & d'Auſſonne aprés avoir menacé quatre ou cinq jours, ne par-

parlerent plus que de ſe ſoûmettre, quand ils le virent en eſtat de les forcer. La fidelité auſſi bien que la vaillance de ce Seigneur, s'étoient fait connoiſtre au Roy par toutes ſortes d'eſpreuves, & depuis quelque temps il prenoit plaiſir à luy donner les plus beaux emplois, pour effacer la gloire de Biron.

Edme de Malain Baron de Lux, Lieutenant au Gouvernement de cette Province, qui ſçavoit les dernieres pratiques de la conſpiration, fut aſſez ſage & aſſez heureux pour ne ſe pas perdre; Il ſe confia à la clemence du Roy, le vint trouver, & luy dechifra tout. Auſſi luy pardonna-t-il ſans reſerve, luy fit paſſer ſon abolition au Parlement de Paris & au Parlement de Bourgongne, & le laiſſa dans ſa Charge. en Juin,

Le Baron de Fontenelles de la Maiſon de Beaumanoir, & René de Marec-Montbarrot Gouverneur de Renes, avoient eſté arreſtez comme complices de Biron. Le Grand Conſeil ayant eu commiſſion pour faire le procés au premier, le condamna à eſtre traiſné ſur une claye, & rompu tout vif dans la Grêve; & envoya deux ou trois de ſes gens au gibet. Les cruautez que ce Gentilhomme avoit commiſes en Bretagne durant la Ligue, & l'opiniâtreté qu'il avoit monſtrée pour ce party-là, n'ayderent pas peu à aggraver ſon ſupplice; Au contraire les ſervices que Montbarrot avoit rendus au Roy en cette meſme Province, contribuerent beaucoup à le juſtifier. Le Comte d'Auvergne ne demeura que deux mois à la Baſtille depuis la mort de Biron, le Roy le mit en liberté; & le receut meſme en ſes bonnes graces. C'eſt qu'il avoit une puiſſante inter- en Octobre.
ceſſion dans ſa ſœur la Marquiſe de Verneuïl, & que de plus il avoüa tout ce qu'il ſçavoit. en Aouſt, & Septembre.

Le Mareſchal de Bouïllon jugea plus ſeur de prendre le large, & de ſe juſtifier de loing; Il ſça-

voit que Roſny jaloux du trop grand credit qu'il avoit parmy les Huguenots, luy rendoit de fort mauvais offices en Cour, & il avoit ſujet quand meſme il euſt eſté tres-innocent, d'apprehender l'indignation du Roy, parce qu'à Poitiers, ce Prince luy ayant parlé de ſes menées, il luy avoit reſpondu trop hardiment, & d'une maniere qui paſſe pour criminelle auprés des Souverains. Ainſi, bien loin de venir au commandement du Roy qui l'appelloit, il alla ſe preſenter à la Chambre my-partie de Caſtres, offrant de s'y juſtifier, car il pretendoit que c'eſtoient ſes Juges naturels, parce que ſa Vicomté de Turenne eſt dans le reſſort du Parlement de Toulouze, dont cette Chambre fait partie. Quoy qu'il en ſoit, il tira d'eux un acte de comparition, dont le Roy leur ſceut fort mauvais gré. En paſſant à Montpellier, il obligea encore les Egliſes Reformées du Languedoc, d'eſcrire au Roy en ſa faveur; puis ne trouvant point de lieu de ſeureté en France, il paſſa à Geneve, & delà en Allemagne; où ayant perſuadé les Princes Proteſtants de ſon innocence, & recherché l'interceſſion de la Reyne Elizabeth, il donna plus de ſujet à ſes ennemis d'animer le Roy contre luy.

en Decembre. Sur la fin de l'année, le Roy deſcouvrit que le Prince de Joinville s'eſtoit laiſſé circonvenir par les Eſpagnols, & qu'il negocioit quelque liaiſon avec eux, par le moyen de Philippe d'Anglure Guyonvelle Seigneur Franc-Comtois. Il le fit donc arreſter: mais comme il eut trouvé qu'il y avoit plus de puerilité & de badinerie en ſon fait que de malice, il ne voulut point mettre ce jeune Prince en priſon, il le donna ſeulement en garde au Duc de Guiſe ſon frere aiſné pour le rendre plus ſage.

en Octobre. Parmy tant d'inquietudes & d'alarmes, la Cour gouſta les réjoüiſſances qui ſe firent à la reception des

des Ambaſſadeurs des Suiſſes & des Griſons; qui vinrent à Paris pour jurer le renouvellement de l'alliance avec la Couronne. Ils eſtoient au nombre de quarante-deux, Sagner Advoyé de Berne portoit la parole. Ils arriverent à Paris le 14e d'Octobre & y demeurerent treize jours. La maniere de leur reception, de leur logement, des feſtins qu'on leur fit, des ceremonies avec leſquelles ils jurerent l'alliance dans l'Egliſe Noſtre-Dame, ce qui ſe fit le 22e d'Octobre, les preſents que le Roy donna à chacun d'eux, ſont choſes toutes pareilles à ce que nous avons veû ces années dernieres en une ſemblable occaſion, & d'ailleurs plus propres à remplir un Ceremonial qu'une Hiſtoire.

Mais il eſt remarquable qu'au feſtin qu'on leur donna dans l'Archeveſché aprés qu'ils eurent fait le ſerment, le Roy qui avoit diſné à part, vint en la Salle où ils eſtoient, accompagné des Cardinaux de Joyeuſe & de Gondy, & de quelques autres Seigneurs, & ſe preſentant au bout de la table ſans s'aſſeoir, ny vouloir que perſonne ſe levaſt, but à la ſanté de ſes bons comperes, & obligea les deux Cardinaux de faire de meſme. Les Ambaſſadeurs receurent cet honneur debout & nuë teſte, & luy en firent raiſon de meſme.

Quatre ou cinq jours aprés ils prirent congé de luy ayant obtenu trois conditions qu'ils demanderent inſtamment: la premiere pour tout le Corps des Cantons, ſçavoir *la confirmation des Privileges qu'on leur avoit accordez en France*; Des deux autres, l'une eſtoit pour les Cantons Proteſtants, & portoit; *Qu'ils ne ſeroient point obligez de ſervir contre ceux de leur Religion:* L'autre pour les petits Cantons, leur permettant, *de continuer l'alliance de Milan & de Savoye, pourveu que ce fuſt ſans prejudice de celle qu'ils venoient de faire avec le Roy.*

L'Edit que le Chancelier avoit minuté contre les duels, n'avoit point encore eſté publié. Le Roy recevant tous les jours des plaintes que le plus genereux ſang de ſa Nobleſſe, oiſive & pointilleuſe, ſe reſpandoit dans ces combats, fut obligé de donner ce frein à une fureur ſi tragique. L'Edit en fut publié au mois de Juin. *Il deffendoit à tous les ſujets du Roy tous duels & appels, tant dedans que dehors le Royaume, ſous les peines de crime de Leze-Majeſté, ſçavoir la mort & la confiſcation, auſſi bien pour les ſeconds que pour les principales parties; Ordonnoit que le procés ſeroit fait à la memoire de ceux qui auroient eſté tuez dans ces combats; Enjoignoit au Conneſtable & Mareſchaux de France, de faire venir pardevant eux ceux qui auroient querelle, d'ordonner de la reparation de l'injure; à quoy les parties ſeroient tenuës d'acquieſcer, autrement encourroient l'indignation du Roy & ſeroient bannis de la Cour & de la Province.*

en Juin.

On ſe plaignoit que les Eſtrangers billonnoient l'or & l'argent, & le tiroient hors de France, & que la maniere de compter par eſcus augmentoit le luxe, parce qu'il ne couſtoit pas plus à dire des eſcus que des livres. Sur ce pretexte quelques-uns du Conſeil, par des motifs que l'on ne ſçait pas, porterent le Roy à hauſſer le prix des eſpeces, tellement que l'Eſcu d'or qui eſtoit à ſoixante ſols fut mis à ſoixante-cinq, les Francs * qui valoient vingt ſols, à vingt un ſol quatre deniers, les quarts d'eſcus de quinze ſols monterent à ſeize; & les teſtons de quatorze & demy à quinze & demy. Il fut auſſi ordonné que de là en avant on compteroit par livres, comme on avoit fait avant l'année 1578. que le Roy Henry III. avoit ordonné que l'on comptaſt par eſcus.

* Ce ſont aujourd'huy les pieces de 27. ſols.

Ceux qui avoient donné ces avis, deſirant les faire

faire autoriſer, le Roy manda au Louvre les plus notables des quatre Compagnies Souveraines, de la Chambre des Monnoyes, & des principaux Bourgeois & Marchands pour en avoir leurs ſentiments. Tous, à la reſerve de ceux de la Monnoye, trouverent de grands inconvenients à ce changement; neantmoins ceux qui en avoient donné le conſeil, obligerent le Roy de paſſer ſur toutes les raiſons contraires, & de forcer le Parlement par diverſes juſſions à le verifier, ſans avoir eſgard aux remonſtrances de ce Corps; auquel on ne voulut pas permettre de les faire de vive voix, mais ſeulement par eſcrit.

L'armement que le Duc de Savoye avoit fait, eſtoit pour une entrepriſe ſur Geneve. Albigny ſon Lieutenant General deça les Monts, & Gouverneur de Savoye, en avoit eu la premiere penſée; Bernoliere Gouverneur de Bonne, avoit achevé de la former. Le premier choiſit 1200. hommes pour l'executer la nuict du 22e de Decembre, les conduiſit au pied de la muraille entre la Porte-Neuve & celle de la Monnoye, leur fit planter leurs eſchelles qui eſtoient d'une merveilleuſe ſtructure, & en vid monter trois cents bien armez, & garnis de haches de bonne trempe, de marteaux & de tenailles; c'eſtoit ſur les deux heures aprés minuit. Bernoliere qui conduiſoit le deſſein ayant ſurpris la ſentinelle, luy arracha le mot, puis le tua, & ſe mit en ſa place; il traitta de meſme celuy qui faiſoit la ronde, mais il laiſſa imprudemment eſchaper le garçon qui portoit la lanterne. Celuy-là courut donner l'alarme au corps de garde & par toute la ville: laquelle ſans cela fuſt demeurée dans un profond repos, dormant ſur la foy de ſon premier Syndic de la garde nommé Blondel, qu'on reconnut depuis avoir eſté d'intelligence avec les entrepreneurs. en Decembre.

Ils ne vouloient ſe remuer que ſur le poinct du jour, mais lors qu'ils ſe virent deſcouverts, ils reſolurent de commencer l'execution. Ils ſe diviſerent donc en deux bandes, qui allerent pour gagner l'une la Porte-Neuve, & l'autre celle de la Tartaiſe, & de cette derniere une partie croyant desja la ville gagnée, donna dans les maiſons, & ſe mit à piller. La premiere petarda la porte de dedans: mais il arriva que ſon petard ne ſe trouva pas preſt pour enfoncer la ſeconde; qu'un peu aprés ſon petardier fut tué, & qu'un Bourgeois coupa la corde qui tenoit la herſe, & la fit cheoir. C'eſtoit pour lors qu'ils devoient ſe ſervir de leurs haches: mais l'eſtourdiſſement les ſaiſit & leur fit oublier qu'ils en avoient.

Cependant les habitans ayant couru aux armes & s'ameutant d'eux-meſmes, les viennent attaquer. Les Savoiſiens, qui eſtoient allez à la porte de Tartaiſe ſe rejoignent à ceux de la Porte-Neuve; Cette Porte eſt priſe & repriſe par trois fois, Bernoliere y eſt couché mort par terre; ceux qui étoient demeurez dehors ne les ſecourent point comme ils euſſent dû, en donnant de fauſſes alarmes aux autres portes. Enfin le grand nombre accable les Savoiſiens, il en eſt tué quelque cinquante, les autres recourent à leurs eſchelles; le canon d'un baſtion oppoſé les avoit briſées, ils ſautent du haut en bas dans les foſſez, où ils ſont preſque tous aſſommez, & meſme beaucoup de ceux qui n'eſtoient point entrez dans la ville. Attignac & les autres Chefs, au nombre de treize, ſe deffendent ſi vaillamment qu'ils obtiennent capitulation les armes à la main: mais, comme vous le verrez, leur vaillance ne les reſerva qu'à une fin plus malheureuſe.

Le Duc de Savoye croyoit le coup ſi aſſuré, qu'il

qu'il eſtoit party de Turin quatre jours auparavant, & eſtoit venu au Pont d'Eſtrambieres, qui eſt à une lieuë de Geneve. On peut juger quel fut ſon déplaiſir, lors qu'en arrivant il trouva qu'Albigny faiſoit ſonner la retraitte. Ainſi dés le lendemain il repaſſa les Monts en poſte, laiſſant ſes troupes dans les pays de Foucigny, Chablais, & Ternier, & ayant dépeſché vers les Princes voiſins, particulierement vers les Suiſſes, pour juſtifier ſon action.

Il luy donnoit trois couleurs, la premiere que Geneve n'eſtoit point compriſe au Traitté de Vervins; Et de fait elle n'y eſtoit pas exprimée nommément: mais le Roy maintenoit qu'elle y eſtoit entenduë ſous ce nom des *Alliez des Suiſſes*. La ſeconde que les habitants de Geneve refuſoient de luy payer les droits & impoſts des biens fonds qu'ils poſſedoient dans les terres de ſon obeïſſance, & cela eſtoit vray. La troiſiéme que Leſdiguieres avoit un deſſein formé de ſe ſaiſir de leur ville, & qu'il n'avoit fait que d'eſſayer de le prevenir, eſtant plus juſte qu'elle retombaſt entre les mains de ſon Seigneur naturel, qu'en celles d'un eſtranger & d'un Heretique.

Le jour venu, on tint Conſeil à l'Hoſtel de Ville ſur le traittement qu'il faloit faire aux priſonniers: les plus ſages eſtoient d'avis de les garder pour oſtages en cas que le Duc aſſiegeaſt leur ville: mais le menu peuple & les femmes des Bourgeois qui avoient eſté tuez dans l'attaque, crierent ſi fort qu'on reſolut de les traitter de voleurs. On eſtrangla donc ceux qui eſtoient en vie, puis on leur coupa la teſte à eux & à ſoixante des morts; on les planta toutes ſur la muraille, & on jetta les corps dans le Rhoſne.

On raconte d'une Damoiſelle femme d'un nommé Sonnas l'un de ces treize Officiers, laquelle avoit

ſept enfants de luy, & eſtoit enceinte du huitiéme, que s'eſtant reſoluë de ne boire ny manger qu'elle n'euſt encore une fois baiſé ſon cher mary, & les Magiſtrats ayant refuſé de luy en donner la teſte, elle s'aſſit vis à vis du lieu où elle eſtoit plantée, & eut tousjours les yeux colez ſur ce triſte objet de ſon amour & de ſon deſeſpoir, juſqu'à ce que les langueurs de la mort luy en euſſent oſté la veuë.

Il arriva aprés un aſſez long-temps que Blondel Syndic de la Garde, fut accuſé par quelques-uns d'avoir eu intelligence avec Albigny: comme c'étoient des gens de la lie du peuple, ſon autorité fut aſſez grande pour invalider leur teſmoignage, tellement que l'affaire en fuſt demeurée-là, ſi luy-meſme, à ſon malheur, ne l'euſt pas pouſſée trop avant, en s'opiniaſtrant à les faire punir comme des calomniateurs. La neceſſité de leur propre deffenſe, les contraignit de rechercher de plus amples preuves; ils mirent en avant qu'il avoit envoyé des lettres à d'Albigny par un certain Payſan Savoyard. La difficulté fut à trouver cét homme, il ſe paſſa prés de trois ans avant qu'ils puſſent le repreſenter; Si-toſt qu'il parut Blondel le fit arreſter priſonnier, & devaler dans un cu de baſſe foſſe. Il penſoit qu'à force de le maltraitter il le contraindroit de parler à ſa deſcharge: mais comme il vit qu'il perſiſtoit en ſon dire, il ſuborna le Geolier qui l'étrangla dans le cachot, & luy laiſſa la corde au cou, comme ſi ce malheureux euſt exercé cette cruauté ſur luy-meſme. La verité du fait ayant eſté reconnuë par l'inſpection meſme du cachot, Blondel & le Geolier furent rompus ſur la rouë; Le premier avant que mourir, avoüa ſon intelligence avec les Savoyards.

La nouvelle de cette entrepriſe portée en Suiſſe & en

en France, le Canton de Berne s'intereſſa auſſi-toſt dans la deffenſe de Geneve, le Roy l'aſſura de ſa protection, & mil ou douze cens Huguenots ſe jetterent dans la ville pour la deffendre en cas qu'elle fuſt attaquée. Ce peuple tumultueux & fier de l'appuy des Proteſtants & de celuy de la France, s'abandonna à ſon reſſentiment, & commença la guerre au Duc de Savoye: toutefois avec plus de fougue que de forces ny de ſuccés. Or le Roy, quelque bonne volonté qu'il euſt pour Geneve, avoit intereſt que la querelle s'accommodaſt: car ſi elle s'eſchauffoit, il ſe voyoit obligé de ſecourir des Huguenots, & de rallier tout le party Proteſtant, ce qui euſt fort choqué Rome, qu'il redoutoit plus que toutes les Puiſſances du monde. Pour cette raiſon il donna ordre à Emery de Vic ſon Ambaſſadeur en Suiſſe, de venir à Geneve y diſpoſer les habitants, & au meſme temps il envoya déclarer au Duc de Savoye qui armoit pour aſſieger cette ville, que s'il pouſſoit la choſe plus avant il auroit affaire à luy. 1603. en Janvier, Fevrier, & ſuivans.

Le poids d'une ſi grande puiſſance arreſta les mouvements des deux parties, & les amena à la Paix. Les Cantons de Glaris, Baſle, Soleurre, Schaffouze, & Appenſel, les moins intereſſez des treize ſe chargerent de la faire. Elle fut esbauchée à Remilly, & achevée à Sainct Julian proche de Geneve le 21e de Juillet, & ratifiée par le Duc le 25e. Le Traitté portoit, *Qu'ils reſtitueroient mutuellement les lieux qu'ils s'eſtoient pris; Que les immunitez & exemptions dont ceux de Geneve jouiſſoient pour les biens qu'ils poſſedoient dans les terres du Duc, ſeroient confirmées; Que le Duc ne pourroit aſſembler des gens de guerre, faire de fortifications, ny tenir de garniſons, à quatre lieuës de leur ville; Et qu'elle eſtoit déclarée compriſe au Traitté de Vervins.* en Juillet.

La

en Janvier, & Fevrier. La Cour paſſa l'hyver à ſon ordinaire : la danſe, le jeu, les feſtins, les balets, & les Comedies, particulierement celles des Italiens, faiſoient ſes divertiſſements. Au commencement de Mars, le Roy fit un voyage à Mets, menant la Reyne avec luy, qui le 22e du mois de Novembre precedent, eſtoit accouchée de ſa premiere fille. Le principal motif de ce voyage eſtoit de découvrir les menées que le Mareſchal de Bouillon pouvoit avoir faites avec les Proteſtants d'Allemagne, & s'aſſurer de la ville de Mets, qui eſtant alors toute en combuſtion, euſt pû prendre un mauvais party.

en Mars.

Le Duc d'Eſpernon ayant eſté pourveu de ce Gouvernement tres-important par le Roy Henry III. y avoit donné ſa Lieutenance dans la ville & dans le pays, à un Gentil-homme nommé Mont-Caſſin ſon parent, & celle de la citadelle à Sobole de la Maiſon de Cominges, qu'il avoit nourry page. Peu aprés ayant retiré Mont-Caſſin auprés de ſa perſonne, il donna l'un & l'autre employ au ſecond ; lequel appella en ce pays-là un frere puiſné qu'il avoit, homme avare & violent, & qui bientoſt eut tout pouvoir ſur ſon eſprit. Or l'aiſné Sobole ayant amené quelque ſecours au Roy au ſiege de Laon, prit de luy, pour recompenſe de ſon ſervice, des proviſions de ces Lieutenances, ſon Maiſtre eſtant pour lors en Provence & fort mal voulu à la Cour. Avec ce nouveau pouvoir, trenchant du Souverain, il ſe mit à maltraiter les habitants, & en hayne de ce que le Duc ſembloit appuyer leurs plaintes, & fomenter leurs meſcontentements, il accuſa, par le conſeil de ſon jeune frere, les principaux Bourgeois & Officiers de Juſtice, d'avoir noüé des intelligences avec Mansfeld Gouverneur de Luxembourg ; de ſorte que ſur ſes délations il en avoit eſté empriſonné pluſieurs,

pluſieurs, & quelques-uns mis à la queſtion. Mais enfin l'affaire ayant eſté portée au Parlement, leur innocence & la calomnie des Soboles avoient eſté pleinement reconnuës. Alors le Duc ne heſita plus de prendre hautement la protection des opprimez, ſi bien qu'ils ſe barricaderent pour aſſieger les Soboles dans la citadelle. Ce ſouſlevement fut la perte de ces deux freres ingrats: mais le Duc n'en eut que le plaiſir de la vengeance. Car le Roy s'étant haſté de traitter avec eux, les preſſa ſi fort, qu'avant ſon arrivée ils luy remirent la place, ſans en tirer aucun avantage pour eux. Il eſtablit François de Montigny la Grange Lieutenant de Roy dans le pays & dans la ville, & Arquien ſon frere aiſné dans la citadelle, ſous le Gouvernement toutefois du Duc d'Eſpernon qui feignit d'en eſtre fort content, quoy qu'il previſt bien qu'il n'auroit aucun pouvoir dans la place tant que le Roy ſeroit en vie.

Depuis que le Roy avoit eſté abſous en Cour de Rome, les Peres Jeſuites n'avoient point perdu d'occaſion d'employer l'interceſſion du Pape, leurs ſoins, & leur addreſſe, pour ſolliciter leur reſtabliſſement, pretendant que c'eſtoit une des conditions ſecretes qui avoient eſté appoſées à ſon abſolution. Mais la conduite peu judicieuſe de quelques-uns des leurs en Angleterre, à Veniſe, & dans les petits Cantons des Suiſſes, ayant fait porter des plaintes contre eux à Rome, le Pape s'eſtoit un peu refroidy de ſes pourſuites. Or comme le Roy paſſoit par Verdun, le Recteur & les Peres du College de cette ville-là, encouragez par la Varenne, ſe preſenterent à luy pour le ſupplier que l'Arreſt du Parlement de Paris, qui deffendoit à tous François d'envoyer leurs enfants eſtudier en leurs Colleges, ne fuſt point executé à l'eſgard de celuy-

en Mars.

luy-là. Le Roy leur ayant fait là-dessus une fort benigne response, ils jugerent qu'ils devoient pousser plus avant. Leur Provincial nommé Armand, & trois ou quatre des siens, se rendirent à Mets, & choisissant le temps de la Passion de Nostre Seigneur, tres-propre pour exciter des mouvements de misericorde dans un cœur Chrestien, se firent introduire dans le cabinet du Roy l'apresdinée du Jeudy Sainct, & se jetterent à ses pieds. Le bon Prince les releva aussi-tost, & leur donna une pleine audience. Le Provincial qui portoit la parole, s'insinua dans son esprit par les loüanges de ses victoires & de sa clemence, puis tascha de justifier sa Societé des reproches les plus ordinaires que ses ennemis luy faisoient, & aprés finit en conjurant sa clemence Royale par le precieux Sang de JESUS-CHRIST d'user envers eux de misericorde, & de faire en sorte *que cette grace ne dependist que de sa bonté, qu'elle fust toute de luy, & qu'ils n'en sceussent gré qu'à luy seul.*

Ils avoient mis leur harangue par escrit : lors qu'il l'eut entenduë avec toute l'humanité possible, il la prit de leurs mains comme pour la lire avec plus d'attention. Le Lundy ensuivant les ayant appellez une seconde fois dans son cabinet, il leur donna des paroles positives de leur rappel, commanda au Provincial de le venir trouver à Paris & d'y amener le pere Cotton, puis l'embrassa luy & tous ses Compagnons, pour marque qu'il leur pardonnoit entierement tout le passé, & qu'il se vouloit servir d'eux à l'avenir.

Comme il estoit à Mets, il receut des lettres que le Prince Palatin luy escrivit en faveur du Duc de Bouïllon son beaufrere. En ce mesme endroit quelques Princes Allemands luy vinrent faire la reverence, particulierement Maurice Landgrave de Hesse,

Heſſe, N. de Bavieres Duc de Neufbourg, le Duc des Deux-Ponts de la meſme Maiſon, & Jean Georges de Brandebourg, qui diſputoit l'Eveſché de Strasbourg avec Charles Cardinal de Lorraine depuis l'an 1592. celuy-là ayant eſté eſlû par les Proteſtants à Strasbourg, & l'autre par les Catholiques à Saverne. L'Empereur s'eſtoit ſouvent meſlé de les accommoder & n'avoit pû en venir à bout. Le Roy ſuſpendit leur differend plûtoſt qu'il ne le decida, en partageant les revenus entre les deux contendants: mais l'année ſuivante il fut terminé definitivement par l'entremiſe de Federic Duc de Wirtemberg, à ces conditions entre autres, que *Jean Georges de Brandebourg cederoit entierement l'Eveſché au Cardinal de Lorraine, pour cent trente mille eſcus d'or comptant, & que la ville & bailliage d'Obernagh reſteroient entre les mains de Federic, racheptables au bout de trente ans par le Cardinal ou ſes Succeſſeurs, pour la ſomme de quatre cent mille eſcus.*

De Mets le Roy alla à Nancy pour viſiter la Ducheſſe de Bar ſa ſœur, & pour luy donner le contentement de voir danſer un balet dont elle avoit imaginé le deſſein; car ces choſes ne ſont pas les moindres affaires de la Cour. C'eſtoit auſſi, diſoit-on, pour achever de deſabuſer le Duc de Bar des ſcrupules qu'il avoit ſur ſon mariage, & pour luy faire voir que le devoir de l'homme envers ſa femme, procedant du droit naturel & du droit divin, devoit eſtre plus fort que les deffenſes des hommes. Quoy qu'il en ſoit, quelques mois aprés, la Ducheſſe creut eſtre groſſe.

Le Roy avoit fait deſſein de demeurer plus longtemps ſur cette frontiere, afin de tirer à luy les Princes d'Allemagne, ſe rendant amiable compoſiteur de leurs differends, conciliant autant

en Avril. tant qu'il ſe pourroit les Proteſtants avec les Catholiques, reüniſſant en une Ligue, ceux qui apprehendoient d'eſtre opprimez de la grandeur de la Maiſon d'Auſtriche, & reſpandant de l'argent parmy les Capitaines. Mais les nouvelles qu'il receut qu'Elizabeth Reyne d'Angleterre eſtoit à l'agonie, le firent partir en diligence pour s'en revenir à Paris.

Cette Princeſſe tant exaltée par les Proteſtants, & ſi noircie par les zelez Catholiques, eſt digne en effet d'immortelles loüanges pour la grandeur de ſon courage, pour ſa merveilleuſe prudence, pour les rares qualitez de ſon eſprit, & ſur tout pour l'ardent amour dont elle cheriſſoit ſes peuples, vertu qui peut couvrir tous les autres vices d'un Souverain: mais ſa reputation ſera à jamais tachée du ſang d'une Reyne ſa couſine, qu'elle reſpandit ſur un eſchaffaut, & de celuy de grand nombre de Catholiques ſes ſujets, qu'elle abandonna à de cruels ſupplices. Cette rigueur neantmoins ne venoit pas tant de ſon mouvement que des inſtances de ſes Conſeillers. Leſquels au ſujet des frequentes conſpirations, qu'un zele indiſcret & condamnable faiſoit faire ſur ſa perſonne, avoient toute facilité d'impliquer les innocents parmy les coupables, & de luy donner plus de hayne de la Religion par l'a-

en Avril. *trocité de ces entrepriſes. Elle mourut le 4e d'Avril ſur les quatre heures du matin, âgée de ſoixante-neuf ans & ſix mois, dont elle en avoit regné quarante cinq & plus.*

En mourant elle donna des Lettres eſcrites de ſa main, & fermées de ſon cachet, à Robert Cecil ſon Grand Treſorier & Secretaire, avec charge de les ouvrir ſi toſt qu'elle ſeroit expirée. Or ſoit que par cét eſcrit elle euſt déclaré Jacques Stuard Roy d'Eſcoſſe ſon Succeſſeur, ou qu'elle euſt laiſſé la liberté de l'élection à ſes ſujets, pour derniere marque de ſon affection, les Milords, les Eveſques, ceux du Conſeil d'Eſtat

de

de la deffuncte, avec grand nombre de Nobleſſe, & le Maire & Eſchevins de Londres, s'eſtant aſſemblez le jour meſme de bon matin dans l'Hoſtel de ville, eſlurent ce Prince pour leur Roy; Et ſi promptement qu'ils le firent proclamer dés les huit heures; dont luy ayant envoyé l'avis à Edimbourg, il ſe rendit à Londres le 17e de May.

Il faloit que la France pourveuſt de bonne heure à s'aſſurer de l'alliance de ce nouveau Roy, d'autant plus que ſes intelligences & ſes intereſts avoient eſté juſques-là du coſté d'Eſpagne, que tout ſon Conſeil avoit ce penchant, que les inclinations de ſa femme Anne de Dannemarck, qui prenoit grand empire ſur luy, y eſtoient tournees & qu'on ne devoit point douter que les Catholiques, qui en May. eſtoient en grand nombre en Angleterre, que les peuples meſme, à cauſe du profit du commerce, plus grand du coſté d'Eſpagne que du coſté de France, & que Robert Cecil qui avoit le cœur envenimé de hayne contre la France, ne fiſſent tous leurs efforts pour l'obliger à traitter avec le Roy Philippe. On jugea donc à propos d'y envoyer Roſny en Ambaſſade: car on croyoit qu'eſtant de la Religion Proteſtante, ſon entremiſe en ſeroit plus agreable, & qu'on l'y conſidereroit comme un Miniſtre qui avoit le ſecret du Roy; outre que ſes paroles auroient d'autant plus de force envers les Conſeillers de Jacques, qu'il avoit la bourſe pour les dorer & pour les rendre efficaces.

Il avoit ordre de demander à ce Prince, premierement la continuation de ſon amitié, & des alliances avec le Roy; De ſonder enſuite s'il ſe porteroit à aſſiſter les Provinces-Unies contre les Eſpagnols; S'il ne s'y portoit pas franchement, d'aller bride en main, & ne luy point deſcouvrir les

les ſecretes intentions du Roy à l'endroit de la Maiſon d'Auſtriche : mais s'il l'y trouvoit diſpoſé, de luy expliquer les moyens de détruire cette grandeur, & de la reduire dans les bornes de l'Eſpagne ſeule, & de ſes terres hereditaires dans l'Allemagne ; Pour cela de faire une Ligue où entreroient le Dannemarck & la Suede, laquelle attaqueroit d'abord les Pays-Bas & puis les Indes, qui ſeroient partagées entre ces Confederez ; Et de dreſſer au meſme temps une puiſſante brigue dans l'Allemagne pour luy oſter l'Empire. Il eſtoit encore chargé, s'il y voyoit l'ouverture favorable, de prier ce Roy d'arreſter les pirateries des Anglois ; qui depuis la Paix de Vervins, ſous couleur de leur guerre avec l'Eſpagne, avoient pris pour plus de trois millions de vaiſſeaux François ; Comme auſſi de demander que les François qui trafiquoient en Angleterre, y jouïſſent des meſmes privileges & franchiſes dont les Anglois jouïſſoient en France, par le Traitté qui avoit eſté fait entre le Roy Charles IX. & la Reyne Elizabeth l'an 1572.

en Juin. On voit au long toute ſa negociation dans ſes memoires, & comme il rapporta en France un Traitté fait le 25. de Juin, par lequel *le Prince promettoit en ſon nom, & Roſny en celuy du Roy*, dont il ſe faiſoit fort, quoy qu'il n'en euſt point de pouvoir exprés, *de renouveller & ſerrer d'un nœud plus fort les anciennes, & non jamais interrompuës alliances d'entre la France & l'Eſcoſſe, & celles d'entre la feue Reyne Elizabeth & le Roy Henry IV. Qu'il ſeroit conclu une Ligue entre les deux Rois pour la deffenſe de leurs Royaumes, perſonnes, & ſujets, & de leurs Alliez ; Specialement des Provinces-Unies, leſquelles ils aſſiſteroient preſentement d'un puiſſant ſecours qui ſeroit levé en Angleterre, mais payé des deniers du Roy de Fran-*

ce,

ce, moitié en deduction de ce qu'il pouvoit devoir aux Anglois: Que ſi l'un ou l'autre eſtoit attaqué par les Eſpagnols, ſon Allié le ſecourroit d'une armée de terre ou de mer, au choix de l'attaqué; laquelle ſeroit pour le moins de 6000. bons combatants; Que ſi tous deux à la fois eſtoient attaquez ou attaquants, chacun de ſon coſté ſeroit puiſſamment la guerre à leur ennemy commun: Henry avec 20000. hommes qu'il jetteroit dans les Pays-Bas, & avec un équipage conſiderable de galeres & autres vaiſſeaux ſur la Mediterranée; Et Jacques avec un corps de 6000. hommes par terre, & deux grandes flotes qu'il envoyeroit l'une ſur les coſtes d'Eſpagne, l'autre vers les Indes.

Avant cette negociation, le Roy avoit eſté fort mal d'une retention d'urine, cauſée, diſoit-on, par une excreſcence dans le conduit de la verge. Le peril avoit eſté ſi grand, que croyant mourir il avoit commencé de diſpoſer du Gouvernement durant la minorité de ſon fils.

Lors qu'il fut guery, il s'appliqua comme auparavant à ſes baſtiments, & à rendre l'argent plus abondant dans ſon Royaume, afin de pouvoir tirer des ſubſides, & plus grands, & plus facilement. Le commerce luy ſemblant un des moyens les plus aſſûrez pour cette fin; il avoit pris fort à cœur de le faire florir, ayant dés l'année precedente dreſſé une Chambre ou Conſeil, compoſé d'Officiers tirez de ſon Parlement, de la Chambre des Comptes, & de la Cour des Aydes. Et parce qu'il n'étoit pas aſſez puiſſant ſur mer, & que par cette voye la dépenſe en eſtoit grande & le profit long à venir & incertain, il crût y reüſſir mieux & plus promptement par les Manufactures. Ainſi il en eſtablit de pluſieurs ſortes; Des tapiſſeries de haute lice dans le fauxbourg Sainct Marceau, par le moyen des ouvriers qu'il fit venir de Flandres;

dres; Des tapiſſeries de cuir doré aux fauxbourgs Sainct Honoré & de Sainct Jacques; Des fenderies pour fendre facilement le fer & le couper en pluſieurs pieces, par le moyen de certains moulins que l'on baſtit ſur la riviere d'Eſtampes; Des gaſes & toiles claires à Mantes ſur Seine; Des poteries & des vaſes de fayence à Paris, à Nevers, & à Briſambourg en Saintonge; Des verreries de criſtal, pour travailler à l'imitation de celles de Veniſe, à Paris, & à Nevers. (Il y en avoit eu à S. Germain en Laye du Regne de Henry II. mais les guerres en avoient eſteint les fourneaux) Des draps & des ſerges; Des eſtoffes de ſoyes en divers endroits du Royaume, & pluſieurs autres.

La Manufacture des ſoyes eſtoit celle qui donnoit davantage dans les yeux, & qui promettoit le plus de profit. L'uſage en avoit commencé en Orient dés le temps de la Monarchie des Perſes; Les Romains ayant penetré en ces pays-là par leurs conqueſtes, l'avoient bien pû amener chez eux, mais ils l'avoient meſpriſé, craignant de s'amollir par ces molles eſtoffes, plus propres à des femmes d'amour qu'à un peuple martial. Depuis, leurs courages s'eſtant effeminez, ils le laiſſerent introduire dans l'Aſie mineure & dans la Grece, vers le temps de l'Empire de Juſtinian. Puis vers l'an 1130. il paſſa dans la Sicile & dans la Calabre, par le moyen de ce que Roger Roy de Sicile; au retour d'une expedition qu'il avoit faite en Terre Saincte, ayant pris Athenes, Corinthe, & Thebes, en tranſporta tous les ouvriers de ſoye à Panorme. Les Siciliens apprirent d'eux à nourrir des vers qui font la ſoye, à la filer & à la mettre en œuvre, & porterent enſuite cét Art dans l'Italie & dans l'Eſpagne.

D'Italie il vint premierement dans les pays les plus

plus chauds de la France, comme la Provence, le Comtat d'Avignon, & le Languedoc; François I. l'eſtablit en Touraine, croyant en tirer de grands profits. Ces ouvrages neantmoins ne furent encore de longtemps communs en France, car le Roy Henry II. fut le premier qui porta un bas de ſoye aux nopces de ſa ſœur. Ce fut ſeulement dans les troubles qui bouleverſerent le Royaume ſous les Regnes de Charles IX. & de Henry III. que la Cour commença de s'en habiller, puis auſſitoſt la Bourgeoiſie meſme s'en para. Car c'eſt une remarque tres-veritable, que le luxe ne ſe déborde jamais ſi fort que durant les calamitez publiques; Dont je ne ſçay point d'autre raiſon, ſinon que c'eſt un fleau de Dieu qui va du pair avec la guerre civile.

Or le Roy Henry IV. croyant que cette Manufacture ſe pourroit auſſi eſtablir à Paris, traitta avec des entrepreneurs qui baſtirent des lieux aux Tuilleries, au Chaſteau de Madrid, & à Fontainebleau, pour élever des vers à ſoye, dont on alloit querir tous les ans des œufs en Eſpagne, & qui donnerent ordre de planter grande quantité de meuriers blancs, & d'en élever des pepinieres dans les Parroiſſes circonvoiſines, parce que les feuilles de cét arbre ſervent de paſture à ces precieuſes chenilles.

En l'an 1599. il avoit deffendu par Edit les Manufactures eſtrangeres, tant de ſoye, que d'or & d'argent, pures ou meſlées, à la pourſuite des Marchands de Tours, qui pretendoient en fabriquer aſſez pour en fournir tout le Royaume. Mais comme ces ſortes d'eſtabliſſements n'accommodent que ceux qui en ſont les maiſtres, & incommodent tous les autres, on reconnut que celuy-là ruinoit la ville de Lyon, qui ſe peut appeller la Porte dorée de la France, qu'il aneantiſſoit ſes Foires,

& que d'ailleurs il diminuoit la Doüane de plus de la moitié. Ces conſiderations repreſentées au Roy, comme il ne s'opiniaſtroit jamais à faire paſſer ſon autorité abſoluë pardeſſus les raiſons évidentes, il ne fit point de difficulté de le revoquer, & accorda cette grace aux Marchands de cette ville-là en faveur de l'entrée de la Reine.

Au mois de Juin Fernand de Velaſco Conneſtable de Caſtille paſſa par la France pour aller en Angleterre achever le Traitté de Paix avec le Roy Jacques, que Taxis Ambaſſadeur ordinaire d'Eſpagne avoit commencé. Je diray icy, qu'il le conclut vers le milieu de l'année ſuivante; au grand regret du Roy de France, qui connut par-là ce qu'il devoit eſperer du Roy Jacques, Prince nonchalant & timide, Philoſophe en paroles, n'ayant que la mine de Capitaine; Et qui d'ailleurs n'eſtoit pas encore ſi bien affermy dans l'Angleterre, qu'il oſaſt choquer aucun de ſes voiſins.

en May, Juin, Juillet, & ſuivans.

Diverſes choſes cauſoient des inquietudes au Roy; Il y en avoit qui troubloient ſes divertiſſements, & d'autres qui alloient à troubler la tranquilité de ſon Eſtat. Les jalouſies que la Reine ſa femme avoit de ſes amours; les malices de ſes Maîtreſſes, particulierement de la Marquiſe de Verneüil; les ſaillies du Comte de Soiſſons, qui s'emportoit de fois à autre ſur des points d'honneur, ſouvent plus imaginaires que veritables, & les fiertez du Duc d'Eſpernon eſtoient de la premiere ſorte. Les procedez des zelez Catholiques, qui cherchoient des tours obliques pour l'engager à perdre les Huguenots, comme à l'oppoſite les meſcontentements des Huguenots, qui penſoient à ſe cantonner pour n'eſtre pas ſurpris au dépourveu, eſtoient de la ſeconde.

Des deux premiers poincts nous en parlerons cy-

cy-aprés. Pour le Comte de Soiſſons, comme il eſtoit desja fort offenſé de ce que Roſny luy avoit refuſé de luy accorder un certain impoſt à prendre ſur les toiles, duquel il avoit demandé le don au Roy, les faux rapports que luy fit la Marquiſe de Verneuïl, le pouſſerent au dernier reſſentiment: de ſorte qu'il ne parloit pas moins que de ſe venger par la mort de Roſny; Et quoy que le Roy priſt aſſez ouvertement le party de ce dernier, il ne pût neantmoins appaiſer ces emportements, qu'en l'obligeant à deſavouër par une lettre publique, ce qu'on l'accuſoit d'avoir dit du Comte, & de preſenter le combat à quiconque voudroit maintenir le contraire.

Le brave Grillon s'eſtoit laiſſé diſpoſer à ſe deffaire de la Charge de Meſtre de Camp du Regiment des Gardes, le Duc d'Eſpernon Colonel de l'Infanterie Françoiſe, croyoit qu'il eſtoit de ſa Charge d'y nommer; le Roy luy vouloit rogner ce droit, & l'avoit deſtinée pour Crequi gendre de Leſdiguieres. Eſpernon aprés avoir fait tous ſes efforts par intrigues & par remonſtrances, pour maintenir ſon droit pretendu, ſe retira mal-content à Angouleſme: comme il ſceut neantmoins que le Roy menaçoit de le ſuivre, il fut conſeillé de condeſcendre à ſes volontez. Lors que le Roy vit qu'il s'eſtoit mis dans l'obeïſſance, il luy rendit juſtice: car il ordonna à Crequi de l'aller trouver en ce pays-là, de luy preſter ſerment, & de prendre ſon attache ſur ſes proviſions.

Du reſte il ſe reſerva la diſpoſition de cette Charge, & des pareilles dans tous les vieux Corps: mais voulut qu'elles fuſſent aſtreintes au meſme devoir envers leur Colonel; Que de deux Compagnies qui vaqueroient au Regiment des Gardes, il en rempliroit une à la nomination du Colonel,

en ſorte que ceux qu'il y pourvoiroit ne ſeroient point inſtalez, & n'auroient rang que du jour qu'ils auroient preſté le ſerment à cét Officier, & pris ſon attache; Que pour de ſemblables Charges dans les autres Regiments, le Colonel luy nommeroit des Capitaines; Et quant aux Lieutenances, & Enſeignes Colonelles, Sergents Majors, & leurs Aydes, Prevoſts, Mareſchaux des logis, & autres Officiers, qu'il en diſpoſeroit de ſa ſeule autorité. Ce qui mit ſa puiſſance au deſſus de celle des Princes meſmes, & en eſtat preſque de tenir teſte au Roy.

Dans le Conſeil tous les Miniſtres animez de zele contre les Huguenots, & trop perſuadez de la grandeur d'Eſpagne, eſſayoient de deſtacher le Roy d'avec les Proteſtants, de le reduire dans une entiere ſoûmiſſion pour le Pape, de faire revenir les Jeſuites, & de l'unir avec l'Eſpagne & avec Rome, afin d'extirper le Calviniſme de ſes terres. Taxis Ambaſſadeur du Roy Catholique, lui offroit toutes les forces de ſon Maiſtre pour cela, lui repreſentant que les Huguenots eſtoient les plus grands ennemis de ſa perſonne, & qu'ils avoient ſouvent ſollicité le Roy Philippe de les aſſiſter pour le déthroſner. Il n'eſtoit certes que trop averty que les principaux Chefs des Huguenots, comme Bouillon, la Trimouille ſon beaufrere, Du-Pleſſis-Mornay, Leſdiguieres, de plus quelques Gentilshommes qui avoient eſté ſes domeſtiques, mais qui l'avoient quitté depuis qu'il alloit à la Meſſe, & preſque tous les miniſtres Predicants, n'avoient plus pour lui cét amour qu'ils avoient eu autrefois, & qu'ils ſouſpiroient aprés un autre Protecteur. Il ne pouvoit pas neantmoins ſe reſoudre à traitter d'ennemis ceux qui l'avoient élevé ſi tendrement parmy eux, & qui avoient

tout

tout ſacrifié pour lui; Et il voyoit bien que quand il euſt pû oublier leurs ſervices, il euſt aliené de lui tous les Princes Proteſtants, & fuſt demeuré tout ſeul à la mercy de ces meſmes Puiſſances, qui avoient formé la Ligue, qui eſtoit ce que l'on deſiroit. Il ſe reduiſit donc à contenir les haynes des particuliers, ſans vouloir & ſans oſer toucher au corps.

Le Duc de la Trimouille eſtoit celui qui ſe découvrant avec plus de hardieſſe, ſe rendoit le plus criminel, non pas tant par ſes actions que par ſes diſcours. Son fort eſtoit dans le Poitou, il y avoit ſes terres & ſes amis; Le Roy, pour y ruiner ſon credit & ſes intelligences, trouva à propos d'en donner le Gouvernement à Roſny; Et pour cét effet, ayant ſceu que Malicorne & le Mareſchal de Laverdin, qui en eſtoient pourveus en ſurvivance l'un de l'autre, s'en vouloient deffaire, & que meſme ils le luy offroient pour quelqu'un de ſes enfans, leur en donna vingt mille eſcus de recompenſe, afin d'en pouvoir reveſtir ſon Sur-Intendant. en Novembre.

Un peu auparavant, ſçavoir au commencement d'Octobre, les Huguenots avoient tenu un Synode à Gap en Daufiné, où ils firent pluſieurs Reglements pour leur diſcipline Eccleſiaſtique. Entre autres, Que la parole de Dieu ſeroit le ſeul fondement de leur Theologie & de leurs Preſches; Que les diſputes de la Scholaſtique qui ſe faiſoient dans leurs Synodes, ſeroient renvoyées à leurs Eſcoles; Que l'on ne mettroit point d'effigies ſur les tombeaux, ny d'armoiries dans les Temples. Ils ordonnerent auſſi pluſieurs choſes pour l'entretien & pour l'ordre de leurs Colleges & Academies, & pour inſtituer des Seminaires & des Bibliotheques en chaque Province. en Octobre.

L'une de leurs principales fins, eſtoit de concilier les Lutheriens avec les Zuingliens & Calviniſtes : car les premiers eſtoient plus aſpres ennemis de ceux-cy que des Catholiques meſmes : ils y receurent donc des Docteurs du Palatinat qui eſtoient Calviniſtes, & quelques autres de divers endroits d'Allemagne qui eſtoient Lutheriens. Aprés les avoir tous entendus, il leur ſembla qu'il n'y avoit point de meilleur moyen d'aſſoupir ces diſcordes, que de tourner toute la hayne des deux partis contre le Pape, qu'ils croyoient leur ennemy commun. Dans cette veuë, les plus factieux firent decerner que doreſnavant ce ſeroit parmy eux un Article de Foy, *Que le Pape eſtoit l'Antechriſt*, & qu'en cette qualité il ſeroit inſeré dans leur Confeſſion, & envoyé à toutes les Egliſes Proteſtantes de la Chreſtienté.

Le Miniſtre Ferrier, poſſedé d'une ambition impie & turbulente, en avoit eſté le principal Promoteur. Les plus ſages d'entre eux, meſme le grand Scaliger, condamnoient ce Decret, comme le monſtrueux effet d'une violente cabale, & avoüoient que le nom d'*Antechriſt*, ne pouvoit pas convenir à Clement VIII. qui eſtoit fort moderé envers ceux de leur Religion. Le Nonce du Pape & tout le Clergé de France s'en eſmurent comme ils devoient, & en porterent leurs plaintes au Roy ; qui s'en tint encore plus offenſé qu'eux, d'autant que c'eſtoit luy reprocher qu'il adoroit la Beſte, & qui plus eſt, luy faire de dangereuſes affaires à Rome. Il ne ceſſa donc d'employer ſon autorité & toutes ſortes de moyens envers ceux qui avoient le plus de credit dans le party Huguenot, pour abolir ce Decret ; Et n'en ayant ſceu obtenir la caſſation, il fit au moins qu'il demeura ſans execution, & dans la teſte ſeulement de ceux qui l'avoient forgé.

Quatre

Quatre ans aprés, ſçavoir l'an 1607. les factieux le remirent ſur le tapis, & le firent confirmer dans leur Aſſemblée de la Rochelle ; Et pour la ſeconde fois auſſi il en empeſcha l'effet.

Depuis le voyage de Mets, les Peres Jeſuites ſollicitoient inſtamment leur rappel : ils avoient de grandes intrigues à la Cour, ils y avoient de tres-puiſſants amis, qui les croyoient ſeuls capables de bien inſtruire la jeuneſſe, & de convertir les Huguenots. Le Pere Cotton qui ne quittoit point la Cour & y preſchoit avec ſuccés, ſommoit le Roy de jour en jour de tenir ſa promeſſe, le Nonce l'en preſſoit de la part du Sainct Pere, Villeroy & Sillery y joignoient leurs bons offices : mais leur plus puiſſant ſolliciteur eſtoit Guillaume Fouquet la Varenne, Controlleur General des Poſtes, qui des bas Offices de la Maiſon du Roy, s'eſtoit élevé juſque dans le Cabinet, par les complaiſances & les miniſtéres, qui ſont les plus agreables auprés des Grands. Cét habile Courtiſan ſe picquoit d'enrichir & d'illuſtrer la ville de la Fleſche ſon lieu natal, & dont le Roy luy avoit donné le Gouvernement : il y avoit desja mis un Preſidial, une Election, & un Grenier à Sel, tout cela de nouvelle creation : le comble de ſes deſirs eſtoit d'y voir eſtablir un College de Jeſuites ; Pour cét effet le Roy luy avoit donné ſon Palais, avoit aſſigné onze mille eſcus de revenu, & de grandes ſommes d'argent pour le baſtir & pour l'entretenir ; Et vouloit que ſon cœur & celuy de la Reine, & de tous leurs Succeſſeurs fuſſent inhumez dans cette Egliſe. en Septembre, & ſuivans.

Lors que ſon intention fut connuë ſur ce ſujet, il n'y eut perſonne dans le Conſeil qui oſaſt ouvrir la bouche à l'encontre. Il leur donna donc un Edit pour leur reſtabliſſement, Qui *les confirmoit*

dans leurs maiſons d'où ils n'avoient point eſté chaſſez, les reſtabliſſoit dans celles de Lyon & de Dijon, & les remettoit dans tous leurs biens; Non toutefois ſans pluſieurs conditions tres-neceſſaires, mais que le temps ou la faveur ont facilement abolies.

en Septembre, Octobre, & Novembre.

Comme cét Edit ne fut porté au Parlement que quelques jours avant les Vacations, qui commencent au 8e de Septembre, la Compagnie remit l'affaire aprés la Sainct Martin, pour en deliberer plus à loiſir. Les Chambres aſſemblées ordonnerent de tres-humbles remonſtrances au Roy, pour luy faire connoiſtre la juſtice & la neceſſité de l'Arreſt, par lequel ils avoient banny la Societé. Le mois de Decembre s'eſtant eſcoulé tandis qu'on travailloit à les dreſſer; André Huraud de Maiſſe qui avoit voix en Parlement, y alla de la part du Roy pour les haſter, & pour faire ſçavoir à la Compagnie, qu'il vouloit qu'elle les fiſt de vive voix & non par eſcrit, au contraire de ce qu'il avoit deſiré dans l'affaire des Monnoyes. La veille de Noël les Députez eſtant introduits dans le Cabinet du Roy, Achille de Harlay Premier Preſident porta la parole.

en Decembre.

Le poids de ſes raiſons ſouſtenu par la dignité d'un ſi grave Magiſtrat, & par la force de ſon eloquence, eſtoit capable d'emporter l'eſprit du Roy, s'il n'euſt eſté entierement confirmé dans ſa reſolution: mais comme il n'eſcoutoit ces remonſtrances que pour rendre le rappel de la Societé plus autentique, il n'en fut point touché. Aprés avoir remercié les gens de ſon Parlement avec ſa benignité accouſtumée, de l'affection qu'ils teſmoignoient pour le bien public, & pour le ſalut de ſa perſonne, il leur reſpondit qu'il avoit bien preveu toutes les objections & tous les inconveniens qu'on luy repreſentoit, mais qu'il faloit luy laiſſer le ſoin d'y pour-

pourvoir, & qu'il desiroit que son Edit fust verifié sans aucune modification. Les Gens du Roy neantmoins differoient de donner leurs Conclusions, & essayoient d'apporter quelque retardement à la verification : mais le Roy les aiant envoyez querir les rudoya de paroles, & leur enjoignit qu'ils travaillassent le jour mesme à cette affaire-là ; Il falut donc obeïr.

Ainsi l'ignominie du banniſſement des Jesuites, 1604. en Janvier. servit à accroistre la gloire de leur rappel, & à leur procurer un plus grand establissement ; Car avec dix ou douze Colleges qu'ils avoient auparavant, ils en eurent bientost huit ou neuf autres dans les meilleures villes du Royaume, y estant appellez de bonne grace par plusieurs, & reçus dans quelques-unes à force de Jussions & d'amis ; ils se virent instalez dans une Maison Royale, dont ils ont fait le plus beau de leurs Colleges ; Et cette condition de l'Edit qui les obligeoit *de tenir à la suite du Roy un des leurs, François, & suffisamment autorisé parmy eux, pour luy servir de Predicateur, & pour répondre des actions de la Compagnie*, au lieu de les noter comme se l'imaginoient ceux qui l'y avoient fait apposer, leur a produit le plus grand honneur qu'ils pouvoient desirer, car elle les a mis en possession de donner des Confesseurs au Roy.

Le Pere Cotton fut le premier des leurs qui occupa cette place : tous les gens de bien en eurent beaucoup de joye, s'imaginant qu'il n'auroit point de connivence pour les amours du Roy, & qu'il emploieroit avec la douceur & l'addresse toute la force de son ministere, qui certes y estoit necessaire pour le guerir d'une infirmité qui luy estoit passée en habitude. Il ne manquoit pas des qualitez propres pour reüssir heureusement à la Cour & dans le

grand monde : ſon accortiſe, ſa complaiſance, & ſon habileté à profiter des temps & des occaſions, l'inſinuerent bien avant dans les bonnes graces du Roy, & quelquefois meſme dans ſes ſecretes penſées.

1605. Je diray tout d'une ſuite que le credit de ces Peres fut ſi grand à la Cour, que l'année ſuivante ils obtinrent encore du Roy la démolition de cette pyramide, ſur une des faces de laquelle eſtoit gravé l'Arreſt de la condamnation de Chaſtel, & de leur banniſſement, & ſur les trois autres des inſcriptions en proſe & en vers qui leur eſtoient fort injurieuſes. Pour oſter cette fleſtriſſure de deſſus le front de la Societé, il falut abatre le monument qui faiſoit deteſter le parricide. On euſt bien deſiré que cela ſe fuſt fait par un Arreſt du Parlement: mais quand on eut reconnu que les ſentiments de cette grande Compagnie y eſtoient contraires, on paſſa outre, ſans luy en parler davantage ; non pourtant ſans donner ſujet à tout le monde d'en parler fort diverſement. On mit en la place de cette pyramide le reſervoir d'une fontaine, dont toutes les eaux ne ſçauroient jamais effacer la memoire d'un crime ſi horrible.

1604. en Fevrier. Au commencement de l'année, la mort de Madame Catherine Ducheſſe de Bar, troubla les divertiſſements de la Cour, & la mit en deüil. Une tumeur de matrice, que ſes Medecins flateurs & ignorants, traitterent d'une veritable groſſeſſe, luy fit perdre la vie le 13. de Fevrier dans la ville de Nancy. Pour ſe remettre bien avec ſon mary, elle avoit ſouffert pluſieurs fois des diſputes de Religion entre des Docteurs Catholiques & ſes Miniſtres, mais ſans autre ſuccés que celuy que de pareilles Conferences ont accouſtumé de produire, ſçavoir d'obſcurcir davantage la verité. Elle avoit meſme laiſſé eſperer qu'elle ſe feroit inſtruire: neant-

neantmoins elle perſiſta opiniaſtrément dans ſa croyance juſqu'à la mort.

Les ſecretes reſolutions du Conſeil de France eſtoient ſceuës du Conſeil d'Eſpagne, preſque auſſitoſt qu'elles avoient eſté priſes, le Roy en eſtoit fort en inquietude, & ne ſçavoit à qui s'en prendre, la découverte de la trahiſon de Nicolas l'Hoſte, le tira hors de peine. C'eſtoit un jeune Commis de Villeroy, que ſon Maiſtre employoit à déchifrer les dépeſches. Il eſtoit fils d'un de ſes domeſtiques, & ſon fillol; Il l'avoit élevé chez luy, & pour premier employ l'avoit mis auprés de Rochepot lors qu'il eſtoit Ambaſſadeur en Eſpagne. Ce fut en ce pays-là qu'un François nommé Raſis natif de Bourdeaux, qui pour avoir eſté trop ardent Ligueur, n'avoit pû obtenir permiſſion de demeurer en France, & s'eſtoit retiré à Madrid, le corrompit & luy fit prendre une penſion de douze cents eſcus pour trahir les ſecrets de ſon Maiſtre; Et quand il fut de retour en France il continua de la gagner par les mêmes infidelitez. Or Raſis avec le temps voyant qu'on negligeoit de luy payer la ſienne, deſcouvrit cette menée à Barraut Ambaſſadeur de France : Barraut l'aſſura d'une bonne recompenſe, & de luy faire donner ſa grace; En effet on la luy envoya auſſi-toſt : mais comme il vit qu'elle avoit eſté ſignée par Villeroy, il jugea bien qu'il ne faiſoit plus ſeur pour luy en Eſpagne, & deſira en ſortir au pluſtoſt. L'Ambaſſadeur luy donna donc de l'argent & ſon Secretaire pour le conduire en France.

Sa crainte avoit eſté juſte, car dés que le Conſeil d'Eſpagne ſceut leur depart, il en donna avis à ſon Ambaſſadeur en France, par un Courier exprés, qui les devança d'un jour. Ils ne trouverent point Villeroy à Paris, mais dans ſa maiſon dont en Mars. & Avril.

il portoit le nom, qui s'en alloit à Fontainebleau où eſtoit la Cour. Il ne jugea pas à propos d'envoyer arreſter l'Hoſte qui eſtoit encore à Paris, ſans en avoir parlé au Roy; Le lendemain l'Hoſte ſe rendit à Fontainebleau, mais dés qu'il apperceut Rafis il s'évada tout ſur l'heure, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne luy aiant donné un Flamand pour le conduire aux Pays-bas par la Champagne.

en May. Le Prevoſt des Mareſchaux ſe mit aux champs pour l'attraper, & le pourſuivit de ſi prés, que le malheureux n'eut pas le loiſir de prendre le bac à Fay, prés de la Ferté : mais entendant le bruit des chevaux, c'eſtoit la nuit, voulut paſſer la Marne à gué & ſe noya. On ne ſçait ſi ce fut par hazard ou par deſeſpoir, ou ſi ſon guide luy joüa ce tour, pour ôter la connoiſſance de ſes complices. Son corps fut apporté à Paris, le Parlement luy fit ſon procés, & le condamna à eſtre tiré à quatre chevaux en Gréve; ce qui fut executé le 19e de May. Les ennemis de Villeroy ſe rejoüirent de ce malheur: Ils euſſent bien voulu le charger de la faute de ſon domeſtique, & n'oſant pas l'accuſer d'infidelité, ils le blaſmoient de negligence. Le Roy ſe tint quelques jours aſſez reſervé en ſon endroit, toutefois ayant connu ſa veritable douleur, & la neceſſité de ſes ſervices, au lieu de l'accabler davantage, il prit part à ſon affliction, & eut la bonté de le conſoler.

Le Conſeil d'Eſpagne eſtoit au deſeſpoir de ce que les François paſſoient à grandes bandes au ſervice des Hollandois, & que tous les ans le Roy fourniſſoit ſix cents mille livres d'argent à ces Provinces. Ce ſecours avoit conſtitué le Roy Philippe en ſi grande dépenſe, que ne ſçachant plus où prendre de l'argent, il avoit mis un impoſt de trente pour cent ſur toutes les marchandiſes qui entreroient dans ſes terres, ou qui en ſortiroient. Le

Roy

Roy ne pût ſouffrir cette exaction, qui enrichiſſoit ſes ennemis aux deſpens de ſes ſujets: il deffendit tout commerce aux Pays-bas & en Eſpagne; Et comme il eut ſceu que l'appetit du gain portoit les Marchands, qui le plus ſouvent n'ont point d'autre Souverain que l'intereſt, à enfraindre ſes deffenſes, il y ajouſta de griéves peines. C'eſtoit commencement de rupture, l'Eſpagnol faiſoit bonne mine, comme s'il l'euſt fort deſirée: mais ſous-main il excita l'entremiſe du Pape, qui accommoda ce different en faiſant lever la nouvelle impoſition & la défenſe.

Comme il n'oſoit pas ſe venger ouvertement du Roy, il taſchoit au moins de luy ſuſciter des ſujets de chagrin & de deplaiſir. Taxis, ſon Ambaſſadeur, s'eſtoit meſlé des intrigues de la Marquiſe de Verneuil; Baltazar de Suniga, qui luy avoit ſuccedé, avoit pris les meſmes errements; & entretenoit de ſecretes correſpondances avec cinq ou ſix Italiens qui gouvernoient l'eſprit de la Reine, particulierement Conchino Conchini Noble Florentin, & Leonore Galigay, femme de chambre de cette Princeſſe, que Conchini avoit eſpouſée. C'eſtoit la plus laide femme de la Cour, & d'une tres-abjecte naiſſance: mais le pouvoir abſolu qu'elle avoit ſur ſa Maiſtreſſe, reparoit en elle tous les defauts de la condition & de la nature.

Le Roy auſſi foible dans ſes paſſions & dans ſon domeſtique, que vaillant & rude à la guerre, n'avoit la force ny de ranger ſa femme à l'obeïſſance, ny de ſe déprendre de ſes Maiſtreſſes, qui eſtoient le ſujet de ſon mauvais meſnage. Ces petites gens d'Italie, afin de ſe rendre de plus en plus neceſſaires, aigriſſoient le mal qu'ils euſſent dû pallier, & par la malignité de leurs rapports & de leurs conſeils, envenimoient les déplaiſirs de la Reine; ſi bien qu'au lieu de ramener l'eſprit de ſon mary

par des careſſes attrayantes (car il vouloit eſtre flaté) & de regagner ſon cœur par les meſmes appaſts qui le luy deſroboient, elle l'éloignoit davantage par ſes gronderies & par ſes reproches. C'eſtoit une affaire perpetuelle à la Cour que ces démeſlez entre les deux Eſpoux ; Leurs plus intimes confidents n'eſtoient pas moins occupez en cette negociation, que le Conſeil aux plus grandes affaires de l'Eſtat ; Et ce deſordre dura tout auſſi longtemps que leur mariage, s'aſſoupiſſant de fois à autre pour quelques jours, puis ſe réveillant ſuivant les occurrences, & ſelon qu'il plaiſoit à ces boutefeux.

en Mars, Avril, & ſuivans.

La Marquiſe, de ſon coſté, ruſée & coquette, employoit tous ſes artifices pour entretenir une diſcorde qui entretenoit ſa felicité. Parmy les bons mots dont elle faiſoit rire le Roy, elle en méloit ſouvent de fort inſolents contre la Reine, & en diverſes occaſions elle ſe mettoit du pair avec elle, parloit mal de ſon extraction, & contrefaiſoit ſouvent ſa démarche, ſes geſtes, & ſon parler. Ces offenſes redoublerent ſi fort les reſſentiments de cette Princeſſe, qu'ils éclatterent par des menaces outrageantes : la Marquiſe ayant donc ſujet d'apprehender quelque choſe de pire qu'un inſulte ; avec cela eſtant fâchée contre le Roy de ce qu'il ne prenoit pas ſa deffenſe, ſe ſervit d'un artifice aſſez ordinaire à celles qui veulent réchauffer une paſſion mourante : elle feignit d'eſtre touchée d'un repentir Chreſtien ; la crainte de Dieu, diſoit-elle, ne luy permettoit plus de ſe ſouvenir du paſſé que pour en faire penitence, & celle de ſa vie & de ſes enfants l'empeſchoit de voir le Roy en particulier. Elle paſſa plus avant, & luy demanda permiſſion de chercher un aſyle hors du Royaume pour elle & pour eux.

Cét

Cét artifice n'eut pas d'abord ſon effet : car le ſaint temps de Paſques approchant, il ſe reſolut de la prendre au mot, & de luy permettre de ſe retirer en Angleterre, où elle avoit pour appuy le Duc de Lenox ſon proche parent, mais non pas d'y emmener ſes enfans. Du reſte, pour adoucir les aigreurs de la Reine, il deſira qu'elle rendiſt la promeſſe de mariage qu'il luy avoit donnée, & qu'elle faiſoit ſonner fort haut, la monſtrant à quiconque la vouloit voir. Ses prieres ne furent pas aſſez puiſſantes pour cela, il fut obligé d'y employer ſon autorité, avec vingt mille écus en argent, & l'eſperance d'une charge de Mareſchal de France pour le pere. Moyennant ces conditions, elle la rendit en preſence de quelques Princes & Seigneurs, qui la verifierent, & ſignerent dans un acte, que c'eſtoit la vraye.

Il ſembloit aprés cela, que la Reine eſtant ſatisfaite, & la Marquiſe ne paroiſſant plus, la tempeſte eſtoit calmée, quand le Roy découvrit que d'Entragues, pere de cette Dame, & le Comte d'Auvergne, avoient tramé une menée tres-dangereuſe avec l'Ambaſſadeur du Roy Philippe ; C'étoit pour faire paſſer la Marquiſe en Eſpagne, avec ſes enfans ; ce qu'il negocioit avec Baltazar de Suniga, Ambaſſadeur du Roy Catholique, par l'entremiſe d'un certain gentilhomme Anglois qui s'appelloit Morgan. On publia, ſoit qu'il fuſt vray, ou non, que le Comte d'Auvergne ayant communiqué aux Eſpagnols la promeſſe de mariage que le Roy avoit donnée à la Marquiſe, avoit fait un traité ſecret avec eux ; par lequel le Roy Philippe promettoit de l'aſſiſter, pour élever dans le trône le fils de cette Dame ſa ſœur : & pour cét effet, de luy fournir cinq cents mille livres en argent, & de faire avancer les troupes qu'il avoit en Catalogne, pour ſoû-

soûtenir les soulevez qui se devoient cantonner
en Juin, & suivans. en Guyenne & en Languedoc. On disoit bien plus, mais peu de gens le crurent, que le Comte avoit formé un attentat sur la vie du Roy; & qu'il s'en devoit deffaire lors qu'il iroit voir la Marquise, puis se saisir du Dauphin.

Or aprés la mort de l'Hoste, le Comte ayant reconnu que leur intrigue se découvroit, s'estoit retiré en Auvergne, sur le pretexte d'une querelle qui luy survint a la Cour : L'affaire mise en deliberation au Conseil, il y eut des avis qui allerent à le traitter comme le Mareschal de Biron ; mais le Roy n'avoit garde d'en user de la sorte : car cét exemple eust fait consequence pour ses bastards; ainsi le Connestable, & le Duc de Vantadour, le premier, beaupere du Comte, & le second son beaufrere, n'eurent pas beaucoup de peine à obtenir de luy qu'il donnast la vie *à ce miserable*, à la charge toutefois qu'il voyageroit trois ans en Levant.
en Juillet.

Lors qu'il se crut hors de peril, il offrit au Roy, s'il luy donnoit la liberté entiere, d'entretenir tousjours intelligence avec les Espagnols pour découvrir tous leurs secrets, & de luy en rendre bon compte. Le Roy ayant feint de se confier à ses promesses, connut bien-tost qu'il ne gardoit la foy ny à luy, ny à ses ennemis, & qu'il les joüoit tous deux. Sur cela il le manda en Cour : le Comte s'en excusa, si auparavant il n'avoit son abolition en bonne forme. On la luy envoya, mais avec cette clause, *qu'il se rendroit auprés du Roy* : Il ne put jamais prendre confiance à la parole d'un Prince à qui il en avoit si souvent manqué ; tellement que le Roy se resolut de l'envoyer arrester en Auvergne. Le Comte se tenoit fort sur ses gardes, & ne croyoit pas qu'il y eust homme au monde assez rusé pour luy

luy mettre la main ſur le colet: Neantmoins Nereſtan, & le Baron d'Eurre, ayant ſceu l'attirer en campagne pour voir faire la monſtre à la compagnie des Gens d'armes du Duc de Vandoſme, l'envelopperent, le démonterent, & le prirent de la maniere que toutes les hiſtoires du temps le racontent. Sep:emb. & ſuivans.

Au meſme temps Entragues & ſa femme furent arreſtez dans leur maiſon de Malesherbes, & la Marquiſe dans ſon Hoſtel à Paris. Le Comte fut amené à la Baſtille, & Entragues à la Conciergerie. Il eſtoit important que les Eſtrangers viſſent clairement que les Eſpagnols nourriſſoient des factions en France: le Roy chargea donc ſon Parlement de faire le procés aux criminels: nous en verrons la ſuite l'année prochaine.

Une autre faction tenoit encore le Roy en cervelle. Il n'avoit pû refuſer aux Huguenots la permiſſion de s'aſſembler à Chaſtelleraut: & il eſtoit à craindre que les intrigues du Mareſchal de Bouillon, & le credit du Duc de la Trimouille & de du-Pleſſis-Mornay, n'y fiſſent prendre des reſolutions fort contraires à ſes volontez. Mais Roſny, ſous couleur d'aller ſe mettre en poſſeſſion de ſon Gouvernement de Poitou, rompit leurs deſſeins: & la Trimouille eſtant tombé en convulſion, & en ſuite dans une langueur, en mourut quelque temps aprés, agé ſeulement de trente-quatre ans. C'eſtoit un ſeigneur d'un courage fort élevé, & qui avoit d'eminentes qualitez, mais non pas de celles qu'il faut dans un eſtat Monarchique. en May.

Le Roy ſe délaſſoit de toutes ces intrigues dans ſes baſtimens & dans les occupations que luy donnoit le deſir de meliorer ſon Royaume. Le Roy Henry III. avoit commencé le Pont-neuf, en ayant baſti deux arcades, & élevé les piles des autres hors

de

de l'eau, Henri IV. le continua, & l'acheva, en ſorte qu'on commença de paſſer deſſus vers la fin de l'année precedente. Il faiſoit auſſi travailler à ſes galeries du Louvre, au Chaſteau de Saint Germain en Laye, à celuy de Fontainebleau, à celuy de Monceaux qu'il avoit donné à la Reine ſa femme. A ſon exemple, tous les grands, & tous les riches baſtiſſoient; la ville de Paris s'accroiſſoit & s'embelliſſoit à veuë d'œil: L'on édifia l'Hoſpital de ſaint Louïs, pour retirer ceux qui ſeroient frappez de la peſte. Quelques particuliers entreprirent la Place royale: & d'autres offrirent d'en faire une plus belle dans le Marés du Temple.

On luy propoſa auſſi divers deſſeins, de rendre navigables pluſieurs rivieres qui juſques-là ne l'avoient point eſté, ou qui avoient ceſſé de l'eſtre; & d'ouvrir une communication entre les plus grandes par le moyen des petites qui ſont entre deux, & des canaux que l'on creuſeroit pour aller de l'une à l'autre. On luy offrit de joindre la Seine à la Loire, la Loire à la Saone, & la Garonne avec l'Aude qui tombe dans la mer Mediterranée, prés de Narbonne: La jonction de ces deux dernieres euſt fait celle des deux mers.

Pour celle de la Seine, & de la Loire, Roſny l'entreprit, tirant un canal de Briare, qui eſt ſur la Loire, à Chaſtillon, au deſſus de Montargis, ſur la riviere de Loin: laquelle va tomber dans la Seine à Moret. Dans ce canal, on ramaſſoit toutes les eaux des ruiſſeaux voiſins, & on y vouloit faire trente-deux écluſes pour les retenir, & pour les lâcher, afin de porter les baſteaux. Il y dépenſa plus de trois cens mille écus, mais le changement du regne fit avorter ce deſſein qui étoit fort avancé. On l'a repris long-temps aprés, & enfin on en eſt venu à bout.

Dés

Dés le mois d'Octobre, on découvrit dans le Ciel un nouveau Phenomene qui ſe fit voir durant quatre mois. D'abord on le prit pour la planete de Venus, parce qu'encore qu'il ſurpaſſaſt toutes les autres Eſtoiles en grandeur & en éclat, neantmoins il n'avoit ny chevelure, ny queuë, mais bientoſt aprés l'obſervation monſtra que c'eſtoit un aſtre different de cette planete, dautant qu'on les vit paroiſtre tous deux en meſme temps. Jean Keppler, tres-ſçavant Mathematicien, en a compoſé un livre où il traitte de ſon cours, ſuivant les regles d'Aſtronomie, ſans s'amuſer aux predictions de la Judiciaire; laquelle ſur cette apparition, & ſur les conjonctions & les oppoſitions des planetes qui étoient arrivées cette année cy, & qui devoient arriver la ſuivante, faiſoit à ſon ordinaire d'eſtranges & terribles pronoſtications.

Il y eut deux mois durant une extréme diſette en Languedoc, & qui euſt cauſé une horrible famine ſi on n'y euſt porté des bleds de la Champagne & de la Bourgongne par les rivieres de Saone & du Rhône. La peſte ravagea auſſi pluſieurs provinces de la France; l'année precedente elle avoit moiſſonné grande quantité de peuple en Angleterre. en Mars, & ſuivans.

Lors qu'elle fut ceſſée en ce pays-là, le Roy Jacques tint ſon premier Parlement, ou Eſtats generaux d'Angleterre à Londres, auquel ayant fait une belle & royale harangue ſur le bonheur de l'union de ſes Royaumes, ſur l'affection qu'il avoit pour ſes ſujets, ſur les loix & reglements qui eſtoient à faire, il demanda au Parlement, & l'obtint, que delà en avant les Royaumes d'Angleterre & d'Eſcoſſe ſeroient unis en un meſme corps ſous le nom DE LA GRAND' BRETAGNE, *lequel eſtoit autrefois uſité par les Romains: Sur quoy fut forgée cette medaille, dont l'inſcription porte;* Henricus roſas, regna Jacobus. *Sa harangue eſtoit toute pleine de belles choſes, entre autres, Qu'il n'eſtimoit pas, comme les flateurs le veulent* en Mars, & Avril,

per-

perſuader aux Princes, que Dieu donnaſt des Royaumes à des hommes pour accomplir leurs volontez déreglées, & ſatisfaire leurs plaiſirs, mais pour avoir ſoin du ſalut & du repos de leurs ſujets; Que la teſte eſtoit faite pour le corps, non pas le corps pour la teſte, le Prince pour le peuple, non pas le peuple pour le Prince.

La ſubtilité ſcholaſtique a une ſi grande demangeaiſon de mettre toutes choſes en diſpute, que quelques Peres Jeſuites remuerent cette année trois queſtions à Rome qui exciterent de grandes contentions en cette Cour-là, & beaucoup de ſcandale en toute la Chreſtienté: La premiere, Que ce n'eſtoit pas un article de foy de croire que Clement VIII. fuſt Pape; *ce qui irrita tellement le Saint Pere, que ſans la puiſſante interceſſion de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, la Compagnie euſt eſté en grand peril. La ſeconde,* Que la Confeſſion ſacramentale ſe pouvoit faire par lettres. *La troiſiéme eſtoit,* La nouvelle opinion de Molina *Jeſuite Eſpagnol, touchant la Grace, dont nous parlerons peut-eſtre ailleurs. Je l'appelle nouvelle, parce que cét Autheur ſe vantoit d'en avoir eſté l'inventeur, & qu'elle avoit eſté entierement inconnuë aux ſaints Peres, qui par-là,* diſoit-il, *ſe fuſſent tirez de grands embarras, s'ils s'en fuſſent aviſez. Il fallut que les Jeſuites, pour leur conſervation, renonçaſſent aux deux premieres; leſquelles pourtant furent pluſtoſt eſtouffées que condamnées: mais ils ſouſtinrent la derniere, de toute leur force, contre les Dominicains. Ceux cy l'attaquoient comme une opinion qui deſtruiſoit celle de leur ſaint Thomas, & même celle de ſaint Auguſtin qui a eſté receuë de toute l'Egliſe Latine.*

en Decembre. A force de trop rechercher les moyens d'augmenter les finances du Roy, le Sur-Intendant introduiſit un deſordre dans l'Eſtat, qui ne ſçauroit devenir plus grand ſi ce n'eſt par la continuation. Auparavant, les Offices de Judicature & de Finance ſe pouvoient reſigner, mais il faloit que le reſignataire

taire veſcuſt quarante jours aprés ſa demiſſion, ſinon c'eſtoit au Roy d'y pourvoir. Or comme Roſny eut conſideré que le Roy n'en profitoit point quand ils vacquoient par mort, mais qu'il eſtoit contraint de les donner aux importunitez des gens de Cour, il s'aviſa d'un moyen pour en faire venir un grand émolument dans les coffres de l'Eſpargne. Ce fut *de les aſſeurer à la veuve & heritiers de ceux qui les poſſedoient, moyennant que les pourveus payaſſent tous les ans le ſoixantiéme denier de la finance à laquelle ces offices auroient eſté évaluez; faute dequoy ils retourneroient par leur mort au profit du Roy*. On nomma ce droict, en termes de Finance, LE DROICT ANNUEL : Le vulgaire l'appella, LA PAULETE, du nom *de Paulet*, qui eu fut le Traittant; En quelques Provinces il luy donna celuy de LA PALOTE, pource que les Officiers y eurent affaire à un nommé Palot, qui prit ce parti-là aprés Paulet. Cette grace ne fut accordée que pour neuf ans, mais on l'a toûjours renouvellée pour pareil terme juſqu'à cette heure.

A moins que d'avoir un double bandeau ſur les yeux, on pouvoit bien voir que cét Edit perpetueroit neceſſairement la venalité des charges, & l'impoſſibilité de les reduire, comme il faloit, à l'ancien nombre; Qu'il rehauſſeroit le prix de ces denrées à un monſtrueux excés, tel qu'en effet nous l'avons veu; Qu'il pourroit rendre ceux qui les tiendroient d'autant moins dépendants du Roy, qu'ils n'en ſeroient obligez qu'à leur bourſe; Qu'il donneroit ſujet à leurs enfans de devenir ignorants, injuſtes, & orgueilleux, parce qu'ils ſeroient aſſeurez de poſſeder les offices de leurs peres; & à la chicane d'eſtre plus maligne, plus altiere & plus inſupportable; Qu'il fermeroit la porte des honneurs aux perſonnes de qualité & de merite;

merite ; & l'ouvriroit à des gens ſans naiſſance, ſans capacité, ſans honneur ; à des Procureurs, à des Mercadents, à des Maltoſtiers ; Qu'il exciteroit dans le cœur un violent deſir des richeſſes, puiſqu'elles ſeroient le ſeul moyen d'acquerir de ces Offices, & par la même raiſon il cauſeroit le mépris de la vertu, qui demeureroit ſans recompenſe : Et de plus, ce qui ſeroit le comble du mal, qu'il oſteroit à ceux qui auroient ſouffert des injuſtices & des oppreſſions de quelque Magiſtrat, tout moyen, & meſme toute eſperance d'en tirer jamais raiſon, d'autant qu'ils auroient pour Juges les ſucceſſeurs neceſſaires de ceux qui les auroient opprimez.

En Decembre. Auſſi toutes les Compagnies du Royaume, tandis qu'elles n'eurent en veuë que le bien de l'Eſtat, ne ſe trouverent pas diſpoſées à le recevoir : ſi bien qu'on ſe contenta d'en faire lire & publier une Declaration, en forme d'Edit, à la Chancellerie de l'an 1605. Mais quand les particuliers, y faiſant reflexion, eurent veu que leurs familles en retireroient de tres-notables avantages, ils conſentirent à la perte publique pour leur propre agrandiſſement ; qui peut-eſtre avec le temps ne s'y trouvera pas tel qu'ils l'ont penſé. Le Chancelier de Bellievre retint encore cette Declaration quelques mois, & ne la laſcha que par la crainte qu'il eut de perdre les Seaux ; leſquels il ne pût pourtant conſerver par ce moyen, car la brigue de Sillery les luy arracha.

Les veritables gens de bien euſſent ſouhaitté qu'au lieu d'eſtablir ce droit, on euſt oſté non ſeulement la venalité des Charges, mais auſſi tous gages, eſpices, ſalaires & preſents, ſans y laiſſer d'autres émoluments que l'honneur de la Magiſtrature, & l'eſpoir de quelque recompenſe à l'ave-

l'avenir pour les longs ſervices des plus vertueux Magiſtrats. Ce moyen, diſoient-ils, outre qu'il euſt produit les avantages contraires aux inconvenients que nous avons marquez dans l'eſtabliſſement de la Paulete, euſt apporté un grand profit au Roy en déchargeant ſes coffres des gages de tant d'Officiers; Il euſt reduit les Charges à un tres-petit nombre, & deſchargé le public des frais immenſes, & de l'ennuy des longues pourſuites. Car il n'y auroit eu que des gens de probité qui auroient voulu prendre les charges ainſi toutes nuës, & ces Magiſtrats eſtant entierement deſintereſſez, & ne pouvant rien gagner à alonger les procedures, n'euſſent cherché qu'à rendre bonne & brieve juſtice, à retrancher les formalitez, & à faire perir la chicane par la rigoureuſe punition des chicaneurs: Et il n'euſt point falu craindre que parmi un ſi grand nombre d'hommes de lettres, dont la France eſt toute pleine, même parmi les riches, & parmi les Gentils-hommes, il ne s'en fuſt trouvé aſſez qui euſſent exercé ces charges gratuitement, & qui en attendant la recompenſe du Prince, s'y fuſſent entretenus de la gloire qu'il y a à bien faire, & de l'honneur d'eſtre loüez & conſiderez: Motif ſeul qui pouſſe tant de braves gens à prodiguer leurs biens & leurs vies, & avec quoy les Eſtats les mieux policez ont toûjours payé les belles actions, plûtoſt qu'avec de l'argent qui rend les Juges avares & mercenaires, ſuperbes & voluptueux, injuſtes & oppreſſeurs.

Il ne faut pas ſortir de cette année 1604. *ſans dire un mot du Siege d'Oſtende, dont il ſera parlé à jamais. Il dura trois ans & ſoixante & dix huit jours, pendant leſquels il fut l'école & la lice de tout ce qu'il y avoit de braves gens de guerre dans la Chreſtienté, l'exercice des plus ſçavants Ingenieurs & des plus grands inventeurs de machines,*

chines, & le ſpectacle des curieux qui y accouroient de toutes parts; & le venoient voir par merveille. L'Archiduc le commença le 5e de Juillet de l'an 1601. Le fameux Ambroiſe Spinola y mit fin le 20e de Septembre de cette année 1604. ayant eu l'honneur de reduire la place à capituler.

en Septembre.

Elle avoit eu cét avantage de recevoir à toute heure du ſecours par la mer; de ſorte que quand la garniſon eſtoit fatiguée, elle la pouvoit mettre dehors, & en recevoir une toute fraiſche. Par ce moyen les aſſiegez diſputerent le terrain pied à pied, & ne ſe rendirent que lors qu'ils n'eurent plus de terre pour ſe couvrir. Quand les Eſpagnols furent dedans, & qu'ils la trouverent toute fracaſſée par le canon, toute fouillée par les mines, & toute bouleverſée par les travaux, ils n'eurent guere de ſatisfaction d'avoir achepté ſi cher un monceau de ſable, ou pluſtoſt un cimetiere qui leur couſtoit plus de dix millions, de ſoixante & dix mille hommes, & de trois cents mille coups de canon; ſans compter les villes de Rhimbergue, de Grave, de l'Ecluſe, d'Ardembourg, avec les forts d'Iſendre & de Cadſant, que le Comte Maurice prit, tandis qu'ils eſtoient attachez à ce Siege.

Depuis 1602. juſqu'en 1604.

En ces années, il arriva un notable changement au Royaume de Suede. Le Roy Guſtave Ericſon y avoit eſtably la Confeſſion d'Ausbourg, en la place de la Religion Catholique, & y avoit nourry ſes deux fils; ſçavoir, Jean qui regna aprés luy, & Charles Duc de Sudermanie. Jean l'y avoit maintenuë, & neantmoins, ou parce qu'il n'en eſtoit pas bien perſuadé, ou parce qu'il deferoit beaucoup à ſa femme qui eſtoit Catholique, il avoit fait eſlever Sigiſmond ſon fils aiſné dans cette Religion Outre ce Sigiſmond, il avoit un autre fils auſſi nommé Jean. Sigiſmond fut eſlû Roy de Pologne l'an 1587. du vivant de ſon pere, & paſſa en ces pays-là; le ſecond demeura en Suede: Or quand

le

le Roy Jean mourut ſçavoir l'an 1592. il laiſſa par ſon teſtament, ou vray ou ſuppoſé, le gouvernement du Royaume de Suede à ſon frere Charles: Celuy-cy ſe ſervant adroitement de l'appuy des Lutheriens, pour exclurre ſon neveu, & ſe mettre dans le Troſne, conduiſit ſi bien ſon deſſein, qu'il ſe fit donner le gouvernement du Royaume par les Eſtats l'an 1595. puis les obligea d'ôter la Couronne à Sigiſmond l'an 1599. & enfin, aprés pluſieurs années de guerre, de la luy mettre ſur la teſte; ce fut cette année 1604. ſans que Sigiſmond la luy ait jamais pû arracher; en ſorte qu'aprés ſa mort elle a paſſé au grand Guſtave ſon fils, & à ſes deſcendans.

Durant les danſes, & les maſcarades, qui depuis la paix commençoient toujours l'année, on travailloit au procés du Comte d'Auvergne, & de ſes complices avec d'autant plus de diligence, que la Reyne ſe portoit comme partie, que le Roy pour ne la pas irriter, ne témoignoit pas moins de chaleur qu'elle, & que le Parlement y alloit auſſi viſte qu'il ſe pouvoit. Mais les intentions de tous les trois étoient fort differentes; car celles de la Reyne alloient à fleſtrir une Maiſtreſſe du Roy, afin qu'à l'avenir les autres qui voudroient tenir la meſme place redoutaſſent ſa colere; Quant au Parlement, ceux qui avoient plus d'envie de faire leur cour, que d'intelligence, croyoient bien ſervir les puiſſances en pouſſant l'affaire à toute rigueur; Et pour le Roy, il n'avoit point d'envie de deshonorer ſa Maiſtreſſe, de peur de rebuter celles dont il vouloit eſtre obligé; il ne deſiroit qu'avoir un Arreſt fulminant pour faire ployer cet eſprit altier, qui depuis quelque temps le traitoit comme un inconnu, & oppoſoit à ſes plaiſirs la crainte de Dieu, & les défenſes de ſon Confeſſeur. 1605. en Janvier, & Fevrier.

Le Comte d'Auvergne fut interrogé par trois fois; le Roy ayant fait entendre au Parlement par

ſon Advocat General, qu'il ne devoit point avoir d'égard aux Lettres d'abolition, ny au Brevet qu'il luy avoit donné. Le Seign. d'Entragues, la Marquiſe ſa fille, & Morgan ſubirent auſſi l'interrogatoire; le Comte ſe déchargea de tout ſur la Marquiſe ſa ſœur, croyant bien que le Roy ne pourroit jamais ſe reſoudre à la perdre : il donnoit toutes les reproches qu'il pouvoit s'imaginer contre elle, & elle auſſi contre luy : Entragues au contraire la déchargeoit entierement, & ſe chargeoit de tout, aymant mieux riſquer trois ou quatre ans de vie languiſſante qui pouvoient luy reſter (car il avoit plus de ſoixante-treize ans) que de mettre ſa chere fille en danger de perdre la teſte avec ignominie.

en Fevrier. L'affaire fut pouſſée ſi chaudement, que le 1. jour de Fevrier il y eut Arreſt qui condamna le Comte, Entragues, & Morgan à eſtre décapitez dans la place de Greve; & la Marquiſe à eſtre recluſe dans un Monaſtere de filles à Beaumont prés de Tours, pendant qu'il ſeroit plus amplement informé contre elle. La Reyne en eut beaucoup de joye, mais non pas tout le fruit qu'elle ſe promettoit de ce grand Arreſt : car le Roy avoit fait ſçavoir à la Cour, par ſon Procureur General, qu'il deſiroit que la prononciation en fuſt ſurſiſe juſqu'à ce qu'il en euſt pris une plus ample connoiſſance. Quand il eut donc humilié la fierté de la Marquiſe par un coup ſi terrible, il commença de luy faire grace pour l'obtenir d'elle, & fit expedier des Lettres au en Mars. Sceau : qui furent verifiées au Parlement le 23. de Mars, luy donnant liberté de ſe retirer en ſa Maiſon de Verneuil.

Aprés cela, il y avoit encore dans le Parlement des gens ſi peu éclairez qu'ils le preſſoient de leur permettre de prononcer l'Arreſt : mais il éluda leurs pourſuites par divers delais; & enfin par d'autres

Lettres

Lettres commua la peine du Comte, & celle d'Entragues, en une priſon perpetuelle: puis les reſtablit dans tous leurs biens & honneurs, non pas toutefois dans leurs Charges & Gouvernements. Peu aprés il donna à d'Entragues ſa maiſon de Malesherbes pour priſon: & à l'égard de Morgan, il ſe contenta de le bannir du Royaume à perpetuité. Sept mois s'eſtant paſſez, ſans qu'il ſe trouvaſt de nouvelles preuves contre la Marquiſe: car qui ſe fuſt mis en peine d'en chercher; le Roy luy accorda des Lettres du 16. Septembre qui la declaroient purement innocente: & impoſoient perpetuel ſilence à ſon Procureur General ſur ce fait-là. en Septembre.

Le Comte d'Auvergne eſtant le plus dangereux, fut auſſi le plus mal-traitté; on le laiſſa dans la Baſtille, où il a demeuré douze ans, ſans autre conſolation que celle qu'il recevoit des belles lettres, agreables & fidelles compagnes pour toutes ſortes d'âges, de fortunes, & de lieux.

Pendant cét intrigue d'amourettes, qu'on traittoit de grand' affaire d'Eſtat, le Roy commença de s'engager d'affection avec Jaqueline de Bueil, qu'il fit Comteſſe de Moret; & neantmois incontinent aprés il rappella la Marquiſe, dont l'humeur enjoüée & l'entretien tousjours aſſaiſonné de plaiſantes railleries, & quelquefois de pointes de médiſance contre les autres Dames de la Cour, luy relaſchoient agreablement l'eſprit du travail de ſes affaires & du chagrin que luy cauſoient les mauvaiſes humeurs de ſa femme; mais en recompenſe luy ſuſcitoient à toute heure des brouilleries avec elle, comme auſſi des pointilles entres les autres Dames & entre les Seigneurs de ſa Cour; Sujets plus dignes du Roman que de l'Hiſtoire, mais qui pourtant ont cauſé les plus grands

evenements à la Cour de France depuis le regne de François I.

Au ſujet des Dames, je diray que la Reine Marguerite ayant ſouvent fait inſtance d'avoir permiſſion de venir à Paris, particulierement lors qu'elle ſceut que la Reyne avoit pluſieurs enfants, ne manqua pas, afin de meriter cette grace, de ſe meſler bien avant dans les intrigues pour découvrir les menées du Comte d'Auvergne, dont elle donna pluſieurs avis au Roy : de ſorte qu'il reſolut enfin de luy accorder ſa demande. Elle arriva donc à Paris au mois d'Aouſt ; & on luy donna pour logement le Chaſteau de Madrid, dans le bois de Boulogne. Elle y demeura ſix ſemaines, puis elle ſe vint loger à l'Hoſtel de Sens: mais là, luy eſtant arrivé un faſcheux accident d'un de ſes mignons, qui fut tué à la portiere de ſon carroſſe, par un jeune Gentilhomme, deſeſperé de ce que ce galand avoit ruiné ſa famille auprés de cette Princeſſe : elle quitta cét Hoſtel infortuné, & en achepta un autre au fauxbourg ſaint Germain, proche de la riviere & du Pré au Clerc, où elle commença de grands deſſeins de baſtiments & de jardinage.

en Aouſt. Ce fut là qu'elle tint ſa petite Cour le reſte de ſes jours, meſlant bizarrement les voluptez & la devotion, l'amour des lettres & celuy de la vanité : la charité chreſtienne & l'injuſtice : car comme elle ſe picquoit d'eſtre veuë ſouvent à l'Egliſe, d'entretenir des hommes ſçavants, & de donner la dixme de ſes revenus aux Moines, elle faiſoit gloire d'avoir tousjours quelque galanterie, d'inventer de nouveaux divertiſſements, & de ne payer jamais ſes debtes.

Le Pape Clement VIII. s'eſtant voulu appliquer à approfondir les queſtions de la Grace, qui n'ont ny fond

ny

ny rive, cét eſtude, à ce qu'on diſoit, luy échauffa ſi fort la cervelle, qu'il s'en alluma une fievre dans ſes veines, dont il mourut le 3e jour de Mars. Il y avoit deux factions dans le Conclave, celle des Aldobrandins, & celle des Montaltes. Le Cardinal de Joyeuſe s'eſtant fait le Chef des Cardinaux François, & de quelques autres indifferents, les tourna ſi bien toutes deux, avec ce camp volant, qu'il les diſpoſa à eſlire le Cardinal Alexandre de Medicis, qui voulut eſtre nommé Leon XI. ce fut le 1. jour d'Avril. On en fit des feux de joye à la Cour de France, & par tout le Royaume en conſideration de la Reyne; mais les nouvelles de ſa mort les eſteignirent preſque auſſi-toſt: car il ne veſcut que vingt-cinq jours. Le regret en fut d'autant plus ſenſible; que la réjoüiſſance en avoit eſté courte, & qu'il avoit fait concevoir de grandes eſperances de ſon Pontificat. Alors l'agitation des deux brigues recommença daus le Conclave plus fort qu'auparavant: l'addreſſe du Cardinal de Joyeuſe la calma une ſeconde fois. Comme elles eurent fait jouer de part & d'autre tous les reſſorts, bons & mauvais, que l'on employe en ſemblables occaſions, il fit tomber le plus grand nombre des voix ſur le Cardinal Camille Borgheze, qui fut eſleû le 16e jour de May, & prit le nom de Paul V.

en Avril.

en May.

Pendant que toute l'Italie avoit le cœur & les yeux collez ſur ces brigues, Pierre de Guſman de Tolede, Comte de Fuentes, Gouverneur du Milanois, crut ce temps propre pour luy forger des chaiſnes, & voulut faire eſſay de ſon grand deſſein, premierement ſur les petits Princes voiſins de ſon Gouvernement, puis ſur les Griſons. Il donna charge au Preſident, & aux Treſoriers du Milanois de faire adjourner les premiers pardevant eux, pour venir rendre hommage comme feudataires de la Duché, & ſe voir condamner à reſtituer les terres qu'ils y avoient uſurpées. Il attaqua, avant tous les autres, les Maleſpines, comme les plus foibles;

en May, Juin, & ſuivans.

mais ils ne manquerent pas d'appeller tous les Princes de la Chreſtienté à leur ſecours, & de faire voir par leurs Apologies, que ſi cette recherche de l'Eſpagnol avoit lieu, il n'y auroit point de Potentat en Italie qui s'en puſt exempter, ny les Ducs de Parme & de Modene, ny les Genois & les Venitiens, ny le Duc de Toſcane, ny meſme le Saint Siege: ſi bien qu'à force de crier haut ils ſe firent laiſſer.

Quant aux Griſons, le Comte eſtant faſché de la nouvelle ligue qui s'eſtoit faite entre eux, & la Seigneurie de Veniſe, il publia des Edit qui rompoient leur commerce avec le Milanois, ſans quoy il eſt impoſſible à ces Ligues de ſubſiſter long temps; & afin d'achever de les matter, il baſtit un fort qu'il nomma de ſon nom, ſur un haut rocher qui commandoit à l'entrée de la Valteline, & de la valée de Chiavenne, pour ſervir non ſeulement de bride à ces peuples, & pour faire ſoulever contre eux les Valtelins, qui eſtant tous Catholiques, dédaignoient d'avoir des Proteſtants pour Seigneurs; mais auſſi pour avoir un paſſage & communication libre du Milanois avec le Tirol, & autres pays hereditaires de la Maiſon d'Auſtriche.

Les Suiſſes, dont les reſolutions ſont peſantes, ne ſe remuerent point auſſi toſt qu'ils devoient pour rompre ce fâcheux caveçon qui gourmandoit tout le Corps de leurs Ligues: le fort fut achevé, avec cinq grands baſtions royaux, & la faction Eſpagnole tellement relevée dans les Griſons, qu'elle y cauſa de pernicieuſes diviſions, & fit courir grand riſque à leur liberté.

en May, Juin, & ſuivans.

Il n'eſtoit pas poſſible que le ſouvenir de tant d'injures que le Roy avoit receuës des Eſpagnols, & de tant de conſpirations, qui par leur inſtigation avoient eſté formées ſur ſa perſonne, ne luy donnaſt quelque reſſentiment: il croyoit meſme que ſa vie ſeroit plus en ſeurete dans une guerre ouverte, que dans une paix traiſtreſſe & inſidieuſe: Voila pourquoy

quoy il roûloit nuit & jour dans ſa teſte les moyens de ruïner cette Maiſon encore plus ennemie de ſa perſonne, que de la France. Mais comme il avoit ce défaut des cœurs tendres, de ne pouvoir celer ſes penſées aux femmes, il avoit communiqué ce deſſein à la ſienne; laquelle ayant deſlors une trop étroite liaiſon avec les Eſpagnols, le fatiguoit à toute heure pour l'en deſtourner & pour le faire entrer en ligue avec eux, & avec le Pape. Bien loin de s'y reſoudre, il avoit rallié les Princes Proteſtants avec luy, & eſtoit aprés pour attirer le Duc de Savoye & le Duc de Baviere dans ſes deſſeins, promettant au premier de luy ayder à conquerir le Royaume de Lombardie, & au ſecond de l'aſſiſter d'argent & de credit à faire des brigues pour parvenir à l'Empire, quand Rodolfe, qui eſtoit desja vieux, auroit achevé de vivre. Ces negociations durerent trois ou quatre ans avant que de reüſſir.

Ayant de ſi hauts deſſeins, il ne laiſſoit pas de faire d'exceſſives dépenſes en baſtiments, au jeu, & en maiſtreſſes. Ceux qui s'imaginent que toutes les actions des Princes tendent à de certaines fins cachées, ont voulu dire, qu'il eſtoit bien aiſe que ſon exemple fiſt donner les Grands de ſon Eſtat dans ces écueils, afin qu'eſtant occupez à de vains amuſements, ramollis par les voluptez, & incommodez par la dépenſe, ils n'euſſent ny le temps, ny le moyen de former des brouilleries. Il eſt bien vray qu'il y en eut pluſieurs qui firent de ſi grandes pertes au jeu, qu'ils ne furent plus en état, quand ils l'euſſent voulu, de ſonger à des remuements.

J'ay ouy raconter qu'un matois d'Italien, ayant fait achepter tous les dez qui eſtoient à Paris, & remplir les boutiques d'autres qu'il avoit chargez & pipez, s'introduiſit dans le jeu de la Cour,

& que comme il ſçavoit leur fort & leur foible, il y fit des gains immenſes, leſquels il partagea avec des perſonnes de la plus haute qualité.

Quoy qu'il en ſoit, les grandes ſommes que le Roy dépenſoit en ces trois articles, ſans compter celles qu'il employoit aux autres plus neceſſaires, celles qu'il avoit employées à payer ſes debtes, & à dégager partie de ſon domaine, & celles encore qu'il amaſſoit pour l'execution des projets qu'il avoit conceus, ne ſe pouvoient pas lever ſans fouler beaucoup ſes peuples, quelque bon ordre qu'il y apportaſt. D'ailleurs, il accordoit trop facilement aux gens de ſa Cour, & aux Dames de nouveaux monopoles & de nouveaux impoſts, & faiſoit des dons au profit des particuliers, qui alloient à la ruïne generale. De plus, les Seigneurs, & vieux Capitaines, eſtoient mal contents dans leur ame de ce qu'il avoit reduit au petit pied les Compagnies d'Ordonnance, & les vieux Regiments, & qu'au lieu d'entretenir ces corps complets, il donnoit des penſions à plus de douze cents hommes, qui quelquefois eſtoient choiſis par recommandation plûtoſt que par merite. Le Cardinal d'Oſſat avoit autrefois pris la liberté de predire, que ces mécontentements ſe rendroient univerſels, & cauſeroient quelque jour des deſordres.

en Juin, Juillet, & Aouſt.

On en voyoit des eſtincelles dans les Provinces de Quercy, de Perigord, & de Limoſin : Les ſerviteurs du Duc de Biron, furieuſement acharnez à venger la mort de leur maiſtre, employoient toutes ſortes de moyens pour rendre la perſonne du Roy odieuſe & mépriſable, & pour ſouſlever les peuples contre la pretenduë violence du Gouvernement. Les amis du Mareſchal de Bouïllon, ſoit qu'ils euſſent des ordres de luy, ſoit qu'ils agiſſent de leur propre mouvement, croyant bien qu'il

qu'il les avouëroit s'ils reuſſiſſoient, faiſoient quelques aſſemblées de Nobleſſe, & diſtribuoient des arres pour des levées, mais c'eſtoit ſi petitement, qu'il paroiſſoit bien que ces avances ne ſortoient que de la bourſe de quelque petit particulier. Et toutefois pour donner chaleur à leurs partiſans, ils publioient à toute heure des nouvelles ſuppoſées du Mareſchal, diſant tantoſt, que s'ils tenoient ferme juſqu'au mois d'Octobre, il éclateroit de grandes choſes en ſa faveur: tantoſt, qu'on le verroit en France pluſtoſt que ſes amis ne penſoient, & que ſes ennemis ne deſiroient: Une autrefois, que le ſujet de ſon retardement n'eſtoit que pour amener d'Allemagne des forces capables d'entrer dans le cœur du Royaume, & de donner bataille en pleine campagne.

Outre tous ces bruits qui de loin faiſoient paroître le ſouſlevement cent fois plus effroyable qu'il n'étoit, le Roy recevoit divers avis, que les Eſpagnols avoient des intelligences ſur ſes Places frontieres les plus importantes, comme ſur Toulon, ſur Marſeille, ſur Narbonne, ſur Bayonne, & ſur Blaye. Il apprehendoit auſſi que tout le party de la Religion P.R. n'embraſſaſt la deffenſe du Mareſchal, & que par les conſeils d'un ſi habile homme il ne ſe portaſt à former comme une Republique ſeparée dans le Royaume: car ils parloient de dreſſer des Conſeils en chaque Province, de ne point admettre ceux qui ſeroient Officiers du Roy, dans les deliberations qui appartiendroient à *la Cauſe*, d'eſtablir des ordres pour de levées d'hommes & de deniers, & de ſe liguer avec les Eſtrangers. Il oppoſa à ce danger les ſoins de Rhoſny, lequel ayant eû aſſez de credit pour preſider dans leur Aſſemblée de Chaſtelleraut empeſcha qu'on n'y parlaſt de cette affaire-là, & d'ail-

leurs adoucit les eſprits les plus échauffez, en leur donnant de la part du Roy, un Brevet datté du 8. d'Aouſt, *qui leur prolongeoit la garde des places de ſeureté pour trois ans.*

en Septembre, Octobre, & Novembre.

Lors qu'il n'y eut plus rien à craindre de ce coſté-là, le Roy ſe diſpoſa ſur la fin d'Aouſt à faire un voyage dans les Provinces où l'embraſement s'allumoit; & pour s'applanir les voyes, il fit marcher devant dix Compagnies du Regiment des Gardes, & quatre ou cinq de cavalerie, commandées par le Duc d'Eſpernon, avec deux Maiſtres des Requêtes, Jean Jacques de Meſme Roiſſy, & Raimond Vertueil Fueillas; le premier alla informer dans le Limoſin; le ſecond dans le Quercy, mais fit mener tous les criminels à Limoges.

Les amis de Bouillon n'euſſent jamais crû qu'on euſt oſé attaquer ſes chaſteaux, d'autant qu'ils eſtoient compris entre les Places de ſeureté accordées à ceux de la Religion: ils furent fort eſtonnez lors qu'ils ſceurent que cette conſideration ne les mettoit point à couvert. Bouillon en eſtant averti, leur envoya ordre de les rendre aux premiers commandements du Roy.

Quant à eux, les plus ſages preferant une prompte fuite à une mauvaiſe attente, ſe retirerent, les uns, comme Rignac & Vaſſignac, à Sedan, les autres en d'autres lieux de ſeureté: pluſieurs eurent recours de bonne heure à la clemence du Roy, & achepterent leur grace en découvrant toute la trame de la conſpiration, les villes qu'ils vouloient ſurprendre, les lieux où ſe devoient faire leurs armements, ceux qui avoient promis de ſe declarer pour eux, & pluſieurs autres choſes, qui eſtant examinées de prés, n'avoient guere de fondement que dans leur folle imagination. Auſſi ne ſe prouvoit-il rien par écrit contre le Duc de Bouillon, mais

mais ſeulement par des témoignages de gens qui portoient leurs reproches.

Les plus malheureux tomberent entre les mains de la Juſtice. Roiſſy leur fit leur procés, aſſiſté de dix Conſeillers du Preſidial. Cinq ou ſix payerent de leurs teſtes, qui furent plantées ſur les portes de Limoges, leurs corps bruſlez, & les cendres jettées au vent. On en mit quelques autres en effigie : mais toutes ces executions ne ſe firent qu'un mois aprés le départ du Roy ; qui voyant le feu bien eſteint s'en retourna à Paris ſur la fin de Novembre.

Comme il alloit en Limoſin, eſtant à Orleans, il retira ſes Seaux des mains du Chancelier de Beliévre, pour les donner à Sillery, & neantmoins luy laiſſa l'honneur d'eſtre tousjours Chef du Conſeil ; Foible conſolation pour une telle diſgrace, & qui n'empeſcha pas Believre de dire, *Qu'un Chancelier ſans Seaux eſt un corps ſans ame.*

A Paris, le Roy trouva de nouveaux ſujets de chagrin, l'affaire des rentes de l'Hoſtel de Ville, & les demandes de l'Aſſemblée du Clergé. Pour le premier, il y avoit aſſez long-temps qu'il avoit reſolu de ſupprimer les rentes pour la creation deſquelles il n'avoit point eſté donné d'argent, & de rachepter celles qui avoient eſté venduës à vil prix. Pour cét effet, il avoit nommé des Commiſſaires qui eſtoient les Preſidents de Thou, Nicolaï, & Calignon, un Maiſtre des Comptes, & un Treſorier de France : Et de la façon qu'ils y travailloient, perſonne ne pouvoit ſe plaindre de cette recherche. Mais quand il en eut nommé d'autres, & qu'on vit par leur procedé que le Conſeil avoit envie de ruiner, ou de fort affoiblir ce fonds qui eſt la plus claire ſubſiſtance des familles de Paris, les intereſſez, en Novembre.

qui eſtoient en grand nombre, eurent recours au Prevoſt des Marchands lequel en eſt comme le gardien.

C'eſtoit François Miron, homme de cœur & de probité, & qui n'avoit point d'autre intereſt que ſon devoir & l'honneur de ſa charge. Il prit l'affaire avec chaleur, parla fort reſolument dans l'Hoſtel de Ville, & en écrivit au Roy qui eſtoit pour lors à Fontainebleau. Ceux du Conſeil qui luy en vouloient, à cauſe de ſa fermeté trop incommode pour eux, luy firent un crime de ce que dans quelqu'un de ſes diſcours il avoit parlé de Neron, & inſiſterent fort auprés du Roy, qu'il donnaſt ordre de l'arreſter. Les Bourgeois eſtoient ſur le point de s'armer pour la deffenſe de leur Magiſtrat, quoy qu'il proteſtaſt qu'il aymoit mieux mourir que d'eſtre cauſe du moindre deſordre.

Ce fut un grand bien pour la ville de Paris d'avoir un Roy auſſi bon & auſſi ſage que celuy-là, comme il avoit éprouvé en d'autres rencontres la fidelité & la candeur de Miron, & que d'ailleurs c'eſtoit ſa maniere de laiſſer revenir les eſprits de leurs emportements, & de donner lieu au repentir, il ne voulut pas pouſſer les choſes à une extremité qui l'euſt engagé à de ſeveres chaſtiments. Ainſi les Rentiers s'eſtant remis de tous leurs intereſts à ſa bonté, & Miron s'eſtant expliqué avec tous les reſpects & toute l'humilité qu'un ſujet doit à ſon Roy, il fit ceſſer cette recherche des rentes.

Du reſte, Paris doit ce témoignage à la gloire de Miron, que dans la charge de Lieutenant Civil, & dans celle de Prevoſt des Marchands il n'a point veu de Magiſtrat, qui ait eſtably une plus exacte police dans la ville, dans les marchez, & ſur les ports, qui ait embraſſé ſi courageuſement

les

les intereſts du peuple, & qui ait apporté plus de ſoin & plus de ménage à faire revenir les biens & les droits de la ville, à acquitter ſes dettes, à l'entretenir dans la ſplendeur où doit eſtre la capitale du Royaume, à la decorer de divers ornements, & à l'enrichir de toutes les commoditez publiques. Pluſieurs ruës eſlargies, pluſieurs pavées de nouveau & accommodées en pente pour écouler les eaux, huit ou neuf Places & carrefours ornez de fontaines jalliſſantes, la riviere bordée de quais & de ports, avec des abreuvoirs, pluſieurs petits ponts ſur les ruiſſeaux & les égouſts, une nouvelle porte baſtie à la Tournelle, celle du Temple refaite & r'ouverte, aprés avoir eſté bouchée quarante ans, en ſeront des marques à la poſterité. Mais il n'y en a point de ſi belle que la face de l'Hoſtel de Ville, lequel ſembloit eſtre demeuré imparfait depuis ſoixante & douze ans, pour donner lieu à ce Magiſtrat d'en faire un monument à ſa gloire, & d'exercer ſa generoſité en employant tous les revenus de ſa charge pour le mettre en l'eſtat que nous le voyons aujourd'huy.

Quant à l'Aſſemblée du Clergé, comme ce Corps avoit repris beaucoup de force & de vigueur, les plaintes & les demandes qu'il avoit à faire au Roy eſtoient fort grandes. Hieroſme de Villars, Archeveſque de Vienne luy preſenta le cahyer de l'Aſſemblée, & porta la parole pour tout le Corps: Il fit un long diſcours *ſur les vexations que l'Egliſe ſouffroit de tous coſtez, ſur l'infame commerce des Benefices, les confidences ſimoniaques, les penſions qu'on payoit aux laïques, les frequents appels comme d'abus. Il dit, que la cauſe de tous ces deſordres eſtoit le refus qu'on avoit fait juſques là de publier le Concile de Trente; Que c'eſtoit une choſe eſtrange que les Royaumes de la terre, qui ne ſont que comme les elemens*

du bas-monde, ſe vouluſſent ſouſtraire à la douce influence de l'Egliſe, qui eſt le monde celeſte; Que les choſes qui paſſent avec le temps empeſchaſſent les fruits de celles de l'Eternité; Qu'on fiſt ceder les raiſons divines, aux raiſons humaines, & que pour ainſi dire on aſſujettiſt Dieu aux hommes.

Quant à la reception du Concile de Trente, le Roy ne voulut pas trencher tout net, qu'elle *ne ſe pouvoit accommoder avec les raiſons d'Eſtat, & avec les libertez de l'Egliſe Gallicane; au contraire il témoigna qu'il la ſouhaittoit auſſi-bien qu'eux, & qu'il eſtoit bien marry qu'il s'y rencontraſt de ſi grandes difficultez; Qu'il n'eſpargneroit ny ſa vie, ny ſa Couronne pour l'honneur & l'exaltation de l'Egliſe. Et pour ce qui eſtoit des ſimonies, & des confidences, qu'il s'en faloit prendre aux auteurs, & non pas à luy, car il ne faiſoit pas trafic des Eveſchez comme avoient fait les favoris de ſes predeceſſeurs, mais les donnoit gratuitement & à des gens de merite.*

On répondit en ſuite à loiſir à toutes les demandes de leurs cahyers, & entre autres choſes, on leur accorda par un Edit, la faculté de racheter leurs biens qui avoient eſté vendus à vil prix ſans les ſolemnitez requiſes. Ils ne ſe contenterent pas de celuy-là, il falut leur en donner un autre qui leur permiſt ce rachapt de quelque ſorte que ces biens euſſent eſté vendus; mais le Parlement y apporta cette modification; Qu'ils ne pourroient pas le faire au prejudice de la poſſeſſion de quarante années ſur bon titre.

Il y eut cette année trois eclipſes, deux de Lune; ſçavoir, la premiere le 24e de Mars; la ſeconde le 17e de Septembre; & une de Soleil le 2e jour d'Octobre. Elle commença à une heure aprés midy, & deux heures durant cauſa une telle obſcurité, qu'il ſembloit qu'il fuſt nuit, le diſque de ce grand luminaire eſtant entierement caché par la Lu-

ne qui paroiſſoit noire, & comme bordée d'un cercle lumineux tout autour.

Les Aſtrologues à leur ordinaire prediſoient qu'elle auroit de terribles effets: ſi la fougade d'Angleterre euſt joüé; ils euſſent voulu faire croire que ce Phenomene en euſt eſté le pronoſtic. Quelques Catholiques Anglois qui s'eſtoient accouſtumez à faire des conſpirations durant le regne d'Elizabeth, eſtant fort irritez contre le Roy Jaques, de ce qu'à ſon avenement leur ayant laiſſé eſperer plus de liberté qu'ils n'en avoient eu pour leur Religion, il les faiſoit neantmoins rechercher avec la méme rigueur qu'auparavant, comploterent de le faire perir luy & tous les plus notables du Royaume, par un coup dont la ſeule penſée donne de l'horreur. Robert Catesby, & Thomas Percy en eſtoient les principaux auteurs. Comme ils ſceurent que le Parlement ſe devoit tenir à Londres, dans la ſalle de Weſtminſter, ils loüerent les maiſons voiſines; puis les caves meſmes de deſſous cette ſalle, les remplirent de barriques de poudre qu'ils recouvrirent de fagots & de charbon, & ils devoient y mettre le feu lors que le Parlement ſe tiendroit, & faire ſauter le Roy avec toute l'Aſſemblée. Un des conjurez ne puts'empecher d'écrire une lettre à un Gentilhomme de ſes amis, mais d'un caractere contrefait, & ſans y mettre ſon nom, le conjurant de ne ſe pas trouver au Parlement de quelques jours. Celuy-là communiqua ce billet à deux Seigneurs du Conſeil qui en firent le rapport au Roy comme par maniere d'acquit. Ils croyoient que c'eſtoit une piece faite à plaiſir pour leur donner de l'épouvante, & ſe mocquer d'eux: mais il ne fut pas de leur avis, & jugea par les termes de la lettre, qui diſoient, Que ce ſeroit un terrible coup & que l'effet en ſeroit tres-prompt, *que cela ne ſe pouvoit executer que par le feu. On trouva donc à propos de fouiller dans les caves, & dans les maiſons voiſines; la premiere fois on* en Decembre.

ne

ne découvrit rien, mais la grande quantité de bois & de charbon qu'on y trouva ayant donné quelque ſoupçon, on y retourna une ſeconde fois (c'eſtoit la nuit precedente du jour que le Parlement ſe devoit ouvrir, ſçavoir le 25e de Novembre). Alors on apperceut à la porte un des gens de Percy, nommé Fauke; on l'y avoit deſja veu l'autre fois, & ſon viſage eſtoit tout effaré; on l'arreſta donc, & comme on le trouva ſaiſi de meſche & d'amorce pour mettre le feu à la traiſnée, il avoüa hardiment le deſſein.

Les conſpirateurs qui s'eſtoient retirez à la campagne en attendant l'effet de cette fougade, ayant appris qu'elle eſtoit éventée, ſe mirent auſſi toſt aux champs, en divers endroits, pour aſſembler leurs amis, & pour ſouſlever le peuple; mais on leur donna la chaſſe ſi rudement, que les uns furent tuez, les autres pris, les autres en plus grand nombre contraints de ſortir du Royaume. La pluſpart de ces derniers ſe retirerent à Calais où le Roy avoit commandé au Gouverneur de leur donner retraitte, ceux qui gouvernoient ſa conſcience luy ayant perſuadé d'abord que c'eſtoit une pure perſecution ſuſcitée par les Miniſtres contre la Religion Catholique.

1606. en Janvier.

Le dernier jour de Janvier, huit des principaux conſpirateurs furent punis dans Londres du ſupplice dont on punit le crime de haute trahiſon. Pas un d'eux n'accuſa les Preſtres, & les Religieux, car ils s'eſtoient obligez au ſecret par de terribles ſerments; & toutefois le Roy Jacques en fit faire une ardente recherche; particulierement des Jeſuites. Il s'eſtoit ſauvé deux de ces Peres, ſçavoir Garnet, & Hall, avec un garçon qui les ſervoit, dans le Chaſteau d'un Gentilhomme nommé Abingthon, les gens duquel les avoient cachez dans le tuyau d'une cheminée, & les y nourriſſoient avec du boüillon qu'ils leur couloient par un tuyau, mais comme on eut chaſſé tous les domeſti-

en Janvier, Fevrier, & ſuivans.

domeſtiques de cette maiſon, & qu'on y eut mis des gardes, il fallut que ces pauvres gens ſe monſtraſſent. On les mena à Londres; leur valet, ſoit de deſeſpoir, ſoit de crainte d'eſtre forcé par la rigueur des tourments, à reveler le ſecret de ſes Maiſtres, ſe fendit le ventre avec un couſteau, dont il mourut avant que d'avoir eſté interrogé.

Le Roy Jacques eſtoit perſuadé que Garnet ſçavoit tout le ſecret de la conſpiration, parce qu'il eſtoit intime confident de Catesby; mais il ne voulut pas le mettre à la queſtion: car il avoit intereſt que ſa confeſſion fuſt libre & irreprochable, & les tourments l'euſſent renduë ſuſpecte. Il y employa donc le bon traitement & la ruſe, au lieu des rigueurs & de la geſne. On luy donna beaucoup de liberté en priſon, & on ſuborna un homme qui feignant d'eſtre Catholique, parla tant, qu'il le fit parler & écrire. On luy permit meſme de s'entretenir avec Hall ſon compagnon; Et de leur entretien, qui fut écouté par deux témoins cachez, on tira des preuves pour ſa condamnation. Il mourut neantmoins comme un Martyr, & paſſa pour tel dans l'eſprit des Catholiques Anglois. Son Apologiſte meſme écrivit quatre ans aprés, qu'un Gentilhomme qui avoit aſſiſté à ſa mort, deſirant avoir de ſes reliques, & ayant ramaſſé quelques brins de paille qu'il voyoit teints de ſon ſang, avoit trouvé qu'une goutte avoit tracé ſon portrait ſur un epi; lequel eſtoit encore gardé precieuſement par une Dame. en Fevrier, & ſuivans. en May.

Le Pape ſe juſtifia clairement du reproche de cét horrible attentat, & monſtra par de bonnes preuves litterales, qu'il avoit defendu aux Anglois de ſe ſervir de ces voyes ſanguinaires. Les Peres Jeſuites travaillerent auſſi de leur coſté à faire voir l'innocence de Garnet; Et le Roy Henry IV. dont l'honneur eſtoit fort intereſſé en leur conduite, puis qu'il les avoit rappellez, envoya le Pere Coton vers l'Ambaſſadeur d'Angleterre,

terre, l'asseurer que la Societé n'avoit nulle part à cette conjuration, & que si quelques particuliers des siens y avoient trempé, elle les desavoüoit & les detestoit. Il se trouva neantmoins en Angleterre un autre Jesuite nommé Oldcorne, qui soustint que cette entrepriſe estoit bonne & loüable, & pour cela fut condamné & executé comme Garnet.

1605. en Decembre. En France, sur la fin de l'année precedente, on avoit découvert la trahiſon de Jean *d'Alagon* de Merargues, Gentilhomme Provençal, mais originaire par ſes anceſtres du Royaume de Naples, d'où le Roy René avoit amené ſon triſayeul en Provence. La reſſemblance de ſon ſurnom luy avoit donné la vanité de croire qu'il eſtoit de la Maiſon *d'Arragon*; & ſur cela il s'eſtoit mis dans la teſte de faire grande fortune du coſté d'Eſpagne : tellement que pour la meriter par quelque action ſignalée, il avoit entrepris d'introduire les Eſpagnols dans Marſeille. La charge de Procureur Syndic du païs, & ſes grandes alliances de par ſa femme, qui touchoit de parenté le Duc de Montpenſier & la Maiſon de Joyeuſe, le rendoient fort conſiderable ; le commandement de deux galeres entretenuës pour le ſervice du Roy luy ſembloit faciliter le moyen de ſe rendre maiſtre du port ; & la charge de Viguier, qui luy eſtoit aſſeurée pour l'année qui alloit commencer, luy donnoit beaucoup de pouvoir dans la ville. Il avoit toutefois ſi peu d'inſtruments pour un ſi grand deſſein qu'il le communiqua à un forçat d'une de ſes galeres qu'il y vouloit employer ; le forçat le découvrit au Duc de Guiſe, & le Duc de Guiſe en écrivit en Cour.

Merargues y eſtant allé peu aprés pour quelques affaires de la Province, la Varenne eut charge de l'eſpier, & s'en acquitta ſi bien, qu'un ſoir s'eſtant gliſſé dans ſon logis, avec un Prevoſt, il le ſurprit qui

qui s'entretenoit de ſon entrepriſe avec Bruneau Secretaire de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Il ſe ſaiſirent de l'un & de l'autre, & les fouillant, ils trouverent un écrit ſous la jartiere de Bruneau qui déchifroit tout le myſtere. Bruneau fut empriſonné à la Baſtille, Merargues au Chaſtelet, & de là transferé à la Conciergerie.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne mena grand bruit de la detention de ſon Secretaire: il en parla comme d'une injure atroce faite à la dignité de ſon Maiſtre, à l'honneur de toutes les teſtes couronnées, & à la ſeureté des Ambaſſadeurs. Eſtant allé trouver le Roy pour le luy redemander, il fut d'abord aſſez mal receu. Il hauſſoit tantoſt ſa parole, comme repreſentant un grand Monarque; tantoſt il la baiſſoit & filoit plus doux, comme ſçachant bien que ſon Secretaire couroit riſque d'eſtre mis à la queſtion. Le Roy, ſans trop s'émouvoir, luy repreſenta quel eſtoit le crime de ſon Secretaire; & que c'eſtoit ceux qui débauchoient ſes ſujets pour faire des trahiſons contre ſon Eſtat, qui violoient le droit des gents, non pas luy qui ne faiſoit que s'aſſeurer d'un homme qui en avoit ſi viſiblement abuſé. L'Ambaſſadeur n'ayant pas de bonne replique à faire ſur un ſi juſte reproche, ſe jetta ſur les plaintes, & en fit de grandes de ce que le Roy envoyoit des hommes & de l'argent pour ſouſtenir les Hollandois, & de ce qu'il avoit tenté de ſoûlever les Mauriſques en Eſpagne; dont il y avoit preuve, ce diſoit-il, dans les confeſſions de divers criminels qui avoient eſté ſuppliciez en ce païs-là.

Pour le premier poinct, le Roy fit la meſme réponſe qu'il avoit faite une autre fois ſur le meſme ſujet: Pour le ſecond, il dit que c'eſtoit un artifice du Conſeil d'Eſpagne, qui par la force des tortures avoit arraché ces ſuppoſitions de la bouche de quelques

en Decembre. ques malheureux, juſticiez pour d'autres crimes, ou les avoit fait gliſſer dans leurs teſtaments de mort, afin d'avoir dequoy recriminer avec quelque apparence. Apres diverſes repliques de part & d'autre, le Roy aſſeura l'Ambaſſadeur qu'on ne feroit point de tort à ſon Secretaire, & qu'il luy envoyeroit tout ce qui reſulteroit du procés, afin de ſçavoir s'il le vouloit avoüer ou non.

Durant tout ce mois, l'entretien des politiques dans les converſations, & le ſujet de leurs écrits, fut de ſçavoir juſqu'à quel poinct l'on devoit eſtendre la ſeureté des Ambaſſadeurs & de leurs gens; & en quel cas ils pouvoient eſtre ſoûmis à la juſtice de l'Eſtat, dans lequel ils reſidoient. Cependant les deux priſonniers furent interrogez, le Secretaire confeſſa tout, & lors qu'on l'eut entierement convaincu, & tiré de luy toutes les preuves qu'il falloit pour convaincre Merargues, le Roy deffendit au Parlement de paſſer outre pour ſon égard, & peu de jours aprés le renvoya à l'Ambaſſadeur, avec une copie du procés. Mais quant à Merargues, on le pouſſa à bout; car un Arreſt du 19e du mois luy fit trencher la teſte en Greve, mettre ſon corps en quatre quartiers, qu'on planta aux quatre principales portes de Paris, & envoyer ſa teſte à Marſeille, pour y eſtre auſſi miſe ſur une des portes.

1606. en Fevrier. Parmy les divertiſſements de la Cour, à qui la naiſſance d'une ſeconde fille de France fournit un nouveau ſujet de feſte, le Roy penſoit ſerieuſement à remettre le Duc de Bouïllon dans une ſoumiſſion entiere & non conditionnée. Il y avoit tantoſt quatre ans qu'il eſtoit hors du Royaume, & que par ſes apologies, par ſes negociations, par l'interceſſion de divers Princes de ſa Religion, il conteſtoit avec le Roy, non pas de ſon devoir, qu'il diſoit

disoit estre tout prest de rendre, mais de son innocence & de son honneur qu'il estoit obligé de maintenir. En effet, on ne l'avoit pû convaincre d'aucune conjuration, non pas mesme de la derniere, quoy qu'on eust eû sujet de le soupçonner de toutes. Le Roy sçavoit qu'il avoit bouché les oreilles aux instantes sollicitations d'Espagne : il se souvenoit des grands services qu'il luy avoit rendus dans sa plus pressante necessité, & il desiroit encore d'en tirer de tres-considerables à l'avenir dans le choc qu'il vouloit donner à la Maison d'Austriche. D'autre costé, il connoissoit bien, que ce Mareschal, tandis qu'il seroit esloigné de la Cour, tiendroit toûjours le party Huguenot en deffiance ; Et il y alloit de son honneur de faire voir à toute l'Europe qui avoit esté imbûë de cette affaire, que ce n'estoit pas sans justice qu'il l'avoit pousſé. Or le seul moyen de satisfaire tout ensemble à sa reputation, & de contenter sa clemence, c'estoit de l'obliger à luy venir demander pardon, & à luy remettre sa place de Sedan qu'il vouloit avoir en sa puissance, du moins pour quelques jours, afin que tout le monde visť que ce Mareschal tenoit la vie & les biens de sa bonté.

Le Mareschal s'estoit enfin resolu de reconnoître qu'il avoit failly, il nommoit toutefois sa faute, *imprudence & precipitation, plûtost qu'infidelité* ; Et bien qu'il témoignast un desir impatient d'estre auprés du Roy, il s'excusoit d'y venir, *qu'auparavant tous les nuages & les brouillas des crimes qu'on luy avoit imposez, n'eussent esté entierement dissipez, estant aussi honteux au Maistre de se servir d'un serviteur mal marqué, qu'au serviteur de n'avoir pas gardé la fidelité qui estoit dûë à un si grand Monarque.* Il n'apprehendoit rien de mauvais de la part du Roy, mais seulement des conseils de Sully : en Fevrier.

Sully : car comme il le croyoit ſon ennemy capital, il s'imaginoit qu'il perſuaderoit au Roy de retenir ſa place, & que le bien apparent de l'Eſtat couvriroit ce manquement de parole.

Celuy que nous avons juſques icy nommé *Roſny*, ſera deſormais appellé *Duc de Sully*, parce qu'au commencement de cette année le Roy l'honora du titre de Duc & Pair, qu'il attacha à la terre de Sully, que ce Seigneur avoit acheptée depuis ſa faveur.

en Fevrier. Les Lettres en furent ſeellées le 19e de Fevrier, & verifiées le dernier du mois au Parlement ; où ce nouveau Duc alla ſe faire recevoir, auſſi-bien accompagné que le peut eſtre celuy qui a les finances & la faveur.

en Mars. L'affaire en eſtoit à ce poinct-là, que le Roy ſe voyant entierement engagé d'honneur à avoir Sedan, & le Mareſchal opiniaſtré à ne s'en point deſſaiſir, il n'y avoit plus que la force qui puſt terminer cette affaire. Dans le Conſeil, Villeroy & Sully étoient de differents ſentiments ſur cette entrepriſe ; Sully portoit ouvertement le Roy à faire le voyage de Sedan ; Villeroy s'efforçoit de l'empeſcher, mais par des moyens couverts : Pour cela il taſchoit d'en faire paroiſtre les difficultez fort grandes, les ſuites encore plus, la place imprenable, les intelligences du Mareſchal au dedans & au dehors du Royaume tres-dangereuſes : il repreſentoit que tout le party Huguenot eſtoit preſt à s'ébranler, toute l'Allemagne à prendre les armes, toute l'Angleterre à paſſer la mer pour la ſouſtenir, qu'il avoit de grandes levées en Suiſſe & au Païs-bas qui marcheroient au premier coup de tambour.

Mais le Roy mépriſa ces apparences comme de vains fantoſmes, & quand meſme c'euſt eſté de veritables corps, il euſt falu qu'il ſe fuſt haſté de les pre-

prevenir. Quand il fut à Donchery qui eſt à une lieuë de Sedan, avec ſes troupes, & qu'il eut luy-même reconnu la place, le Mareſchal qui avoit toûjours entretenu la negociation, demanda à conferer avec Villeroy, avant que Sully fuſt arrivé. Ce n'avoit jamais eſté ſon deſſein d'en venir aux armes contre ſon Roy, mais de joüer d'eſprit, & de retarder ſon voyage par les craintes de diverſes choſes qu'il ne vouloit ny ne pouvoit faire. D'autre coſté Villeroy avoit toute l'affection poſſible pour conclurre le traité, afin de ravir à Sully l'honneur de cette expedition. en Avril.

Ainſi dés la ſeconde conference qu'il eut avec le Mareſchal, il le fit demeurer d'accord, *De remettre la place au Roy, & de conſentir qu'il y tinſt un Gouverneur, & une garniſon quatre ans durant: De ſon coſté le Roy luy pardonnoit entierement, & ſans reſerve, tout ce qu'il pourroit* jamais avoir dit & fait, *dont il luy fit expedier des Lettres d'abolition, & les envoya au Parlement pour les verifier, le diſpenſant d'y comparoiſtre en perſonne, & des autres formes accouſtumées.*

Le lendemain Samedy dernier jour d'Avril, le Mareſchal s'aſſeurant ſur le credit de Villeroy, & ſur la protection de la Reyne qui deſiroit s'acquerir un Seigneur ſi habile & ſi puiſſant, vint à Donchery trouver le Roy à ſon lever, luy demanda pardon, & luy preſta de nouveau le ſerment de fidelité. Le Jeudy enſuivant, le Courrier ayant rapporté de Paris les Lettres d'abolition verifiées au Parlement, le Roy fit ſon entrée à Sedan, & y eſtablit Netancourt Gouverneur. Cela fait il reprit le chemin de Paris, où il voulut eſtre receu comme triomphant, au bruit de toute l'artillerie de l'Arſenal. Le Mareſchal de Bouillon s'y rendit peu de temps aprés; & on fut fort étonné de le voir dés le premier jour auſſi avant dans les bonnes graces & même dans les plus familiers

liers entretiens du Roy, qu'il avoit eſté avant ſon eſloignement.

Au temps que le Roy alloit à Sedan, les plus furieux vents, dont on euſt jamais ouï parler, agiterent l'air & les mers, non ſeulement dans la France, mais encore dans l'Angleterre, les Païs-bas, & l'Allemagne; A la campagne ils faiſoient reculer les hommes de pied, & les chevaux meſmes, les renverſoient ſouvent par terre; arrêtoient les chariots, déracinoient les plus grands arbres, abbatoient les tours, les couvertures, & les murailles qui écraſerent grand nombre de perſonnes ſous leurs ruines. A Paris, tant que cette tempeſte dura, ſçavoir le Samedy de Paſques, le Dimanche, & le Lundy, les tuiles, les plaſtrats des cheminées, les chevrons meſmes voloient dans les ruës, & tuerent ou eſtropierent plus de ſoixante & dix perſonnes. Il ſembloit que cette tempeſte deuſt arracher la terre de ſes fondemens, & enlever la mer hors
en Juin. *de ſon lit naturel, pour faire un ſecond deluge, aprés avoir fait une quantité ineſtimable de naufrages, meſme dans les ports.*

en Avril. Au mois de Juin, comme le Roy venoit de Saint Germain à Paris, dans ſon caroſſe, où eſtoient avec luy la Reyne ſa femme, la Princeſſe de Conty, le Duc de Montpenſier, & le Duc de Vandoſme, & qu'il vouloit paſſer la Seine au port de Nully, un de ſes chevaux au lieu d'entrer dans le bac (car alors il n'y avoit point encore de pont) s'écarta dans l'eau, & y entraiſna le caroſſe dans un endroit aſſez profond. Les Gentils-hommes qui ſuivoient à cheval, ſe jetterent auſſi-toſt dans la riviere & ſauverent heureuſement le Roy, puis toutes les autres perſonnes. La Reyne fut le plus en danger, la Chaſteigneraye la retira, & pour ce bon ſervice merita d'eſtre Capitaine de ſes Gardes, quelque temps aprés. La Marquiſe de Verneuïl, à ſon ordinaire, égaya malicieuſement ſon eſprit

ſur

ſur cette aventure, & dit au Roy, que ſi elle euſt eſté là elle euſt crié, *la Reyne boit;* ce qui r'alluma le reſſentiment de la Reine, & cauſa de nouvelles picoteries.

La Reine Catherine de Medicis avoit donné les Comtez d'Auvergne & de Lauraguais à Charles fils naturel de ſon fils le Roy Charles IX. La Reine Marguerite pretendoit qu'elle ne l'avoit pû faire, à cauſe que par le Contract de mariage avec Henry II. ces terres avoient eſté ſubſtituées aux enfans qui en naiſtroient, deſquels il n'eſtoit reſté qu'elle. Tellement que profitant de la diſgrace de Charles, elle luy avoit mû procés pour les retirer; & desja cinq ans auparavant le Parlement de Toulouze avoit prononcé en ſa faveur pour le Comté de Lauraguais. Ce favorable prejugé, & la conjoncture du temps la porterent à intenter la meſme action au Parlement de Paris pour la Comté d'Auvergne, & elle y eut un pareil ſuccés: car il la lui adjugea auſſi par Arreſt donné au mois de Mars. Auſſi-toſt elle fit preſent de ces terres au Daufin, par donation entre vifs, à la charge qu'elles ſeroient unies à la Couronne, & n'en pourroient jamais eſtre alienées; mais elle s'en reſerva l'uſufruit que le Roy racheta par une grande penſion. en Mars.

La Cour eſtant en plein repos celebra le Bapteſme ceremonial du Daufin, & des deux filles de France: car pour le Bapteſme eſſentiel il s'eſtoit fait incontinent aprés leur naiſſance. On avoit dreſſé de magnifiques appreſts au Louvre pour cette ceremonie, mais la peſte qui ſe prit à Paris ſur la fin du mois de Juin, & s'accrut fort en Juillet & en Aouſt, obligea le Roy de la transferer à Fontainebleau. Elle s'y fit donc le jour de ſainte Croix, dans le cœur de l'Ovale, autour de laquelle on dreſſa un amphitheatre, parce qu'il ne ſe trouva point de ſalle

en Septembre. assez grand dans le Chasteau pour étaler toute cette pompe. Le Cardinal de Gondy en fut le Ministre; on commença par la seconde fille, qui estoit la plus jeune des trois enfants. Elle fut nommée Catherine, & eut pour Parrain le Duc de Lorraine, & pour Marraine la Duchesse de Toscane qui estoit representée par Dom Jean de Medicis. La fille aisnée n'eut point de Parrain, mais seulement une Marraine qui estoit l'Archiducheſſe Isabelle Claire Eugenie : Madame d'Angoulesme la representoit, & donna à l'enfant le nom d'Elizabeth. Au Baptesme du Daufin, le Cardinal de Joyeuse tint lieu de Parrain pour le Pape Paul V. qui à cét effet l'avoit declaré Legat en France durant trois mois. La Duchesse de Mantouë, sœur de la Reine, fut la Marraine. Comme on l'avoit priée de venir exprés en France, la Reine desira qu'elle eust rang devant les Princesses du Sang; Nouveauté qui ne plût guere aux François, ny au Roy mesme.

Le jour qui preceda celuy de cette ceremonie, on vit une lumiere sortant du costé d'Occident, qui s'épandant peu à peu, jettoit comme de longues fusées, qui s'élançoient vers le Midy, & vers l'Orient avec une viteſſe admirable. Aprés ces brandons qui durerent prés d'un quart d'heure, parurent plusieurs chariots de feu qui sembloient se choquer les uns les autres, & où l'on s'imaginoit voir quelque apparence de lances, de picques, & de bras qui les dardoient. Ce spectacle ne finit que sur la minuit, & par une claire lumiere qui fit briller tout le Ciel, puis s'esteignit insensiblement dans demie heure. Mais deux jours aprés, à pareille heure que la premiere fois, il s'alluma tout d'un coup une grande clarté dans l'air, du costé de l'Occident, comme pour éclairer la Scene, & donner aux spectateurs le plaisir d'un combat, dont les Demons de l'air, s'il le

faut

faut croire, vouloient regaler la Cour, & rencherir ſur ſes réjouïſſances. Car on vit comme des troupes de cavalerie & d'infanterie ſe choquer avec impetuoſité; les uns tomboient de deſſus leurs chevaux, les autres les fouloient aux pieds: quelques-uns ſe tiroient des coups de mouſquet & de piſtolet, dont on voyoit le feu & la fumée, il n'y manquoit que le ſon, d'autres ſe prenoient au corps, & ne ſe quittoient point que l'un n'euſt mis l'autre ſous lui. Cette bataille imaginaire dura une bonne heure, puis diſparut en un moment.

Dans l'abolition generale que les Financiers avoient eſté contraints d'acheter pour ſe delivrer des pourſuites de la Chambre Royale, le crime de faux en avoit eſté excepté, comme il le doit tousjours eſtre.. Quelques donneurs d'avis, gens ſans feu ny lieu, & averez eux-meſmes pour fauſſaires, s'imaginerent que cette reſerve leur ſerviroit à les intimider & les forcer à redimer les denonciations qu'ils pouvoient faire contre eux. Ils leur taſterent le poux pluſieurs fois pour eſſayer d'en tirer quelque choſe, mais ils ſe trompoient fort; ces gens qui prennent leur plus grand plaiſir à arracher la peau de tout le monde, craignent plus que la mort de perdre ſeulement un poil de leur robe. Comme ils virent donc qu'ils ſe moquoient de leurs menaces, ils inſiſterent ſi fortement auprés du Roy, & lui firent eſperer tant de montagnes d'or de cette nouvelle recherche, qu'il eſtablit une Chambre de Juſtice pour faire le procés à ceux qui ſeroient accuſez du crime de faux.

Cette Chambre, afin de donner de la terreur, commença par de ſeveres Jugements qui remplirent les logis de garniſons, les places publiques de potences & d'effigies, & les païs eſtrangers de gens qui ſe banniſſoient eux-meſmes; mais les plus coupables aiant de bonne heure gagné le haut, & emporté a-

vec eux de quoy laiſſer paſſer le torrent parlementoient ſeurement des lieux de leur retraite: & employoient une partie de leurs vols à ſe faire des protecteurs & des amis; leſquels par divers moyens ralentiſſoient les pourſuites, & les tiroient en longueur, ſçachant bien que le Roy s'ennuyoit & ſe rebutoit aiſement à la rencontre de pareilles difficultez. Cela arriva en effet, & lors qu'on vit qu'il ſe plaignoit du peu de fruit de cette recherche, la Reine Mere implora ſa miſericorde pour ces malheureux, & au meſme temps ils firent des offres pour ſe racheter, & les porterent juſques à ſix cents mille écus. Les plus riches en firent les avances, mais ils s'en rembourſerent au double par les taxes que la Chambre leur adjugea ſur les plus petits qui n'avoient fait que grapiller; Tellement que les gens de bien eſtoient d'avis que l'on repreſſaſt ces groſſes éponges, & que l'on taxaſt une ſeconde fois les Taxeurs.

en Decembre. Avant que l'année finiſt on accomplit le mariage d'Eleonor ſœur du jeune Prince de Condé, avec Philippe fils aiſné de Guillaume Prince d'Orange & Comte de Naſſau. Il avoit eſté envoyé priſonnier en Eſpagne par le Duc d'Albe l'an 1568. & y ayant demeuré pluſieurs années, avoit recouvré ſa liberté en renonçant à la Religion Proteſtante. Cependant Blacons, Gentilhomme Huguenot, s'eſtoit emparé du Gouvernement d'Orange, à deſſein, diſoit-il, de le luy garder: & en effet, l'an 1599. ſçachant qu'il eſtoit à Genes avec l'Archiduc Albert, & la nouvelle Reine d'Eſpagne, il avoit eſté luy porter les clefs de la Place, & le convier d'en venir prendre poſſeſſion, comme il fit; Et neantmoins il ne luy en avoit point laiſſé l'entiere diſpoſition, de crainte, diſoit-il, que ce Prince eſtant Catholique ne maltraitaſt les habitans qui ne l'eſtoient pas. Or le Roy, en faveur du mariage de ce Prince avec Eleonor, contraignit

Bla-

Blacons de lui remettre cette Principauté, & meſme il en confirma l'indépendance par des Lettres fort expreſſes.

Nous avons peu de choſes à recueillir en cette année 1607. ſi peut-eſtre quelqu'un ne deſire qu'on lui marque, que le Roy ſuivoit ſes plaiſirs ordinaires, l'amour, le jeu & la chaſſe; Qu'il avoit de fois à autre des accés de goute, & qu'il fit diette comme il avoit accouſtumé de faire tous les ans. 1607.

Qu'à la priere du Pape il envoya ſon Ordre du ſaint Eſprit à Alincourt ſon Ambaſſadeur à Rome, pour le donner avec toute la ſolemnité poſſible au Duc Sforce, & au Duc de ſaint Gemini de la Maiſon des Urſins, les diſpenſant de faire leurs preuves de Nobleſſe, comme le Pape l'avoit diſpenſé du Statut de cét Ordre, qui deffend de le conferer à des Eſtrangers.

Qu'il lui naſquit un ſecond fils le 16. d'Avril, lequel porta le titre de Duc d'Orleans, & mourut quatre ans aprés avant les ceremonies du Bapteſme.

Qu'au mois de May, comme il eſtoit à Fontainebleau, un Chaoux lui apporta un compliment & des lettres de la part du Grand Seigneur Mahomet. en May.

Qu'au mois de juillet il reünit tout ſon Domaine particulier à la Couronne de France.

Que le 26. de Septembre, il ſe vit une Comete, dont la longue & large queuë s'eſtendoit à l'oppoſite du Soleil, & qui eſtoit de la grandeur de Jupiter, & de la couleur de Saturne. Son mouvement d'abord fut ſi viſte, qu'en ces premiers jours, dans ſon propre cercle qui eſtoit tres-grand, elle parcourut neuf degrez & davantage: cette viteſſe diminuant de jour en jour avec ſa grandeur, on ceſſa de la voir à la fin d'Octobre.

Que le Grand Maiſtre de Malthe envoya un os du pied de ſainte Euphemie, Vierge & Martyre,

aux Docteurs de la Maiſon de Sorbonne, qui l'ont choiſie autrefois pour Patrone ; & que l'Univerſité en corps fut au Temple, où eſtoit logé l'Ambaſſadeur de l'Ordre, querir ce ſacré treſor.

Qu'au ſujet d'un nommé la Motthe, qui eſtoit accuſé d'avoir aſſiſté à l'aſſaſſinat de François de Montmorency Halot, commis par le Marquis d'Allegre à Vernon l'an 1593. & lequel avoit obtenu Lettres d'abolition du Roy, & pour plus grande ſeureté avoit levé la Fierte S. Romain dans Roüen, il fut fort diſputé au Grand Conſeil ſur ce privilege, par des Avocats du Parlement, qui à dire le vray, n'étoient guere ſçavants dans l'antiquité de noſtre Hiſtoire. Le Grand Conſeil donna acte aux Gens du Roy de l'oppoſition qu'ils formerent à l'execution de ce privilege : Et depuis par un Arreſt du 26. Mars 1608, aiant quelque égard aux Lettres d'abolition, bannit l'accuſé pour neuf ans de la ſuite de la Cour, & de la Normandie & Picardie, & le condamna à quelques reparations & à quelques amendes. Le Roy apporta cette modification au Privilege de la Fierte, Que celui que le Chapitre auroit nommé pour la lever, ſeroit tenu de prendre Lettres d'abolition au grand Seau, afin que cette grace vinſt du pouvoir du Prince, & fuſt dans l'ordre judiciaire.

Nous paſſerons ces choſes, & autres ſemblables, pour remarquer au dehors deux affaires tres-importantes, où l'autorité & la prudence du Roy eurent la plus grande part ; je veux dire le differend d'entre le Pape, & la Seigneurie de Veniſe, & la Tréve d'entre les Eſpagnols, & les Eſtats des Provinces-unies. *Quant à la premiere, le Sainct Pere ſe plaignoit de ce que la Seigneurie avoit fait mourir un certain Chanoine convaincu d'avoir forcé une fille de onze ans, & puis de l'avoir égorgée ; De ce qu'elle detenoit priſonniers deux autres Eccleſiaſtiques, ſçavoir.*

Depuis 1605. juſqu'en 1606.

voir un Chanoine, & un Abbé; le premier, pour avoir inchioſtré, *c'eſt à dire, noircy d'ancre la porte de la maiſon d'une ſienne parente (ce qui eſt une injure atroce en ce païs-là) à cauſe qu'elle avoit refuſé d'adherer à ſes infames deſirs: Le ſecond, parce qu'il eſtoit accuſé d'inceſte avec ſa propre ſœur, d'aſſaſſinats, d'empoiſonnements, de vols ſur les grands chemins, de magie, & de pluſieurs autres crimes.*

Il s'offenſoit encore plus de trois ou quatre Decrets qu'elle avoit faits contre l'honneur & la liberté de l'Egliſe. Par un de 1602. elle avoit exclu les Seigneurs Eccleſiaſtiques, ſous quelque titre, ou pretexte que ce fuſt, du droit de la Prelation emphyteutique. Par un ſecond de l'an 1603. elle avoit deffendu de baſtir aucune Egliſe, Convent, ny Hoſpital, ſans la permiſſion du Senat, à peine pour les contrevenants de banniſſement, & de confiſcation du fonds & de l'edifice. Par un troiſiéme de l'an 1605. elle avoit eſtendu à toutes les Villes & terres de ſon obeiſſance celuy qu'elle avoit fait dés l'an 1536. pour la Ville de Veniſe; Sçavoir, Qu'il ne fuſt permis à aucun Eccleſiaſtique de laiſſer, donner ou engager aucuns biens à l'Egliſe, & que s'il ſe trouvoit qu'elle en poſſedaſt quelques-uns de cette ſorte, qu'ils fuſſent diſtraits, & le prix rendu à qui il appartiendroit. A quoy fut ajouſté, Que deſormais on ne puſt donner aucun bien fonds aux Eccleſiaſtiques, ny aux Religieux, ſans le conſentement du Senat, qui le permettroit avec connoiſſance de cauſe, & en gardant les meſmes ſolemnitez qui s'obſervent pour l'alienation du domaine public.

Les deux premiers Decrets s'eſtoient faits du temps de Clement VIII. le troiſiéme avoit eſté renouvellé durant la vacance du Sainct Siege. Paul V. declara à l'Ambaſſadeur de la Seigneurie, Qu'il vouloit que ce dernier fuſt aboly; l'Ambaſſadeur en ayant écrit au 1605.

Senat, rapporta pour réponſe à ſa Sainteté, Que ce Decret ne contenoit rien de contraire à la liberté Eccleſiaſtique ; Qu'il ne regardoit que les ſeculiers, ſur leſquels la Republique avoit ſouveraine puiſſance ; Qu'il n'eſtoit pas juſte que les biens fonds qui nourriſſoient les ſujets de l'Eſtat, & en portoient les charges, tombaſſent en main morte ; & que le Senat n'avoit rien ordonné en cela que ce que les Empereurs Valentinian, & Charlemagne, les Roys de France, depuis ſaint Louis juſqu'à Henry III, Edouard III. Roy d'Angleterre, l'Empereur Charles V. & pluſieurs autres Princes tres-Chreſtiens avoient ordonné en de pareilles matieres.

Mais le Pape bien loin de ſe payer de ces raiſons, leur demanda de plus, qu'ils euſſent à luy remettre les priſonniers : & envoya deux Brefs à ſon Nonce, pour Marin Grimani Duc de la Seigneurie, qui luy ordonnoient de faire l'un & l'autre, ſous peine d'excommunication, & d'interdit. Quand ces Brefs arriverent à Veniſe, le Duc eſtoit à l'agonie, ainſi on en differa l'ouverture juſqu'à l'eſlection d'un nouveau, qui fut Leonard Donati. Sous l'autorité de celuy-cy, le Senat fit réponſe au Pape ; Qu'il ne voyoit rien dans ſon Decret, ny dans ſa conduite qui bleſſaſt le reſpect dû au S. Siege, & qui ne fuſt des droits de ſa ſouveraineté ſur le temporel. *Au meſme temps il nomma Duodi Ambaſſadeur extraordinaire, pour aller rendre raiſon de ſes faits au ſaint Pere.*

Cependant, celuy de France, qui eſtoit Freſne-Canaye, & le Cardinal Delfin, agiſſoient de toute leur adreſſe pour adoucir l'indignation du Saint Pere ; mais d'un coſté, les Cardinaux de la faction Eſpagnole, & de l'autre l'Ambaſſadeur du Roy Catholique, c'eſtoit Ferdinand Paceco Duc d'Aſcalone, luy enfloient le courage, & l'échauffoient par de ſpecieux motifs de religion & d'honneur. Les Cardinaux le

fai-

faiſoient ainſi pour jetter ce bon homme dans un embarras, eſperant que le chagrin d'une ſi facheuſe affaire, abregeroit ſes jours. Pour le Duc d'Aſcalone, il cherchoit à ſe venger de quelque reſſentiment qu'il avoit contre les Venitiens, & penſoit par là donner matiere au Roy ſon Maiſtre de ſignaler ſa puiſſance en Italie.

L'Ambaſſadeur extraordinaire de la Seigneurie eſtant venu un peu tard, trouva les choſes échauffées; & non-obſtant tous les devoirs qu'il put rendre aux Cardinaux, & toutes les raiſons qu'il ſceut apporter, il vit, quelque temps aprés ſçavoir le 17. d'Avril, une Bulle affichée dans les places publiques de Rome, qui declaroit que le Duc, & le Senat, avoient pour leurs entrepriſes contre l'autorité du ſaint Siege, les droits de l'Egliſe, & les privileges des Eccleſiaſtiques, encouru les Cenſures portées par les ſaints Canons, par les Conciles, & par les Conſtitutions des Papes; leur ordonnoit de remettre les priſonniers entre les mains de ſon Nonce, declaroit leurs Decrets nuls & invalides, leur enjoignoit de les revoquer, de les rayer & biffer de leurs Archives & Regitres, & de faire publier par toutes leurs terres, qu'ils les avoient abolis, & ce dans vingt-quatre jours qu'il leur accordoit pour tout delay. A faute d'obeyr, il les declaroit excommuniez eux, leurs fauteurs, conſulteurs, & adherants; Et ſi aprés les vingt-quatre jours prefix ils ſouſtenoient l'excommunication d'un eſprit endurcy, il aggravoit la Sentence, & ſoûmettoit la Cité & l'Eſtat de Veniſe à l'interdit. Cela fut cauſe que Duodi ſe retira ſans prendre congé du Pape, & qu'il emmena avec luy Nani Ambaſſadeur ordinaire de la Seigneurie.

Cette Bulle fulminante fut envoyée à tous les Eveſques des terres de la Seigneurie pour la publier: le nombre de ceux qui obeyrent fut le plus petit; le Se- en May & ſuivans.

nat y avoit donné ſi bon ordre, que ce grand coup de foudre ne mit le feu nulle part ; le Service divin ſe fit tousjours dans l'Egliſe à portes ouvertes, & l'adminiſtration des Sacrements continua à l'ordinaire. Tous les anciens Ordres Religieux n'en branſlerent pas, mais preſque tous les nouveaux ſortirent des terres de la Seigneurie, particulierement les Capucins, & les Jeſuites, tous deux fort attachez au Saint Pere : ceux-cy d'ailleurs ayant à démeſler devant luy cette grande affaire de la Grace, avec les Dominicains ; dans laquelle il n'y alloit pas de moins, s'ils la perdoient, que d'eſtre notez de temerité & d'erreur.

en Juin, Juillet, & ſuivans.

Tandis que les deux partis penſoient à armer, l'un pour attaquer, & l'autre pour ſe deffendre, leurs gens de lettres commencerent la guerre par divers écrits qu'ils mirent en campagne. Les plus ſignalez qui parurent ſur les rangs pour la Republique, furent Pol Soave Religieux des Servites, (on le nomme vulgairement Fra Paolo) Jean Marſile Neapolitain, Docteur en Theologie, & Fulgence confrere de Pol Soave : à l'oppoſite le Cardinal Bellarmin, & le Cardinal Baronius ſe monſtrerent les plus ardents deffenſeurs du Saint Pere. Aprés que ceux-là eurent donné les plus grands coups, une multitude confuſe de moindres écrivains s'eſtocaderent à tort & à travers ; les plus petits Juriſconſultes, & Canoniſtes ſe meſlant ſelon le party qu'ils ſouſtenoient, de reſtraindre ou d'eſtendre l'autorité du Pape au deſſus ou au deſſous du Concile, & des Canons ; & de diſcourir du pouvoir des Princes, & des bornes de leur domination.

Il eſtoit à craindre qu'il n'y euſt un bien plus dangereux choc ; le Pape aſſembloit ſes troupes dans la Duché de Spolete, & en avoit donné le commandement general à Rainuce Farneſe, Duc de Parme. Il ſe promettoit bien de faire valoir ſes Cenſures par la force des armes : & d'abord, ne reſpiroit que combats & pri-

& priſes de places; mais c'eſtoit ardeur de vieillard, elle ſe ralentit auſſi-toſt qu'il eut ſenty le faix de la dépenſe, les ſoucis de la conduite d'une ſi grande affaire, & l'embarras où il s'étoit jetté.

Les deux plus puiſſants Roys de la Chreſtienté, celuy de France, & celuy d'Eſpagne, luy offroient à l'envy leurs forces, mais il voyoit bien qu'au meſme temps ils ſe ménageoient avec les Venitiens, & qu'ils ne viſoient qu'à faire un accommodement, & à s'en attribuer le gré & la gloire. L'Eſpagnol luy avoit écrit une lettre tres-obligeante, & envoyé François de Caſtro Ambaſſadeur extraordinaire à Veniſe. Le Roy de France agiſſoit auſſi envers ſa Sainteté par Alincour ſon Ambaſſadeur ordinaire; & ſur la fin de l'année il fit partir le Cardinal de Joyeuſe pour negocier auprés des Venitiens le Traité qui avoit desja eſté fort avancé par Freſne-Canaye ſon Ambaſſadeur ordinaire.

Le Cardinal ne trouva pas de plus grande difficulté que le reſtabliſſement des Jeſuites; le Senat perſuadé qu'ils avoient non ſeulement animé le Pape à jetter l'Interdit, mais encore remué toutes ſortes de moyens pour débaucher le peuple, & les autres Religieux, avoit fait informer contre eux ſur quelques autres faits criminels, & comme s'ils en avoient eſté convaincus, les avoit bannis de toutes ſes terres par un Decret ſolemnel. Ainſi il ſe roidiſſoit à ne leur pas r'ouvrir la porte; au moins juſqu'à ce que par une conduite toute contraire à la precedente ils euſſent effacé les défiances qu'il en avoit conceuës avec juſte ſujet. 1607. en Janvier.

Pour le reſte des conditions, on en convint aſſez facilement. Le Senat donna parole de remettre les priſonniers, & de ne point faire executer ſes Decrets, juſqu'à ce que les parties en fuſſent demeurées d'accord; de revoquer tous les Edicts faits contre l'Interdit; en Fevrier.

dit ; & de rappeller tous les Ordres Religieux qui s'eſtoient retirez, excepté les Jeſuites. Reciproquement, le Pape donna parole de lever les Cenſures, & de recevoir la Seigneurie dans ſon affection paternelle. Joyeuſe, & d'Alincourt, Procureurs du Roy en cette mediation, promirent de ſouſcrire à ces conditions, & de demeurer garents envers le Saint Pere de leur execution : Et le ſaint Pere, en recevant cét écrit de leurs mains, devoit donner à Joyeuſe un pouvoir de lever les Cenſures.

22 Mars. *Le Cardinal de Joyeuſe alla en poſte à Rome avec ces Articles. Le lendemain de ſon arrivée, qui fut le* 18. *de Mars, le Pape l'ayant admis à l'audience, fit encore de grands efforts, au moins en apparence, pour le reſtabliſſement des Jeſuites : car il y alloit de ſon honneur de ne les pas abandonner viſiblement, puiſqu'ils avoient eſté chaſſez pour ſa querelle. Le Cardinal ſe faiſoit fort de l'obtenir, ſi on remettoit cette affaire à ſon entiere & pleine diſpoſition ; mais le Saint Pere ne le jugea pas à propos. Le Cardinal du Perron qui ſe trouva en cette Cour-là pour quelque autre ſujet, exerça fort ſon eloquence pour luy perſuader, qu'il ne devoit point rompre l'accommodement pour l'amour des Jeſuites, puiſque leur rappel ne luy eſtoit pas abſolument dénié, mais ſeulement differé. Le Pape feignit de ſe laiſſer vaincre à ſes puiſſantes raiſons : mais il parut enfin, que c'eſtoit fort inutilement que du Perron s'eſtoit debattu ſur ce point-là ; parce que les Eſpagnols, à ce qu'on ſceut, avoient ſecretement obtenu de ſa Sainteté, qu'il n'en feroit plus d'inſtance que pour la forme ſeulement : ce qu'ils n'avoient pas manqué de faire ſçavoir au Senat.*

Ils avoient eu toute la part qu'ils pouvoient deſirer dans les ſecrets mouvemens de cette affaire ; mais ils s'efforçoient auſſi de l'avoir dans le dehors. Les François ne le voulurent jamais ſouffrir ; & ce ne fut pas une

des

des moindres difficultés pour l'execution. Car ces artificieux Politiques, resolus d'y entrer, ou de la rompre, tantoſt demandoient, que la levée des Cenſures ſe fiſt à Rome, tantoſt eſſayoient de faire ajouſter de nouvelles clauſes au Bref du Pape, une autre fois ils tâchoient de perſuader, qu'il falloit obliger les Eveſques qui n'avoient pas obey, de venir à Rome demander l'abſolution à ſa Sainteté. Tout cela ne leur ayant pas reüſſi, ils s'efforcerent de luy donner l'alarme, en faiſant courre le bruit: Que le Senat proteſteroit contre la delivrance des priſonniers: mais le Cardinal de Joyeuſe le r'aſſeura de cette peur. Comme ils eurent fait toutes ces tentatives en vain, ils demanderent que le Cardinal Sapate qui avoit pris fort hautement les intereſts du Saint Pere, fuſt aſſocié au Cardinal de Joyeuſe pour l'execution du Bref: mais Joyeuſe fit entendre nettement, qu'il laiſſeroit plûtoſt tout là, que de ſouffrir qu'un autre quel qu'il fuſt partageaſt cét honneur avec luy.

Voicy donc comme l'affaire fut terminée. Aprés que en Avril. *le Cardinal fut retourné à Veniſe, & qu'il eut concerté avec la Seigneurie, on prit le 21. d'Avril pour cette action. Ce jour-là, le matin, avant toutes choſes, les deux priſonniers, furent amenez au logis du Duc, & là remis entre les mains d'un Docteur Commiſſaire de ſa Sainteté pour cét effet, en preſence de témoins. Cela fait, le Cardinal entra ſeul dans le Senat; lors qu'il y eut eſté quelque temps, on appella deux témoins, devant leſquels il fit lire le Bref de l'interdit, & de l'excommunication, par un Heraut: En ſuite dequoy il donna l'abſolution en forme, avec le ſigne de la Croix, au Senat, & à tous ceux qui avoient encouru les Cenſures. Il en fut dreſſé un Acte, ſigné des témoins qui y avoient aſſiſté.*

La choſe accomplie, & les portes ouvertes, le Comte de Caſtro Ambaſſadeur d'Eſpagne, vint ſe conjoüir

avec le Senat de ſa reconciliation avec le Saint Pere; & le Cardinal alla celebrer la Meſſe Pontificalement dans l'Egliſe Patriarchale, où le Senat, & le Comte de Caſtro aſſiſterent, le peuple y affluant de toutes parts avec une joye indicible. Les Eveſques qui n'avoient pas deferé aux Cenſures, eurent auſſi l'abſolution; mais tandis qu'ils diſputerent des conditions avec ceux que le Pape avoit propoſez pour cette affaire, ils s'abſtinrent de celebrer, & par ainſi ſatisfirent à l'interdiction aprés coup.

Le Senat honora de bonnes penſions ceux qui avoient écrit pour ſa deffenſe, & les prit ſous ſa protection; mais tout ſon pouvoir ne fut pas aſſez grand pour garentir Fra Paolo de l'entrepriſe de certains aſſaſſins, en Octobre. *qui l'ayant gueté long-temps, l'attraperent un jour comme il s'en retournoit à ſon Monaſtere, & le percerent de pluſieurs coups de ſtylet, dont pourtant il fut ſi bien penſé qu'il en guerit. Depuis il appendit le ſtylet devant un Autel, dans l'Egliſe de ſon Convent avec cette inſcription,* Dei Filio liberatori: *non pas tant peut-eſtre pour conſacrer ſa reconnoiſſance envers Dieu, que pour immortaliſer l'horreur de cét aſſaſſinat, & pour irriter la hayne du public contre ceux qu'il croyoit en eſtre les auteurs.*

Je viens à la Tréve d'entre les Provinces, unies, & le Roy d'Eſpagne. Les deux partis étoient extremement fatiguez d'une guerre de plus de quarante ans: ils en avoient chacun diverſement reſſenti les incommoditez, & en redoutoient les évenements; les Eſpagnols y avoient dépenſé une infinité d'argent, & plus perdu d'hommes que ces pays-là ne valoient: Ils ne voyoient nulle apparence de les reduire par la force, & craignoient même que s'ils obtenoient un trop grand avantage ſur eux, il ne ſe jettaſſent ſous la domination du Roy de France, qui euſt entraîné les autres Provinces qui leur reſtoient.

Mais

Mais la plus grande de leurs apprehenſions eſtoit, qu'ils ne ruinaſſent entierement leurs voyages des Indes, & qu'ils n'empeſchaſſent l'arrivée de leurs flotes, qui ſont leur plus grande ſubſiſtance. D'ailleurs, leur Conſeil s'imaginoit, que comme la guerre n'avoit ſervi qu'à effaroucher davantage ces peuples, & leur avoit appris à ſe mieux deffendre, la paix les rameneroit peu à peu, reſtabliroit la communication, & peut-eſtre le reſpect pour leur ancien Souverain, du moins parmi les Catholiques, qui faiſoient preſque le quart des Provinces revoltées. Avec cela, l'Archiduc Albert deſiroit ardemment la Paix, afin de joüir paiſiblement de la Flandre, & de pouvoir employer ſon argent & ſes amis à briguer l'Empire, qu'il croyoit devoir bien-toſt vacquer par la mort de Rodolfe. 1606.

D'autre coſté, ces Provinces ſe voyoient accablées de debtes, preſque abandonnées de l'Anglois, & dans l'apprehenſion de l'eſtre des François, qui s'ennuyoient de tant contribuer pour les frais de cette guerre ſans en tirer aucun profit apparent. Pluſieurs de leurs Marchands s'imaginoient que la paix leur apporteroit des montagnes d'or; & quelques-uns étant fort alarmez des progrés du Marquis de Spinola, qui entre autres places avoit pris Grol, & Rhimbergue, ſe laiſſoient aller à dire, Que puiſqu'ils ne pouvoient pas ſubſiſter d'eux-mêmes en un Corps d'Eſtat ſeparé, il valoit mieux ſe rejoindre à leur naturel Seigneur, que de paſſer ſous un autre qui leur ſeroit d'autant plus rude qu'il leur ſeroit plus voiſin. Un certain Flamand, nommé Caminga, qui avoit eſté des premiers entre ceux qu'on avoit autrefois appellez *Gueux*, ayant un ſoir tenu quelques diſcours ſemblables, fut le lendemain trouvé mort dans ſon lit à Embden.

Les diſpoſitions eſtant telles de part & d'autre, les Archi-

Archiducs ſonderent le gué par le moyen de Walrave, de Wittenhorſt, & Jean Gevart, qui au mois de May de l'an 1606. confererent premierement avec quelques particuliers des Eſtats, puis ſur la fin de la même année furent ouïs dans l'aſſemblée des
1606. en Decembre. Eſtats mêmes. Cette premiere fois, ayant repreſenté les longues & cruelles miſeres de la guerre, & loüé la douceur & les bonnes intentions des Archiducs, ils propoſerent la reünion de ces Provinces, avec les autres, ſous l'obeïſſance de leur ancien Prince. Les Eſtats n'eurent pas ce diſcours trop agreable, & les renvoyerent avec une réponſe toute contraire à leur demande; ſçavoir; *Que par le Decret fait à Utrect l'an* 1579. *le Roy d'Eſpagne eſtoit deſcheu du droit de Souveraineté ſur ſes Provinces, & qu'elles avoient eſté unies en un Corps, & declarées Eſtat libre, & Republique : ce qui avoit eſté confirmé par une preſcription de plus de vingt-cinq ans, & par pluſieurs Princes & Eſtats, avec leſquels ils avoient fait divers Traittez & confederations.*

Les Archiducs, à ce qu'on croit, n'avoient fait cette tentative que par honneur ſeulement; auſſi leurs Députez renvoyerent auſſi-toſt declarer aux Eſtats, que l'intention de leurs Princes n'eſtoit point de gagner, ou de pretendre aucun avantage ſur les Provinces-unies; mais de les laiſſer comme elles eſtoient, & de traiter ſur ce pied-là.

en Fevrier, & Mars. La propoſition ne déplut pas aux Eſtats : & de leur coſté, les Archiducs pour monſtrer qu'ils agiſſoient de bonne foy, employerent à cette negociation le * Pere Jean Neyen ou Ney, General des Cordeliers, mais qui eſtoit naturel Flamand, & avoit été élevé dans la Religion Proteſtante juſqu'à l'âge de vingt-deux ans. Son pere eſtoit un Martin Ney qui avoit autrefois eſté fort connu & employé par le pere du Prince Maurice. Au reſte, ſa maniere d'agir

* Ils le nommoient Pater Ney.

d'agir paroiſſoit avoir tant de ſincerité, que nonobſtant ſon changement & ſon habit les Hollandois avoient beaucoup de croyance en luy.

Il leur apporta des lettres fort engageantes des Archiducs, qui offroient entre autres choſes, pour leur oſter toute défiance de ſurpriſe, de ne députer pour le Traité que des Originaires des Pays-bas; de tenir les conferences en tel lieu qu'il plairoit aux Etats de choiſir; d'accorder une Tréve de huit mois, & d'en faire ratifier les conditions par le Roy d'Eſpagne. Les Eſtats accepterent la Tréve, à commencer le 4e de May; les Lettres de ratification en furent baillées de part & d'autre, & la publication faite. La difficulté fut pour la ratification d'Eſpagne; Louïs Verreiken, Secretaire d'Eſtat des Archiducs, l'apporta le 14. de Juillet à la Haye; mais comme elle n'étoit qu'en papier, ſouſſignée *Io el Rey*, & ſcellée ſeulement du petit ſceau; de plus, qu'on y donnoit aux Archiducs le titre de Seigneurs des Pays-bas, & qu'on y avoit obmis la clauſe, *Qu'on traiteroit avec ces Provinces comme les tenans pour Pays libres*, les Eſtats la trouverent imparfaite tant en la forme qu'en la ſubſtance.

Cependant, le Roy de France qui avoit eu avis des Eſtats, qu'ils avoient accepté une Tréve, craignant que l'affaire ne ſe pouſſaſt outre au deſavantage de ſes intereſts, reſolut, afin d'avoir part à la negociation, & de s'en rendre comme l'Arbitre, d'y envoyer le Preſident Janin, l'une des meilleures teſtes de ſon Royaume, & Paul Choard Buſenval, pour y travailler conjointement avec Elie de * la Planche Ruſſi (lequel il avoit envoyé Ambaſſadeur auprés des Eſtats en la place de Buſenval) pour communiquer avec eux & les fortifier de leurs conſeils. Le Roy d'Angleterre pareillement y voulut avoir des Ambaſſadeurs, & à ſon exemple, le Roy de Dannemarch, & les Princes Proteſtants y en envoyerent auſſi;

en Avril, May, & Juin.

* Eſtoit fils de la Planche, Premier Preſident à la Cour des Aydes, tué à la St. Barthelemi.

auſſi; mais ceux de France y arriverent le 28. de May: Ceux d'Angleterre ſeulement au mois de Juillet; & les autres ne s'y rendirent que ſur la fin de l'année.

La ratification d'Eſpagne portée à Madrid, & rapportée à la Haye avec quelques changemens, non pas pourtant tous ceux que les Eſtats y avoient marquez, ne les contenta pas entierement: Ceux qui ne deſiroient pas la Paix, prirent ſujet de cela, & de quelques autres incidens, de former beaucoup d'obſtacles qui firent paſſer quatre mois en conteſtation. Neantmoins au commencement de Novembre, les Eſtats ſur les inſtances du Pere Ney, paſſerent outre à la negociation; mais poſerent pour leur point fixe & immobile, *Qu'il ne ſeroit point touché au fondement de leur liberté, & au droit de Souveraineté,* qu'ils s'eſtoient acquis aux dépens de tout ce qu'ils avoient de plus cher au monde. Or parce que les Tréves finiſſoient en Janvier, ils laiſſerent à la diſcretion des Archiducs de les prolonger pour un mois, ou ſix ſepmaines. En ces allées & venuës ſe paſſa preſque toute l'année 1607.

en Novembre, & Decembre.

On tient qu'une des conſiderations qui haſta le plus le Conſeil d'Eſpagne d'accepter cette Tréve, fut la crainte de perdre les Indes, & leurs forces maritimes; car les Hollandois leur avoient pris ou bruſlé depuis trois ans plus de trente gros galions, & tout fraiſchement ils leur avoient défait leur Amiral Dom Jean Alvarez d'Avila, dans le port même de Gibraltar le 25. jour d'Avril.

1607. en Avril.

On peut bien compter cét exploit-là entre les plus determinez qui ſe ſoient faits ſur la mer. Jacob de Heemskerk commandant l'armée des Eſtats, compoſée de vingt-ſix vaiſſeaux, oſa bien aller attaquer celle d'Eſpagne, quoy qu'elle fuſt plus forte d'un tiers que la ſienne, & ſous la volée du canon, tant du chaſteau que de la ville. Il pourſuivit l'Admiral au tra-

travers de la flotte ennemie, ayant donné ordre de ne point tirer que lors qu'ils ſeroient bord à bord. A l'approche, ce valeureux Hollandois eut la jambe emportée d'un coup de canon, dont il mourut une heure aprés: mais cependant il harangua ſi fortement ceux qui eſtoient autour de lui, & donna de ſi bons ordres, que ſes gens remporterent la victoire, & bruſlerent, ou coulerent à fond l'Admiral Eſpagnol, ſur lequel eſtoit d'Avila, & douze autres vaiſſeaux; firent deux cents priſonniers, deſquels eſtoit le fils de d'Avila, & tuerent plus de deux mille hommes, dont il y en avoit plus de cinquante qualifiez. Un ſi grand échec remplit l'Eſpagne de deuil, & porta l'alarme bien chaude juſqu'à Madrid. On creut que ſi les vainqueurs euſſent pourſuivi leur pointe, ils euſſent pû forcer Gibraltar, & meſme Cadis; mais ils ſe retirerent à Tituan, place ſur la coſte d'Afrique, appartenant au Roy de Fez, pour s'y rafraiſchir, & s'y radouber.

Nous voici à l'année 1608. que l'on nomme encore aujourd'hui, L'ANNE'E DU GRAND HYVER, à cauſe que la froidure qui avoit commencé à devenir tres-aſpre le jour de ſaint Thomas, dura plus de deux mois ſans relaſcher qu'un jour ou deux, & glaça ou pour ainſi dire, petrifia toutes les rivieres, gela preſque toutes les jeunes vignes, & les jeunes plantes à la racine, tua plus de la moitié des oiſeaux & du gibier à la campagne, grand nombre de voyageurs par les chemins, & prés de la quatriéme partie du beſtail dans les eſtables, tant par la rigueur du temps, que par le defaut de fourages. On remarqua que les chaleurs de l'Eſté ſuivant égalerent preſque les rigueurs de l'Hyver, & que neantmoins l'année fut des plus abondantes. 1608.

Le dégel ne cauſa pas de moindres degaſts qu'avoit fait le froid, les glaces des rivieres rompirent les baſteaux

basteaux, les chaussées, & les ponts ; Les eaux grossies par la fonte des neiges inonderent toutes les valées ; & la Loire bouleversant ses digues en plusieurs endroits, fit un second deluge dans les campagnes voisines.

1608. en Fevrier. Ce qui arriva à Lyon est une merveille digne d'estre écrite ; Il s'estoit accumulé une montagne de glaçons sur la Saone, devant l'Eglise de l'Observance ; toute la ville trembloit, de peur qu'en se détachant leur choc ne vinst à emporter le pont, & faisoit des prieres publiques pour détourner ce malheur : un simple artisan entreprit de les rompre en petits morceaux, & de les faire tous écouler sans aucun desordre, moyennant certaine somme d'argent dont il convint avec les Magistrats de la Ville. Pour cét effet, il alluma tout vis-à-vis, sur le bord de la riviere, deux ou trois petits feux, avec demie douzaine de fagots, & quelque peu de charbon, & se mit à murmurer certaines paroles. Aussi-tost ce prodigieux rocher de glace éclata comme un coup de canon, & se rompit en une infinité de pieces, dont la plus grande n'estoit pas de plus de trois ou quatre pieds. Mais ce pauvre homme au lieu de toucher sa recompense fut en danger de recevoir punition. car les Theologiens disoient, que cela ne s'estoit pû faire sans l'operation du diable ; tellement que sa recepte fut bruslée publiquement en l'Hostel de Ville. Dix ou douze ans aprés il intenta action au Parlement, pour avoir son payement : je n'en ay pû apprendre le succés.

Henri dernier Duc de Montpensier, aprés avoir langui deux ans d'une fiévre hectique, reduit à teter une nourrisse, expira sur la fin de Fevrier. Sa fille unique peu avant sa mort avoit esté fiancée au second fils du Roy ; Celuy-là estant mort jeune, elle épousa depuis le troisiéme que nous avons veu Duc d'Or-

d'Orleans, lequel vint au monde le 15. de Mars enſuivant. Henriette Catherine de Joyeuſe, veuve de Henri, ſe remaria quelque temps aprés à Charles Duc de Guiſe.

Au mois de May, Charles Duc de Lorraine, bon Prince, liberal & pacifique, paſſa de cette vie en l'autre, & eut pour ſucceſſeur ſon fils aiſné Henri Duc de Bar & Marquis du Pont. en May.

Quelqu'un peut-eſtre trouveroit mauvais ſi j'oublios, que le Duc de Nevers, envoyé en Ambaſſade extraordinaire vers le Pape pour luy rendre l'obeïſſance filiale, fit ſon entrée à Rome le 25. de Novembre, la plus magnifique qu'on euſt jamais veuë en pareil cas; & que le St. Pere fit publier un Jubilé qui commença à Rome le 6. de Septembre, & ſix ſepmaines aprés à Paris. en Novembre.

Je croy pouvoir rapporter à cette année l'invention des lunettes d'approche, ou de longue veuë, parce qu'alors l'uſage commença à s'en rendre commun en Hollande, & en France. Un Lunetier de Middelbourg en preſenta une qu'il avoit faite au Prince Maurice, laquelle ſembloit approcher à deux cens pas prés les objets qui eſtoient eſloignez de deux lieuës, car de la Haye on voyoit aiſement l'horloge de Delft, & les feneſtres de l'Egliſe de Leyden: l'année ſuivante on en vit pluſieurs dans les boutiques de Paris, mais qui ne portoient pas le tiers ſi loin que celles là.

Quelques uns les ont nommées Lunettes de Galilée, *comme ſi ce fameux Mathematicien les avoit inventées; mais il eſt certain que cette heureuſe découverte s'eſtoit faite long-temps avant luy: on en voit les traces aſſez manifeſtes dans les ouvrages de Baptiſta Porta; & il faut avoüer que les Anciens mêmes s'en ſervoient, s'il eſt vray ce que dit Roger Bacon, Que Jules Ceſar étant ſur le rivage de la Belgique oppoſé à la Grand' Bretagne, reconnut avec de certains grands miroüers ardents*

ardents l'aſſiéte & la diſpoſition de l'armee Britannique, & de toute la coſte de ce pays-là. Quoy qu'il en ſoit, on a ſi heureuſement travaillé à les mettre dans leur perfection, qu'il ſeroit malayſé d'y rien adjouſter, les merveilleuſes obſervations que l'on a faites au Ciel par leur ſecours en ſont une illuſtre preuve.

Au ſujet de la fougade de Weſtminſter, le Roy de la Grand' Bretagne qui croyoit que toutes ces conſpirations procedoient de la puiſſance que le Pape s'attribuoit ſur les Souverains; compoſa un nouveau Formulaire de ſerment de fidelité; Dans lequel il obligeoit tous ſes ſujets, à reconnoiſtre qu'il eſtoit leur vray & legitime Souverain, & que le Pape n'avoit ni de ſoy, ni d'ailleurs aucun pouvoir de depoſer les Rois, ou de porter aucun Prince eſtranger à envahir leurs pays, ou de diſpenſer leurs ſujets du ſerment de fidelité, partant lui jureroient, que nonobſtant toutes Sentences du Pape, ils lui obeïroient fidelement; le ſerviroient, lui, & ſes Succeſſeurs, & découvriroient les conſpirations qu'ils ſçauroient eſtre contre ſa Perſonne, & contre ſon Eſtat.

Le Pape en ayant eu avis, envoya un Bref aux Catholiques, pour leur deffendre de preſter ce ſerment. Georges Blacwel, Archipreſtre d'Angleterre, ayant eſté empriſonné ſur le refus qu'il en faiſoit, ſe laiſſa enfin perſuader, que ce Bref avoit eſté extorqué, & qu'il n'y avoit rien dans le Formulaire du ſerment qui fuſt contraire aux Articles de la Foy; ſi bien qu'il le preſta, & le fit preſter aux autres Catholiques d'Angleterre: Mais le Pape, par un ſecond Bref, confirma le premier, & le Cardinal Bellarmin ecrivit une lettre à Blacwel, pour luy remonſtrer que ce ſerment bleſſoit l'unité de l'Egliſe, & l'autorité du Saint Siege. Il publia une Apologie pour ce ſerment; le Cardinal y fit une réponſe; le Roy une Repli-

plique, qu'il adreſſa aux Princes Chreſtiens. Quelques Auteurs ſe meſlerent dans la querelle; & comme c'eſtoit un combat où il s'agiſſoit de la puiſſance des Papes, & de celle des Princes temporels, il fut l'entretien & l'exercice des plus doctes hommes de l'Europe deux ou trois mois durant.

Les Eſtats des Provinces-unies avoient beſoin de faire voir aux Eſpagnols, qu'en cas que le traité de Paix ſe rompiſt, ils ſeroient ſecourus de la France, & de l'Angleterre; c'eſtpourquoy ils avoient diverſes fois fait inſtance envers les Ambaſſadeurs des deux Rois, qu'ils entraſſent en une bonne ligue deffenſive pour leur conſervation. Le Roy de France la leur accorda le premier, & la ſigna le 2. jour de Janvier, nonobſtant les avis contraires de ceux de ſon Conſeil, que le zele de la Religion Catholique portoit indirectement à favoriſer l'Eſpagnol; les Ambaſſadeurs du Roy de la Grand' Bretagne ayant quelques intereſts à démeſler avec les Eſtats, touchant la liquidation des arrerages de quelque argent, ne la conclurent que quatre ou cinq mois aprés. en Janvier.

Ceux d'Eſpagne députez pour la Paix; ſçavoir le Marquis de Spinola, General des armées du Roy Philippe dans le Pays-bas; Jean Cruſel Richardot Preſident du Conſeil ſecret des Archiducs; Jean de Mancicidor, Secretaire du Roy Philippe pour la guerre; le Frere Jean Neyen, ou Ney, Commiſſaire General de l'Ordre de ſaint François; & Louïs Verreiken, premier Secretaire d'Eſtat de l'Archiduc arriverent à la Haye au mois de Janvier. Les Eſtats députerent pour la Generalité Guillaume de Naſſau, & le Seigneur de Brederode: & les ſept Provinces nommerent chacune un homme des plus habiles & des plus qualifiez qu'elles euſſent.

Les

en Fevrier. Les compliments faits de part & d'autre, ils commencerent de s'aſſembler le 6e de Fevrier. Dans les dix premieres ſeances ils ſe communiquerent leurs Procurations, & on y traitta premierement de l'amniſtie, des repreſailles, & de quelques autres points qui paſſerent ſans beaucoup de difficulté; mais quand on vint à parler du commerce des Indes Orientales, ce fut-là que commença le fort de la negociation, les Eſtats ſe roidiſſant à l'avoir en toute liberté; les Eſpagnols à les en exclure. Ceux-cy penſoient qu'il n'y euſt qu'un petit nombre de Marchands intereſſez à ce commerce, & que les autres ne s'en ſoucieroient pas beaucoup de le conſerver; mais la Compagnie qui s'eſtoit formée depuis quelques années pour ces Indes, avoit quarante vaiſſeaux ſur cette route-là, le moindre de cinq cens tonneaux bien équipez en guerre, & de la valeur chaſcun de vingt-cinq mille écus: De plus, quatre-vingts autres du port de ſix à ſept cens tonneaux qui alloient aux Indes Occidentales, ſans compter grand nombre d'autres petits pour la Guinée, & les Iſles ſaint Dominique. Eſtant donc animez par leurs intereſts, & avec cela ſouſtenus du Prince Maurice, ils faiſoient tant de bruit, & réveilloient le public par tant de Manifeſtes & de Diſcours imprimez, que leurs Députez eſtoient obligez de tenir ferme.

Comme ils ne peurent donc s'accorder ſur ce point-là, ils le quitterent pour paſſer à ceux du trafic reciproque dans les Pays-bas, de la renonciation aux repreſailles, de la déclaration des limites, de la démolition & de l'échange des places, de la caſſation des Sentences de proſcription & de confiſcation, de la reſtitution des biens, des privileges des Villes, du licentiement des trou-

troupes de chaque coſté, & de pluſieurs autres choſes.

On voit dans les Memoires du Preſident Jannin les difficultez qui ſe formerent de part & d'autre ſur differents articles, particulierement ſur la reſtitution des Places. Que la Tréve fut prolongée par deux fois, l'une juſqu'à la fin de May, l'autre juſqu'en Juillet. Que le Pere Ney eſtant allé en Eſpagne pour querir des pouvoirs plus amples, y fut detenu long-temps par la lenteur, ou naturelle ou artificieuſe, de ce Conſeil-là; Que le Preſident Jannin, mandé par le Roy, fit un tour en France, & que Dom Pedro de Tolede, qui alloit en Allemagne, y paſſa en meſme temps, à deſſein, comme on creut, de ſonder les intentions du Roy, pour le détacher des intereſts des Eſtats. en Septembre, & ſuivans.

On y voit encore les grandes jalouſies que les Eſtats prirent des conferences qu'il avoit avec le Roy, les intrigues, & les artifices du Prince Maurice pour rompre ce Traité, les differentes factions qui ſe formerent dans le pays pour & contre: puis la rupture du Traité par les Eſtats, ſur ce que les Eſpagnols perſiſtoient à vouloir qu'ils reſtabliſſent l'exercice de la Religion Catholique par tous leurs pays, & qu'ils ſe deportaſſent de la navigation de toutes les Indes: & enfin ſur cette rupture, la retraitte des Ambaſſadeurs d'Eſpagne, qui prirent congé des Eſtats, le dernier jour de Septembre, & s'en retournerent à Bruxelles.

Ceux de France, & de la Grand'Bretagne, particulierement le premier, ne ceſſerent pas pour cela leur mediation, & propoſerent aux deux partys de faire au moins une longue Tréve, puiſqu'ils ne pouvoient pas convenir des Articles d'une Paix perpetuelle. Le Prince Maurice s'y oppoſoit ouvertement, parce que ſon employ prenoit fin par

la guerre: il avoit beau champ de declamer contre les artifices des Eſpagnols, & d'entretenir les peuples dans des defiances & des apprehenſions; Et il parloit d'autant plus haut, qu'il avoit de ſon coſté tous les gents de guerre, & la Province de Zelande, de plus quatre ou cinq bonnes Places en ſa diſpoſition, & les deſirs des Princes Proteſtants, qui apprehendoient que durant cette Tréve les armes de la Maiſon d'Auſtriche ne leur tombaſſent ſur les bras.

1609. en Janvier, Fevrier & Mars. Mais il y alloit trop de l'honneur du Roy, aprés tant de peine qu'il avoit priſe, & trop auſſi de ſon intereſt, (qui eſtoit de deſarmer la Flandre, laquelle il avoit deſſein d'enlever) pour ne pas conclurre cette affaire. Il agit donc ſi puiſſamment par prieres & par menaces, envers les Eſtats, que leurs Deputez ſe raſſemblerent le 25. de Mars à Anvers, avec ceux d'Eſpagne, & firent une Tréve pour douze ans, qui fut proclamée dans cette ville là le 14. d'Avril.

en Avril. Elle portoit entre autres choſes, *que les Archiducs traitoient avec eux en qualité & comme les tenant pour Provinces libres, ſur leſquelles ils n'avoient rien à pretendre; qu'il y auroit ceſſation de tous actes d'hoſtilité, mais que dans les pays eſloignez elle ne commenceroit qu'un an aprés; que le trafic ſeroit libre par mer & par terre, lequel neantmoins le Roy d'Eſpagne limitoit aux terres qu'il avoit en Europe, n'entendant point que les Eſtats le puſſent faire aux autres * ſans ſon expreſſe permiſſion; Que chaſcun garderoit les Provinces & les places qu'il tenoit pour lors, que ceux dont les biens avoient eſté arreſtez ou confiſquez à cauſe de la guerre, ou leurs heritiers, en auroient la jouïſſance pendant la Tréve, & y rentreroient ſans aucune formalité de Juſtice; Que les ſujets des Eſtats auroient dans les pays du Roy & des Archiducs la meſme liberté pour la Reli-*

* Les Indes Orientales & Occidentales.

Religion, qui avoit eſté accordée aux ſujets du Roy de la Grand' Bretagne par le dernier traité de Paix. Reciproquement, les Eſtats promirent, qu'il ne ſeroit fait aucun changement dans les villages de Brabant qui dépendoient d'eux, auſquels il n'y avoit eû auparavant que l'exercice de la Religion Catholique; dont les Ambaſſadeurs de France donnerent leur écrit de garantie.

Le Preſident Jannin eſtant retourné à la Haye aprés la publication, exhorta les Eſtats de la part du Roy, d'accorder à leurs ſujets Catholiques le libre exercice de leur Religion; mais tout ce qu'il put obtenir, fut, qu'ils ne ſeroient plus recherchez ny troublez s'ils ne le faiſoient que dans leurs maiſons & pour leurs familles ſeulement.

Si la puiſſance Eſpagnolle receut un grand échec par ce Traité, celuy qu'elle ſe procura par l'expulſion des Moriſques ne fut pas moindre. Aprés l'everſion du Royaume de Grenade, il eſtoit reſté grand nombre de Mahometans & de Juifs en ce pays-là, qui s'eſtoient provignez dans les païs de Valence, de Caſtille, & d'Andalouſie: ils eſtoient baptiſez, & profeſſoient le Chriſtianiſme à cauſe dequoy on les nommoit, nouveaux Chreſtiens; mais ils exerçoient ſecrettement les impietez de leurs peres. On faiſoit eſtat qu'ils eſtoient plus de douze cens mille teſtes de l'un & de l'autre ſexe. Le Roy Philippe informé que depuis pluſieurs années ils avoient recherché la protection du Roy de France, des Provinces-unies, du Roy d'Angleterre, meſme du Turc, & du Roy de Maroc; & s'eſtant laiſſé perſuader qu'un jour de Vendredy-Saint, ils devoient égorger tous les vieux Chreſtiens des pays où ils eſtoient, reſolut de les mettre hors de ſes terres, ne leur permettant d'emporter autre choſe que des marchandiſes du pays; & retenant leur or & argent,

argent, leurs pierreries, & tous leurs immeubles, hormis qu'il en accorda la quatriéme partie à la Nobleſſe pour la dédommager de la perte qu'elle ſouffroit par leur eſloignement : car ils faiſoient valoir les terres des Gentilshommes un tiers davantage que les payſans Eſpagnols.

1609. & 1610. juſqu'en Mars. On executa cét Edit avec la derniere rigueur, mêmes ſur ceux qui eſtoient Preſtres, Religieux, Officiers du Roy, & alliez dans les maiſons des anciens Chreſtiens : on les arracha des Autels, des Tribunaux de Juſtice ; les maris d'entre les bras de leurs femmes, les femmes d'entre les bras de leurs maris, les peres d'avec leurs enfans. Ces miſerables, partie tranſportez en Afrique, partie ayant paſſé en France, & en Italie, perirent preſque tous de diverſes manieres ; les uns furent noyez par les Mariniers meſme qui les paſſoient ; les autres maſſacrez par les Arabes ; pluſieurs depouïllez, & pluſieurs repouſſez par ceux chez qui ils penſoient ſe refugier, moururent de malefaim, eſtant en execration aux Chrêtiens comme infideles, & aux infideles comme Chreſtiens ; ſi bien que de cette grande multitude à peine s'en ſauva-t-il le quart. L'Eſpagne ſe ſentira long-temps de cette inhumanité plus que barbare, car la cruelle expulſion de tant de milliers d'hommes jointe au continuel paſſage de ſes habitants dans les Indes, & à leur faineantiſe naturelle, a fait de ce pays-là, autrefois le plus peuplé & le plus cultivé de l'Europe, une vaſte & ſterile ſolitude.

Quelques pirates Chreſtiens s'eſtoient retirez à Tunis, & à Alger, & y avoient tant recueilly de leurs ſemblables, qu'ils tenoient le Deſtroit de Gibraltar comme bouché, & oſoient bien attaquer des flottes entieres. Les Maloüins ne pouvant ſouffrir ce brigandage, armerent quelques

na-

navires pour leur courir ſus; Le Capitaine Beaulieu qui les commandoit, ayant reſvé aux moyens de ruiner tout d'un coup les forces de ces voleurs, conceut le plus hardy deſſein qu'on ſe puiſſe imaginer. Il reſolut d'aller bruſler leurs vaiſſeaux dans le port de Tunis, au deſſous du Chaſteau de la Goulete. Les Eſpagnols l'ayant joint avec huit gros galions, le voulurent ſeconder en cette genereuſe entrepriſe. Quand le vent fut bon, il ſe mit bravement à l'avantgarde, entra dans le havre en plein midy, paſſa ſous l'artillerie du Fort, contre lequel il fit tirer cent cinquante volées de canon; puis, comme il vit que ſes vaiſſeaux ne pouvoient approcher plus prés, il ſauta dans une barque avec quarante hommes ſeulement, & perçant au travers d'une tempeſte continuelle de quarante-cinq pieces de canon qui tiroient du Fort, alla mettre le feu au plus grand vaiſſeau, d'où il ſe porta enſuite à tous les autres, & en conſuma trente-trois, dont il y en avoit ſeize armez en guerre, & une galere. 1609.

Les nouvelles de la mort de Ferdinand de Medicis Duc de Toſcane, oncle de la Reyne, interrompirent les divertiſſemens qui faiſoient les occupations de la Cour durant l'hyver, & firent ceſſer les carouſels & les balets. Son fils Coſme II. du nom, luy ſucceda en ſes Eſtats. 1609. en Fevrier.

Il ſe publia cette année deux Edits memorables; l'un du mois de Juin, pour arreſter la fureur des duels; l'autre du mois de May, pour remedier aux trop frequentes banqueroutes. Le premier augmentoit les peines portées par les precedents contre ceux qui ſe battoient, & contre leurs ſeconds, faiſoit pluſieurs reglements pour la reparation des offenſes, & permettoit à ceux qui auroient receu quelque injure atroce d'en porter leurs plain- en Juin.

tes au Roy, ou bien aux Conneſtable & Mareſchaux de France, & de demander congé de ſe battre; ce qui leur ſeroit accordé ſi on le trouvoit expedient pour leur honneur.

en May. Le ſecond puniſſoit les banqueroutiers de mort, comme voleurs & affronteurs publics; declaroit nuls tous tranſports, ventes, ceſſions ou donations par eux faites en fraude; vouloit meſme que ceux qui les auroient receuës, ou qui auroient aydé à receler leurs effets, ou qui auroient induit & porté les creanciers à compoſer avec eux, fuſſent chaſtiez comme complices; deffendoit à tous les creanciers de leur faire aucune remiſe, ny atermoyement ſur peine de perdre leur dette, & plus s'il y écheoit.

Il y en eut grand nombre qui s'enfuirent hors du Royaume; mais l'un des plus ſignalez, qui s'eſtoit refugié en Flandres, ayant eſté pris à Valenciennes avec la permiſſion des Archiducs, fut amené à Paris, & par Arreſt des Maiſtres des Requeſtes fit amende honorable la torche au poing, fut mis au Pilory trois jours de ſuite, puis envoyé aux galeres. Exemple fort neceſſaire pour reprimer les friponneries de cette ſorte de gens; Car s'eſtant tenus cachez quelques-jours pour obliger leurs creanciers à leur ceder une partie de leur deub, ils reparoiſſent ſur la place tout ſuperbes des dépouïlles de ceux qu'ils ont affrontez, & croyent couvrir leur honte par leur impudence.

1609. Tandis que le Roy s'acqueroit le titre d'Arbitre de la Chreſtienté, en compoſant tous les differends
1610. d'entre les Eſtats voiſins, la diſcorde qui s'eſtoit malheureuſement gliſſée dans ſa Maiſon meſme, troubloit la joye de tous ſes bons ſuccés, & luy rempliſſoit le cœur de mille chagrins. Les dédains de la Marquiſe de Verneuil avoient renflammé ſa paſſion,

paſſion, comme d'autre coſté les pourſuites, qu'il faiſoit pour la r'avoir en ſa puiſſance, & les diſcours offenſans qu'elle tenoit, redoubloient les jalouſies de la Reyne, & les querelles domeſtiques.

Sully, & quelques autres confidents du Roy travailloient aſſez inutilement à les reduire l'une & l'autre à ſes volontez; ils menaçoient la Marquiſe, qu'il s'attacheroit à une autre, & qu'alors il luy oſteroit ſes enfants & la confineroit avec eux dans un Cloiſtre. En effet il taſchoit de ſe divertir de cette fantaiſie par d'autres, aymant publiquement la Comteſſe de Moret, & depuis peu encore la Damoiſelle des Eſſarts. Ils repreſentoient en meſme temps à la Reyne, que ſes emportements ne ſerviroient qu'à aliener davantage l'eſprit du Roy, que la douceur & les tendreſſes eſtoient les ſeuls moyens de le retenir, & qu'en attendant qu'elle puſt le détacher des objets illegitimes, elle devoit uſer d'un peu de moderation, ſi elle vouloit obtenir des graces pour elle & pour les ſiens. Mais Conchine, & Leonore Galigay, bien loin de la mettre en cette diſpoſition, l'entretenoient de plus en plus dans ſa mauvaiſe humeur, ayant tant empieté de pouvoir ſur ſon eſprit, qu'ils regloient ſes deſirs, ſes affections, & ſes haynes comme il leur plaiſoit.

On avoit ſouvent conſeillé au Roy de ne point garder ces funeſtes tiſons qui mettoient le feu à ſa Maiſon, & qui embraſeroient quelque jour toute la France: Dom Jean de Medicis s'eſtant meſlé, par ſon ordre, d'exhorter la Reyne à les congedier, elle s'emporta contre luy avec injures & avec reproches, & s'opiniaſtra tellement à le maltraiter, quelque choſe que le Roy puſt faire pour calmer ſon courroux, qu'il fut contraint de ſe retirer hors de

France. L'audace de ces petites gents alla juſqu'à tel point qu'ils uſerent de menaces contre la perſonne du Roy, s'il oſoit attenter aux leurs, comme pluſieurs l'y portoient, entre autres celuy-là meſme qui executa ſous l'adveu du fils ce que le pere n'avoit pas eû la force de commander.

Les Catholiques zelez de ſon Conſeil, ſe joignant aux intentions de la Reyne, entretenoient de dangereuſes correſpondances avec le Conſeil d'Eſpagne par le moyen de l'Ambaſſadeur de Florence, & ſe faiſoient forts de marier le Dauphin, & la fille aiſnée de France, avec les deux enfans du Roy Philippe : de ſorte que ce Prince, ſoit de ſon propre mouvement, ou par leur ſuggeſtion, donna charge à Dom Pedro de Tolede, parent de la Reyne, qu'il envoyoit en Allemagne, de ſejourner quelque temps à la Cour de France pour ſonder les intentions du Roy.

On ne ſçait pas quelles propoſitions il luy fit en particulier, mais on ſoupçonna qu'il luy avoit parlé de faire une ligue entre les deux Couronnes pour ramener touts les Proteſtants à la Foy Catholique, & qu'il luy avoit offert de luy ceder le droit que ſon Maiſtre avoit ſur les Provinces-unies, & de les donner en dot au Daufin, avec ſa fille aiſnée. Mais le Roy luy répondit fort ſeichement ſur ces mariages ; car il ne vouloit aucune alliance avec les Eſpagnols, il deſiroit marier ſon Daufin à la fille aiſnée de Lorraine, pour joindre cette Duché à la France ; & il avoit reſolu de donner la plus âgée de ſes filles, au fils aiſné du Duc de Savoye. On diſoit, qu'afin de dédommager les Princes Lorrains qui pretendoient que leur Duché eſtoit un Fief maſculin, il propoſoit de leur donner le rang & les droits de Princes de ſon ſang immediatement apres ceux qui l'eſtoient en effet.

Il

Il y avoit desja quelques années que le Duc de Savoye, mal satisfait des Espagnols, tant parce qu'ils n'avoient pas donné à sa femme un aussi bon partage qu'à sa sœur Isabelle, que parce qu'ils ne l'avoient point secouru en temps & lieu, cherchoit ses avantages du costé du Roy, & ne perdoit point d'occasions de luy renouveller les propositions de la conqueste du Milanois. L'an 1607. le Cardinal de Joyeuse, en revenant de Venise, & l'an 1608. Vaucelas, qui avoit esté envoyé à Turin feliciter le Duc, du mariage de ses deux filles avec les Ducs de Mantouë & de Modene, en avoient rapporté des paroles au Roy; mais il n'y prenoit pas assez de confiance, ou ne jugeoit pas qu'il fust encore temps de se declarer. Cette année, Bullion estant allé en Savoye pour quelques autres affaires, eut charge de declarer ses intentions au Duc, & de luy proposer la conqueste du Milanois à son profit, hormis quelques Places qu'il laisseroit aux Venitiens, parce qu'elles estoient à leur bienseance. Le Duc ayant ouvert toutes les deux oreilles à de si belles offres, Bullion le fit aboucher avec Lesdiguieres; Et desiors il fut conclu entre le Roy & le Duc une ligue offensive & deffensive, dont le mariage de son fils, avec la fille aisnée de France, devoit estre comme le seau.

Le dessein de reduire la Maison d'Austriche dans les bornes de l'Espagne & de ses terres hereditaires ne partoit point de l'esprit du Roy: la pluspart des Princes de la Chrestienté, & sur tout, les Protestants, le sollicitoient sans cesse d'y travailler; ses Capitaines le desiroient pour avoir de l'employ; Et les Huguenots poussoient à la rouë, afin d'empescher la ligue d'entre les deux Couronnes, laquelle sans doute eust tendu à les exterminer. Au contraire les Catholiques, ausquels il estoit resté quelques senti-

ments de la ligue, n'oublioient rien pour l'en détourner ; ils croyoient meſme que c'eſtoit une œuvre de pieté de preſter la main à ſes plaiſirs pour le retenir dans l'oyſiveté : mais quoy que dans les autres choſes il déferaſt fort à leurs avis, il ne ſe communiquoit guere à eux ſur ce qui touchoit cette entrepriſe ; & s'il l'avoit retardée juſques là, ce n'étoit que parce qu'il vouloit prendre toutes ſes precautions, & faire tous les preparatifs neceſſaires avant que de ſe declarer.

Il avoit falu pour cela eſtablir une parfaite tranquilité dans ſon Eſtat, donnant le temps aux factions de s'eſteindre, & aux deux Religions de compatir enſemble. Il avoit falu acquitter ſes debtes, reſtablir le credit que la mauvaiſe adminiſtration des finances avoit fait perdre, de plus faire proviſion d'argent, de munitions, d'armes, d'artillerie, & d'hommes choiſis, & intereſſer dans ſon party le plus qu'il ſe pourroit de Princes & d'Eſtats. Les Rois de Suede & de Dannemark luy avoient engagé leur parole depuis plus de quatre ans : les Provinces unies en faiſant la Tréve, l'aſſeurerent de la rompre quand il luy plairoit : outre le Duc de Savoye, les Princes Proteſtants d'Allemagne, & pluſieurs Villes Imperiales : le Duc de Baviere entroit dans cette ligue, ſur l'aſſeurance que l'Election de l'Empire eſtant renduë libre, on le feroit Roy des Romains. On promettoit aux Venitiens quelques villes du Milanois, & celles du Royaume de Naples ſur le Golfe Adriatique : Aux Suiſſes, le pays du Tirol, la Franche-Comté, & l'Alſace. Le Pape meſme s'y laiſſoit attirer, pourveu qu'on l'aydaſt à reünir le Royaume de Naples au Saint Siege, ce qui luy euſt donné beau moyen d'accommoder ſes neveux. Voilà comme tous les Princes de la Chreſtienté ſe fuſſent accommodez des dépouilles de

de la Maiſon d'Auſtriche ; & le Roy pour ne pas faire naiſtre contre luy la meſme jalouſie que tout le monde avoit contre elle, n'euſt pas retenu un ſeul pouce de terre, & n'euſt voulu pour ſon partage que la gloire.

Aprés cela, comme il n'y a point de bornes à une ſi belle carriere, il faiſoit deſſein, qu'ayant reglé les limites & les pretentions des Princes Chreſtiens, affermy la Paix & l'union entre eux, & formé un Conſeil general pour cette Republique Chreſtienne, il en employeroit toutes les forces à ruïner la tyrannie Mahometane. Ces deſſeins ſans doute n'étoient pas au-deſſus de ſon courage & de ſa puiſſance, mais peut-eſtre de plus longue eſtenduë que ſa vie & que ſa ſanté, eſtant, comme il eſtoit âgé de cinquante ſix ans, ſujet à la goute, dont il avoit des accés aſſez frequents, & obligé tous les ans de ſe mettre dans les remedes pour le moins une fois & ſouvent deux.

L'Amour, s'il eſt permis de parler ainſi, voulut ſe meſler dans cette entrepriſe, & preſter ſon flambeau pour ayder à allumer la guerre, comme il a preſque allumé toutes les plus grandes qui ayent jamais eſté. Henriette Charlotte, fille du Conneſtable de Montmorency, & de Louïſe de Budos ſa ſeconde femme, ne parut pas ſi-toſt à la Cour, qu'elle effaça toutes les autres beautez : la premie- en Janre fois que le Roy la vit, ce fut en un balet, où vier, & elle eſtoit veſtuë en Diane, & tenoit un dard à la Fevrier. main ; elle luy inſpira alors de tout autres ſentiments que ceux que cette chaſte Déeſſe devoit inſpirer dans les cœurs. Les confidents des paſſions de ce Prince, les parents de la fille, les gens meſme de la Reyne qui penſoient par là chaſſer toutes ſes autres Maîtreſſes, eſtoient diſpoſez à le ſervir dans cette recherche. Tout flatoit ſa paſſion,

hormis celle qui la pouvoit ſoulager ; il crut la pouvoir acquerir en l'élevant au plus haut rang de la Cour, aprés celuy de la Reyne, & dans cette veuë la maria au Prince de Condé, jeune & pauvre, qui tenoit tout de ſa puiſſance, & n'avoit pourtant point encore de Gouvernements, ny d'emplois, mais qui eſtant ce qu'il eſtoit, & avec cela fort bien fait d'eſprit & de corps, euſt pû avec un peu plus de complaiſance obtenir de luy les plus belles charges du Royaume. Les nopces furent ſolemniſées à Chantilly au mois de Mars.

en Mars. Le Duc de Vandoſme eſtant parvenu à l'âge de ſeize ans, le Roy avoit impatience d'accomplir ſon mariage avec Françoiſe de Lorraine fille unique du feu Duc de Mercœur. La mere, & quelques parents de la fille y avoient tousjours apporté de la reſiſtance ; à la fin le Pere Coton, extrémement perſuaſif & inſinuant, les avoit diſpoſez à donner ce contentement au Roy : Les fiançailles en avoient eſté faites l'année precedente : Celle-cy les nopces ſe celebrérent à Fontainebleau le 9. de Juillet.

en Juillet. Ce fut vers ce temps de rejouïſſance que la nouvelle flamme du Roy redoublée par la preſence de la Princeſſe de Condé, éclatta ſi fort qu'elle frappa les yeux de ſon mary, & luy cauſa un grand mal de teſte. Alors, les ſcrupuleux, les malcontents, les ennemis couverts du Roy, ces gents dont la malignité ne ſe plaiſt que dans le trouble, ſans autre viſée que de faire mal, & la Reyne meſme, le picquent d'honneur & de jalouſie : il s'emporte & tient des diſcours peu reſpectueux : le Roy l'en chaſtie en luy retranchant les moyens de ſa ſubſiſtance ; ſçavoir ſes penſions, & l'argent qu'il luy avoit promis pour ſon mariage.

Ce faſcheux traitement fit un effet tout contraire

à ce

à ce qu'il desiroit; Le Prince en estant plus irrité, & d'ailleurs apprehendant quelque violence d'une si forte passion, quoy qu'il n'en eust jamais veu d'exemple dans ce bon Roy, resolut de se retirer de la Cour. Ayant donc disposé toutes choses pour son dessein, il enleva luy-mesme sa femme le 29. d'Aoust, la mit en croupe derriere luy, & à quelques lieuës de là, dans un caroſſe * à six chevaux. Il passa à costé de Landrecy, sans y entrer, & de là se rendit à Bruxelles, où le Nonce du Pape, & les Archiducs le receurent avec grande joye, & luy rendirent tous les honneurs qui estoient deus à sa qualité. en Aoust. * Il n'y en avoit guere eû auparavant.

Aux nouvelles de cette evasion impreveuë, le Roy tout troublé de colere & d'amour, ne put dissimuler son émotion, mesme devant la Reyne, mais il tascha de la couvrir des raisons d'Estat. Son Conseil fut d'avis de ne rien resoudre sur une chose si importante, qu'on ne fust asseuré du lieu où le Prince se seroit retiré. Un mois aprés on sceut qu'il estoit à Bruxelles: alors le Roy donna ordre à Praslin, Capitaine de ses Gardes, d'aller vers les Archiducs leur demander qu'ils eussent à luy rendre le premier Prince de son sang. A quoy ils répondirent, Que la consideration qu'ils avoient pour ce noble Sang les ayant obligez à luy donner retraite, le droit d'hospitalité & l'honneur ne leur permettoient pas de le livrer; mais qu'il ne faloit point craindre qu'il attentast rien ny de fait ny de parole contre le respect & le service qu'il luy devoit. en Octobre.

Cette réponse ne contenta point le Roy, il prenoit à deshonneur tous les honneurs qu'on rendoit à celuy qui s'estoit mis en sa disgrace, & qui avoit porté dans les païs estrangers des bruits qui diffamoient sa reputation. De plus, la trop

eſtroite familiarité que ce Prince avoit contractée avec le Duc d'Aumale, ennemy mortel de ſa perſonne, luy fourniſſoit un beau pretexte d'évaporer des tranſports de colere, qu'on ſçavoit bien eſtre produits par une autre cauſe. Il dépeſcha donc des Ambaſſadeurs vers les Archiducs, qui parlerent encore plus fortement que Praſlin, mais ne gagnerent pas davantage. Quelques-uns de ſes Confidents qui penſoient le bien ſervir, s'y voulurent employer d'eux-meſmes, & firent quelques entrepriſes pour enlever la Princeſſe; & d'autres encore plus mal à propos en formerent contre le Prince meſme. Le bruit en ayant eſté répandu dans Bruxelles (c'eſtoit au mois de Fevrier de l'an 1610). tout le peuple prit les armes pour la deffenſe d'un ſi noble refugié; mais luy, craignant quelque faſcheux évenement, ſe retira de là, & paſſa dans le Milanois.

en Novembre, & ſuivans.

Le Comte de Fuentes, furieux ennemy du Roy, fit malicieuſement courir le bruit, qu'il avoit mis ſa teſte à deux cents mille écus; & ſur ce pretexte, il luy donna des gardes à pied & à cheval. Ce qu'il ne faiſoit pas tant pour la ſeureté de ſa perſonne, que pour noircir la reputation du Roy, & pour empêcher que quelque Envoyé ne regagnaſt ce jeune Prince ou en luy faiſant des offres fort avantageuſes, ou en luy jettant du dégouſt & du repentir dans l'ame. Il avoit en effet quelque raiſon d'apprehender ce changement, puiſque nonobſtant toutes ſes precautions, le Prince, à ce qu'on a dit, commençoit à écouter les propoſitions qu'on luy faiſoit du coſté de France, & alloit ſe laiſſer vaincre quand la mort du Roy arriva.

1610. en Fevrier.

Quoy qu'on en ait voulu dire, la plus forte paſſion du Roy eſtoit la gloire & la pourſuite de ſes grands deſſeins. La mort de Jean Guillaume, Duc de Cleves, de Juilliers & de Bergh, Comte de la Mark,

Mark, & Seigneur de Raveſtein, arrivée le 25. de Mars, luy en fit une ſpecieuſe ouverture. Ce Prince eſtoit fils du Duc Guillaume, qui l'eſtoit de Jean Duc de Cleves, Comte de la Mark, & Seigneur de Raveſtein, lequel Jean avoit épouſé Marie, fille & heritiere de Guillaume Duc de Juilliers & de Bergh, & Seigneur de Ravensbourg. Remarquez qu'il fut dit par leur Contract, *Que ces terres demeureroient tousjours unies en une ſeule main*, afin de ſe pouvoir mieux deffendre contre leurs voiſins qui devenoient trop puiſſants. 1609. en Mars, & ſuivans.

La ſucceſſion du Duc Jean Guillaume eſtoit extremement litigieuſe entre ſes heritiers, tant à cauſe des diverſes diſpoſitions des Ducs ſes predeceſſeurs, que des Conſtitutions des Empereurs, toutes contraires les unes aux autres. Car les unes avoient traité ces Duchez comme Fiefs maſculins; les autres avoient voulu qu'elles puſſent tomber en quenouïlle. L'Empereur Frederic III. les avoit concedées à Albert Duc de Saxe, *pour ſervices rendus à l'Empire, en cas que ceux qui les poſſedoient pour lors vinſſent à mourir ſans hoirs maſles*; Et Maximilian I. avoit par deux fois ratifié cette conceſſion. Depuis, tout au contraire, quand Guillaume fils du Duc Jean & frere de Sibylle mariée à Jean Frederic, bien toſt aprés Electeur de Saxe, épouſa Marie d'Auſtriche, Reine de Hongrie & ſœur de Charles V. (ce fut l'an 1545.) cet Empereur luy accorda (& ſes ſucceſſeurs le confirmerent) Que s'il ne laiſſoit point de fils de ce mariage, les « filles qu'il en auroit ſeroient capables de ſucceder « en tous ſes Eſtats; l'aiſnée premierement, puis « les cadetes conſecutivement l'une aprés l'autre « & que s'il n'y en avoit aucune en vie lors du « decés du pere, ces Principautez appartiendroient « à leurs enfans maſles. La meſme condition avoit « eſté

eſté appoſée dans le contract de Sibylle, ſœur de ce Guillaume, l'an 1526. lors que le Duc Jean leur pere la maria avec ce Frederic Electeur de Saxe, qui depuis fut vaincu & deſtitué de ſa Duché par l'Empereur Charles V.

Or ce Guillaume, fils du Duc Jean, avoit eû un fils; ſçavoir ce Jean Guillaume que nous venons de voir mourir; & quatre filles, qui furent Marie-Eleonor, Anne, Magdelaine, & Sibylle. Ces filles avoient épouſé, la premiere, Albert Frederic Duc de Pruſſe, l'an 1572. dont il ne reſta que des filles: La ſeconde, Philippe Ludovic Duc de Neufbourg, d'eux nâquit Volfgang, & quelques autres maſles: La troiſiéme, Jean Duc des Deuxponts, frere de ce Ludovic, laquelle eſtoit morte avec le Duc Jean Guillaume, mais avoit laiſſé des fils: & la derniere, Charles d'Auſtriche, Marquis de Burgaw, dont il n'y avoit point d'enfants. De Marie Eleonor, & d'Albert vinrent pluſieurs fils qui moururent jeunes; & quatre filles, dont l'aiſnée nommée Anne, épouſa Jean Sigiſmond de Brandebourg, qui fut Electeur, & Duc de Pruſſe: La quatriéme fut femme de Jean Georges frere de Chreſtien II. Electeur de Saxe. Nous n'avons que faire des deux autres.

Brandebourg pretendoit entierement cette ſucceſſion pour ſon Fils Georges Guillaume, qui étoit iſſu d'Anne fille de Marie-Eleonor l'aiſnée des quatre ſœurs. Les trois autres ſœurs, ou leurs enfants y vouloient auſſi avoir part: Et de plus, Neufbourg diſoit, que ces terres appartenoient toutes à Volfgang ſon fils, parce qu'il eſtoit l'aiſné des maſles iſſus de quatre ſœurs, & que Georges de Brandebourg n'eſtoit que fils d'une fille de l'aiſnée de ces quatre filles. Mais le Duc de Saxe demandoit auſſi toutes ces Principautez, ſe fondant ſur la donation des Empereurs Frederic & Maximilian, laquelle il

main-

maintenoit eſtre bonne, puis que ces Fiefs eſtoient maſculins ; & diſoit que les Empereurs ſuivants n'en avoient pû diſpoſer autrement au prejudice des Loix & Couſtumes de l'Empire, & contre la nature de ces terres. Le meſme Duc y avoit encore deux autres droits ; l'un eſtoit pour Jean Georges ſon frere qui avoit épouſé la quatrieme fille de cette Marie-Eleonor ; l'autre eſtoit pour les Princes de la branche de Veymar, & de celle de Koburg, iſſuës de Jean Frederic, Electeur de Saxe, depoüillé par Charles V. & de Sibylle, ſœur de Guillaume II. Duc de Cleves & de Juilliers, pere de Jean Guillaume.

Je ne parle point des pretentions du Duc de Nevers, & de Henry de la Mark Comte de Maulevrier, dont le premier ſe diſoit heritier de la Maiſon de Cleves ; l'autre de la Maiſon de la Mark ; car ils ne les pourſuivirent pas avec beaucoup de chaleur.

Volfgang fils aiſné du Duc de Neufbourg entra le premier dans le païs pour faire demande des droits d'Anne ſa mere : Incontinent aprés Brandebourg y envoya ſon frere Erneſt pour ceux de ſon fils. Ces deux Princes n'ayant pû demeurer d'accord enſemble, firent une tranſaction, par l'entremiſe du Landgrave de Heſſe ; par laquelle ils promirent de vuider tous leurs differends à l'amiable, d'employer conjointement leurs forces contre ceux qui à leur prejudice voudroient ſe ſaiſir de ces terres ; & de les adminiſtrer, par indivis, & ſans prejudice des droits de l'Empereur, & des autres pretendants. Peu aprés, l'aſſemblée des Eſtats du pays ſe tenant à Duſſeldorp, le Roy de France envoya la prier d'avoir ce Traité agreable, & ſe declara aſſez ouvertement pour ces deux Princes. en May, & Juin.

Mais l'Empereur, en cas de litige, ſe croyant juge

ge naturel & ſouverain entre les contendants pour des Fiefs qui relevoient de l'Empire, maintenoit que le ſequeſtre luy appartenoit en attendant le jugement definitif: ainſi il les fit tous aſſigner devant luy par un acte du 24. de May, & donna commiſſion à l'Archiduc-Leopold, Eveſque de Strasbourg & de Paſſau, de mettre ces terres en ſa main. La ville de Juilliers le receut, ayant eſté ſurpriſe par ſon Seneſchal, qui s'eſtoit evadé des Eſtats de Duſſeldorp; mais la pluſpart des autres Places ſe donnerent aux deux Princes. Alors les actes d'hoſtilité commencerent entre eux & Leopold; avec quantité de Mandements de l'Empereur, de Manifeſtes, & d'Apologies que les uns & les autres firent courir par toute la Chreſtienté.

1609. en May, & ſuivants.

Les intereſts de tous les Princes d'Allemagne ſe trouverent fort embrouïllez, & incertains dans cette affaire: d'un coſté, ils apprehendoient preſque tous également, auſſi-bien les Catholiques, que les Proteſtants, que l'Empereur ſous pretexte du ſequeſtre, ne ſe rendiſt maiſtre de ces terres, & qu'il n'en agrandiſt ſa Maiſon. D'autre coſté, les Catholiques craignoient que les Princes Proteſtants, s'ils en demeuroient les poſſeſſeurs, ne devinſſent les plus forts, & ne les opprimaſſent. Pour cette conſideration, ils braſſerent une ligue deffenſive entre eux, le Duc de Baviere s'en fit le Chef, & y attira les Electeurs de Mayence & de Treves; Tous enſemble dépeſcherent à Rome & en Eſpagne pour avoir l'aſſiſtance du ſaint Pere, & celle du Roy Catholique; & quand ils en eurent eû bonne réponſe, ils tinrent une aſſemblée à Wirtsbourg, où Leopold ſe trouva.

en Novembre, & Decembre.

Un mois apres, les Electeurs Catholiques, & les Princes de la Maiſon d'Auſtriche ſe rendirent prés de l'Empereur à Prague, avec deſſein d'y élire

élire un Roy des Romains, tandis que l'Empereur vivoit encore, * de peur qu'aprés ſa mort les Proteſtants ne s'en fiſſent un de leur Religion. Il y en eut d'aſſez hardis pour propoſer le Duc de Baviere; & les Jeſuites meſmes fort puiſſants dans le party, ne s'en éloignoient pas, pource qu'ils eſperoient gouverner tout auprés de ce Prince: neantmoins cette meſme conſideration, & le grand credit de la Maiſon d'Auſtriche tournerent la pluſpart des voix du coſté de Ferdinand Archiduc de Graits, couſin de Rodolfe.

* Il n'étoit pas bien vieux, mais fort caſſé.

Les Proteſtants au meſme temps s'aſſemblerent à Hall en Suaube, où il ſe trouva quatorze Princes de cette Religion, plus de vingt Seigneurs qualifiez, & des Deputez de toutes les grandes Villes Proteſtantes. Entre ces Princes, on y vid l'Electeur de Brandebourg, Frederic-Ludovic Duc de Neufbourg, & Chreſtien Prince d'Anhalt. Celuy-cy ayant eſté envoyé par les deux autres en France rapporta que le Roy embraſſoit hautement leur defenſe, & qu'au Printemps il marcheroit en perſonne à leur ſecours; Pour preuve de quoy il avoit amené avec luy un Ambaſſadeur de ſa part, il ſe nommoit Boiſſiſe. Les Eſtats des Provinces-unies promirent auſſi aſſiſtance aux deux Princes, mais non pas ouvertement, juſqu'à ce qu'ils ſceurent que le Roy envoyoit quatre mille hommes de pied, & mille chevaux ſur ces frontieres là. 1610. en Janvier.

Ce qui ſe traita à Hall fut tenu fort ſecret, les Princes écrivant leurs reſolutions eux-meſmes ſans s'en fier à leurs Secretaires. On diſoit qu'ils y avoient reſolu d'aviſer aux moyens de retirer la ville de Donaverd des mains du Duc de Baviere, (lequel l'avoit ſubjuguée ſous pretexte qu'elle avoit eſté miſe au ban de l'Empire pour quelques violences commiſes contre les Catholiques); de contenter le Duc

de

de Saxe pour la ſucceſſion de Juilliers; d'élire un Roy des Romains, & de faire une contreligue en cas que le Pape & la Maiſon d'Auſtriche en formaſſent une pour les opprimer.

en Fevrier, & Mars. Il ſeroit mal aiſé de deviner comment des intrigues ſi brouïllées euſſent pû ſe demeſler au gré des Proteſtants, & au gré des Catholiques. Le Roy s'efforçoit de dire, & meſme avoit declaré hautement aux premiers, qu'il n'entendoit point qu'il fuſt rien changé pour la Religion dans les païs de Cleves, & de Juilliers, & faiſoit entendre au Nonce du Pape, que s'il les aſſiſtoit, c'eſtoit principalement pour les obliger par ſes bons offices à bien traitter les Catholiques dans leurs terres, & peut-eſtre à le devenir eux-meſmes.

Cette declaration donnoit de l'ombrage aux Proteſtants, & ne ſatisfaiſoit point les Catholiques; le Nonce qui ne ſçavoit pas les intentions de ſon Maiſtre, ne s'en pouvoit taire: ceux qui ſe ſentoient encore du levain de la Ligue, taſchoient d'en rebaſtir une nouvelle; Et on diſoit que les fondements s'en eſtoient jettez à la Fleſche. Car une femme aſſeuroit y avoir veu dans une maiſon où l'on tenoit des eſcoliers, de certains regiſtres dans leſquels il y avoit pluſieurs ſignatures écrites avec du ſang. Il eſt certain que cette année l'on avoit empriſonné grand nombre de perſonnes à Paris & ailleurs pour quelques conſpirations, & qu'on les relaſcha incontinent aprés la mort du Roy, ſans oſer, ou peut-eſtre ſans vouloir aprofondir davantage un ſi dangereux ſecret.

en Avril. & May. On ne pouvoit plus ignorer que le Roy n'euſt de plus grands deſſeins que ceux de l'affaire de Cleves & de Juilliers: car il avoit plus de trente mille hommes de pied, & de ſix mille chevaux, tous gents d'élite, qui marchoient du coſté de Champagne. Les-

diguie-

diguieres, qu'il avoit fait Mareſchal de France aprés la mort d'Ornane, avoit douze mille hommes de pied, & deux mille chevaux ; le Duc de Savoye, & les Venitiens le devoient joindre avec trente mille hommes, les Princes d'Allemagne n'en avoient guere moins, & les Provinces-unies plus de ſeize mille. Je ne parle point des forces de mer, qui avec celles de Dannemark & de Suede, euſſent fait une flote de prés de ſix vingts vaiſſeaux, tous grands & bien armez.

On avoit fait eſtat que cette guerre, ſans compter les frais des levées, des munitions, & de l'artillerie, couſteroit au Roy douze cents cinquante mille livres par mois, & autant pour les armées de ſes alliez, ſçavoir du Duc de Savoye, des Venitiens, du Pape, des Princes d'Allemagne, des Danois, des Suedois, & des Provinces-unies ; & il avoit dequoy ſouſtenir cette dépenſe durant quatre ou cinq ans, ſans fouler ſon peuple de nouvelles charges, parce qu'il avoit plus de quarante & un million d'argent comptant, dont il y en avoit vingt-deux dans la Baſtille, outre ſon revenu courant, dont il entroit de bon dans ſes coffres, toutes charges payées, ſix millions par an. De plus, ſon Sur-Intendant, en cas de beſoin, en promettoit cent ſoixante & quinze autres de parties extraordinaires ; mais que ſans doute on n'euſt pû tirer ſans vexer fort le Royaume.

La Maiſon d'Auſtriche ne ſe mettoit guere en peine de dreſſer aucuns preparatifs pour ſouſtenir un ſi grand choc ; ce qui faiſoit croire qu'elle s'attendoit à quelque accident, qui eſtoit impreveu à ſes Ennemis, mais dont elle avoit les reſſorts en ſa main pour les laſcher dans l'extremité. Pluſieurs ont crû qu'ils eſtoient dans les entrailles de la France, & meſme dans la Maiſon royale. Une

ne certaine Damoiſelle, nommée Anne de Comans, donna des avis d'une horrible conſpiration ſur la perſonne du Roy. . Aprés qu'il fut mort, elle perſiſta à tenir ce langage, meſme par écrit, mais on la traitta de folle, & on l'enferma. Si elle l'eſtoit, ou non, ceux qui l'ont connuë & examinée euſſent bien pû nous en laiſſer leur jugement; mais la conjoncture des temps, & la grande importance du ſujet ont bien ſupprimé des choſes.

Il eſt conſtant qu'il n'y avoit pas pour une conjuration contre ce bon Roy: ſes ennemis en avoient tramé de tant de ſortes, & de tant de coſtez, qu'il eſtoit bien difficile qu'il en reſchapaſt. On tenoit ſa mort ſi certaine dans les païs eſtrangers qu'il en vint des avis d'Eſpagne en France, qu'on la publia à Milan preſque un mois devant; que pluſieurs Marchands des Païs-bas écrivant à leurs correſpondants à Paris, leur demandoient ſi cette nouvelle eſtoit veritable; & que le 8. de May, dont il fut tué le 14. il paſſa un Courrier par la ville de Liege, diſant hautement, qu'il la portoit aux Princes d'Allemagne. Eſt-ce que l'on penſoit l'intimider par là, & qu'on vouloit employer les menaces avant que d'en venir à l'execution?

Conchine cependant, & ceux de ſa cabale irritoient ſans ceſſe les jalouſies de la Reyne, & luy faiſoient croire malicieuſement que l'amour de la Princeſſe pourroit porter le Roy à de faſcheuſes extremitez. Aſſeurément qu'un Prince ſi bon & ſi juſte n'en eſtoit point capable; Auſſi n'oublia-t-il aucun ſoin ny aucune tendreſſe de mary pour luy oſter ces ſoupçons de l'eſprit. Il luy laiſſa la Regence du Royaume, mais parce qu'il la tempera par un Conſeil & par des ordres neceſſaires, cette precaution déplût fort à Conchine; qui pour étendre davantage ſon auctorité en augmentant cel-

en Avril. & May.

le

le de ſa Maîtreſſe luy inſpira qu'il eſtoit neceſſaire qu'elle ſe fiſt ſacrer & couronner avant le depart du Roy.

Desja les troupes marchoient vers la frontiere de Champagne, l'equipage de l'artillerie eſtoit party, & on avoit envoyé demander le paſſage à l'Archiduc par ſes terres; il faloit ſuivre cette demande de prés, le moindre retardement euſt eſté nuiſible, & de plus cette ceremonie ne s'accommodoit guere avec le grand embarras des affaires preſentes non plus que la dépenſe qu'elle requeroit ne compatiſſoit point avec celle qui eſtoit neceſſaire pour une ſi grande guerre. D'ailleurs, quand il euſt eû ce couronnement agreable, l'empreſſement opiniaſtre avec lequel elle le ſouhaitoit luy en euſt donné de l'averſion. Neantmoins, comme il ne pouvoit rien refuſer aux importunitez, quand elles eſtoient preſſantes, il ſe laiſſa aller & luy accorda cette ſatisfaction.

Elle la receut dans l'Egliſe de ſaint Denys le 12. jour de May, avec les ceremonies ordinaires, & une pompe extraordinairement magnifique, luy-meſme prenant le ſoin d'y faire les honneurs, & de donner les ordres. Il y eut quelque conteſtation entre les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, & de Veniſe; qui en eſtant venus aux mains augmenterent plûtoſt le plaiſir qu'ils ne le troublerent. Le Comte de Soiſſons s'eſtant picqué ſur je ne ſçay quel poinct d'honneur, touchant les ornements de la robe de ſa femme, & les habits des enfants naturels du Roy, ne ſe trouva point à cette feſte, & ſe retira en ſa maiſon de Blandy; Eſloignement qui dans peu de jours ſe trouva extrémement préjudiciable à ſes affaires. en May.

Enſuite du Couronnement de la Reyne, ſon entrée dans Paris avoit eſté miſe au 15. du mois, on faiſoit

ſoit dreſſer des portiques, des arcs triomphaux, des inſcriptions, des ſtatuës, & des échaffauts dans les ruës par où elle devoit paſſer, & on preparoit un ſuperbe feſtin dans le Palais ; à cauſe dequoy le Parlement, pour laiſſer entierement la place libre, tenoit ſa ſeance dans les Auguſtins. Le Roy cependant accablé d'un cruel chagrin, & d'une melancholie dont il ne pouvoit deviner la cauſe, ſentoit en luy-meſme des ſignes du malheur qui le menaçoit. On euſt dit qu'il avoit desja le poignard dans le ſein : On l'entendit ſouvent pouſſer des ſoûpirs & des paroles de mauvais preſage ; le Ciel, & la terre (s'il faut adjouſter foy à ces choſes) luy en donnoient de tres-ſiniſtres. On remarqua que quelques jours auparavant, le May qui avoit eſté plantē dans la cour du Louvre, eſtoit tombé de luy-meſme. On avoit veu une Eſtoile au Ciel en plein midy en l'an 1609. l'année precedente il avoit paru une grande Comete ; & la Loire s'eſtoit furieuſement desbordée, comme elle avoit fait un peu avant la mort violente des Rois Henry II. & Henry III. La meſme année encore, les habitans du païs d'Angoulmois, Gentilshommes, & payſans, diſoient avoir veu un prodige effroyable, c'eſtoit une armée fantaſtique, qui paroiſſoit comme de huit à dix-mille hommes, avec des enſeignes my-parties de bleu & de rouge, * des tambours preſts à battre la caiſſe, & un Chef de grande apparence à la teſte, laquelle ayant marché à terre plus d'une lieuë durant, s'eſtoit perduë dans une foreſt. Il y avoit deux ans qu'un Preſtre avoit trouvé ſur un autel, à Montargis, un billet qui donnoit avis que le Roy devoit eſtre aſſaſſiné. Et vers ce meſme temps là, deux Gentilshommes Gaſcons, de different lieu & de differente Religion, eſtoient venus en Cour tout exprés pour l'ad-

en May.

* L'imagination ayde bien à former toutes ces figures.

l'advertir des viſions preſſantes qu'ils affirmoient avoir euës ſur le meſme ſujet. Trois ou quatre de ſes horoſcopes terminoient ſa vie dans ſa cinquante ſeptiéme année. Divers pronoſtiqueurs, entre autres celuy-là qui avoit predit au Duc de Mayenne le meurtre du Duc de Guiſe ſon frere, & la perte de la bataille d'Yvry, l'advertiſſoient d'un peril tres-prochain : Il y en eut un aſſez hardy pour dire à la Reyne, que cette feſte ſe termineroit en deüil & en larmes : & cette Princeſſe s'eſtant éveillée une nuit en ſurſaut, toute éplorée, dit au Roy qu'elle ſongeoit qu'on le tuoit d'un coup de coûteau. Luy-meſme n'ignoroit pas que le nombre des années de ſon regne, ſelon qu'un Magicien l'avoit fait voir à la Reyne Catherine de Medicis, eſtoit tantoſt accomply ; & il avoit quelque connoiſſance confuſe de diverſes conſpirations qui ſe tramoient ſur ſa perſonne. Il en avoit en ſa vie découvert plus de cinquante, pluſieurs dreſſées ou fomentées par des gents d'Egliſe & des Religieux (tant le zele indiſcret produit de pernicieux effets) : mais il ne put éviter la derniere, ſon heure eſtoit venuë, & il ſemble que tous les avis que le Ciel luy donnoit n'eſtoient pas tant pour le ſauver du peril, que pour faire connoiſtre aux hommes qu'il y a une ſouveraine Puiſſance, qui diſpoſe de l'avenir, puiſqu'elle le connoiſt.

Il y avoit long-temps que ce monſtre execrable, qu'on nommoit François Ravaillac, avoit formé la reſolution de le tuer. Il eſtoit natif d'Angouleſme, âgé d'environ trente-deux ans, fils d'un homme de pratique qui vivoit encore pour lors. Du commencement il avoit ſuivy le métier de ſon pere, puis il s'eſtoit jetté dans les Feüillants, & y avoit eſté novice ; mais on l'avoit mis dehors pour ſes réveries extravagantes. Quelque temps en May.

aprés il avoit esté empriſonné pour un meurtre, dont pourtant il ne fut pas convaincu ; & au ſortir de là il s'eſtoit remis à ſolliciter des procés, dont il en avoit perdu un en ſon nom, pour une ſucceſſion; ſi bien qu'il ſe reduiſit à monſtrer à de petits enfants du menu peuple dans la ville d'Angouleſme. L'auſterité du Cloiſtre, l'obſcurité de ſa priſon, la perte de ſon procés, & l'extrême neceſſité où il eſtoit reduit, luy égarerent l'imagination, & irriterent de plus en plus ſon humeur atrabilaire. Dés ſa premiere jeuneſſe, les chaleurs de la ligue, ſes libelles, & les ſermons de ſes Predicateurs luy avoient imprimé dans l'eſprit une tres-grande averſion pour le Roy, avec cette croyance, Qu'on peut tuer ceux qui mettent la Religion Catholique en danger, ou qui font la guerre au Pape : Il eſtoit ſi fort échauffé ſur ces matieres-là, qu'il ne pouvoit entendre prononcer le nom de Huguenot, qu'il n'entraſt en fureur.

Ceux qui avoient premedité de ſe défaire du Roy, trouvant cét inſtrument propre pour executer leur deſſein, ſceurent bien confirmer ce miſerable dans ces ſentimens : ils trouverent des gents à leur poſte qui l'obſederent continuellement, ſans qu'il creuſt eſtre obſedé, qui le firent inſtruire par leurs Docteurs, & luy enchanterent l'eſprit par des viſions ſuppoſées, & autres ſemblables artifices. Il y a des preuves, qu'ils le menerent juſqu'à Naples, où dans une aſſemblée, au logis du Viceroy, il s'en trouva pluſieurs autres qui s'eſtoient dévoüez à meſme fin ; ils le firent venir d'Angouleſme à Paris deux ou trois fois ; enfin ils le conduiſirent ſi bien à leur gré, qu'ils accomplirent par ſa main ſacrilege la deteſtable reſolution de leur cœur.

Le lendemain de l'entrée de la Reyne, le Roy devoit faire le mariage de Mademoiſelle de Ven-

doſme, l'aiſnée de ſes filles naturelles, & le jour enſuivant le feſtin ; puis le lendemain monter à cheval pour aller à ſon armée : Mais la veille de l'entrée, qui eſtoit un Vendredy, un peu avant les quatre heures du ſoir, comme il alloit à l'Arſenal ſans ſes gardes, pour conferer avec le Duc de Sully, un embarras de quelques charettes ayant arreſté ſon caroſſe dans le milieu de la ruë de la Feronerie, & ſes valets de pied paſſant ſous les charniers ſaint Innocent; ce malheureux monta ſur une des rouës de derriere, & avançant le corps dans le caroſſe, le frappa de deux coups de couſteau dans la poitrine, le premier gliſſa entre les deux premieres coſtes & n'entra point dans le corps ; mais le ſecond luy coupa l'artere veneuſe au deſſus de l'oreille gauche du cœur ; ſi bien que le ſang en ſortant avec impetuoſité, l'étoufa en un moment, ſans qu'il puſt proferer aucune parole.

Il luy avoit eſté predit, qu'il mourroit en caroſſe, auſſi au moindre heurt, il s'écrioit comme s'il euſt veu le tombeau ouvert pour l'engloutir ; Mais il s'imaginoit qu'il avoit évité l'effet de cette prediction dans deux grands perils qu'il y avoit courus, l'un en allant viſiter la Ducheſſe de Beaufort, l'autre au bac de Nully, dont nous avons parlé.

La confuſion & le trouble avoient tellement ſaiſi ceux qui ſe trouverent preſents à ce tragique accident, que ſi Ravaillac euſt jetté ſon couſteau, on ne l'euſt point reconnu ; Mais ayant eſté pris le tenant encore à la main, il advoüa le coup auſſi hardiment que s'il euſt fait quelque action heroïque. On remarqua deux choſes, dont le lecteur tirera telle conſequence qu'il luy plaira ; l'une, Que lors qu'on l'eut pris, on vit venir ſept ou huit hommes, l'épée à la main, qui diſoient tout

haut qu'il le falloit tuer, mais ils se cacherent aussitost dans la foule : L'autre, qu'on ne le mit pas d'abord en prison, mais entre les mains de Montigny, & qu'on le garda deux jours dans l'Hostel de Rais avec si peu de soin, que toutes sortes de gents luy parloient : entre autres, un Religieux qui avoit de grandes obligations au Roy, l'ayant abordé, & l'appellant *mon Amy*, luy dit, qu'il se donnast de garde d'accuser les gents de bien.

Il y avoit dans le caroſſe du Roy, les Ducs d'Espernon & de Montbason ; les Mareschaux de Lavardin & de Roquelaure ; & les Marquis de la Force & de Mirebeau : ces Seigneurs en estant descendus, & ayant couvert son visage, & tiré les rideaux, firent tourner bride vers le Louvre, & commanderent qu'en y entrant, on criast, un Chirurgien & du vin, pour faire croire qu'il n'étoit pas mort. On coucha son corps tout sanglant sur un lict avec assez de negligence ; Et il y fut exposé durant quelques heures à qui le vouloit voir ; mais regardé seulement de ceux qui n'avoient point de grands interests à la Cour : Tous ceux qui en pouvoient avoir penserent plus à leurs affaires, qu'à celuy qui ne pouvoit plus rien pour eux : Ainsi il n'y eut qu'un moment entre les adorations & l'oubly.

La neceſſité preſſante obligea la Reyne de se consoler, elle se remit de tout à ceux d'entre les presents, à qui elle se fioit davantage, particulierement au Duc d'Espernon, & au Mareschal de Lavardin. Nous ferons voir dans le regne suivant, si le temps nous le permet, comme la Cour changea de face, le Gouvernement de maximes, les Ministres de desseins : comme les ordres qu'avoit estably Henry le Grand furent renversez, ses œconomies dissi-

diſſipées, ſes fidelles ſerviteurs eſloignez, & ſes alliances delaiſſées, pour en prendre de toutes nouvelles: de ſorte que la France, qui eſtoit en triomphe & maitreſſe de l'Europe, ſe vid preſque reduite ſous la direction des Eſpagnols, & des Agents de la Cour de Rome, qui eſtoient les Oracles de la Regence. Il faut neantmoins avoüer qu'elle a eſté tres-heureuſe pour le repos & le ſoulagement des peuples.

Auſſi-toſt que le Roy fut mort, le Duc d'Eſpernon courut ordonner aux Compagnies du Regiment qui eſtoient en garde, de ſe ſaiſir des portes du Louvre, manda les autres qui eſtoient logées dans les faux-bourgs, de ſe venir placer ſur le Pont-neuf, dans la ruë Daufine, & aux environs des Auguſtins, afin d'inveſtir le Parlement, & le contraindre, s'il le faloit, de declarer la Reyne Regente. Le Preſident de Blanc-meſnil qui tenoit lors l'Audience de l'apreſdinée, la rompit ſur le bruit qui courut de la bleſſûre du Roy: mais il n'oſa, ou ne voulut pas ſortir de là: Et cependant, le Preſident Seguier, auquel le Duc d'Eſpernon eſtoit allé demander conſeil & aſſiſtance, s'y rendit auſſi-toſt, avec nombre de ſes amis: de ſorte que la Compagnie ſe trouva aſſemblée pour ſervir aux intentions de ce Duc.

Dans cette innombrable & confuſe multitude de monde dont Paris eſtoit remply, dans une ſi grande diverſité d'humeurs & d'intereſts; parmy les animoſitez d'entre les Catholiques & les Huguenots, les inimitiez d'entre les Grands, les ſoupçons que les uns jettoient ſur les autres de l'aſſaſſinat du Roy; le beau pretexte qu'il y avoit d'animer le peuple à venger la mort d'un Prince qui eſtoit tant aymé, & l'avidité qu'avoit la canaille pour le pillage: il eſt certain que la

moindre eſtincelle de ſedition euſt mis tout Paris en feu, d'autant plus facilement, que la Bourgeoiſie avoit les armes à la main, faiſant monſtre deux ou trois fois la ſemaine depuis un mois, pour ſe preparer à l'entrée de la Reyne. La prudence de ſes Magiſtrats, j'entends le Prevôſt des Marchands, & le Lieutenant Civil obvia heureuſement à ce deſordre: le premier eſtoit Jacques Sanguin; le ſecond, Nicolas le Jay, homme de grand ſens, & qui s'eſtoit acquis beaucoup de croyance parmy les Bourgeois, parce qu'il avoit tousjours mis l'honneur de ſa charge à bien ſervir le public. Tous deux ſe faiſant voir par les ruës, amuſerent la populace de divers bruits, exhorterent les bons Bourgeois à la tenir en bride, ménagerent ſi bien toutes choſes, & donnerent de ſi bons ordres; commandant, l'un aux Capitaines des quartiers, l'autre aux Commiſſaires, Archers & Huiſſiers, de ſe tenir preſts, que rien ne ſe remüa.

Henry IV. mourut dans le milieu de la cinquante-ſeptiéme année de ſon âge, trois mois avant la fin de la vingt-deuxiéme de ſon Regne, laiſſant trois fils, & trois filles de Marie de Medicis ſa ſeconde, ou pluſtoſt ſon unique épouſe, puiſque le mariage d'entre luy & Marguerite de Valois fut declaré nul. L'aiſné nommé Louïs, a regné; le ſecond n'eut point de nom de Bapteſme, & mourut dans la quatriéme année de ſa vie: Il porta le titre de Duc d'Orleans: le troiſiéme l'a eû auſſi, & le nom de Jean Baptiſte Gaſton. Les trois filles s'appelloient Elizabeth, Chreſtienne, & Henriette-Marie. L'aiſnée a eſté femme de Philippe IV. Roy des Eſpagnes; La ſeconde, de Victor Amedée, Prince de Piedmont, puis Duc de Savoye aprés la mort du Duc Charles

ſon

ſon pere ; la derniere, de Charles I. Roy de la Grand' Bretagne.

Le nombre de ſes enfants naturels ſurpaſſa de beaucoup celuy des legitimes : car outre ceux qu'il ne vouloit, ou qu'il ne pouvoit pas advoüer, il en reconnut onze, ſix de Gabrielle d'Eſtrée, qui furent Ceſar Duc de Vandoſme, Loüis, François, & Iſabelle, ces trois moururent jeunes, Alexandre, Grand Prieur de France, & Catherine Henriette femme de Charles Duc d'Elbeuf ; Deux de Henriette de Balſac d'Entragues ; ſçavoir, Henry Duc de Verneüil & Eveſque de Mets, maintenant Gouverneur de Languedoc, & Gabrielle femme de Bernard de Nogaret, Duc de la Valette, puis Duc d'Eſpernon ; Un ſeulement de Jacqueline de Bueil, qui fut Antoine, Comte de Moret : Et deux filles de Charlotte des Eſſars, ſimple Damoiſelle ; Elles eurent nom Jeanne, & Marie Henriette ; la premiere a eſté Abbeſſe de Fontevrault ; & la ſeconde de Chelles.

On peut voir par tout le cours de ſa vie, ſi ce fut à bon titre qu'on luy donna le nom de GRAND, & celuy d'ARBITRE de LA CHRESTIENTE'. Il ſe trouva des gents qui luy voulurent reprocher ; Qu'il aymoit trop l'argent, & que pour en amaſſer il avoit expoſé ſon Royaume à l'avidité des *Partiſans*, leſquels entre grand nombre de trés méchants avis qu'ils firent paſſer, luy avoient donné les moyens d'eſtablir la *Paulette*, ou droit annuel ; Que la recherche qu'il avoit faite de ces pillards avoit plus ſervy à confirmer leurs vols, qu'à les en punir ; Qu'aymant un peu trop à eſtre chatouïllé, il donnoit plus d'accés aux Charlatans & aux flateurs, qu'aux bons & fideles Conſeillers ; & que ſouvent il ſe laiſſoit arracher par les importunitez les graces qu'il avoit refuſées au merite. Ils ajouſtoient,

Qu'il avoit eſté fort liberal de careſſes & de belles paroles envers les gents de guerre, quand il en avoit eû beſoin; mais que le peril paſſé, il avoit auſſi-toſt oublié leurs ſervices; & qu'il donnoit les recompenſes à ceux qui luy avoient fait du mal, plûtoſt qu'à ceux qui s'étoient ſacrifiez pour ſes intereſts; Qu'il ne ſe mettoit point trop en peine de reprimer les concuſſions des gens de Juſtice, quoyqu'il les connuſt bien, mais leur laiſſoit tout faire impunément; pourveu qu'ils ne s'oppoſaſſent point à ſes volontez abſoluës, & à la verification de ſes Edits; Qu'il avoit ſouffert que les gents de Finance s'alliaſſent avec les Officiers de ſes Cours ſouveraines, qui auparavant reprimoient leurs malverſations, d'où il s'eſtoit enſuivy, que les uns eſtant fortifiez par les autres, ils s'eſtoient reveſtus des dépoüilles des Gentilshommes ruïnez par les guerres: ſi bien que l'on voyoit avec indignation les plus belles terres d'un Royaume qui avoit eſté fondé & maintenu par l'épée, malheureuſement partagées entre les gents de plume.

Si l'Hiſtoire faiſoit des Apologies, elle pourroit le juſtifier de la plus grande partie de ces reproches; Non pas toutefois de la manie qu'il avoit pour le jeu, qui certes eſt fort mal-ſeante à un grand Prince, & qui fit naiſtre quantité d'Academies & de berlans dans Paris, dangereuſes écoles pour la jeuneſſe, & funeſtes écueils pour les plus riches maiſons. Encore moins le pourroit-elle excuſer de ſon abandonnement aux femmes, qui fut ſi public & ſi univerſel depuis ſa jeuneſſe juſqu'au dernier de ſes jours, qu'on ne ſçauroit meſme luy donner le nom d'amour & de galanterie.

Mais ces defauts ont eſté en quelque façon couverts par l'éclat de ſes grandes & glorieuſes actions, de ſes victoires continuelles, & de ſes hautes entrepriſes,

priſes, par la bonté qu'il témoignoit avoir pour ſon peuple, & ſur tout par ſa valeur éprouvée en tant de combats, & ſa clemence ſalutaire à tant de perſonnes. Ces deux vertus royales qui marchoient devant luy dans toute ſa conduite, diſputerent toûjours entr'elles à qui vaincroit ſes Ennemis d'une plus noble maniere; tellement qu'ils ont laiſſé en doute à laquelle des deux il eſtoit le plus redevable de ſes bons ſuccés, s'il faloit dire qu'il euſt reconquis ſon Royaume à force de combattre ou à force de pardonner.

EGLISE.

LEs Chefs de l'Egliſe n'ayant pas eu le ſoin qu'ils devoient d'en maintenir la diſcipline, les déreglements & les vices des Eccleſiaſtiques monterent au plus haut point qu'on ſe le puiſſe imaginer, & devindrent ſi publics, qu'ils les rendirent l'objet de la hayne & du mépris du peuple: On ne ſçauroit, ſans rougir, parler des uſures, de l'avarice, de la crapule, & de la diſſolution des Preſtres; de la licence & des vilaines debauches des Moines; du luxe, de l'orgueil & des vaines dépenſes des Prelats; de la honteuſe faitardiſe, de la craſſe ignorance, & des ſuperſtitions des uns & des autres. On n'oſeroit pas dire non plus que la corruption de la ſimonie avoit gagné les plus nobles parties de l'Egliſe & la teſte meſme, ſi on n'en avoit pour témoin la Conſtitution que Jules II. fit l'an 1505. Elle ordonnoit, que le Pape qui ſeroit parvenu au Pontificat par cette voye, en ſeroit deſtitué; Qu'on procederoit contre luy comme contre un heretique, implorant meſme le bras ſeculier; Que les Cardinaux, complices de cette impieté, ſeroient degradez, & privez de toutes charges, honneurs & benefices; Que les autres qui n'y auroient point trempé procederoient à nouvelle election; & s'il en eſtoit beſoin, aſſembleroient un Concile general.

du ſeiziéme ſiecle.

EGLISE. Ces desordres, à dire le vray, n'estoient pas nouveaux, il faut avoüer qu'il y en avoit de pareils depuis long-temps, mais l'ignorance qui avoit regné dans ces siecles barbares, les avoit comme cachez & couverts de son ombre: Or en ces derniers temps la lumiere des bonnes lettres estant venuë à éclairer toute l'Europe, & porter le flambeau dans les lieux les plus obscurs, fit paroistre ces taches dans toute leur difformité; Et comme les ignorants, à qui cette clarté faisoit mal aux yeux, se faschoient contre elle & s'efforçoient de noircir ce qui faisoit paroistre leur noiceur, les doctes en revanche les traduisoient en ridicules & se plaisoient davantage à reveler leur turpitude & à décrier leurs superstitions.

Il faut aussi avoüer que les entrepriſes de la Cour de Rome avoient fort irrité les Princes & la Noblesse dans l'Allemagne, & que la mauvaise vie d'Alexandre VI. & les querelles d'entre le Pape Jules II. & la France avoient extrémement scandalisé les personnes les plus retenuës. Louïs XII. le meil-
1510. leur des Rois, fit battre une medaille dont l'inscription portoit ces mots *Perdam Babylonis nomen*, & procura l'assemblée du Concile de Pise pour refrener les entrepriſes de Jules. Il est vray que ce Concile causa plus de scandale que de bien, mais il y fut remué des questions fort desadvantageuses à l'autorité du Souverain Pontificat, & qui ne purent laisser que de tres-mauvaises impressions dans les esprits.

Aprés la mort de Jules, Leon X. fit le Concordat avec le Roy François I. par lequel ce Pape ob-
1515. tint l'abolition de la Pragmatique, & s'assura les Annates payables à chaque mutation des Evesques & des Abbez; (on nomme ces Benefices Consistoriaux.) Ce qui à la verité augmenta les revenus

aus des Papes ; mais ſelon l'avis de pluſieurs ternit fort leur ſainteté. En effet on ne vit jamais d'eſchange plus bijarre ; le Pape qui eſt une puiſſance ſpirituelle prit le temporel pour luy, & donna le ſpirituel à un Prince temporel : Auſſi un des plus grands & des plus ſages Prelats * de noſtre temps ſemble dire, que les Annates, à l'égard des Papes, ne pourroient paſſer que pour une vraye ſimonie, n'eſtoit que les Rois, en ce cas, leur transmettent leur droit ſur le temporel. Il faut laiſſer à juger aux Doctes ſi les Elections eſtoient de droit divin, & ſi on les a pû oſter ; comme encore, ſi la remarque que pluſieurs ont faite eſt juſte ; que dés lors qu'on les eut abolies, les hereſies entrerent en foule dans l'Egliſe, & que cette ſainte Cité eſtant par là dénuée de ſes plus fermes remparts, ſe vit inſultée par les erreurs, & ſes biens temporels envahis par les decimes : car Leon les accorda ſi facilement au Roy, que depuis, les Papes ſes ſucceſſeurs n'ont point fait de difficulté d'en uſer de meſme, & ont ſouffert qu'elles ſoient devenuës ordinaires. EGLISE.

* Monſieur de Marca, Archeveſque de Toulouze, puis de Paris.

Telle eſtoit la diſpoſition des choſes, lors que le ſchiſme de Luther commença d'éclater. Le grand bruit qu'il fit eſtouffa auſſi-toſt celuy que faiſoient toutes les autres diſputes, particulierement celle des Ordres de ſaint François & de ſaint Dominique, ſur la Conception de la Vierge Marie ; laquelle depuis a encore eſté réveillée par l'attachement qu'ont les Dominiquains à la doctrine de ſaint Thomas.

Il mit auſſi fin à celles que quelques Moines de Cologne avoient eſmuës contre Jean * Reuchlin, qui ſe faiſoit nommer *Capnion*. Elles procedoient d'un tel ſujet. Un certain Pfeffercorn Juif renié avoit donné avis à l'Empereur Maximilian de faire bruſler tous les Livres Hebreux des Rabins,

* *Einrauch* en Allemand, & *Capnos* en Grec ſignifie *fumée*.

EGLISE. non à deſſein que ce conſeil fuſt executé, mais pour obliger les Juifs à racheter les écrits de leurs Docteurs par de grandes ſommes d'argent dont il pretendoit avoir ſa bonne part. Reuchlin, fort ſçavant en langue Hebraïque, ayant eſté conſulté par l'Empereur ſur ce ſujet, fut d'un ſentiment contraire, & en mit les raiſons par écrit: Pfeffercorn faſché de ce qu'il luy oſtoit ſa proye, déchira ſa reputation par des ſatyres atroces; & quelques Moines de Cologne prenant le fait & cauſe de ce fourbe, parce qu'il avoit été baptiſé en cette ville-là, firent bruſler le Livre de ſon averſaire.

On ſçait aſſez quel fut Martin Luther, Moine Auguſtin, natif d'Iſlebe au Comté de Mansfeld, Profeſſeur en Theologie dans la nouvelle Univerſité de Vittemberg, fondée par Frederic Electeur & Duc de Saxe, qui l'aymoit & le conſideroit à cauſe de la volubilité de ſon eſprit & de ſon éloquence: Il eſtoit d'ailleurs homme de grand' chere, & de fort belle humeur, trop vehement & trop intemperant en paroles, extrémement hardy, qui ne ſe deſdiſoit jamais, & qui ſe laiſſoit emporter au vent des loüanges & de la gloire. On ſçait encore quelle occaſion le mit aux champs, & qu'il n'y fut excité que par des intereſts de beſace, au ſujet de ce que la Predication de la Croiſade avoit eſté commiſe en Allemagne, aux Jacobins, contre l'ordre ancien qui la donnoit aux Auguſtins en ces païs-là. Du commencement il ne preſcha que contre l'abus de ces Indulgences, pour ruïner par ce moyen les troncs des Jacobins qui les debitoient; mais eſtant pouſſé de diſpute en diſpute, il s'emporta ſi loin qu'il ſe déclara entierement contre l'Egliſe Romaine l'an 1520.

Ce fut la protection de Frederic Duc de Saxe, eſtimé alors le plus ſage des Princes d'Allemagne, & les

les applaudiſſements de la Nobleſſe de Franconie ; EGLISE.
qui l'enhardirent à lever l'eſtendart de la revolte. Tant que Frederic veſcut, il n'oſa rien changer en la forme exterieure de la Religion, ny quitter ſon habit de Moine : mais aprés ſa mort qui arriva l'an 1524. le Duc Jean ſon ſucceſſeur eſtant tout à fait enyvré de ſon éloquence, luy permit toutes choſes. Il jetta donc là ſon froc, & trois ans aprés ſe maria à une Religieuſe dévoilee. A lors taillant, Depuis
s'il faut ainſi dire, en plein drap, il fit une Reli- 1524.
gion à ſa mode, à laquelle il changea, adjouſta & retrancha tant qu'il veſcut : De ſorte qu'on pouvoit dire qu'il n'avoit point de croyance bien certaine, & que les articles qu'il mettoit en avant étoient pluſtoſt des doutes que des dogmes, quoy qu'il les publiaſt comme des oracles. Il mourut à Iſlebe l'an 1546. le 26. de Fevrier, reveré de tous ceux qui ſuivoient ſa doctrine comme un grand Apôtre ; & au contraire deteſté par les Catholiques comme un hereſiarque & comme l'incendiaire public de la Chreſtienté.

Quelque temps avant qu'il euſt levé le maſque il s'eſtoit trouvé des Predicateurs qui s'eſtoient déchaiſnez contre les vices des Prelats & de la Cour de Rome : les menaçant de quelque punition divine auſſi horrible que prochaine : Une Conſtitution de Leon X. donnee l'an 1516. qui leur défend de 1516.
preſcher ces choſes-là, & de remplir leurs ſermons de contes, de propheties, de revelations & de miracles, en eſt un témoignage évident.

Le credit de Luther entraiſna une partie des Auguſtins, en esbranla pluſieurs, & rendit tous les autres ſi ſuſpects, qu'il s'en fallut peu que le Pape n'aboliſt cét Ordre. Cette pretenduë liberté Evangelique ouvrit auſſi les portes des Cloiſtres à beaucoup d'autres Moines, particulierement dans

EGLISE. l'Allemagne, & y dévoila grand nombre de Religieuſes, déchaiſna les peuples contre les Eccleſiaſtiques, & pouſſa la Nobleſſe à ſe ſaiſir de leurs riches poſſeſſions.

Mais Luther ne demeura pas long-temps ſeul chef de ſa revolte; car ſoit qu'il euſt donné le branſle à ces mouvements, ou que quelque maligne influence diſpoſaſt ainſi les eſprits à la broüillerie & à la contention, il s'éleva dans peu de temps une prodigieuſe quantité de nouveaux Docteurs & de nouvelles ſectes, leſquelles ſe deſtruiſoient les unes les autres, & s'accordoient néantmoins en ſix points; Le premier, qu'elles choquoient directement la Superiorité du Pape: Le ſecond, qu'elles ne vouloient point d'autres juges des articles de la Foy que la ſainte Eſcriture: Le troiſiéme, qu'elles en rejettoient quelques Livres, les unes plus, les autres moins, qu'elles diſoient n'eſtre pas Canoniques: Le quatriéme, qu'elles retranchoient pluſieurs Sacrements: Le cinquiéme, qu'elles avançoient beaucoup de nouveautez touchant la Grace, & le libre arbitre: Et le ſixiéme, qu'elles nioient le Purgatoire, les Indulgences, les Images, le culte des Saints, & pluſieurs ceremonies de l'Egliſe.

1547. & ſuivans. Aprés ſa mort, la confuſion fut incomparablement plus grande: On n'auroit jamais fait de rapporter tous les Auteurs, les noms & les reſveries de ces differentes ſectes; il y en eut qui renouvellerent les erreurs d'Ebion, de Manes, de Paul de Samoſate, de Sabellius, d'Arius, d'Eutyches, & autres vieux heretiques. Il y en eut d'autres qui ne trouvant pied ferme nulle part, ne s'arreſterent qu'à reconnoiſtre un Dieu Createur de toutes choſes; (On les nommoit Deïſtes) D'autres paſſant plus outre, & faiſant un dernier effort d'impieté, voulurent nier qu'il y euſt d'autre divinité que la Nature meſme.

Les

Les furieuſes irruptions du Turc dans la Hongrie, & les diſcordes funeſtes d'entre les trois plus grands Princes de la Chreſtienté, Charles V. François I. & Henry VIII. furent tres-favorables à ces ſemeurs de nouvelles graines: Car tandis que la Chreſtienté eſtoit effrayée des ravages des Infideles, & toute en diviſion, on n'avoit pas le loiſir de ſonger à ces diſputes: Et puis Charles V. ayant beſoin des Princes d'Allemagne pour reſiſter à François I. & pour faire tomber l'Empire à ſon fils, (ce qu'il ne put jamais obtenir) ne voulut pas les pouſſer à bout comme il euſt pû aprés le gain de la bataille de Mulberg. D'autre coſté, François I. ſon rival les ſupportoit ouvertement, & ſe liguoit avec eux, quoy qu'au meſme temps il bruſlaſt les Sacramentaires dans ſon Royaume. Adjouſtez à cela les difficultez que les Papes apporterent à la tenuë d'un Concile œcumenique, dont l'autorité euſt peut-eſtre eſtouffé le mal dans ſa naiſſance.

EGLISE.

Cauſes du progrés du Lutheraniſme.

A l'oppoſite il ſe trouva d'autres cauſes & d'autres conjonctures qui en arreſterent le cours: premierement, le grand credit de la Faculté de Theologie de Paris, le ſçavoir de quelques Docteurs zelez, quoy qu'en petit nombre, qui tindrent teſte à Luther, & aux autres Sectaires; puis la diverſité des opinions, & l'orgueil des autres Novateurs qui ſe piquant tous d'eſtre Chefs de party, devindrent plus ennemis entre eux que de l'Egliſe Romaine. Luther s'eſtoit imaginé que l'Univerſité de Paris eſtant offenſée comme elle eſtoit de l'abolition de la Pragmatique, embraſſeroit l'occaſion de ſe venger du Pape, & dans cette penſée il ſouſmit à ſon jugement les actes de la diſpute qu'il eut contre Jean Eckius, le premier Docteur Catholique qui oſa luy preſenter le combat: mais elle le condamna en termes fort rudes, & ainſi par ſon

Autres cauſes qui l'arreſterent.

EGLISE. son autorité elle retint les Eccleſiaſtiques, & les peuples qui couroient en foule aprés luy.

Quant à l'autre point, dans peu de temps la ſecte de Zuingle & celle de Calvin ſe trouverent auſſi puiſſantes que la ſienne; l'un & l'autre neantmoins témoignant toûjours beaucoup de reſpect pour tout ce qu'il diſoit; & reconnoiſſant que c'eſtoit le premier qui avoit développé les veritez Evangeliques, tenterent ſouvent, avec de profondes ſoûmiſſions, de ſe reconcilier avec luy; mais il n'en voulut point oüir parler, s'ils ne confeſſoient auparavant la preſence réelle de JESUS-CHRIST dans l'Euchariſtie; à quoy ils ne voulurent jamais donner les mains. Auſſi ne ceſſa-t il toute ſa vie de les traiter d'heretiques; Encore aujourd'huy ſes vrais diſciples peuvent moins compatir avec les leurs qu'avec les Catholiques: les Princes, & les Villes de leur opinion ont travaillé en vain pour les reünir, & grand nombre de Conferences qui ſe ſont tenuës pour cela, n'ont ſervy qu'à faire voir que c'eſtoit une choſe impoſſible.

Outre ces cauſes, j'en trouve une quatriéme, qui fut le trop grand & trop prompt changement que Zuingle & Calvin voulurent faire auſſi-bien dans la face exterieure d'Egliſe, que dans les points eſſentiels de la Foy. Luther n'y avoit preſque rien retranché des choſes, à quoy le peuple étoit accoûtumé: il y avoit laiſſé les ornemens, les cloches, les orgues, les cierges, & n'avoit point changé la maniere de dire la Meſſe & de faire l'Office divin, horsmis qu'il y adjouſta quelques prieres en langue vulgaire. Ainſi la pluſpart le regarderent d'abord comme le Reformateur des abus des Eccleſiaſtiques; mais lors qu'il ſembloit que la revolution duſt eſtre univerſelle, ſurvindrent à la traverſe Zuingle qui commença à preſcher en Suiſſe

l'an

l'an 1520. & puis Calvin qui quatorze ans aprés dogmatiſa en France : leſquels au lieu de ſuivre ſes meſmes briſées ſe mirent à preſcher contre la realité du Corps de JESUS-CHRIST au ſaint Sacrement, à oſter les ceremonies & les ornements, à jetter les Reliques au vent, à briſer les Autels & les Images, à renverſer tout l'ordre hierarchique ; enfin à dépouiller la Religion de ce qui attache le plus fortement l'imagination & les yeux ; de ſorte que preſque tout le peuple les prit en averſion comme des impies & des ſacrileges, & en conceut encore plus d'ardeur pour le culte qu'il avoit toûjours veu pratiquer à ſes peres. *EGLISE.*

Il y a ſujet de douter s'il faut mettre les richeſſes des Eccleſiaſtiques & les threſors des Egliſes entre les cauſes qui avancerent les erreurs : ou entre celles qui en empêcherent le progrez : car comme il eſt certain que ce fut un aiguillon qui irrita l'avarice des Princes & de la Nobleſſe, & qui les porta à favoriſer la pretenduë Reforme, pour avoir ſujet de piller ces grands biens, auſſi eſt-il vray que beaucoup de Prelats, & de riches Beneficiers euſſent franchy le ſaut, s'ils n'euſſent eſté retenus par la crainte qu'ils eurent de perdre ce moyen, ſans leſquels ils n'euſſent pû vivre dans les delices & dans l'abondance comme ils avoient accouſtumé.

Nous ne dirons point de quelle maniere les Princes d'Allemagne, comme Saxe, Brandebourg, le Palatin du Rhin, Brunſvic, Virtemberg, & Heſſe ; les Suiſſes & les Griſons ; les Royaumes de Danemark, & de Suede ; la Pruſſe, la Tranſſylvanie, & autres païs abandonnerent l'ancienne croyance ; Qui furent leurs premiers Evangeliſtes ; pour quelle raiſon les Religionnaires d'Allemagne prirent le nom de *Proteſtants*, lequel s'eſt communiqué à tous ceux qui ſe ſont ſeparez de l'Egliſe Ro-

EGLISE. Romaine, & tout ce qui se passa en ces païs-là sur le fait de la Religion ; cela n'est point de nostre sujet, & on le peut voir dans leurs histoires. Venons donc à ce qu'il y a de plus particulier qui touche la France & l'Eglise Gallicane.

Il s'estoit conservé des restes des anciens Vaudois, ou Pauvres de Lyon dans les Valées de Daufiné * qui avoient leurs Pasteurs, & tenoient leurs assemblées à part dans quelques Forts qu'ils y avoient bastis pour leur seureté : de sorte qu'ils vouloient y faire comme une petite Republique separée tant pour le fait de la Religion que pour le gouvernement. Le Pape Innocent IV. du consentement du Roy Charles VIII. y avoit delegué un Albert Catanée, Archidiacre de Cremone ; lequel ayant à force d'armes ruïné leurs reduits, & tué, ou fait prisonniers les plus mutins, convertit plus facilement les autres par le glaive de la parole, ou les chassa de ces valées ; mais peu aprés ils se rallierent, & s'y rétablirent.

* La Vaupute, Fraissiniere, Pragela, Argentiere, &c.

L'an 1501. comme les Gentils-hommes du païs les poursuivoient pour crime d'heresie, par envie plûtost d'avoir leur bien que de les convertir, le Roy Louïs XII. qui estoit lors à Lyon, ayant appris que c'estoient gents simples, & de mœurs irreprochables quant au reste, obtint des Bulles d'Alexandre VI. pour les faire visiter, & commit Laurent Bureau, Evesque de Cisteron son Confesseur, & Thomas Paschal, Docteur Regent en Theologie de l'Université d'Orleans, pour prendre connoissance de cette affaire, & l'évoquer à son Conseil. L'Evesque sçachant combien les actions de benignité & de clemence estoient agreables à ce bon Prince, se fit apporter toutes les informations qu'on avoit faites contre ces malheureux au Parlement de Grenoble, & aux Officialitez de Gap & d'Embrun ; & les ayant

ayant aſſemblez par pluſieurs fois, les preſcha fort charitablement, & puis leur propoſa diſtinctement les articles de Foy. Auſquels ayant répondu tous d'une voix, *Credo*, & proteſté de mourir dans cette croyance, il les laiſſa en paix; & ſe dérobant ſubtilement de Grenoble, porta toutes ces procedures criminelles à Guy de Rochefort Chancelier. Quelques années aprés, les nouvelles des predications de Luther eſtant venuës juſqu'à eux, ils crurent voir lever un nouveau Soleil, & députerent vers luy pour avoir communication de ſes pretenduës lumieres; toutefois bien-toſt aprés, leur croyance ſe trouvant moins conforme à la ſienne qu'à celle des Sacramentaires, ils le quitterent pour ſe ranger avec eux. EGLISE.

Vers la fin du quinziéme ſiecle, & au commencement du ſeiziéme, il y avoit déja en France quelques grains de l'hereſie des Sacramentaires: Car l'an 1491. le lendemain de la Feſte-Dieu, un Preſtre qui entendoit la Meſſe à Noſtre-Dame, arracha l'Hoſtie au celebrant aprés la conſecration, & la jetta par terre pour la fouler aux pieds. Et l'an 1502. un écolier Picard, natif d'Abbeville, commit le meſme attentat le jour de ſaint Louïs dans la Sainte Chapelle. Tous deux furent pris ſur l'heure, & quelques jours aprés bruſlez tout vifs au marché aux cochons, ſans eſtre touchez d'aucun repentir; le premier ayant auparavant eû la langue arrachée; & le ſecond le poing coupé ſur le lieu où il avoit rompu la ſainte Hoſtie.

Le Roy Louïs XII. ayant un grand démeſlé avec le Pape Jules II. demanda un Concile general pour reformer l'Egliſe en ſon chef & en ſes membres, & en fit aſſembler un à Piſe par la ſuggeſtion & à l'ayde de quelques Cardinaux mal contens de ce Pape. Le Concile fut bien-toſt

chaſſé

EGLISE. chaſſé de là, & ſe retira à Milan; d'où il fut auſſi contraint de ſortir & s'en vint mourir à Lyon. Cette affaire fut tres-mal conduite, le Pape luy oppoſa un autre Concile qu'il aſſembla à Latran; Et celuy-là eſtant devenu le plus fort, contraignit enfin Louïs XII. de renoncer au ſien, & les Cardinaux, & Eveſques qui en avoient eſté les promoteurs, de s'humilier devant ſa Sainteté pour obtenir l'abſolution.

Les Officiers du Parlement de Provence ayant tous nommément eſté excommuniez par le Pape dans ce Concile, pource qu'ils empeſchoient l'execution de ſes Lettres, s'ils n'y avoient donné leur attache, & pource qu'ils faiſoient tous les jours pluſieurs choſes qui en ce temps-là paſſoient pour des entrepriſes: le Roy deſira qu'ils ſe ſoûmiſſent, & que Louïs de Souliers, ſon Ambaſſadeur au Concile ayant leur Procuration ſpeciale, donnaſt un deſadveu formel de tout ce qu'ils avoient fait contre les libertez de l'Egliſe; & contre le reſpect dû au Saint Siege, qu'il promiſt qu'à l'advenir ils ſeroient plus retenus, & qu'ils ratifieroient ce deſadveu dans quatre mois; & qu'il demandaſt leur abſolution; laquelle luy fut accordée.

Le meſme Concile avoit auſſi cité les Prelats de France pour venir rendre raiſon de ce qu'ils avoient toûjours maintenu la Pragmatique. Il y a apparence qu'ils euſſent oppoſé à ces Decrets les Libertez de l'Egliſe Gallicane; mais François I. bien loin de les ſoûtenir, abandonna luy-meſme ce que ſes predeceſſeurs avoient defendu avec tant de fermeté, & paſſa le Concordat avec Leon X. dont nous avons parlé en l'année 1516. La douleur d'une ſi grande playe fit crier en vain le Clergé, le Parlement, & les Univerſitez; les deux Puiſſances eſtant jointes enſemble ne tindrent compte

compte de leurs plaintes. Le Clergé avoit proteſté de faire à toutes occaſions des remonſtrances au Roy pour le reſtabliſſement des Elections; il s'en eſt acquitté aſſez fortement quatre ou cinq fois envers le Roy Henry III. & envers le Roy Henry IV. mais enfin il s'en eſt laſſé, ſoit qu'il ait crû n'eſtre plus obligé de s'opiniâtrer à une choſe qui eſtoit inutile, ou que pluſieurs de ſes Prelats ſe faiſant juſtice à eux-meſmes, ayent reconnu qu'ils ne l'auroient pas eſté ſi les Elections avoient eû lieu. EGLISE.

Les auteurs des nouvelles opinions n'épargnoient aucune peine pour les faire gliſſer dans les Provinces les plus eſloignées: l'Imprimerie leur donnoit une grande facilité de mettre leurs ouvrages en lumiere, leurs Devots fourniſſoient à la deſpenſe pour les imprimer & pour les debiter, & les Colporteurs qu'ils payoient, avoient toûjours de ces marchandiſes dans leurs balles qu'ils montroient par grande rareté aux curieux. Leurs diſciples ſe gliſſoient dans les Univerſitez, où ſous couleur d'enſeigner le Droit, ou le Grec & l'Hebreu, ils couloient leur doctrine dans l'eſprit des jeunes gents. Quelques autres plus adroits s'inſinuoient dans les compagnies des femmes, & s'eſtudioient à gagner leurs bonnes graces, pour gagner leur creance. Ainſi ils s'acquirent tout pouvoir auprés d'Anne de Piſſeleu Ducheſſe d'Eſtampes, Maîtreſſe de François I. auprés de Marguerite Reyne de Navarre, ſœur de ce Roy, & auprés de Renée de France Ducheſſe de Ferrare, fille du bon Roy Louïs XII. Commencement des nouvelles opinions en France, & les cauſes de leurs progrez.

Il y en avoit d'autres qui taſchoient d'entrer dans la maiſon des Eveſques qu'ils croyoient les plus ſuſceptibles de leurs fantaiſies. Jacques le Fevre, natif d'Eſtaples, petite ville dans le Boulonois, qui

EGLISE. qui n'eſtoit pas Docteur en Theologie à Paris, comme pluſieurs l'ont dit, au moins il ne s'en trouve rien dans les Regiſtres de la Faculté : Guillaume Farel Daufinois, Arnoul & Gerard Rouſſel Picards s'introduiſirent l'an 1523. auprés de Guillaume Briçonnet Eveſque de Meaux, & luy embroüillerent l'eſprit de ces dangereuſes opinions en telle ſorte qu'il commença de les preſcher.

Il y eut la meſme année, dans cette ville-là, un Cardeur de laine nommé Jean le Clerc, lequel eut l'audace de dire, Que le Pape eſtoit l'Antechriſt ; auſſi fut-il foüeté par la main du Bourreau & banny du Royaume. Cette punition ne le corrigea pas, il s'en alla à Mets debiter ſes denrées, & y fut bruſlé pour avoir briſé des Images. Louïs Berquin, Arteſien de naiſſance, puiſſant genie ſelon le ſentiment d'Eraſme, ſouffrit une pareille mort à Paris le 21. d'Avril de l'an 1528.

Or l'Eveſque de Meaux ayant eſté prevenu du crime d'hereſie, ſe retracta à la premiere admonition, ayant auparavant fait evader ſes Docteurs, d'entre leſquels Arnoul eut ſi grand peur qu'il demeura bon Catholique tout le reſte de ſa vie : Gerard ſe ſauva vers Luther : Farel s'en alla à Zuric trouver Zuingle, & le Fevre à Nerac vers la Reyne Marguerite. Les deux autres s'y rendirent auſſi quelque temps aprés ; & là ils commencerent de former une nouvelle Egliſe, dans laquelle ils ne diſoient point la Meſſe, ny les Heures Canoniales, mais communioient en prenant du pain & du vin, & en donnant à tous les aſſiſtans, ſelon la maniere, diſoient-ils, dont JESUS-CHRIST & les Apoſtres en avoient uſé : Devant & aprés ils faiſoient des Sermons, dans leſquels ils expliquoient la parole de Dieu. Ils les appellerent PRESCHES, & leur façon de prendre l'Euchariſtie, MANDUCATION.

TION. La Reyne y assistoit & y menoit quelquefois son mary qui estoit fort soûmis à ses volontez, & non moins irrité contre l'autorité des Papes, parce qu'elle avoit fourny de pretexte à l'Espagnol d'envahir le Royaume de Navarre. EGLISE.

Cependant Antoine Duprat, Archevesque de Sens, Cardinal & Legat, employoit l'autorité de l'Eglise & celle du Roy, à refrener cette licence; il assembla un Concile Provincial dans la ville de Paris l'an 1528. où se trouverent six de ses Suffragants, & un delegué du septiéme. On y proposa les dogmes Catholiques; on condamna ceux de Luther; on deffendit les assemblées nocturnes, & la lecture des livres des heretiques, avec excommunication contre eux, leurs fauteurs & adherents. 1528.

De leur costé, ils cherchoient toutes sortes de voyes pour trouver entrée dans l'esprit du Roy François I. Un Curé de la Paroisse de saint Eustache nommé le Coq, prescha un jour devant luy, en parlant du mystere de l'Eucharistie, qu'il faloit élever le cœur en haut vers JESUS-CHRIST qui estoit à la dextre de Dieu son Pere, non pas l'abaisser à l'Autel, & que c'estoit dans cette veuë que l'Eglise chantoit *sursum corda*: les Docteurs qui l'entendirent ne laisserent pas passer cette proposition, & l'obligerent de se retracter. Depuis 1531. jusqu'en 1535.

Ce Roy avoit grande tendresse pour sa sœur Marguerite, & ne cherissoit pas moins les bonnes lettres, quand elles se trouvoient dans de beaux esprits: les Novateurs employerent donc l'un & l'autre moyen pour l'attirer à eux. Dés ce temps-là, c'estoit l'an 1533. Philippe Melanchon l'un des plus rares genies du siecle, proposoit d'accorder les disputes de la Religion, & relaschoit beaucoup en faveur des Catholiques, de sorte que si ces choses pou-

EGLISE. pouvoient ſouffrir diviſion, il euſt partagé les differends pour reconcilier les parties. Le Roy qui avoit intereſt de ſe faire conſiderer par les Princes Allemands, & à qui c'euſt eſté une gloire immortelle de ſe rendre l'Arbitre de la Chreſtienté, luy écrivit par Guillaume du Bellay Langey, lequel il envoya en ce pays-là, *Qu'il avoit paſſion de le voir, qu'il ſeroit tres-bien receu s'il vouloit venir conferer avec ſes Theologiens ſur la reünion de l'Egliſe & ſur le reſtabliſſement de l'ancienne police; ce qu'il deſiroit embraſſer avec affection.* Mais le Cardinal de Tournon, & les Theologiens de Paris, apprehendant les ſuites de cette entreveuë, & d'ouvrir la porte de la bergerie à celuy qu'ils croyoient un loup raviſſant, firent de ſi fortes & de ſi frequentes remonſtrances au Roy, qu'il fit ſçavoir à Melanchthon, qu'il le diſpenſoit de prendre cette peine.

Ils l'empeſcherent auſſi de lire le livre de l'Inſtitution de Calvin, que l'Auteur luy avoit dédié l'an 1535. Et avec cela, ils l'obligerent de mander en Cour ſa ſœur Marguerite, & ſes Docteurs; Elle y fut amenée avec eux par Charles de Coucy-Burie, Lieutenant de Roy en Guyenne, imbu des meſmes ſentiments que cette Princeſſe. Il luy en fit en particulier la correction fraternelle, & envoya ſes Docteurs en priſon; mais dés qu'ils ſe furent retractez, il les mit dehors, à condition qu'ils n'approcheroient plus de cette Princeſſe. Il luy rendit toutefois ſon Rouſſel qu'elle avoit pourveu de l'Eveſché d'Oleron, & de l'Abbaye de Clairac, avec quoy il acheva le reſte de ſa vie dans l'exercice apparent de la Religion Catholique, & dans une ſainteté de vie merveilleuſe, ſi tant eſt que le dedans fuſt pareil au dehors.

Quant

Quant à la Reyne, elle proteſta à ſon frere de ne ſe plus éloigner de la Religion Catholique, & ſe montra meſme fort ennemie de ceux qui la choquoient; neantmoins ſur la fin de ſes jours, qui fut l'an 1549. elle ſembla ſe repentir de s'eſtre repentie, & pria Calvin par lettres de la venir inſtruire & conſoler, mais il ne jugea pas qu'il y euſt de la ſeureté pour luy en ce voyage; & comme il portoit plus volontiers ſes conſeils que ſa perſonne dans le danger, il ne ſortit point de Geneve qui étoit ſon fort. EGLISE.

Nous avons dit cy-devant qui eſtoit ce Calvin, ſa naiſſance, ſes commencemens, & ſes progrez. Il eſt curieux de remarquer que ce fut l'an 1534. qu'il tint ſon premier Synode à Poitiers dans un jardin, & que de là il envoya ſes Diſciples par les autres villes planter ſon nouvel Evangile. Ceux qui l'ont veu ont écrit que ſa parole, ſes geſtes & ſa preſence eſtoient peu agreables en chaiſe; mais ſes livres témoignent que de ſon temps il n'y avoit point de plume ſi eloquente que la ſienne. Du reſte ſes mœurs eſtoient bien plus reglées que celles de Luther; il paroiſſoit ſobre, frugal, continent, poſé, edifiant par ſes diſcours & par ſon exemple; neantmoins il eſtoit chagrin, violent, jaloux, injurieux, & implacable envers ceux qui luy reſiſtoient.

L'an 1535. la ville de Geneve s'eſtant ſouſtraite à la domination de ſon Eveſque qui eſtoit auſſi ſon Seigneur temporel, & puis à celle de l'Egliſe Romaine, appella Calvin, & Farel pour en faire ſes Paſteurs. A peine y eurent-ils eſté deux ans & demy qu'il s'émeut quelque differend entre eux & les Magiſtrats de la Ville qui les chaſſerent; ce fut l'an 1538. mais tout abſents qu'ils eſtoient, ils y entretindrent toûjours leur brigue; & elle fut Depuis l'an 1535.

EGLISE. ſi forte qu'on les fit revenir l'an 1541. Depuis cela Calvin n'en partit point, y ayant eſtably comme ſa Chaire Pontificale, d'où il gouvernoit tout ſon party tant au ſpirituel qu'au temporel. Farel ne put long-temps compatir avec luy, & ſe retira en Suiſſe.

Comme le temperament de Calvin eſtoit fort ſevere & ennemy de tous les divertiſſements, que d'ailleurs il avoit bien pû remarquer, que les Lutheriens bien loin d'avoir retranché le luxe, les débauches, & l'oppreſſion, les avoient augmentées, il creut qu'il devoit apporter plus de rigueur à reformer ces déreglements, pour gagner les peuples par cette belle apparence d'auſterité. Il deffendit donc les jurements qui alors eſtoient horribles & tres-ordinaires, ne permettant aux ſiens d'affirmer que par le mot de *Certes*; il oſta les danſes, le cabaret, les berlans, & les uſures; il punit de mort les fornications & les adulteres; & recommanda la modeſtie des habits, la frugalité & la temperance, afin que ſes ſectateurs paruſſent veritablement reformez, & les Catholiques par oppoſition plus déreglez & plus diſſolus.

Le nombre des Siens s'augmentoit tous les jours, ils tenoient leurs aſſemblées de nuit dans des caves ou dans des lieux écartez, & avoient des *advertiſſeurs* qui alloient par les maiſons leur en indiquer le lieu & l'heure. François I. Prince tres-clement ne leur fut pas trop rigoureux juſqu'à l'an 1535. qu'ils perdirent le reſpect pour luy auſſi-bien que pour les choſes ſaintes. Quelques emportez d'entre eux ſe faſchant de ce qu'il n'avoit pas voulu entendre Melanchton, ny lire les écrits de leur Calvin, afficherent de tres-ſcandaleux placards contre luy & contre la Religion, & ſemerent des billets fort injurieux juſques dans ſon lit & ſur ſa table: il y en eut

Comme on traitta les Novateurs en France.

eut meſme qui couperent les teſtes & les bras à quelques Images. Tellement qu'eſtant irrité au dernier point de cette ſacrilege audace, il quitta Blois où il eſtoit pour lors, & s'en revint à Paris; où aprés avoir donné ordre d'arreſter un bon nombre de ces Sacramentaires, il fit le 21. de Janvier cette proceſſion ſolemnelle qui eſt décrite dans toutes les hiſtoires de ce temps-là; Et pour achever d'expier ces impietez, il livra aux flammes ſix de ces malheureux. Depuis il en fit encore condamner pluſieurs autres au meſme ſupplice, mais qui alloient à la mort avec une gayeté & une conſtance dignes d'une meilleure cauſe. *EGLISE.*

Ils eurent encore plus à ſouffrir ſous le regne de Henry II. L'averſion que la Ducheſſe de Valentinois avoit conceuë pour eux en hayne de la Ducheſſe d'Eſtampes, & le zele plus religieux du Cardinal de Tournon, firent redoubler les recherches: & avec cela leurs attentats attirerent ſur eux la hayne des Juges, & la rigueur des peines. Car ils attaquerent les Images, & le ſaint Sacrement non ſeulement par des écrits virulents, mais encore par des impietez horribles. L'an 1550. un fantaſtique entreprit en plein jour de couper la teſte à une image de la Vierge dans l'Egliſe de Noſtre Dame de Paris. Depuis l'an 1547.

Enfin malgré toutes les punitions, le mal devint ſi grand, qu'il n'eſtoit plus au pouvoir des hommes de l'extirper par la force: & d'ailleurs les diverſes manieres des procédures donnoient moyen aux accuſez de ſe ſauver; car tantoſt l'on en commettoit le jugement aux Magiſtrats ſeculiers; d'autres fois on l'oſtoit à ces Juges-là pour l'attribuer aux Eveſques, puis on les renvoyoit aux Sieges Preſidiaux, dont la création, à ce qu'on diſoit, avoit eſté ſuggerée par les Sacramentaires meſme dans le

ſiciens du temps. Les perſonnes les plus pieuſes la receurent avec applaudiſſement, & prenoient plaiſir à chanter ces Pſeaumes, penſant par ce moyen oſter de la bouche du peuple les chanſons impures & diſſoluës ; mais quand on eut reconnu que c'eſtoit comme le Symbole des Sacramentaires, non ſeulement on s'en abſtint, mais encore on courut ſus à ceux qui les chantoient ; Ce qui cauſa de grands tumultes à Paris, particulierement l'an 1558. EGLISE.

On accuſoit les Miniſtres d'Eſtat (que ce fuſt à tort ou non) de n'avoir pas voulu qu'on apportaſt les vrais remedes à cette contagion, tandis qu'elle n'infectoit que les pauvres, à la perte deſquels ils n'euſſent rien gagné ; mais d'avoir eſté bien aiſes qu'elle ſe repandiſt & qu'elle ſe priſt aux riches, afin d'avoir de bonnes confiſcations ; qui eſtoient le moyen par lequel les gents de faveur s'enrichiſſoient ſous le regne de Henry II. En effet grand nombre de perſonnes riches, d'Eccleſiaſtiques, & d'Officiers les plus conſiderables s'en trouverent atteints, beaucoup méme des plus fortes teſtes du Parlement s'en coifferent : de ſorte qu'elles euſſent peut-eſtre entraiſné une bonne partie du corps, ſi le Roy n'euſt eſté en perſonne à cette fameuſe Mercuriale de l'an 1559. & n'en euſt fait empriſonner pluſieurs. Quelques-uns d'eux ſe juſtifierent, les autres ſe retracterent : le ſeul Anne de Bourg s'immola pour ſa Religion. Son exemple gaſta plus de gents que n'euſſent fait cent Miniſtres avec leurs preſches. Puis la foibleſſe du regne de François II. la minorité de Charles IX. les ſujets de diſcorde qui animerent les Princes du ſang aſſiſtez des trois Chaſtillons, contre les Princes de la Maiſon de Guiſe ; la maligne & artificieuſe ambition de la Regente Catherine de Medicis qui flattoit tantoſt les Hu- Cauſe du progrés du Calviniſme en France.

EGLISE. guenots, tantoſt les Catholiques, ſelon qu'elle croyoit avoir beſoin des uns & des autres; enfin la connivence de quelques grands Magiſtrats, & de pluſieurs Eveſques donnerent occaſion à cette ſecte de s'affermir & de multiplier.

Nous avons parlé ailleurs du tumulte d'Amboiſe, des inimitiez, & des cabales des Grands pour le Gouvernement, de l'origine du nom de HUGUENOT que l'on donna aux Calviniſtes, qui juſques là avoient eſté nommez SACRAMENTAIRES; & de la priſe des armes par le Prince de Condé, & leurs autres Chefs. Il n'eſt pas beſoin de marquer que ces furies ont deſolé le Royaume trente ans durant, fait donner ſept ou huit batailles, & un nombre infiny de combats, mourir par la guerre ou par les maſſacres un million de braves hommes, détruit deux ou trois cents villes, & reduit à l'hoſpital les plus riches & les plus nobles Maiſons de la France.

Depuis 1560.

Son malheur voulut, que cette reforme que les Huguenots preſchoient tant, eſtoit paſſionnément deſirée par les gents de bien, & que leur cauſe ſe trouvant en quelque façon jointe avec les intereſts de l'Eſtat, ceux qui ſe picquoient d'eſtre bons François les ſouſtenoient indirectement, & joignoient leurs conſeils avec les leurs. Pour cette conſideration les Eſtats d'Orleans ne s'efforcerent point de les détruire, & quelques Prelats meſme furent d'avis qu'on leur accordaſt le Colloque de Poiſſy, & en ſuite une autre conference touchant les Images, les Reliques, & les ceremonies; ce qui leur hauſſa fort le courage.

Concile de Trente.

Il euſt peut-eſtre eſté bien plus à propos de donner alors un Concile National; Et ſi on euſt voulu retrancher le mal dés ſon commencement, il euſt falu ſans doute en tenir un general. Ce ſont les

ſou-

ſouverains remedes que Dieu a donnez à ſon Egliſe pour eſteindre ces embraſemens, mais ſouvent la fauſſe Politique ne s'y accorde pas; Et en ce temps-là les intereſts mal entendus des Princes & du Pape, s'oppoſerent au bien commun de la Chreſtienté. Le Conſeil de France faiſoit trembler la Cour de Rome toutes les fois qu'on y parloit d'aſſembler un Concile National, tant elle apprehendoit la capacité des Docteurs François, & les Libertez de l'Egliſe Gallicane : Auſſi ne fut-ce pas une des moins preſſantes conſiderations qui obligea le Pape Pie IV. de recontinuer le Concile de Trente. *EGLISE.*

Les Memoires de cette grande aſſemblée ont eſté recueillis par pluſieurs perſonnes, & ſon hiſtoire écrite par divers Auteurs, mais un peu diverſement, & en beaucoup de choſes pluſtoſt ſelon leurs inclinations & ſelon leurs engagements, que ſelon la verité. Le Pape Clem. VII. avoit eſté obligé en 1533. d'aſſeurer l'Empereur Charles V. qu'il le convoqueroit la meſme année; mais comme il ſceut que les Princes Proteſtants bien loin d'en paſſer par les conditions qu'il deſiroit, ſouſtenoient qu'il n'y devoit point aſſiſter, puiſqu'il eſtoit partie formelle; que les controverſes s'y devoient juger par la ſeule parole de Dieu, & qu'il faloit que les Laïques y euſſent voix auſſi-bien que les Eccleſiaſtiques : il ne ſe haſta pas de paſſer outre, & en promit ſeulement la convocation ſans deſigner le temps ny le lieu.

Le Pape Paul III. ſon ſucceſſeur, l'indiſit effectivement au 22. de May de l'année 1536. à Mantouë : de-là, parce que le Duc craignoit pour ſa ville, il voulut le tenir à Vicenze dans les terres de la Seigneurie de Veniſe, & l'y commencer au mois de May de l'an 1538. mais les Allemands ſe plaignant que cette ville eſtoit trop eſloignée d'eux, les Venitiens eſtant touchez d'apprehen-

EGLISE. sion d'irriter le Turc qui redoutoit cette grande Assemblée, & d'ailleurs n'y comparoissant que peu d'Evesques, il le suspendit pour autant de temps qu'il luy plairoit. L'an 1541. du consentement des Catholiques d'Allemagne qui avoient tenu la Diete à Spire, il l'indisit par une Bulle du 22. May, au 1. de Novembre de la mesme année dans la ville de Trente : Et neantmoins à cause que toute l'Europe se vit aussi-tost troublée des guerres d'entre Charles V. & François I. il fut obligé de rappeller ses Legats qu'il y avoit envoyez, & de le suspendre encore une seconde fois, jusqu'à un temps plus commode, qu'il declareroit quand il le jugeroit à propos.

La Paix se fit entre les deux Rois l'an 1544. Dans le Traité ils jetterent quelque propos de reformer les abus de la Cour de Rome ; Le Pape en ayant eû avis, jugea necessaire de les prevenir, & remit une seconde fois le Concile à Trente pour le 15. de Mars de l'an 1545. avec cette precaution neantmoins qu'il donna ordre à ses Legats, en cas qu'il s'y remuast quelque chose contre ses interests, de le rompre ou de le transferer. L'assemblée se trouva si peu nombreuse qu'il en remit l'ouverture au 13. de Decembre ; auquel n'estant guere plus grande, les Evesques de France qui n'estoient que trois furent sur le point de se retirer ; toutefois ils y demeurerent, & le Concile fut ouvert.

1546. & 1547. Aprés quelques sessions, & diverses prorogations pendant les années 1546. & 47. il advint que l'Empereur remporta de grands avantages sur les Princes Protestants de la ligue de Smalcalde : les Legats qui connoissoient les intentions de leur Maistre, virent bien alors, qu'il n'estoit pas de ses interests de tenir le Concile plus long-

temps

temps en cet endroit-là. Prenant donc occaſion de quelque bruit de peſte qu'on diſoit s'eſtre épriſe aux environs, ils le transfererent à Boulogne le 28. Fevrier de l'an 1547. ſans attendre ſi l'Empereur & le Roy le trouveroient bon : les Eveſques Eſpagnols refuſerent de les ſuivre, & demeurerent à Trente. EGLISE.

La meſme année au mois d'Avril, l'Empereur gagna une tres grande & entiere victoire ſur les meſmes Proteſtants, laquelle contre toute apparence, au lieu de réjouïr le Saint Pere, (qui ne l'euſt pas crû ainſi ;) le jeta dans de terribles apprehenſions. Il luy ſembloit déja voir l'Empereur, pourſuivant ſa pointe, paſſer en Italie, luy arracher Parme & Plaiſance, ſe rendre maiſtre de la ville de Rome, y reſtablir la dignité de l'Empire ; Et ce qu'il craignoit plus que tout cela, reformer les abus de ſa Cour ſelon que les Eveſques meſmes des terres de ce Prince qui eſtoient au Concile, l'avoient hautement teſmoigné par leurs diſcours. Dans ces alarmes, le Saint Pere ne ſçachant de quel coſté ſe tourner, ſollicitoit inſtamment le Roy de France de s'oppoſer à ces progrés formidables, de recueillir & de ſouſtenir les débris des Proteſtants, & meſme de ſe ſervir de l'aſſiſtance du Turc. Là-deſſus, le 10. de Septembre arriva le meurtre du Duc de Plaiſance ſon fils ; la douleur d'un coup ſi tragique jointe à la frayeur que la victoire de l'Empereur luy donnoit, & aux proteſtations que firent ſes Ambaſſadeurs contre la tranſlation, fut cauſe qu'il fit ceſſer le Concile l'an 1548.

Il fut interrompu juſqu'en l'an 1551. que les vehementes inſtances de l'Empereur, & des Catholiques d'Allemagne obligerent le Pape Jules III. de le reintimer à Trente le 1. jour de May de cet-

EGLISE. 1551. te année-là, pour le reprendre au meſme eſtat où il avoit ceſſé. Quelques Princes Proteſtants, & quelques villes, pour complaire à l'Empereur, y envoyerent des Deputez. Mais bien-toſt aprés s'alluma la guerre de Parme, dans laquelle le Roy offenſé que le Pape ſe fuſt ligué contre luy avec l'Empereur, écrivit au Concile par Jacques Amiot, Abbé de Belloſane, une lettre fort deſobligeante pour le Pape, & remplie de ces Proteſtations; *Que l'accés n'eſtant point libre à Trente pour ſes Eveſques, il ne pouvoit les y envoyer: Qu'il ne le tenoit point pour un Concile general convoqué pour reformer les abus & pour reſtablir la diſcipline, mais le regardoit comme une Aſſemblée pratiquée par de ſubtiles intrigues & pour des intereſts temporels; Qu'ainſi il ne ſe croyoit point obligé à ſes Decrets ny luy, ny l'Egliſe de ſon Royaume, mais déclaroit, que s'il en eſtoit beſoin il auroit recours aux meſmes remedes dont ſes predeceſſeurs s'eſtoient ſervis en pareil cas.*

Le Pape s'eſtant bien-toſt ennuyé de la guerre, depeſcha des Legats vers l'Empereur, & vers le Roy, pour traitter de la Paix. Les facultez de celuy qui vint en France eſtant preſentées au Parlement y receurent les meſmes reſtrictions qui avoient eſté miſes à celle des precedens.

Or le Roy eſtant bien avec le Pape, le Concile ſe continua durant toute l'année 1551. & la ſuivante encore: Comme il alloit aſſez bien, la terreur des armes de Maurice Duc de Saxe qui s'avança juſqu'à Inſpruc, où il penſa ſurprendre l'Empereur; & le bruit de celles du Roy qui entra en Allemagne, épouvanterent ſi fort les Prelats, qu'ils s'enfuirent preſque tous. Les Legats ſuſpendirent donc le Concile pour deux ans; mais par diverſes rencontres d'affaires, il fut interrompu juſqu'à l'an

1561.

1561. que le Pape Pie IV. le raſſembla. Sa Bulle d'indiction trouva de grandes difficultez du coſté de l'Empereur & du coſté du Roy : leur Conſeil deſiroit que ce fuſt une convocation d'un Concile tout nouveau, non pas une continuation, & que l'on y puſt remanier les Decrets qui avoient eſté faits ; car ils eſperoient par ce moyen y attirer les Proteſtants. D'ailleurs, les bons François trouvoient à redire que l'adreſſe s'en fuſt faite à l'Empereur ſeul, & que le nom du Roy Charles n'y fuſt point exprimé, comme ceux de François I. & de Henry II. l'avoient eſté dans les precedentes. En effet on ne l'y avoit compris que ſous le terme general *de Rois & Princes Chreſtiens.* On fit encore la meſme injuſtice dans les acclamations de la cloſture du Concile. EGLISE. 1561. 1562.

Les Ambaſſadeurs de France qui eſtoient Louïs de Saint Gelais Lanſac, Arnoul du Ferrier Preſident des Enqueſtes au Parlement de Paris, & Guy Faure Pibrac Juge Mage de Toulouſe, s'y rendirent le 18. de May. La Reyne Catherine, & ſon Conſeil, les avoient chargez de preſſer vivement la reformation des abus, & de s'y conduire de ſorte que les Proteſtants euſſent ſujet de croire qu'on leur vouloit donner toute ſatisfaction ſur leurs plaintes. Pibrac y harangua ſelon cét eſprit, & Lanſac y agit de meſme ; pour cét effet il demanda qu'on declaraſt que c'eſtoit un nouveau Concile, & qu'on y attendiſt les Eveſques qui devoient venir de France, & meſme les Ambaſſadeurs, & les Theologiens de la Reyne d'Angleterre, & des Princes Proteſtants. Nonobſtant ces inſtances, les Legats declarerent que c'eſtoit une continuation, & voulurent qu'on travaillaſt inceſſamment, ſans attendre les Prelats de France.

Lanſac, & ſes Collegues ſe joignirent auſſi avec

EGLISE. les Ambaſſadeurs de l'Empereur dans la demande qu'ils faiſoient de l'uſage du Calice pour les laïques de Boheme, auſquels l'Egliſe l'avoit autrefois benignement accordé. D'autre coſté, tous les Eveſques François ſeconderent les Eſpagnols de tout leur pouvoir, pour faire declarer que la reſidence eſtoit de droit divin ; mais ny les Ambaſſadeurs, ny eux n'eurent ſatisfaction ſur aucun point, & furent pluſieurs fois en deliberation de ſe retirer. Pibrac ayant eſté rappellé à la Cour de France par la Reyne Catherine, la parole demeura à Ferrier, qui harangua dans les occaſions avec une extrême vehemence.

Sur ces entrefaites, le Cardinal de Lorraine arriva à Trente accompagné d'un grand nombre d'Eveſques, & y prit telle autorité, que le Pape en ayant conceu jalouſie, l'appelloit entre ſes familiers, *le petit Pape d'au de-là des monts.* Il ſçavoit qu'il venoit avec intention d'agir de concert avec les Imperiaux pour faire donner quelque contentement aux Lutheriens (leſquels il deſiroit détacher des Huguenots, s'eſtant pour cét effet abouché luy & ſon frere avec le Duc de Virtemberg, & autres Princes de cette croyance, à Saverne :) C'eſt pourquoy il avoit bien pourveu à ſe fortifier contre luy par un grand nombre d'Eveſques Italiens que de tous coſtez il envoya à Trente avant que ce Cardinal y fuſt arrivé.

1562. & 63. Quelques mois aprés ſa venuë, on receut deux grandes nouvelles au Concile, l'une de la mort du Roy de Navarre, l'autre à quelques mois de là du gain de la bataille de Dreux ; Toutes deux firent croire au Cardinal que ſon frere alloit devenir maiſtre de la France ; & cette conſideration augmenta fort ſon pouvoir dans le Concile ; & par conſequent celuy des Ambaſſadeurs

deurs avec leſquels il eſtoit bien uny du commence- *EGLISE.*
ment.

Ils propoſerent donc, ſelon la charge qu'ils en avoient, trente-quatre articles de reformation, dont les plus remarquables eſtoient; *Qu'on n'ordonnaſt point de Preſtres s'ils n'eſtoient déja vieux, comme le mot le portoit; Que l'on reſtituaſt les fonctions ſeparément à tous les Ordres ſacrez, ſans qu'un Ordre fiſt celles des autres; Qu'on ne les donnaſt point tout d'un coup, mais en gardant les interſtices; Qu'on n'admiſt perſonne à la dignité d'Abbé, ou de Prieur conventuel, qui n'euſt enſeigné la Theologie dans quelque College celebre; Qu'un Eccleſiaſtique ne puſt tenir qu'un ſeul Benefice; Qu'on fiſt les prieres en François aprés le ſaint ſacrifice de la Meſſe; Que l'on donnaſt la Communion au peuple ſous les deux eſpeces; Qu'on rendiſt aux Eveſques leur juriſdiction entiere, ſans laiſſer d'exemption à aucuns Monaſteres, ſinon aux Chefs d'Ordre; Que les Paſteurs fuſſent capables, & obligez de preſcher & de catechiſer; Qu'on puniſt la ſimonie, & vente des Benefices; & qu'on oſtaſt les abus qui s'eſtoient introduits parmy le vulgaire pour le culte des Images.* Le Cardinal de Lorraine les euſt ſans doute appuyez fortement ſi la mort du Duc de Guiſe ne fuſt pas ſurvenuë, mais comme la bonne fortune de ce frere luy avoit fort élevé le courage, ſa perte le rebaiſſa infiniment; il ne ſongea plus qu'à s'accommoder avec le Pape, & relaſchant de ſes grands deſſeins, obligea auſſi tous les Eveſques de ſa brigue à relaſcher: Ainſi les Legats, & autres gents dépendants de la Cour de Rome, demeurerent les maiſtres du Concile, & y firent paſſer beaucoup de choſes ſelon leurs intentions.

Vers ce temps-là commença la conteſtation 1563.
pour le rang d'entre les Ambaſſadeurs de France, & celuy d'Eſpagne, dans laquelle on peut dire que

EGLISE. le Pape ne conſerva pas le droit de la France dans ſon entier. Si l'on en croit quelques-uns, il fut bien aiſe d'entretenir cette diſpute pour avoir ſujet de rompre le Concile ; ce qu'il penſa faire pluſieurs autres fois, parce qu'il ne pouvoit pas bien le gouverner ſelon ſes deſirs. Il ne s'en falut pas beaucoup que cela n'arrivaſt ; les Ambaſſadeurs de France, piquez de l'injuſtice qu'on faiſoit à leur Roy, furent ſur le point de ſe retirer, & de proteſter, *non contre les Legats qui dépendoient de la volonté du Pape, ny contre le Concile qui n'eſtoit point libre, ny contre le Roy d'Eſpagne & ſon Ambaſſadeur, qui ſoûtenoient leur pretention ; mais contre un homme particulier qui ſe portoit pour Pape, & qui s'eſtoit intrus dans la Chaire de ſaint Pierre par des brigues illicites, & par un ſale trafic, dont ils avoient les preuves indubitables par devers eux.* Neantmoins les gents de bien qui s'entremirent de ce differend, trouverent un expedient pour l'accommoder, mais qui à la verité bleſſoit en quelque ſorte un avantage dont la France avoit toûjours eſté en poſſeſſion : Auſſi a-t-elle bien ſceu revendiquer ſon droit, & s'y maintenir.

1563. Le Cardinal de Lorraine n'avoit plus d'autre penſée que de haſter la concluſion du Concile, pour s'en retourner en France mettre ordre aux affaires de ſa maiſon. Il alla trouver le Saint Pere à Rome, avec lequel il eut de longues & particulieres conferences : & lors qu'il fut de retour à Trente, il n'agit plus que de concert avec les Legats. Si bien que cette grande aſſemblée, qui durant l'eſpace de vingt-ſept ans, & ſous le Pontificat de cinq Papes, avoit eſté interrompuë & repriſe diverſes fois, prit fin le 2. jour de Decembre de l'an 1563. avec un contentement indicible du S. Pere qui par là ſe voyoit delivré de grandes fatigues, & des apprehenſions enco-

encore plus grandes qu'il avoit pour la diminution de ſa puiſſance abſoluë. EGLISE.

Les Deciſions en ont eſté receuës en France pour ce qui eſt des points de la Foy, non pas toutefois pour ceux de la diſcipline, à cauſe qu'il y en a pluſieurs qui bleſſent les droits de la Couronne, les libertez de l'Egliſe Gallicane, l'autorité des Magiſtrats ſeculiers, les privileges des Chapitres & Communautez, & divers uſages receus dans le Royaume: Et ſi l'on y pratique pluſieurs de ſes reglements ce n'eſt pas en vertu des Decrets du Concile, mais des Ordonnances des Rois.

Durant qu'il ſe tenoit, le Calviniſme que les Edits des Rois François I. & Henry II. avoient reprimé, commença à paroiſtre publiquement à la faveur des conjonctures que nous avons ſpecifiées. L'Edit de Juillet le délivra de la crainte des ſupplices; le Colloque de Poiſſy luy donna la hardieſſe de preſcher publiquement; l'Edit de Janvier, la liberté de l'exercice, & l'accident de Vaſſy, le ſujet de prendre les armes. 1561. & ſuivans.

De-là s'enſuivit une infinité de meurtres, de brigandages, de deſtructions d'Egliſes, d'incendies, de profanations, & de ſacrileges. Ces gents tout furieux de ce qu'on avoit tant bruſlé de leurs compagnons, s'en vengerent cruellement ſur les Eccleſiaſtiques: autant qu'ils en attrapoient, ils leur coupoient les oreilles & les parties honteuſes; on en vit qui en portoient des enfilades au lieu de bandolieres. Ils n'épargnerent pas les tombeaux des Saints, ny meſme ceux de leurs anceſtres; ils brûlerent toutes les reliques, (dont neantmoins, comme par miracle, il s'en trouve autant que jamais;) & briſerent les chaſſes, & les vaſes ſacrez pour en avoir l'or & l'argent. De cette impieté, il en revint au moins ce bien au public, qu'ils en batti- 1563. & ſuivans.

EGLISE. battirent monnoye : mais ce fut une perte ſans aucun profit, & tout à fait irreparable, que la diſſipation des anciennes Bibliotheques des Abbayes, où il y avoit des treſors ineſtimables pour l'hiſtoire & pour les ouvrages de l'antiquité.

Le Clergé ſouffrit auſſi de grands dommages de ces guerres dans ſes biens temporels ; car outre que les Huguenots les envahirent en pluſieurs endroits, les Rois le contraignirent par cinq ou ſix differentes fois d'en aliener pour de grandes ſommes qu'on devoit employer aux frais de la guerre, & ne luy donnerent qu'un temps ſi brief, qu'il eſtoit forcé de vendre ſon fonds à vil prix. Faut-il dire que ces diſtractions eſtoient ſa ruine ou ſa reforme ? eſtant certain comme il eſt, que les richeſſes qui ſervent à ſa ſubſiſtance quand elles ſont mediocres, ſont les plus prochaines cauſes de ſa corruption quand elles ſont exceſſives ; & que lors qu'il en avoit le moins, c'eſtoit alors qu'il eſtoit le plus ſaint.

1563. & ſuivans. Lors que François Duc de Guiſe eut eſté aſſaſſiné devant Orleans, la Reyne-Mere, & les Huguenots eſtants chacun à leur égard délivrez de la ruine prochaine, dont il les menaçoit ; ſe porterent aiſément à la Paix ; La Reyne, & le Prince ſon priſonnier la traiterent bouche à bouche : L'Edit en fut expedié à Amboiſe le 19. de Mars 1563. Ce fut le premier des ſept que les Roys Charles IX. & Henry III. leur accorderent ; car ils prirent les armes autant de fois ; quelques-uns par contrainte, & quelques autres de gayeté de cœur. Le maſſacre de la ſaint Barthelemy, qui ſembloit les devoir aterrer, les encouragea à ſouffrir toutes les extremitez, parce qu'il ne leur laiſſa point d'autre moyen de ſe ſauver que de tout perdre.

Or cette premiere Paix de 1563. deplut ſi fort au-

au Saint Pere, qu'il voulut décharger ſa colere ſur ceux qu'il croyoit les plus dangereux ennemis de la Religion Catholique en France, particulierement ſur Jeanne d'Albret Reyne de Navarre, qui l'avoit chaſſée de ſes terres, & y avoit abattu toutes les Egliſes; & ſur quelques Prelats qui favoriſoient manifeſtement le Huguenotiſme. Il avoit envie d'adjourner cette Reyne au Concile, & de luy faire ſon procés pardevant ce grand Tribunal: mais prévoyant que les Ambaſſadeurs de l'Empereur s'y oppoſeroient auſſi-toſt, comme ils avoient fait en pareil cas pour la Reyne d'Angleterre, il reſolut de la citer à Rome, & fit afficher la citation aux portes de ſaint Pierre, & à celles de l'Inquiſition, declarant, ſi elle ne comparoiſſoit, que ſes terres & ſeigneuries ſeroient proſcriptes, & que ſa perſonne auroit encouru toutes les peines portées contre les heretiques. *EGLISE.* 1563.

Pour les Prelats, il donna auſſi ordre aux Cardinaux Inquiſiteurs, de les citer à Rome à certain jour; & s'ils ne comparoiſſoient perſonnellement, de leur faire leur procés juſqu'à ſentence diffinitive, laquelle il prononceroit dans ſon Conſiſtoire ſecret. Les Inquiſiteurs, en vertu de ce commandement, citerent Odet de Coligny Chaſtillon, Cardinal Eveſque de Beauvais; mais qui avoit quitté la pourpre pour ſuivre la fortune & les opinions de ſes freres, & portoit le titre de Comte de Beauvais, N. de ſaint Romain, Archeveſque d'Aix, Jean de Montluc, Eveſque de Valence, Jean Antoine Carracciol de Troyes, Jean de Barbanſon de Pamiez, Charles Guillard de Chartres, Louïs d'Albret de Laſcar, Claude Reyne d'Oleron, Jean de ſaint Gelais d'Uzez, & François de Noailles d'Acqs. Dans ce nombre, ils euſſent bien pû mettre Pierre du Val, Eveſ-

EGLISE. Eveſque de Sées, qui avoit les meſmes ſentiments que Montluc.

En ſuite des procedures faites en Cour de Rome, le Pape prononça la Sentence contre le Cardinal de Chaſtillon, par laquelle *il le declaroit heretique, ſeducteur, ſchiſmatique, apoſtat, & parjure, le degradoit du Cardinalat, le privoit de toutes charges & dignitez, ſpecialement de l'Eveſché de Beauvais qu'il tenoit du Saint Siege, & l'expoſoit à tous les fidelles qui le pourroient apprehender, & le livrer pour en faire juſtice.* Le Cardinal, pour monſtrer qu'il ne dépendoit nullement de la juriſdiction du Pape, reprit la pourpre, & aſſiſta veſtu de la ſorte à l'acte de la majorité du Roy dans le Parlement de Roüen; dont le Saint Pere fut ſi émeu, qu'il prononça publiquement la Sentence, & la fit afficher dans les Places de Rome, & debiter en ſuite par toute l'Europe.

Mais pour la Reyne de Navarre, le Conſeil du Roy conſiderant les conſequences qu'il y avoit de laiſſer dépoüiller une Princeſſe qui eſtoit parente du Roy, que ſon mari eſtoit mort en combattant pour la Religion Catholique, que ſa cauſe ſeroit un prejugé contre toutes les teſtes couronnées, & que ce chaſtiment tourneroit moins à l'avantage de la Religion qu'au profit du Roy d'Eſpagne, qui de là prendroit occaſion d'envahir ſes terres, fit de ſi puiſſantes remonſtrances au Pape par la bouche de Henry Clutin Doyſel ſon Ambaſſadeur, que la citation donnée contre cette Reyne fut revoquée. Pour les Eveſques, le Cardinal de Lorraine ayant pareillement informé le Pape, que c'étoit contre les droits & l'uſage de l'Egliſe Gallicane, de ſouffrir qu'on leur fiſt leur procés à Rome en premiere inſtance, arreſta l'affaire pour lors; mais cinq ans aprés, Pie V. prenant occaſion de la

la foibleſſe du Royaume pour eſtendre ſon autorité, prononça contre eux une Sentence pareille à celle qui avoit eſté fulminée contre le Cardinal de Chaſtillon, & la fit publier en France. EGLISE.

La rebellion des Huguenots produiſit la faction de la Ligue, l'exemple de leurs confederations avec les Princes eſtrangers autoriſa auſſi la liaiſon qu'elle prit avec l'Eſpagne. Le procedé des uns & des autres fut preſque tout pareil; d'abord ils affecterent une grande diſcipline, puis dans peu de temps ils tomberent en toutes ſortes de licences; Leurs Predicateurs, & leurs libelles furent également inſolents & factieux; ils employoient les meſmes maximes, & tenoient le meſme langage à l'égard de l'autorité du Souverain qu'ils attaquoient, & de la liberté des peuples & des conſciences qu'ils débauchoient. Pareillement les uns & les autres, quand ils ſe trouverent dans des extremitez d'où ils ne pouvoient ſortir par des moyens ordinaires, ſubornerent des aſſaſſins pour s'en tirer: mais tous ceux qui ſe ſervirent de ces deteſtables moiens perirent par de ſemblables coups: Car comme Poltrot tua François Duc de Guiſe, le fils de ce Duc tua l'Amiral; les Quarante-cinq maſſacrerent ce Prince à Blois; Et ceux qui tremperent les mains dans ſon ſang, firent preſque tous une fin ſanglante; la colere du Ciel ayant puny les premiers par les ſeconds, & ceux-cy par des troiſiémes, qui le furent encore par d'autres. Ce qui fuſt allé à l'infiny, ſi la clemence du Roy Henry IV. n'euſt mis fin à ces meurtres, qui s'enſuivoient neceſſairement les uns des autres.

Les premiers alignements de la Ligue ſe tracerent en Guyenne, & en Languedoc, durant la premiere guerre civile, lors qu'il y avoit danger que les Hu-

EGLISE. Huguenots ne s'emparaſſent entierement de ces deux grandes Provinces. L'an 1585. Humieres, avec la Nobleſſe de ſon Gouvernement de Vermandois, en forma une à Peronne; & Louïs de la Trimouïlle une autre en Poitou. La maiſon de Guiſe travailla puiſſamment à les recueillir, & à les joindre, principalement lors que le Duc d'Anjou fut mort: Non pas peut-eſtre que ces Princes fuſſent encore pouſſez de l'ambition de ravir la Couronne, comme on les en a accuſez, mais parce qu'ils l'étoient du deſir naturel de ſe conſerver. Car les Medecins leur faiſant entendre que Henry III. ne pouvoit vivre long-temps, ils craignoient lors qu'il ne ſeroit plus, d'eſtre accablez ou par ſes favoris, entre leſquels il avoit envie de partager ſon Royaume, ou par les Huguenots dont la haine contre leur Maiſon ne pouvoit s'eſtancher que par le ſang de tous ces Princes: voilà pourquoy ils ſe premunirent pour ne pas demeurer expoſez à la mercy des uns ou des autres. Il eſt croyable que les forces qu'ils ſe virent en main par le moyen d'un ſi puiſſant party, leur donnerent de plus hautes & de plus criminelles penſées: mais il ſeroit plus aiſé d'en trouver des conjectures que des preuves bien certaines.

Le Pape, la Sorbonne, les Jeſuites, & preſque tous les nouveaux Ordres de Religieux contribuerent de tout leur pouvoir à former la Ligue; Et neantmoins tout leur credit n'euſt pas eſté aſſez grand pour la maintenir, ſi les peuples n'euſſent pas eſté auſſi mal traitez qu'ils l'eſtoient, & ſi les charges des impoſts, l'inſolence des favoris, la foibleſſe, & les mœurs ſcandaleuſes de Henry III. ne leur euſſent pas donné de l'averſion & du mépris pour le gouvernement.

Le Duc de Nevers la commença par zele, & puis la deſadvoüa par jalouſie; le Pere Claude Matthieu Jeſui-

Jesuite en fut le premier courrier : Gregoire XIII. la fomenta : Sixte V. l'approuva & la protegea. Quelques-uns ont voulu dire, que le premier contribua à la conspiration de Salcede : le second excommunia le Roy de Navarre, & le Prince de Condé l'an 1585. Aprés les barricades il écrivit au Duc de Guise, le comparant aux Machabées, & luy fit sçavoir qu'il avoit créé un Legat *à latere* ; c'estoit Jean François Morosini, avec lequel le Cardinal de Bourbon & luy communiqueroient leurs desseins. La mort de ce Prince tué à Blois, luy donna bien de la douleur : celle du Cardinal de Guise, & la detention de l'Archevesque de Lyon luy fournirent un pretexte de la venger par les foudres de l'Eglise. Son Monitoire contre le Roy Henry III. fut publié le 24. de May, affiché aux lieux ordinaires à Rome le même jour, & aux portes des Eglises Cathedrales de Meaux & de Chartres le 23. Juin. EGLISE. 1588. & suivans.

Si les relations que nous avons de ce temps-là sont vrayes, ce Pape se laissa transporter de joye à la nouvelle qu'il eut de l'assassinat de ce Prince, & loüa hautement l'action de Jacques Clement dans le Consistoire, la comparant aux plus glorieux mysteres du Christianisme, & à la generosité des plus illustres Martyrs. Il creut qu'aprés ce changement il devoit ouvertement prendre en main la defense de la Religion, & empescher Henry IV. d'entrer dans le Throsne tant qu'il seroit hors de l'Eglise : il envoya donc le Cardinal Caetan, Legat *à latere*, vers le Duc de Mayenne. En cette occasion les membres du Parlement qui estoient demeurez à Paris, & ceux qui s'estoient retirez à Tours, estant directement oppose'z, agirent d'une maniere toute contraire, mais avec pareille chaleur, les uns pour le Pape, les autres pour le Roy.

La Sorbonne ne refusa rien aux prieres de la Ligue,

EGLISE. gue, & aux desirs du Saint Pere dans une affaire qui
1591. concernoit la Religion. On sçait les sanglants decrets qu'elle donna pour destacher les peuples de l'obeïssance de Henry III. & de Henry IV. mais quand le dernier de ces deux Rois fut converty, & de plus maistre de Paris, elle en donna un tout contraire en sa faveur, sans attendre qu'il eust receu son absolution de Rome.

Gregoire XIV. mal informé de l'estat de la Ligue, s'y engagea plus avant que son predecesseur, il promit quinze mille écus d'or tous les mois pour soustenir & deffendre la ville de Paris, & envoya une armée en France, mais elle perit presque toute avant que d'y entrer, & apporta plus de scandale par les vices de son pays, que d'assistance au party.

Les Prelats, pour conserver leur revenu qui faisoit le principal attachement de plusieurs d'entre eux, suivoient le party qui estoit le plus fort dans les pays où ils avoient leurs Benefices : mais dans les lieux qui estoient sujets aux courses de l'un & de l'autre, ils ne sçavoient quelles mesures prendre; car s'ils se declaroient pour l'un, l'autre aussitost donnoit leur Benefice. Gregoire par une Bulle de l'an 1591. ordonna à ceux qui suivoient le Roy, de le quitter sous peine d'excommunication; mais le mal present les touchant plus fort que les menaces esloignées, ils n'obeyrent point à ses commandements.

Ce Pape ne tint le siege que six mois; Innocent son successeur que deux; Clement VIII. qui fut esleu aprés, suivit d'abord les mesmes brisées de Gregoire, & manda à Philippes Sega Evesque de Plaisance, qui avoit esté fait Cardinal par ce Pape, de procurer l'élection d'un Roy Catholique,
1592. c'estoit l'an 1592. Les Prelats de leur costé, voyant que

que toute communication eſtoit rompuë avec Rome, firent la propoſition de créer un Patriarche pour la France ; & les plus puiſſants de la Cour, ou en faveur, ou en merite, l'appuyerent de toutes leurs forces dans le deſir qu'ils avoient d'obtenir cette haute dignité. Mais le Cardinal de Bourbon qui avoit d'autres penſées pour ſa propre grandeur, s'y oppoſa puiſſamment, ſous pretexte que c'euſt eſté confirmer le Roy dans le ſchiſme, & aigrir davantage le Saint Pere. Ainſi il fut ordonné, que la nomination du Roy aux Benefices ſeroit confirmée par les Eveſques, & que chaſcun d'eux auroit pouvoir de diſpenſer en ſon Dioceſe comme le Pape. EGLISE.

Si l'on vouloit juger de l'intention des Chefs de la Ligue par l'effet qu'elle produiſit, on pourroit dire qu'elle eſtoit bonne : car les ennuis & les traverſes qu'elle avoit cauſez à Henry IV. le fatiguerent ſi fort, que redoutant encore pis il reprit la Religion de ſes anceſtres pour s'aſſeurer la Couronne. Clement luy tint encore quelque temps les portes de l'Egliſe fermées ; mais enfin ayant reconnu la foibleſſe de la Ligue, & l'ambition du Roy d'Eſpagne, il les luy ouvrit avec beaucoup de demonſtrations de bienveillance ; Non pourtant ſans faire de grands efforts pour rehauſſer l'autorité du Saint Siege dans une occaſion ſi éclatante. 1595.

Deſlors la France ne fut plus agitée de ces violents accés que la Religion luy cauſoit ; il luy reſta pourtant encore dans les entrailles quelque inflammation des chaleurs de la Ligue ; comme d'autre coſté les cabales & les emportements des Huguenots donnoient toûjours de l'apprehenſion & du chagrin au Roy Henry IV. Nous avons dit qu'il leur accorda l'exercice de leur Religion, & pluſieurs autres avantages par l'Edit de Nantes.

De la corruption des deux partis, il s'en forma un troi-

EGLISE. troiſiéme qu'on nommoit LES POLITIQUES, gents qui profeſſant en apparence la Religion dans laquelle ils ſe trouvoient engagez, & n'en ayant pourtant aucune, puiſqu'ils la rapportoient entierement aux intereſts temporels de l'Eſtat, eſtoient plus pernicieux que tous les heretiques.

Durant le grand embraſement des guerres de la Religion, ſous le regne de Charles IX. & au commencement de celuy de Henry III. le Clergé n'eut point le loiſir d'aſſembler des Conciles Provinciaux; quoy que l'Egliſe en euſt grand beſoin; mais depuis l'an 1580. il s'en tint cinq ou ſix dans les Metropoles par les Archeveſques, aſſiſtez de leurs ſuffragants. Le Cardinal Charles de Bourbon en aſſembla un à Roüen l'an 1581. Antoine Prevoſt Sanſac en tint un à Bourdeaux l'année ſuivante; Simon de Maillé un à Tours en 1583. Renauld de Beaune un à Bourges en 1584. Alexandre Canigiani un à Aix l'an 1585. & François de Joyeuſe Cardinal un à Toulouze l'an 1590.

Conciles de l'Egliſe Gallicane.

Je ne mets point au rang de ces aſſemblées ny les diverſes conferences d'entre les Docteurs Catholiques, & les Proteſtants, dont la plus celebre, comme la plus pernicieuſe, fut le Colloque de Poiſſy; ny meſme ce qu'on appelle Aſſemblées du Clergé de France, pource que la forme & les manieres d'y proceder, & les ſujets de leur convocation different fort de celles des Conciles, quoy que par rencontre on y traite ſouvent de la diſcipline, & autres matieres Eccleſiaſtiques. Il eſt vray que de tout temps les Prelats en faiſoient, ou par l'ordre du Roy qui les mandoit, ou par ſon congé, quand il en eſtoit beſoin pour les affaires de leur Corps; mais elles n'eſtoient point reglées comme elles ont commencé à l'eſtre depuis qu'on a obligé cét Ordre ſacré au Contract des douze cents mille li-

livres de rente de l'Hoſtel de Ville de Paris, & par cette occaſion à payer reglément des Decimes. On peut, à mon avis, mettre celle de Melun qui ſe tint l'an 1579. pour la premiere de cette eſpece. EGLISE. 1579.

Les remonſtrances qu'elle fit au Roy par la bouche premierement d'Arnaud de Pontac Eveſque de Baſas, puis de Nicolas l'Angelier Eveſque de ſaint Brieuc, furent fort preſſantes ſur la decharge de ces rentes, ſur la reception du Concile de Trente, & ſur le reſtabliſſement des Elections. Ils ne purent rien obtenir pour le premier; pour le ſecond on leur promit d'y avoir égard en temps & lieu; mais ſur le troiſiéme, le Roy leur répondit fort rudement qu'il n'en feroit rien, & leur demanda s'ils ne tenoient pas leurs Eveſchez de luy: A quoy quelques-uns répondirent aſſez genereuſement, qu'ils eſtoient preſts de les luy remettre, pourveu qu'il luy pleuſt rendre ce droit à l'Egliſe ſuivant les ſaints Canons.

On connoiſt au reſte par leurs remonſtrances quels eſtoient alors les deſordres de l'Egliſe Gallicane: On y voit, que les Eveſchez, les Abbayes, & les Egliſes collegiales eſtoient entre les mains des Capitaines; Qu'on entendoit ſouvent en leur bouche ces mots, mon Eveſché, mon Abbaye, mes Preſtres, mes Chanoines, mes Moines. Que par Arreſt du grand Conſeil, on avoit employé les deniers de la vente d'un Eveſché à acquitter les debtes du vendeur; Qu'au Conſeil du Roy une Abbaye avoit eſté adjugée à une Dame, comme luy ayant eſté baillée en dot, avec declaration expreſſe, qu'aprés ſon deceds les heritiers en jouyroient par égale portion: Que pluſieurs Eveſchez eſtoient ſans Eveſques, & leurs biens uſurpez par des perſonnes profanes: Qu'en prés de huit cens Abbayes, auſquel- Deſordres dans l'Egliſe.

EGLISE. les le Roy nommoit, il n'y avoit pas cent Abbez titulaires ou commendataires, & que de ceux-cy la pluſpart ne faiſoient que * preſter leur nom à d'autres qui en effet jouïſſoient du revenu : Ainſi les Egliſes eſtoient ſans Paſteurs, les Monaſteres ſans Religieux, les Religieux ſans diſcipline, les Temples, & les Maiſons ſacrées en ruïne, & converties en ſpelonques de voleurs.

* On les appelloit *Cuſtodinos*.

Lors que le Clergé eut reſſenty qu'il eſtoit en bute à tout le monde, & que la licence des guerres civiles expoſoit ſes biens au premier occupant, les Catholiques ſe jettant deſſus auſſi-bien que les Huguenots, il taſcha de ſe reünir pour penſer à ſes affaires, & les Eveſques furent contraints de s'en aller à leurs Eveſchez, ſinon pour paiſtre leurs troupeaux, au moins pour deffendre leur propre ſubſiſtance. Avant cette neceſſité, ils les fuyoient comme des ſolitudes affreuſes; les divertiſſements de Paris, & les ſervitudes de la Cour faiſoient leurs exercices ordinaires : L'Hiſtoire marque, que l'an 1560. Jean de Montluc, Eveſque de Valence, diſant un jour ſon avis dans le Conſeil du Roy, ſe plaignit que l'on en avoit veu quarante tout à la fois à Paris croupiſſants dans l'oiſiveté & dans les delices : Auſſi le Parlement leur enjoignit par Arreſt, d'aller dans leurs Eveſchez faire leur devoir, autrement qu'ils y ſeroient contraints par la ſaiſie de leurs meubles & de leur équipage. Mais peut-eſtre que de la façon que la pluſpart d'eux vivoient, leur abſence cauſoit moins de ſcandale à leur troupeau, que n'euſt fait leur reſidence.

Ordres Religieux, & leurs Reformes.

Dans ce ſiecle il ne ſe fit point de nouveaux Ordres de Moines ; Je remarqueray pourtant celuy des MINIMES qui commença dans le precedent: Saint François natif de Paule dans la Calabre en

fut

fut l'Instituteur, & le planta en France lors qu'il y fut appellé par le Roy Louïs XI. le Pape Sixte IV. l'approuva en 1473. & Jules II. le confirma en 1506. EGLISE.

Tous ceux des Mendiants renouvellant leur ancienne ferveur & leur discipline, les uns plustost, les autres plus tard, firent naistre diverses Reformes. Celuy de S. François qui a toûjours esté plus fecond qu'aucun autre en diverses sortes d'habit & d'observations de sa Regle, produisit trois nouvelles branches, celle des CAPUCINS, celle des RECOLLECTS, & celle des PIQUEPUSSES.

Celuy des Augustins en pousſa aussi une qui est celle des Hermites de saint Augustin; comme celuy des Carmes produisit la Congregation de ceux qu'on nomme Deschaux. Je passe sous silence celle des Dominicains ou Jacobins reformez, & celle des Augustins deschaussez, dautant qu'elles appartiennent au dix-septieme siecle.

Et pour parler premierement de RECOLLECTS, il faut sçavoir qu'y ayant eû à diverses fois plusieurs differentes Congregations dans l'Ordre de S. François qui se vantoient chacune d'observer la Regle de leur Patriarche dans sa pureté & simplicité, Leon X. avoit ordonné qu'elles seroient toutes compriſes & reduites en une, sous le nom de REFORMEZ; Que neantmoins il s'estoit encore trouvé plusieurs de ces Religieux qui affectoient d'estre plus rigides que les autres, & de garder la Regle à la lettre suivant les Declarations de Nicolas III. & de Clement V. Que l'an 1531. Clement VIII. leur fit attribuer des Convents par les Superieurs de l'Ordre, où ils recueilloient ceux qui avoient l'esprit de pieté & de recollection; à cause dequoy ils se nommerent RECOLLECTS. Les villes de Tulle en Limosin,

EGLISE. & de Murat en Auvergne, ſont les premieres de France qui leur ayent donné des Convents, quelques Religieux François y ayant apporté cette reforme d'Italie vers l'an 1584. En 1602. ils en eurent un à Paris; maintenant ils en ont par tout le Royaume pres de cent cinquante, qui ſont diviſez en ſept Provinces.

L'origine des Capucins, ainſi nommez de la forme extraordinaire de leur Capuchon, eſt telle. L'an 1525. un Frere Mineur Obſervantin, nommé Matthieu de Baſci de la Duché de Spolete, Religieux dans le Convent de Montefalconi, aſſeurant que Dieu l'avoit averty par une viſion d'exercer une plus eſtroite pauvreté, & qu'il luy avoit montré la vraye maniere dont ſaint François eſtoit habillé, ſe tailla un capuchon long & pointu*, & l'habit tel que le portent les Capucins, & ſe retira en ſolitude avec la permiſſion du Pape. Quelques autres, pouſſez du meſme eſprit, le joignirent au nombre de douze: Le Duc de Florence leur donna un Hermitage dans ſes terres, & ainſi peu à peu ſa bande groſſit juſqu'à tel nombre, que l'an 1528. le Pape Clement VII. approuva cette Congregation ſous le nom de FRERES MINEURS CAPUCINS. Le Pape Paul III. la confirma l'an 1536. avec permiſſion de s'eſtablir par tout, & luy donna un Vicaire General, & des Officiers & Superieurs. Ceux qui ont creu que Bernard Okin qui apoſtaſia, & paſſa dans le camp des Heretiques, fût Inſtituteur d'une ſi ſainte Congregation, étoient tres-mal informez; il ſe peut faire que l'avantage qu'il eut d'en eſtre General, & un des premiers & des plus ſignalez d'entre ceux qui embraſſerent cette Reforme, a eſté cauſe de cette fauſſe croyance. Sous le regne de Charles IX. ils furent receus en France, & eurent premierement un

* Quelques autres l'avoient desja porté.

un Convent à Meudon que le Cardinal de Lorraine leur fit baſtir, & un autre petit au lieu de Piquepuz, où ſont aujourd'huy les Religieux penitents du tiers Ordre de ſaint François. Le Roy Henry III. les transfera de ce lieu-là dans un Convent qu'il leur fit conſtruire au faux-bourg ſaint Honoré: Ils ont neuf Provinces dans ce Royaume, & plus de quatre cents Convents. EGLISE.

Le tiers Ordre de ſaint François, qu'on nomme *de la Penitence*, n'eſtoit du commencement qu'une Congregation de perſonnes ſeculieres de l'un & de l'autre ſexe, mais quelque temps aprés elle avoit eſté renduë reguliere. Or dans les ſiecles ſuivans, s'eſtant extrémement relaſchée, un de ſes Religieux nommé Vincent Maſſart Pariſien, entreprit de la reformer vers l'an 1595. Le premier Convent de cette Reforme fut baſty au village de Franconville, entre Paris & Pontoiſe; & le ſecond au lieu appellé Piquepuz, au bout du faux-bourg ſaint Antoine, d'où le vulgaire a nommé ces Religieux PIQUEPUSSES: Cét Ordre eſt diviſé en quatre Provinces, & a quelque ſoixante Convents.

Le Pape Eugene IV. avoit trouvé à propos de mitiger la Regle des Carmes; cette mitigation les ayant fait tomber dans un trop grand relaſchement, ſainte Thereſe, Religieuſe de cét Ordre dans le Convent d'Avila en Caſtille lieu de ſa naiſſance, les remit dans la premiere auſterité. Elle commença par les filles dont elle baſtit un Monaſtere à Avila; puis elle entreprit d'y remettre auſſi les hommes, eſtant aſſiſtée en cette bonne œuvre par deux Religieux Carmes qui eurent leur premier convent prés de la meſme ville. Le Pape Clement VIII. les ſepara des Mitigez l'an 1593. & leur accorda d'avoir leurs Provinces à part, &

EGLISE. de choiſir leurs Superieurs d'entre eux, à condition toutefois de reconnoiſtre le Géneral de l'Ordre. On n'en a veu en France que l'an 1605. Leur Convent du faux-bourg ſaint Germain, le premier de tous ceux qu'ils ont eû dans le Royaume, fut baſty l'an 1611.

La reforme des Hermites de ſaint Auguſtin, qu'on nomme à Paris *les petits Peres*, fut inſtituée au Chapitre General de cet Ordre qui ſe tint à Madrid l'an 1588. De-là quelques-uns allerent s'eſtablir en Italie, & d'Italie il en fut amené ſix ou ſept en France l'an 1595. par Guillaume d'Avençon Archeveſque d'Embrun qui les logea au Prieuré de Villars-Benoiſt en Daufiné. Ils ne ſe ſont eſtablis à Paris que l'an 1609. premierement au faux-bourg ſaint Germain, où la Reyne Marguerite leur fit édifier un Convent, lequel ils ont laiſſé aux Auguſtins reformez qui l'occupent encore; puis auprés de la porte Montmartre où ils en ont baſty un autre.

Les ſoins qu'apportent les FRERES DE LA CHARITÉ à recevoir & à traitter les malades, meritent bien qu'on en faſſe mention. Le bien-heureux Jean de Dieu, natif du Dioceſe d'Evora en Portugal, homme ſimple & ſans aucunes lettres, mais bruſlant d'un zele charitable d'aſſiſter les pauvres infirmes, commença cette Congregation en Eſpagne vers l'an 1570. Il alloit par les rues & par les maiſons, exhortant les Chreſtiens à faire l'aumoſne, & ayant ſouvent ces paroles à la bouche, *Faites bien, mes freres, tandis que vous en avez le temps*, à cauſe dequoy on appelloit en Italie ces Religieux, *Fatte ben fratelli*. Pie V. la confirma par ſa Bulle du 1. de Janvier 1572. Clement VIII. la reforma, & Paul V. l'erigea en Ordre Religieux, l'aſtraignant aux trois vœux accouſtumez, & à un quatriéme

triéme ſpecial qui eſt de ſervir les malades, ſous la dépendance neantmoins & ſous la correction des Ordinaires. EGLISE.

La Congregation des Feuïllants eſt ſortie de l'Ordre de Ciſteaux, & n'a commencé que l'an 1586. dans l'Abbaye de Feuïllents qui eſt au Dioceſe de Rieux, à ſix lieuës de Toulouze. Elle eut pour Auteur Jean de la Barriere, qui eſtant Abbé Commendataire de ce lieu-là, y avoit pris l'habit de Religieux: Sixte V. l'approuva, Clement VIII. & Paul V. luy accorderent des Superieurs particuliers. Le Roy Henry III. luy fonda un Convent au fauxbourg ſaint Honoré, à coſté du jardin des Tuilleries, & l'an 1587. Jean de la Barriere y amena ſoixante de ſes Religieux. Ils alloient alors tout nuds pieds, mais depuis ils ont pris des galoches: Ils n'ont que trois Provinces en France, & quelque trente Monaſteres.

Clercs Reguliers.

Comme chaque temps & chaque generation a ſes gouſts & ſes productions, ce ſeiziéme ſiecle fut tres-fertile en Congregations de Clercs Reguliers, qui ſont comme une eſpece mitoyenne entre les Moines & les Preſtres. Telles ſont celles des *Theatins*, *des Somaſques*, *des Clercs Mineurs*, *des Miniſtres des infirmes*, *des Eſcholes de pieté*, *des Clercs Reguliers de ſaint Paul*, qu'on nomme *Barnabites*, *des Peres de l'Oratoire de Rome*, *& des Jeſuites*, celle-cy beaucoup plus puiſſante & plus eſtenduë que toutes les autres enſemble. Je marqueray en paſſant, que l'un de ſes Peres, homme fort devot, nommé Jean Leon, Flamand de naiſſance, & Regent dans les baſſes claſſes du College de Rome, aſſemblant les eſcoliers qui deſiroient joindre la pieté à l'erudition, donna commencement à leur CONGREGATION DE LA VIERGE; laquelle ils ont trouvée ſi bonne & ſi utile, qu'ils en

EGLISE. ont fait non ſeulement pour leurs écoliers, mais auſſi pour les honneſtes gents des villes, & meſme en quelques endroits pour les artiſans.

De tous ces Clercs Reguliers, il n'eſt venu en France que les Jeſuites, les Barnabites, & les Theatins. Ces derniers ne s'y ſont eſtablis que de noſtre temps ſous la Regence de la Reyne Anne d'Auſtriche. On ſçait que ſaint Ignace fut l'Inſtituteur de la Compagnie de JESUS, comment elle commença l'an 1534. & comment elle fut approuvée par le Pape Paul III. & par ſes ſucceſſeurs. Nous pourrons raconter ailleurs à quelles conditions elle a eſté receuë en France, les oppoſitions qu'on y a formées à ſa reception, & les grandes & frequentes traverſes qu'elle y a ſouffertes en divers temps. Il ſuffit pour cette heure, de dire qu'elle a remply tout l'Univers du bruit de ſon nom, & les livres de ce qu'elle a fait pour l'avancement de la Religion Catholique & pour celuy des belles lettres.

Les Barnabites avoient eſté ſouhaittez en France par le Roy Henry IV. pour les employer à l'inſtruction de la jeuneſſe, & les ſubſtituer en la places des Jeſuites, aprés qu'ils eurent eſté chaſſez. Ils n'y vindrent point pour lors, mais à ſix ans de là leur General y envoya quelques-uns de ſes Religieux pour travailler à la converſion du Bearn; toutefois ils n'ont pris racine en ce Royaume que long-temps aprés: ils y ont quinze ou ſeize maiſons, dans la pluſpart deſquelles ils tiennent College pour enſeigner les bonnes lettres. Leur premier eſtabliſſement a eſté à Montargis l'an 1620. & deux ans aprés ils en ont eu un à Paris auprés du Palais. Leur Congregation a pris naiſſance à Milan, & a eſté inſtituée par trois Gentilshommes, deux de cette ville-là, un autre de Cremone. On leur donna le

nom

nom de BARNABITES, à cauſe qu'ils s'eſtablirent dans le quartier de ſaint Barnabé, & que l'Egliſe qu'ils y baſtirent fut conſacrée à Dieu ſous le nom de cét Apoſtre. *EGLISE.*

Parlons maintenant des Ordres Religieux de l'autre ſexe. Nous avons oublié ſur la fin du ſiecle precedent, que l'an 1594. Frere Jean Tiſſerran, Religieux Cordelier, ayant touché vivement les cœurs les plus endurcis, & converti pluſieurs femmes de joye par ſes predications, fonda l'Ordre DES FILLES PENITENTES à l'honneur de ſainte Magdelaine, pour y retirer celles à qui Dieu feroit la grace de quitter le peché. Il s'en trouva d'abord deux cents vingt; & comme le nombre s'accrut fort, & qu'il n'y avoit pas aſſez de revenu, on ſouffrit que quelques-unes allaſſent à la queſte par la ville. Ce qui dura juſqu'à l'an 1550. qu'à cauſe des inconveniens, on les enferma dans une clôture tres eſtroite. Louïs Duc d'Orleans, qui depuis fut Roy, leur donna ſon Hoſtel d'Orleans * prés de Sainct Euſtache, où elles ont demeuré, juſqu'à l'an 1552. que la Reyne Catherine les en delogea pour y baſtir un Palais, & les transfera dans la Chapelle S. Georges ruë S. Denys, qui juſques-là avoit appartenu aux Religieux de Sainct Magloire. Ordres de Religieuſes.

* C'eſt aujourd'huy l'Hoſtel de Soiſſons.

La Reyne Jeanne fille du Roy Louïs XI. ſeparée du Roy Louïs XII. ſon mary, & retirée dans la ville de Bourges, ne ſongea plus qu'à plaire à celuy qui donne les couronnes eternelles; & n'ayant pû perdre ſa virginité pour eſtre mere d'un Daufin, voulut eſtre mere d'un nombre infiny de Vierges en la conſervant. Elle inſtitua donc l'Ordre de l'ANNONCIATION, ou des Annonciades, qu'elle mit ſous la direction des Freres Mineurs Obſervantins. La Regle n'en eſt priſe ny de celle

EGLISE. de S. Benoiſt, ny de celle de Sainct Auguſtin, ny d'aucune autre; mais a eſté formée ſur les dix Vertus de la Saincte Vierge, qui ſont, Chaſteté, Prudence, Humilité, Verité, Devotion, Obeïſſance, Pauvreté, Patience, Charité, & Compaſſion. L'habit en eſt ſingulier, le voile noir, le manteau blanc, le ſcapulaire rouge, la robbe griſe, & la ceinture de corde. Il y en a pluſieurs Monaſteres en France, & aux Païs-bas.

Il ne faut pas confondre cét Ordre avec celuy des ANNONCIADES CELESTES, dont l'inſtitution vient de Genes, & ne commença que l'an 1604. nous en parlerons en temps & lieu.

La Regle des Capucines eſt à peu prés la meſme que celles des Capucins, & leur inſtitution preſque auſſi ancienne: la Ducheſſe de Mercœur mit la premiere pierre à leur Couvent de Paris l'an 1604. ſuivant les intentions de la Reyne Louïſe ſa belle-ſœur, qui par ſon Teſtament avoit laiſſé dequoy le baſtir.

Le premier Convent des Feuïllentines, dans la meſme reforme de Feuïllants, fut eſtably prés de Toulouze vers l'an 1590 puis transferé à Toulouze meſme. Antoinette d'Orleans veuve de Charles de Gondy, Marquis de Belle-Iſle, s'y jetta l'an 1599.

Le Pape la tira de là pour luy donner le gouvernement de l'Abbaye de Font-Evraud; Et quelques années aprés elle inſtitua la Congregation des Benedictines ſous le nom de Sainte Marie du Calvaire, & de Saincte Scholaſtique.

Quant aux Carmelites, leur Reforme n'ayant point eſté portée hors d'Eſpagne depuis plus de quarante ans qu'elle avoit commencé, il avint que l'an 1604. Pierre de Berulle qui n'eſtoit encore que ſimple Preſtre, mais qui avoit de rares talents de

la

la Nature, & des graces tres-particulieres du Ciel, prit le ſoin d'aller en ce pays-là querir quelques rejettons de cette heureuſe plante, pour les provigner en France, tellement qu'il y en a maintenant cinquante-neuf Monaſteres. *EGLISE.*

Le Roy Henry III. comme nous l'avons dit, eſtablit l'Ordre du Sainct Eſprit l'an 1579. & Henry IV. celuy de Noſtre-Dame du Mont-Carmel l'an 1607. Le Pape luy en donna les Bulles d'érection cette année-là ; Et la ſuivante d'autres par leſquelles il l'uniſſoit avec celuy de Sainct Lazare. Il faut ſçavoir, à l'égard de ce dernier, que du temps que les Chreſtiens Occidentaux tenoient la Terre-Sainte, outre les Ordres des Templiers, des Chevaliers Teutons, & des Chevaliers de Sainct Jean de Hieruſalem, il s'y en eſtablit auſſi un ſous le nom de Sainct Lazare, lequel recevoit les Pelerins dans des Maiſons fondées exprés, les conduiſoit par les chemins, & les deffendoit contre les Mahometans : de ſorte que les Papes luy donnerent de grands Privileges, comme les Princes, de riches poſſeſſions. Louïs VII. l'an 1154. luy donna la terre de Boigny prés d'Orleans. Ces Chevaliers y planterent leur ſiege aprés que les Chrêtiens eurent eſté chaſſez de la Terre-Saincte, y mirent leurs titres, & ils y ont tousjours tenu leurs aſſemblées. Ordres militaires.

Or eſtant devenus inutiles, ils devindrent auſſi mépriſables, de ſorte que les Chevaliers de Sainct Jean obtinrent facilement d'Innocent VIII. la ſuppreſſion de cét Ordre & ſon union avec le leur ; mais ceux de France s'en eſtant plaints au Parlement, il y fut ordonné qu'il ſubſiſteroit ſeparé de tout autre. En effet il a tousjours eu des Grands Maiſtres. Pie IV. qui eſtoit fort ſoigneux de mettre de beaux titres dans ſa famille, en donna la Grand Maiſtri-

EGLISE. Maiſtriſe, en Italie ſeulement, à Joannot de Caſtillon, un de ſes parents; Ce Joannot eſtant mort l'an 1572. le Pape Gregoire XIII. la defera entierement au Duc Emanuel Philbert de Savoye, & à tous ſes ſucceſſeurs, & unit cét Ordre avec celuy de Sainct Maurice qu'il avoit érigé en faveur de ce Prince. Mais comme cela n'eut point de lieu à l'égard de la France, Aymar de Chattes Chevalier de Malte, conceut l'envie de l'y faire refloriſ, afin de ſe parer de cette dignité; Philbert de Nereſtang, Gentilhomme de rare vertu, & Capitaine des Gardes du Corps, luy ſucceda dans ce deſſein, & y employa ſi heureuſement le pouvoir de Henry IV. qu'il l'en fit Grand Maiſtre l'an 1608. & obtint une Bulle du Pape fort avantageuſe pour cét Ordre; Lequel eſt pour les François, comme celuy de Sainct Maurice & de Sainct Lazare eſt pour ceux d'audelà les Monts. Ces Chevaliers, entre autres privileges, ont pouvoir de ſe marier, & de tenir des penſions ſur des Benefices Conſiſtoriaux.

Prelats illuſtres. Je ne ſçache point que l'Egliſe Gallicane ait porté aucun Prelat dans ce ſiecle qui ait augmenté le catalogue des Saints; mais elle en a eû de tres-illuſtres, les uns en doctrine, les autres dans le maniement des affaires tant ſpirituelles que temporelles, & pluſieurs dans l'un & dans l'autre. Le premier & le plus éminent de tous, a eſté George d'Amboiſe Cardinal, Prelat tres ſage, Miniſtre genereux & bien faiſant, & Cardinal avec un ſeul Benefice; qui regla la toute-puiſſance par la juſtice, & les intereſts du Roy par le bien public.

Les Papes ne firent jamais tant de Cardinaux en France que durant ce Siecle, particulierement ſous les Regnes de François I. & de Henry II. On en vit trois dans la Maiſon de Bourbon, Louïs fils de

de François Duc de Vandoſme, Charles frere du Roy Antoine de Navarre, & un autre Charles fils de Louïs Prince de Condé. Le Premier fut Archeveſque de Sens: les deux autres de Roüen. On en vit cinq de la Maiſon de Lorraine: Le premier fut Jean Eveſque de Mets, qui porta bien haut la dignité de ſa naiſſance, & fit connoiſtre qu'il eſtoit Prince par des liberalitez qui alloient juſqu'à la profuſion. Le ſecond fut Charles Archeveſque de Reims. Il eſtoit neveu de ce Jean & frere de François Duc de Guiſe. La naiſſance, le Ciel & la fortune ne luy avoient rien dénié de tout ce qu'il faut pour faire un grand homme; les doctes de ſon temps diſoient de luy, qu'il eſtoit le Mercure de la France, comme ſon frere en eſtoit le Mars; mais beaucoup de gents croyoient, qu'il euſt eſté encore plus grand, s'il euſt eſté moins ambitieux & moins remuant. Le troiſiéme fut Louïs frere de ce Charles, qu'on nomma le Cardinal de Guiſe Archeveſque de Sens. Le quatriéme, un autre Louïs encore Archeveſque de Reims, comme Charles ſon oncle; il fut tué à Blois avec Henry Duc de Guiſe ſon frere; Et le cinquiéme, Charles, dit le Cardinal de Vaudemont, frere de la Reyne Louïſe. Il y en eut auſſi d'autres de grande naiſſance, un de la Maiſon de Luxembourg, qui fut Philippe Eveſque du Mans: Un de la Maiſon de Longueville; ſçavoir, Jean Eveſque d'Orleans: Un de la Maiſon d'Albret; qui eſtoit Amanjeu Eveſque de Laſcar: Un de la Maiſon de Gramont, qui fut Eveſque de Poitiers, puis Archeveſque de Toulouze, on le nommoit Gabriel: Un de la Maiſon de Strozzi (il s'appelloit Laurent) Eveſque de Beziers: Un de la Maiſon de Joyeuſe, c'eſtoit François Archeveſque de Toulouze; celuy-cy veſcut ſous les Rois Henry III. & Henry IV. & Strozzi ſous Charles IX. *EGLISE.*

Preſ-

EGLISE. Preſque tous les autres, au nombre de prés de vingt, eſtoient auſſi gens de qualité, & parvinrent à cette dignité éminente, les uns, mais en tres-petit nombre, par leur ſeul merite, comme Jean du Bellay Eveſque de Paris, & George d'Armagnac, fils de Pierre, Baron de Cauſſade, baſtard de Charles dernier Comte d'Armagnac : la pluſpart pour avoir bien ſceu faire leur cour, ou pour s'eſtre trouvez parents de la faveur : comme Philippe de la Chambre ; Adrian de Gouffier Boiſy, frere d'Artur Grand Maiſtre de la Maiſon du Roy ; Jean le Veneur, Eveſque de Liſieux & Grand Aumoſnier de France ; Jacques d'Annebault, frere de l'Admiral de ce nom ; Claude de Longvic Givry, Eveſque de Poitiers ; Antoine Sanguin *, qu'on nommoit le Cardinal de Meudon ; Odet de Chaſtillon, neveu du Conneſtable de Montmorency ; & George d'Amboiſe, ſecond du nom, auſſi Archeveſque de Roüen, comme ſon oncle. Quant à Pierre de Gondy, fils du Mareſchal de Rais, & Eveſque de Paris, il fut créé Cardinal à la recommandation de la Reyne Catherine ; comme auſſi René de Birague Gentilhomme Milanois, qui avec cette dignité eut la charge de Chancelier de France.

* Il eſtoit neveu de la Ducheſſe d'Eſtampes.

Il y en eut quelques autres de moindre naiſſance, à qui les emplois des finances, ou de la robe, acquirent cette dignité comme Antoine Duprat, Jean Bertrandi, & Philippe Babou la Bourdaiſiere.

Mais ce ne fut ny le ſang, ny la haute faveur qui reveſtirent Arnaud Doſſat, & Jacques Davy du Perron de la pourpre ſacrée, elle fut la recompenſe de leurs ſervices, de leur grande capacité, & de leur rare erudition. Doſſat n'eſtoit que le fils d'un païſan du Dioceſe d'Auch ; & du Perron d'un Miniſtre

niſtre Huguenot de baſſe Normandie, mais Gentilhomme. Nous avons connu un fils naturel du premier, qui eſt mort Curé du Meſnil-Aubry, à quatre lieuës de Paris. *EGLISE.*

Il y eut auſſi un grand nombre d'illuſtres Eveſques, de la promotion deſquels on peut dire la meſme choſe que nous avons dit de celle des Cardinaux. Je remarque à Siſteron, Laurent Bureau excellent Predicateur pour ce temps-là; il avoit eſté Religieux Carme, & Confeſſeur des Rois Charles VIII. & Louïs XII. A Treguier, Jean du Calloüet fameux Docteur en Droict Civil & Canon: il mourut l'an 1504. A Luçon, Pierre de Sacierge, que Louïs XII. fit Chancelier, & Preſident de Milan. A Marſeille, Claude de Seiſſel Savoyard de naiſſance, dont les écrits ſont tres-dignes d'eſtre leus, pource qu'ils ſont tous ſemez de ces ſalutaires maximes, qui ſeules peuvent faire la gloire des Princes & la felicité des peuples; il fut depuis Archeveſque de Turin. On voit à Rennes Bernard Bochetel qui ſervit de Secretaire aux Rois Louïs XII. & François I. mais enfin touché d'un remords de conſcience, ou par quelque autre motif, il quitta ſon Eveſché, dont en effet les fonctions ne compatiſſent guere bien avec les occupations de la Cour. Du temps de ces meſmes Rois, je trouve à Paris, puis à Sens, Eſtienne Poncher Tourengeau de naiſſance, qui avoit eſté Preſident au Parlement, Chancelier de Milan, & de l'Ordre du Roy, & Garde des Seaux de France. Sous François I. à Riez, puis à Vence, & aprés à Avranches, * Rober Cenault; A Maſcon, Pierre Caſtellan Grand Aumoſnier de France. Et à Maguelone, Guillaume Pelicier. Ces trois furent élevez en conſideration des bonnes lettres; Caſtellan fut celuy qui avec Budée donna le deſſein au grand Roy Eveſques.

* C'eſt *Robertus Cenalis.*

EGLISE. Roy François d'instituer les Professeurs Royaux à Paris, & qui choisit les premiers, dont Pelicier en estoit un. Du temps de Henry II. je trouve à Lavaur Pierre Danez que François I. avoit appellé de l'Université de Bourges où il professoit la langue Grecque, pour le faire Precepteur de son Daufin; Et à Vienne, Charles de Marillac, qui l'an 1560. mourut de la frayeur qu'il eut que la Maison de Guise, contre laquelle il avoit parlé trop librement, ne l'enveloppast dans le crime d'heresie, ou de conjuration.

Du temps de Charles IX. & de Henry III. il y eut au Mans, Charles d'Angennes Rambouïllet, à la loüange duquel on dit, que durant 29. ans de siege, il ne donna aucune Cure qu'à la recommandation du merite, ayant pour cét effet dressé un registre de ceux qu'il en croyoit les plus capables. A Nevers, Arnaud Sorbin, qu'on surnomma de sainte Foy, parce qu'il avoit esté Curé d'une Paroisse de ce nom; il passoit pour grand Theologien & pour eloquent Predicateur. A Orleans, Jean de Morvillier, natif de la ville de Blois; la Reyne Catherine le mit dans le Conseil du Roy, où il fut toûjours opposé au Chancelier de l'Hospital, parce qu'il aspiroit à avoir les Seaux, comme en effet il les eut. A Auxerre, Jacques Amiot, natif de Melun, de fort bas lieu, mais homme de belle literature: Henry II. le donna pour Precepteur à ses enfants, & le fit Abbé de Bellosane; puis Charles IX. l'un de ses disciples luy donna l'Evesché d'Auxerre. A Valence, Jean de Montluc, qui fut trop vacillant en la Foy, quoy que tres-docte & avec cela tres-habile negociateur, A Tours, Simon de Maillé, fort sçavant en Theologie & dans la lecture des Peres, qui fut tiré de l'Ordre de Cisteaux où il estoit Abbé, pour estre promû à l'Ar-

l'Archeveſché. A Aire, François de Foix Candale, oncle de la femme du Duc d'Eſpernon, tres verſé dans les belles lettres, dans la Philoſophie de Triſmegiſte & de Platon, & dans la Chimie. A Chaalons, Pontus de Thiard, Poëte & Mathematicien, choſe ſinguliere ! qui mourut aagé de quatre-vingts quatre ans. A Evreux, Claude de Saintes, Predicateur vehement, & Theologien de grande reputation: & à Senlis, Guillaume Roſe, qui s'eſtoit auſſi rendu fort fameux par ſes Sermons. Ces deux étoient paſſionnez ligueux: Saintes fut pris dans Louviers, avec la ville, par les Royaliſtes l'an 1591. & mené à Caën, où il mourut en priſon, ayant couru grand riſque de mourir ſur un échaffaut pour avoir écrit & preſché contre Henry III. Roſe eut auſſi à ſouffrir beaucoup de chocs aprés la decadence du party; mais il s'en tira heureuſement, & changea ſon Eveſché avec celuy d'Auxerre. A Clermont, fut Eveſque Antoine de ſaint Nectaire, qui s'employa fort pour les intrigues de Catherine de Medicis; Et à Sées, Pierre Duval, du temps duquel les Chanoines de ſon Egliſe reprirent l'habit ſeculier, comme ils firent durant ce ſiecle dans pluſieurs autres Cathedrales. Le deſir de la reformation le faiſoit trop pancher du coſté des pretendus Reformez. Louïs Moulinet ſon neveu fut ſon ſucceſſeur. On remarque de luy, rare exemple d'un vray Paſteur ! que durant vingt-ſept ans de ſiege, il ne fut abſent que ſix mois de ſon Eveſché, faiſant voir par là que les bons Eveſques trouvent leur plaiſir dans la reſidence, comme les mauvais y trouvent leur ſupplice. *EGLISE.*

Il n'y en eut point qui ſe ſignalaſſent davantage durant la Ligue que Pierre d'Eſpinac, & Renaud de Beaulne; le premier Archeveſque de Lyon, & le ſecond de Bourges, tous deux de grande

EGLISE. grande eloquence, & de plus grande intrigue; Eſpinac dans le party de la Ligue, & Beaulne dans celuy du Roy; ils veſcurent bien avant dans le regne de Henry IV.

Sous lequel il ne faut pas encore oublier Alfonſe d'Elbene Eveſque d'Alby, ny Arnaud de Pontac, & Nicolas l'Angelier genereux defenſeurs des droits & de la liberté de l'Egliſe, celuy-cy Eveſque de ſaint Brieuc, celuy-là de Bazas; Ny René Benoiſt, qui eſtant Curé de ſaint Euſtache à Paris, contribua beaucoup à la converſion du Roy Henry IV. & à le faire recevoir dans le ſein de l'Egliſe, ſans attendre pour cela les ordres de Rome. Ce Prince le choiſit pour ſon Confeſſeur, & le nomma à l'Eveſché de Troyes: Il eſt vray qu'il n'en put pas obtenir les Bulles, mais on peut dire hardiment qu'il les meritoit, quand ce n'euſt eſté que pour les meſmes raiſons pour leſquelles on les luy refuſa.

On ne doit pas appeller Eveſques ceux qui tomberent dans les erreurs des ſectaires, & que le Pape excommunia pour cela, ainſi que nous l'avons dit.

Eveſques qui tomberent dans l'hereſie.

Il n'y en eut pourtant qu'un de ces dix que nous avons marquez, qui embraſſa le Calviniſme; ce fut Jean Caracciol fils de Jean Prince de Melfe, Eveſque de Troyes, qui l'an 1565. abandonna ſon Eveſché pour prendre une femme. Il eſt vray que ſix ans auparavant, ſçavoir l'an 1559. Jacques Spifame quitta la Chaire Epiſcopale de Nevers pour ſe marier & ſe retirer à Geneve; mais ſi ſon exemple en montra le chemin à Caracciol, certes ſa malheureuſe fin l'en devoit bien détourner: car ſur je ne ſçay quel ombrage qu'on prit de luy en cette ville-là, on l'accuſa d'adultere, & on luy fit couper le cou pour ce crime pretendu.

Les bonnes let-

Dés le quatorziéme Siecle, les lettres avoient commencé à refleurir, & pour ainſi dire, à jetter quel-

quelques plus vives étincelles, principalement en Italie. A meſure qu'elles découvroient leur éclat, elles enflâmoient l'amour & la curioſité des gents de bon gouſt, qui eſtant ennuyez de la barbarie des écoles, & des fatras & des ergoteries, dont les livres de ce temps-là eſtoient pleins, s'appliquerent à rechercher les Auteurs Grecs & Latins des ſiecles polis, dans le fond des Bibliotheques, & les tirant de la pouſſiere, où ils eſtoient enſevelis, les mirent au jour par le ſecours de l'Imprimerie. *EGLISE. tres, & les ſçavans.*

On s'étudia alors de parler auſſi bien Grec & Latin, comme du temps de la Republique d'Athenes, & de l'Empire d'Auguſte: Ceux qui s'addonnerent à l'étude des Saincts Eſcritures, voulurent auſſi s'acquerir une parfaite connoiſſance de la langue Hebraïque, ſans laquelle il eſt preſque impoſſible de bien entendre les Livres du vieux Teſtament; Et en meſme temps la curioſité de ceux qui voyageoient dans les païs du Levant, en rapporta le deſir d'apprendre les langues Orientales, particulierement l'Arabe, dont la Turque eſt un idiome. Il eſt vray que ces doctes qui ſceurent ſi bien retrouver le bel air des autres langues, ne le ſceurent point donner à la Françoiſe; au contraire ils la rendirent plus rude & plus obſcure qu'elle n'eſtoit auparavant, l'embrouillant de quantité d'ennuyeuſes allegations, de fauſſes phraſes, de tranſpoſitions fort dures, & de mots écorchez du Latin, dont le Siecle auquel nous vivons, a bien eû de la peine à l'épurer.

Le Roy Charles VIII. ayma tous les beaux Arts, mais il n'eut pas le temps de les cultiver. Louis XII. les favoriſa, eut de l'eſtime & de la generoſité pour les Sçavants, & fit rechercher les écrits des anciens Auteurs, dont il dreſſa une Bibliotheque fort curieuſe. François I. le ſurpaſſa de bien loin

loin en cette noble paſſion, comme il ſurpaſſa tous les Princes de ſon temps en magnificence & en liberalité. Son Regne, pour le dire en un mot, fut le Regne des gents de lettres; il y en avoit une multitude incroyable & de tres-ſçavants ſoit dans les langues & dans la connoiſſance de l'antiquité, ſoit dans la Juriſprudence, ſoit dans la Philoſophie & dans la Medecine; ſoit dans les Mathematiques & dans l'Aſtronomie. Auſſi ce grand Prince les honora ſi genereuſement de ſes gratifications, des plus nobles emplois dans les affaires, & de ſa familiarité meſme, qu'il ſembloit vouloir partager ſon Eſtat & ſa grandeur avec eux.

Un volume ne ſuffiroit pas pour en marquer ſeulement les noms, & preſque tous ont eſté ſi excellents, chacun en ſon genre, que qui entreprendroit d'en trier quelques-uns de ce grand nombre, il courroit riſque de faire tort à ſon jugement, & au merite de ceux qu'il n'auroit pas nommez. Je marqueray ſeulement que les Univerſitez abondoient en tres-doctes Profeſſeurs en Philoſophie & en Humanitez; Qu'on peut dire la meſme choſe de la Faculté de Medecine, qui juſques-là n'avoit eû qu'une imparfaite connoiſſance de la doctrine du divin Hippocrate; Que celle de Theologie eut des Docteurs plus ſçavants qu'elle n'avoit jamais eû, non pas peut-eſtre encore ſi éclairez pour la Poſitive, comme nous en voyons aujourd'huy; Que toutes les grandes Magiſtratures furent remplies d'hommes tres-profonds en ſcience, & preſque tous d'une ſinguliere vertu; Et qu'il n'y eut jamais tant de Juriſprudence dans les Parlements & dans le Barreau, ny tant de capacité & de ſolides raiſonnements parmy les Avocats.

J'ajouſteray que la poëſie Françoiſe, qui juſqu'à ce temps-là n'avoit preſque eſté qu'une rimaille-

maillerie groſſiere, ſans beaucoup d'art & d'invention, commença à ſe décraſſer & à ſe vouloir parer des ornements de l'antiquité: Mais les meſmes qui travailloient à luy rendre cette douce harmonie, qui n'a eſté inventée que pour élever l'ame à des choſes ſublimes & divines, la déreglerent malheureuſement par le mauvais uſage qu'ils en firent. Car s'étudiant par une complaiſance criminelle à flatter la vanité & les paſſions impudiques de la Cour, ils metamorphoſerent, ſi je l'oſe dire, les Muſes en Sirenes, & abaiſſerent ces nobles Filles du Ciel à quelque choſe de plus honteux que la mendicité & l'eſclavage.

FIN.

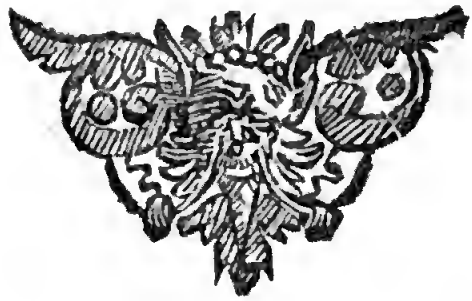

TABLE DES MATIERES PRINCIPALES

Contenuës dans le II. Tome de la Troiſiéme Partie.

A.

Baye de S. Pierre ſaccagée, 45
Abayes entre les mains des Capitaines, 433
Abbeville ſe met ſous l'obeïſſance du Roy, 118
Abſac Foreſt, 121
Advertiſſeurs des Huguenots, 410
Advocats en peine, 258
Agent occupé par le Marquis de Villars, 80
Agria Forteresſe, 244
le Duc d'*Aiguillon* fils du Duc de Mayenne, 62
Aiguillon erigé en Duché & Pairie, 199
Louïs d'*Aix* viguier de Marſeille, 56
Jean d'*Alagon* de Merargues ſa trahiſon, 330
Alamanon commande des troupes à l'entrepriſe de Marſeille, 154
Albe Royalle priſe par les Chrétiens, 245
l'Archiduc *Albert* d'Auſtriche, 156
Prend Calais, *là-meſme*
Et Ardres, 160
Albert Forteresſe, 226
Alby tenu par Joyeuſe, 16
d'*Albigny* occupe Grenoble, *là-meſme*
Fait la guerre en Dauphiné, 32
Lieutenant du Duc de Savoye, 183
Jeanne d'*Albret* Reine de Navarre, 425
Cardinal *Aldobrandin*, 238, 239
Aldobrandins font une faction, 317
Alfonſe II. Duc de Ferrare, 179
Alincour fils de Villeroy, 216, 343
Alguade juge en Eſpagne, 247
Jean *Alvares* d'Avila Admiral, 354
Alymes deputé du Duc de Savoye, 235
Amedée Baſtard de Savoye, 57
Amiens rentre ſous l'obeyſſance du Roy, 119
Surpris par l'Eſpagnol, 166, 167
Eſt repris par le Roy, 179

Jacques *Amiot* Abbé de Bellofane, 418
Amniſtie accordée aux Pariſiens, & aux Lyonnois par Henry IV. 109., 110, 111
l'Amour cauſe de la guerre, 371
Amurath III. Sultan, 244
Anchot de Meſplez, 150, 152, 155
Cardinal *André* d'Auſtriche, 197
Nicolas *l'Angelier* Eveſque de S. Brieux, 433
l'*Anglois* Eſchevin de Paris, 112
Philippe d'*Anglur* Guyonville, 272
Annates, 395
Anne Marie Maurice Infante d'Eſpagne, 250
Anne de Dannemark, 285
Année Sainte, 222
Année du grand Hyver, 355
Antechriſt des Huguenots, 294
Antibes Coſte, 83
Antibes Ville priſe par le Duc d'Eſpernon, 86
Arconnas Ambaſſadeur du Duc de Savoye, 214
Ardembourg pris par les Hollandois, 312
Ardres pris par les Eſpagnols, 160
Argentan reduit à l'obeïſſance du Roy, 21
Arles ſuit les mouvemens du Parlement d'Aix, 83
Réduit par Eſpernon, 102
Occupé par le Duc de Savoye, 58
Arques fameux par pluſieurs rencontres, 12
Arras lieu où mourut le Duc de Parme, 86
Arreſt de l'union declarant le Cardinal de Bourbon Roy, 19
Arreſt en faveur du Duc de Savoye, 46
Arreſts contre d'autres Arreſts, 53
Arreſts du Parlement en faveur de Henry IV. 97, 98
Arreſts caſſant tous les Arreſts donnez contre Henry IV. 116
Arreſt contre Jean Chaſtel, 128, 129
Arreſt foudroyant contre le Duc d'Aumale, 139
Arreſt contre Biron, 268
Arreſt des Maiſtres des Requeſtes, 366
Arreſt pour la reſidence des Eveſques, 430
Articles du traité entre Henry IV. & le Duc de Savoye. 243
l'*Artois* attaqué par les François, 126, 162
Aſſemblée des Chefs de la Ligue, 51
Aſſemblée convoquée par le Duc de Mayenne, 87, 88
Aſſemblée generale à Mante, 106
Aſſemblée des Notables de Bretagne, 170
Aſſemblée à Chartres, 55
Aſſemblée du Clergé à Paris, 154
Aſſemblée du Clergé de France, 432
Attignac ſon courage, 276
Avalon rentre dans l'obeïſſance, 125

Au-

Aubete Riviere, 63
Aubry Curé de ſaint André des Arts, 115
Guillaume d'*Avençon* Archeveſque d'Ambrun, 438
Auguſtins ſuivant Luther, 397
Auguſtins produiſent les Hermites de ſaint Auguſtin, 435
Auguſtins deſchauſſez, *là meſme*
Avila Monaſtere où ſainte Thereſe eſtoit Religieuſe, 437
Aure Riviere, 24
Auſſone rentre dans l'obeyſſance, 131
Auſſonville commande des troupes, 127
Autun rentre dans l'obeyſſance, 131
Le Comte d'*Auvergne* arreſté, 313
Sa longue priſon, 315

B.

Balagny conſeille la guerre contre l'Eſpagnol, 126
perd Cambray, 147
Baulne quitte la ligue, 131
Baronius ardent defenſeur du S. Pere, 346
Sert Henry IV. 144
Belarmin deffenſeur du S. Pere, *là-meſme*
Barraux pris par Leſdiguieres, 184
Pierre *Barriere* aſſaſſin, 104
François *Baſa* Italien arreſté par le Prince d'Orange, 256
Chriſtofle de *Baſſompierre* joint Henry IV. 11
Baſſompierre negotie la paix pour le Duc de Lorraine, 124
Bataille d'Ivry, 23, 24
Bauſſet garde le Chaſteau d'If, 171
Le Duc de *Baviere* entre dans la ligue que Henry IV. avoit braſſée, 379
Bearnois nom donnée à Henry IV. 11
Ducheſſe de *Beaufort* aimée de Henry IV. ſa mort, 201
Beaulieu rend le bois de Vincenne, 15
Beaumanoir Lavardin fait Mareſchal, 151
Renaud de *Beaulne* Archeveſque de Bourges, 55
Le Comte de *Belin* on luy oſte le gouvernement de Paris, 108
Repouſſé par les vents allant ſecourir Calais, 158
Le Marquis de *Belle-Iſle* tué, 151
Pompone de *Bellievre*, 210
Bernard Advocat ſert à la reduction de Marſeille, 254
Berre bloqué, 56
Berre tenu par les Savoyards, 57, 83
Beſançon dans l'eſpouvante, 136
Betune Riviere, 12
Maximilian de *Bethune*, 168
Bigarrats nom donné aux Royaliſtes, 33
Biord aſſaſſiné, 83
Le Maréchal de *Biron* pourſuit l'Armée des Ducs de Mayenne & de Parme, 73
Sa mort, 78
Biron jure fidelité à Henry IV. 3
Ses hardies remonſtrances aſſeurent Henry IV. 12
Empeſche le Roy d'aller à

Paris, 26
Se meſle de tout, 35
Envoyé devant Roüen, 62
Aſſiege Selles, 91
Vient trouver le Roy, *là-meſme*
Le Roy luy oſte la charge d'Admiral premier ſujet de ſon mécontentement, 117
Eſt bien receu à Paris, 120
Aſſiege Monſtier ſaint Jean, 131
Donne ſecours & à Beaulne, & à Dijon, *là-meſme*
Eſt rudement repouſſé à Fontaine-Françoiſe, 133
Fait trois irruptions dans l'Artois, 162
Inveſtit Amiens du coſté d'Artois, 167
Commence la circonvallation, 169
Fait des reproches au Roy, 170
Se ſurpaſſe luy meſme à ce Siege, 173
Son imprudence dans ſa colere, 209
Reçoit le Duc de Savoye, 217
Decouvre ſon mécontentement à ce Duc, 220
Traite avec les Eſpagnols, 236
Prend & pille Bourg, 231
Fait bien & parle mal, 236
Sa colere paſſe juſqu'à la rage, *là-meſme*
Change de deſſein, 237, 238
Paſſe en Angleterre, 249
Paſſe en Suiſſe, 257
Vient en Cour, 262
Son obſtination, 263, *& ſuiv.*
Condamné à mort. 268 *& ſuiv.*
Blacons s'empare du gouvernement d'Orange, 340, 341
Blanquetaque gué, 71
Nicolas *Blanc-rolet* ſe declare pour Henry IV. 10
Blaye acheté, 81
Iſambert du *Bois-Avnelons*, 160
Bois-Dauſin commande au Mans, 17
Fait ſon accord avec Henry IV, 137
Créé Maréchal par le Duc de Mayenne, 87
Bonne de Leſdiguieres fait la guerre en Dauphiné, 32
Quitte la Savoye pour aller ſecourir Aix, 122
Fait Lieutenant en Provence, 137
Eſt traverſé par l'ordre du Roi ſans diminuer rien de ſa fidelité, 152
Reſiſte au Duc de Savoye & porte la guerre dans ſon païs, 171
Eſt eſtonné de la priſe de Crequi, 183
Prend Barraux, & arreſte les progrez du Duc, 184
Commande une Armée contre la Savoye en meſme temps que Biron, 230
Se ſaiſit de toute la valée de S. Jean de Maurienne, 232
Boſc-Roſé ſe donne à Henry IV. 106
Boucher Curé de S. Benoiſt, 66
Sort de Paris, 114
le Cardinal de *Bourbon* concurrent d'Henry, 4
Proclamé Roy, 8
Sa mort, 30
le jeune Cardinal de *Bourbon* fait un parti, 50, 51, 74
du *Bourg* rend la Baſtille, 115

Se rend à Henry IV. 111
Bourgoing Prieur des Jacobins pris, 17
Bouteville conserve Senlis, 35, 36
Jean George de *Brandebourg* dispute l'Evesché de Strasbourg, 283
Bref du Pape suspect au Duc de Mayenne, 18, 19
Bretagne vexée par les François & Estrangers, 60
Brissac Maréchal de France deffend Poictiers, 102
Apporte les clefs de Paris au Roy, & en reçoit le baston de Mareschal, 113, 114
Prend Dinant, 185
Louise de *Budos*, seconde femme du Connestable de Montmorency, 371
Sa mort, 202
Bulle du Legat receuë du Parlement de Paris, & cassée par celuy de Tours, 21, 22
Bulles du Pape sans effet, 53

C.

CÆsar *Monsieur* fils naturel de Henry IV. 185
Est fiancé avec la fille du Duc de Mercœur, 187
Calais Assegé par l'Archiduc Albert, 157
Est pris, 159
Rendu aux François. 192
Calatagirone General des Cordeliers, envoyé de la part du Pape, pour moyenner la Paix, 166
Fait Patriarche de Constantinople propose un compromis au Roy, & au Duc de Savoye, 214
Calvin devient aussi puissant que Luther, 399, 400
Cambray assiegé par les Espagnols, 145, 146
Est emporté, 147
Philippe de la *Canaye* Seigneur du Fresne Huguenot, 223
la *Capelle* assiegée par Mansfeld, 118
Emportée, *là mesme*
Renduë aux François, 192
Capitaines possedans les Benefices, 433
les *Capucins* leur Fondateur, 436
Hieroſme *Caraffe* Marquis de Montenegre esleu Gouverneur d'Amiens, 175
le Comte de *Carces* 122
Cardinaux Inquisiteurs, citent les Prelats suspects d'Heresie, 425
Carmagnolles Citadelle, 229
Carmes Deschaux, 435
Isaac *Casaubon* Professeur Royal dans la Langue Grecque, 223
Charles de Casaux Duumvir de Marseille, 153
Est tué par Libertat, 154
Ses fils veulent garder la place, *là mesme*
Se retirent à Genes, 154, 155
Albert *Catanée* chasse les Vaudois de leurs Vallées, 402
le *Catelet* emporté par les Espagnols, 139
Rendu aux François, 192
Catherine sœur de Henry IV. mariée au Duc de Bar, 194, 199

Eſt abandonnée de ſon mary, 222
Catholiques perſecutez en Angleterre ſous Elizabeth, 284
Robert *Cecil* ennemy de France, 285
Certes affirmation de Calvin, 410
Chaligny frere du Duc de Mercœur en Hongrie, 245
Chambery ſe rend à Henry IV. 232
Chambret Gouverneur du Limoſin defait les Croquants, 121
Chancelier de *Chiverny*, 200
Sa mort, 210
Fin de ſa maiſon, *là-meſme*
Charbonnieres pris par le Duc de Savoye, 183
Pierre *Chaſtel* Gouverneur du Fort ſainte Catherine, 235
Rend ſa place, *là-meſme*
Jean *Chaſtel* bleſſe le Roy à la levre d'en bas, 128, 129
Eſt condamné, *là meſme*
Chaſtellerand lieu de l'Aſſemblée des Huguenots, 172, 203
Chaſteau d'If, bien conſervé contre les Eſpagnols, 172
Chaſteau Thierry ſe rend à Henry IV. 119
Chicane peſte du genre humain, 273
Ciſteron aſſiegé par Leſdiguieres, 152
Clement VIII. donne des Couvens aux Recolets, 435
Jean le *Clerc* cardeur parle mal du Pape, 406
Le *Clergé* ſouffre dufant les guerres, 325
Cloche d'Arragon miraculeuſe, 247, 248
Quand elle ſonne elle preſage quelque malheur. 248
College de Clermont fermé, 128, 129
Commis de Villeroy trahit le Roy & deſcouvre ſes ſecrets, 259
La *Compagnie* de Jeſus reſtablie en France, 295, 296
Toutes les *Compagnies* refuſent de recevoir la Paulette, 309
Comper Chaſteau prés de Renes aſſiegé par les Royaliſtes, 151
Le Mareſchal d'Aumont meurt devant, *là-meſme*
Concarneaux ſe rend au Mareſchal d'Aument, 121
Conchino Conchini gouverne l'eſprit de Marie de Medicis, 301
Entretient la Reyne dans ſa mauvaiſe humeur, 367
Concile de Piſe aſſemblé par Louïs XII, 403
Concile de Trente indit par Paul III. 415
Concile de Latran excommunie les Officiers du Parlement de Provence, 494
Cite les Prelats de France, *là-meſme*
Concile Provincial dans Paris, 407
Concordat paſſé par François premier, 404
Concordats avec le ſaint Siege exactement obſervés, 145
Le Prince de *Condé* marié à Henriette Charlotte de Montmorency fille du Conneſtable, 371, 372
Sa jalouſie contre le Roy, 372
Meine ſa femme en Flandre, 473

La

La Princeſſe de *Condé* donne de l'amour au Roy, 371,372
Eſt enlevée par ſon mary en Flandre, 373
Confeſſion ſacramentelle par lettres, 308
Conflans ſe rend aux François, 232
Confuſion de ceux qui eſtoient preſens à la mort d'Henry IV. 387,388
Conquet Golfe, 122
Conſeil ſecret d'Eſpagne à Paris, 170
Conſeil de France trahy, 299
Conſeillers Clercs n'aſſiſtent point aux Arreſts de mort, 267,268
Conſpiration du Mareſchal de Biron, 220,236. *& ſuiv.*
Conſuls de Limoge, on leur oſte le Chaperon, 258
Conteras tente le ſecours d'Amiens, 175
le *Coq* Curé de S. Euſtache obligé de ſe retracter, 407
le Pere *Cotton* proche Henry IV. 295
Coucy, pretenſions du Duc de Savoye deſſus, 124
Couet Burie Calviniſte, ameine en Cour Marguerite ſœur de François I. 408
Courquet Fauxbourg de Calais emporté, 175
les *Courtiſans* n'adorent un Prince que dans ſa grandeur, 388
Crequy ſe bat en duel avec Philippin, frere baſtard du Duc de Savoye, 215
Crodon Fort baſty par les Eſpagnols, aſſiegé & pris par Aumont, 122
Croquants faction ſous Henry IV. 125
Sont batus par Chambret, *là-meſme*
Cudos Village de Gaſcogne, 2
Prodige ſurprenant arrivé en ce lieu, avec l'explication, *là-meſme*
les *Curez* de Paris aſſemblez pour reconnoiſtre Henry IV. 117
le Marquis de *Curton* dégage Florat Seneſchal d'Auvergne engagé dans Iſſoire, 25

D.

Declaration faite ſans attendre le Parlement reſtabliſſant ceux qui eſtoient demeurez à Paris aprés ſa reduction, 115
Decret de la faculté de Theologie contre Henry IV. 22
Decret du Clergé aſſemblé à Mante declarant les Bulles du Pape données contre Henry IV. nulles, 54,55
Deputez des Egliſes pretenduës reformées ont permiſſion de tenir une aſſemblée à Mante, 106
Dernetal quartier de Biron durant le ſiege de Roüen, 70
Les Eſpagnols veulent donner dedans, 71
Philippe *Deſportes* Abbé de Tyron grand Poëte, mais plus grand Courtiſan, 62
Diego d'Ibarra Ambaſſadeur d'Eſpagne, 69
Demande la Couronne pour l'Infante, *là-meſme*
Diepe reconnoiſt Henry IV. 10
Le Roy ſe retire ſous ſes murailles, 1

Diete de Spire, 416
Differend entre le Pape & les Venitiens, 343
Dijon veut ſe remettre ſous l'obeïſſance du Roy, & en eſt empeſché par le Duc de Mayenne, 125
Sa reduction, 135
Declaration denonçant la guerre au Roy Philippe, 129
Diſciples de Luther, 406
Diſgraces qui arrivent aux Princes, refroidiſſent leurs ſerviteurs. 91
Diſette extrême dans Paris, 38
Diſmieux fait ſon accommodement avec Henry IV, 130
Rend Vienne, *là-meſme*
Reçoit peu d'honneur d'avoir trahi le Duc de Nemours, *là-meſme*
les *Docteurs* de Paris entrent en conference avec Henry IV. 100
le Prince de *Dombes* pouſſe rudement le Duc de Mercœur, & prend pluſieurs Places en Bretagne, 33
Aſſiege en vain Lambale, 61
Devient Duc de Montpenſier, 79
Dominic. ins ou Jacobins, leur Reforme, 435
Donaverd Ville tenuë par le Duc de Baviere, 379
Donchery lieu proche Sedan, 334, 335
Alfonſe *Dornane* Chef des Catholiques Royaliſtes, 16
Maiſtriſe le Dauphiné, *là-meſme*
Dorvilliers donne entrée aux François dans le Chaſteau de Ham, 135
Doüane diminuée plus de la moitié, 290
Doüere Riviere, 100
Dourlens veut eſtre compris dans l'Edit de la reduction d'Amiens ſous Henry IV, 119
Dreux aſſiegé par le Roy, qui en leve le ſiege, 23
Jean de *Dreux* Morainville, tué à la priſe de Verneuil, 31
Droict annuel par qui inventé, 309
Dun abandonné au Duc de Lorraine, 124
Duel fameux entre Philippin Baſtard de Savoye & le Seigneur de Crequy, 215
Durance Riviere, 122
Duſſeldorp Ville d'Allemagne, où les Eſleus eſtoient aſſemblez, 378
Duumvirs de Marſeille. 150

E.

EBion ſes erreurs renouvellées dans le ſeiziéme ſiecle, 398
trois *Eclipſes* en une meſme année, 326
Edit de Folambray pour le Duc de Mayenne, 149
Edit contre les duels, 2
Edit pour le reſtabliſſement des Jeſuites, 295
Edit deffendant les Manufactures Eſtrangeres, 289
Edit pour la Paulete, 309
Edit du Roy d'Eſpagne contre les Moriſques, executé avec rigueur, 363, 364
Edits contre le duel & la ban-

queroute, 365
Edit en faveur du Clergé pour racheter ſes biens, 326
Egliſe ſaint Pierre à Rome, lieu où le Pape donna l'abſolution à Henry IV. 144
l'*Egliſe* dans de grands deſordres dans le ſeizieſme ſiecle, 393
le Comte d'*Egmont* ameine du ſecours en France, 23
Cauſe de la perte de la bataille d'Ivry, *là-meſme*
Jean *Ekius* premier Docteur Catholique, qui a diſputé contre Luther, 399
Frederic *Electeur* de Saxe, vaincu & deſtitué de ſa Duché, 375
Elections de droit divers, 395
Eleonor fille de Guillaume Duc de Cleves, 376
Femme d'Albert Frederic Duc de Pruſſe, *là-meſme*
Elizabeth Reine d'Angleterre envoye du ſecours à Henry IV. 60
Fait de ſanglants reproches à Henry IV. pour ſa converſion, 106
Envoye du ſecours au ſiege d'Amiens, 173
Reçoit bien le Mareſchal de Biron, 249
Sa mort & ſes loüanges, 284
Elizabeth fille de Henry IV. 390
Eſt mariée à Philippe IV. Roy d'Eſpagne, *là-meſme*
Emiſſaires d'Eſpagne taſchent de rompre l'Alliance des Suiſſes avec la France, 257
Encre Ruiſſeau à trois lieuës d'Amiens, 175
D'*Entragues* eſpouſe Marie Touchet Maiſtreſſe de Charles IX. 216
Sa fille eſt aimée de Henry IV. *là-meſme*
Veut faire paſſer en Eſpagne ſa fille avec ſes enfans, 303
Eſt arreſté avec ſa femme, 305
Eſt condamné à avoir la teſte tranchée, reçoit ſa grace, 314, 315
l'Archiduc *Erneſt* propoſé aux Eſtats aſſemblés à Paris, pour eſtre Roy de France eſpouſant l'Infante d'Eſpagne, 96
Erneſt de la maiſon de Brandebourg pourſuit le droit de ſon neveu ſur Cleves, 379, 380
Eſchelles Fort pris par Nemours, 83
Les *Echevins* de Lion font leur traité avec d'Ornane pour rentrer dans l'obeïſſance deuë à Henry IV. 110
L'Eſcluſe priſe par les Hollandois ſur les Eſpagnols durant le ſiege d'Oſtende, 312
Eſgarrevaques beaupere de Souliers ſoûleve Toulon, eſt bleſſé au ſiege de la Citadelle & meurt, 103, 104
Eſparnay aſſiegé par Henry IV. 78
Le Maréchal de Biron meurt devant cette place, *là-meſme*
Le Duc d'*Eſpernon* refuſe de ſigner l'accommodement des Catholiques avec Henry IV. 5
Fait lever le ſiege de Ville-mur, 84
Eſt receu avec joye en Provence, 85
Manque Marſeille, mais prend-

prend Arles, 102
Les Provençaux se declarent contre luy, 109
Henry IV. se défie de sa conduite, 122
Le Roy n'ose absolument luy oster le gouvernement de Provence, *là-mesme*
Perd son fort de devant Aix, 123
S'opiniastre à garder la Provence, 150, 151
Est contraint par le Duc de Guise de fuir, venant secourir la Citadelle de saint Tropez, 155
Est en grand danger par la malice d'un Paysan, *là-mesme*
Fait son accommodement avec le Roy, 156
Offre son service au Mareschal de Biron, 262
Perd Mets par la revolte des Soboles, 280, 281
A des fiertés trop grandes, 291
Est dans le carosse du Roy Henry IV. quand il est tué, 388
La Reine se confie beaucoup en luy, *là-mesme*
Fait declarer la Reine Regente, 389
François de l'*Espinay* saint Luc Gouverneur de Broüage, tué au siege d'Amiens, 195
La Damoiselle des *Essarts* aimée de Henry IV. 367
Comte *d'Essex* Favory de la Reine Elizabeth, 63
Commande trois mille Anglois en France, *là-mesme*
Sa teste plantée sur la tour de Londre, 249
Est maison, s'esteint en Alfonse II. Duc de Ferrare, 179, 180
Cesar *d'Est* ne peut obtenir le transport des Duchez d'Alfonse II. Duc de Ferrare, 180
Estampes pris par Henry IV. 17
Estaples petite Ville du Boulonois, lieu de la naissance de Jacques le Fevre, 406
Estats de Roüen accordent la levée d'un sol pour livre, 257
Damoiselle *d'Estrée* aimée de Henry IV. va au siege d'Amiens, les murmures de toute l'armée l'obligent de quitter le Camp, 169, 170
Solicite le Roy de l'espouser, 168
Sa mort, 201, 202
Antoine *d'Estrée* grand Maistre de l'Artillerie par la mort de l'Espinay S. Luc. 175
Le Baron d'*Entré* se saisit du Comte d'Auvergne, 305
Eutyches ses erreurs sont resuscitées dans le seizieme siecle, 398
Sainte *Eupheme* autrefois Patrone de Sorbonne, 342
Le grand Maistre de Malthe envoye à cette maison un os du pied de cette Sainte, *là-mesme*
Eure Riviere, 23
L'Europe a commencé à estre plus éclairée dans le seizieme siecle, 394

F.

Falaiſe aſſiegé par le Duc de Montpenſier Gouverneur de Normandie, 347,348
une *Fille* eſt trois ans ſans manger; 207
Final pris par les Eſpagnols, 260
Finances adminiſtrées par le conſeil de cinq ou ſix perſonnes, 120
la *Fleſche* enrichie & illuſtrée par Fouquet la Varenne, 295
Florat Seneſchal d'Auvergne, inveſty dans Rion, eſt degagé, 25
Folambray lieu où fut datté l'Edit d'abſolution du Duc de Mayenne, 149
Fontaine-bleau lieu de la naiſſance de Louis XIII, 2, 9, 250
Fontaine Françoiſe memorable par la rencontre qu'Henry IV. fiſt de l'Armée Eſpagnolle, 133,134
Fontaine-Martel perd la place & le gouvernement de Louviers, 53
le Baron de *Fontenelles* de la maiſon de Beaumanoir complice de Biron, 271
Forcalquier gouverné par Buoux, 103
la *Force* eſtoit dans le caroſſe, lors que le Roy Henry IV. fut tué, 388
Foreſt d'Abſac où ſe fiſt la premiere Aſſemblée des Croquants, 121
Fort ſainte Catherine bloqué, 233
Se rend, 235
Eſt ruiné, 240
Foſſenſe envoye vers le Duc de Savoye, 229
Pierre *Fougen* Deſcures, diſpoſe Biron de venir en Cour, 262
Guillaume *Fouquet* la Varenne Contrôlleur general des Poſtes, ſa fortune, 295
Fra Paolo autrement Pol Soave, eſcrit pour la Republique de Veniſe contre le Pape, 346
On veut l'aſſaſſiner, 350.
la *France* Son Roy eſt eſſentiellement tres Chreſtien, 5
FRANÇOIS I. eſtablit l'Art de faire de la ſoye en Poitou, 289
N'eſt point rigoureux aux Huguenots, 394,395
Rappelle ſes Legats du Concile de Trente, 416
Franche-Comté attaquée par les François, 127
Promiſe à Biron avec une fille d'Eſpagne, 237
Donnée à Iſabelle Claire Eugenie Infante d'Eſpagne, 195
Conditions de cette donation, *là meſme*
Franchiſe de Chalo ſaint Mars, 213
Freſne Canaye Huguenot, 223
ſe rend Catholique, 225
le Comte de *Fuentes* Gouverneur des Païs bas, 129
Aſſiege Cambray, 140
Gagne la victoire ſur les François, *là-meſme*
Oblige le Prince Maurice à lever le ſiege de devant Grolle, 142
Prend Cambray, & n'uſe

point mal de ſa victoire ſur les François, 146
Ennemy perſonnel du Roy Henry IV. 220
Fait courir de mauvais bruits du Roy, & donne pour ce ſujet des Gardes au Prince de Condé, 374
Fulgence confrere de Fra Paolo écrit pour Veniſe à l'encontre du Pape, 346

G.

Gabrielle d'*Eſtrée* aimée de Henry IV. aſſiſte à la ceremonie de ſa converſion, 100
Le porte à faire la guerre dans l'Artois, 126
Voyez d'Eſtrée,
Guillaume *Gadagne* Boteon envoyé vers le Duc de Savoye, pour jurer la paix de Vervins, 191
Gaſcons en diſpute contre les Provençaux, 82
Gaſpard Eveſque de Modene Nonce en France, 213
Delegué pour connoiſtre de la nullité du mariage d'Henry IV. & Marguerite de Valois, 202
Gaſpard de *Geneve* Marquis de Lullins, deputé du Duc de Savoye à Vervins, 191
Geneve, le Duc de Savoye taſche de s'en emparer, 16
Ses Habitans demoliſſent le fort ſainte Catherine, 240
Les Savoyards taſchent de la ſurprendre, 375
Entrent dedans, & en ſont rechaſſez, 276
Les priſonniers punis de mort, 277
Suite de cette entrepriſe, *là-meſme & ſuiv.*
Se ſouſtrait de la domination de ſon Eveſque, 409
Appelle Calvin & Farel pour en faire ſes Paſteurs, *là-meſme*
Eſt comme la chaire Pontificale du Calviniſme, 410
Gilbert Genebrard Archeveſque d'Aix, 89
Refuſe de reconnoiſtre le Roy, 109
Ginville rendu à Henry IV. par le Duc de Guiſe, 124
Giſors pris par Henry IV. 8
Givry laiſſe paſſer des vivres par le pont de Chamoy pour Paris, 27
Reprend Corbeil ſur le Duc de Parme, 45
Glaris Canton Suiſſe s'entremet de la paix entre la Savoye & Geneve, 279
Le Cardinal de *Gondy* s'abouche avec Biron, 27
Ne peut trouver aucun moyen d'accommodement, 37
Va trouver le Roy, 40
Eſt envoyé à Rome, 76
Fait examiner par cinq fameux Medecins une fille ſe diſant poſſedée, 204
Baptiſe le Dauphin & deux filles de France, 338
Golfe de Conquet, 122
Gournay Pont proche Lagny, 43
Gournay Iſle ſur la Marne, 78
Priſe par le Mareſchal de Biron, 63
Goute commençant par les cheveux, 208
Grace Ville occupée par le Duc de Savoye, 83

Grave pris par le Comte Maurice ſur les Eſpagnols, 312
Gregoire XIV. Pape, declaré ennemy de la Paix & de l'union de l'Egliſe, ennemy du Roy & de l'Eſtat, 53,55
Sa mort, 62
Grenoble ſon Parlement ſollicité de reconnoiſtre pour Souverain le Duc de Savoye, le refuſe, 14,15
Eſt tenu pour la Ligue par d'Albigny, 16
Eſt reduit ſous l'obeyſſance d'Henry IV. par Leſdiguieres, 45
Grillon ſe ſaiſit du faux-bourg de Chambery, 232
Quitte ſa charge de Meſtre de Camp du Regiment des Gardes, 291
Grimauld Golfe de Marſeille, 155
les *Griſons* renouvellent l'alliance avec Henry IV. 256
Quittent la Religion Romaine, 256
Guerre declarée entre la France & l'Angleterre, 78
Guerre declarée au Roy d'Eſpagne par Henry IV. 129
Sa fin, 193
François de la *Gueſle* Archeveſque de Tours, fait les remonſtrances du Clergé à Henry IV. 194
la Comteſſe de *Guiche* faſchée de ce que le Roy ne la conſideroit plus, veut luy desbaucher ſa ſœur, 50,51
la *Guienne* reconnoiſt Henry IV. 80
le Vicomte de la *Guierche* reçoit pluſieurs eſchecs en Poitou, 60
Eſt noyé, *là-meſme*
Guierche Chaſteau prés de Loches en Touraine, pris ſur la Ligue, 60
Jean *Guignard* Jeſuite pendu, 129
le Duc de *Guiſe* s'eſchappe de ſa priſon, 59
Joye de la Ligue pour ſon evaſion, *là meſme*
Va au devant du Duc de Parme, 69
Eſt attaqué prés d'Abbeville par le Roy Henry IV. 70
Aſpire à la Couronne 97
Eſt ſollicité de tuer ſon Oncle le Duc de Mayenne, 97
Tuë ſaint Pol Gouverneur de Rheims, & fait ſon accommodement avec Henry IV. 123,124
Eſt fait Gouverneur de Provence, 137
Ses proviſions ſont enregiſtrees au Parlement, 151
Pacifie la Province, *là-meſme*
Remet Marſeille ſous l'obeiſſance du Roy, 154
Henrique *Guſman* Comte de Fuentes Gouverneur des Pays-bas, 129
Voyez Fuentes.
Guſtave Eric-ſon introduit dans la Suede la Confeſſion d'Auſbourg, 212

H.

Jacob de *Heemskerk* Admiral des Eſtats des Provinces-Unies, attaque la flotte Eſpagnolle, eſt tué, ſa mort glorieuſe, 354, 355

HENRY IV. ſon avenement à la Couronne, 1, 3
Eſt reconnu des Huguenots, & de quantité de Catholiques, 5
Se reſout à perſeverer dans ſa croyance, *là meſme*
Décampe de ſaint Cloud, & va en Normandie, 8
Comparaiſon de ce grand Roy avec le Duc de Mayenne, 9
Se retire ſous les murailles de Dieppe, y eſt acculé & ſe dégage, 11, *& ſuiv.*
Sa preſence devant Paris y met tout en confuſion, 16
Met le ſiege devant Dreux & le quite, 23
Gagne la bataille d'Ivry, 23, 24
Bloque Paris, 27
S'empare des Ponts-de-Charenton & S. Cloud, 29
Aſſiege Roüen, 68
Enleve le quartier du Duc de Guiſe à Abbeville, 70
Leve le ſiege, 71, 72
Se fait inſtruire, 76
Entre dans Paris, 113
Soutient à Fontaine-Françoiſe toute l'Armée Eſpagnolle, & donne des preuves de ſon courage Heroïque, 133, 134
Reçoit ſon abſolution de Rome, 144, 145
Sa conſternation à la priſe d'Amiens, 169, 170
Reprend cette place à la veuë de l'Archiduc, 178, 179
Son ſoin pour ameliorer les Finances, 181
Contraint le Duc de Mercœur de luy demander la paix, & donner ſa fille à *Ceſar Monſieur*, 185
Pourſuit la diſſolution de ſon mariage avec Marguerite de Valois, pour eſpouſer la Ducheſſe de Beaufort, 200, 201
Demande au Duc de Savoye la reſtitution du Marquiſat de Saluſſes, 214
Reçoit bien ce Duc, mais ne luy accorde rien, 218
Son mariage avec Marie de Medicis, 239
Donne la paix au Savoyard, 243
Fait ſon poſſible pour ſauver Biron, & enfin l'abandonne à la Juſtice. 264, 265
Raccommode la Republique de Veniſe avec le Pape, 347
Forme le deſſein d'abbaiſſer la maiſon d'Auſtriche, 369
Aime la Princeſſe de Condé, & eſt preſt de declarer la guerre à l'Archiduc pour ſon ſujet, 372, *& ſuiv.*
Conſpirations contre ſa perſonne, 381, *& ſuiv.*
Fait couronner Marie de Medicis, 383, 384
eſt aſſaſſiné, 387
Predictions de ſa mort, 387, *& ſuiv.*
Ses femmes, ſes maiſtreſſes, & ſes enfants, 390, 391
Sa loüange, 391, *& ſuiv.*
Henry fils du Duc de Mayenne ſe marie avec Henriette ſœur du Duc de Nevers, 198
Henry II. le premier qui ait porté en France un bas de ſoye, 289

Henry

Henry Duc de Bar ſucceſſeur de Charles Duc de Lorraine, 357
Se marie du vivant de ſon Pere avec Catherine ſœur de Henry IV, 194
L'Archeveſque de Rouen frere du Roy, fait les Ceremonies, 198, 199
Va à Rome pour gagner le Jubilé, 222
Se remet bien avec elle, par la perſuaſion d'Henry IV. 283
Henriette Charlotte fille du Conneſtable de Montmorency inſpire de l'amour à Henry IV. qui la marie au Prince de Condé, qui l'enleve en Flandre, 371, *& ſuiv.*
On forme le deſſein de l'enlever & de la remener en France, 374
Hercule II. Duc de Ferrare, 179
Hermites de S. Auguſtin, 438
la *Hilliere* Gouverneur de Bayonne, decouvre une pratique ſur ſa place, & fait pendre les traiſtres, 81
Hollandois plus modeſtes que les Anglois, 190
Hoſpital de ſaint Louïs pour retirer les peſtiferez, 306
Heſſe embraſſe les opinions de Luther, 401
Nicolas l'*Hoſte* decouvre les ſecrets de France, 299
Les Eſpagnols le font trahir ſon Roy & ſon Maiſtre de Villeroy, dont il eſtoit commis, *là-meſme*
Se noye dans la Marne fuyant, 300
l'*Hoſtel* de Sens demeure de la Reine Marguerite, le quitte, pourquoy, 316
l'*Hoſtie* arrachée entre les Mains d'un Preſtre celebrant la Meſſe à Noſtre-Dame, 403
A la ſainte Chapelle, *là-meſme*
Huguenots reconnoiſſent Henry IV. pour Roy, & le maintiennent dans ſon droict, 3
Souhaitent qu'Henry IV. entre par force dans Paris, 36
Portent le Roy Henry IV. à declarer la guerre à l'Eſpagne, 125, 126
Leur défiance de Henry IV. depuis ſa converſion, 161, 162
L'abandonnent au ſiege d'Amiens, 173.
Apprehendent *une ſaint Barthelemy de Campagne*, *là meſme*
Perdent leur affection pour leur Prince, 292, 293
S'aſſemblent à Chaſtelleraut, 414.
S'appelloient auparavant Sacramentaires,
Humieres brave Capitaine, ſa mort, 139
Fiſt une Ligue en Picardie, 428
Philippe *Hurant* de Chiverny, ſa mort, 210
Suite des brouilleries de Paul *Hurant* Archeveſque d'Aix avec les Conſeillers du Parlement, 251, *& ſuiv.*

I.

le Comté de *Jacob* rend la ville de Bourg, 332
Jacques Roy d'Eſcoſſe eſt proclamé Roy d'Angleterre aprés la mort de la Reine Elizabeth, 284, 285

Fait

Fait alliance offensive & defensive avec la France, 285,286
Tient son premier Parlement à Londres, 307
On conspire contre sa personne & on veut faire sauter Westminster où il tenoit Parlement, 327,328
Suite de cette fougade, 328, *& suiv.*
Janin demeure à Lion avec Sillery pour recevoir la ratification du traité conclu avec la Savoye, 243
les *Janissaires* se mutinent contre Amurat III. ralentissent ses entrepriſes, 244,245
Nicolas le *Jay* Lieutenant Civil de Paris, 390
Ses soins pour le repos public à la mort d'Henry IV. *là mesme*
Diego d'*Ibarra* Ambassadeur d'Espagne demande la Couronne de France pour l'Infante d'Espagne, 69
Impute la decadence des affaires de la Ligue au Duc de Mayenne, 425
Dom *Jean*, *Voyez* Dom Jean d'Austriche,
Jeanne Reine de Navarre est citée par le Pape à comparoistre à Rome, sinon ses terres & Seigneuries proscrites, 425
Jean-Guillaume Duc de Cleves, de Juilliers & de Blois cause de grands troubles en Allemagne, 375, *& suiv.*
Henry IV. prest de faire la guerre pour ses terres, 379
les *Jesuites* chassez avec infamie de France, 128,129
Les Parlemens de Bourdeaux & de Toulouse les laissent sur leurs terres, 129.
Voyent le Roy à Mets, 295
Sont restablis malgré les oppositions du Parlement, & les remonstrances du premier President, 295
Sont accusez de la conspiration de Westminster contre Jacques Roy d'Angleterre, 327, 328, *& suiv.*
S'en purgent, 329
If Chasteau proche Marseille conservé par Bausset, 171
Indifferens sorte de Cabale sous Henry IV. 68, *& suiv.*
Joinville pris sur les Espagnols, 127
Emery *Joubert* de Barrau envoyé en Ambassade en Espagne en la place de Rochepot, 248
Cardinal de *Joyeuse* envoyé à Rome par le Duc de Mayenne pour traitter de la conversion du Roy Henry IV. 101
Fait les ceremonies du mariage du Duc de Vandosme, avec la fille du Duc de Mercœur, 187
Sert merveilleusement bien la Republique de Venise dans son accommodement avec le Pape, 347
Isabelle Infante d'Espagne espouse l'Archiduc Albert, son pere luy donne ses Pays-bas en faveur de ce mariage, conditions de cette donation, 195, 196
Isendre Fort pris sur les Espagnols, pendant le siege d'Ostende, 312

K.

Jean *Keppler* ſçavant Mathematicien, 307
Kermatin tuë le Marquis de Belle-Iſle, 151
La vefve attente ſur ſa vie, 200
Koburg famille iſſuë de Jean Frederic Duc de Saxe, 377

L.

Laſin negotiateur perpetuel, 123
Laſin debauche le Mareſchal de Biron, 221
Va de ſa part en Savoye, 236
Eſt mandé en Cour, 260
Trahit Biron, *là-meſme*
Revele tout au Roy, 261
Lagny pris par le Duc de Parme, 43
Lambale pris par le Duc de Mercœur, 33
Landriane envoyé en France pour ſouſtenir la Ligue, 52
Sa mauvaiſe conduite, *là-meſme*
Les Prelats aſſemblez à Mante, procedent par l'ordre du Roy contre luy, 54
Laon aſſiegé & pris par le Roy, 118
Larcher Conſeiller au Parlement pendu par les Seize, 65
Laval ſe rend au Roy, 121
Lauragais diſputé par Marguerite de Valois, 337
Honoré du *Laurens* Advocat du Roy au Parlement de Provence, eſt pour le tiers Eſtat à l'Aſſemblée tenuë au Louvre, 89
Leon X. ordonne que toutes les congregations de S. François ſeront compriſes en une, 435
le Duc de *Lerme* Miniſtre d'Eſpagne, empeſche la guerre entre la France & l'Eſpagne, 248
Leſdiguieres, *Voyez* François de *Bonne*.
Leſonnet Gouverneur de Concarneaux rend la Place, 121
Anne de *Levi* regagne Rhodez, 138
la *Ligue*, ſes emportemens aprés la mort de Henry III. 6
Eſt plus puiſſante que le party de Henry IV. 9,10
Le Pape ſe declare pour elle, 13
Sa conſternation aprés la bataille d'Ivry, 25, 26
Sa joye pour l'evaſion du Duc de Guiſe, 59
Prend cœur ſur quelques diſgraces arrivées au Roy, 94
S'aſſoupit par la reduction de Paris, 113,114
Elle ſe reveille par la perte d'Amiens, & s'eſteint par la repriſe, 170
Limoges ne peut ſouffrir la levée du ſol pour livre, 257
Punition de ſa rebellion, 258
la *Loire*, deſſein de la joindre à la Saone, 306

Longpré lieu par où les Eſpagnols voulurent jetter du ſecours dans Amiens, 176
Eſt bien deffendu par le Duc de Mayenne, 177
le Duc de *Longueville* ſe charge d'aller prier Henry IV. de ſe faire Catholique, & puis s'en deſiſte, 5
Sa mort, 133
Loin Riviere, 306
Louïs fils aiſné d'Henry IV. ſa naiſſance, 249,250
Son entrée à Paris, 250
Louïs XII. fait aſſembler le Concile de Piſe, 394
Louviers pris en plein midy par Biron, 53
Lugoli Lieutenant Criminel à Paris, 205
Lunettes d'approche leur auteur, 357,358
Luſſan achepte Blaye des deniers de Matignon & refuſe de l'y recevoir, 81
Appelle les Eſpagnols, *là-meſme*
Martin *Luther* Moine Auguſtin, 396
Ses defauts, *là-meſme*
Jette le froc & ſe marie, meurt à Iſlebe, 397
Lutheriens ennemis des Calviniſtes, 254
Lyon delivré d'un peril eminent de glaces eſt ingrat, 356

M.

Jean *Maçon* premier Miniſtre des Huguenots à Paris, 412
Magdeleine de Cleves, 376
François *Maillé* a la teſte tranchée, 17
Simon de *Maillé* tient un Concile à Tours, 432
Jean le *Maiſtre* premier Preſident durant la Ligue fait de hardies remonſtrances au Duc de Mayenne, 98
Edme de *Malair* Baron de Lux reçoit grace du Roy quoyque complice de la conſpiration de Biron, 271
Malicorne ſe deffait du gouvernement de Poitou, 293
Malouins ſous la conduite de Beaulieu bruſlent les vaiſſeaux Corſaires dans le port de Tunis, 364,365
Godefroy *Mallonin* Seſſac premier Preſident de Bourdeaux excommunié par l'Archeveſque; ſuite de cette broüillerie, 252
Jean de *Mancicidor* Secretaire du Roy Philippe pour la guerre, deputé pour la paix des Provinces unies, 359
le *Mans* pris par Henry IV. 17
Mansfelt aſſiege la Capelle & la prend, 118
Ne peut ſecourir Laon, & ſon armée eſt ruinée, *là-meſme*
Mansfeld le vieux ſe fait porter en chaire au ſecours d'Amiens, 175
René de *Marec-Montbaro* Gouverneur de Renes, ſe juſtifie de la conſpiration de Biron, 271
Marguerite fille de France, diſſolution de ſon mariage, 149
Permiſſion de venir à Paris, accident qui luy arriva à l'Hoſtel de Sens; ſa vie, 316

Marguerite Reyne de Navarre s'attache au Calviniſme, 406
Proteſte à François ſon frere de quitter ſes erreurs, 409
Elle ſe repent & eſcrit à Calvin. *là-meſme*
Marie de Medicis eſpouſe Henry IV. 216
Eſt couronnée & declarée Regente, 382, 383
Marivaut ſe bat en duel contre Marolles, 6
Eſt tué, *là-meſme*
Marmande ſe rend au Roy, 117
Marolles ſe bat contre Marivaut & le tue derriere les Chartreux, 6
Marot met les Pſeaumes en vers François, 412
Marſal laiſſé en propre au Duc de Lorraine, 124
Marſeille ſa reduction, 152, 153. *& ſuiv.*
Jean *Marcile* Napolitain écrit contre le Pape pour les Venitiens, 346
Marthe fille d'un Tiſſerand ſe dit poſſedée, ſon Hiſtoire, 204 *& ſuiv.*
Jean *Martin* Profeſſeur Royal aſſiſte à la conference entre le Cardinal du Perron & du Pleſſis-Mornay, 223
Martinengues Capitaine Savoyard deffait, 56
Vincent *Maſſart* Pariſien, Inſtituteur des Pique-puſſes, 437
Maſſez Lieutenant de Roy en Angoulmois écarte les rebelles, 121
Matignon conſerve Bourdeaux à Henry IV. 15
Regagne Rhodez, 138
Montmelian pris par Crequi, 231
Maugiron Gouverneur de Vienne ſe laiſſe gagner, 83
Le Prince *Maurice* aſſiege Nieuport, eſt d'abord battu par l'Archiduc Albert & gagne enfin la victoire, 226
Maurice Duc de Saxe donne l'eſpouvante aux peres du Concile de Trente, 418
May-David remet Verneuil ſous l'obeïſſance d'Henry IV. 118
le Duc de *Mayenne*, ſon irreſolution aprés la mort d'Henry III. 7, 8
Comparaiſon de ce Duc avec Henry IV. 9
Va pour faire lever le Seige de Roüen, 11
Court en Hainaut conferer avec le Duc de Parme, & vient acculer le Roy proche Dieppe, ſes vanteries, *là-meſme*
Attaque inutilement le Camp du Roy, 12
Décampe de devant Dieppe 16
Eſt picqué des propoſitions de Mendoze, 20
Décampe de devant Meulant, Marche au ſecours de Dreux, 21, 23
Perd la bataille d'Yvry, 23, 24
Se retire à Mantes, 25
Va mendier du ſecours en Flandres, 29
Donne ſecours à Paris, 41
Entre en jalouſie contre le Duc de Nemours, 46
Reçoit dans Paris une garniſon Eſpagnole, 49

Veut ſurprendre les Prelats Royaliſtes à Mante, 55
Va à Verdun recevoir les troupes du Pape, 61
les Eſpagnols le mettent en piece, 64
Vient à Paris de Laon, fait fort froid à ce peuple, 66
Et punit l'inſolence des Seize, 69
Perd l'occaſion de deffaire l'armée de Henry IV. devant Roüen, 70, *& ſuiv.*
Eſt malade à Roüen, 74
Lie une conference avec les gens du Roy, 75,76
Eſt preſque abandonné pour ce ſujet, 77
Leve le Siege de devant Quillebeuf, 77
Fait quatre Mareſchaux, 87
Fait une Apologie de ſa conduite par une declaration, 88
Va à Soiſſons conferer avec les Eſpagnols, 90
N'oſe accepter une tréve, 96
Ne peut ſouffrir une couronne ſur la teſte de ſon neveu, 98,99
Fait une treve avec le Roy aprés ſa Converſion, 101
Envoye à Rome, *là-meſme*
Oſte le Gouvernement de Paris au Comte de Belin, 108
Retient Paris par ſa preſ. 111
Le perd, 113
Perd la Bourgogne, 125
Les Eſpagnols mettent en deliberation de luy faire couper la teſte, 125
Veut donner ſur la petite troupe du Roy à Fontaine-Françoiſe, 135
Fait ſon accord avec le Roy 148, *& ſuiv.*
Vient ſaluër ſa Majeſté, 150
Pouſſe le Roy à aſſieger Amiens, 167
Sert bien à ce ſiege, 176,177
le Cardinal de *Medicis*, le Roy luy découvre ſon deſſein d'épouſer la Ducheſſe de Beauf. 198
Mendoze Ambaſſadeur d'Eſpagne diſſuade le Duc de Mayenne d'accepter la Couronne, 7
Eſt mal receu de dire que l'Infante avoit droit ſur la France, 96
Propoſe ſon Maiſtre pour protecteur de l'union, 20
Merargues ſa trahiſon deſcouverte, 30
Introduit les Eſpagnols dans la Bretagne, 60
le Duc de *Mercœur* ne peut s'accommoder à l'humeur Eſpagnole, 121,122
Le Roy luy accorde une tréve, 137
Ses défiances des Eſpagnols le ruinent, 151
Son eſperance aux Eſpag. 184
Il la perd, 185
S'accommode avec le Roy en donnant ſa fille à Ceſar Monſieur, *là-meſme*
Vient ſaluër le Roy à Angers, ſe demet de ſon gouvernement en faveur de ſon gendre futur, 190
Paſſe en Hongrie pour eſtre general de l'Empereur, ſes braves exploits, 245,246
Meſplez Gouverneur de Berre repouſſe les Savoyards; & deffend ſa place juſqu'à l'extremité, 57

Sauve Vinon, 58
Reçoit ordre de traverser le Duc d'Espernon, 82
Meudon le Convent en a esté donné sous Charles IX. aux Capucins par le Cardinal de Lorraine, 437
Meulanc pris par Henry IV. 8
Assiegé par le Duc de Mayenne, secouru par Henry IV. 20, 21
Middelbourg ville où furent inventées les lunettes d'approche, 357, 358.
Miron Prevost des Marchands, ses loüanges, 324, 325
Montbason estoit dans le carrosse d'Henry IV. quand il fut tué, 388
Montdragon oblige le Prince Maurice à lever le siege de devant Grolle, 142
Horace de *Monte* Napolitain, Archevesque d'Arles, nommé pour la dissolution du mariage d'Henry IV. 203
Monitoire contre Henry IV. 52
Montefalconi Convent d'un frere mineur Observantin Instituteur des Capucins, 436
Montemarcian Duché donné à Hercule Rondrate, 52
Dame de *Montglas* gouvernante de Loüis fils aisné de Henry IV. 250
Jean de *Montluc* Evesque de Valence, cité par les Inquisiteurs, 425
Se plaint du peu de residence des Evesques, 434
Jean François *Morosini* Legat *à Latere* envoyé en France pour soustenir la Ligue, 429
le Mareschal de *Montmorency* fait lever le siege de Villemur à Joyeuse, qui fut noyé dans cette deroute, 84, 85
Arme lentement pour avoir l'espée de Connestable de Henry IV. 32
Devient Connestable, & confere avec le Duc d'Espernon, 103
Luy donne secours, 122
Deffait le Duc de Nemours, & prend Montluel, 133
Presse le Roy de venir à son Armée, 132
Reçoit Amiens, au nom de sa Majesté, 179
Est mal content du Roy, 209
François de *Montolon*, Sa mort, ses loüanges, 35
le Prince de *Montpensier* recherche l'heritiere de Sedan pour son fils, 62
Sa mort, 79
Henry Duc de *Montpensier*, 79
Sa facilité, 161
Propose à Henry IV. de donner les gouvernemens en proprieté, *là-mesme*
Voltige avec sa Cavalerie devant l'Archiduc Albert au siege d'Amiens, 176
Tasche à rassurer l'armée, *là-mesme*
Morgan Anglois attache le Comte d'Auvergne avec l'Espagne, 303
Est interrogé & condamné à perdre la teste, 314
Reçoit grace & banni, 315
Morisques exterminés d'Espagne, 363, 364
Jean de *Morvilliers* natif de Blois Evesque d'Orleans, 448
Catherine de Medicis l'admet au Conseil où il est contraire au Chancelier de l'Hopital,

pital. *là-meſme*
Louis *Moulinet* Eveſque de Sées, 449
Nicol de *Mouy* Gomeron, Gouverneur de Ham, ſa mort & la fortune de ſes enfans, 138, 139
Murat une des premieres villes qui ait donné un couvent aux Recolets, 435, 436

N.

Nani Ambaſſadeur ordinaire de Veniſe vers le Pape ſe retire avec Duodi extraordinaire, 346
Nantes, lieu du fameux Edict de ce nom, 187, 188
Narbonne chaſſe la garniſon du Duc de Joyeuſe, 138
les Eſpagnols y ont des intelligences, 321
Adolfe de *Naſſau* vaincu par Albert, 226
Philippe de *Naſſau* eſt remis en liberté, eſpouſe Eleonor de Condé & eſt reſtabli dans ſa Principauté, 340
Navarre College Royal à Paris, où ſe tint l'aſſemblée de l'Univerſité, pour reconnoitre Henry IV. 117
le Duc de *Nemours* joint le Duc de Mayenne, 11
Tient Lyon & Vienne, 16
Vient à Paris, 17
Se retire à Chartres aprés la bataille d'Yvry, 23, 24
Eſt fait Gouverneur de Paris, 28
Empeſche qu'il n'aille des vivres au Camp du Roy, 43
Sa vertu luy fait des envieux, 46
Fait treve avec Leſdiguieres & la rompt, 83
Fait ſa cabale à Paris, 87
Aſpire à la couronne, 97
Bloque Lyon par les garniſons qu'il met dans les villes prochaines, 105
Eſt pris & enfermé à Pierre-Enciſe, *là-meſme*
Se ſauve de ſa priſon, 129, 130
Va trouver le Conneſtable de Caſtille, 130
Devient malade, *là-meſme*
Son eſtrange genre de mort, 131
Le Duc de *Nemours* auparavant Marquis de S. Sorlin, 131
Fait ſon accord avec Henry IV. 150
Le Duc de *Nemours* reçoit le Duc de Savoye à Orleans, 217
va à Marſeille recevoir Marie de Medicis, 239
Nereſtan avec le Baron d'Eure prend le Comte d'Auvergne, 305
Philbert de *Nereſtan* Capitaine des gardes du corps, eſt fait Grand-maiſtre de l'ordre de noſtre Dame du Mont-Carmel, 443, 444
Neſle Chaſteau où mourut le Duc de Nevers, 148
Netancourt eſtabli Gouverneur de Sedan, 335
Jean *Neyen* ou Ney Cordelier deputé par les Archiducs, pour moyenner la paix entre eux & les Provinces unies, 352, 359. paſſe en Eſpagne, 361
le Duc de *Nevers* Gouverneur pour le Roy au de là des Monts, luy

luy envoye une lettre pour le dissuader de rendre quelques Places au Savoyard, 17
Offre sa Ville au Legat, 18
Conseille d'envoyer vers les Seigneurs liguez, 88
Va à Rome de la part d'Henry IV. aprés sa conversion, 101
N'est point receu en qualité d'Ambassadeur, 107
A le commandement general de l'Armée de Picardie, 132
L'Armée ne luy obeït qu'à regret, 140
Sa discorde avec Boüillon, cause la perte de Cambray, 141, *& suiv.*
Commence la Ligue par zele & la quitte par jalousie. 147
Sa mort, 148
le Duc de *Nevers* rassure les soldats devant Amiens à l'approche des Espagnols, 176
Espouse Catherine fille du Duc de Mayenne, 198
Est envoyé à Rome en Ambassade extraordinaire. 357
Y fait la plus magnifique entrée qu'on ait veuë, *là-mesme*
Nicolas President nommé pour regler les rentes de Ville, 323
Nicolas III. Pape, 435
François de *Noailles* cité par les Inquisiteurs pour fait d'Heresie, 425
Jacques *Nompar* Caumont la Force, se jette aux pieds du Roy pour le Mareschal de Biron, 266
François de la *Noüe* pousse le Roy d'aller à Paris aprés la bataille d'Ivry, 26
Sa mort, 61
Noyon pris par le Duc de Mayenne, 90
Assiegé par Henry IV. 119
Est pris, *là-mesme*

O.

François d'*O* au refus du Duc de Longueville, declare à Henry IV. le sentiment des Catholiques qui le suivoient, 5
Est remis dans le gouvernement de Paris, 117
Sa mort, 120
Ses vices, *là-mesme*
d'*Ognane* Capitaine Espagnol conduit les Soldats qui surprirent Amiens, 166
Bernard *Okin* apostat, sçavoir s'il est Instituteur des Capucins, 436
Oratoire de Rome congregation, 439
Ordre du saint Esprit, son institution, 443
les *Ordres* nouveaux de Religieux sont les Promoteurs de la Ligue, 428
tiers *Ordre* de saint François, 437
Ordre de l'Annonciation, 441
Ordre de Nostre-Dame du Mont-Carmel, 443
Ordre des Chevaliers de saint Jean de Jerusalem, 443
Ordres de saint Lazare, 443
Lieu où les Chevaliers tiennent leurs Assemblées, 444

Leurs

Leurs plaintes au Parlement, 443
Ordre des Annonciades celeſtes, 442
Ordre des Templiers, 443
Orleans ſe rend à Henry IV. 110
d'*Ornane* remet Lyon ſous l'obeyſſance d'Henry IV. 109
Lieutenant en Dauphiné ſous le Prince de Conty, 137
le Cardinal d'*Oſſat* envoyé à Rome avec le Cardinal du Perron, 143
Sa naiſſance, 446
Liberté de ce Cardinal, 520
Oſtende aſſiegé par le Duc Albert, 248, 311, durée de ce ſiege, 312
Ondon riviere, 79
Orgon ville ſur la Durance, 122

P.

Ferdinand *Paceco* Duc d'Aſcalone Ambaſſadeur d'Eſpagne fomente la diviſion entre le Pape & la Republique de Veniſe. 345
Paix de Vervins, 191
Deputés pour la traiter, 181, 182
Deputez pour la jurer, 191
Subſtance du traité, 192
la *Pancarte* eſt receuë avec beaucoup de peine, 358
Paris aſſiegé par Henry III. reduit à l'extremité & ſauvé par un deteſtable Moine, 5
Le ſiege eſt levé par Henry IV. 6
Eſt aſſiegé par le Roy, 29
Diſette dans cette ville, 37, *& ſuiv.*
Eſt delivré, 43
Le Roy fait en vain une entrepriſe deſſus, 49
Le raſſiege, 90, 91
Se remet ſous l'obeiſſance du Roy, 113, 114
les *Pariſiens* crient contre le Duc de Mayenne, 20
Leur ardeur à ſouſtenir la Ligue ſous Henry IV. 28
le *Parlement* revient à Paris aprés la reduction de la ville, 115, 116
Se tient aux Auguſtins, 384
Alexandre Farneſe Duc de *Parme* envoye du ſecours au Duc de Mayenne, 11
A de la peine à venir en France, 41, 42
Entre dans Paris & en a compaſſion, 44
Prend Corbeil, *là-meſme*
Se fait donner la Fere pour retraite, 69
Veut donner dans les retranchemens du Roy devant Roüen, 71, 72
Se ſauve d'Ivetot avec beaucoup d'induſtrie, 72
Meurt à Arras, 86
Bertrand de *Patras* Campagnol entre dans la Citadelle de Calais, 159
Paul III, indit un Concile à Mantouë, puis à Vicenze, & enfin à Trente, 415
Approuve les Jeſuites, 440
Paul V. Pape declare le Cardinal de Joyeuſe Legat en France pour trois ans, afin de nommer à ſon nom le Dauphin fils d'Henry IV. 338
la *Paulette* ſon auteur & ſon eſtabliſſement, 309
Guillaume *Peletier* Eveſque de Maguc-

Maguelone, 447
Un des premiers Profeſſeurs du Roy, 448
le Cardinal de *Pellevé* parle pour le Clergé dans l'Aſſemblée du Louvre, 89
Preſide aux Aſſemblées en l'abſence du Duc de Mayenne, 93
Peronne ſe rend au Roy Henry IV. 119
le Baron du *Peſché* rend le château Thierry à Henry IV. 119
les *Petits Peres*, leur inſtitution, 438
Philippe Roy d'Eſpagne ſon peu de reſolution à ſecourir l'Archi-Duc Albert ſauve la France, 159,160
Son peu de courage & de force luy font perdre de belles occaſions, 165
Donne les Pays-bas à ſa fille Iſabelle. Les conditions de cette donation, 165,195
Sa maladie, ſa mort, ſon âge & ſon ſucceſſeur, 195, *& ſuiv.*
Philippe III. Roy d'Eſpagne, 197
Eſpouſe Marguerite de France, *là-meſme.*
Met un impoſt ſur les denrées qui entreroient dans ſes terres, & puis le leve, 300
Extermine les Moriſques, 363 364
Philippin baſtard de Savoye tué en duel par Crequy, 215
le Cardinal du *Perron* choiſi pour aller à Rome demander l'abſolution d'Henry IV. 143
Vient à bout de cette grande affaire, 144
Sa naiſſance, 446
Picoté traiſtre à ſa Patrie engage Biron avec les Eſpagnols, 220
Pie V. raſſemble le Concile de Trente, 419
Le veut faire valoir en France, *là-même.*
Sa vanité, 443,444
Pie V. fulmine contre les Prelats de France convaincus d'hereſie, 425,426
Confirme l'ordre de la Charité, 438
Picque-Puſſes, leur origine, 435
Pierre *Pithou* Conſeiller du Parlement a ordre de tirer des Regiſtres de la Cour tout ce qui s'étoit paſſé durant la Ligue, 116
Pille-Badaut fort dans l'Iſle de Gournay proche Paris, 28
Duc de *Piney* deputé de la part de la Nobleſſe Catholique au Pape, 18
Eſt receu à l'audience, 34
Piſani envoyé à Rome par Henry IV. 76
Piſe. Louïs XII. y fait aſſembler un Concile, 403
le Cardinal de *Plaiſance* Legat en France meurt de regret de la reduction de Paris, 115
Elie de la *Planche* envoyé par Henry IV. aux Eſtats Generaux des Provinces unies, 353
Poitiers ſe rend au Roy Henry IV. 119
Gaſpard de *Polet* la Verone ſe declare pour Henry IV. 10
Polet fauxbourg de Dieppe battu par le Duc de Mayenne, 12
Politiques, faction, 432
Pont-Audemer ſurpris par Villars. 77
Pont de Larche ſe declare pour Henry IV. 10

le Marquis du *Pont* fils du Duc de Lorraine meine du secours au Duc de Mayenne II. pretend à la Couronne de France, 13
Estienne *Poncher* Tourengeau Evesque de Paris & Archevesque de Sens, ses qualitez, 447
Arnaud de *Pontac* Evesque de Basas fait ses remonstrances au Roy, 433
Porte neuve de Paris par où entra Henry IV. 114
Potier President a commission particuliere d'interroger le Mareschal de Biron, 265
Praslin Capitaine des gardes du corps arreste le Comte d'Auvergne, 265
Envoyé vers les Archiducs pour redemander le Prince de Condé, 373,374
Presages de la mort d'Henry IV. 384,385
Prodige arrivé à la mort d'Henry II. Henry III. & Henry IV. 384
les *Provinces-Unies* sollicitent les François & les Anglois d'entrer en une Ligue, 359
Deputent pour conclure la paix avec l'Espagne, *là mesme.*
Pfeffercorn Juif renié donne avis à l'Empereur de faire brûler tous les livres des Juifs, 395
Escrit contre Reuchlin, 396

Q.

les *Quarante* de Paris font proclamer Roy Charles Cardinal de Bourbon, 8
Quercy reconnoist Henry IV. 15
Quieras, Valée, 84
Quillebœuf forteresse, le Chancelier de Navarre s'y cantonne, & se fait enterrer sur les rempars, 77
Est en vain attaquée par le Duc de Mayenne, *là-mesme.*
Quimpercorentin se rend au Mareschal d'Aumont, 122

R.

le Comte de *Rais* se retire de France, ses conseils à son fils, 79
Ramboüillet bat les Ligueux à Sablé, recouvre sa femme & fait plusieurs prisonniers, 31,32
le Comte de *Randan* zelé Catholique, 16
Surprend Issoire, est batu, fait prisonnier & meurt, 25,26
Raulet fait Gouverneur de Louviers, 53
Recollects, leur institution, 435
Renes demeure fidelle à Henry IV. 9
Jean *Reuchlin* se fait nommer Capnion, 395
Rhosne fait Mareschal de France par le Duc de Mayenne, 87
Robec, Riviere à Roüen, 63
la *Roche posay* deffait le Vicomte de la Guierche, 60
Rochepot gouverneur d'Angers, 32
Rhodés occupé par Joyeuse, 61
Dans la consternation, 85
Roncas deputé du Duc de Savoye pour la restitution de Saluces, 228
Roquebrune assiegé par la Valette, 82.

Roquemadour Abbaye en Quercy, 80
Roſny Surintendant des finances, 120
Ambaſſadeur en Angleterre, 285,286
Roſtignac Lieutenant de Roy bat le Comte de Randan & le prend priſonnier, 25
Roſſius Medecin eſt pendu. 81
Rouën aſſiegé & quitté par Henry IV. 10,11
Eſt aſſiegé par Biron, 62
Eſt preſſé par le Roy, 68
François *Rouſſel* May-David ſurprend le Chaſteau de Verneuil & ſe rend maiſtre de la ville aprés un long combat, 31
Ruſé Secretaire d'Eſtat on luy donne les Seaux, 35

S.

Sabellius ſes erreurs en vogue, 398
Sablé ſurpris par la Ligue, 31
Pierre *Sacierge* Chancelier ſous Louïs XII. 447
Sacramentaires, nom donné aux Huguenots, 414
Sagner Advoyer de Berne porte la parole pour le renouvellement de l'alliance ſous Henry IV. 273
Saint Cannat Gouverneur de Pertuis, 103
Saint Malo, ſes habitants tuënt leur Gouverneur, & ſe font ligueurs, 34
Sainte Menehond aſſiegé par le Duc de Lorraine eſt delivré, 43
Saint Pol jette des vivres dans Paris, 31
Fait Mareſchal par le Duc de Mayenne, 97
Eſt tué par le Duc de Guiſe 124
Saluſſes Marquiſat, le Mareſchal de Bellegarde s'en empare. 242
Le Roy le redemande, 200
Traitté pour l'eſchange, 243
Samoſate ſes erreurs revivent, 398
Sancy conſerve les Suiſſes à Henry IV. & maintient Biron dans le devoir, 3
Surintendant des finances, 120
la Comteſſe de *Sault* fait party en Provence, 32
Son courage, *là-même*.
Fait recevoir le Duc de Savoye à Marſeille, 56
Philippes de *Sega* Eveſque de Plaiſance, 430
Jean *Seguier* d'Autry Lieutenant Civil, fait brûler tous les libelles de la Ligue, 116
Claude *Seiſſel* Savoyard, beauté de ſes Ecrits, 447
les *Seize* veulent faire un gouvernement Republiquain, 340
Se devoüent à l'Eſpagnol, 51, 52
Reconnoiſſent le Duc de Guiſe pour Chef, 64
Font pendre des Conſeillers & Preſidents, 65
Sont maltraitez du Duc de Mayenne, 67
Diffament par pluſieurs libel-

belles le Duc de Mayenne, 87
Empeſchent la reduction de Paris, 112
Selles en Berry aſſiegé par Biron, 91
le Baron de *Senſay* envoyé à Rome par le Duc de Mayenne, 101
Hercule *Sfondrate* neveu du Pape Gregoire XIV. eſt fait Duc pour venir en France amener du ſecours à la Ligue, 52
Ses jalouſies contre le Duc de Parme, 72
Signaro Gouverneur de la Citadelle de Toulon tué, 104
Charles de *Simiane* d'Albigny taſche de faire reconnoiſtre le Duc de Savoye à Grenoble, 14,15
Sixte V. Pape ſe declare pour la Ligue, 13
Envoye un Legat en France, 17,18
Reçoit le Duc de Piney à l'audience, 34
Sonnas Officier des troupes de Savoye, qui voulurent ſurprendre Geneve, eſt pris & executé, 277,278
Exemple d'un amour extraordinaire & inouy de ſa femme, *là-meſme.*
Arnaud *Sorbin* Eveſque de Nevers, 448
Souliers ſoûleve le peuple de Toulon, 103
Jacques *Spifame* quitte un Eveſché pour prendre une femme, 450
Stegay ſurpris par le Mareſchal de Turenne, 62
Laurent de *Stroſſy* Eveſque de Beziers, 445
Surenne lieu d'une fameuſe conference entre les Royaliſtes & les Pariſiens, 93
les *Suiſſes* demeurent au ſervice d'Henry IV. 3
Demeurent entiers à la bataille d'Ivry, & le Roy les traite fort doucement, 24
Renouvellent l'alliance avec Henry IV. 273
Sont receus & feſtinez à Paris, *là-même.*

T.

Talboüet rend Redon, 121
Talſy lieu d'une conference entre la Reine & le Prince de Condé, 60
Taraſcon ſe declare contre Eſpernon, 104
Tard-aviſez rebelles ſous Henry IV. 120,121
Tardif Conſeiller au Chaſtelet, eſt pendu, 65
Tavannes cauſe de la perte de la bataille d'Ivry, 24
Fait priſonnier voulant jetter du ſecours dans Noyon, 55
Taxis Ambaſſadeur d'Eſpagne, veut perſuader à Henry IV. de faire la guerre aux Huguenots, 292
Pontus de *Thiard* Poëte & Mathematicien, 449
Nicolas de *Thou* Eveſque de Chartres ſacre Henry IV. 111

Toulon pris par Souliers, 103, 104
Henry de la *Tour*, Vicomte de Turenne, negotie en Allemagne & ameine du ſecours au Roy, 61
Eſt fait Mareſchal de France pour eſpouſer l'heritiere de Sedan, 62
Surprend Stenay la veille de ſes nopces, *là-même.*
Tour du pont de Charenton defenduë trois jours par dix Pariſiens, 29
Treſor general du Duc de Savoye, 130
Tremblecour commande les Troupes Lorraines, 127
Troyes chaſſe le Prince de Joinville pour ſe mettre ſous l'obeïſſance d'Henry IV. 118

V.

du *Vair* Conſeiller travaille à la reduction de Paris, 112
la *Valete* favory de Henry III. Fait la guerre au Parlement de Provence, 16
Varade Jeſuite grand ennemy de Henry IV. eſt emmeiné par le Cardinal de Plaiſance, 117
Vendoſme repris par le Roy, 15
le Cardinal de *Vendoſme*, preſide au Conſeil tenu à Tours, 53
Veniſe reconnoiſt Henry IV. pour Roy de France, 10,14
Jacques *Vennes* Maire de Dijon à la teſte coupée, 125
Vienne occupé par le Duc de Nemours, 16
Villars, la Ligue luy conſerve le gouvernement de Rouën, 62
Fait une furieuſe ſortie ſur l'Armée du Roy, 70
Se ſaiſit du Pont-Audemer, perd Feſcamp, 77,78
Eſt fait Admiral par le Duc de Mayenne, 87
Remet Rouën ſous l'obeïſſance du Roy & eſt fait Admiral, 117
Villefranche pris par le Duc de Lorraine, 45
Villemur aſſiegé par Joyeuſe, 84
Villeroy eſt choiſi pour une conference pour la converſion d'Henry IV. 76
Voit le Roy qui eſt fort ſatisfait de ſa conduite, 76
Vinon aſſiegé par le Duc de Savoye, 58
Eſt bravement deffendu, *là-meſme.*
Vitry refuſe de ſigner un accommodement pour la Religion avec Henry IV. 5
Entre dans Paris avec des troupes, *là-meſme.*
Empeſche que quelques-uns n'ouvrent les portes au Roy, 40
Fait ſon accommodement avec le Roy, 108
Wirtemberg, Luther y enſeigne, 356
Union ſainte, *Voyez* la Ligue.
Univerſité donne un Decret contre Henry IV. 22
Declare Henry IV. inhabile à venir à la Couronne, 30

S'aſſemble à Navarre pour reconnoiſtre Henry IV. 117

Y.

Yeure Riviere, 110
Yvetot lieu où les Ducs de Mayenne, de Parme & Montemarcian furent acculez par Henry IV. 72
Yury Campagne où ſe donna la fameuſe bataille de ce nom, 23,24

Z.

Sebaſtien *Zamet* fameux Partiſan ſous Henry IV. 20
Zuingle ſa ſecte eſt auſſi en vogue que celle de Luther, 400

Fin du Tome VI. Part. III.